

PAYSAGES DE L' AISNE

SUD DU DEPARTEMENT



INVENTAIRE DES PAYSAGES DE L' AISNE



CAUE de l'Aisne



SUD

Ont participé à l'élaboration de l'Inventaire des Paysages de l'Aisne

L'équipe du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement de l'Aisne

Elie GHERRAK, architecte, directeur

Monique ESPERANDIEU, architecte, directrice

Jacques GARNIER, architecte du patrimoine

Frédérique FORESTAL, urbaniste

Stéphanie AUDEMA, ingénieur paysagiste

Dominique IZOARD, architecte-illustrateur

Bernard MASSIP et Bruno SQUEVIN, architectes

Claire COULBEAUT, paysagiste

Fabienne BARRAU, secrétaire, assistante d'étude

Malik AÏT-AÏSSA, Ingénieur TPE

L'équipe de l'ADREE

Fabrice GREGOIRE, chercheur, CNRS

Jérôme CANIVE, géographe, directeur

Eric MEYER,

Doctorat au Centre de Biogéographie-Ecologie, ENS-CNRS/UMR 8505



SUD

Cette étude a été réalisée grâce au soutien financier :

de la Commission des Communautés Européennes (FEDER)

de la Direction Régionale de l'Environnement de Picardie

du Conseil Régional de Picardie

**du Conseil Général de l'Aisne, dans le cadre de la Charte Départementale pour
l'Environnement et le Développement durable**

du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aisne



SUD

***Nous adressons tous nos remerciements
aux personnes qui nous ont soutenus et aidés par leurs avis éclairés.***

Monsieur Arnould, Professeur à l'Université Paris-1, chercheur au Centre de Biogéographie de l'ENS de Fontenay-Saint-Cloud CNRS UMR 180, qui a guidé notre travail et a fait participer ses étudiants à nos enquêtes

Monsieur Fiette, Professeur honoraire d'histoire et de géographie

Monsieur Rozoy, archéologue

Monsieur Lucot, journaliste

Monsieur Massa, Directeur Départemental de l'Équipement, et ses collaborateurs

Monsieur Vanier, Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt, et ses collaborateurs

Monsieur Fouilliard, Directeur de la Chambre d'Agriculture, et ses collaborateurs

Monsieur Lehmann, Directeur de l'Office Nationale des Forêts et ses collaborateurs

Monsieur Rouziou, Directeur du Comité Départemental du Tourisme de l'Aisne et ses collaborateurs

Mademoiselle Pilleboue, Directrice des Archives Départementales de l'Aisne et son personnel,

Madame Jorrand, Conservateur du Musée de Laon

Monsieur Richard, Directeur du CPIE des Pays de l'Aisne

Monsieur le Directeur EDF-GDF Pays de l'Aisne

Monsieur le Directeur de la DRIRE Picardie

Monsieur Doyet, Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aisne

L'ensemble des communes du Sud de l'Aisne

Toutes les personnes qui ont accepté de répondre à nos enquêtes et qui nous ont reçu personnellement

Nous tenons à remercier les artistes peintres qui ont gracieusement mis leurs oeuvres à notre disposition

Madame Rabozzi,

Madame Tiquet,

Madame Tauguin,

Madame Pavlin,

Monsieur Marchand,

Monsieur Martinez.

Nous adressons plus particulièrement nos remerciements aux membres du Comité de pilotage qui nous ont régulièrement apporté leur contribution

Madame Romero, Monsieur Wibaut, Monsieur De Labarre et le Service Environnement du Conseil Régional de Picardie

Monsieur Leborgne, Monsieur Leroy, Monsieur Gautier et la Direction Régionale de l'Environnement de Picardie

Madame Cugnart, Madame Sischler, Monsieur Pojasek, Monsieur Philibert, Monsieur Litière et les services du Conseil Général de l'Aisne

Monsieur Rousseau, Monsieur Vangheluwen de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

Madame Wodzynski, Monsieur Deshayé, Madame Ruel de la Direction Départementale de l'Équipement

Monsieur Gayraud du Service Départemental de l'Aménagement Rural

Monsieur Richard du Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement

Monsieur Rouziou du comité Départemental du Tourisme

Monsieur Charron, Monsieur Bernard, Monsieur Pli du service Départemental de l'Architecture

Monsieur Valliergue de l'Office National des Forêts

Madame Rousselet du SIDA



SUD

INVENTAIRE DES PAYSAGES DE L' AISNE

SOMMAIRE

INTRODUCTION

LA DEMARCHE 9

Objectifs et méthode 13

Les objectifs de l'étude
Le contenu de l'étude
La méthodologie

Définitions 19

La notion de paysage
Les grandes entités paysagères
Les paysages particuliers
Les paysages reconnus
Les termes nécessaires à la compréhension de l'étude

LE TERRITOIRE ET SON IMAGE 27

Présentation du territoire 31

Les unités géographiques
Les données physiques
La végétation
Les milieux naturels
La présence humaine
L'histoire

Perception et représentation du paysage 79

L'identité culturelle
La perception du paysage par un automobiliste

PREMIERE PARTIE L'INVENTAIRE DES PAYSAGES

PRESENTATION GENERALE

Introduction
La carte des grandes unités
Les procédés d'analyse des paysages

LES GRANDES UNITES PAYSAGERES

Le Plateau du Soissonnais 11

Les Paysages Particuliers 37

Acy le Haut
La vallée de la Vesles
La vallée de la Crise
Mont-Notre-Dame

Les Paysages Reconnus 51

Septmonts

La Vallée de l'Aisne..... 59

Les Paysages Particuliers 85

Ressons-le-Long
Braine
Vailly-sur-Aisne

Les Paysages Reconnus 97

Soissons

Le massif de Retz 107

Les Paysages Particuliers 133

Les villages au nord de la forêt de Retz
Oigny-en-Valois

Les Paysages Reconnus 143

Villers-Cotterêts
L'abbaye de Longpont

Les buttes de l'Orxois-Tardenois 153

Les Paysages Particuliers..... 179

Les marais de Branges
Oulchy-le-Château
Les villages de l'Orxois

La vallée du Clignon
Coincy l'abbaye et ses environs

Les Paysages Reconnus 197

Silly-la-poterie
La vallée de l'Ourcq
La Ferté-Milon
Fère-en-Tardenois

La Vallée de la Marne 211

Les Paysages Particuliers 239

Mont-Saint-Père
Les coteaux de Verdilly-Brasles

Les Paysages Reconnus 249

Château-Thierry
Les coteaux de Chartèves

La Brie 259

Les Paysages Particuliers 285

Les trois vallées

Les Paysages Reconnus 293

Condé-en-Brie



SUD

SOMMAIRE

DEUXIEME PARTIE

LA DYNAMIQUE PAYSAGERE

LES PROCESSUS D'EVOLUTION

L'évolution du grand paysage dans l'histoire	9
L'évolution de la trame végétale	19
<i>Recolonisation des coteaux et vallées par les boisements</i>	
<i>Préservation des grands domaines forestiers</i>	
<i>Disparition progressive des bosquets et des petits bois épars</i>	
L'évolution de l'exploitation agricole et industrielle du sol	33
<i>L'évolution des modes de cultures</i>	
<i>L'évolution du parcellaire agricole</i>	
<i>Le déclin de l'élevage et de l'herbage</i>	
<i>La croissance spectaculaire de la populiculture</i>	
<i>L'évolution des pratiques culturales</i>	
<i>Le sous-sol, une ressource depuis toujours exploitée</i>	
<i>La vigne, une ressource première de la vallée de la Marne</i>	
Les espaces urbanisés - La trame édifiée	53
<i>Les formes urbaines</i>	
<i>Le développement de l'habitat péri-urbain</i>	
<i>L'évolution des noyaux urbains</i>	
<i>Les transformations des espaces urbanisés en milieu rural</i>	
<i>Reconstruction et recomposition urbaine</i>	
<i>L'évolution des équipements de loisirs en milieu rural</i>	
Les milieux naturels	65
<i>Territoires, sites et flore</i>	
<i>Les ZNIEFF</i>	
<i>Typologie des milieux naturels</i>	
<i>Dynamique des milieux naturels et intervention de l'homme</i>	
Les infrastructures et réseaux	71
<i>Le réseau routier aujourd'hui</i>	
<i>Le réseau routier</i>	
<i>Le réseau ferroviaire</i>	
<i>Les voies navigables</i>	
<i>Le réseau électrique</i>	
<i>Les ouvrages d'art</i>	

LA TYPOLOGIE DES PHENOMENES

Les facteurs d'évolution des paysages	83
Les phénomènes naturels	85
<i>Les processus géomorphologiques</i>	
<i>Le dynamisme spontané de la végétation</i>	
Les phénomènes liés à l'utilisation du sol	93
<i>L'altération du paysage par l'extraction</i>	
<i>Le champ, le chaume et l'homme</i>	
<i>L'impact des saisons dans le paysage</i>	
<i>L'apparition des jachères agricoles</i>	
<i>L'omniprésence des peupleraies</i>	
<i>Le développement des étangs de loisirs</i>	
<i>L'impact des équipements agricoles</i>	
Les phénomènes liés à l'aménagement rural et urbain	113
<i>Les bords de routes</i>	
<i>L'impact de la signalétique et de la publicité</i>	
<i>L'impact des zones d'activités dans le paysage</i>	
<i>La maîtrise insuffisante des extensions urbaines</i>	
<i>L'aménagement de l'espace urbain en mutation</i>	
<i>L'abandon et la détérioration du bâti</i>	
<i>Le petit patrimoine rural</i>	
<i>Le développement des infrastructures</i>	

DOCUMENTS ANNEXES

Les fiches d'exploration

Le questionnaire aux communes

Bibliographie

Crédits photographiques

Glossaire

DOUZIÈMES DE LAISNE

SUD DU DEPARTEMENT

LA DEMARCHE



CAUE de l'Aisne

LA SITUATION DU DEPARTEMENT DE L'AISNE





SUD

Souvent confondus avec les terroirs, les sites plus ou moins reconnus ou les lieux remarquables répertoriés dans les guides touristiques, les paysages de l'Aisne n'ont jamais été étudiés en tant que tels. C'est l'objet du présent ouvrage. Au delà d'un simple inventaire, l'étude s'attache à identifier, décrire, analyser, à faire connaître et à mesurer la dynamique qui anime des paysages dont les caractéristiques méritent d'être mieux connus si l'on veut en maîtriser le devenir.

La première étape fondamentale à tout travail d'inventaire-concerne la mise en évidence de certaines données qui doivent permettre de comprendre l'histoire, la nature, le fonctionnement et la dynamique du paysage.

Il est nécessaire, pour cela, de rompre avec les représentations mentales issues d'une image simplifiée et donc erronée, d'une réalité complexe.

Le paysage que nous nous attachons à définir ici est un paysage dépendant de l'oeil de l'observateur "in situ", c'est un paysage vécu ; notion qui confère à la subjectivité du regard une importance qu'ignore la représentation scientifique des composantes du paysage. La relativité du regard devient alors, au même titre que les fondements physiques de l'espace, un moyen de caractérisation du paysage.

Pour que la finalité d'un document opérationnel aboutisse, notre regard n'est pas un regard individuel mais un regard collectif qui essaie de relater une perception la plus unanimement partagée. Si l'analyse ne relève pas d'une démarche uniquement artistique, nous considérons que l'interprétation poétique est un élément primordial de la compréhension du paysage.

La confrontation de la notion de terroir et des approches géographique et "paysagère" débouche sur une définition fiable de la notion d'entités paysagères.

Le fil conducteur de notre démarche réside en une confrontation entre la dimension cognitive et l'approche sensible. Toute évocation d'un élément physique se justifiera par l'exposé de ses implications sur le paysage. Cette optique implique la sélection d'un certain nombre de thématiques choisies judicieusement pour exprimer au mieux un aspect de l'espace directement perceptible par un observateur.



SUD

LA DEMARCHE

OBJECTIFS ET METHODE



LES OBJECTIFS DE L'ETUDE

LA FINALITE DE L'ETUDE

Les conclusions de l'étude débouchent sur la construction d'un outil de connaissance et d'aide à la décision, opérationnel et exploitable par l'ensemble des acteurs de l'aménagement local. Un inventaire paysager permet de saisir les grandes unités paysagères du territoire et, au-delà de l'identification des sites les plus remarquables, de définir les phénomènes de mutation du paysage.

DIAGNOSTIQUER ET ORIENTER

L'étude s'attache à définir une typologie précise des situations critiques décelées sur le territoire.

Des orientations en terme d'intervention sont proposées pour chaque type de situations retenues, sous l'angle des trois possibilités d'action possible (préservation, accompagnement, requalification).

VERS UN OUTIL OPERATIONNEL

Expression des enjeux paysagers dans le sud du département, cette étude constitue un outil opérationnel permettant d'accroître la définition des stratégies d'action et la rationalité des choix opérés :

- La claire définition des enjeux paysagers permet d'orienter l'affectation des fonds de gestion nationaux ou communautaires (fonds de gestion de l'espace rural, mesures agri-environnementales...)
- Des priorités en terme de préservation et de protection sont dégagées, qui permettront de guider la mise en oeuvre des mesures réglementaires et contractuelles
- L'étude paysagère constitue un outil de référence au service de la réflexion sur les grands projets d'aménagement
- L'étude permet de mieux dire comment une politique paysagère peut contribuer à freiner certains phénomènes de pression foncière, à encadrer les besoins locaux d'extension urbaine, ou à anticiper les effets de mouvements de déprise

- L'ensemble des connaissances apportées par cette démarche peut constituer une plus value dans la valorisation touristique du territoire

- Dans le même temps, les documents de planification pourront être enrichis en amont par une réflexion paysagère qualitative

- Enfin, l'étude permet d'affirmer des vocations d'usage de l'espace et des modalités de gestion ainsi que d'orienter l'affectation des sols, en introduisant de nouveaux critères

LE CONTENU DE L'ETUDE

LE TRAVAIL D'INVENTAIRE

La notion de paysage appelle à la sensibilité de chacun. Il s'agit d'objectiver cette notion afin de disposer d'un outil opérationnel établi sur des valeurs partagées. L'étude s'attache à orienter ses investigations selon trois axes retenus.

A) La détermination des grands ensembles géographiques

Cette phase consiste à identifier sur le territoire proposé des zones marquées par une certaine homogénéité des caractéristiques de relief, d'occupation agricole, forestière, urbaine ou industrielle du sol, d'hydrographie et de forme d'habitat.

Ce travail se traduit par un zonage et une typologie des paysages.

B) La détermination des unités paysagères particulières

Il s'agit ici d'identifier des paysages caractérisés par une composante dominante très forte. Ce sont des sous-ensembles marquants ou des unités paysagères très perceptibles, d'échelle plus réduite. A titre d'exemple, sont intégrés dans cette catégorie, certains sites de vallée.

Une typologie est élaborée pour ces unités particulières. Elles sont localisées sous forme de zonage et représentées graphiquement pour en faire ressortir les caractéristiques essentielles.

C) La détermination des paysages reconnus

La notion de “paysages reconnus” est traitée au travers des références objectives exprimant des valeurs partagées, en particulier en matière de reconnaissance sociale et d’identité régionale. Il s’agit en particulier des sites historiques, des sites évoqués dans la littérature et l’art, ou encore des sites bénéficiant de protections particulières. Cette catégorie comprend aussi des paysages reconnus au niveau local pour des valeurs bien déterminées.

A titre indicatif et non exhaustif les paysages reconnus sont déclinés selon les axes thématiques suivants :

- L’appropriation sociale (lieux de promenade, fréquentation dominicale...)
- Lieux de mémoire (grands sites de l’histoire de France, champs de bataille...)
- Références artistiques et culturelles (représentations picturales à travers le regard des grands peintres)
- Références emblématiques (quelles images reviennent systématiquement pour illustrer des ouvrages traitant de la région, quels sujets sont régulièrement pris comme support de cartes postales...)
- Sites naturels (reconnus dans les inventaires existants)
- Références légendaires (quels lieux sont affectés d’une valeur légendaire ou religieuse, par exemple, sites de pèlerinages)

LES FONDEMENTS DE L’ÉTUDE

Ces trois échelles d’approche s’appuient sur un travail documentaire, un travail de terrain, et un travail de recherche, qui prennent en compte :

A) - Les analyses existantes

- Enquêtes et études existantes ou en cours, (inventaires, rapports des schémas directeurs et POS, guides paysagers...).
- Enquêtes «à dire d’expert» (techniciens, élus associations...)
- Sources statistiques et banques de données (catalogue de musée, inventaires, fichiers divers...)
- Documents de planification, atlas....

B) - Les données scientifiques et techniques

- Géomorphologie
- Milieux naturels
- Economie et sociologie, (les hommes acteurs du paysage)
- Histoire, urbanisme, architecture

C) - Les perceptions sensibles des paysages :

- Ambiances
- Représentation
- Relation des sites entre eux

LA TYPOLOGIE DES SITUATIONS OBSERVÉES

Les paysages sont le fruit d’une constante évolution. Les dynamiques de l’aménagement rural ou urbain, du développement ou des mutations économiques marquent le paysage de leur empreinte. Parmi ces transformations, certaines sont perçues comme des agressions de la qualité des paysages voire comme des points noirs paysagers. Plutôt qu’un recensement exhaustif de ces situations, l’étude dégage une typologie des phénomènes rencontrés.

Cette analyse prend en compte les modes d’occupation des sols, et les tendances d’évolution, en termes de :

- Habitat
- Activité (agricole, industrielle, touristique)
- Infrastructure

Elle conduit à identifier :

- Les espaces stables
- Les espaces en mutation
- Les espaces en déshérence

A partir de chaque type de situation rencontrée, les mutations en exergue sont mises à jour et commentées. Des observations, des recommandations et des solutions sont formulées afin de permettre aux décideurs de définir des politiques à mettre en oeuvre dans le court, moyen et long terme. Elles leur permettront également d’agir pour que la préoccupation paysagère soit mieux intégrée aux problématiques locales.

LA METHODOLOGIE

Une équipe pluridisciplinaire associant géographes, urbanistes, paysagistes, architectes s'est constituée pour mener à bien ce travail.

Identification

L'identification des paysages a été effectuée de façon transversale. C'est à dire que les différentes échelles d'observation n'ont pas fait l'objet d'analyses distinctes et successives.

Une grande partie des informations exploitables ne sont disponibles qu'à une seule échelle : cartes anciennes, iconographies, séries statistiques, œuvres littéraires... Sauf cas particulier, pour l'ensemble de ces éléments il n'a été procédé qu'à une seule analyse, à plusieurs niveaux si nécessaire.

Seuls les documents spécifiquement utilisables pour tel ou tel type d'observation (grands ensembles paysagers, unités particulières et paysages reconnus) ont été exploités dans l'ordre des unités, des plus vastes vers les plus localisées.

Repérage sur le terrain

Cette opération est indispensable pour appréhender la réalité de l'espace observé, lui donner sa troisième dimension, difficilement perceptible sur les documents de papier. Elle a cependant été assez réduite dans un premier temps. La définition des périmètres des unités paysagères s'est effectuée d'abord sur une base documentaire afin de limiter le temps passé sur le terrain, en le consacrant à préciser, confirmer ou corriger ces périmètres.

Recherche documentaire

Disposant des éléments et des autorisations nécessaires, nous avons procédé à l'analyse des documents disponibles sur Paris et plus particulièrement à la Bibliothèque Nationale : livres, guides touristiques, estampes (gravures, peintures, photographies...), et plans anciens.

D'autres documents disponibles comme le découpage des régions agricoles, celui des régions naturelles et géographiques, ou celui de l'évaluation foncière des propriétés non bâties, ont été analysés.

Analyse scientifique et technique

Nous avons pu procéder, sur la base des cartes et ouvrages appropriés, à l'étude des données physiques (topographie, géologie, hydrographie, climatologie, géomorphologie...) du territoire départemental et nous avons affiné notamment l'étude des espaces correspondant aux unités paysagères particulières.

Analyse économique et sociale

Sur la base de données statistiques et cartographiques complétées des éléments recueillis à travers l'analyse des documents précédemment cités, a été engagée l'étude des activités humaines sur le territoire observé et de leurs effets sur le paysage.

Cette analyse s'est limitée aux grands ensembles paysagers.

Dynamique des paysages

Les processus d'évolution paysagère

Les travaux ont porté principalement sur les domaines étudiés dans la phase d'inventaire. L'analyse des dynamiques économiques et sociales a été effectuée en priorité. Pour ce faire, l'observation des séries statistiques a constitué un élément clé.

Cependant, l'étude de documents complémentaires tels que cartes anciennes et photographies aériennes s'avère généralement très bénéfique. Les cartes anciennes disponibles à la Bibliothèque Nationale, les photos aériennes consultables à l'IGN et les cadastres anciens ont été analysés. Aussi, à cette occasion, d'autres domaines ont pu être étudiés tels que l'évolution de la trame végétale et du couvert forestier.

La typologie des phénomènes

Nous entendons cet aspect de la dynamique des paysages comme la formulation des tendances en termes de prospective. Les phénomènes observés dans les précédentes phases de l'étude connaissent de fortes inter-relations et si leur analyse en terme d'inventaire peut se faire de façon distincte, la formulation d'hypothèses d'évolution du paysage en suppose une plus grande intégration.

La partie «identification des différents types de paysages selon les processus d'évolution en cours» constitue l'une des conclusions de cette «typologie». Aussi, nous semble-t-il préférable de l'y intégrer.

Sensibilité, qualité et fragilité des paysages

L'identification des paysages selon leur qualité nous semble relever de l'enquête. C'est ici que sont exploitées les données recueillies concernant la reconnaissance sociale que les usagers accordent aux paysages qui les entourent.

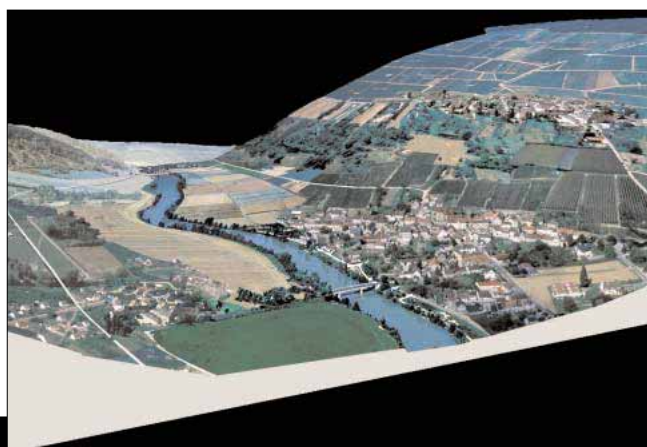
Les autres données nécessaires ont préalablement été recueillies dans les différentes phases d'inventaire.

Les orientations

Comme la partie «typologie des phénomènes», cette phase d'orientations nous semble davantage relever de la concertation.

L'identification des paysages correspondant aux orientations choisies (les protections, les mutations à accompagner et les requalifications) découle directement des évolutions passées et à venir ainsi que des orientations politiques des acteurs.

De la même façon, les mesures qui sont proposées tiennent compte de divers paramètres de façon à définir, d'une part ce qu'il serait souhaitable de faire et d'autre part ce qu'il est possible de faire dans le contexte actuel local.



La vallée de la Marne et les coteaux champenois



Le massif de Retz et la forêt de Villers-Cotterêts



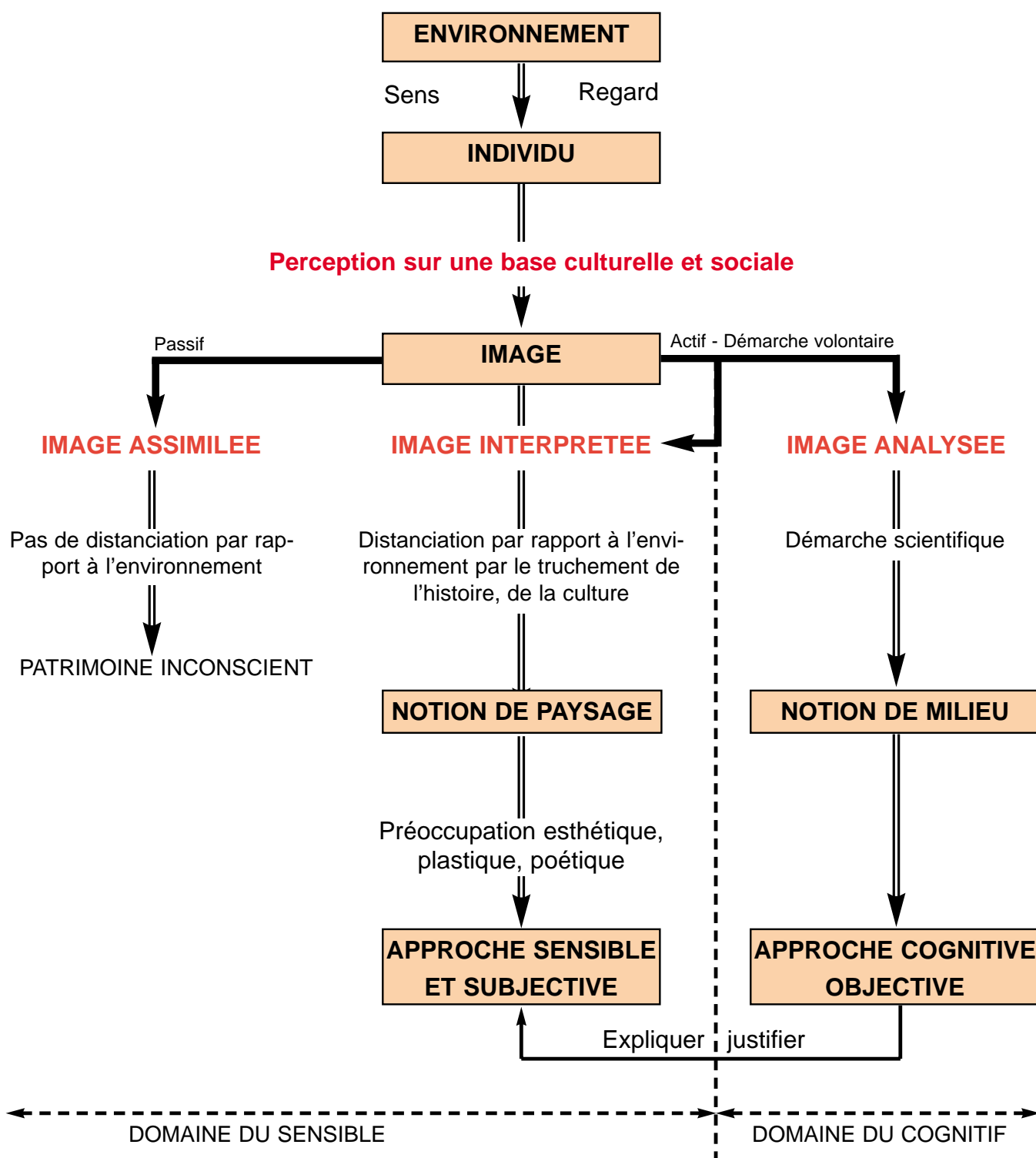
SUD

LA DEMARCHE

DEFINITIONS



DE L'ENVIRONNEMENT AU PAYSAGE



LA NOTION DE PAYSAGE

Le mot “paysage” recouvre un sens différent du mot “environnement” auquel on l’assimile trop souvent. Tous deux ne désignent pas le même concept. L’environnement existe pour tout être vivant, tandis que la notion de paysage, spécifique à certaines cultures, n’est pas universelle. Cette notion est ambiguë car elle désigne à la fois la chose que l’on voit et sa représentation.

La notion de paysage est étroitement liée au sensible, à la perception de l’environnement par les sens, donc à la culture, à l’histoire, à la sensibilité de l’individu qui perçoit. Il existe un lien étroit entre le paysage et l’individu, entre le paysage et la subjectivité humaine.

Dans son ouvrage “Les raisons du paysage”, A. Berque affirme que “le paysage est en même temps réalité et apparence de la réalité.” ; “Le paysage est médiation entre le monde des choses et celui de la subjectivité humaine”.

Comprendre le paysage, c’est comprendre l’agencement de ses constituants, mais aussi comprendre la physiologie de la perception et surtout comprendre les motivations sociales, culturelles et historiques qui ont construit la subjectivité humaine. “ Le paysage est dans le sujet comme il est dans l’objet” (A. Berque).

Percevoir le paysage nécessite une distanciation de l’individu par rapport à l’environnement qu’il regarde. Percevoir, c’est enregistrer une image, interpréter cette image et les symboles détectés qui dépendent de l’histoire et de la culture des individus.

L’individu considère qu’il ne perçoit un paysage que si celui-ci fait référence à un archétype paysager reconnu comme tel, qu’il soit conscient ou inconscient.

Le paysagiste, lui, ne doit pas se limiter à considérer le paysage comme un ensemble d’images pittoresques reconnues du grand public.



LES GRANDES ENTITES PAYSAGERES

Ce sont les zones du territoire marquées par une certaine homogénéité des caractéristiques de relief, d’occupation agricole, forestière, urbaine ou industrielle du sol, d’hydrographie et de forme d’habitat.

Exemples : Le Tardenois, le Soissonnais, la Brie...

Le but est de dépasser le simple catalogue des composantes de ces grandes entités, de mettre en évidence les véritables limites de ces grands paysages et de dégager les justifications ou fondements qui en font des pays reconnus.

On s’est attaché aussi à porter un regard critique sur les images véhiculées à propos des grandes entités régionales, des terroirs.

Enfin, une approche historique de l’évolution des sites identifiés a permis de mesurer dans l’espace et dans le temps, l’ampleur des changements survenus.



LES PAYSAGES PARTICULIERS

Ce sont des paysages caractérisés par une composante dominante très forte, ou des unités paysagères très perceptibles d'échelle plus réduite.

Il s'agit de sous-unités de grands ensembles paysagers dont les caractéristiques sont suffisamment marquantes pour être considérées comme des paysages à part entière.

Exemples : La vallée de la Vesles, la vallée de la Crise

Les unités paysagères particulières sont plus difficiles à identifier et à caractériser, la dominante commune qui en fait des entités propres n'étant pas *a priori* d'une lisibilité immédiate.

Il est fort probable que l'élément unificateur de ces paysages sera d'ordre physique (topographie, hydrographie, végétal...), peut-être d'ordre social ou économique (occupation du sol, typologie de l'habitat, organisations urbaines, activités humaines fédératrices...).

L'objectif de cette étude est donc d'identifier cette caractéristique dominante et d'en mesurer l'impact ou les effets sur le contenu des paysages en question.



LES PAYSAGES RECONNUS

Ce sont les paysages identifiables pour des valeurs partagées en matière de reconnaissance sociale ou d'identité régionale.

Il s'agit en particulier des sites historiques, des sites évoqués dans la littérature et l'art ou encore des sites bénéficiant de protections particulières ou sites institutionnalisés.

Cette catégorie comprend aussi des paysages reconnus au niveau local pour des valeurs bien déterminées.

Exemples : L'abbaye de Longpont, la vallée de l'Ourcq

Ces unités paysagères ont des singularités qui peuvent être diverses ; tout dépend du domaine d'investigation qui les fait émerger comme entité paysagère. Les approches adoptées à leur égard sont donc très différentes.

Par ailleurs, ces unités singulières peuvent être très complexes dans leur contenu et leur organisation ; elles peuvent en effet se situer sur plusieurs types morphologiques évoqués plus haut.

On ne peut donc utiliser les mêmes méthodes d'investigation et d'identification que celles des unités précédentes, le registre sur lesquels nous avons travaillé relevant de domaines non plus physiques mais artistiques, littéraires, historiques, institutionnels, sociaux...

On distingue quatre niveaux de reconnaissance de paysages :

- les paysages représentés dans l'art et la littérature, les paysages emblématiques
- les paysages historiques ou légendaires
- les paysages bénéficiant de protections particulières
- les paysages d'appropriation sociale ou d'intérêt local.

L'objectif recherché pour les paysages reconnus, est de comprendre pourquoi ils suscitent un intérêt à la fois passé et présent. Il s'agit de déterminer les composantes que l'on retrouve le plus souvent dans les évocations qui en sont faites et leur impact sur la sensibilité des artistes. C'est toute la charge émotionnelle libérée par ces paysages qu'il a fallu mettre en lumière.



TERMES NECESSAIRES A LA COMPREHENSION DE L'ETUDE

Les milieux naturels

Un milieu peut être dit naturel lorsque l'action de l'homme y est inexistante ou très limitée et lorsque la nature y est dominante par rapport aux interventions humaines. Il est peu de région en France et dans notre département comportant des milieux dont les caractéristiques répondent à cette définition.

Toutefois, on dénombre de nombreux lieux, souvent de dimensions restreintes, laissés pour compte par l'homme en raison de leur inaptitude à produire une quelconque richesse économique ou difficiles à exploiter (zones pentues, sols humides, marais, terres incultes...).

On en trouve d'autres, autrefois utilisés, où la nature a repris ses droits après l'abandon d'une activité devenue désuète ou après épuisement de la ressource extraite (carrières, gravières, tourbières...).

Enfin, il y a les milieux protégés par l'homme à l'état naturel pour des raisons d'ordre écologique, paysager ou historique. L'activité humaine s'y exerce ne serait ce que pour en assurer l'entretien ou la mise en valeur (forêts domaniales par exemple).

Même quand l'action humaine est présente dans ces milieux, l'état naturel reste prédominant, qu'il soit minéral ou végétal. Dans notre département, les milieux naturels sont dominés par la composante végétale.

Pour le naturaliste ou le scientifique, ces espaces rendus à la nature sont des lieux privilégiés, riches d'enseignement. Le paysagiste y trouve aussi son compte ; les ambiances créées par le travail de la nature sont en effet très différentes et tout aussi intéressantes que celles créées par le travail de l'homme.

Les paysages urbains

Le terme de «paysage» s'applique à bien des environnements. Il est très restrictif de vouloir le limiter à tout ce qui concerne la nature, pour lequel on le réserve le plus souvent. Le paysage est une étendue que l'on embrasse d'un seul regard. Peu importe que l'image ainsi perçue représente la nature, le végétal, le minéral, un espace construit ou un ensemble d'objets... Ainsi l'espace urbain est un paysage à part entière dans la mesure où son contenu et son cadre sont

perçus de la même manière qu'un paysage naturel, avec l'influence qu'il exerce sur les sens de celui qui le perçoit.

Une rue et son cadre architectural, tout comme une allée d'arbres majestueux dans un parc végétal ou une forêt constituent des éléments paysagers.

Il faut cependant distinguer l'espace urbain, qui constitue un paysage à lui seul, des masses bâties, des groupements urbains ou des silhouettes urbaines qui font partie intégrante d'un paysage plus vaste.

Les paysages institutionnalisés

A proprement parlé, il s'agit plus exactement de sites reconnus pour leur valeur et leur intérêt. Ce sont donc des paysages singuliers, au sens où nous l'avons défini plus haut, qui bénéficient d'une protection juridiquement instituée. Entrent dans cette catégorie, les monuments naturels et sites classés ou inscrits créés par la loi de 1930, dont «*la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général*». Le terme de paysage n'est pas utilisé dans cette formulation législative. Un site protégé peut-il donc être considéré comme un paysage ? Sans aucun doute puisqu'il est fait référence dans la loi, aux qualités du contenu d'un site, c'est à dire à ce que nous en percevons, à ce qui retient notre attention.

Il en est autrement des abords des Monuments Historiques qui sont des périmètres destinés à protéger un objet architectural de valeur (périmètre de 500m autour du monument, Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager). Mais les attitudes observées dans ces secteurs, l'attention particulière qu'ils suscitent de la part des pouvoirs publics, nous incitent à les considérer comme des paysages à part entière, paysage urbain, certes, mais paysage tout de même, digne d'intérêt. Les espaces contenus dans les secteurs sauvegardés (Laon par exemple) sont également des paysages urbains à prendre en compte comme paysage reconnu.

Il est plus difficile d'admettre que les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) soient des paysages. Ce sont généralement des milieux naturels qui présentent toutefois un intérêt pour notre étude, justement parce qu'ils présentent un caractère naturel très prononcé et original.

La dynamique paysagère

Les sensations perçues à la vue d'un paysage ne sont pas seulement le fait d'une juxtaposition d'objets et d'espaces mais aussi le résultat de nombreux facteurs qui les ont combinés dans le temps pour produire un ensemble de formes, de couleurs, d'ambiances. La notion de temps est fondamentale dans la formation des paysages, essentiellement composés de matières vivantes qui naissent, grandissent, se déploient, vieillissent et meurent.

Le paysage est animé d'une dynamique qui est fonction de la capacité de ses éléments constituants à évoluer. Le paysage a une histoire, il a un présent et il a un avenir. Comprendre un paysage, c'est analyser le processus d'évolution qui l'a

conduit jusqu'à nous dans l'état où il est offert à nos regards. C'est aussi mesurer ce qui en fait la valeur actuelle et c'est enfin projeter dans l'avenir les bases de ce que nous voulons en transmettre aux générations futures.

Il y a donc deux dimensions principales à étudier : les processus d'évolution et les facteurs qui ont conduit cette évolution. On veillera à ne pas opposer facteurs naturels et facteurs humains, l'homme ne pouvant être considéré comme un élément extérieur à la nature. Seules les échelles de temps sont différentes, la nature agissant sur le long terme, l'homme sur le court terme. Les deux sont intimement liés et agissent le plus souvent de concert, l'homme se servant le plus souvent des phénomènes naturels pour accomplir son dessein.



Les phénomènes

L'étude des phénomènes fait partie de la démarche d'analyse de la dynamique paysagère. Selon l'étymologie grecque du mot, le phénomène est ce qui apparaît aux sens, ce qui se produit, par opposition à ce qui est immuable ou figé. Il y a donc dans ce terme, la notion de temps qui intervient. Un phénomène est un processus en mouvement. Pour ce qui nous préoccupe, il est donc un élément qui contribue à l'évolution d'un paysage, qu'elle soit passée, présente ou future. On peut le considérer comme un événement qui intervient ou agit sur un processus d'évolution.

L'étude des phénomènes est très importante car elle nous permet de comprendre les changements souvent imperceptibles mais inéluctables qui se produisent sur le paysage. Elle nous renseigne sur les tendances en cours et nous guide dans le choix des orientations paysagères qu'il faudra effectuer.

Le phénomène peut être néfaste au maintien de l'équilibre paysager mais il peut aussi être bénéfique. C'est en quelque sorte, un élément du diagnostic paysager, la cause des changements qui s'opèrent, sur laquelle il faudra agir.

La sensibilité des paysages

Les paysages n'ont pas la même aptitude au changement. Les phénomènes qui s'y déroulent n'y sont pas de même nature, n'y ont pas la même acuité et sont à l'origine de bouleversements qualitativement différents. C'est pourquoi il est important de définir un degré de sensibilité pour chaque type de paysage inventorié de manière à établir des priorités d'intervention.

Dans cette notion de sensibilité paysagère, il existe une grande part de subjectivité à laquelle on ne peut se soustraire. Le doit-on ? Ce n'est pas si simple. Déterminer la sensibilité d'un paysage fait appel à un jugement de valeur basé sur des concepts de qualité, d'esthétique, de beauté, de pittoresque qui sont tous liés à la subjectivité des sens.

Est-il possible d'affirmer qu'un phénomène a une incidence négative sur le devenir d'un paysage si l'on n'a pas défini au préalable ce qui en fait la qualité ? Peut-on raisonnablement donner des orientations pour le futur d'un paysage si l'on n'a pas d'abord énoncé ses carences, ses défauts, ses dysfonctionnements, ses atouts, ses potentialités, son intérêt, sa valeur ? Toutes ces notions font pourtant appel à la subjectivité de notre jugement.

L'identité culturelle des paysages

Plus qu'une simple image contemplée, le paysage est avant tout un lieu habité et vécu. Il est fabriqué, modelé, utilisé par les gens qui y vivent. Ce sont eux qui en donnent l'âme et en insufflent l'identité par leur travail, leur mode de vie, leurs habitudes, leur parler, leur culture, leur histoire et tout ce qui constitue leur art de vivre.

Notre étude s'attache donc à prendre en compte cette dimension du paysage que nous appelons «identité culturelle». A ce propos, nous essaierons de mettre en lumière certaines idées reçues susceptibles de fausser la vision objective que l'on s'efforce d'avoir sur ces parties de territoires que l'on nomme pays ou terroirs et qui ne peuvent être dissociées de la notion de paysage.



PARCOURS DE L'AISNE

SUD DU DEPARTEMENT DE L'AISNE

INTRODUCTION

LE TERRITOIRE ET SON IMAGE



CAUE de l'Aisne



SUD

LE TERRITOIRE ET SON IMAGE

SOMMAIRE

<u>PRESENTATION DU TERRITOIRE</u>	31
<i>Les unités géographiques</i>	35
<i>Les données physiques</i>	43
<i>La végétation</i>	51
<i>Les milieux naturels</i>	55
<i>La présence humaine</i>	59
<i>L'histoire</i>	73
<u>PERCEPTION ET REPRESENTATION DU PAYSAGE</u>	79
<i>L'identité culturelle</i>	81
<i>La perception du paysage par l'automobiliste</i>	93

PARCOURS DE LAISNE

SUD DU DEPARTEMENT

LE TERRITOIRE ET SON IMAGE

PRESENTATION DU TERRITOIRE



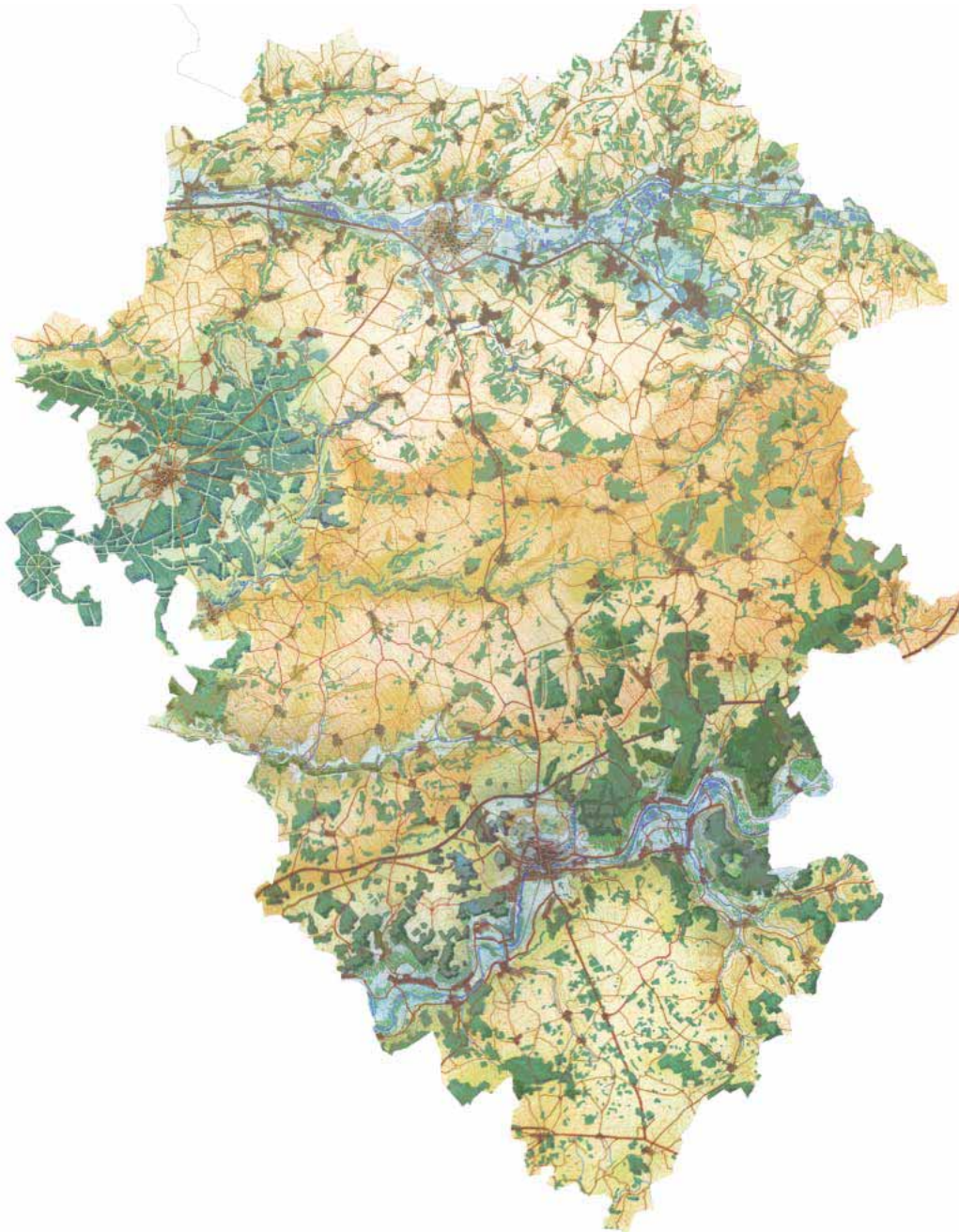
CAUE de l'Aisne

LE TERRITOIRE D'ETUDE

LE TERRITOIRE ET SON IMAGE

Le sud du département de l'Aisne, présente une grande variété de paysages, à l'image de la richesse géologique du territoire.

Les affleurements géologiques combinés aux phénomènes géomorphologiques et climatiques ont déterminé le type de relief et de végétation, mais aussi l'identité culturelle de chaque «Pays», de chaque «Terroir» composant ainsi le territoire et le paysage.



LE TERRITOIRE ET SON IMAGE

PRESENTATION DU TERRITOIRE

**LES UNITES
GEOGRAPHIQUES**



La première démarche qui a conduit à l'identification et à la description des unités paysagères du Sud de l'Aisne a été basé sur l'analyse des documents en présentant les caractéristiques physiques : cartes topographiques, géologiques, géomorphologiques, pédologiques et hydrographiques.

D'autres documents ont ensuite été étudiés permettant un découpage plus approfondi du territoire : cartes des régions géographiques de l'INSEE, des régions agricoles, des petites régions naturelles définies par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, des petites régions naturelles élaborées par l'Office National des Forêts, ect.

Enfin, après lecture de quelques ouvrages anciens et récents, dont celui d'André Fiette, "L'Aisne, des terroirs aux territoires", plusieurs unités géographiques ont été retenues selon le critère de bonne cohérence paysagère.

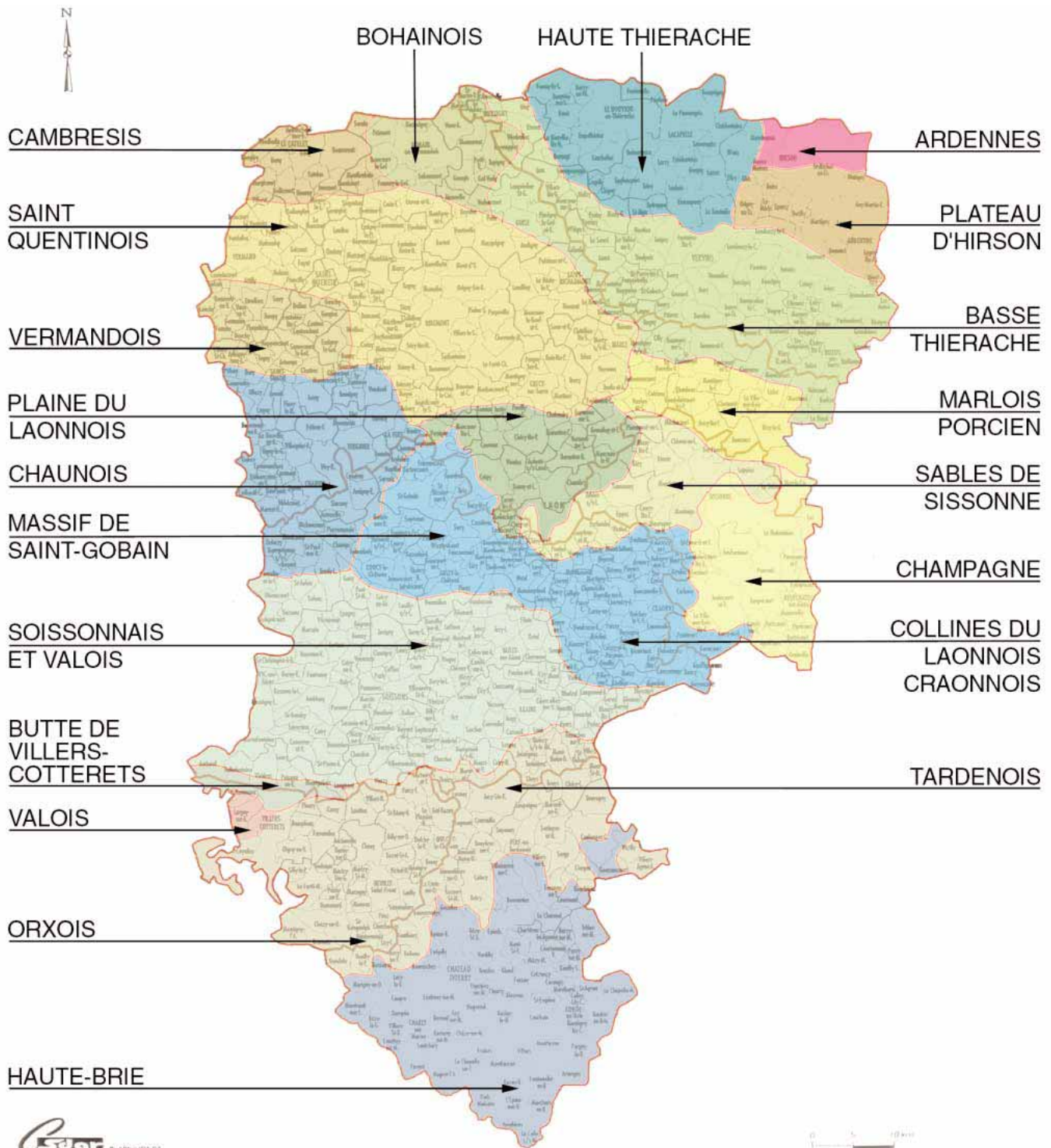
Dans tous les cas, cette première étape n'a pas constitué un découpage définitif du territoire d'étude mais un canevas sur lequel la réflexion s'est ancrée. D'autres documents ont été consultés (en matière d'occupation du sol, de situation socio-économique, d'architecture, ...) et l'avis de personnes ressources ayant une bonne connaissance du terrain a été intégré (écologue, historien, responsables socio-économiques et habitants ...

Enfin, une confrontation avec le terrain et l'observation statistique ont permis de valider les choix opérés.

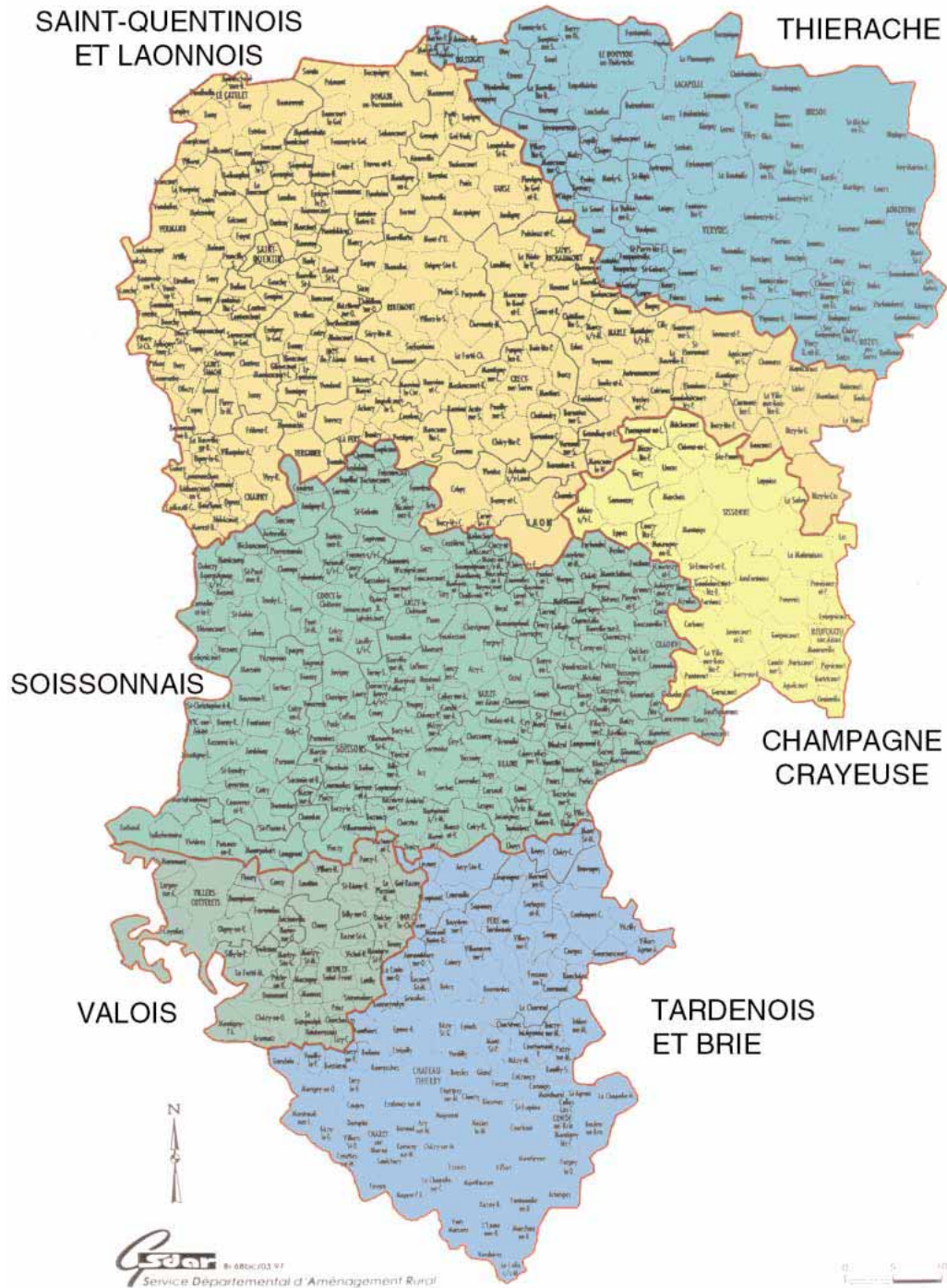
L'analyse des divers documents, en particulier des études géographiques, donne des images variées des territoires de l'Aisne. Elles se basent essentiellement sur les données géologiques, pédologiques ou agricoles. La réalité en terme de paysage est tout autre, comme le révèle l'image perçue sur le terrain. C'est justement le but de cet inventaire paysager - et non géographique- de dégager les grandes unités homogènes à partir de la perception que peut en avoir un observateur ou un habitant.

LES GRANDES UNITES GEOGRAPHIQUES

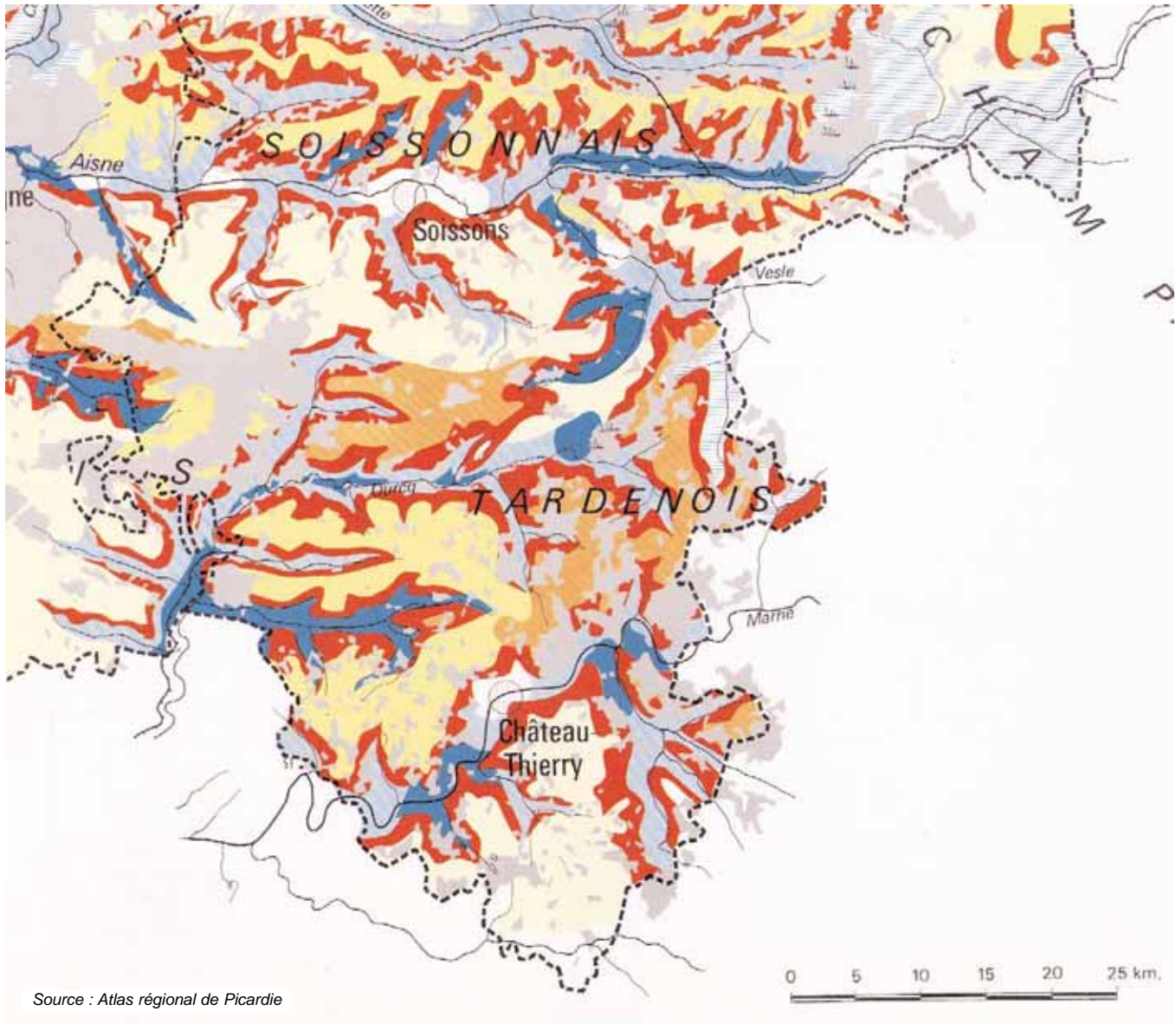
Les petites régions naturelles (Chambre d'Agriculture - 1997)



LES GRANDES UNITES GEOGRAPHIQUES Les régions agricoles (Chambre d'Agriculture - 1997)







CARTE DES PAYSAGES PICARDS



Source : Atlas régional de Picardie





Paysages de vallée

-  très grande diversité
-  diversité importante
-  diversité réduite
-  Urbanisation

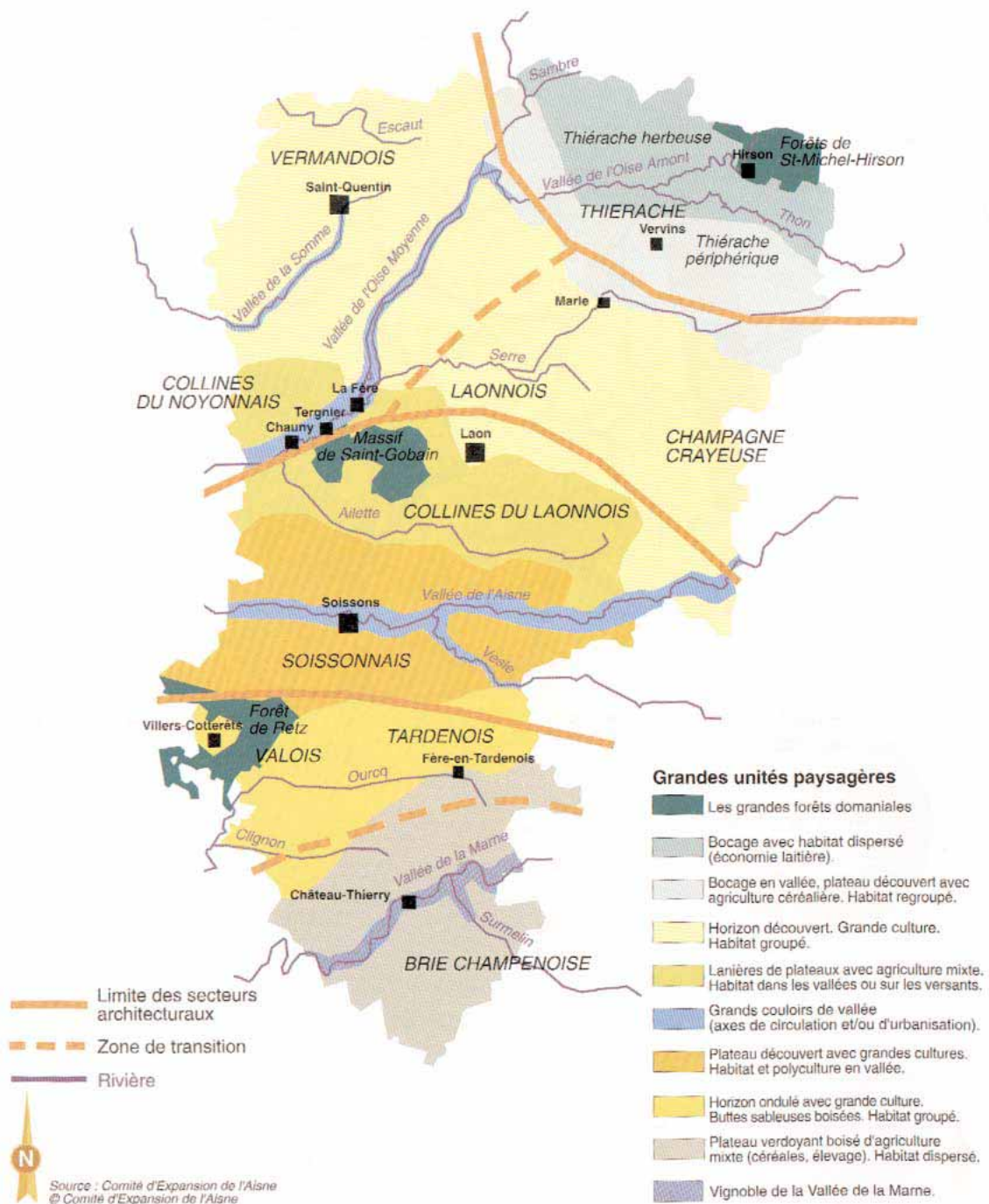
Paysages de versants et plateaux

-  Versants
-  Plateaux : très grande diversité
-  Plateaux : diversité importante
-  Plateaux : diversité réduite

Espaces boisés

-  Bois et forêts
-  Bocage dense
-  Bocage diffus
-  Village bosquet

CARTE DES PAYSAGES DE L' AISNE (Comité d'expansion)



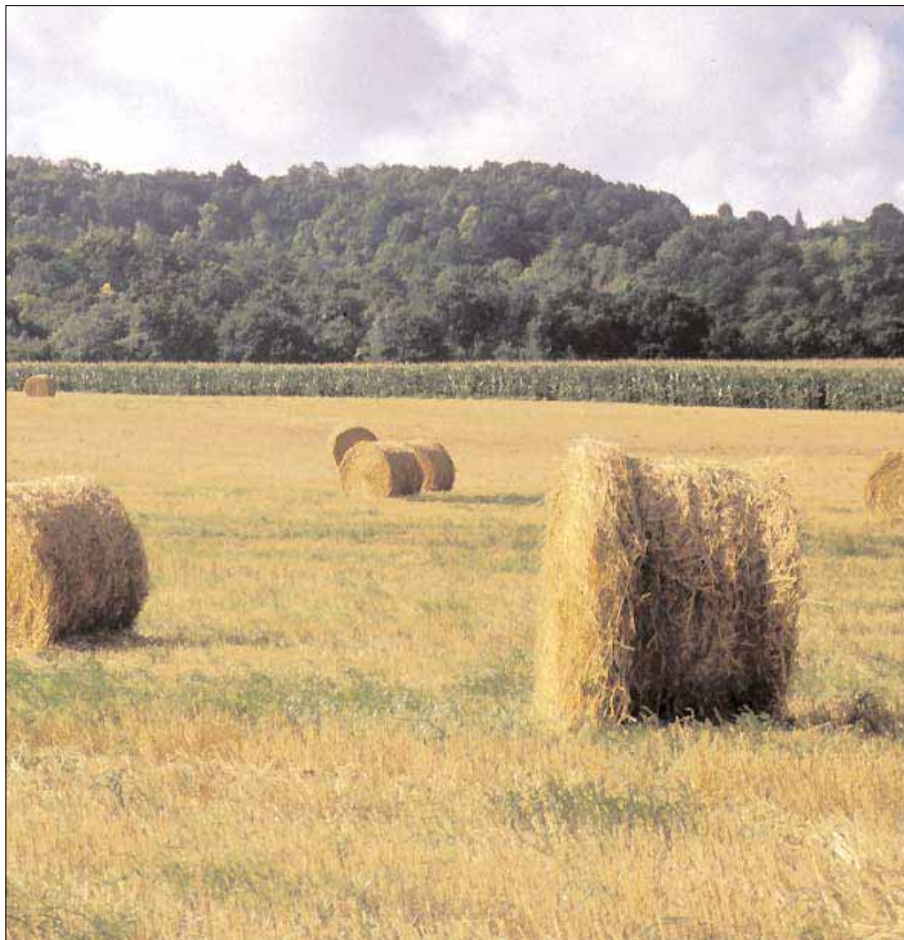


SUD

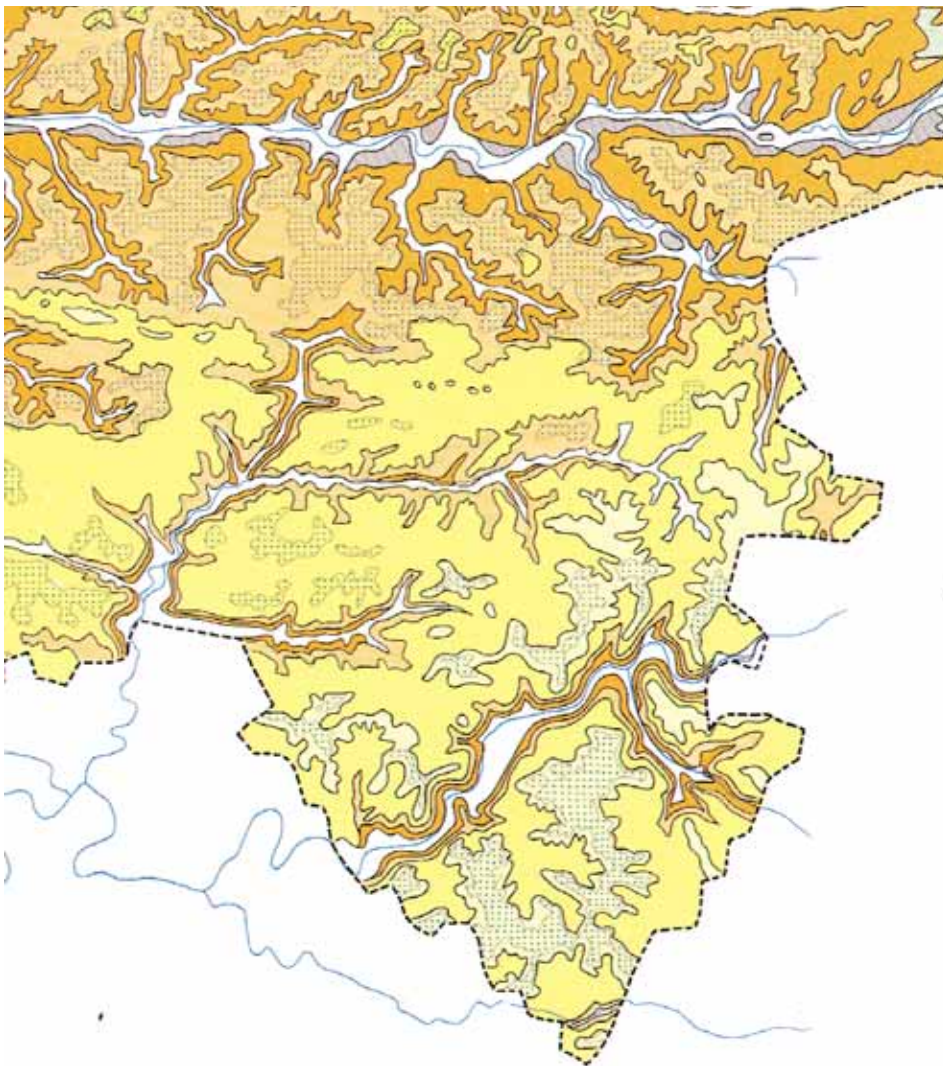
LE TERRITOIRE ET SON IMAGE

PRESENTATION DU TERRITOIRE

LES DONNEES PHYSIQUES

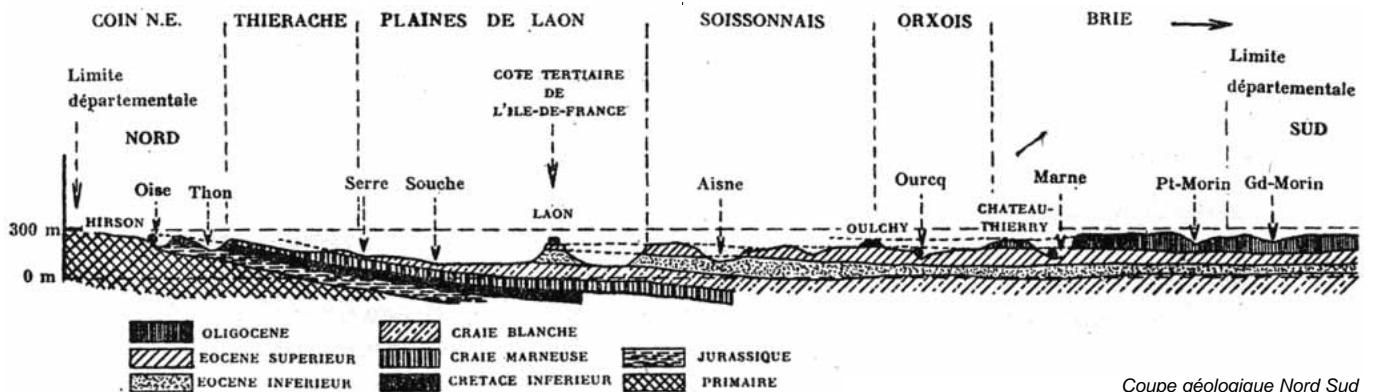
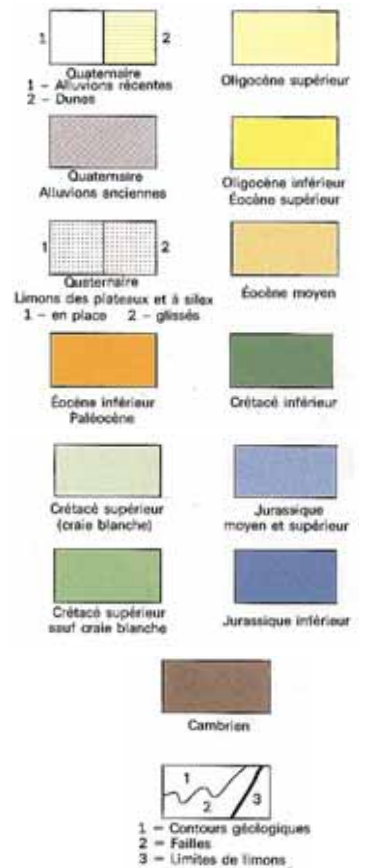


LA GEOLOGIE



Source : Atlas régional de Picardie

Carte géologique du territoire d'étude - Atlas de Picardie

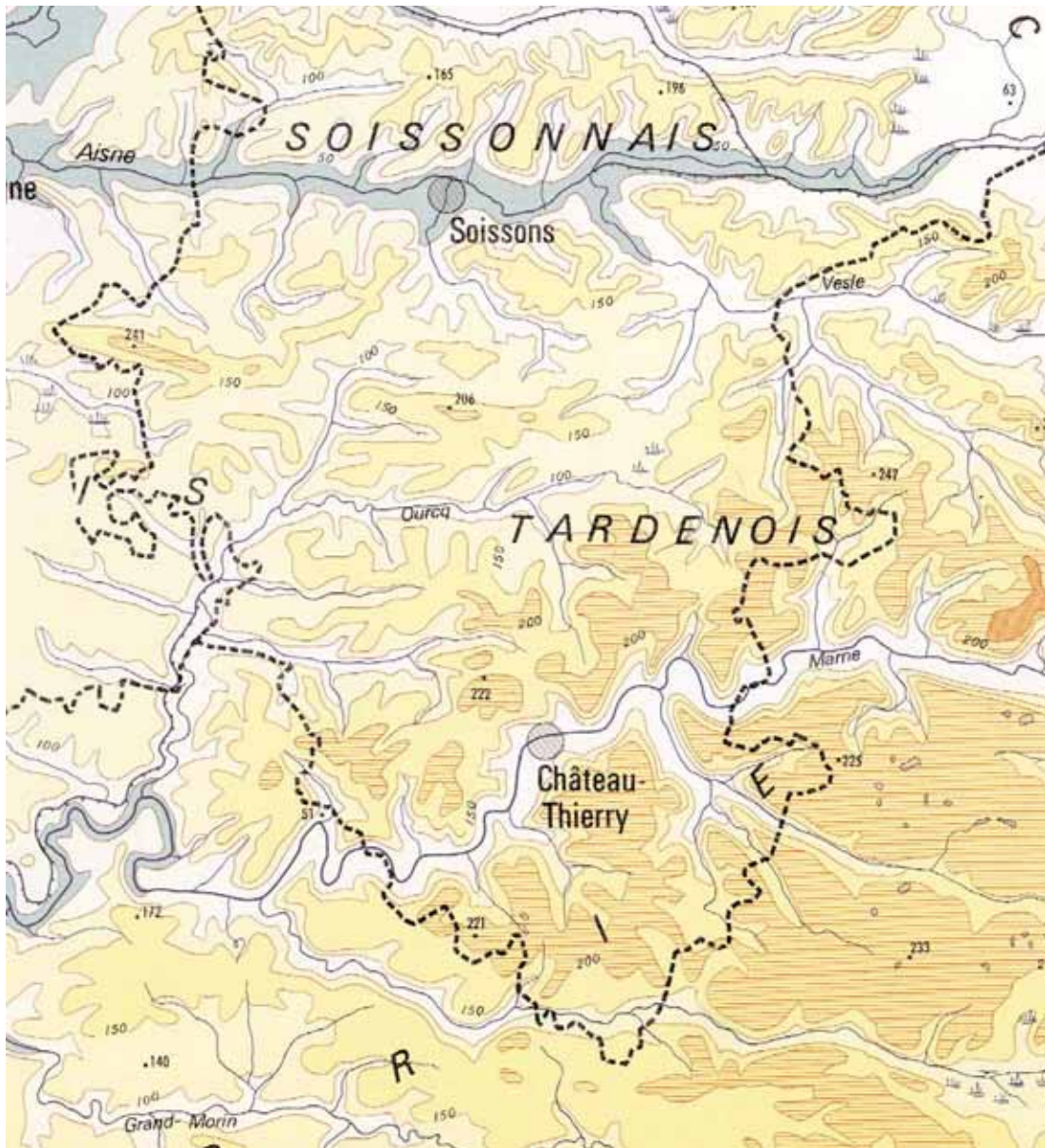


Coupe géologique Nord Sud

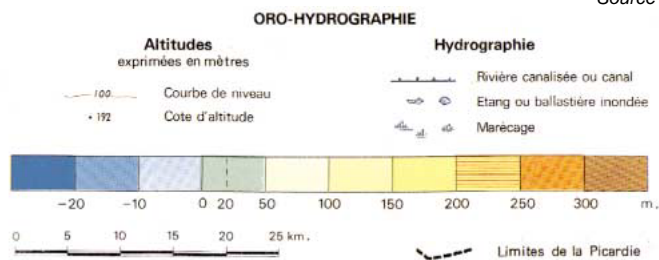
CARTE DU RESEAU HYDROGRAPHIQUE



LE RELIEF ET L'HYDROGRAPHIE



Source : Atlas régional de Picardie





La vallée de l'Aisne



La vallée de la Marne

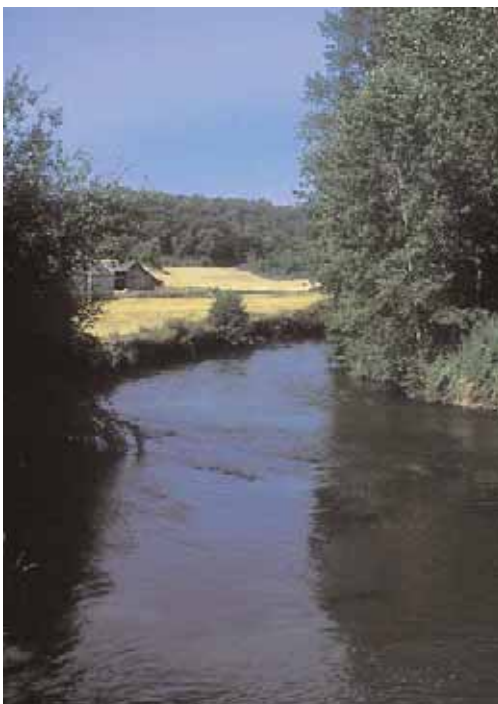
Les grandes vallées

L'Aisne

Vaste vallée, au large fond alluvial, elle est marquée par de nombreuses petites vallées perpendiculaires à l'axe principal

La Marne

Vallée large, aux méandres ondulants, elle s'ouvre sur l'activité viticole qui habille les coteaux



La vallée de l'Aisne

L'Ourcq

Petite vallée du Tardenois, enfermée dans son écrin végétal. Son approche est intime et son cours d'eau très resserré.

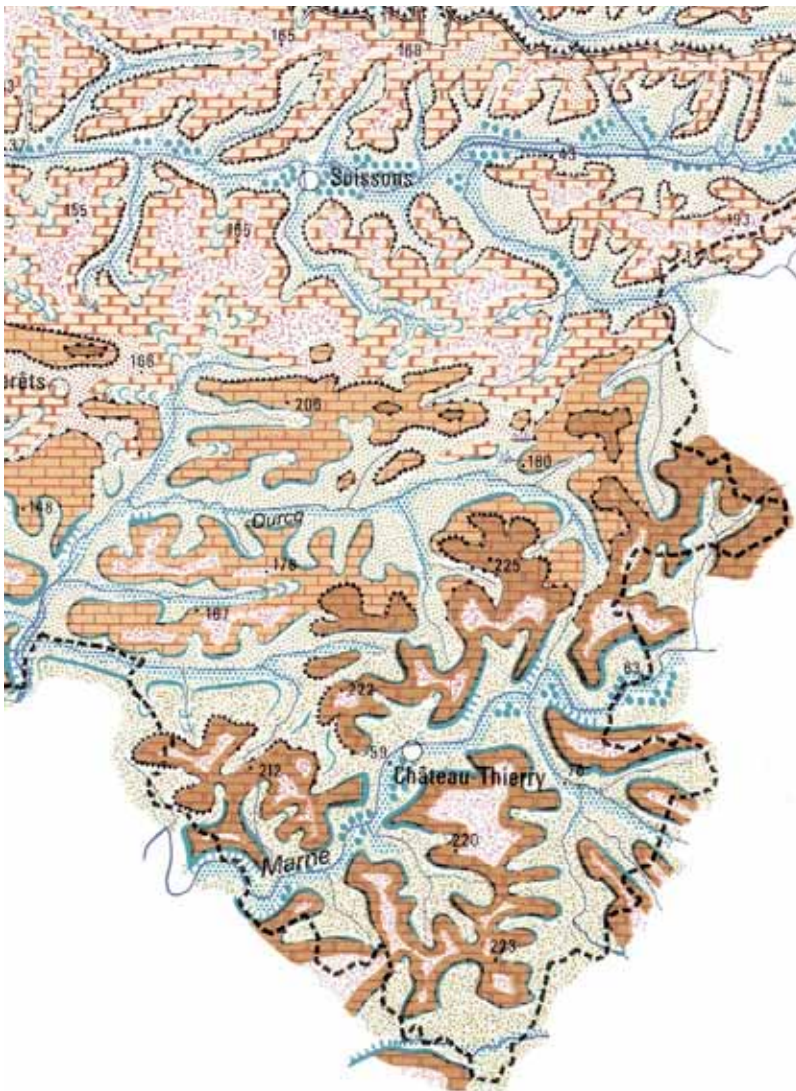
La Vesles

Petite vallée du Soissonnais, elle rejoint ensuite la vallée de l'Aisne. Les abords dégagés laissent percevoir un cours d'eau tranquille qui sillonne les parcelles cultivées.



La vallée de l'Ourcq

LA PEDOLOGIE - GEOMORPHOLOGIE



Source : Atlas régional de Picardie

FORMATIONS ET FORMES LITTORALES Les formations et les formes d'accumulation

- Mollière (schorre)
- Rencloûture (polder)
- Dunes littorales vives
- Dunes littorales fixées
- Cordon littoral de galets
- Ancien cordon littoral de galets
- Estran sableux

Les formes d'érosion

- Falaise vive (> 50 m)
- Falaise morte (< 50 m)
- Estran rocheux

Les terrains : lithologie et stratigraphie

- Calcaire ou meulière (Aquitainien Stampien)
- Calcaire de St-Ouen (Bartonien)
- Calcaire grossier (Lutétien)
- Sables d'âges variés (de l'Albien au Stampien)
- Craie blanche (Sénonien)
- Craie marneuse (Turonien)
- Craie glauconieuse et craie grise siliceuse ou gaize (Cénomanien)
- Formations lithologiques variées du Pays de Bray : argiles, calcaire lithographique, marnes, grès, sables (Portlandien, Kimméridgien)
- Calcaire oolithique (Bathonien-Bajocien)
- Schistes et quartzites de l'Ardenne (Revinien, Devillien)

0 5 10 15 20 25 km.

HYDROGRAPHIE. FORMATIONS ET FORMES FLUVIATILES L'hydrographie

- Chenal d'écoulement
- Rivière canalisée ou canal
- Marécage
- Etang ou ballastière inondée

Les formations alluviales

- Alluvions limono-argileuses des plaines alluviales
- Alluvions sablo-caillouteuses des terrasses

Les formes de dissection

- Convexité de haut de versant
- Versant abrupt de vallée dissymétrique
- Vallon

FORMATIONS ET FORMES MORPHOCLIMATIQUES

- Formations résiduelles à silex
- Loess et limons
- Formations colluviales limono-argileuses ou argileuses
- Formations colluviales sablo-limoneuses ou sableuses
- Rupture de pente (convexe)



SUD

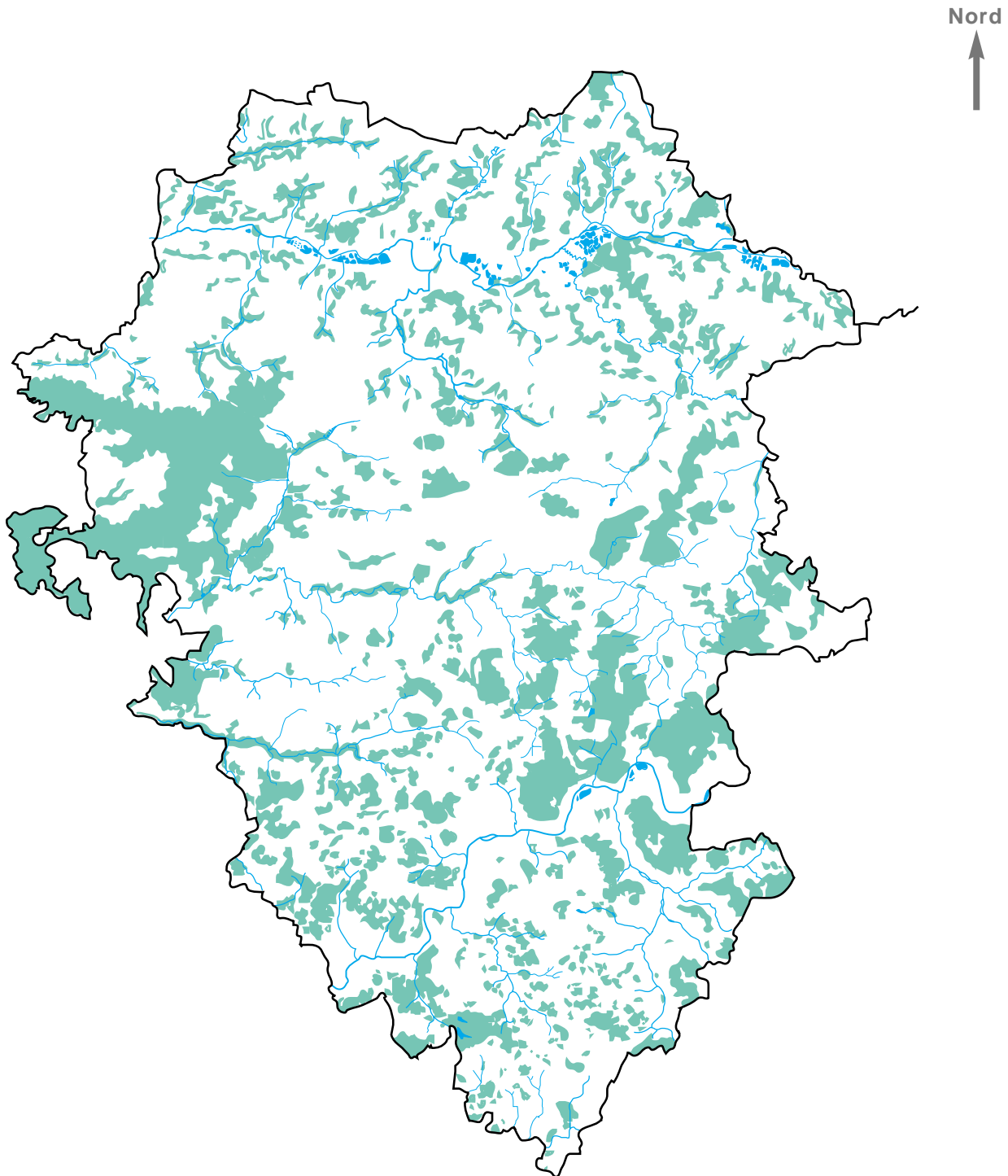
LE TERRITOIRE ET SON IMAGE

PRESENTATION DU TERRITOIRE

LA VEGETATION



CARTE DE LA COUVERTURE FORESTIERE





Végétation dans le marais de Branges

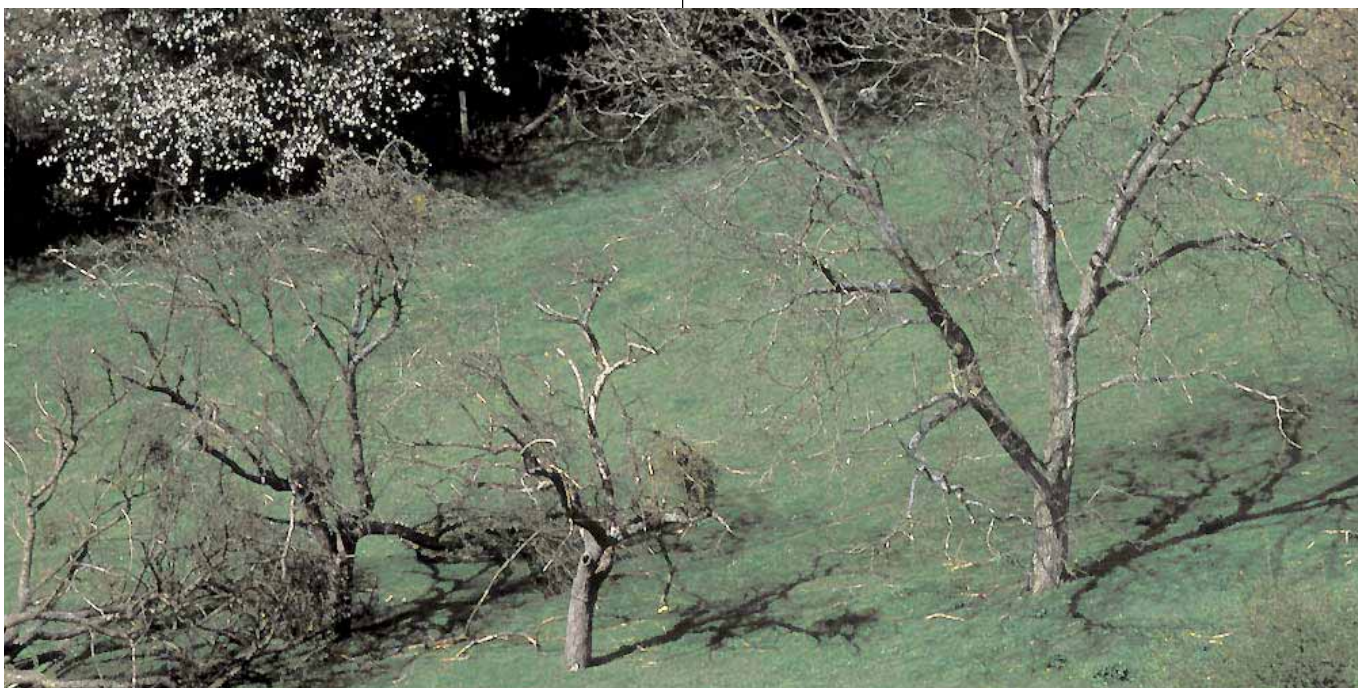


Végétation sous forme de bosquets, haies, ... dans la vallée de l'Aisne



Alignements de bord de route

Zone de vergers et de pâtures dans une vallée du Soissonnais



LES PRINCIPALES ESSENCES D'ARBRES DE L'AIISNE



Peupliers le long de la route nationale dans la vallée de l'Aisne



Le chêne

Le hêtre



Le frêne



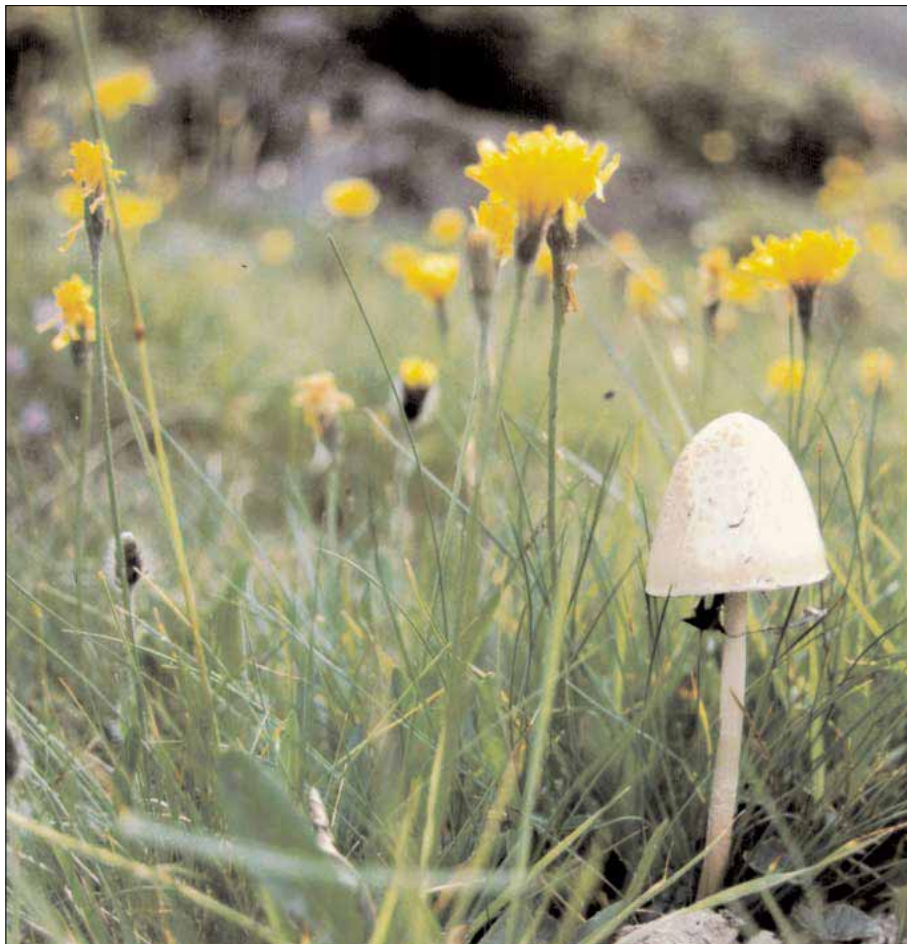
Le chêne



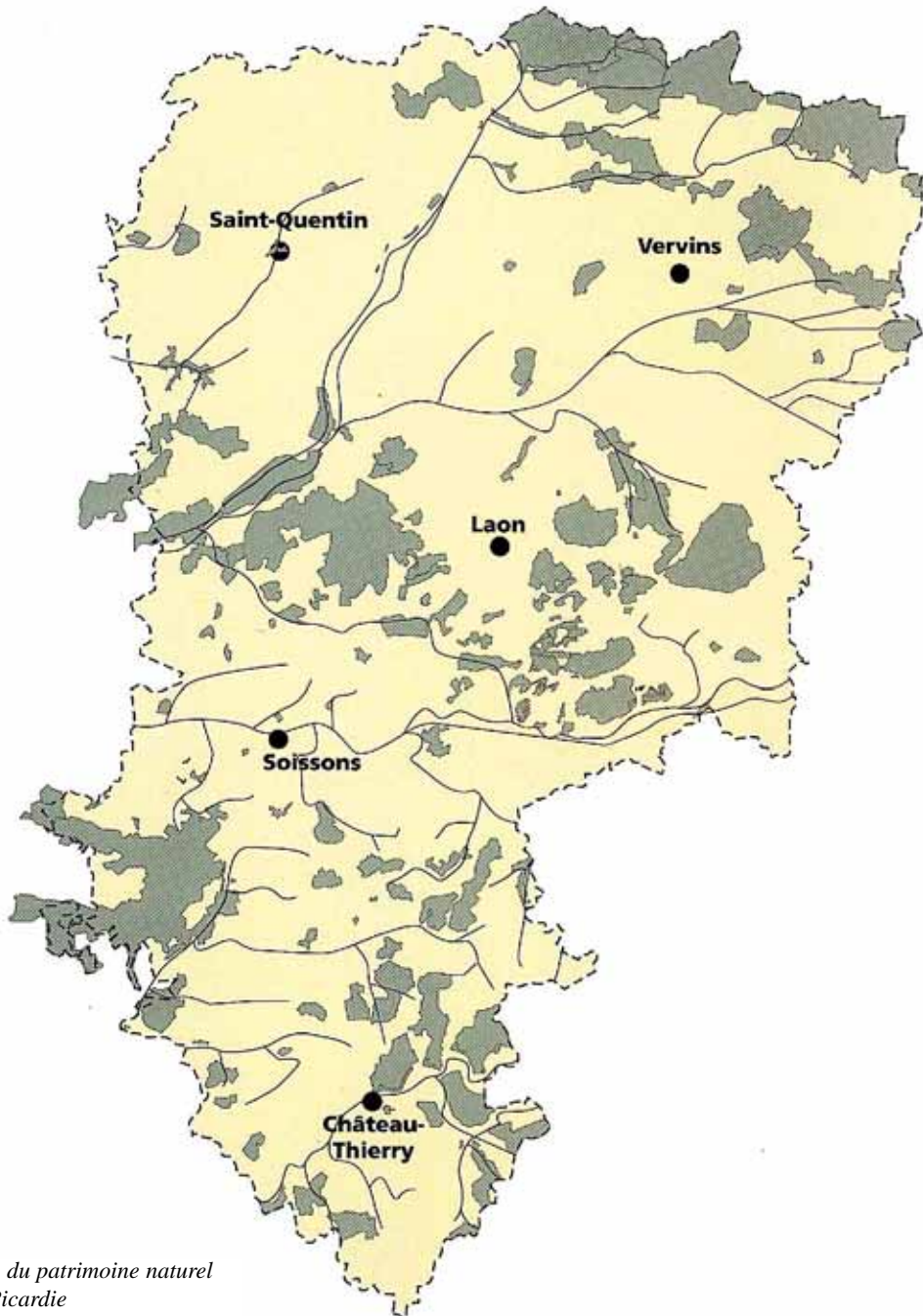
LE TERRITOIRE ET SON IMAGE

PRESENTATION DU TERRITOIRE

LES MILIEUX NATURELS



CARTOGRAPHIE DES ZNIEFF DE L' AISNE *Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique*



*extraite de l'inventaire du patrimoine naturel
de Picardie*

Les paysages du Sud du Département de l'Aisne présentent une grande variété, mais, au sein des grands ensembles que la présente étude essaye de dégager, il y a des paysages, de plus ou moins grande étendue, qui ont une originalité, soit parce qu'il s'agit de paysages rares au sein même de ces grands ensembles, soit parce qu'au contraire, ils donnent le caractère même de ces ensembles.

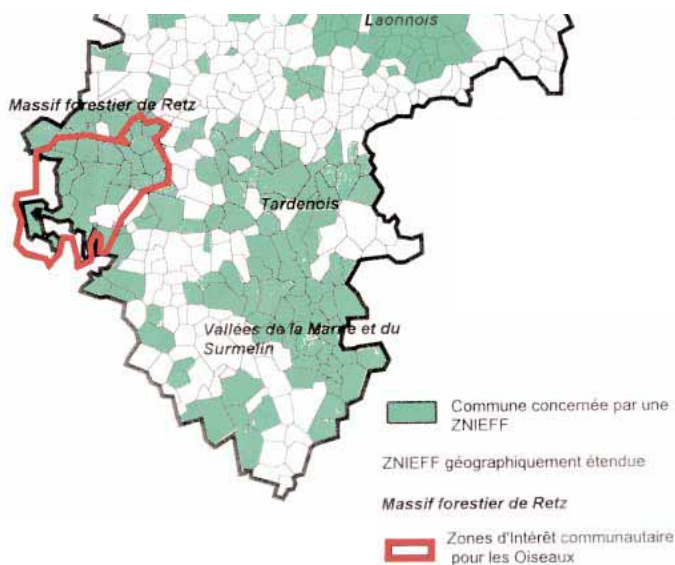
En raison du caractère rural de ce département, les milieux naturels font partie de ces paysages. Parmi eux, certains ont une valeur patrimoniale particulière, soit parce qu'ils recèlent des espèces (faune ou flore) rares dans nos milieux naturels, soit parce que justement ils sont en eux-mêmes des paysages qui sont rares (ou le sont devenus) pour nos régions.

Pour aborder l'étude de ces paysages particuliers et leur inventaire, il faut trouver un fil directeur ; il ne s'agit pas pour nous de nous substituer au travail des scientifiques, mais de valoriser leur travail dans le cadre de notre étude ; nous proposons trois approches, dont les principes se recoupent :

- l'inventaire écologique de l'Aisne, réalisé par M. Bournérias en 1975,
- l'inventaire ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique),
- la liste des sites devant faire partie du réseau Natura 2000.

A chacun de ces documents correspond une philosophie.

Carte des ZNIEFF (en vert) et sites Natura 2000 (entourés de rouge) - 1995



L'inventaire de M. Bournérias est un premier inventaire de la richesse naturelle, surtout floristique, du département. Il a ceci d'intéressant qu'il présente les espèces par site, chose qui n'est pas forcément automatique dans le monde naturaliste, et surtout qu'il attribue une note paysagère à chacun de ces sites.

L'inventaire ZNIEFF est plus centré sur des questions patrimoniales ; lui aussi identifie des sites, mais il s'attache surtout à inventorier des espèces, ouvre des perspectives quant à la gestion des sites, mais d'une manière assez générale.

La liste des sites Natura 2000 se situe dans une autre perspective ; ce n'est plus l'espèce rare qui est retenue, mais l'habitat, à savoir un type de paysage à composante généralement végétale (association), mais aussi parfois en relation avec d'autres caractères du milieu (exemple les cordons dunaires) ; c'est une notion proche de la notion de paysage.

Chaque document se situe aussi à un moment différent de l'histoire et, d'une certaine manière, permet de saisir la dynamique de ces milieux. L'inventaire de M. Bournérias est déjà ancien (1975) et certains sites ont aujourd'hui une valeur patrimoniale différente de celle qu'ils avaient à cette époque. Ainsi, les marais de la Souche qui n'étaient pas reconnus comme le site le plus important du département, bénéficient d'une promotion environnementale liée à son importance scientifique et à la présence d'acteurs locaux actifs. L'inventaire ZNIEFF est un document plus récent (années 80), et il s'agit d'une entreprise systématique, qui est encore d'actualité (phase de modernisation). La procédure Natura 2000 se situe, comme son nom l'indique, dans une perspective d'avenir.

Ces petites orchidées ne suffisent pas à faire un paysage, mais elles témoignent de la richesse patrimoniale d'un site



Où en est-on de l'approche de ces paysages particuliers ?

L'approche suivie est un peu la même que celle de l'ensemble de l'étude, passant par une phase d'inventaire, essayant de définir des ensembles paysagers, étudiant leur dynamique et ouvrant sur des perspectives de gestion.

En ce qui concerne les milieux naturels, il est important de savoir que tous, mais particulièrement les plus remarquables, nécessitent, pour leur pérennité, qu'une gestion patrimoniale y soit effectuée ; afin que celle-ci soit la plus pertinente possible, il importe que soit connue précisément la dynamique qui leur a donné naissance.

Le géographe parcourt ce département, et il y trouve quelques fils conducteurs qui s'imposent d'emblée. Si l'on recherche quelques ensembles, à partir de la carte des ZNIEFF par exemple, on pourrait, dans une perspective simplificatrice, réduire les richesses patrimoniales du département à quelques secteurs et paysages représentatifs.

Sous-bois dans le massif de Retz



Perspective sur la vallée de l'Allan



La vallée de l'Aisne

Boisement de la forêt de Retz



LE TERRITOIRE ET SON IMAGE

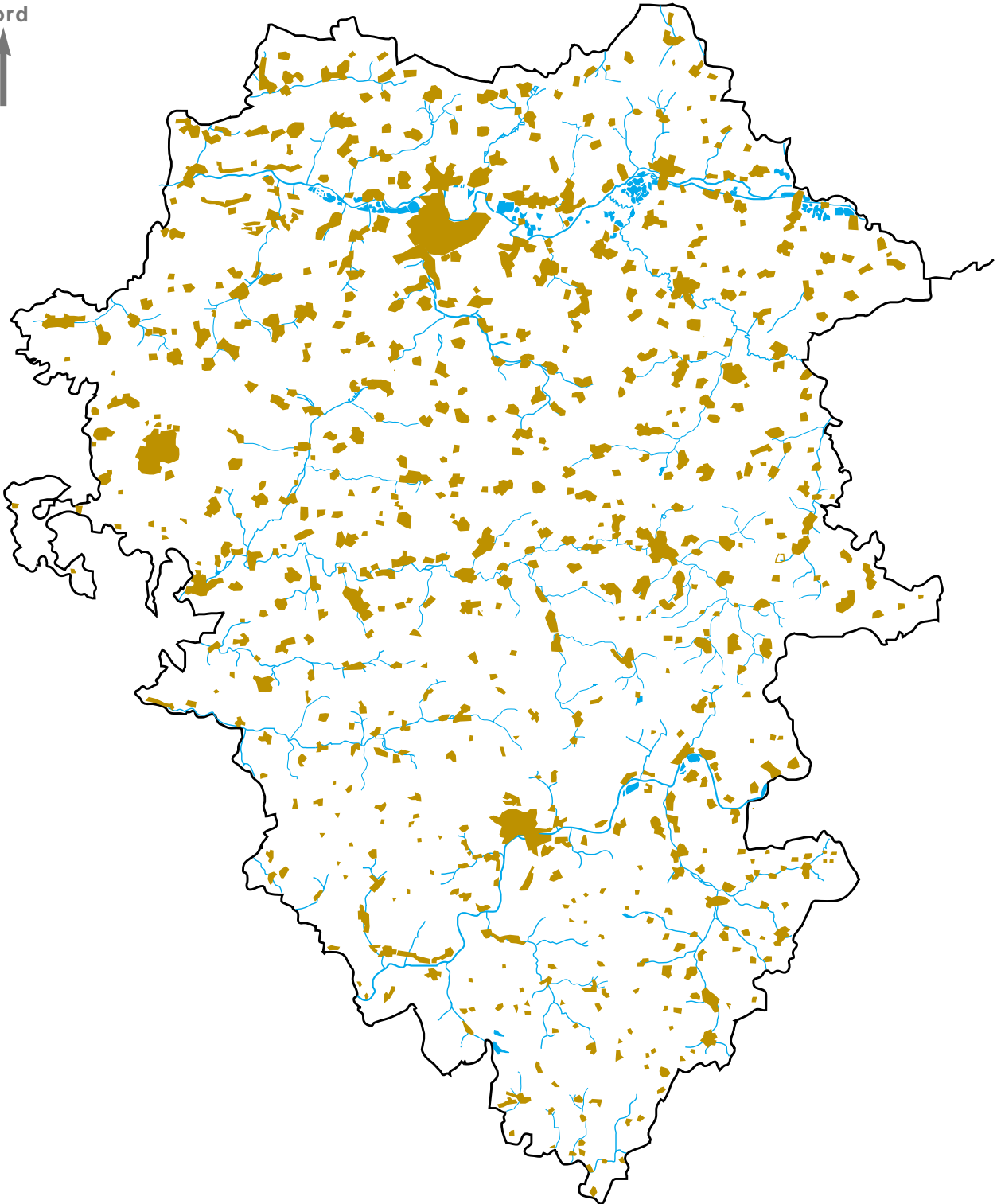
PRESENTATION DU TERRITOIRE

LA PRESENCE HUMAINE



LA REPARTITION DES GROUPEMENTS URBAINS

Nord
↑



LA TRAME EDIFIEE

La perception du territoire dépend fortement du type d'implantation urbaine et de la typologie architecturale traditionnelle. Le lien entre milieu naturel et architecture est ici évident : la nature du sous-sol conditionne les matériaux de construction, le mode d'implantation de l'habitat...

La répartition, les morphologies et les espaces urbains, les matériaux utilisés et le rapport au paysage des groupements humains sont très différents d'une entité paysagère à l'autre. Il faut aussi prendre en compte les destructions de la Grande Guerre et la reconstruction qui a suivi, qui ont considérablement modifié les paysages urbains ; la diversité originelle s'est quelque peu estompée dans certaines parties du territoire.



Condé-en-Brie, dans un creux du relief



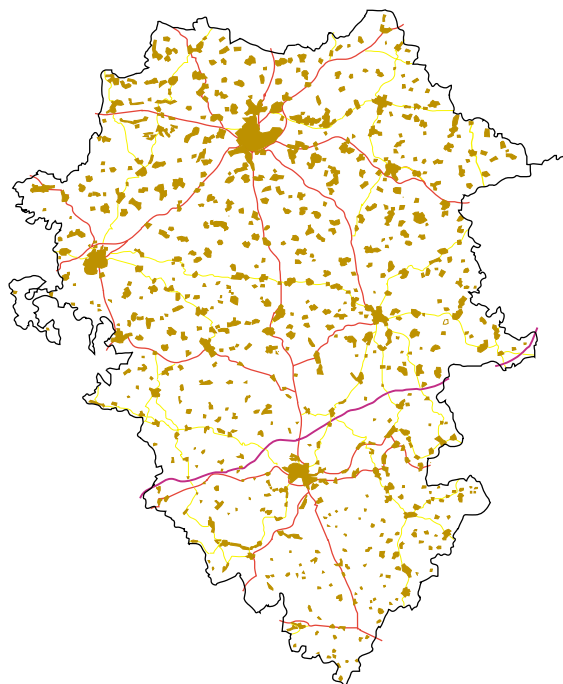
Braine, une masse bâtie blottie dans un écrin de verdure



Taillefontaine, situé en rupture de pente, à proximité du massif de Retz



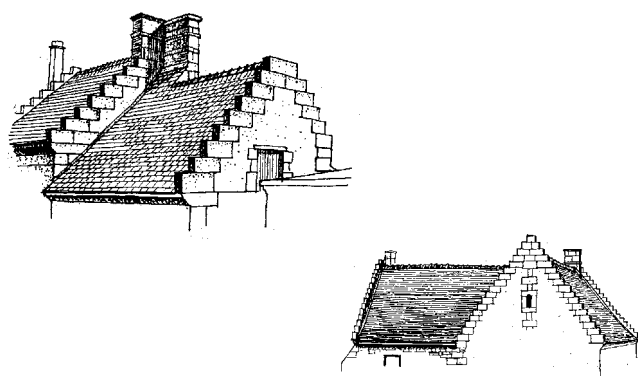
Marizy-Sainte-Geneviève, au sein d'un océan de culture, dans le Tardenois



La trame édifiée et les grands réseaux routiers

LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE

Le Soissonnais

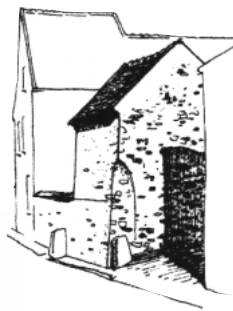
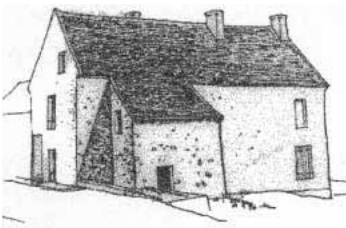


Le massif de Retz



LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE

La Brie



Le Tardenois



La Vallée de la Marne



LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE

La vallée de l'Aisne



Architectures de Braine

Braine

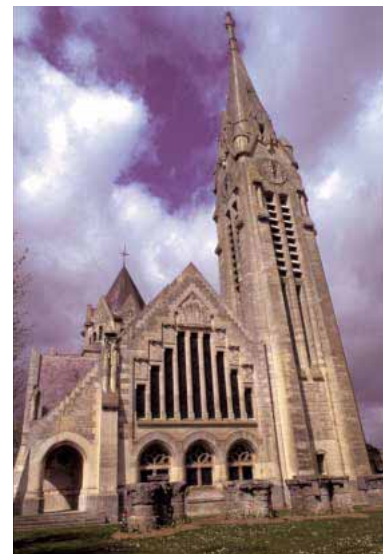
L'architecture de la Reconstruction



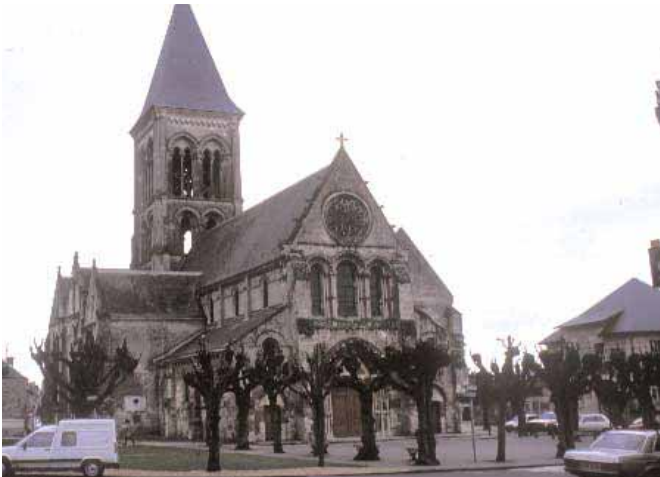
Maisons de la reconstruction

Eglises de la reconstruction

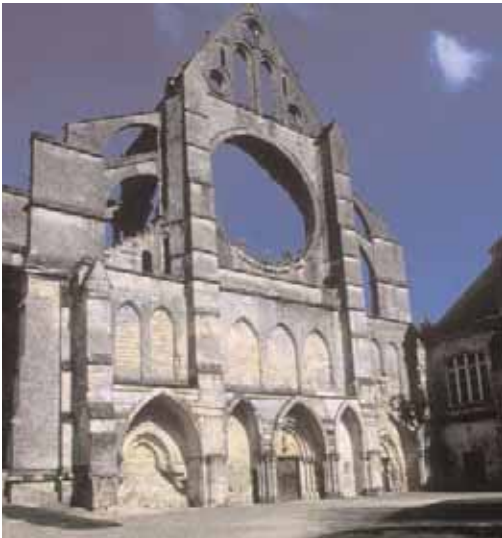
Eglise de Limé (Soissonnais)
Eglise de Mont-Notre-Dame (Soissonnais)



L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE ET CIVILE en quelques exemples



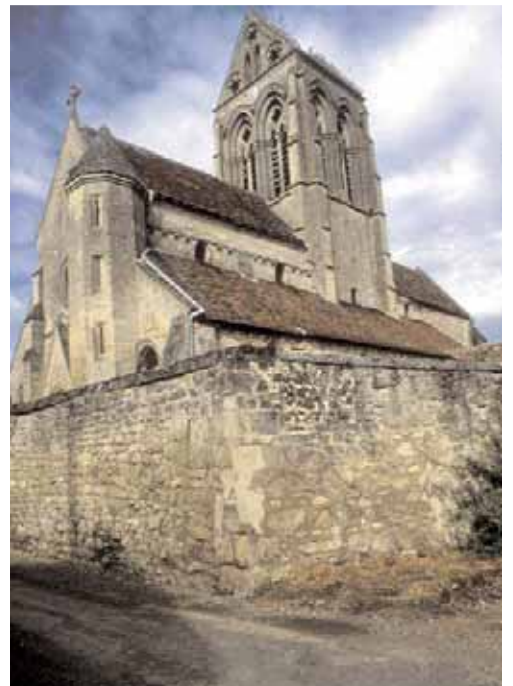
L'abbaye de Vauclair (Laonnois)



Abbaye de Longpont, vue éloignée et vue de la façade (massif de Retz)



L'église de Fontenoy (vallée de l'Aisne)



Eglise de Couvrelles (vallée de l'Aisne)

L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE en quelques exemples



Monument aux morts



Habitat individuel



Bâtiment agricole dans la vallée de la Vesles



Petits édifices



Petit patrimoine



Habitat collectif



Bâtiments publics

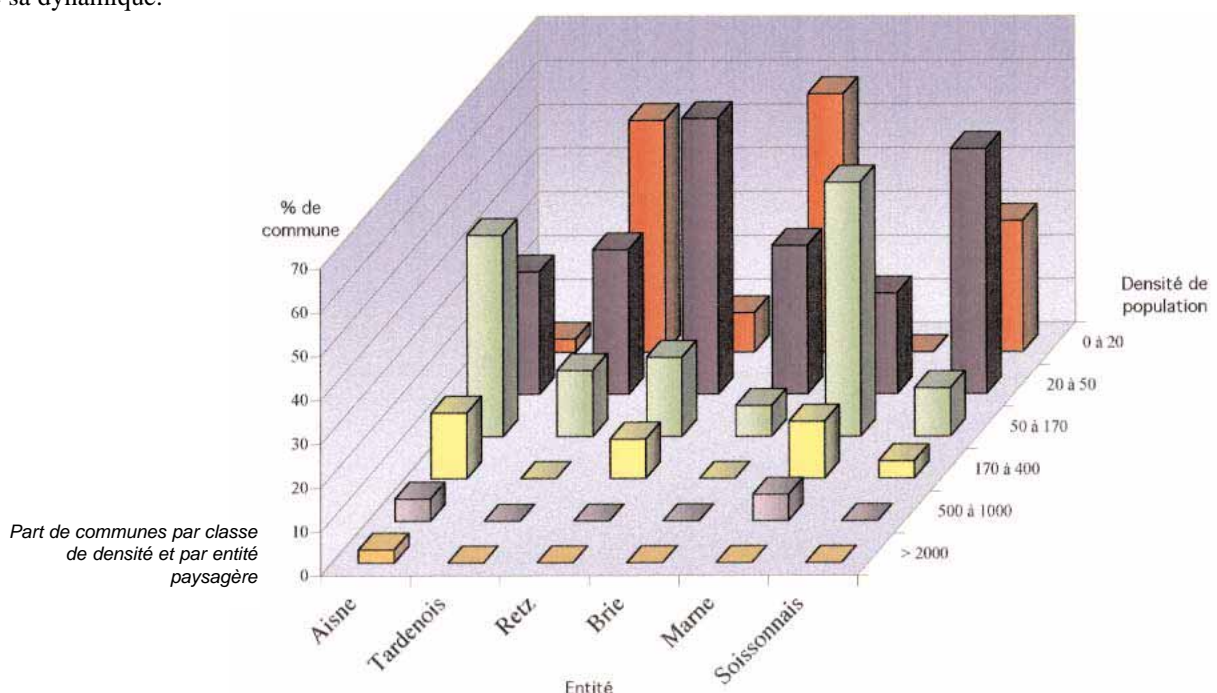
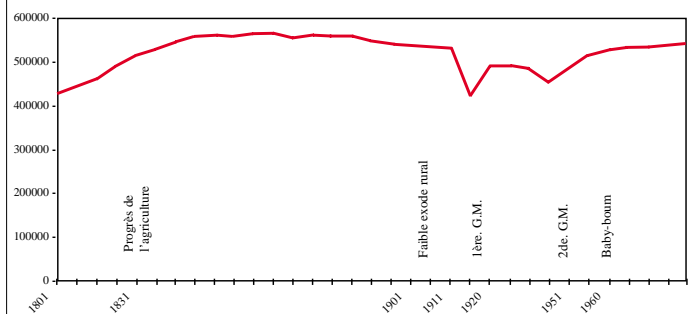
LES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION

Les milieux naturels qui constituent l’Aisne septentrionale et médiane apparaissent à bien des égards favorables à l’implantation humaine. En effet, le climat tempéré, le relief aux formes adoucies, la suffisante présence de l’eau tant souterraine que superficielle ainsi que la richesse des sols limoneux, constituent indéniablement autant d’atouts pour l’installation durable des hommes. Ce sont ces derniers qui ont progressivement façonné les paysages de l’Aisne que nous connaissons aujourd’hui.

L’Aisne compte 539 597 habitants en 1996 (estimation de l’INSEE), soit environ 1 % de la population française. L’exode rural du début du siècle, dont les répercussions sur la population totale du département restent relativement mineures, et les deux conflits majeurs n’ont été que partiellement compensés par le «baby-boum». Cependant, la population actuelle demeure inférieure à celle comptabilisée pendant la seconde moitié du siècle précédent.

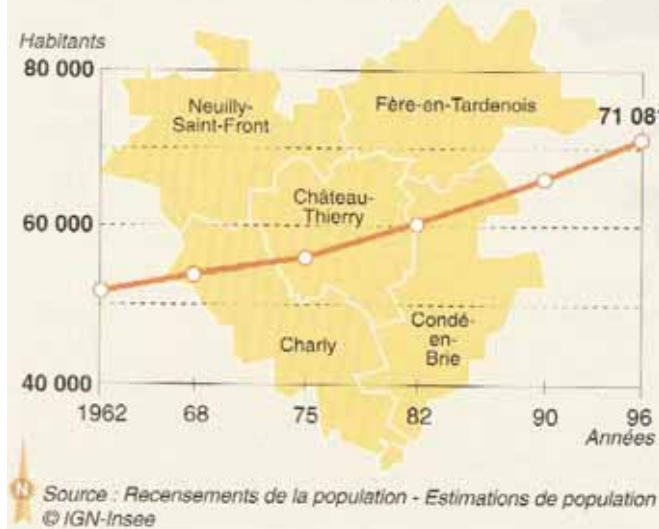
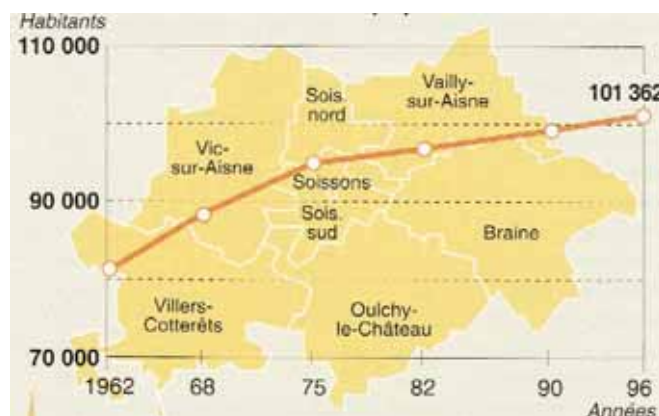
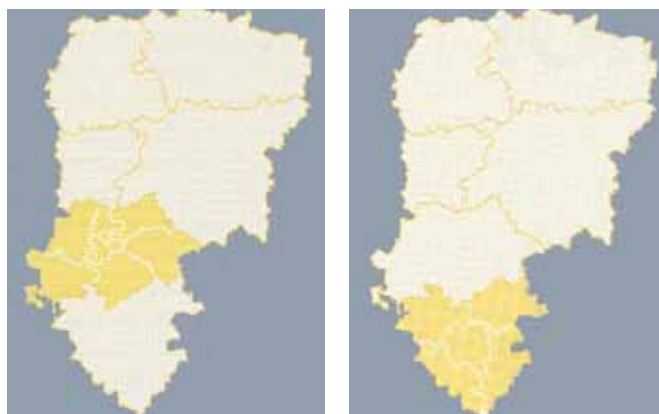
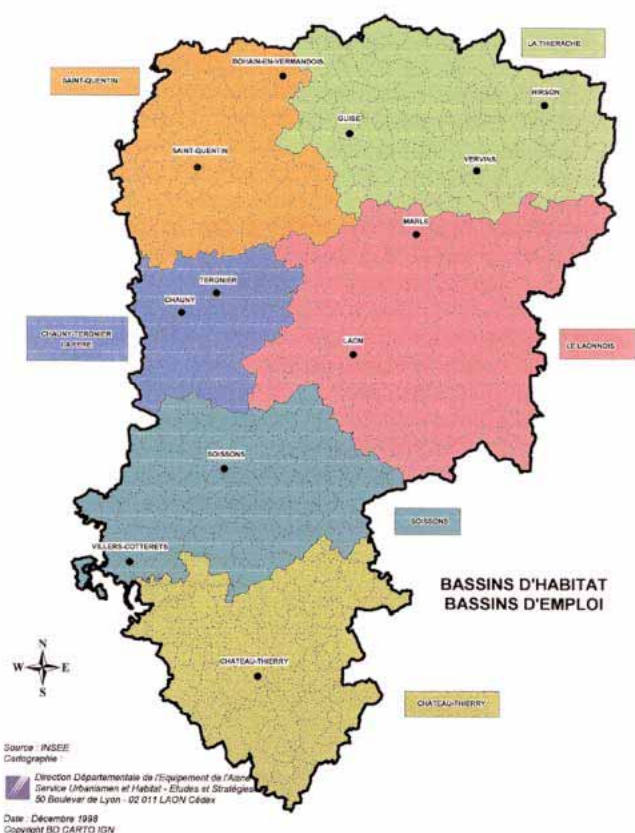
Depuis deux décennies, après avoir marqué une hausse significative, le nombre d’habitants diminue faiblement. La densité moyenne du département est d’environ 72 habitants par km², valeur assez faible, en deçà de la moyenne française. Ces chiffres cachent néanmoins les nombreuses disparités de la répartition spatiale de la population ainsi que de sa structure et de sa dynamique.

Evolution de la population du département de l’Aisne depuis le début du XIXème siècle



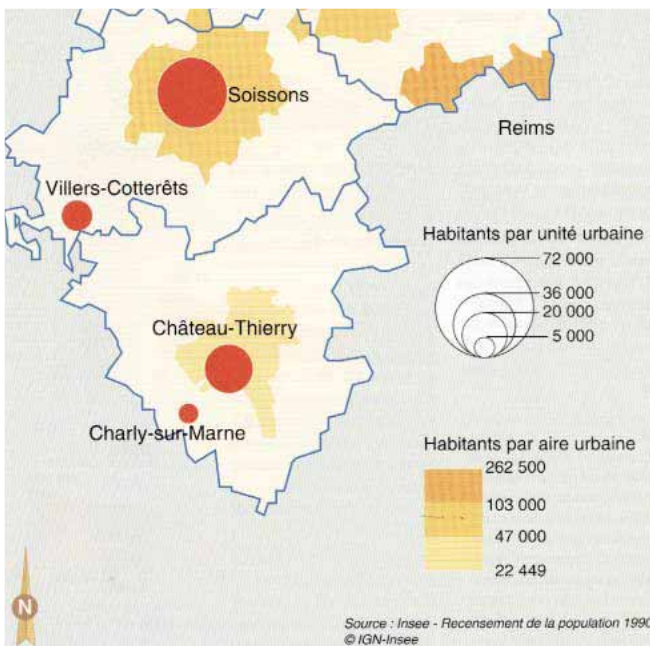
Bassins d'emploi, bassins d'habitat

Evolution de la population

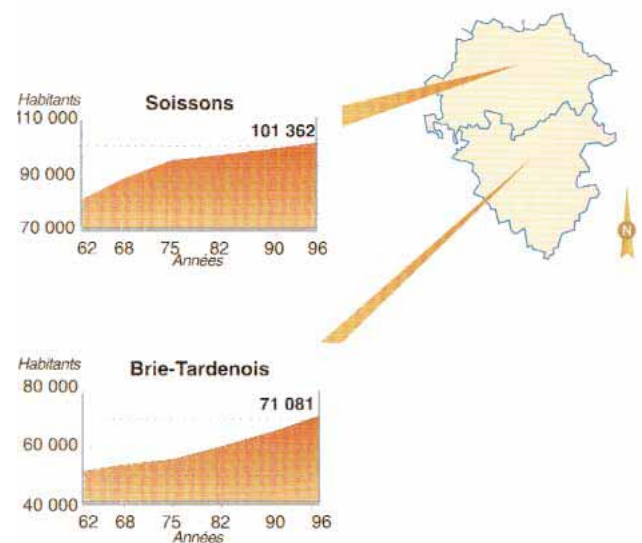


La zone d'emploi de Soissons est la seconde du département de l'Aisne. C'est une population jeune et qui s'est accrue de 2% depuis 1990. Cependant, les variations locales de population restent importantes au profit des campagnes voisines. Le bassin d'emploi du Brie-Tardenois forme la pointe méridionale du département. La vallée de la Marne en est l'axe structurant. On constate un dynamisme géographique alimenté par le voisinage de l'Île de France. La croissance de la population est forte (8%) depuis 1990. Le parc de résidences secondaires y est de ce fait plus important, même si les cantons qui entourent Château-Thierry restent essentiellement ruraux.

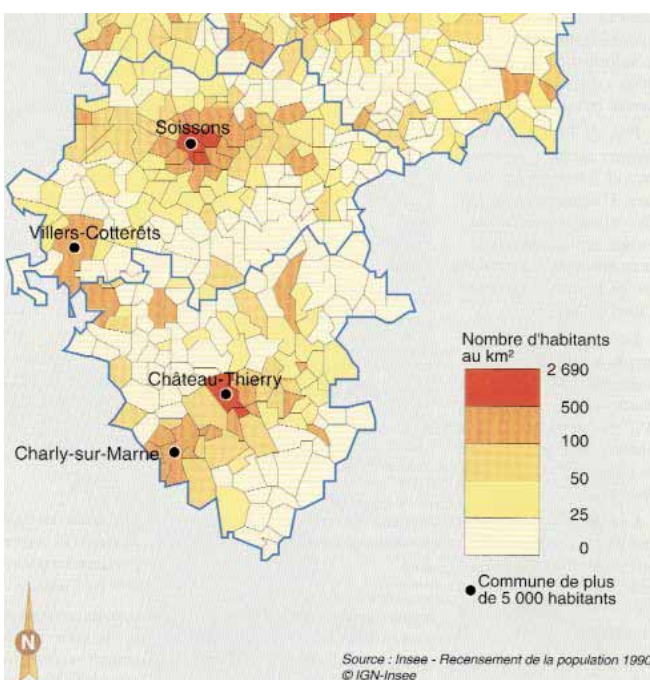
Population par aire et unité urbaine en 1990



Evolution de la population entre 1962 et 1990



Densité de la population en 1990



Les densités de population sont plus élevées dans les vallées de l’Aisne et de la Marne, tandis qu’elles décroissent vers le centre et le sud. Ceci correspond à la différence entre le peuplement dense des vallées et celui du Tardenois et de la Champagne où les villages sont plus éloignés les uns des autres.

La croissance urbaine, si elle se maintient à l’échelle du département, se concentre surtout dans la partie sud du territoire depuis 1975. La proximité de l’Ile-de-France en est la cause. La population des zones d’emploi de Soissons et de la Brie-Tardenois continue ainsi de croître, tandis que la partie Nord de l’Aisne voit sa population diminuer.

Les régions urbaines sont le cadre du phénomène de “périurbanisation”. Les cantons urbains denses (Soissons notamment) se dépeuplent au profit des cantons ruraux alentours.

SUD

CARTE TOURISTIQUE Département de l'Aisne



LE TOURISME

L'essor du tourisme a transformé une activité en véritable ressource économique pour le territoire. L'urgence d'un aménagement s'est révélée lorsque la crise des années 1970 a fait grandir l'attrait pour les lieux proches. L'Aisne occupe une assez bonne place dans le bassin touristique péri-parisien, mais les moyens d'accès aux sites, les ressources financières des clientèles et les capacités d'accueil restent insuffisantes par rapport à un capital naturel et culturel qui demanderait des aménagements plus importants.

La situation actuelle de l'Aisne en matière de tourisme est plutôt favorable et bénéficie de l'accroissement général de la fréquentation en France. D'après les derniers chiffres communiqués par l'Office du Tourisme, tous les hébergements ont connu un progrès de la fréquentation depuis 1996. Cette tendance favorable est sensible pour l'hôtellerie (+ 4,6 %) et les gîtes ruraux (+ 6,7 %), plus faible pour les campings (+ 3,2 %). Les parcs de loisirs et nautiques ont connu un accroissement malgré les aléas climatiques de la région. Le tourisme fluvial est en hausse, le trafic de croisière augmentant de 8 %. La fréquentation des lieux de visite culturels progresse peu, les musées étant en légère baisse de fréquentation. La clientèle étrangère a augmenté sa fréquentation grâce aux taux de change favorables.

Monument de la Butte Chalmont



Le Comité Départemental du Tourisme contribue au développement du potentiel touristique du département. Les principaux dossiers en 1997 ont porté sur la création de gîtes ruraux, chambres d'hôtes ou gîtes de séjours, la modernisation d'hôtels et campings, la création d'activités de tourisme fluvial et de pêche, la création de réseaux de circuits de randonnée, la mise en valeur de sites patrimoniaux. Dans le domaine de l'aménagement, d'importantes actions ont été menées ou sont en cours comme la création des offices de tourisme « pôles » dont l'objectif est le rassemblement des moyens des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative sur un même bassin touristique afin d'améliorer leur efficacité et de bénéficier d'un dispositif logistique adapté. Enfin, la mise en place d'une signalétique d'information culturelle et touristique ainsi que le fleurissement des communes ont été entrepris.

Chacune des entités paysagères possède un potentiel touristique propre grâce à son patrimoine culturel, naturel ou historique. D'autres sites et itinéraires sont créés de toutes pièces, mais tous contribuent à modifier plus ou moins le paysage.

D'une manière générale, on constate que les manifestations culturelles attirent beaucoup le public : les visiteurs demandent en effet que les sites présentés soient animés et mis en scène.

Depuis janvier 1994, le schéma départemental d'aménagement touristique a été approuvé par l'Assemblée départementale et constitue un document de référence et d'orientation. Le plan d'action touristique départemental fait apparaître les grandes priorités en matière d'aménagement. Les actions vont surtout se porter sur une « écharpe » centrale Est-Ouest, appuyée par rapport à la vallée de l'Aisne. De même, la vallée de la Marne regroupe de nombreux sites touristiques (route du Champagne, projet du Labyrinthe Fabuleux avec mise en scène des fables de La Fontaine, musées divers, ...). Le territoire du Tardenois regroupe quant à lui de nombreux sites de souvenir de la guerre (bois Belleau, butte Chalmont, Villeneuve-sur-Fère, ...) et des sites de tourisme littéraire avec les écrivains A.Dumas, J.Racine, J.de La Fontaine, P. et C.Claudel,...

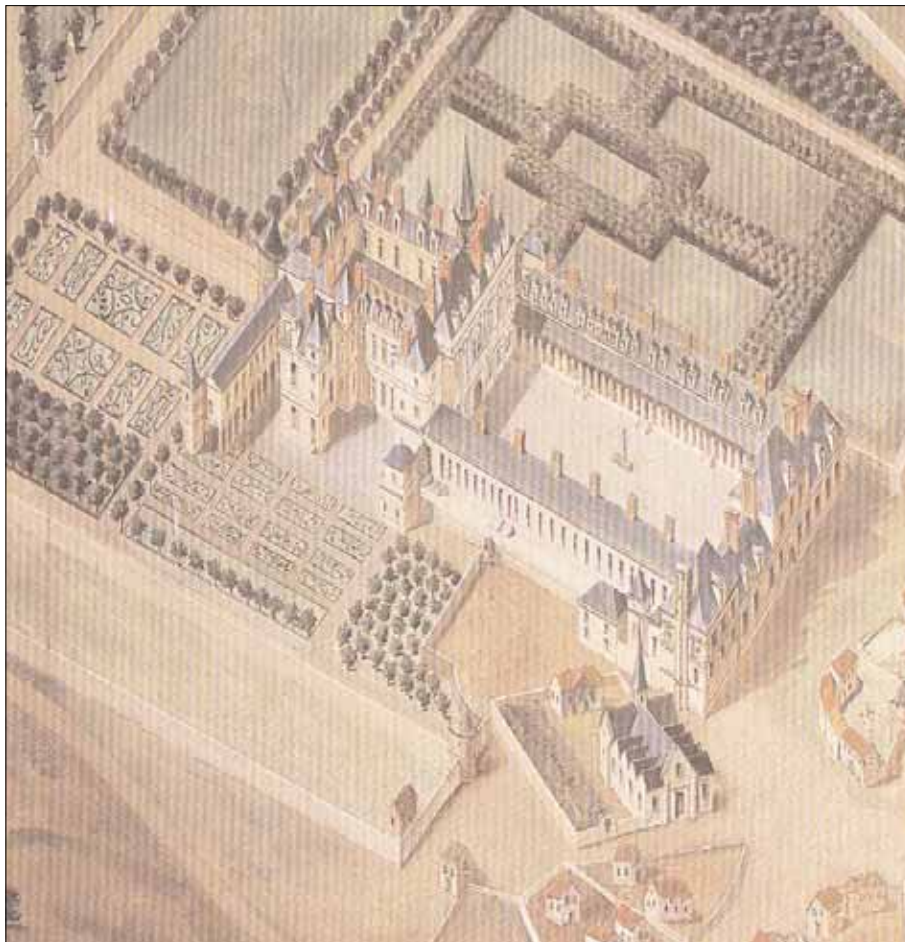


SUD

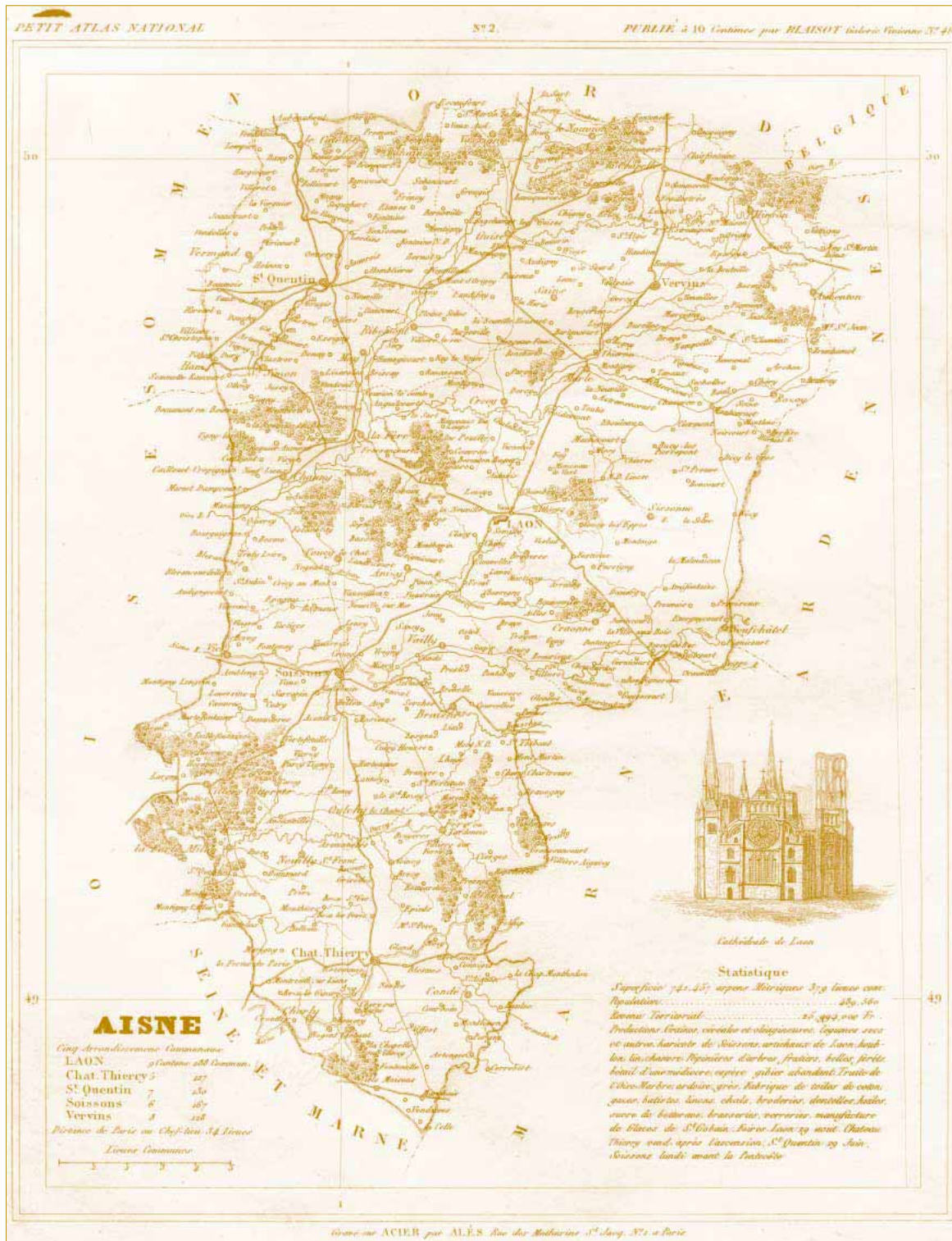
LE TERRITOIRE ET SON IMAGE

PRESENTATION DU TERRITOIRE

L'HISTOIRE



CARTE DE L' AISNE EN 1833



La période néolithique

Les premiers agriculteurs «danubiens» venus de l'Est, s'installent sur le territoire au Néolithique. Les diverses peuplades ont laissé leur nom aux provinces ultérieurement constituées dans le Royaume de France.

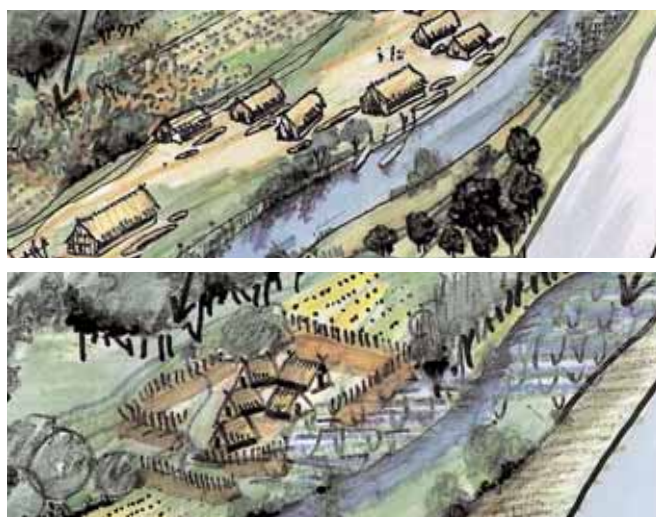
La conquête romaine

Alors que la tendance à l'occupation du sol en matière de cultures et de constructions de villages s'amorce, Jules César envahit la Gaule. En 58-51 av. JC, l'implantation d'oppida atteint son point culminant et marque profondément l'allure du territoire. Ce sont des avancées de collines fortifiées par de puissantes levées de terre, précédées d'un fossé et complétées par des structures en bois.

L'époque Gallo-Romaine

Le courage déployé par les habitants de cette partie de la Gaule contre les Romains, leur valut l'estime des vainqueurs : les villes furent embellies et des temples furent élevés. Des routes sont tracées entre 20 et 10 av. JC et marquent encore le paysage actuel. Les ingénieurs en réutilisent le tracé pour les autoroutes, les lignes de train ou les lignes électriques. Le défrichement s'accroît pour laisser place aux grands domaines et aux premières villes.

Quand les hordes barbares se ruèrent sur la Gaule, les Romains trouvèrent dans les Suessons et les Lauduni des alliés pour arrêter les Vandales en 407. Les Francs menés par Clovis remportèrent cependant la victoire en 486. En même temps que se constitue la monarchie franque, de nombreuses constructions religieuses, militaires et civiles apparaissent.



L'époque médiévale

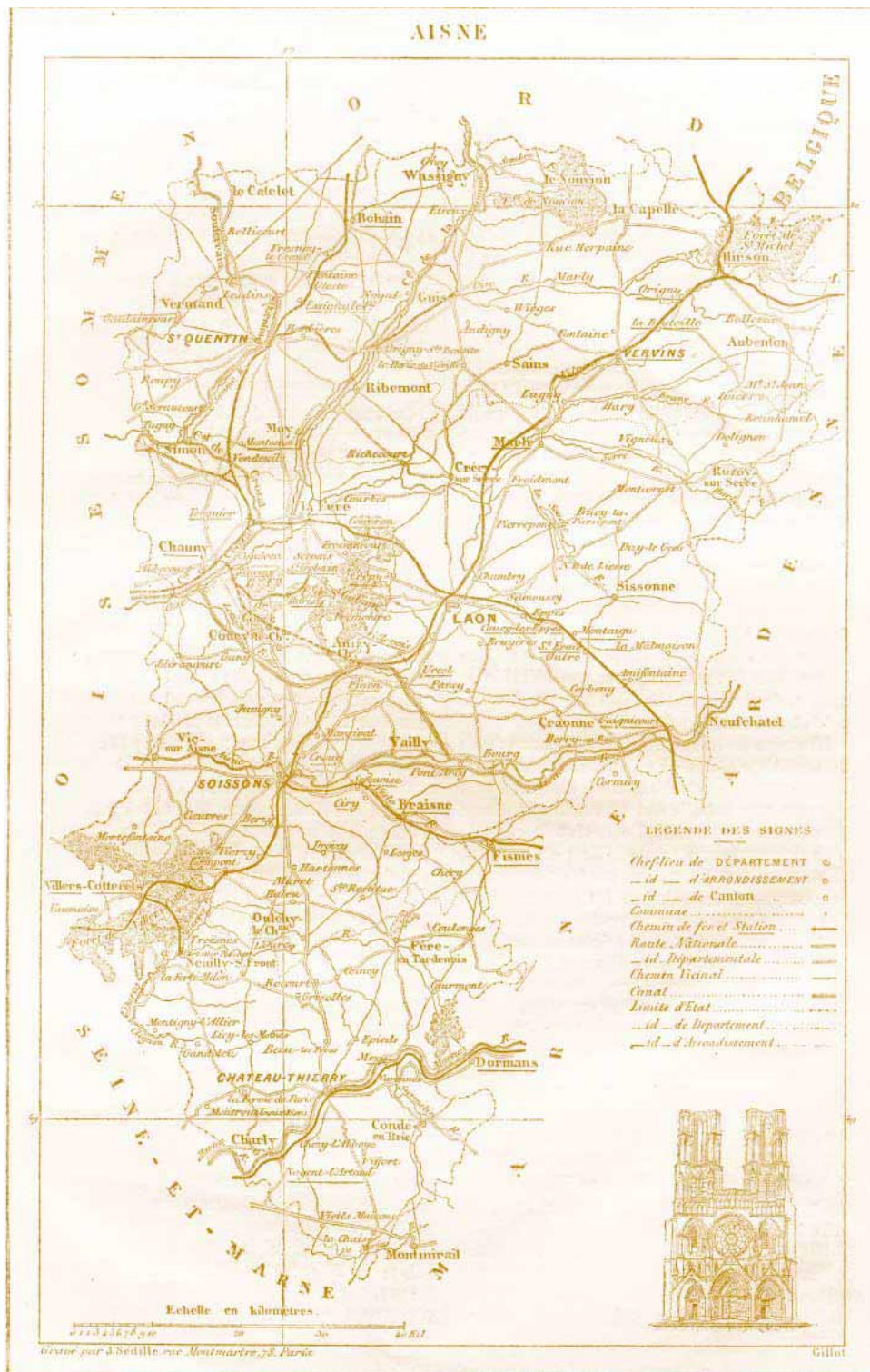
Lorsque Philippe Auguste se rend maître de la Picardie en 1186-1237, le Nord de l'Aisne s'inscrit dans le corps de la spécificité française : prospérité rurale, premiers noyaux bocagers, création de grands domaines agricoles ecclésiastiques. L'affaiblissement du pouvoir royal, le morcellement des fiefs féodaux, les rivalités entre évêques et barons, les efforts des communes pour s'affranchir ainsi que la position géographique du territoire l'exposent aux assauts des plus redoutables ennemis : Flamands, Pays-Bas, Espagne, Bourguignons. Les combats ne prendront fin qu'en 1584 à l'avènement de Henri IV.



Gravure ancienne de la ville de Villers-Cotterêts

SUD

CARTE DE L' AISNE EN 1876





Bois Belleau



Cimetière militaire de Loupeigne

Château-Thierry, ruines du quartier de l'hôtel de ville



Jusqu'aux guerres de Louis XIV, le pays vit en paix. En 1712, les armées impériales pénètrent à Laon avant d'être repoussées par Denain. Par ailleurs, la politique de défrichement se poursuit : un arrêté de Louis XV décrète que toute terre inculte défrichée est exonérée d'impôts. La vente des biens nationaux amorcée, permet aux paysans d'acquérir de nouvelles terres agricoles. En 1787, un remaniement administratif entraîne la création de chefs-lieux d'élection. Cette réforme précède de peu la transformation de la France en départements (1790).

Le XIX^e siècle

En 1789, s'achèvent les grandes constructions et aménagements des édifices du XVII^e siècle. Les pilliers de la Révolution laissent de nombreuses ruines sur leur chemin.

L'Empire et ses grands projets de développement industriel font de l'Aisne une zone de contact entre Paris et Anvers.

La Révolution économique et industrielle apporte d'autres éléments au paysage : chemin de fer (1870), usines, sucreries en pleine campagne, creusement du canal latéral à l'Aisne et écluses Freycinet en 1860. En 1870, la guerre Franco-Allemande entraîne la construction de forts et l'aménagement de nombreuses villes.

Le XX^e siècle

Les guerres de 14-18 et de 39-45 ravagent les terres et détruisent les villages et forêts. En 1918, le Front se stabilise sur le Chemin des Dames et y laisse des traces indélébiles. Cimetières militaires et monuments aux morts accompagnent la reconstruction. Cependant les progrès de la mécanisation amorcés modifient le paysage agricole. Les petites exploitations reculent. En 1970, la naissance de l'agriculture moderne et de la Communauté économique européenne entraînent la conversion des prairies permanentes en terres céréalières. A la fin des années 80, l'application des quotas laitiers provoque une véritable régression du bocage de Thiérache.

Fort de tous ces héritages, le territoire du Sud de l'Aisne se caractérise par l'apparition de vastes étendues agricoles et d'une industrie relativement développée.

PAISAGES DE L'AISNE

SUD DU DEPARTEMENT

LE TERRITOIRE ET SON IMAGE

**PERCEPTION ET
REPRESENTATION DU PAYSAGE**



CAUE de l'Aisne

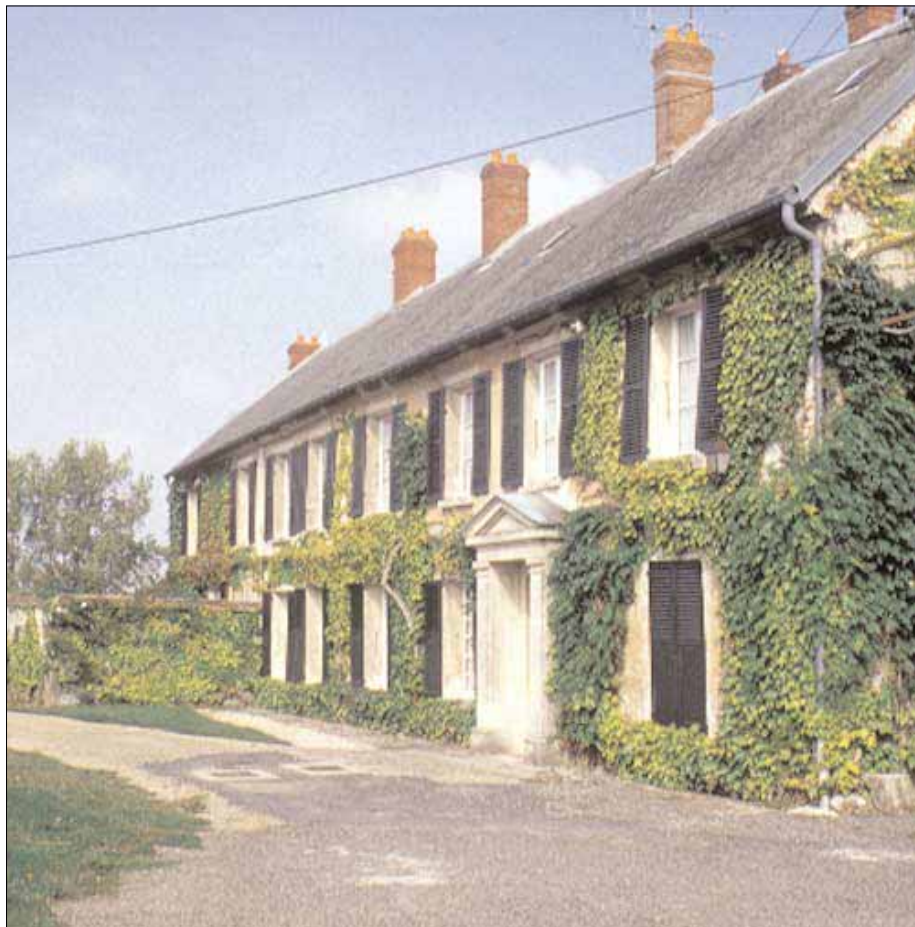


SUD

LE TERRITOIRE ET SON IMAGE

PERCEPTION ET REPRESENTATION DU PAYSAGE

L'IDENTITE CULTURELLE



PRÉSENTATION

Suite aux différentes recherches effectuées, à travers les récits de voyage et guides bleus, pour situer les paysages axonnais dans la culture nationale française, nous souhaitons d'abord comprendre ce que peut être localement l'expression de cette " Identité culturelle " et de quelle façon celle-ci se décline pour les habitants du département.

Aussi importe-t-il déjà de proposer une définition de cette notion. Nous considérons que l'identité culturelle d'un paysage est le résultat d'une relation consciente et inconsciente qui s'exprime entre des hommes et leur environnement. Les paysages, perçus sous leur angle culturel, sont donc à la fois le fruit d'aménagements anthropiques et en même des objets capables d'influencer les comportements humains. Ils sont donc marqués par les actions et les représentations des hommes, mais en retour ils influent sur ces mêmes actions et représentations.

Nous pouvons distinguer deux types d'identité culturelle des paysages selon le groupe social auquel on s'intéresse. D'une part, celui des aménageurs, au sens large, qui agissent consciemment sur l'objet paysage, nourris d'une culture particulière qui s'est constituée au fil de leur parcours professionnel. Et d'autre part, celui des " habitants " qui vivent des paysages au quotidien sans qu'ils éprouvent la nécessité d'analyser et de conceptualiser cette relation. Notons que ces deux groupes ne sont pas cloisonnés et qu'un même individu selon qu'on l'interroge dans le cadre de ses fonctions professionnelles ou de sa vie privée pourrait très bien faire partie à la fois de l'un et de l'autre de ces groupes.

Nous tenons ainsi à compléter l'approche des " spécialistes du paysage ", paysagistes, urbanistes, architectes, géographes... en allant à la rencontre des acteurs plus ou moins directs des paysages de l'Aisne, professionnels, habitants....

Partant du principe qu'un paysage est à la fois l'expression d'un ensemble d'objets physiques agencés les uns par rapport

aux autres (bois, champs, habitat...) et la perception de ces objets par l'oeil de l'homme, il est indispensable de se poser la question de ce filtre de la perception humaine. Pour caractériser " l'identité culturelle des paysages ", la question était de savoir comment approcher la part considérable de subjectivité qui anime inévitablement l'approche des paysages.

Si la perception des paysages à partir des photographies est similaire entre le nord et le sud du département, il est cependant évident que, dans le cadre des références à une identité de pays, de territoire, les entités ont des personnalités différentes.

Ce que nous cherchons à identifier ici, ce sont les territoires qui ont une forte charge identitaire et leurs caractéristiques. Cette identité porte évidemment aussi bien sur les perceptions paysagères, telles que nous pouvons les ressentir nous-mêmes que sur les types d'activités qui y sont attachées.

PRÉSENTATION

Pour définir ces territoires, nous avons essayé de transcrire de la manière spatiale les éléments de l'identité. Ils résultent d'une enquête qui a été faite auprès des communes du sud de l'Aisne.

Le taux de retour est important, puisque 134 communes sur 275 ont répondu et n'est jamais inférieur à 42% par entité, le maximum étant atteint dans le massif de Retz où 91% des communes se sont manifestées. La répartition des communes qui ont renvoyé réponse est assez homogène, sauf dans certains secteurs (limite Orxois-Tardenois et sud-est de la Brie), ce qui permet d'avoir une bonne représentation spatiale.

On notera un manque particulièrement dommageable, la non réponse des villes majeures du sud de l'Aisne, Soissons et Château-Thierry, ce qui est gênant en terme d'appréhension de l'activité, mais qui l'est moins pour l'ensemble des paysages.

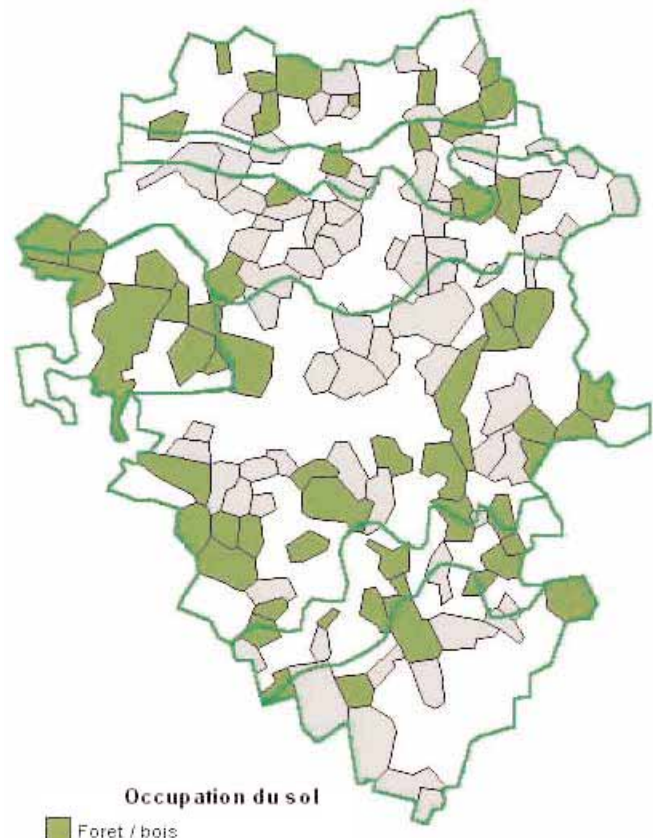
Les cartes résultantes sont au nombre de 14 et correspondent à plusieurs thèmes :

- occupation du sol avec les sous-thèmes d'importance paysagère forte (forêt, bocage, prairie, culture)
- les activités et l'habitat,
- identité territoriale, rattachement à un nom

Les forêts

Deux grands ensembles se dessinent nettement, le massif de Retz et les forêts de Brie et du Tardenois, qui correspondent à des ensembles forestiers nettement identifiables et de grande extension.

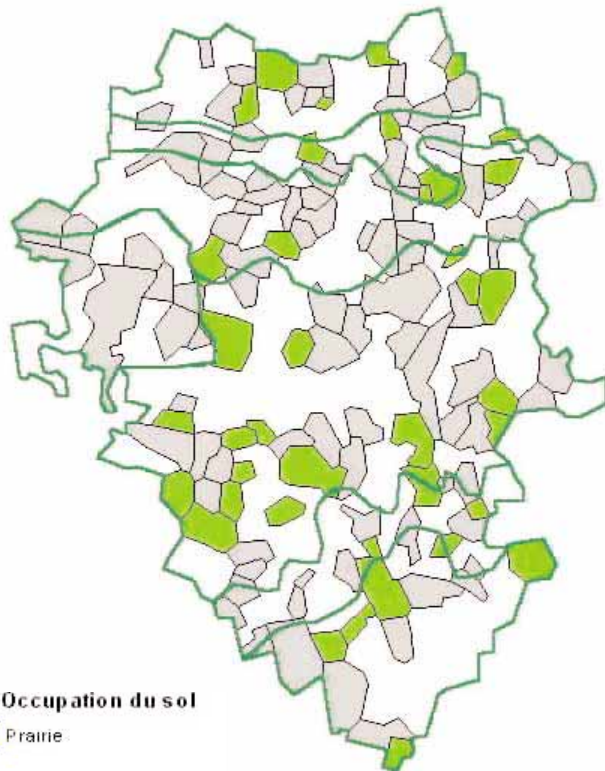
Si le Soissonnais n'apparaît pas comme une entité où la notion de forêt est très présente, la vallée de l'Aisne l'est nettement plus, notamment dans sa partie amont, dans la partie élargie où des forêts se trouvent localisées sur les glacis du fond de vallée ; dans la vallée de la Vesle, ce sont les fonds tourbeux qui représentent les parties boisées du paysage. D'autres communes de la vallée de l'Aisne ou du Soissonnais identifient également la forêt comme une composante de leur paysage, ce sont souvent des communes qui ont des vallées encaissées dans le plateau, généralement boisées, sans compter les coteaux qui sont uniformément boisés. Les ensembles de communes qui ne se reconnaissent pas dans le fait forestier sont surtout celles du Soissonnais.



Les prairies

La répartition des prairies, telle qu'elle est vécue, pose un problème d'adéquation avec la réalité de terrain et la perception des communes : si ce n'est dans le massif de Retz, toutes les communes identifient les prairies comme un élément de leur paysage alors que leur importance spatiale varie considérablement d'une entité à l'autre, seule la Brie et surtout sa partie sud-est ayant une vocation d'élevage affirmée.

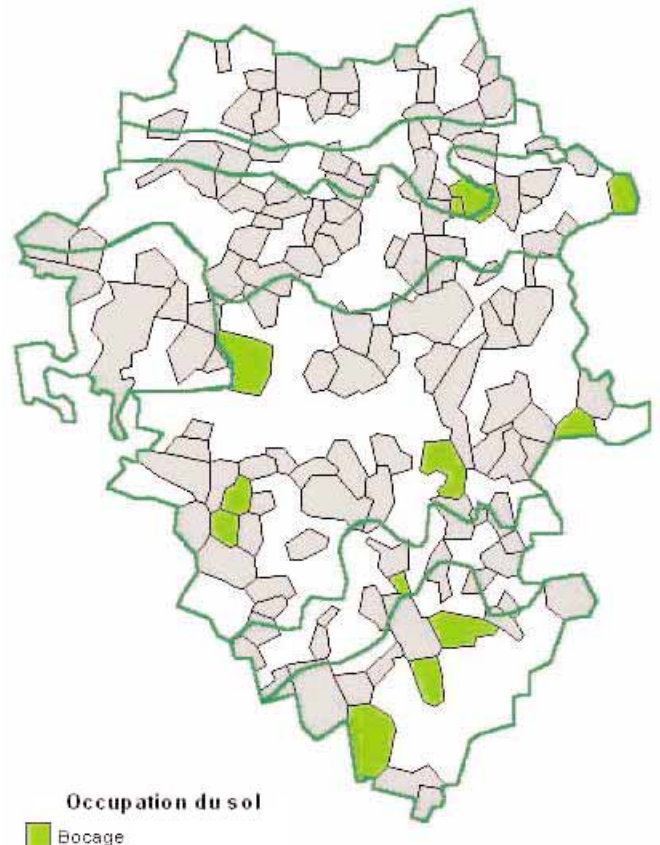
Ce fait traduit deux réalités, l'une objective, à savoir que la variété d'occupation du sol de la partie centrale de notre secteur d'étude se traduit par un semis régulier de vallons, de petites vallées humides et même de parcelles isolées au milieu des champs cultivés occupés par des pâtures, et une plus subjective qui fait que, dans un paysage où la grande culture, souvent monotone, occupe des superficies considérables, les quelques prairies situées dans les vallées à proximité des villages prennent une importance disproportionnée par rapport à leur surface.



Le bocage

La notion de bocage a, pour les géographes, une signification précise et implique un type de paysage particulier, associant la présence de haies, une vocation d'élevage affirmée et un habitat largement dispersé, qui ne se retrouve objectivement véritablement qu'en Brie.

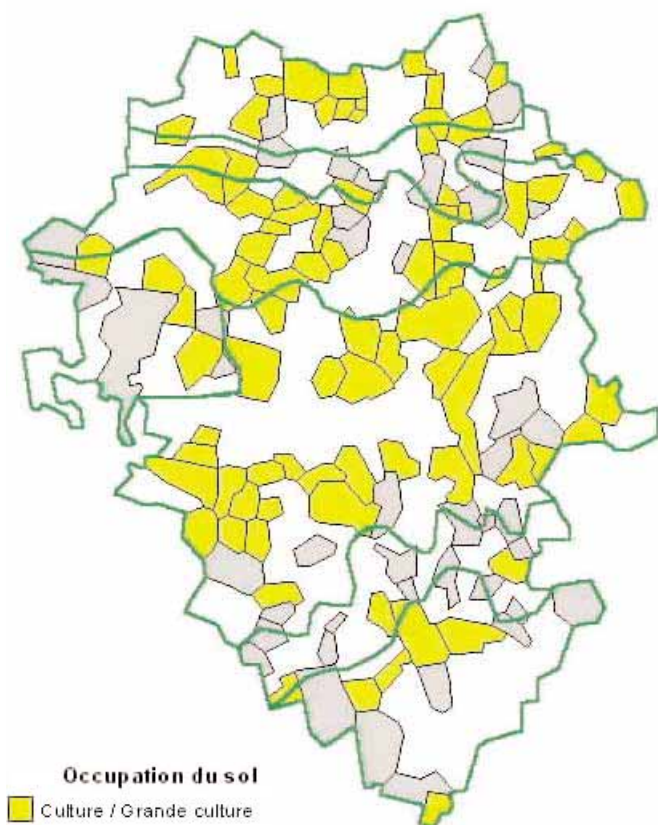
Les quelques communes qui ne se trouvent pas dans ce cas (Braine, Glennes, Chouy, les communes de l'Orxois) sont généralement des communes de fond de vallée où une activité d'élevage, souvent déclinante, s'impose dans les secteurs les plus humides. Il ne s'agit pas là de véritable bocage. Paradoxalement, on peut s'étonner qu'il n'y ait pas plus de communes, qui accueillent aussi des pâtures dans les zones inadaptées à la culture, du fait de la forte humidité, qui aient répondu dans le même sens.



La grande culture

Cette carte ne présente pas de surprises, en ce sens que le phénomène est présent partout, y compris à l'intérieur d'entités comme celle du Massif de Retz, à la vocation forestière bien affirmée.

Il serait plus rapide d'étudier les portions de territoire où cette activité n'est pas citée comme prioritaire. Il s'agit là évidemment des ensembles forestiers, forêts de Brie et forêt de Retz. Cette dernière n'est pas vécue comme à vocation exclusivement forestière car la plupart des communes qui la composent ont un territoire communal mixte de ce point de vue. Certaines communes de la vallée de l'Aisne situées essentiellement en vallée, même si elles ont une partie en plateau ont un territoire communal à vocations multiples et l'agriculture n'y concerne qu'une part de la population.

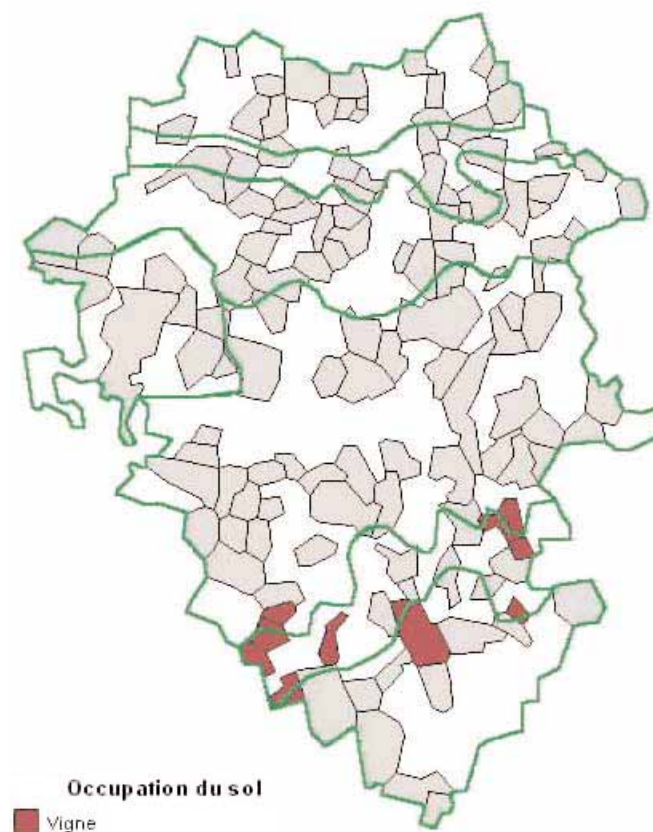


La vigne

La carte de répartition de la vigne se confond presque exactement avec la vallée de la Marne, ce qui est loin d'être une surprise, mais toutes les communes de la vallée ne la mentionnent pas.

En revanche, sur la carte des éléments significatifs du paysage (carte 7), l'élément agricole quand il est mentionné, se confond avec la vigne, qui est, outre le seul élément permanent, véritablement celui qui permet d'identifier un terroir, peu de gens se réclament de la betterave...

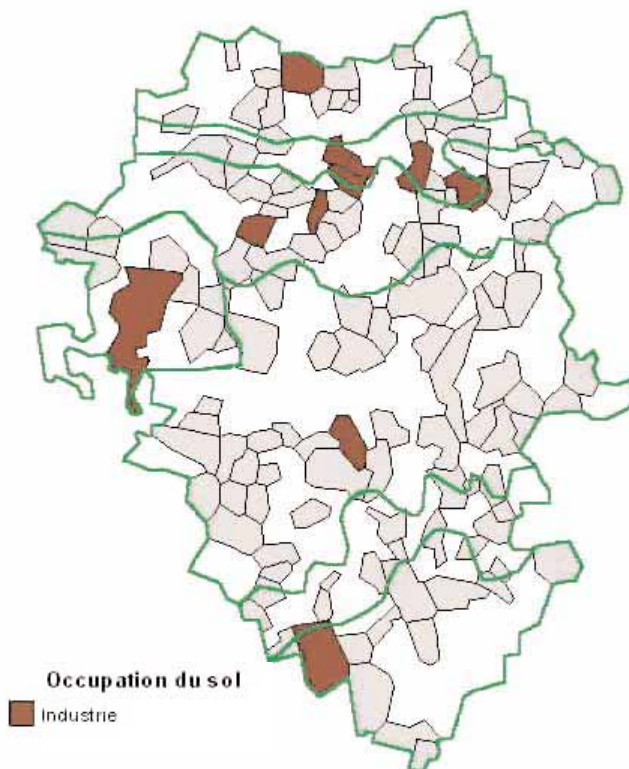
On peut regretter que, dans le questionnaire, l'activité d'extraction n'ait pas été renseignée, elle aurait pu fournir des réponses intéressantes, particulièrement sur le contraste entre l'activité réelle et actuelle.



L'industrie

C'est une des notions les moins bien perçues, mais elle correspond au manque de pôle industriel majeur dans le sud du département de l'Aisne, on peut s'étonner que la région de Château-Thierry n'apparaisse pas mieux alors que des établissements de petite taille sont, eux, localisés. Les deux seuls ensembles importants qui apparaissent sont d'une part la zone industrielle soissonnaise et Villers-Cotterêts d'autre part, avec bien entendu la présence majeure de Volkswagen-France. Ne serait le faible nombre de communes qui ont fourni cette indication, on pourrait également conclure à la grande dispersion des activités industrielles, ce qui d'ailleurs correspond à la réalité.

Le cas de Château-Thierry et de la vallée de la Marne appelle des remarques : il y a là une zone industrielle qui déborde sur les communes qui ont répondu à l'enquête, à la différence de la ville sous-préfecture, et le fait industriel n'y est pas mentionné, il n'y a que Nogent-l'Artaud qui l'ait fait, il est vrai que l'image de l'industrie chimique est autrement impressionnante que l'atelier de mécanique plus "clean".

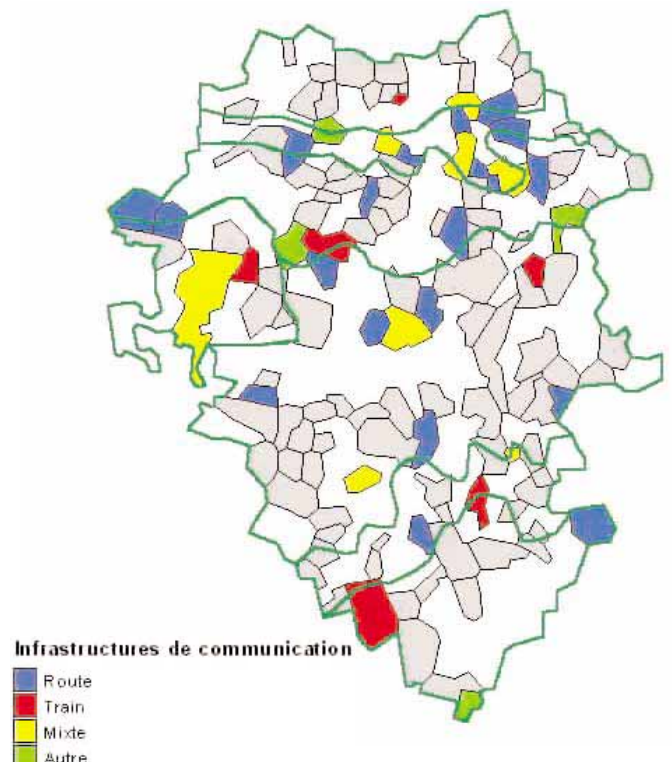


Les infrastructures

La carte n'apporte pas grand'chose sur le fait routier. Il est possible de tenter des interprétations, mais il faut bien voir que, fort probablement, la route est mentionnée lorsqu'elle est une gêne, c'est notamment le cas dans la vallée de l'Aisne.

Dans le cas de la voie ferrée, la situation peut être la même, particulièrement dans la vallée de la Marne, mais elle peut revêtir d'autres significations : pour Villers-Cotterêts, la voie ferrée est la base de l'activité économique, que ce soit pour le transport des automobiles ou du bois ou pour le trajet quotidien des personnes qui vont travailler à Paris.

Le cas de Vierzy est tout à fait particulier, l'accident, provoqué par l'effondrement du tunnel en 1973, qui a entraîné la mort d'une centaine de personnes est encore présent dans toutes les mémoires. Le cas du petit village de Bruys est encore différent, le passage des trains est suffisamment peu fréquent pour provoquer une gêne, mais la voie ferrée fait partie des composantes d'un paysage très varié.



L'habitat

En dehors du paysage dans lequel les gens habitent, compte également leur cadre quotidien de vie, en particulier le logement. L'enquête portait sur le caractère groupé ou dispersé de l'habitat et son caractère traditionnel ou plus récent, en général pavillonnaire.

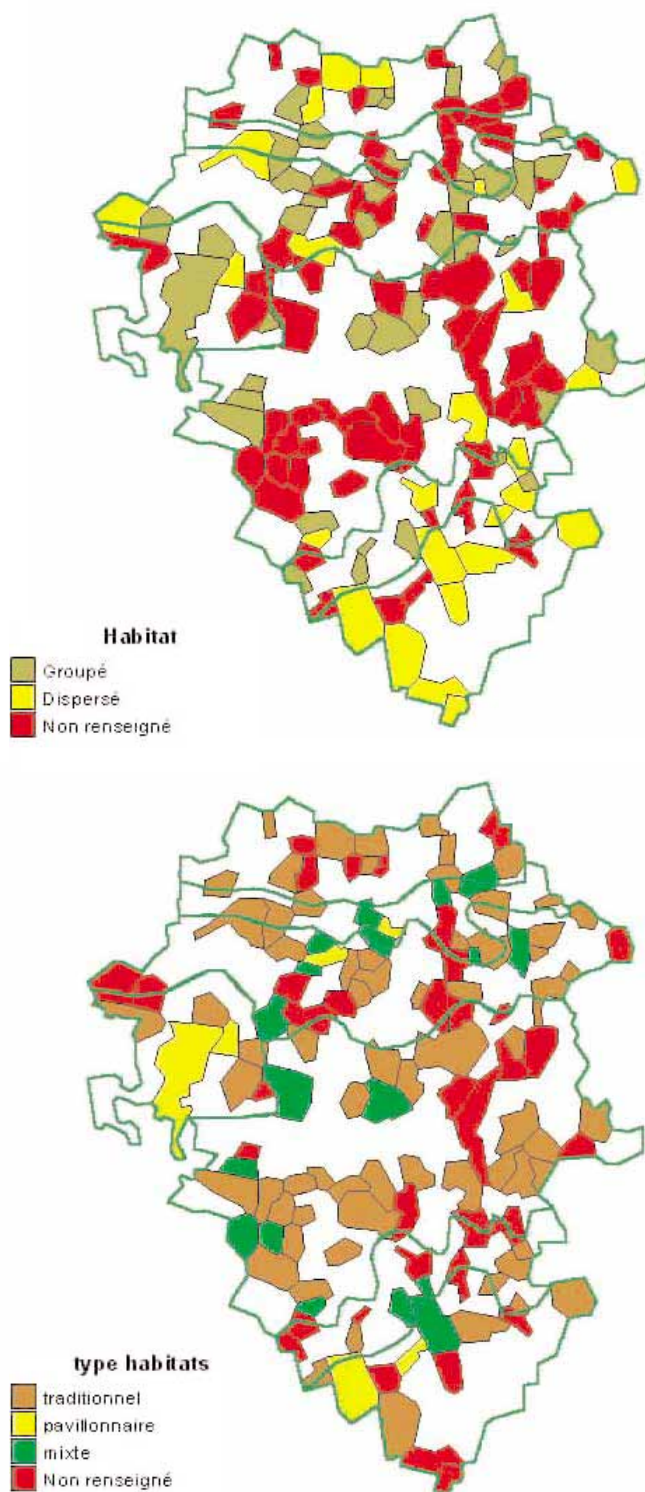
La carte de répartition de l'habitat (carte 10) semble correspondre à ce que nous évoquions à propos du bocage. Celui-ci n'est véritablement présent qu'en Brie et c'est là qu'apparaissent la majorité des communes qui déclarent un habitat dispersé. Ce n'est pas le seul secteur et il peut être surprenant de voir des communes du Soissonnais dans ce cas ; il faut voir là la présence dans le paysage des grandes fermes isolées typiques des plateaux ou de leurs rebords.

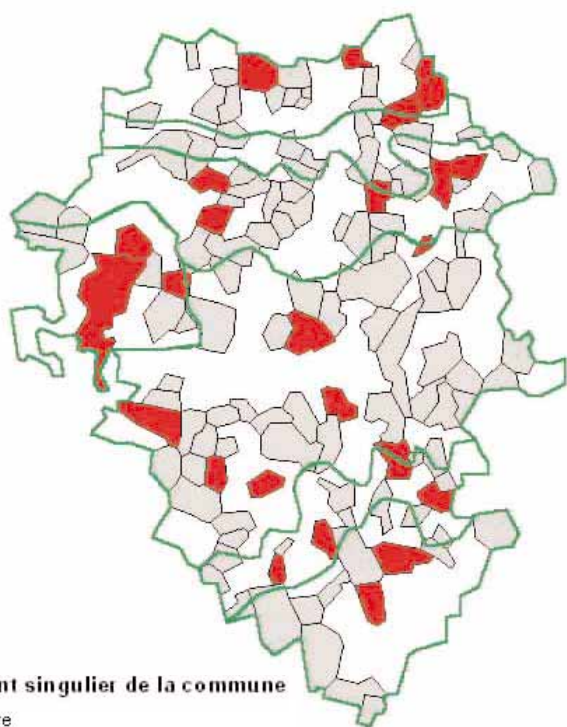
Cet habitat est pour l'essentiel décrit comme un habitat traditionnel que l'on retrouve dans toutes les entités et de manière également répartie (carte 11).

Les zones où l'habitat pavillonnaire domine sont Villers-Cotterêts, la banlieue soissonnaise et l'ouest de la vallée de la Marne ; il s'agit de zones dynamiques en terme d'emploi ou, partiellement dans le cas de Villers-Cotterêts ou de la vallée de la Marne, de zones résidentielles de migrants de la région parisienne. Le phénomène Soissons-ville se retrouve dans la part de type d'habitat mixte situé dans l'aire d'influence de l'agglomération, il en est de même dans la vallée de la Marne.

L'identité se définit également au travers des accidents de l'histoire, et l'Aisne a été tellement marquée par le conflit de 1914-1918 que les réflexes collectifs en portent la trace.

La guerre est ainsi souvent évoquée dans les réponses. Là aussi (carte 12), la carte rend compte de l'ampleur spatiale de l'événement qui a concerné le sud du département lors des batailles de la Marne et le centre de celui-ci lors de la bataille du chemin des dames, particulièrement le site de Craonne . La forêt de Retz est associée aux lieux de commandement. Plus généralement, la plupart des communes qui ont répondu sur ce sujet sont celles qui ont sur leur territoire ou à proximité un monument ou un cimetière.





Tous ces éléments suffisent-ils à définir une identité?

Il s'agit là d'une étape supplémentaire qui fait intervenir une certaine forme de culture, entre toponymie et histoire, attractivité des lieux et des villes.

L'enquête a demandé aux maires à quel territoire ils se sentaient appartenir. La carte 13 présente l'état des réponses. Quatre entités sont clairement identifiées, le Soissonnais, le Massif de Retz, l'ensemble Orxois-Tardenois dont les deux composantes sont bien identifiées, et, dans une moindre mesure, la vallée de la Marne.

Deux entités sont peu identifiées, la vallée de l'Aisne, qui ne l'est que dans sa partie amont, sans doute est-elle trop encaissée en aval de Soissons pour bien s'individualiser, et la Brie, mais peut-être en raison du faible nombre de réponses au sud de la vallée de la Marne.

Deux territoires apparaissent qui ne correspondent pas aux entités, le Valois, dès la limite Orxois-tardenois, et l'Omois

qui vient à cheval sur l'Orxois-Tardenois, la vallée de la Marne et la Brie. Le cas du Valois est connu, il s'agit d'une extension du département de l'Oise où ce paysage connaît son plein développement, mais les caractères de cette bande centrale Orxois-Tardenois sont suffisamment affirmés pour que nous lui ayons conservé cette appellation typiquement axonaise.

Le cas de l'Omois est différent : cette notion est récente et correspond surtout à une définition touristique : l'Omois, c'est ce qui est autour de Château-Thierry et qui a servi à définir un ensemble de projets.

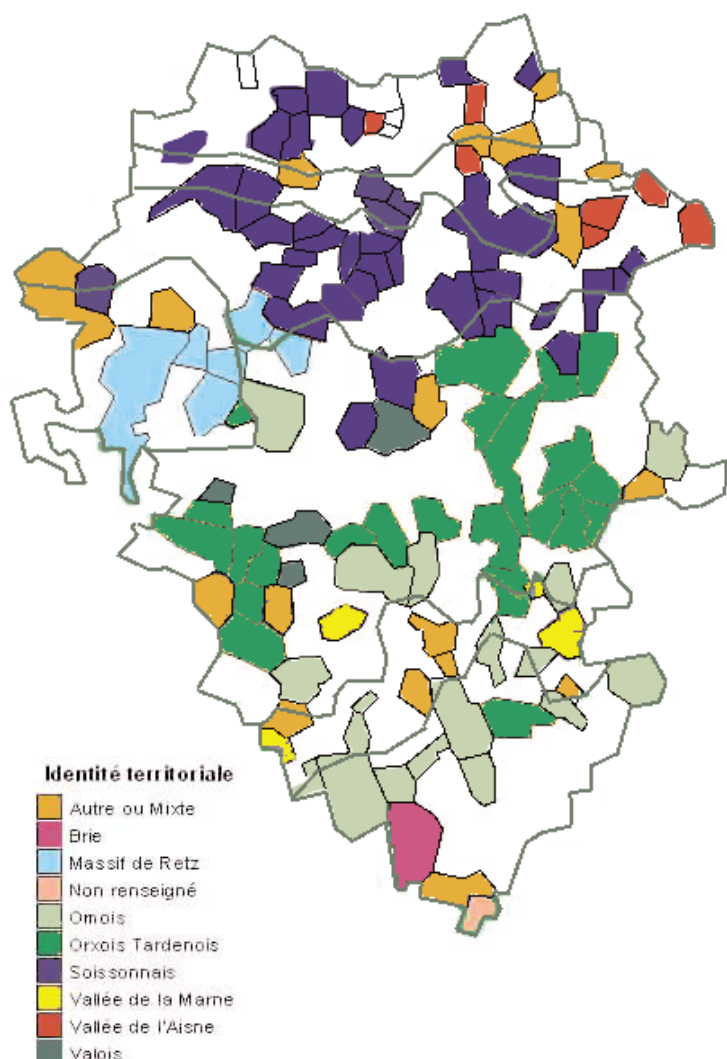
La carte ci dessous met en confrontation les entités telles qu'elles ont été définies par le CAUE (carte ci contre) et les territoires tels qu'ils apparaissent dans les réponses (carte page précédente).

Trois entités sont clairement identifiées aussi bien dans les propositions du CAUE que dans les réponses, il s'agit du Massif de Retz, du Soissonnais, et de l'ensemble articulé autour de la vallée de l'Ourcq.

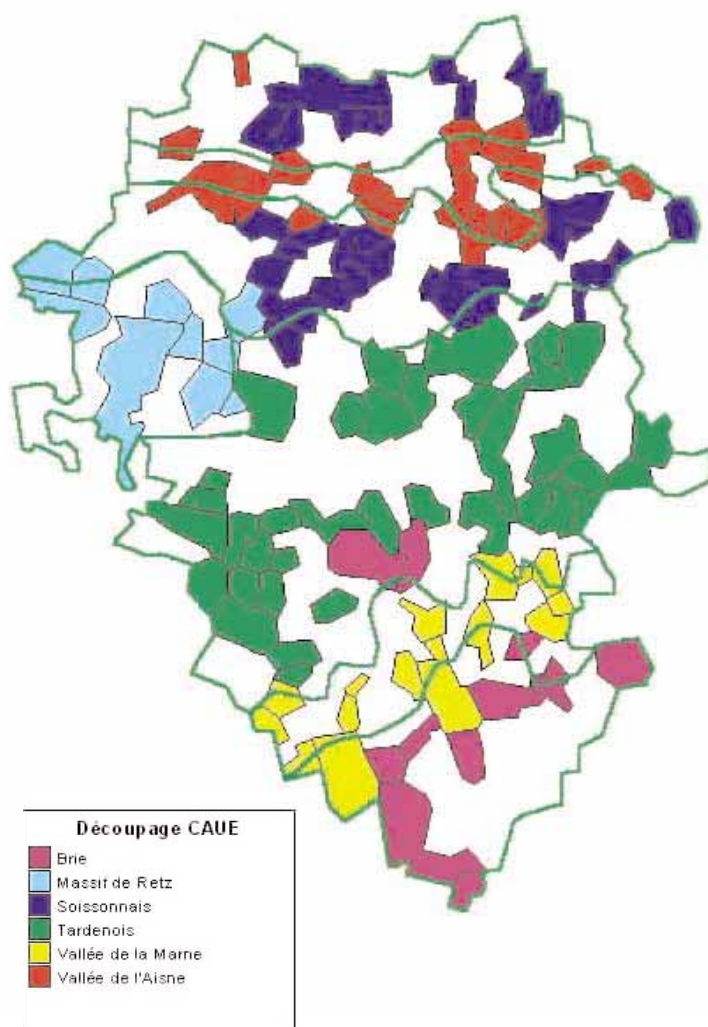
L'Orxois-Tardenois, la vallée de la Marne et la vallée de l'Aisne le sont moins et la Brie ne l'est quasiment pas, mais il peut y avoir des raisons de représentativité des réponses.

Il n'y a pas forcément de conséquences à cet état de fait, mais toute tentative de mise en place d'une politique des paysages reposant sur des analyses de territoire devra en tenir compte.

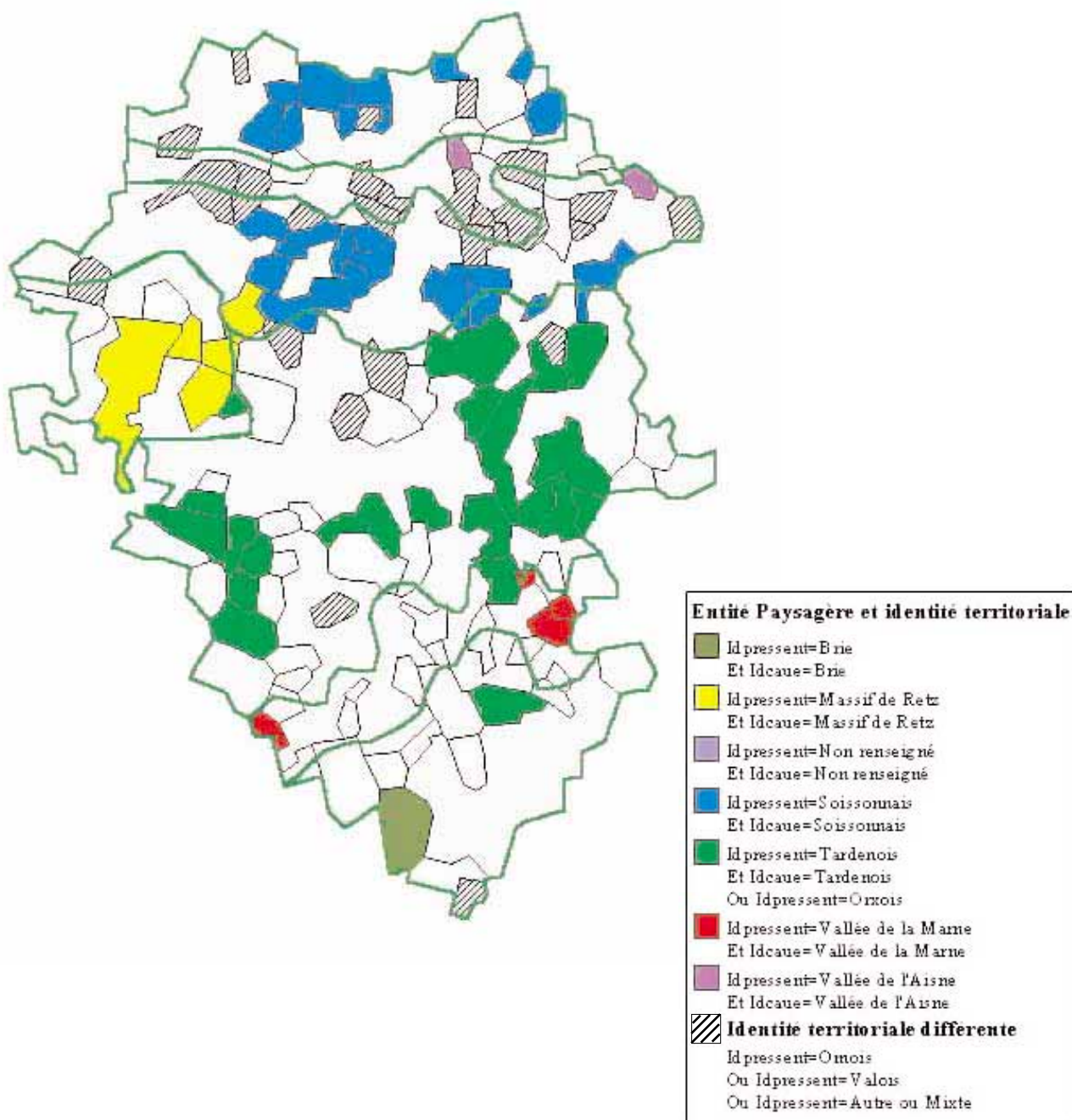
Carte des identités territoriales définies à partir des réponses des communes



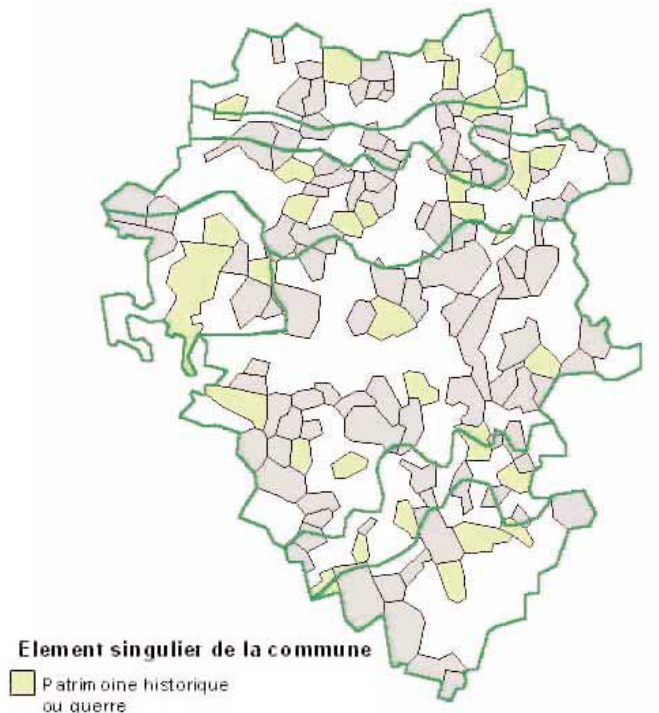
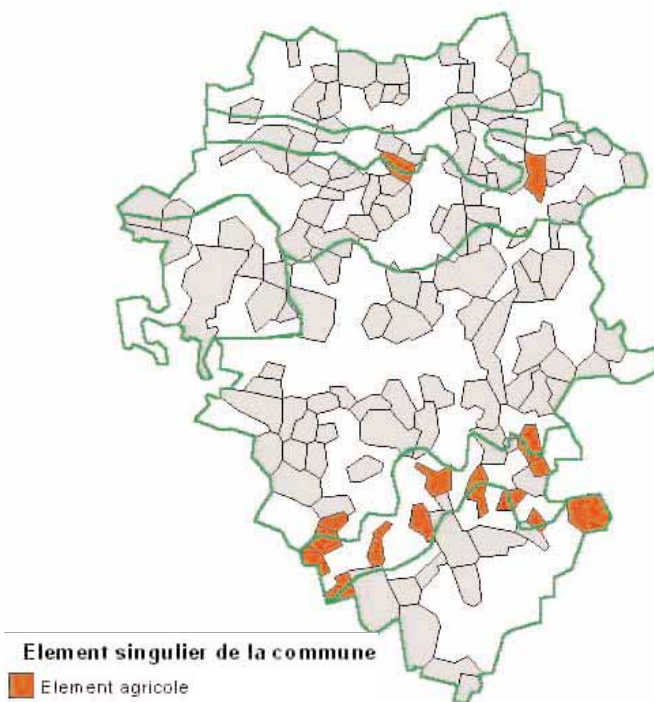
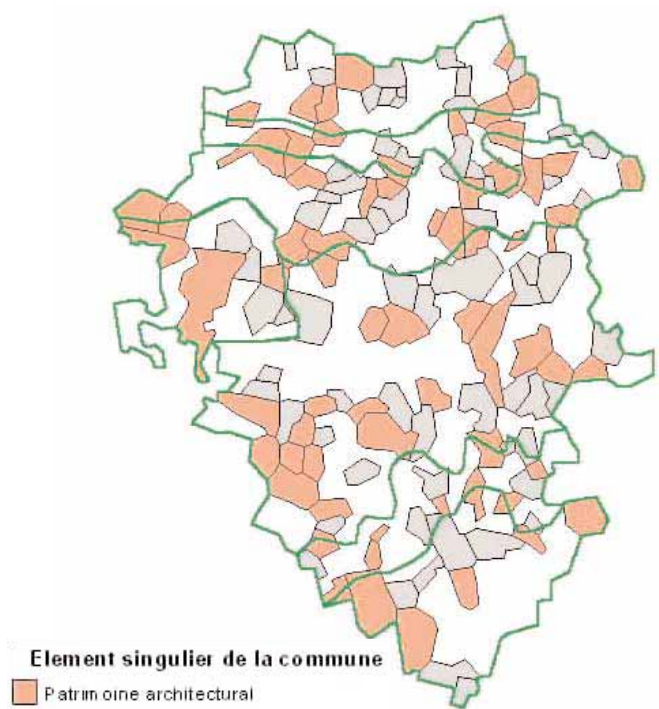
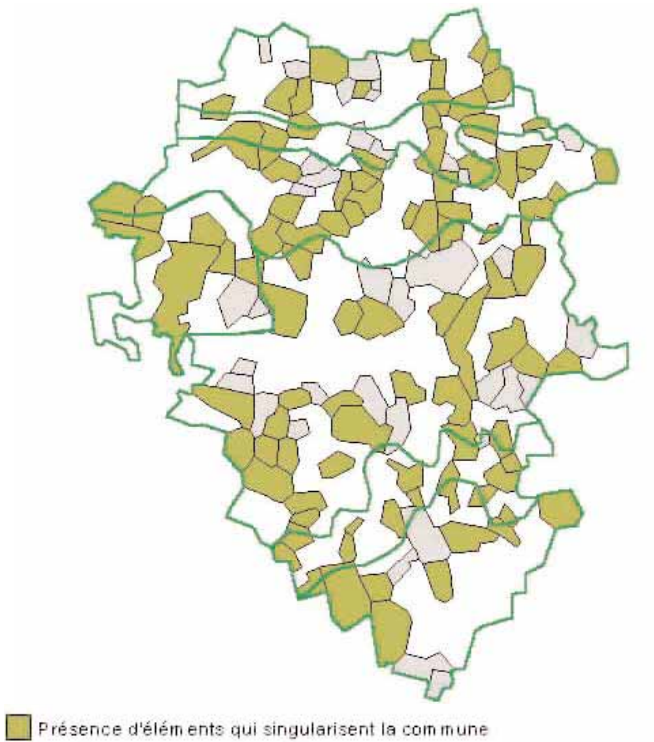
Carte des unités paysagères définies par le CAUE



Carte recoupant les données des unités paysgères définies par le CAUE et des identités territoriales découlant des questionnaires



Cartes présentant les éléments singuliers mis en avant par les communes et leur répartition sur le territoire





SUD

LE TERRITOIRE ET SON IMAGE

PERCEPTION ET REPRESENTATION DU PAYSAGE

LA PERCEPTION DU PAYSAGE PAR L'AUTOMOBILISTE



Cet aspect de la perception des sites est associé au phénomène que représente l'envahissement du paysage par une multitude de petits objets (signalisation, publicité) ou par d'autres équipements (châteaux d'eau, pylônes etc) liés aux phénomènes de l'aménagement urbain

La lecture globale du paysage associe dans la perception d'un observateur, d'autres lectures séquentielles telles que les particularismes de la nature (roche en forme d'animal, objets posés par l'homme).

Ces "lectures" parallèles conscientes ou réflexes vont changer, altérer, pondérer ou perturber notre perception, faire intervenir (positivement ou négativement) notre émotivité qui conditionnera notre interprétation subjective du paysage.

Les lectures séquentielles sont dépendantes de l'effet de vitesse de telle sorte que notre œil associe des éléments en les groupant ou en les isolant.

Les lectures de détail sont associées à des ralentissements (virages) ou à des arrêts (embouteillages, repos, pannes, crevaisons etc...)

Parcourant le paysage, nous le percevons donc de près, de loin, ou les deux à la fois. Mais là encore les objets vont influencer notre jugement. Quels rôles jouent-ils dans les paysages ? Peuvent-ils contribuer à créer un paysage particulier ?

Des objets artificiels atteignent quelquefois nos sens de manière inattendue et brutale.

- Quand de loin un "panoramique" fait naître des impressions poétiques ou d'angoisse, modulées par l'échelle, la luminosité, les mouvements (nuages, oiseaux, eau...bruits lointains de circulation routière et aérienne).
- Quand de près un poteau électrique coupe le cadrage, d'une vue panoramique ou qu'une publicité occupe une partie du premier plan.

Ces vues d'ensemble nous captivent, par leur échelle spatiale mais ce sentiment est lui aussi altéré par des objets fonctionnels brutaux : complexes de transformateurs et autres centres de regroupement de lignes haute tension, zones industrielles ou encore entrées de villes où se devine déjà la jungle des panneaux et enseignes, de totems, feux, fils routiers dont le maillage enlace les "boîtes à chaussures"(*).

Suivant notre état d'esprit, notre humeur, notre subconscient modifiera un ou plusieurs aspects de cette lecture en y associant également des éléments personnels qui par automatisme viendront "coller" à cette vision. Par exemple :

- nos images de passages antérieurs sur ce site,
- nos rêves, (par rapport à un aspect féérique d'une vallée partiellement sous la brume).
- nos souvenirs historiques (lectures ou images de films de la guerre 14-18, le débarquement pour la Normandie).
- nos sons ou chansons ("Les corons", "Ce plat pays qui est le mien") etc...

(*) "boîtes à chaussures": terme donné par les urbanistes aux hangars parallélépipédiques s'alignant dans certaines zones industrielles.



L'apparition répétée de ces bornes s'ajoutant à la concentration de la conduite, vont perturber et réorienter la lecture du paysage. Suivant leur position et leur couleur ces objets prendront plus ou moins d'importance.



Les messages directionnels détournent notre attention du paysage.



Une juxtaposition d'objets brouillera le message de chacun: "cedez le passage"

**Quelques éléments marquants
de notre perception du paysage**

Les glissières de sécurité cadrent les paysages et lors des "bouchons" ou ralentissements "agissent de manière insolite sur notre perception des lieux.



Objets sur les végétaux, clôtures et leurs accessoires insolites



Vieux objets, tas de cailloux en vision cumulée sont des marqueurs négatifs.

Le mécanisme

Dans ce processus de perceptions, les objets nous assaillent aussi en premier plan, et ce, lorsqu'ils nous sont imposés lors de la conduite sur route,

- Lors d'un changement de direction nous lisons le panneau et enregistrons parallèlement sa couleur, les taches de rouille ou son inclinaison anormale. De la même façon, un objet accroché à une clôture attire notre œil et "marque" l'endroit.
- Ralentis par un embouteillage sur une quatre voies, nous nous surprenons à découvrir ces "barres obliques ou horizontales" que sont les rails de sécurité. Prennent alors beaucoup d'importance dans la vue du paysage, les détails de fixation, la matière des bandes métalliques de sécurité.
- d'autres objets comme les panneaux de signalisation et de sécurité sont des repères au sens propre comme au sens figuré. Ils orientent notre parcours ou guident notre regard, influent sur nos sentiments en nous incitant à tenir compte des dangers de la route.

Les éléments de perception parallèle

Ce sont en majorité des objets artificiels (cheminées, châteaux d'eau, panneaux signalétiques, bornes, éléments de clôtures, tas de débris... un vêtement accroché à un poteau, etc...).

Ils peuvent être aussi d'origine naturelle mais simplement "déplacés" par l'homme (tas de cailloux, dépôts de récoltes betteraves).

Leur impact sur notre lecture n'est pas forcément proportionnel à leur taille mais dépend fortement de leur position dans le paysage. Une petite publicité jaune vif ou rouge fait sa tache dans le paysage et y laisse sa marque dans tous les sens du terme.

Leur influence sur notre lecture du paysage

Ces éléments sont des marques qui vont altérer notre photographie mentale du paysage et construire notre jugement avec des *a priori*.

Plus ces marques seront puissantes, plus elles modifieront les autres regards que nous aurons sur le paysage. Elles agiront parfois à retardement "pour se rappeler à nous", se juxtaposer (mentalement) par analogie de situation dans d'autres sites.

A quels stades ces éléments contribuent-ils à l'identité du paysage?

Aggressifs, ils deviennent identitaires avec le temps et surtout avec la reconnaissance des usagers qui s'en servent comme repères ou "lieux-dits".

- "Après le virage du pont SNCF..." - "Dès que vous verrez la sucrerie..." "Après le panneau "stop"... "A la hauteur de la pub "STOC"..."derrière les silos"...le long des pylônes jusqu'à la station de transfos"... "A gauche du calvaire" etc...

Il serait hâtif d'en conclure que plus le paysage est équipé, plus notre lecture risque d'être distordue. La qualité du design et de l'implantation des objets peut s'avérer déterminante. Une ligne haute tension "coupant" la forêt donne souvent une impression de mutilation alors que le même type d'équipement en plaine peut être ressenti comme complémentaire ou comme une mutation équilibrée de modernité du paysage. Par conséquent, c'est plus une analyse au cas par cas qui nous permettra d'inventorier ces phénomènes.

L'ensemble additionné de ces marqueurs pèsera différemment sur la construction de notre processus d'appréciation de l'image du lieu. Par exemple, dans le cas d'une entrée d'agglomération déstructurée où les signes de laisser-aller sont dominants, notre mémorisation sera teintée d'un sentiment de manque de maîtrise urbaine, de tristesse, voire d'abandon.

Passant à travers une zone industrielle où les panneaux publicitaires témoignent d'une surenchère de gros caractères alliés à une polychromie de choc, l'automobiliste aura du mal à mémoriser le caractère de cet endroit. L'image d'ensemble qualifiant ce lieu sans identité sera associée à celle très générale de l'anarchie.



Le rail latéral, les couleurs, la géométrie de la chaussée vont pendant un temps répété "structurer" notre perception du trajet. Par opposition à une petite route communale qui s'intègre au paysage (ci-dessous), cette N44 le coupera brutalement.



Les réseaux aériens et le chateau d'eau sont dominants dans la mémorisation de ce paysage. panneaux de signalisation et de sécurité.

L'impact des équipements compte autant que celui des éléments naturels.



La multiplicité des signes occulte la lecture du site.



La couleur ajoutée au signe augmente l'impact de l'objet sur son environnement.



A l'arrêt, la vision rapprochée des équipements leur confère une présence qui rend abstraite la lecture du paysage.

Les éléments de repère de cet embranchement sont: les bois, le poteau, l'abri, les bornes



PAYSAGES DE L' AISNE

SUD DU DEPARTEMENT



INVENTAIRE DES PAYSAGES DE L' AISNE

PREMIERE PARTIE

L' INVENTAIRE DES PAYSAGES



CAUE de l' Aisne

Inventaire - 1



SUD

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE

L'INVENTAIRE DES PAYSAGES

PRESENTATION GENERALE

Méthode d'investigation
La carte des grandes unités
Les procédés d'analyse des paysages

LES GRANDES UNITES PAYSAGERES

Le Plateau du Soissonnais 11

Les Paysages Particuliers 37

Acy le Haut

La vallée de la Vesles

La vallée de la Crise

Mont-Notre-Dame

Les Paysages Reconnus 51

Septmonts

La Vallée de l'Aisne..... 59

Les Paysages Particuliers 85

Ressons-le-Long

Braine

Vailly-sur-Aisne

Les Paysages Reconnus 97

Soissons

Le massif de Retz 107

Les Paysages Particuliers 133

Les villages au nord de la forêt de Retz

Oigny-en-Valois

Les Paysages Reconnus 143

Villers-Cotterêts

L'abbaye de Longpont

Les buttes de l'Orxois-Tardenois 153

Les Paysages Particuliers..... 179

Les marais de Branges

Oulchy-le-Château

Les villages de l'Orxois

La vallée du Clignon

Coincy l'abbaye et ses environs

Les Paysages Reconnus 197

Silly-la-poterie

La vallée de l'Ourcq

La Ferté-Milon

Fère-en-Tardenois

La Vallée de la Marne 211

Les Paysages Particuliers 239

Mont-Saint-Père

Les coteaux de Verdilly-Brasles

Les Paysages Reconnus 249

Château-Thierry

Les coteaux de Chartèves

La Brie 259

Les Paysages Particuliers 285

Les trois vallées

Les Paysages Reconnus 293

Condé-en-Brie

PAYSAGES DE L'AISNE

SUD DU DEPARTEMENT

PREMIERE PARTIE
L'INVENTAIRE DES PAYSAGES

PRESENTATION GENERALE



CAUE de l'Aisne

METHODE D'INVESTIGATION

I - Le travail de repérage

Fondement

Les paysages de l'aire d'étude ont été identifiés selon des critères physiques et confrontés à l'image qu'ils déterminent auprès des acteurs et des habitants de l'Aisne. Reste à effectuer un travail de terrain pour valider ou contester les entités paysagères qui se dessinent au travers des deux premières approches, scientifiques et culturelles. La méthodologie d'investigation a été testée sur un secteur, la Thiérache.

Le périmètre de la zone test a été légèrement étendu à l'Ouest afin de vérifier l'existence d'une rupture paysagère entre le Vermandois et le Bohainois.

Le but de ce travail était donc de vérifier les limites des unités paysagères telles qu'elles figurent sur la carte des unités géographiques.

Méthode

L'idée générale étant de parcourir la totalité de la zone test et compte tenu de la superficie de celle-ci, le travail de repérage a été divisé en quatre secteurs. Pour chacun des secteurs, il a été demandé aux personnes responsables du repérage :

- de commencer le parcours au point indiqué sur la carte. La distance maximale de la vision humaine étant de deux à quatre kilomètres, des points d'arrêt ont été marqués tous les 4kms ;
- de reporter sur une carte au 1/50 000, les points d'arrêt, les vues photographiques et les éventuelles ruptures paysagères brutales ou les zones de transition paysagère ;
- de remplir, à chacun des points d'observation, une fiche de renseignements concernant les aspect visuels et sensoriels du paysage observé.

Une moyenne de deux journées a été nécessaire pour couvrir chacun des secteurs.

Bilan

Ce travail de repérage a permis de corriger la carte des unités géographiques et ainsi de dresser les nouvelles limites des entités paysagères.

II - Informations complémentaires

Auprès des communes

Une enquête auprès des maires a été menée.

Le territoire concerné couvre un peu plus de 500 communes. Chacune d'entre elles ont reçu un questionnaire portant sur les données paysagères qui les caractérisent.

Près de 300 réponses nous sont parvenues. Malheureusement, les questionnaires en retour n'ont pas toujours été remplis avec minutie. Ils nous ont fournis cependant des éléments intéressants quant au sentiment d'appartenance culturelle à telle ou telle entité géographique.

Divers

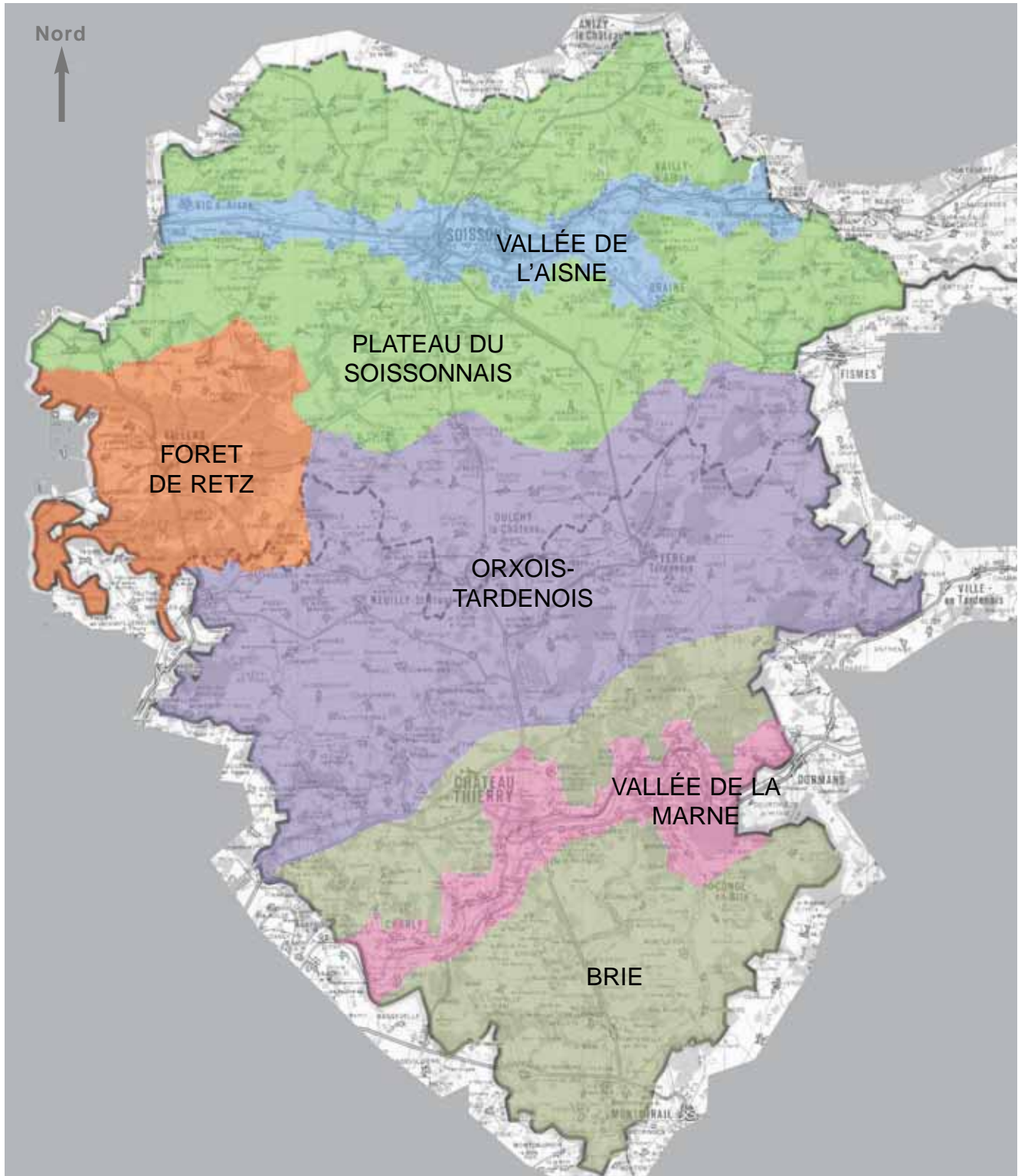
Nous avons poursuivi notre recherche de documentation écrite et graphique auprès des musées et des bibliothèques.

De même, nous avons rencontrés d'autres personnes ressources qui nous ont orienté vers de la documentation graphique : gravures, représentations de peintres locaux et cartes postales.

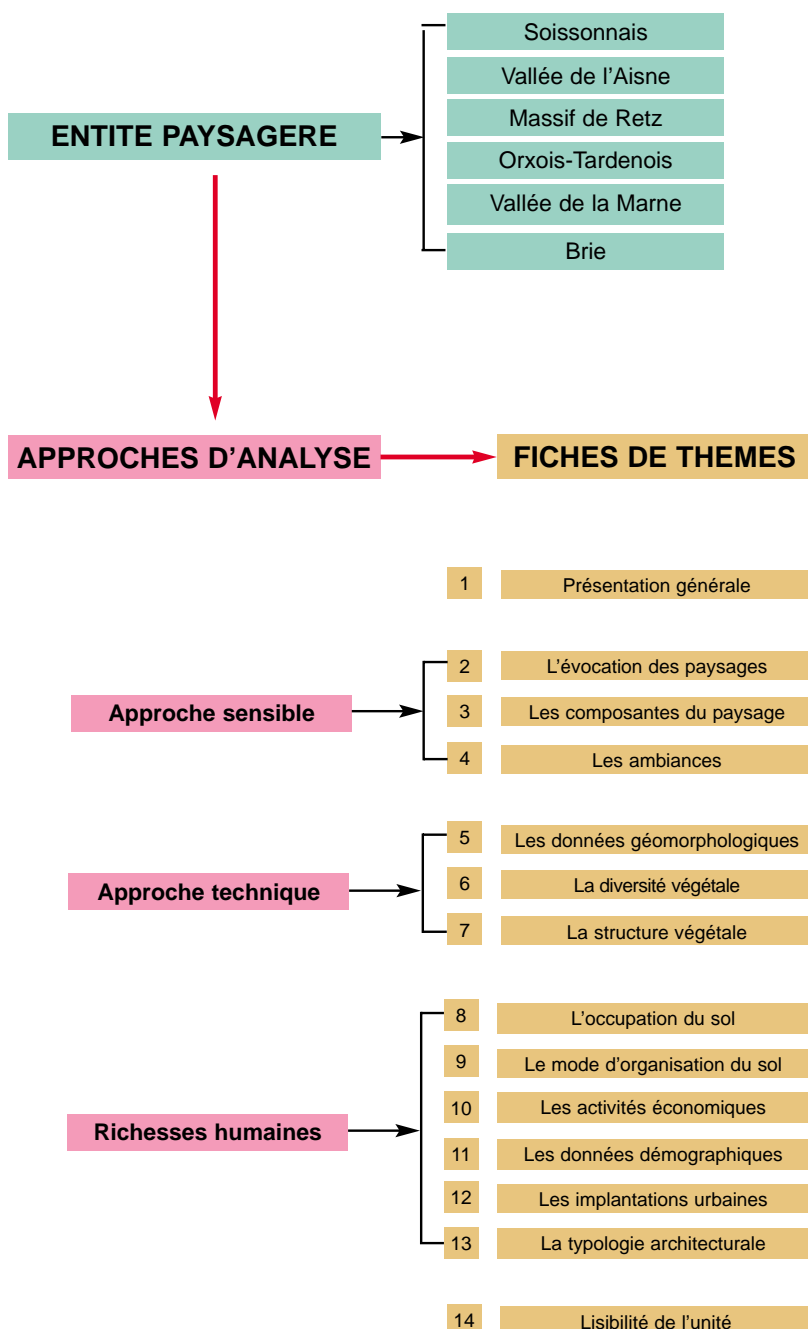
Aquarelle de Claude Dupin



CARTE DES GRANDES UNITES PAYSAGERES



LES PROCÉDES D'ANALYSE PAYSAGÈRE



Les fiches présentées dans le présent document ont été conçues dans le but de permettre une bonne visualisation des thèmes d'étude abordés pour chaque entité géographique. La structure générale du rapport comprend plusieurs niveaux de lecture :

- l'entité géographique étudiée . Vallée de l'Aisne, Massif de Retz, Le Plateau du Soissonnais, ...

- les différents approches d'analyse : approche plastique, approche technique, approche historique, richesses humaines, lecture qualitative.

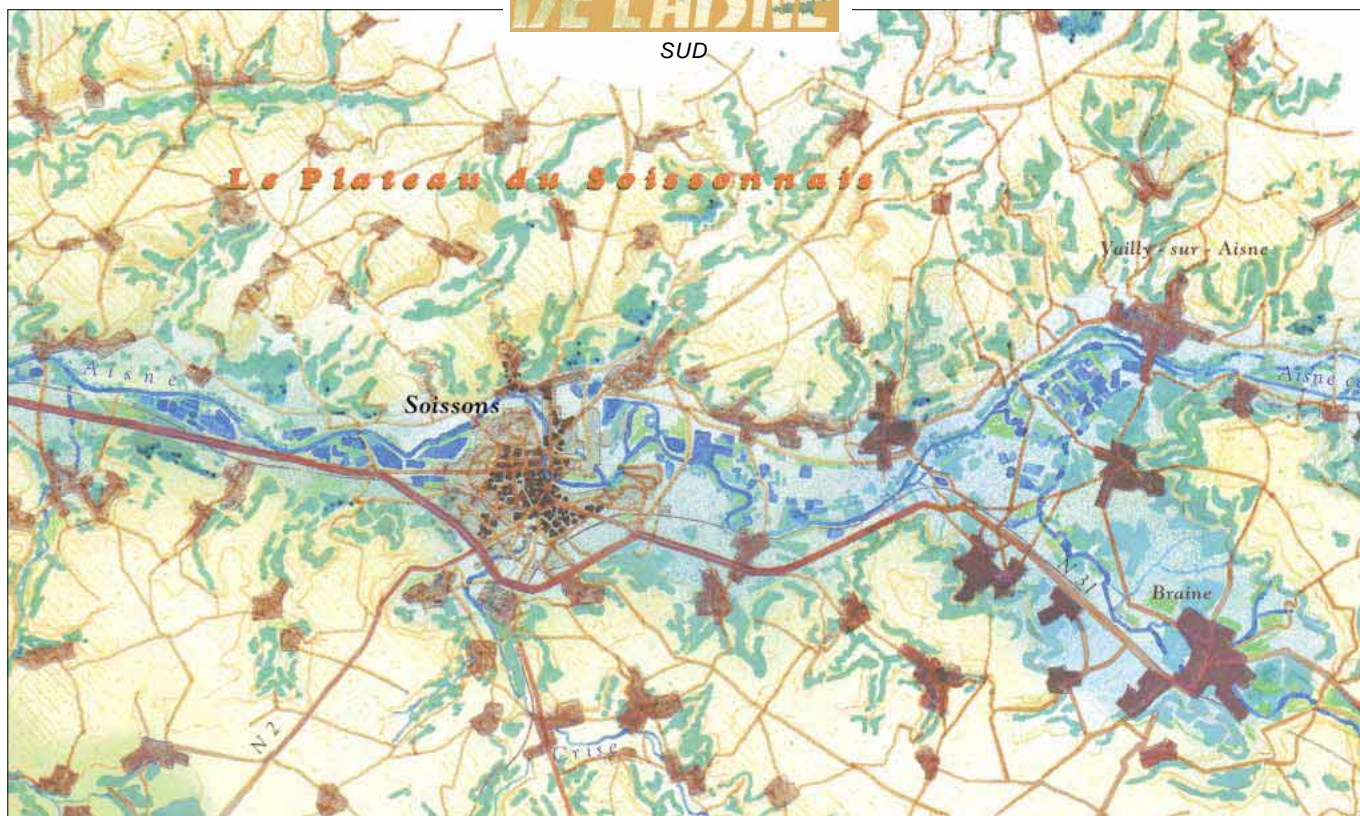
- les caractéristiques essentielles de chaque entité (fiches de thèmes) : composantes du paysage, caractères physiques du sol, diversité végétale, occupation du sol, etc...

Le schéma ci-contre exprime la décomposition du document.

Chacune des fiches comporte une partie descriptive se rapportant au thème étudié ainsi qu'une partie "interprétation" destinée à mettre en lumière l'influence de la caractéristique évoquée sur le paysage et sur la perception que peut en avoir un observateur. Seuls les thèmes les plus caractéristiques de chaque unité sont traités. La liste des fiches ci-contre est un simple cadre de travail.

La notion de paysage étant étroitement liée au domaine de la perception, des sens, des émotions, il nous a semblé plus juste de décliner les différents thèmes d'analyse à partir d'une approche plastique mettant en avant le paysage-type d'une entité géographique, représentant les caractéristiques les plus courantes de cette entité.

Toutes les approches suivantes (technique ou scientifique, intervention humaine, approche qualitative) ont pour finalité de déterminer et de comprendre les multiples composantes qui définissent ce paysage-type.



**PREMIERE PARTIE
L'INVENTAIRE DES PAYSAGES**

LES GRANDES UNITÉS PAYSAGÈRES





REPRESENTATION SCHEMATIQUE DU PLATEAU DU SOISSONNAIS





PRESENTATION



Au Sud des collines mouvementées du Laonnois, le plateau du Soissonnais s'érige comme une vaste étendue de cultures céréalières, sillonnée de nombreuses vallées où se nichent verdure et villages, et ponctuée d'imposantes fermes médiévales aux robustes enceintes de pierres.

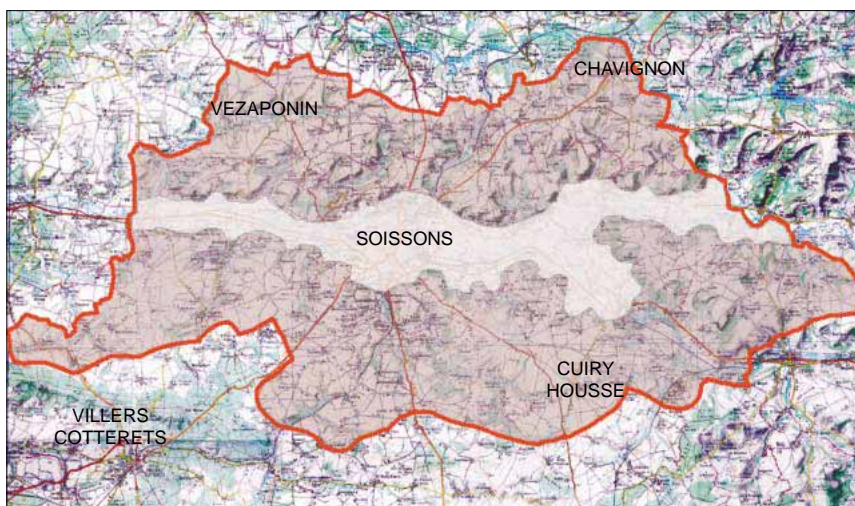
L'entité se constitue de part et d'autre de l'entaille que détermine d'Est en Ouest la vallée de l'Aisne, paysage suffisamment fort et distinct pour être considéré comme une unité autonome.

Au Nord-Est, le Soissonnais côtoie le Laonnois, avec lequel il partage certaines similitudes géologiques et architecturales, mais dont il diffère dans la morphologie, avec des reliefs moins mouvementés, dans l'occupation du sol, avec une prédominance des cultures céréalières, et donc aussi dans les ambiances perçues, où le calme fait suite à la tempête.

Au Nord-Ouest et au Sud-Ouest, le plateau se confronte aux deux massifs forestiers de Saint-Gobain et de Retz, avec lesquels il partage les enclaves des villages implantés en lisière.

A la limite Sud avec le Tardenois, la transition entre le système de plateau tabulaire entaillé et celui d'ondulations ponctuées de buttes boisées s'appuie sur l'apparition de mares forestières plus denses dans un relief moins vigoureux.

Quant à l'appellation de l'entité, elle se réfère à la ville de Soissons, qui pourtant n'y est pas incluse, mais qui de tout temps, en raison de son rayonnement, historique, géographique et culturel, a servi à qualifier ce territoire.



La végétation souligne le tracé des cours d'eau

“Entre les vastes plateaux du Soissonnais, aux puissantes fermes médiévales, chaque vallée cache, dans le plus ravissant écrin d'eau rêveuse et de verdure frissonnante, un chapelet d'églises et de manoirs”.

Extrait de l'Aisne (Richesses de France)

“On se plaît à grimper comme un enfant sur le flanc d'une colline, à demeurer sur un plateau dénudé par la moisson, à emprunter sur un vélo fatigué une route qui serpente au sortir d'un bourg cerclé de verdure, au creux d'une vallée”.

*Charmes du Soissonnais,
texte de Michel Berry*



RABOZZI - Village de Septmonts



Le territoire du plateau du Soissonnais





L'APPROCHE SENSIBLE





L'EVOCATION DES PAYSAGES



TIQUET - Berzy le sec

“Il fallait voir les vastes exploitations agricoles qui se partagent l'ensemble du terroir. L'hiver, la terre rousse et grasse que vient de couper le soc d'acier, est sillonnée de longues rides qui sont comme autant de nids à grains; l'été, les lourds épis ondulent mollement sur les tiges flexibles avant que de s'abattre telle une jonchée d'or dans un scintillement de faux aux lames bleuies et que le soleil poudroie.”

Henri LUGUET.
Le Soissonnais, 1934,
Historique et touristique



TAUGUIN - Les champs du Soissonnais



RABOZZI -Paysages



RABOZZI - Villeblain

Francis JAMES s'était parfaitement adapté à l'ambiance du Soissonnais. Il écrivit ce poème à Bucy-le-Long, en honneur de **CLAUDEL** :

“ Ce pays n'est pas le mien. Longtemps ma femme
“ L'habita. Au dessus du sol, croasse et rame
“ Surtout quand c'est l'hiver, la flotte des corneilles,
“ Plateaux et plaines, les meules y sont pareilles
“ A des villages morts, cependant que rutilé
“ Parmi les lilas bleus des ardoises, la tuile”...

JAMES aimait ce pays si différent du sien : “son aspect me plaît beaucoup. Les vastes plateaux à pertes de vue semblent se dérouler pour que l'esprit s'y repose “



HENRIET - Les Crouttes



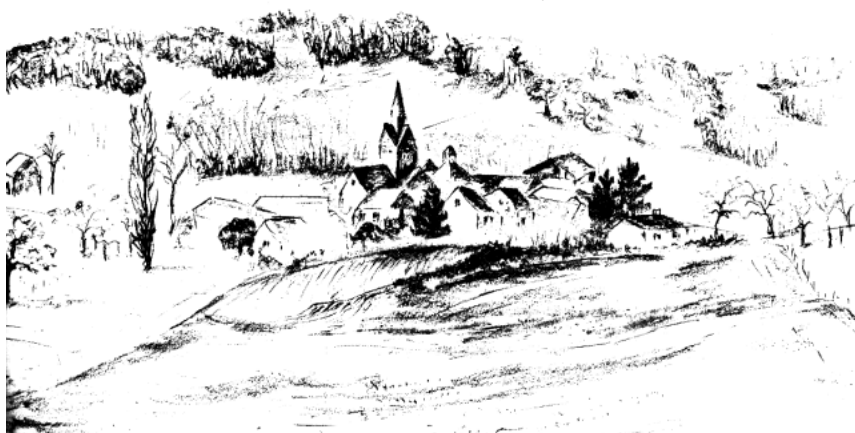
L'EVOCATION DES PAYSAGES



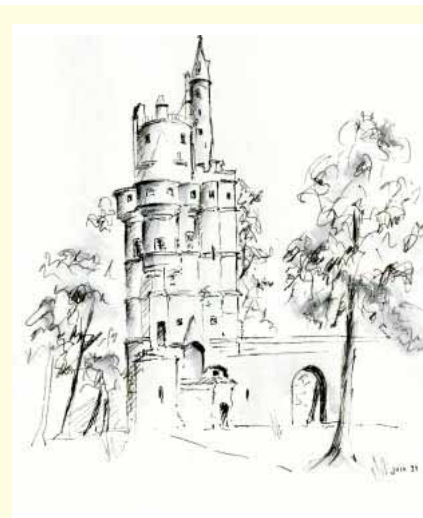
HENRIET - Habitat dans le Soissonnais

“... Les villages et les hameaux s’abritent dans les plis ou sur les pentes. Ainsi, Villers-Hélon, village allongé entre des vergers de pommiers et de poiriers. Les autres hameaux sont moins vivants. Louâtre et son voisin Violaine ont pour ceinture le rideau des grandes meules de paille ou de blé dont s’entourent orgueilleusement ici les centres ruraux, semblant proclamer leur rustique opulence”.

ARDOUIN - DUMAZET, *Voyages en France*



TIQUET - Nanteuil la Fosse



RABOZZI - Septmonts

La Fère, 1er août 1835

... A deux lieues de Soissons, dans une charmante vallée repliée loin de la route, il y a un admirable châtelet du quinzième siècle encore parfaitement habitable. Cela s’appelle Septmonts. (...) Je te l’achèterais, mon Adèle. C’est la plus ravissante habitation que tu puisses te figurer. Une ancienne maison de plaisance des évêques de Soissons. ...

Victor Hugo



TAUGUIN - Chaudun



LES COMPOSANTES DU PAYSAGE



De vastes zones cultivées

Les composantes de ces lieux se limitent à deux éléments : le ciel et la terre. Dans ces espaces, la richesse et l'intensité de l'émotion proviennent plus de la mouvance périodique du ciel et des nuages que de l'épisodique et maigre couverture des terres agricoles.



Une rupture brutale

Le plateau s'interrompt brutalement pour laisser place à des coteaux francs qui plongent d'une manière constante jusqu'au fond de vallée. Les coteaux, domaine privilégié de la forêt de bois durs présentent souvent un aspect "sauvage", mal entretenu.



Un paysage cloisonné

Encadrée par le relief du plateau environnant, l'entité vallée est marquée par une succession de cloisons végétales. Paysages de prairies humides, de parcelles en eau et de peupleraies structurent la perception et intègrent tous les éléments dans un tissu arboré dense.



Le plateau légèrement ondulé présente un paysage très ouvert et pourtant si sobre, quasi lunaire. Les apparitions ponctuelles de bosquets et de l'habitat sont autant de repères qui captent le regard.



La sensation de fermeture est très importante dans les vallées. De même sur le plateau, la sensation de perte de repère du fait du relief parfois prononcé est à noter.



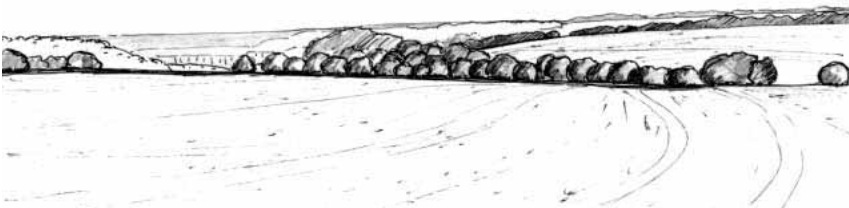
La végétation contribue à brouiller la lecture du paysage quand elle cloisonne ou ferme l'espace. Mais elle marque aussi les saisons, offre une variété d'ambiances tout au long de l'année.



LES COMPOSANTES DU PAYSAGE



Céréalicultures et cultures industrielles composent des damiers de couleurs pendant un bref moment de l'année. Ces secteurs jouent les kaléidoscopes au rythme des saisons.



La chaussée ne constitue pas un élément structurant du paysage puisqu'elle se perd dans les étendues cultivées, et aucune végétation ne vient la souligner. Mais, le mode d'implantation de l'infrastructure routière permet une lecture de l'espace à 180° sur le plateau.



Les nombreuses petites vallées entaillées dans l'épaisseur du calcaire apparaissent comme autant de lieux vivants. La végétation sur les coteaux souligne le relief et les ruptures avec les vallées.



Une présence humaine ponctuelle

Les rares fermes fortifiées semblent posées sur ce paysage balayé par le vent. Souvent lové au creux d'un relief, et parfois signalé par une végétation épisodique, l'habitat ne transparaît que par la couleur de ses toitures.



Perceptions visuelles

Depuis les axes routiers, le promeneur profite de nombreuses vues dégagées sur les horizons cultivés et des panoramas larges sur certaines vallées.



Des sites d'implantations stratégiques

Les villages se sont établis soit sur les contreforts des coteaux latéraux où ils se confondent souvent avec le banc de calcaire, soit à proximité des rivières, en fond de vallée.



LES AMBIANCES PAYSAGERES



“La chape de silence qui pèse met l’ouï e à l’affût du moindre bruit. Seul le souffle du vent à hauteur du plateau ou le long des crêtes perturbe cette quiétude.”

*Mémoires du Soissonnais.
Tome 11994/1998*



Sur les coteaux, quelques pâtures subsistent



Mouvance du ciel, courbes douces du relief

“ La terre boit lentement la couleur comme une éponge absorbe l’eau. Elle s’arrondit, s’épaissit, retrouve son équilibre et oscille sous nos pieds dans l’espace”

Virginia WOOLF



Traverser le Soissonnais, c’est parcourir en un temps bref des séquences paysagères extrêmes. Sans interface, le paysage oscille entre des visions de plateaux dépeuplés et des vallées foisonnantes et avenantes.

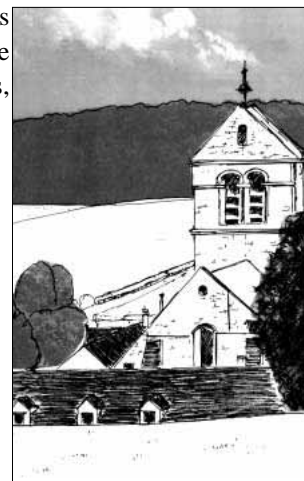
La caractéristique de ces paysages est l’amplitude de ses ondulations. Les pentes en sont douces, le contraste avec les grandes vallées voisines offre de nettes coupures, partout les vues sont belles.

“Les plateaux ondulés du Soissonnais se déroulent, presque déserts en apparence, les villages et les hameaux s’abritant dans les plis ou sur les pentes (...), entre les vergers de poiriers ou de pommiers”.

Ardouin-Dumazet, Voyages en France

Cet ensemble que l’oeil perçoit comme de grands espaces révèle à l’usage le caractère plus intime de ses sous espaces.

Depuis la hauteur du plateau, le paysage des vallées ressemble à un patchwork composé de parcelles de prairies, de cultures, de peupleraies et forêts, d’étangs,...





L'APPROCHE TECHNIQUE





LES CARACTERES GEOMORPHOLOGIQUES

La topographie et l'hydrographie



Carte des excès d'eau dans les sols du plateau du Soissonnais

- Sols sains présentant une bonne circulation de l'eau sur toute leur épaisseur
- Sols sains à frais pouvant présenter en profondeur un excès d'eau temporaire. Leur utilisation ne nécessite pas d'assainissement.
- Sols frais à humide présentant à faible ou moyenne profondeur un excès d'eau temporaire. Ces sols nécessitent en général des travaux d'assainissement pour une meilleure utilisation d'une terre agricole (drainage, captage de mouillères...)
- Sols très humide en raison d'un excès d'eau superficiel prolongé ou d'une nappe d'eau permanente profonde. Ces sols nécessitent un abaissement du plan d'eau pour leur mise en valeur (prairies, boisements intensifs, cultures éventuelles)
- Sols engorgés, le plus souvent tourbeux en raison de la présence d'une nappe d'eau permanente superficielle et stagnante. Ces sols sont difficiles à assainir et sont généralement laissés à l'état naturel.
- Limite des secteurs de vallées à risque d'inondation.

Type de végétation en rapport avec le relief et les sols

Un paysage de grandes cultures céréalières s'expose sur le plateau du Soissonnais tandis que les petites vallées qui le découpent sont foisonnantes de végétation humide



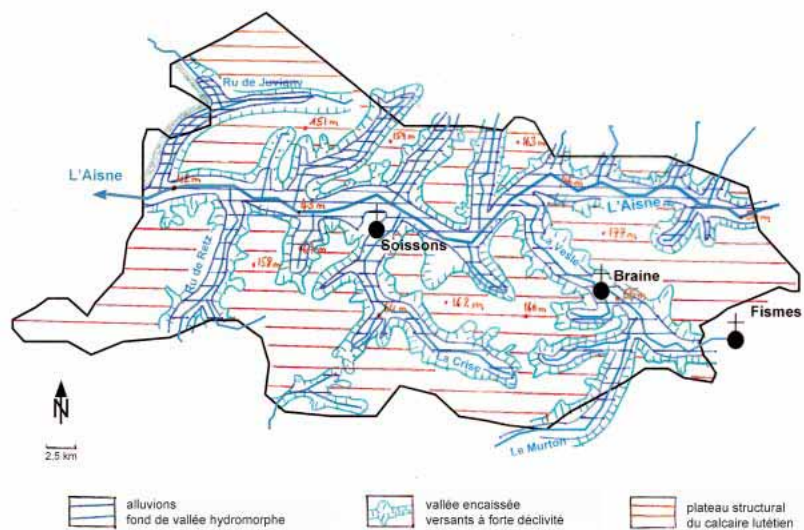
Type de relief

Sur le plan topographique, le trait dominant est un plateau orienté est-ouest par le découpage des vallées (Ailette, Aisne) et l'alignement des buttes qui le bordent au sud. L'altitude est généralement plus élevée au nord-est (180-190 mètres) qu'au sud-ouest (150-160 mètres), ce qui traduit un phénomène de bascule du paysage. Comme dans le même temps, le principal élément de référence topographique, la vallée de l'Aisne s'enfoncé également, de 60 mètres à Neufchâtel-sur-Aisne à 30 mètres à Vic-sur-Aisne, l'impression d'élévation reste la même.

Réseau et Particularités hydrographiques

La tectonique guide le tracé de la vallée de l'Aisne, qui elle-même organise le réseau hydrographique des petites vallées adjacentes. Cette partie du Bassin Parisien est parcourue d'une série de petits anticlinaux et synclinaux d'orientation est-sud-est ouest-nord-ouest qui jouent un rôle probable dans l'orientation des vallées. Par ailleurs, la micro fracturation des roches, notamment du lutétien, favorise l'infiltration et la dissection de la dalle.

Carte géomorphologique simplifiée du Soissonnais et de la vallée de l'Aisne





LES CARACTERES GEOMORPHOLOGIQUES

La géologie et la formation des sols

Tectonique

La tectonique ne joue pas de rôle majeur dans la morphologie des plateaux, par rapport aux autres agents de formation du relief.

Substrat géologique et couverture pédologique

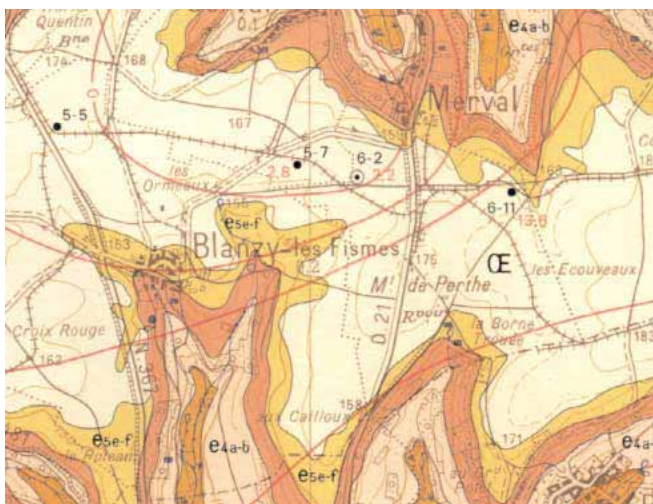
Les calcaires du lutétien forment encore l'ossature des plateaux. Il est ici compact ce qui peut expliquer que les dernières carrières de pierre de taille de cette région s'y trouvent. Au-dessus de cette couche qui s'apparente à une véritable dalle, telle qu'elle apparaît là où la corniche a été dégagée par les activités de l'homme, le limon a été déposé au cours des périodes froides du quaternaire. Ses variations d'épaisseur sont souvent les seuls accidents topographiques. Les déclinaisons de ce limon (limon argileux, limon moyen et limon sableux), se traduisent dans le paysage par des variations de teinte et d'aspect, notamment lorsque le sol nu a été battu par les pluies.

Au-dessous du calcaire, l'argile de Laon, de faible épaisseur, est souvent présente, favorisant la présence de sources et de fontaines largement exploitées.

Puis viennent les sables de Cuise qui affleurent sur les versants raides, et ne sont mis en évidence qu'à l'occasion là aussi de carrières ou d'excavations. Ces sables sont fins, relativement homogènes, avec des stratifications argileuses ou ferreuses.

Enfin, dans le fond des vallées, affleure l'argile sparnacienne, dite également du Soissonnais ; elle prend ici une importance majeure, d'une part par son épaisseur (10 à 30 mètres), d'autre part parce qu'elle affleure largement dans le fond des vallées où elle impose une humidité importante.

La formation des Sables de Bracheux, largement répandue en Laonnois, n'affleure guère que dans la vallée de l'Aisne et ne joue pratiquement pas de rôle dans la formation du paysage soissonnais.




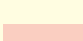
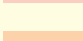


Traits morphologiques principaux

La géomorphologie est typiquement celle d'une région de relief tabulaire où l'érosion régressive est la règle. On a d'un côté une surface plane quasiment structurale liée à la dalle calcaire, qui ne subit pas, ou peu, d'érosion de surface, mais est attaquée sur le côté, et, de l'autre, des vallées profondément entaillées.

Particularités morphologiques

La table calcaire, les limons : voilà les deux traits principaux qui pourraient caractériser le mieux le Soissonnais, large table, plus développée au Sud qu'au Nord, profondément entaillée, et couverte de limons dits "des plateaux" qui constituent pratiquement une formation géologique à eux seuls.

-  Limons classiques
-  Limons supérieurs
-  Lutétien moyen ou lutétien inférieur
-  Yprésien supérieur
-  Alluvions anciens

Carte géologique détaillée de la France
SOISSONS-Bureau de recherche Géologique et
Minière
Institut Géographique National - CNRS - 1987



LA DIVERSITE VEGETALE

Les cultures prédominent sur le plateau



Les plantes de culture sont les essences végétales présentes sur le plateau. Elles sont parfois ornementées de plantes messicoles qui viennent s'implanter le long des routes et chemins, en bord de champs, sur les talus, dans les jachères.

Les cultures contribuent à créer des paysages changeant au fil des saisons du fait de la diversité des essences cultivées.



Coquelicot



Chicorée
sauvage



Camomille



Ravenelle

Dans les vallées : le règne des structures arborées

Les vallées changent d'image au fil des années : les herbages humides tendent à disparaître au profit de nombreuses peupleraies et d'une ripisylve grandissante.

Les peupleraies n'ont pas le même intérêt que les milieux humides. Symbole d'une exploitation intensive du sol, elles ne sont que peu fréquentées. Cependant, à l'échelle d'une vallée, le peuplier se différencie des essences forestières habituelles par sa couleur et sa texture, constituant ainsi un intérêt paysager particulier.

On remarque une végétation caractéristique du bord des eaux, tels le saule et l'aune.

Les prairies sont aussi ponctuées par des arbres fruitiers, isolés ou regroupés en vergers.



Peuplier
blanc



Peuplier
tremble



Renoucle des champs



Cardamine des prés



Saule blanc



Pommier sauvage



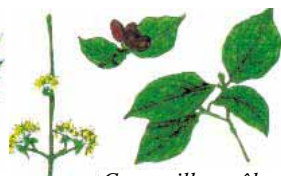
Aulne glutineux

Les coteaux : un milieu anarchique en évolution

Les coteaux autrefois plus ouverts ont acquis un aspect sauvage. Ils sont envahis progressivement d'essences colonisatrices telles le frêne, les lianes, le cornouiller, ... Mais on y trouve également des essences arborées habituelles telles l'érable, le chêne, le charme, ... Sur certains coteaux, un reliquat d'arbres fruitiers, image des vergers d'antan, se mêle à cette végétation envahissante.



Frêne commun



Cornouiller mâle



Noisetier commun



Charme



Erable champêtre



Chêne pédonculé



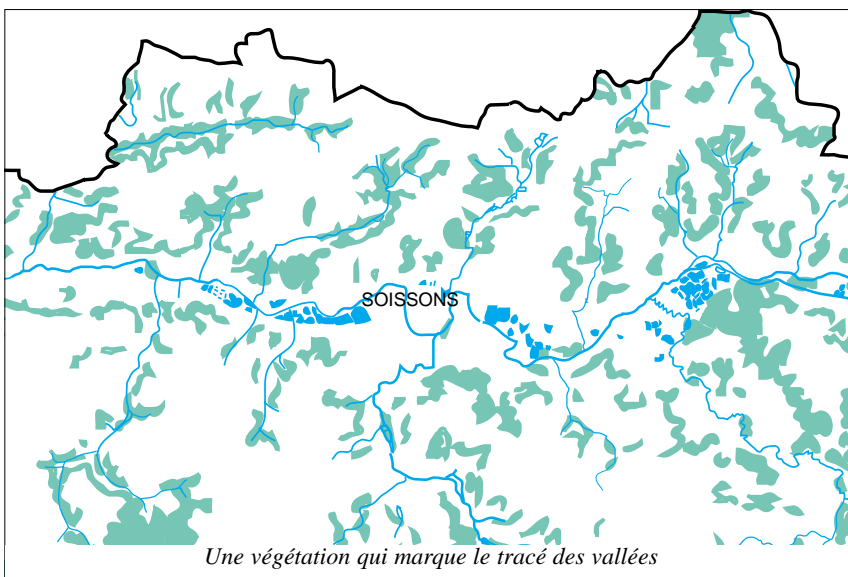
LA STRUCTURE VEGETALE

Sur le plateau du Soissonnais, la végétation arborée est très peu présente. Les arbres ou les masses arbustives que l'on croise sont des reliquats de masses plus importantes qu'une exploitation intensive des sols a contribué à faire disparaître.

Le parcellaire, peu perceptible en hiver du fait des labours qui tendent à homogénéiser les surfaces, est révélé durant les autres saisons par l'alternance des cultures. Les couleurs et les textures variées révèlent alors le découpage des parcelles.

Les délimitations sont parfois marquées par des reliquats de haies. Quelques petits massifs persistent sur les zones les plus pentues, inexploitable par l'agriculture actuelle. De beaux arbres isolés (fruitiers,...) ou groupés se dressent parfois au dessus des cultures, pour accompagner un calvaire, ou signaler un point d'eau. Des continuités boisées jouent souvent un rôle de transition entre les fermes isolées et les espaces cultivés.

La végétation boisée est surtout ressentie sous la forme de ces "langues" vertes qui sont l'aboutissement des vallées verdoyantes liées à la vallée de l'Aisne. Là les coteaux boisés descendent jusque dans les fonds de vallées où une végétation luxuriante a pris possession des lieux, à proximité des cours d'eau. Une succession de filtres découpent les vallées. La ripisylve composée d'une végétation spécifique disparaît souvent sous le flot des cultures de peupliers. Des arbres isolés sont implantés dans les prairies humides des vallées. L'été, ils servent d'ombre aux troupeaux de vaches et de moutons. Il s'agit souvent d'arbres fruitiers qui formaient auparavant des vergers, ou d'essences de milieux humides



Une végétation qui marque le tracé des vallées



Un alignement sur la RD 94



Haie ou massif arbustif sur les ruptures de pentes du plateau



L'arbre isolé, élément vertical qui ressort dans cette immensité plane



L'envahissement des vallées par la végétation et les structures arborées





LA PRESENCE HUMAINE





L'OCCUPATION DU SOL



Contraste des plateaux cultivés
et des vallées verdoyantes

L'entité est rythmée par l'alternance entre les espaces cultivés qui ménagent des champs de vision très ouverts et les vallées plus ou moins amples qui réduisent, voire excluent les percées visuelles.

Les paysages de vallées proposent par ailleurs, une palette plus diversifiée de formes d'utilisation du sol. Pâturages, peupleraies et boisements sauvages occupent tour à tour l'espace. Cette succession est intéressante par la grande richesse visuelle qu'elle implique. En effet, la culture du peuplier n'a pas le même impact paysager que la végétation spontanée. La mise en scène, les couleurs ou les formes de ces deux variétés de végétaux sont autant de caractéristiques visuelles différentes. De même, si ces deux types d'occupation du sol ont tendance à fermer le paysage, l'alternance des prairies offre des horizons plus dégagés.



Dans les vallées, l'alternance entre les espaces pâturés, les peupleraies et les terres gagnées par la végétation spontanée donnent l'impression d'un paysage vivant



L'utilisation du sol se décline en séquences paysagères répétées où se succèdent les plateaux cultivés et les vallées verdoyantes. Le passage entre ces deux composantes s'opère généralement sans transition, les plateaux étant précipitamment coupés par le tracé d'une vallée.

Les terres agricoles sont essentiellement céréalières et betteravières mais la production d'oléoprotéagineux s'affirme en certains endroits. De même, les champs mis en jachères agricoles se détachent de l'ensemble cultivé.

Les paysages des vallées offrent également quelques zones de labours mais celles-ci restent minoritaires. L'occupation du sol est orientée davantage vers les espaces pâturés, les exploitations de peupleraies et les boisements.

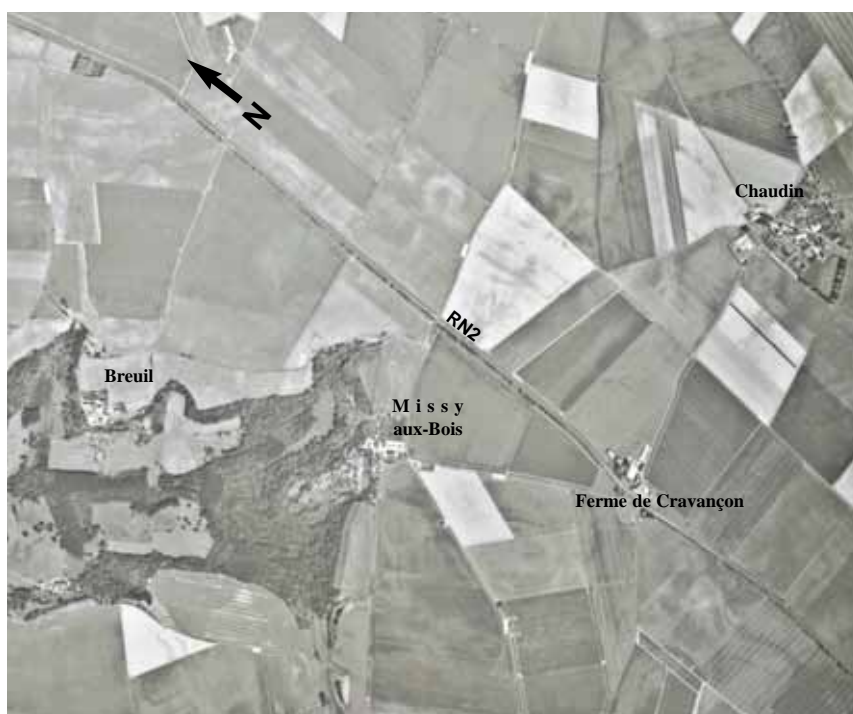
Par ailleurs, l'utilisation du sol du Soissonnais est fortement marquée par la trame édifiée. Une vue aérienne sur l'ensemble du territoire fait ressortir l'occupation tentaculaire du réseau routier. Lorsque l'on quitte ces axes de communications pour emprunter des voies secondaires, on peut être frappé par le changement radical de l'ambiance. Les routes reprennent des allures de chemins ruraux assez étroits et souvent sinueux qui débouchent sur de charmants villages. Les espaces urbanisés ponctuent d'ailleurs assez régulièrement le territoire.



Martine RABOZZI
Le village de Billy-sur-Aisne



LES MODES D'ORGANISATION DU SOL



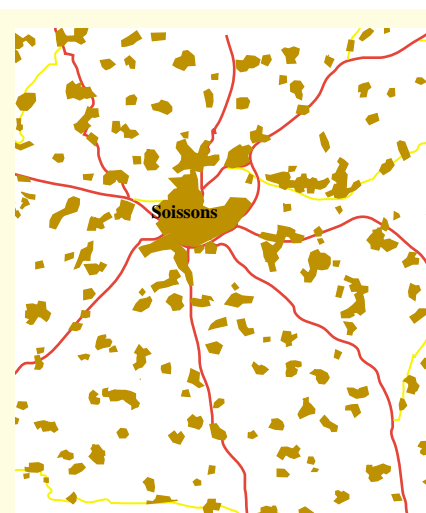
Le mode d'organisation du sol révèle une gestion équilibrée et très ordonnée de l'espace.

Le réseau routier illustre parfaitement cette orientation. En effet, celui-ci tisse sa toile depuis la ville de Soissons pour investir la totalité du territoire. Sur le terrain, ce maillage se ressent particulièrement puisqu'il permet une desserte rapide entre les villages et Soissons.

La localisation du végétal, presque exclusivement dans les vallées, conforte cette sensation d'organisation rigoureuse du territoire et souligne la volonté d'économiser la moindre parcelle cultivable. En effet, les terres des plateaux sont dépouillées des formes végétales (bosquets ou bois) qui ponctuent souvent les grands espaces agricoles pour être orientées au maximum vers l'agriculture. Cependant, les fermes de plateaux introduisent un bémol à cette utilisation stricte du sol.

Si le végétal s'individualise par sa localisation systématique dans les vallées, il se caractérise également par la variété de ses formes. Celles-ci sont d'ailleurs étroitement liées au relief, à la nature du sol ou à l'ampleur des vallées. En effet, les coteaux inaccessibles sont colonisés par une végétation anarchique; de même, les vallées larges sont propices à la populiculture. Enfin, les terres très humides sont occupées par des pâturages.

Le mode d'organisation du sol laisse apparaître une seconde superposition qui concerne les implantations urbaines. Comme le végétal, les villages se sont souvent greffés le long des vallées. De même, les infrastructures routières ont constitué des points d'établissements privilégiés.



Un maillage routier très structurant qui exclut tout risque d'enclavement des villages

Bien que le végétal se concentre prioritairement dans les vallées, dans les zones de grandes cultures, sa présence est fortement marquée.

Ce phénomène s'explique en partie en raison de la succession rapide entre les paysages de cultures et les paysages de vallées.

Par ailleurs, les horizons dégagés des espaces cultivés ménagent souvent des points de vues sur la végétation de vallées.

Vue aérienne qui montre les cultures exclusives sans bosquet ou zone boisée. Les fermes interrompent le désert de cultures.





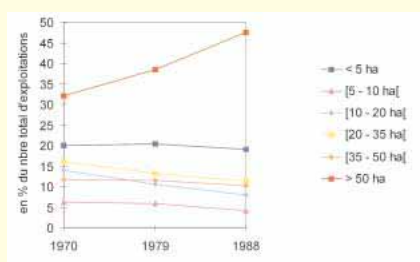
LES ACTIVITES ECONOMIQUES



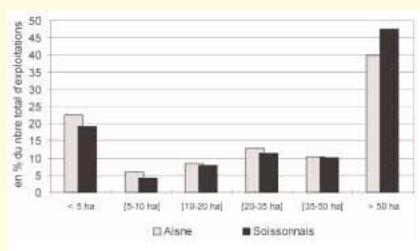
Amoncellement de betteraves et navettes incensantes des camions lors de la récolte



Les cultures s'étendent sur le plateau, telles de vastes étendues désertiques, tandis que dans les vallées adjacentes, une végétation diffuse vient les animer



Taille des exploitations agricoles dans le Soissonnais.
Evolution 1970 à 1988



Taille des exploitations agricoles Comparaison Aisne/soissonnais

La forte implantation de l'industrie agro-alimentaire doit son origine à l'agriculture performante de la partie méridionale du département.

Dès l'entre-deux guerres, le paysage actuel de terres de grande culture se dessine avec ses vastes parcelles de champs ouverts. Tant les excellentes conditions pédologiques dues à ces sols épais et fertiles développés sur les limons, que l'adaptation rapide des agriculteurs aux pratiques culturales récentes et innovatrices, expliquent cette forte dynamique de la production agricole.

Tous les ingrédients des terres de grande culture y sont réunis. La taille moyenne des exploitations agricoles est effectivement bien supérieure à la moyenne française : plus de la moitié compte une superficie supérieure à 50 ha. Les équipements en engins agricoles puissants ou l'utilisation de techniques agronomiques récentes témoignent de l'importance des investissements financiers déployés. Devant cette inflation de moyens, seules les plus importantes exploitations subsistent. Ainsi, la forte productivité de la main d'oeuvre entraîne une diminution du nombre d'emplois (l'emploi agricole concerne moins de 1 % de la population active dans le Soissonnais).

Les structures agraires, sous l'impulsion de remembrements des terres agricoles, ont été adaptées à la mécanisation, d'où de vastes parcelles qui contribuent à la monotonie du paysage déjà marqué par sa planéité. Seuls quelques îlots boisés ponctuent cet océan de champs cultivés.

Les différents stades phénologiques engendrent, par ailleurs, une grande diversité des couleurs au gré des saisons et des rotations culturales.

Pourtant, la production agricole sur le plateau du Soissonnais ne témoigne pas de cette variété. Elle est effectivement assez spécialisée et orientée autour des céréales, de la betterave, des pommes de terre et oléagineux.

Les prairies permanentes occupent une faible superficie (moins de 10% de la SAU dans la plupart des communes) et les parties marginales du terroir, tels que les fonds de vallée hydromorphes ou les versants trop raides pour être cultivés. Dans de nombreux vallons, elles ont été remplacées par des cultures de peuplier, qui occupent une surface assez importante et croissante durant les années 90.

Les peupleraies se situent à l'amont d'une filière bois relativement présente dans la vallée de l'Aisne (cartonnages ...).

Ainsi, l'agriculture du Soissonnais productive et dynamique engendre un paysage caricatural des terres de grande culture. Il tire son originalité et sa beauté du sentiment d'immensité qu'il procure. En revanche, l'industrie ou les activités tertiaires plus limitées dans leur étendue spatiale, n'impriment que localement quelques vallées ou vallons. Les liens économiques évident, entre, d'une part, la production agricole sur le plateau et, d'autre part, les unités de transformation de ces produits de la terre situés dans les vallées, ne se lisent pas systématiquement dans le paysage. Il existe souvent une distinction spatiale entre l'amont et l'aval de la filière agro-alimentaire dans le Soissonnais.



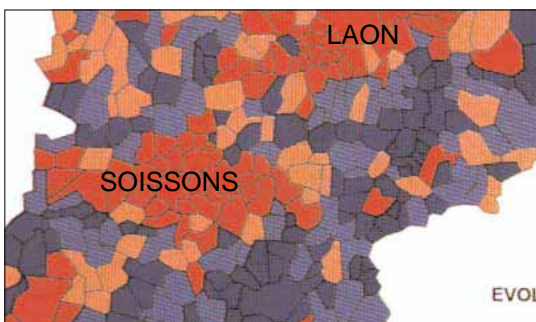
LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES, ET SOCIALES

Le Soissonnais est une entité de population faible. Les villages de plateaux ou des petites vallées, insérés au sein de grandes étendues de champs livrés à la culture intensive, ont des densités faibles, souvent autour de 30 habitants au km². Il n'y a pas de véritable ville, l'agglomération la plus importante, Courmelles, est en fait dans la banlieue de Soissons. Le fait géographique le plus marquant est la disposition en bandes parallèles à la vallée de l'Aisne de zones de densité décroissante au fur et à mesure qu'on s'éloigne de celle-ci, et ce fait ne connaît pas de variation importante d'est en ouest. Ce phénomène est très particulier dans l'Aisne et autant dû à la géographie de la vallée de l'Aisne qu'à la spécialisation agricole.

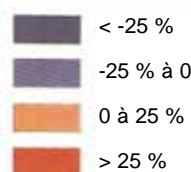
L'évolution démographique est, par rapport au nord du département, plus équilibrée ; il n'y a pas de phénomène de désertification mais plutôt des transferts entre villes et campagnes, au moins au point de vue numérique. L'une des difficultés d'appréciation des chiffres bruts est que les populations et la densité sont généralement si faibles que l'implantation de deux maisons et deux familles suffit à donner une impression de dynamisme qui doit être tempérée. Le schéma global est celui d'une évolution en " peau de léopard ", avec des zones qui connaissent un déclin de population et des zones qui en gagnent, plutôt centrées autour des voies de communication jusqu'en 1990. Sur les dernières années, il est difficile de saisir, en raison des faibles mouvements, une logique d'ensemble, qui est plutôt celle des choix individuels et des opportunités.

L'habitat est dans l'ensemble un habitat relativement ancien, et ce au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la vallée de l'Aisne. Les villages situés en limite de l'agglomération soissonnaise ont des taux de logements avant 1949 inférieurs à 35 % alors que des villages dans le secteur de Maast-et-Violaine en ont plus de 80%. Cette répartition rejoint tout à fait celle de la densité du peuplement.

A l'inverse, le taux de résidences secondaires est d'autant plus fort qu'on s'éloigne de la vallée de l'Aisne. Il est maximal (plus de 21% des logements) près de la limite avec le Tardenois et la forêt de Retz et il a tendance à être plus important vers l'est et l'ouest du plateau, sans doute en raison de la proximité des pôles urbains de Reims et Compiègne.



Evolution de la Population entre 1936 et 1990



Source : INSEE, RGP 1936-1990 Cartographie : Comité d'Expansion de l'Aisne



Les fermes entourées d'une végétation clairsemée ponctuent le paysage du plateau.

Dans les vallées qui découpent le plateau, s'installent les infrastructures telles les voies ferroviaires



Les coteaux des petites vallées (Vallée de la Crise et de la Vesle) commencent à s'enfricher. Les vergers ne sont plus perceptibles et de nouvelles habitations s'inscrivent sur les pentes





LES IMPLANTATIONS URBAINES



Essaimées dans l'espace agricole et occupant souvent l'emplacement d'anciens châteaux ou abbayes, les fermes introduisent une touche diffuse dans le mode d'implantation urbaine.

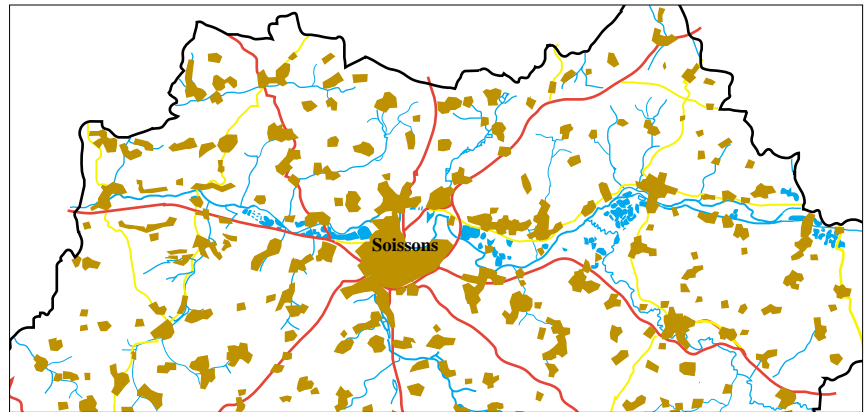


Les villages établis en ligne de crête, comme celui de Chavigny, font figure de sentinelle surplombant les vallées.

La confrontation entre la trame édifiée et le milieu naturel immédiat n'est jamais brutale. Les villages des plateaux cultivés ont utilisé les replis du relief pour se camoufler. C'est ainsi que leur perception éloignée dévoile une silhouette urbaine amputée de son assise.

Les villages de vallées sont quant à eux noyés dans la végétation. Leurs ceintures végétales offrent jalousement quelques percées visuelles sur les constructions.

Le village de Murêt et Crouttes. Le front bâti continu donne un côté intime à l'urbanisation interne. La végétation et les constructions s'imbriquent harmonieusement.



La carte des implantations urbaines souligne une répartition harmonieuse des bourgs sur l'ensemble du Soissonnais. Cet équilibre dévoile une logique dans le mode d'établissement humain. En effet, les hommes ont choisi comme point d'ancrage privilégié les deux composantes paysagères qui rythment l'entité : les vallées et le réseau viaire. Seules les fermes isolées échappent à ce schéma d'implantation urbaine. Etablies à hauteur des plateaux, leurs silhouettes imposantes, qui émergent des cultures, instaurent une note de dispersion dans le paysage.

Le lieu d'établissement initial des villages explique l'existence de plusieurs morphologies urbaines. Les villages linéaires ou en étoiles sont ceux dont la trame bâtie s'est calquée sur les infrastructures routières ou sur le tracé sinueux d'une vallée étroite. Les bourgs établis dans les vallées amples ont adopté une morphologie plus dense et diffuse qui révèle l'absence de contrainte liée au relief. Inversement, les villages implantés sur les coteaux ont dû épouser les formes capricieuses du relief. Leurs constructions s'étagent sur plusieurs niveaux et investissent parfois la ligne de crête.

Quelque soit le lieu d'implantation retenu, les établissements humains semblent attendre du milieu naturel une protection. En effet, qu'ils soient établis en fond de vallée ou juchés sur les coteaux, les villages se découvrent partiellement derrière des écrans de végétation semi-opaques. De même, les villages des zones cultivées trouvent toujours leur assise dans les replis des plateaux. Outre son aspect protecteur, ce mode d'implantation satisfait le regard de l'observateur par l'harmonie qu'il dégage.

Les espaces urbains s'individualisent par la continuité ou la semi-continuité du front bâti. L'aspect continu est par ailleurs souvent appuyé par des murs de clôtures accolés aux maisons. Cernée par les constructions ou les murets, la voirie interne accompagne le visiteur dans un dédale de ruelles qui n'est pas sans rappeler un labyrinthe. Par ailleurs, selon la morphologie du village, elle peut s'étagier au même rythme que les implantations urbaines. L'utilisation de la pierre comme matériau de construction confère à ces bourgs une touche de noblesse. Enfin, par ses différentes mises en scènes, le végétal parachève l'aspect villageois. Les trottoirs en herbe, ou la végétation qui recouvre certains murets, donnent l'image de villages préservés.



LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE



Les murs de clôtures, très présents dans le Soissonnais, donnent une densité aux fronts bâtis en assurant aux espaces publics une homogénéité d'une grande qualité. (Septmonts)

Emprise et implantation

La façade principale de l'habitation est généralement sur rue. Des configurations plus ou moins complexes s'organisent autour d'une cour soit en L avec le retour d'une grange soit en U avec un double retour d'édifice d'exploitation.

Ces implantations variées donnent un paysage urbain rythmé par la succession des pignons à redents et des façades en pierre de taille.

Volumétrie

Elle est très variable, car elle reflète la diversité sociale de la population du Soissonnais. Ainsi aux logements d'une seule pièce de plain-pied succèdent des constructions plus complexes sur cave avec un nombre de pièces qui va croissant à partir du XIX^{ème} siècle. Un escalier d'une volée avec palier donne accès au niveau d'habitation lorsque celle-ci est sur cave.

La maison rurale ne possède généralement qu'un seul niveau habitable sauf dans le cas d'une implantation sur un terrain à forte déclivité.

Quelques constructions bourgeoises isolées en comptent deux.

La maison de ville n'excède que rarement les deux niveaux au centre des bourgs alors qu'avec l'éloignement on constate une diminution des volumétries.

Matériaux

La pierre de taille et le moellon sont les matériaux du Soissonnais par définition. De Saint Pierre Aigle, de Vassens... la pierre locale offre des textures, des granulométries et des duretés variables. En pierre de taille, les modules sont de l'ordre de 30x50cm. Les moellons, très fréquents en pignon, sont grossièrement hourdis et attendent un enduit plein ou à pierre-vue.

Les enduits constitués de chaux et de sable local laissent apparaître chaînage, encadrement, corniche...

En couverture, la tradition laisse une place prépondérante à la petite tuile plate qui alterne à partir du XIX^{ème} siècle avec l'ardoise.



“Partout le calcaire des maisons leur donne un aspect solide et pimpant, au milieu d’une architecture rurale où se mélangent la robustesse des demeures anciennes, la beauté des pignons taillés, la solidité rassurante de longs murs d’enceinte, la grâce effilée d’un donjon...”

Charmes du Soissonnais, texte de M. Berry





LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE

“... (la maison) dans ce style curieux du Soissonnais, qui dresse vers le ciel ses pignons à redents comme d'insolites escaliers où grimpe le soleil.”

Le réveil des morts-Roland Dorgelès



L'architecture du Soissonnais tient sa qualité de la beauté des matériaux de maçonnerie et des nombreux détails qui rythment et habillent des volumétries élémentaires.



L'église de Mont-Notre-Dame, projetée dans le ciel par sa flèche tire avec elle, tout le promontoire qui lui tient lieu de piédestal.

Modénature

Elle est sobre et dépend des traditions constructives locales : pas de moineaux en rive de pignon, corniches, chaînages, bandeaux, linteaux sont agrémentés de quelques moulures simples.

Rythme

L'ordonnement des façades doit beaucoup au rythme et aux proportions des baies. La porte en position centrale est cadrée par une succession de une à quatre fenêtres latérales.

En prolongement aérien de ces baies, émergent une série de lucarnes de petite dimension.

Couleur

La pierre locale couvre une large gamme d'ocres jaunes. Les enduits à la chaux de base blanche prennent, avec la patine, les reflets ocres des sables qui les constituent.

Les menuiseries en bois sont traditionnellement peintes avec des peintures à la chaux. Les couleurs pales couvrent des gammes de gris bleu, gris vert... en fonction des pigments de composition.

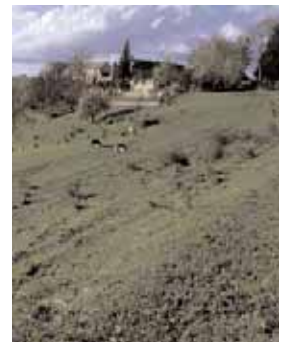
Les fermes isolées et les quelques fermes fortifiées rappellent, par leur volume trapu, la patiente et parfois tumultueuse domestication agricole du Soissonnais.



Les typologies singulières

Les fermes isolées sont nombreuses dans le Soissonnais. Elles jalonnent les paysages de grandes cultures. Plus anciennes, les fermes fortifiées occupent des points stratégiques sur un promontoire naturel. L'organisation de ces ensembles agricoles se fait autour d'une cour que le logis domine par sa position centrale et son traitement particulièrement soigné.

L'architecture de la reconstruction présente quelques beaux exemples d'habitations, de fermes et d'édifices civils mais on retiendra comme chef d'oeuvre de cet art d'entre deux guerres les églises à l'architecture inspirée qui dominent certains des villages du Soissonnais.





LISIBILITE DE L'UNITE



Les paysages du Soissonnais forment un ensemble très cohérent, où le contraste est fort entre le plateau tabulaire, avec ses vastes étendues cultivées, et les vallées échanrées qui l'entaillent.

Sur le plateau, les seules animations sont offertes par les couleurs différentes des céréales, les alignements des meules de foin, les moissonneuses batteuses ou la silhouette des robustes fermes médiévales. Pourtant l'horizon n'est jamais ici à perte de vue, l'oeil perçoit une ligne boisée, un clocher, un repli qui laissent deviner un vallon.

Dans les sinuosités de ces vallées, se découvrent intimement enchevêtrées une végétation abondante et variée, et une architecture puissante où la pierre de taille calcaire, les pignons en pas de moineau, les clochers des églises, dessinent de vigoureux élans dans la clarté du ciel.

Cette cohérence de l'entité paysagère n'est que peu perturbée actuellement. Seul le développement des peupleraies, qui ferme les fonds de vallées, l'extension anarchique de quelques villages, la dégradation du bâti, ou l'adjonction d'annexes mal adaptées à des architectures de qualité, représentent des points noirs qui, s'ils se développaient, pourraient menacer la lisibilité de ce paysage si puissant.



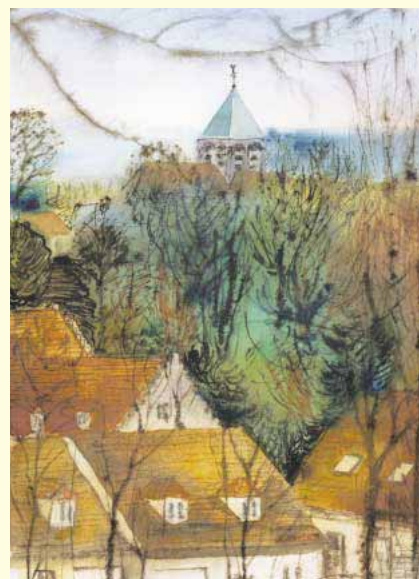
TAUGUIN-Soissonnais



TAUGUIN-Soissonnais

“ Et c'est ainsi que les touristes peuvent admirer tout à loisir les grandes exploitations ou les petites cultures qui, sur les plateaux, au flan des coteaux ou au fond des vallons étalent au soleil le vert des champs de betteraves ou la blondeur des blés ”.

Henri LUGUET *Le Soissonnais* 1934
(Historique et touristique)



TAUGUIN-Soissonnais

PAYSAGES DE L'AISNE

SUD DU DEPARTEMENT

PREMIERE PARTIE
L'INVENTAIRE DES PAYSAGES

LES PAYSAGES PARTICULIERS



LE CONSEIL
REGIONAL
DE PICARDIE



DIRECTION REGIONALE DE
L'ENVIRONNEMENT
PICARDIE



CHARTRE
DÉPARTEMENTALE
POUR L'ENVIRONNEMENT
ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



CAUE de l'Aisne

Inventaire - 37



SUD

La première phase d'Inventaire a permis de distinguer sept Entités Paysagères caractérisées par l'homogénéité de leurs composantes. Le relief, la végétation, l'occupation du sol, la morphologie urbaine ou l'architecture sont autant d'éléments qui ont servi à les délimiter.

Bien que présentant des caractéristiques essentielles communes, ces grands ensembles paysagers incluent des sous-unités paysagères dont l'appréhension suppose une observation plus fine du paysage : ce sont les Paysages Particuliers.

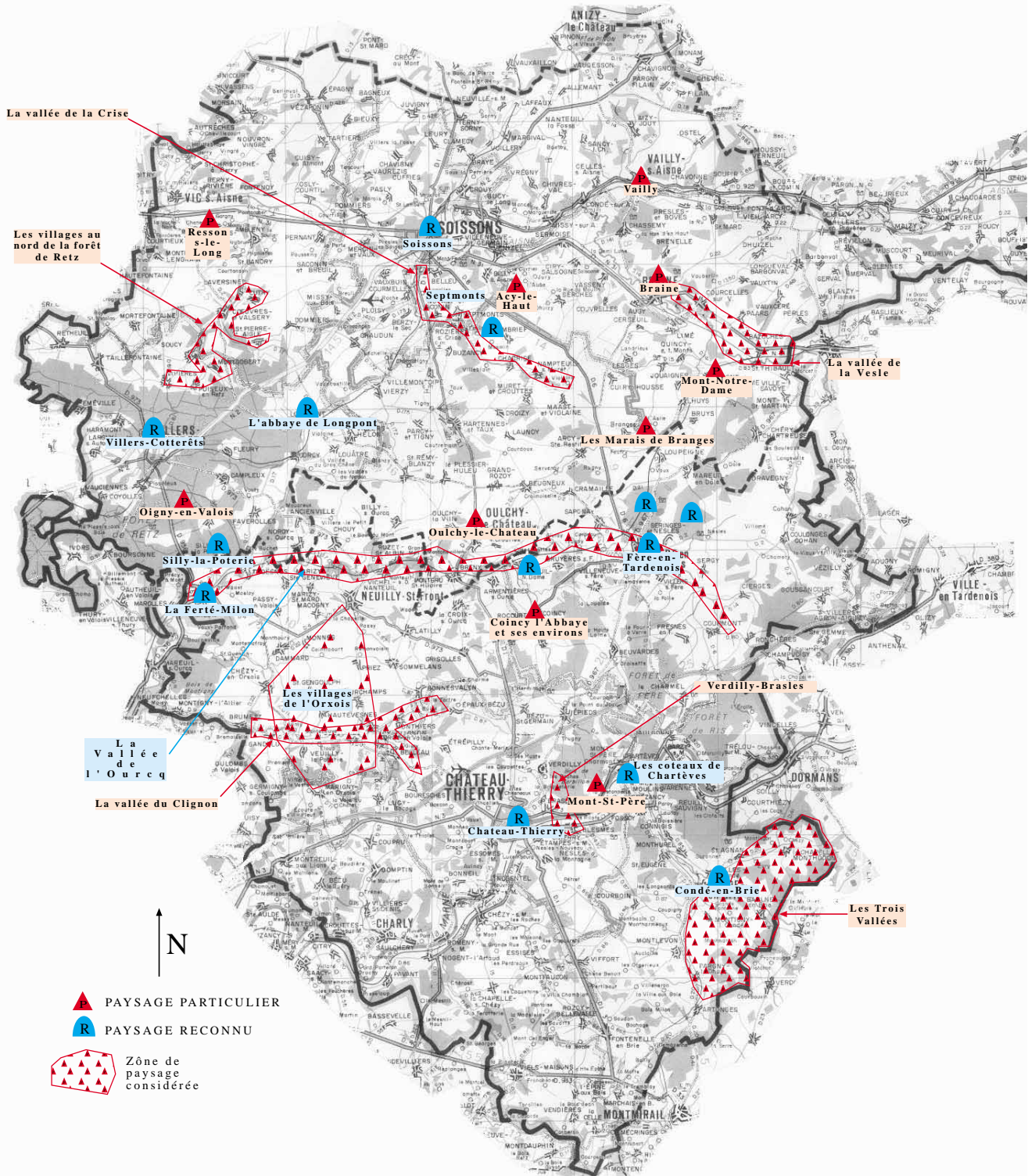
Rattachés à l'une des sept entités, les Paysages particuliers correspondent à des micro-paysages individualisés par l'ambiance unique qu'ils développent. Identifiés grâce à une composante très forte, leur particularisme est suffisamment marqué pour qu'ils soient considérés comme des paysages à part entière. L'élément unificateur peut être d'ordre physique, social ou économique.

Ces paysages sont difficiles à déterminer puisqu'ils sont inconnus du grand public.

Leur reconnaissance se limitant à l'échelon local, leur identification a souvent nécessité l'intervention des communes. L'aide précieuse conférée par ces dernières a permis d'inventorier ces paysages et de les classer en deux catégories principales : les paysages particuliers urbains et les paysages particuliers naturels.

Leur nombre important nous a obligé à opérer un choix délicat et à n'en traiter que quelques uns.

Enfin, l'identification de ces paysages n'est pas innocente. Elle ne se cantonne pas à souligner le caractère insolite d'un paysage mais elle vise également à faire ressortir sa fragilité. Il s'agit ainsi d'informer sur les menaces qui pourraient faire disparaître le charme lié au particularisme.





SUD

LES PAYSAGES PARTICULIERS

Définitions	Caractère différent de l'entité dans laquelle il se situe, caractère insolite, ambiance originale ou particulière
Critères	différenciation paysagère, reconnaissance locale, paysages répétés

LE PLATEAU DU SOISSONNAIS

1	Acy le Haut
2	La vallée de la Vesle
3	La vallée de la Crise
4	Mont Notre Dame

LA VALLEE DE L' AISNE

5	Ressons le long
6	Braine
7	Vailly

LE MASSIF DE RETZ

8	Les villages au Nord de la forêt de Retz
9	Oigny en Valois

LE TARDENOIS

10	Les marais de Branges
11	Oulchyle château
12	Les villages de l'Orxois
13	La vallée du Clignon
14	Coincy l'Abbaye et ses environs

LA VALLEE DE LA MARNE

15	Mont-Saint-Père
16	Verdilly-Brasles

LA BRIE

17	Les trois vallées
----	-------------------



ACY LE HAUT

“Acy (Absioicus), Aciacum, Accium, de acultus, aigu, village bâti à la lisière d’un haut plateau”

Monographie

Vers l’an 900, quand les moines de Saint Médard prirent possession des héritages d’Acy, leur premier soin fut de tirer parti des coteaux et d’y planter de la vigne. Elle devint rapidement une des principales ressources du village

Les coteaux sont composés désormais de bois et de taillis. On y remarque le chêne, le hêtre, le bouleau, l’orme, le frêne, l’aulne, le peuplier, le merisier, le charme, le saule, ...



Les ruelles, très étroites et bordées de hauts murs contribuent à l’effet de labyrinthe donné par la structure du village



Le village d’Acy est divisé en deux parties : 2/3 dans la vallée et 1/3 sur la déclivité du plateau du Soissonnais.

Le village de Acy-le-Haut se découvre en quittant la D6 qui relie Soissons à Fère en Tardenois. Situé à 8 km à l’Est de Soissons, à 12 km à l’Ouest de Braine. La silhouette du village se découpe nettement sur le ciel chargé de l’Aisne, telle une île au milieu d’un océan de culture.

Le village placé dans son écrin végétal laisse apparaître quelques toits gris et son clocher qui émerge pour signaler le centre.

Acy est situé en rupture de plateau, en surplomb de la vallée de l’Aisne.

Son village sympathique est parcouru par de nombreuses ruelles étroites où le piéton est favorisé. Les aménagements paysagers récents du centre bourg mettent en avant l’architecture en pierre qui renforce l’unité du village et

RABOZZI-Village de Acy le Haut





ACY LE HAUT

participe à son harmonie.

De hauts murs, des maisons de pierre blanche, avec des pignons en pas-de-moi-neaux symbolisent l'âme du bourg.

L'église est l'élément principal du village puisque celui-ci semble en partie s'être organisé autour d'elle. Cependant, l'habitat ne possède que peu de recul par rapport au monument rendant ainsi l'atmosphère plus intime. Depuis le centre du village, les ouvertures vers l'extérieur sont en effet réduites aux ruelles étroites, jalonnées de hauts murs de pierres qui referment l'espace. Rien ne laisse ainsi présager du territoire environnant et n'indique la situation du bourg vis à vis de la vallée.

C'est alors seulement en s'éloignant de l'église que l'on prend conscience de la position dominante d'Acy-le-Haut qui porte bien son nom et depuis lequel de nombreux points de vue sur la vallée de l'Aisne existent.

Curiosités

> L'église datant du XII^e siècle, avec des voûtes du XIII^e et XIV^e dans les latéraux, bâtie dans le style roman. La tour carrée est terminée par une pyramide octogonale très élevée.

> La ferme du pavillon située dans la vallée (grange du XIV^e et logis du XVI^e siècle).

> Le moulin du Montjard dans le hameau de Sury.

> Nombreuses sentes qui relient Acy-le-Haut et Acy-le-Bas, certaines étant le support à des chemins de randonnées (circuit des chouettes)

Fragilités

> Les cônes de vue sur Acy-le-Bas depuis le nouvel aménagement d'Acy-le-Haut sont menacés par la végétation envahissante des coteaux. Ce phénomène se ressent également sur l'esplanade face à la mairie.



Acy le Haut est un village où le végétal est contenu à l'intérieur des maisons privées. Seul un arbre majestueux trône à proximité de l'église sans lui faire aucune concurrence. Près de la mairie, au contraire, une esplanade plantée offre des vues multiples sur la vallée.



Un traitement essentiellement minéral bien adapté à l'architecture du Soissonnais

Panorama sur la vallée en direction de Serches

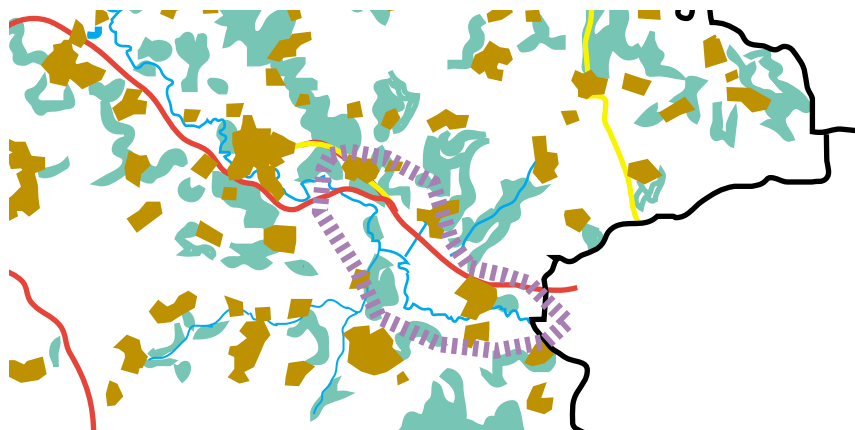




LA VALLEE DE LA VESLE

Loin des sereines vallées du Soissonnais qui rompent par leur pittoresque le déroulement des plateaux, la vallée de la Vesle se démarque par le tumulte de ses activités et faisceaux de communication. Il reste quelques hâvres préservés où il est possible de retrouver les paysages qui autrefois accompagnaient le fil de l'eau. Sortis de ces sanctuaires de la ripisylve, tout est sous le joug de la production : grèvières aux paysages presque marins, champs céréaliers que contiennent les masses moutonnantes mais disciplinées des peupleraies, hangars industriels d'où sortent des caravanes de poids lourds. Point d'orgue de l'humanisation de cette vallée, la double voie partiellement accompagnée par la voie ferrée isole adret et ubac.

Dans ce contexte "dénaturé", les pôles d'authenticité se concentrent autour des villages qui ont préservé une parure végétale et sur les coteaux abruptes qui mènent aux plateaux.



La Vesle commence sa course dans le département peu avant Bazoches-sur-Vesle pour se jeter une trentaine de kilomètres plus loin dans l'Aisne.

Sur cette courte distance, la vallée façonnée par le cours d'eau revêt un caractère disparate. Si dans sa partie aval, ses ambiances et les composantes de ses paysages apparaissent comme le prolongement de la vallée de l'Aisne, le passage à Braine marque une rupture et ouvre sur des paysages originaux qui se distinguent de l'entité du Soissonnais. Les petites vallées du Soissonnais, qui entaillent les plateaux cultivés sont incomparables à l'ampleur et à la complexité des paysages de la Vesle.

La vallée, relativement plate est cadrée par des contreforts où la pente déjà fortement prononcée est accentuée par une abondante végétation arborée. Cette végétation spontanée est entièrement concentrée sur ces fronts escarpés ; partout ailleurs, les peupleraies dominent parfois entrecoupées d'une ripisylve de reconquête. Dans ce contexte, le cours de la Vesle est presque imperceptible si ce n'est depuis les ouvrages d'art qui l'enjambent et donnent une vue furtive sur les méandres noyés de végétation.

Les vastes peupleraies laissent place néanmoins à quelques parcelles cultivées qui s'étendent parfois jusqu'aux berges de la Vesle. Le blé et le maïs, qui trouve là une terre riche en eau, sont les cultures les plus rencontrées dans cette vallée.

L'exploitation massive des gisements de grèves a un impact fort car les installations sont constituées de matériels lourds, le trafic d'engins et poids lourds occupent l'espace visuel et sonore, enfin l'étendue des étangs artificiels qui dépassent par leur échelle la sinuosité du cours d'eau et le profil de la vallée ont une présence d'autant plus importante qu'ils sont dégagés de toute végétation périphérique.



LA VALLEE DE LA VESLE

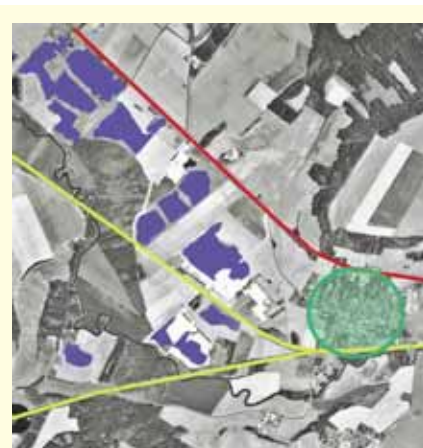
Sur le parcours de la Vesle qui sépare Braine de la limite du département, on ne rencontre que quelques ensembles urbains qui toutefois présentent des modes d'implantation diverses. En fond de vallée comme Bazoches, le bourg côtoie le cours d'eau et s'entoure d'une végétation abondante. A Limé et Paars, le positionnement sur les contreforts de la vallée adosse les villages aux pentes abruptes couvertes d'une prolifération végétale. Depuis les maisons du bas des bourgs jusqu'aux premiers obstacles (la Vesle, la N44) s'étirent les champs de céréales.

Le caractère des villages de la vallée offre une diversité qui ouvre sur le passé proche ou lointain en révélant les événements fondateurs. A Bazoches le développement urbain autour du château rappelle un passé médiéval que les destructions de la première guerre ont peu épargné ; pour preuve les nombreuses habitations de la reconstruction qui côtoie les maisons traditionnelles du Soissonnais. A Paars, Courcelles, Limé, les destructions, plus sporadiques ont laissé en bel état quelques beaux bâtiments dont les pierres de taille, les rives en pas de moineau font le lien avec les villages bourgeois du Soissonnais.

Vallée industrielle, elle rassemble en plus un faisceau d'axes de communication : la foie ferrée, la N44 en double voies, les ouvrages d'art, les routes communales, qui affirment à tout instant une présence humaine dévorante.

A cela ajoutons les quelques industries qui jalonnent les flancs de la vallée, au sortir de Braine et au pied de Mont-Notre-Dame.

L'usage économique laisse tout de même place aux pratiques sociales puisque la proximité de l'eau en sous-sol a généré la création d'étangs de loisirs dont l'impact est négligeable au vue des grèvières industrielles. L'abondante végétation qui cernent ces plans d'eau garantie une intégration réussie.



> **Fragilité :**

Etant donné le niveau d'exploitation de la vallée de la Vesle, l'avenir des paysages dépend essentiellement du travail d'intégration des équipements existants, mais surtout du soin apporté à la reconversion des grèvières après la fin des extractions. La surface et le nombre des étangs artificiels suppose une réflexion à l'échelle de la vallée voire à une échelle plus large qui intégrerait la vallée de l'Aisne.

Les voies de communication et la position entre Reims, Laon et Soissons génèrent une pression foncière qui faute d'être maîtrisée risque de compromettre la qualité des paysages urbains et péri-urbains.



LA VALLEE DE LA CRISE

La Crise a ses légendes.

Voici celle qui courait en 1590 quand le chanoine Berthin la fixa : "lorsque les Soissonnais devinrent chrétiens, ils renversèrent leur temple d'Isis, puis ils traînèrent dans les rues la statue de l'idole en l'invectivant. "Crie Isis!" disaient-ils en la frappant, enfin ils la précipitèrent dans notre riviérette. C'est ce défi qu'on retrouverait dans le nom Crise"

Bernard ANCIEN

Septmonts. Son château. Son village. La vallée de la Crise

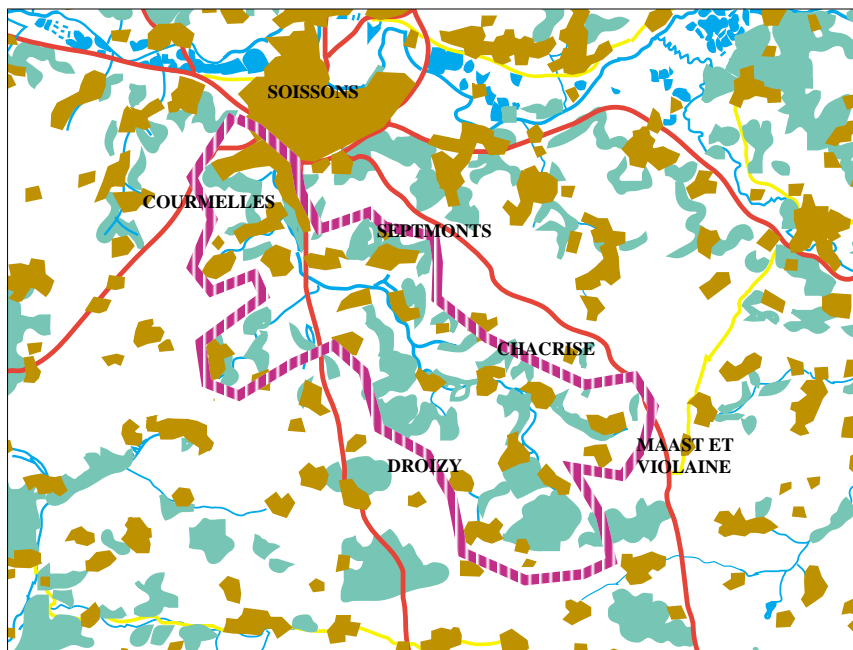


Village de Violaine

L'étroite vallée est sinueuse, toujours verdoyante, elle traverse des villages au charme pittoresque qui contiennent des curiosités fort évocatrices et assez méconnues



Château de Droizy d'après Baraquin vers 1850



La vallée de la Crise sillonne le plateau du Soissonnais. La Crise est un affluent de l'Aisne, orienté Nord-ouest/ Sud-est. Son parcours est de 24,5 km.

La rivière prend sa source à Launois. Elle sépare d'abord Rozières de Septmonts et de Noyant, puis Vauxbouin de Soissons. Elle alimentait encore 14 moulins en 1890, vocation industrielle qu'elle a perdue. Par contre, son vallon pittoresque offre au touriste un excellent chemin qui joint Septmonts à la route de Fère en Tardenois.

Le territoire accidenté de la vallée de la Crise est entrecoupé de vallons resserrés entre des coteaux à pentes variables. La végétation sur les coteaux compose des écrans semi-opaques pour les villages.

La composition végétale de la vallée, structurée par les peupliers et animée par les fruitiers et les saules, nous indique qu'en son coeur s'écoule une rivière.

Celle-ci dessine un large ruban de verdure parfaitement lisible dans le paysage de prairies naturelles et de cultures qui occupent la seconde moitié de la vallée. Cette ligne végétale nous renseigne sur le cheminement du cours d'eau sans jamais le laisser se dévoiler à notre vue. Le ruisseau traverse des terrains marécageux et se dilate parfois pour donner naissance à des étangs.

D'un point de vue de la botanique, ses bois, ses pentes et ses marais sont une réserve susceptible d'intéresser le monde écologique. Les boisements se composent d'essences variées telles le hêtre, le frêne, le bouleau, l'aulne, le charme, l'orme, le peuplier, ... et les prairies accueillent de nombreuses espèces de milieux humides et des orchidées.



LA VALLEE DE LA CRISE

La route principale qui dessert la vallée de la Crise rejoint l'axe Soissons / Château-Thierry à l'axe Soissons / Fère en Tardenois.

Les villages se sont structurés autour des axes routiers, ce qui entraîne une organisation spatiale linéaire (les Crouttes, Violaine, Villeblain, Ecuiry, Rozières sur Crise, ...) ou en étoile (Chacrise, Muret et Crouttes, Noyant et Aconin, ...). Seul le village de Septmonts dans la vallée et ceux de Droizy et Ambrief, en limite de plateau, ont adopté une morphologie plus dense et diffuse du fait de leur situation géographique favorable.



Ambrief : village "tas"



Chacrise : village en étoile



Violaine : village rue

La majorité des villages se sont implantés en retrait du cours d'eau, accolés aux pentes du relief lorsque celui-ci le permet. Ils ont épousé les formes du relief, l'habitat s'étageant alors sur plusieurs niveaux (Noyant et Aconin) ou au contraire constituant une rue unique (Violaine, les Crouttes). Ils sont dominés par les coteaux à pentes rapides dont la végétation dense constitue une transition nette avec le plateau.

Les deux villages à l'extrémité de la vallée, les Crouttes comme Violaine, furent des hameaux troglodytes. Ils sont établis à la corniche de leur vallée, à l'étage du tuf friable, ce qui a permis de creuser des cavités, grottes ou boves. Cela explique leur rue unique bordée de maisons de pierres, habitations nouvelles après l'abandon des cavernes. Celles-ci servent encore en fond de cour d'annexes rurales.



Aux endroits plus resserrés de la vallée (Nampteuil-sous-Muret), ou dans les sites plus ouverts (Chacrise) les villages prennent place au bord de la rivière. L'habitat se mêle alors à la végétation humide et aux nombreuses peupleraies qui accompagnent la Crise.

L'habitat de la vallée de la Crise présente une architecture typique du Soissonnais avec des maisons en pierres et de belles fermes couronnées de toits en pas de moineaux. La végétation s'imisce à l'intérieur des villages et vient à l'assaut des murets qui prolongent souvent les habitations.



La vallée de la Crise rejoint le plateau du Soissonnais par un relief composé de courbes douces.

A la rupture avec le plateau, à l'est, les villages adossés au relief et noyés dans une végétation abondante ne sont pas perceptibles.

On accède à la vallée sans réellement percevoir le dénivelé. Seule la présence d'une végétation luxuriante signale ce changement radical d'entité.

Plus loin, à proximité de Nampteuil-sous-Muret, les coteaux se font plus abrupts et surplombent le village, la vallée se resserre autour de sa rivière, l'ambiance se fait plus feutrée, plus intime.

Au niveau de Chacrise, la vallée s'étale à nouveau. L'implantation du réseau routier, qui dessine de nombreux lacets pour rejoindre le plateau, permet d'admirer l'organisation de la vallée sous tous ses angles. On devine le tracé du cours d'eau, lové dans la végétation, qui englobe tout aussi adroitement les villages.



Avant de rejoindre l'axe routier vers Soissons, la vallée s'écarte. Les villages, qui ont pris place en contrebas des coteaux, surplombent légèrement le cours d'eau.

Les perspectives sont dégagées sur les villages implantés à l'ouest de l'axe Soissons / Château-Thierry et l'on devine ainsi la continuité du tracé de la Crise qui rejoint alors la vallée de l'Aisne.





MONT NOTRE DAME



La particularité de Mont-Notre-Dame repose autant sur la géomorphologie du site que sur la présence de l'église. Sans la mise en scène de ces deux éléments complémentaires, le paysage perdrait de son attrait.

L'emplacement de l'église au sommet du mont introduit un contraste saisissant entre la flèche verticale de l'édifice et la dominante horizontale des cultures.

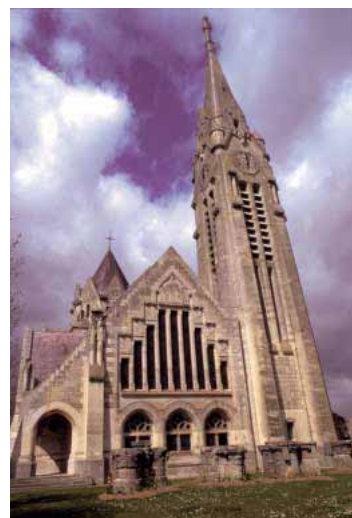
Lorsque le regard embrasse la globalité du site, l'église, juchée sur le haut du mont, semble démesurée. En effet, par sa taille, elle donne l'impression d'écraser le monticule sur lequel elle a été construite. L'observateur peut se sentir envahi par une sensation de vertige.

Les maisons, sagement alignées tout autour du pied du mont, confortent le particularisme du paysage urbain.



Le village de Mont-Notre-Dame se situe à l'extrémité Est de l'unité paysagère du Soissonnais. Cette position en limite d'entité explique la sensation de tiraillement entre deux types de grands paysages. En effet, le promontoire au pied duquel le village s'est établi n'est pas sans rappeler la myriade de buttes qui caractérisent l'entité paysagère avoisinante. Cependant, Mont-Notre-Dame se rattache bien au Soissonnais puisque sa silhouette n'est perceptible qu'à partir des vues dégagées qu'offrent le plateau cultivé. La forêt de Nesles, les bois de Dôle et de Bazoche constituent quant à eux un écran végétal qui obstrue toute percée visuelle sur le village. Ce large ruban arboré qui amorce l'entité du "Tardenois" dessine clairement la frontière paysagère et cantonne Mont-Notre-Dame au Soissonnais. De même, le mode d'implantation urbaine révèle l'identité Soissonnaise. En effet, si la flèche de l'église est visible de très loin, il en est tout autrement des constructions du village. Celles-ci utilisent la végétation comme bouclier protecteur et ne se laissent entrevoir que très partiellement.

Le nom du village résume à lui seul son attrait paysager puisqu'il renvoie à la fois à la géomorphologie du site et à l'église qui coiffe le mont. Cette église a été édifée en 1933, à l'emplacement de celle qui fut détruite lors du premier conflit mondial. L'ancienne église avait été bâtie au XIV^{ème} siècle par Gérard de Roussillon pour protéger les reliques de Sainte-Marie-Madeleine contre l'invasion des sarrasins. Le nom de la Sainte fut donné au village, mais sa confusion avec celui de Marie, mère de Dieu, conduisit à appeler le Mont-Sainte-Marie Madeleine "le Mont-Notre-Dame".





MONT NOTRE DAME

Depuis le Soissonnais, le village de Mont-Notre-Dame se dévoile progressivement. Les premières percées visuelles font apparaître la flèche verticale de l'église qui semble jaillir des cultures. Mais les ondulations répétées du plateau n'en permettent pas une vision constante. C'est ainsi qu'elle apparaît puis disparaît au gré des mouvements dessinés par le sol. Ce jeu de cache cache incite tout visiteur à en découvrir davantage. Ce n'est que lorsque l'on se rapproche du village que l'on s'aperçoit que cette flèche qui semblait surgir de nul part trouve en fait son assise sur une butte verdoyante. L'observateur est en effet frappé par ce monticule de végétation qui s'élève au milieu de la campagne cultivée et des pâturages.

L'arrivée par la route des Monts, sous le village de Quincy, s'effectue dans un cadre champêtre des plus agréables. Les champs bordés de coquelicots alternent avec les prairies humides qui s'étalent de part et d'autre du Murton, ruisseau qui rejoint la Vesles. Cette zone est d'ailleurs assez marécageuse ; elle se prolonge plus au Sud vers les marais de Branges. L'humidité se ressent fortement dans le paysage puisqu'aux vertes pâtures succèdent un épais rideau de peupliers.

Cette première ceinture verte franchie, la butte se découvre entièrement à la vue. L'occupation du sol de la colline impressionne par sa hiérarchie. Les constructions s'alignent au pied du mont pour former une urbanisation concentrique ; les pentes de la colline sont occupées par des boisements, des vergers ou des pâturages ; le sommet est dominé par l'imposante silhouette de l'église. Enfin, la morphologie urbaine se ressent aisément lorsque l'on emprunte l'unique voirie qui encercle la butte. Par ailleurs, le front bâti continue cette sensation de contournement. Seule une route interrompt ce tracé concentrique pour mener à l'église et desservir les habitations.

Fragilités

- > Les extensions urbaines malheureuses positionnées à hauteur du mont peuvent anéantir le charme qui se dégage de la silhouette générale du village
- > Beaucoup de poches d'habitat à l'abandon et parfois même menaçant ruine
- > Les abords de l'usine d'engrais CEDEST n'ont fait l'objet d'aucun traitement paysager visant à intégrer les bâtiments. Ceci est d'autant plus regrettable puisque l'usine se situe aux portes de la commune.

Curiosités

- > Son église Arts déco, construite en 1933
- > Au cœur du village, face à la place, se dresse fièrement une maison datant du XVIII^{ème} siècle
- > Les marais de Branges situés à quelques kilomètres à l'Ouest de Mont-Notre-Dame



"...des abords de Bazoches, sur la colline de Saint-Thibaut, on perçoit un monticule isolé, très régulier, occupé par une église et quelques maisons. L'église est le squelette amoindri d'un des plus beaux édifices de cette contrée, où l'on comptait tant de remarquables monuments religieux. Le village, Mont-Notre-Dame est un site pittoresque encore ; mais combien il devait être plus grandiose quand l'église collégiale, alors comparable à une basilique par ses dimensions, couronnait fièrement la colline!"

Ardouin-Dumazet Voyages en France

Une maison du XVIII^{ème} siècle



PAYSAGES DE L'AISNE

SUD DU DEPARTEMENT

PREMIERE PARTIE
L'INVENTAIRE DES PAYSAGES

LES PAYSAGES RECONNUS



CAUE de l'Aisne



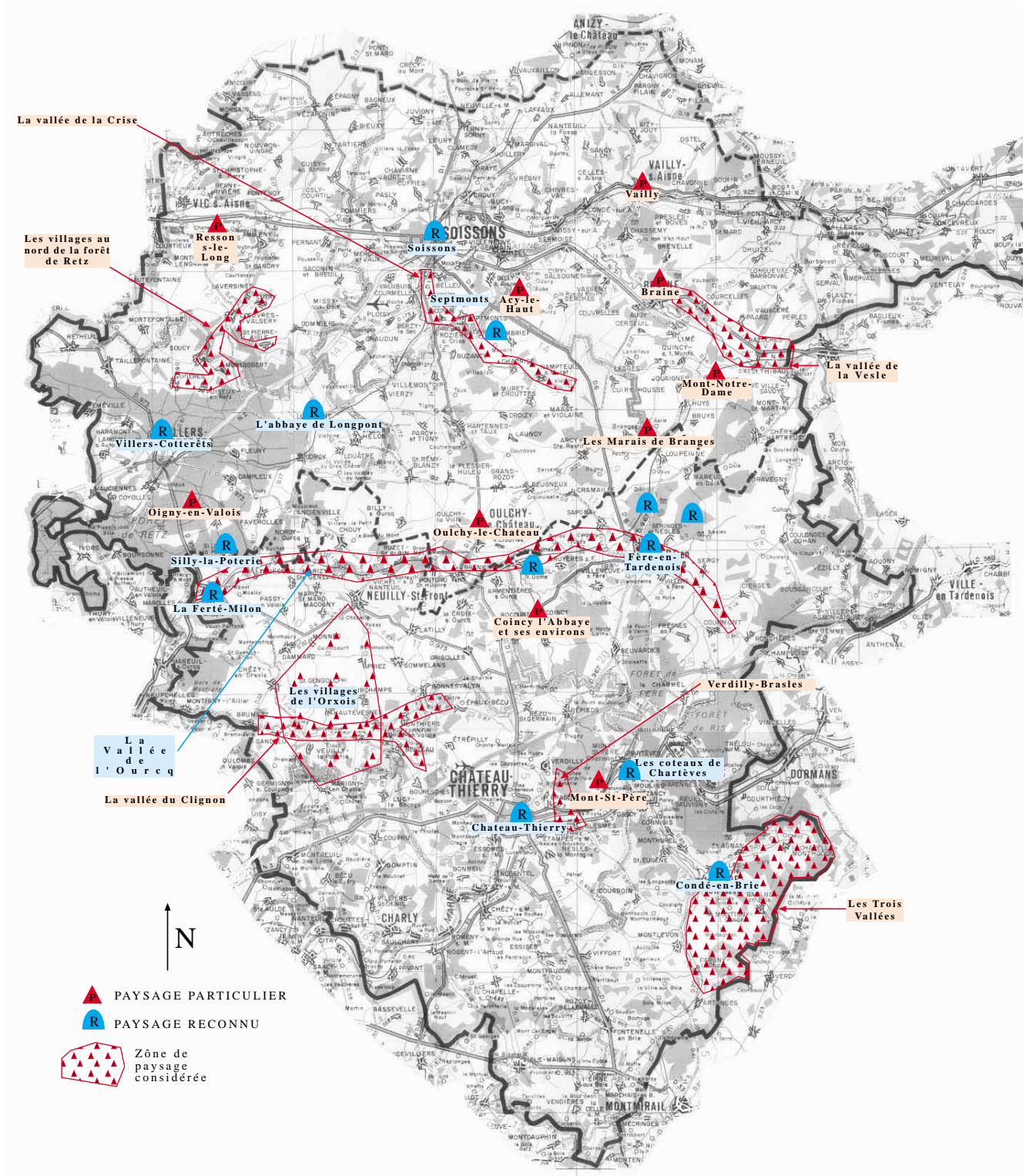
SUD

Les Paysages reconnus sont des paysages particuliers qui bénéficient d'une reconnaissance plus large, soit, départementale, régionale, voire même, nationale.

Cette notoriété s'explique par différents critères qui peuvent être d'ordre culturel (les villes de Villers-Cotterêts et de Château-Thierry), historique (Soissons), économique, légendaire ou naturel (les forêts domaniales).

Cette reconnaissance est souvent source d'une forte fréquentation touristique. Celle-ci est d'ailleurs encouragée lorsqu'un ou plusieurs éléments du paysage font l'objet de mesure de protection (les Forêts domaniales...).

Mais plus que de simples sites touristiques, leur attrait est avant tout paysager. C'est ainsi que l'abbaye de Longpont est unique de par l'ambiance paysagère qui le caractérise. De même, la cathédrale de Soissons participe à la mise en scène de la silhouette urbaine dans le grand paysage.





SUD

LES PAYSAGES RECONNUS

Définitions	Paysage particulier qui se distingue par la reconnaissance dont il fait l'objet : reconnaissance sociale, culturelle, historique, institutionnelle...
Critères	Reconnaissance au-delà du simple contexte local (départementale, régionale ou nationale), fréquentation forte, importance historique ou culturelle

LE PLATEAU DU SOISSONNAIS

1	Septmonts
---	-----------

LA VALLEE DE L' AISNE

2	Soissons
---	----------

LE MASSIF DE RETZ

3	Villers-Cotterêts
4	L'abbaye de Longpont

LE TARDENOIS

5	Silly la poterie
6	La vallée de l'Ourcq
7	La Ferté-Milon
8	Fére en Tardenois

LA VALLEE DE LA MARNE

9	Château-Thierry
10	Les coteaux de Chartèves

LA BRIE

11	Condé en Brie
----	---------------



SEPTMONTS

“ Si les désignations cadastrales “Monts” ne manquent pas dans la périphérie, on cherche en vain les sept promontoires caractérisés qui ont pu baptiser notre village de vallée.

L'étymologiste Hivet, proposait l'interprétation *Septus Montibus* qui veut dire : lieu entouré de montagnes., trace de son nom trouvé au XIII^e siècle.”

Extraits de *Septmonts, son château, son village.* Bernard ANCIEN.



Maisons de nobles, murs de clôtures en pierre, pignons à gradines, ...

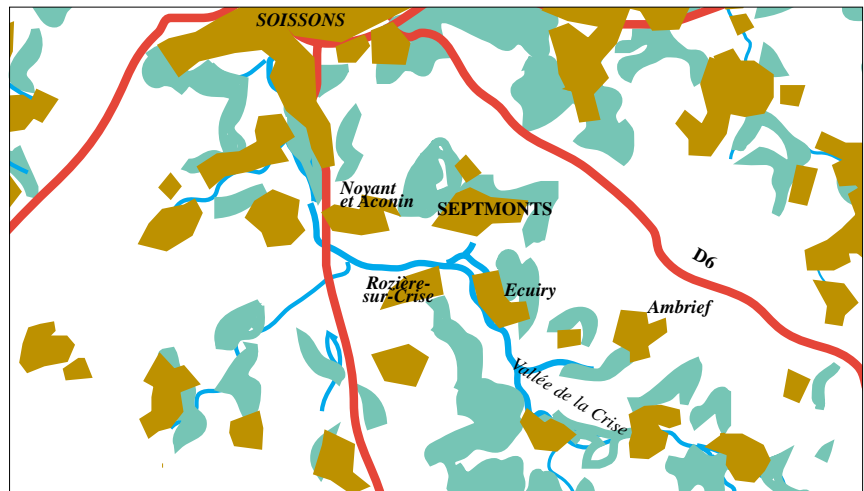


“Septmonts était une paroisse à ressources complètes : excellent labour de plateau, bois, vignes et vergers sur les pentes et pâtures dans la vallée. Une exploitation y fut aussi intense de tous temps : celle de la pierre à bâtir.

Les maisons de Septmonts ont en majorité le caractère pimpant de la demeure rurale de Soissonnais; leurs pignons s'agrémentent de la gradination qui lui était déjà particulière au XVI^e siècle.

Beaucoup de ces maisons étaient des vendangeoirs de petits nobles ou de bourgeois de la ville. Ainsi en était-il du fief de Louastre.”

Extraits de *Septmonts, son château, son village.* Bernard ANCIEN.



Accolée au pied du plateau des Monts de Belleu et rayonnant dans la vallée alluviale de la rivière Crise, cette commune à 6 kilomètres au sud de Soissons s'identifie par le nombre de monts qui l'entoure.

Sa position géographique et son altitude moyenne (80m) permet d'une part, d'avoir du village une vue sur le premier méandre de la rivière et d'autre part d'être découvert par des parcours très variés. Le village de Septmonts est en effet installé à mi pente du coteau, offrant ainsi de nombreuses percées visuelles sur les villages alentour qui semblent se répondre les un aux autres.

Deux routes permettent d'arriver à Septmonts, par le plateau, en venant de Belleu ou de Billy-sur-Aisne. Depuis la Carrière de L'évêque ou à partir des points hauts des champs entre Ecuiry et Rozières-sur-Crise, des vues plongeantes permettent un contact immédiat avec le village et la vallée. Par la vallée, l'arrivée est plus progressive et différente suivant ses trois voies.

Le village de Septmonts prend place dans une cuvette à la ceinture arborée, où se mélangent habitation, végétation et zone agricole.

La végétation est abondante; les peupleraies de fonds de vallée sont venues se joindre au bois des coteaux pour imposer une dominante verte que l'on retrouve dans une grande partie des vues que l'on peut avoir sur le site. Seule la carrière de l'évêque constitue une véritable cassure dans la ceinture verte des flancs de coteaux.

La variété de la végétation est dictée par la diversité topographique : les peupleraies couvrent le fond de vallée, les vergers, pâtures et les parcelles agricoles assurent la transition jusqu'aux coteaux abrupts couverts d'une épaisse forêt. Dans le fond de vallée, les peupleraies omniprésentes forment des écrans paysagers qui banalisent le grand paysage. Cependant, cette végétation apporte une variété de texture et de couleur, et vient signaler la rivière de la Crise qui disparaît sous le flot végétal.



SEPTMONTS

Répanodus sur tout le territoire proche, de grands bâtiments se découvrent à travers la végétation et constituent des points de repères reconnaissables. Le clocher de Septmonts forme avec le donjon du château deux tours jumelles visibles de l'ensemble du site.

De nombreuses fermes, vendangeoirs, manoirs ou églises côtoient des maisons individuelles au style rural.

L'architecture est remarquable, et l'utilisation de la pierre locale (carrière l'Evêque, carrière de Vignolles) dont la couleur ocre jaune, le grain et la lumière procurent des ambiances uniques, font de ce lieu un des exemples les mieux sauvegardés de l'identité patrimoniale soissonnaise. On observe ainsi de nombreuses maisons avec des pignons en pas-de-moineaux, habitations densément regroupées au coeur du village. Le centre de Septmonts a gardé la position urbaine originelle : une forte densité de constructions anciennes le long des axes menant à la place de l'église, où l'alternance murs de clôture/maisons individuelles donne une impression de continuité du bâti.

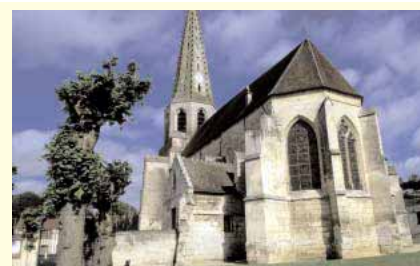
Les clôtures sont souvent constituées de murs en pierre qui délimitent les propriétés et sur lesquels montent généreusement une végétation foisonnante. Ces murs donnent une densité plus forte à l'espace public et génèrent une mise en scène qui valorise l'architecture.

De manière générale, on ressent une volonté politique forte d'aménagement d'espaces publics de qualité (rénovation du château, abords de la mairie, partie Est du village, zone de loisirs). Les matériaux mis en oeuvre pour le traitement des sols des espaces publics sont sobres. L'engazonnement de certains trottoirs, la présence de terre battue sont des éléments qui préservent l'authenticité du site.



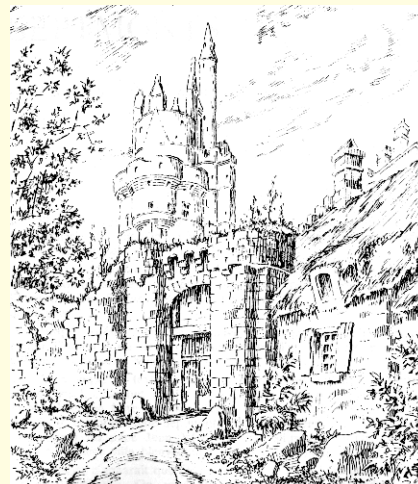
Mesures de protection au titre des monuments historiques :

- > Château de Septmonts classé le 18 mars 1920 (chapelle Saint Louis et donjon)
- > L'ensemble du château inventorié le 23 octobre 1986
- > La grange du XIII^e siècle de la ferme de la carrière inventoriée le 8 février 1928
- > L'église de Septmonts classée le 8 février 1928



“Miraculeusement épargné par les guerres, ce pittoresque village est inscrit à l'inventaire des sites protégés du département. La plupart des constructions traditionnelles ont conservé les caractères traditionnels de l'architecture vernaculaire. Le donjon a été décrit comme “l'un des plus beaux exemples de l'architecture militaire du XIV^e siècle, témoin de l'antique château des comtes-évêques de Soissons”. La modeste église de la fin du XV^e siècle, de style flamboyant, se caractérise par sa poutre de gloire qui supporte les médaillons peints du Christ et de ses douze apôtres. Cette tradition artisanale s'est pratiquée jusqu'au XVI^e siècle, mais les guerres de religion ont fait disparaître bon nombre de ces poutres. A quelques pas se dresse la ferme de la Carrière-Evêque, située comme toutes les fermes typiques du Soissonnais en bordure de plateau. Ce très bel ensemble du XIX^e siècle est, par son ampleur et son architecture, une curiosité dans le genre rural.”

Extrait du Guide Chamina-W.E. n°2



Septmonts. Entrée du château vers 1850, d'après Baraquin



SUD

PREMIERE PARTIE

L'INVENTAIRE DES PAYSAGES

LES GRANDES UNITES PAYSAGERES

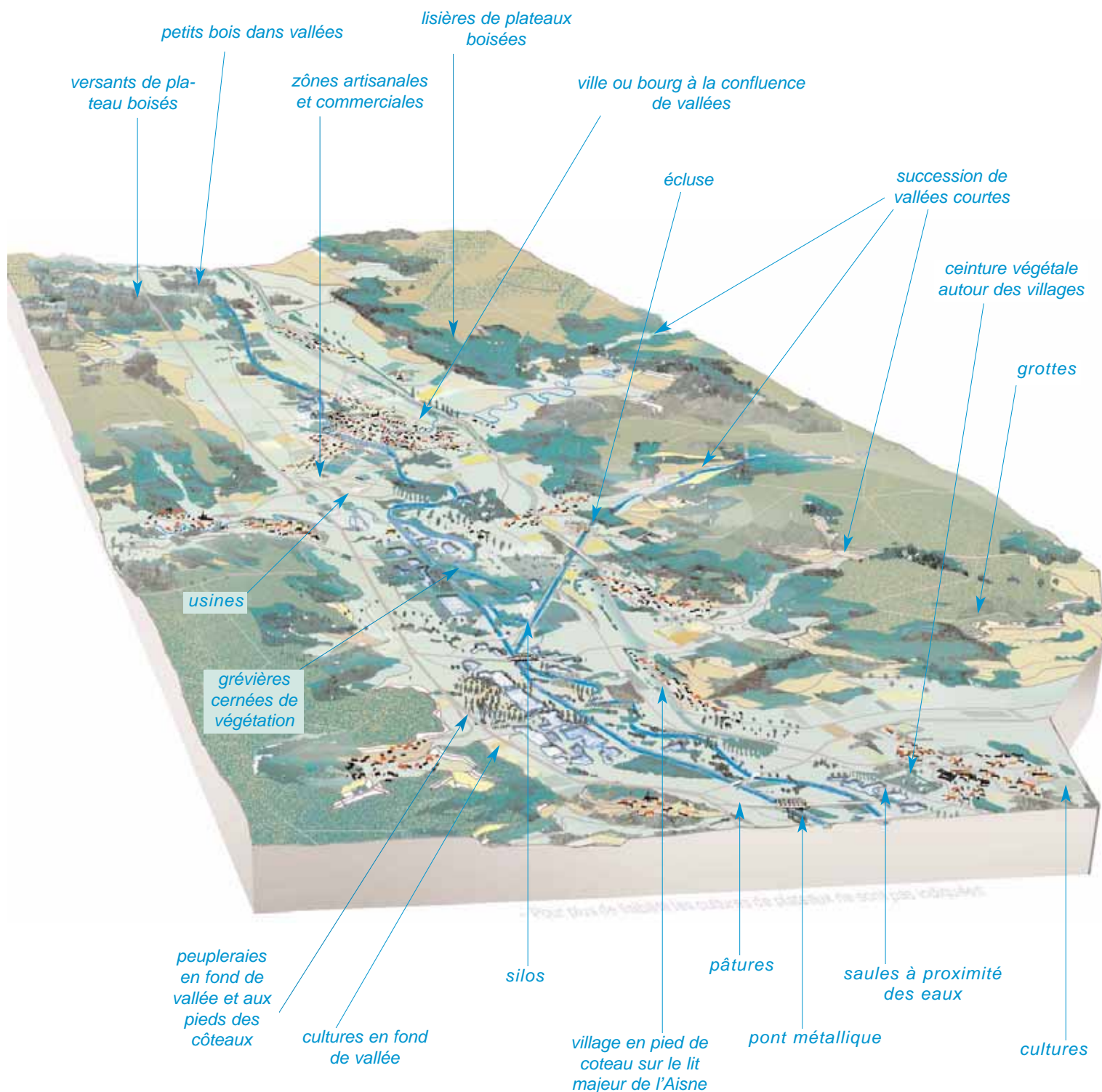
LA VALLEE DE L' AISNE





SUD

REPRESENTATION SCHEMATIQUE D' UN PAYSAGE DE LA VALLEE DE L' AISNE





PRESENTATION



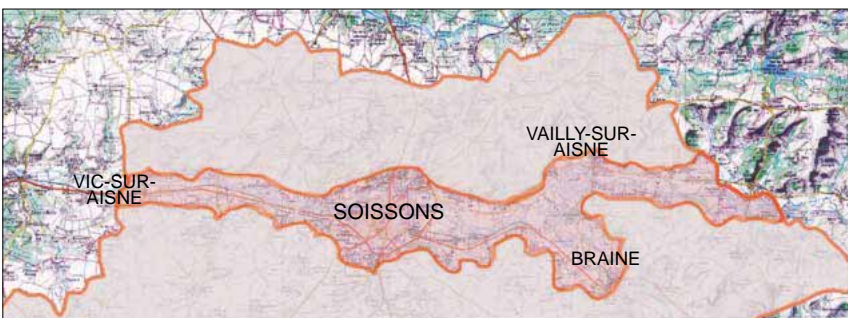
La Vallée de l' Aisne entaille le plateau Soissonnais d' Est en Ouest, sur toute la largeur du département depuis Neufchatel jusqu' à Vic-sur-Aisne, sur 85 km environ (la vallée entre Neufchatel et Pont Arcy a été analysée dans l' entité de la Plaine des Grandes cultures, dans la partie Nord de l' Inventaire Paysager).

Cet ensemble est traité comme une entité paysagère, plutôt que comme un paysage particulier du Soissonnais, en raison de son ampleur et de sa profondeur (la vallée s' institue en dépression par rapport au plateau, avec un dénivelé de 80 m environ).

Les ambiances qu' elle génère contribuent également à en affirmer la singularité : le foisonnement végétal des coteaux et des berges tranche sur les larges étendues céréalières voisines; les implantations urbaines qui s' étirent en bas des pentes, ou à flanc de coteaux, dans les épaulements boisés, ne procèdent plus du maillage dispersé du plateau Soissonnais; le réseau viaire suit cette dominante longitudinale de la vallée.

Enfin, c' est ici que se sont concentrées depuis le paléolithique les activités, dont l' importance est liée à la circulation fluviale. Elles marquent encore aujourd' hui d' une empreinte vigoureuse les bords de la rivière, où se dressent les hautes silhouettes des silos ou des usines.

Les délimitations Nord et Sud de l' unité s' appuient essentiellement sur les bords de plateau, l' emprise de la Vallée autour de la rivière variant selon les reliefs et les méandres. La Vallée de la Vesle est intégrée dans cette entité jusqu' au niveau de Braine : la logique paysagère de la rivière dans cette séquence, l' inscrit dans la mouvance de la Vallée de l' Aisne.



*Lettre de Mme Francis Jammes :
"J' habitais au flanc d' un coteau de la vallée de l' Aisne, une claire et simple maison dont le petit parc descendait en pente douce jusqu' à la route qui, de Soissons, mène à Berry-au-Bac. Des fenêtres, on domine toute la plaine jusqu' à la calme et large rivière qui coule au pied des hauteurs"*

*D' après les correspondances
de Paul Claudel à Francis Jammes
entre 1897 et 1938*

Usines et industries s' implantent à proximité des axes routiers. Les gravières bien présentes en vue aérienne sont peu perceptibles depuis la terre ferme du fait des écrans végétaux divers

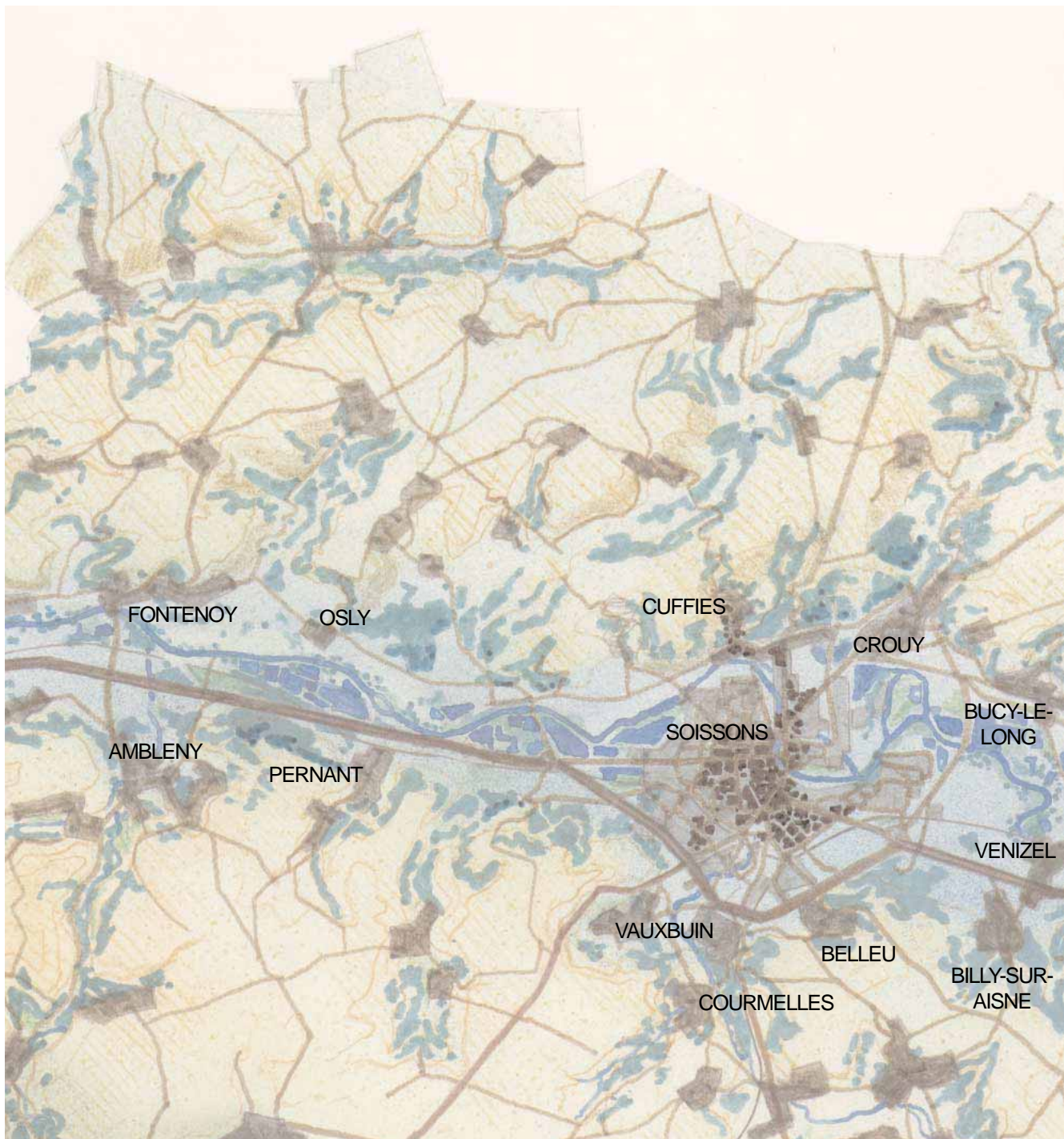


L' Aisne s'écoule tranquillement au sein des pâtures et des prairies, entre des masses boisées très présentes





SUD





L'APPROCHE SENSIBLE





L'EVOCATION DES PAYSAGES

“Ainsi en est-il de Presles et Boves : l'eau et ses aulnes scintillants, le trafic acajou des péniches, la sécheresse des routes, les sillons des parcelles, les prairies calcicoles de guinguois, les pignons en contrebas, tout de la fragilité de la main humaine, converge à la cloche du petit sanctuaire. Son tocsin ne s'adresse pas à Dieu, mais à l'eau, à l'Aisne plus terrible que les légions de soldats, parce que rien ni personne ne l'arrête ni ne la combat quand elle déborde de son lit.”

Extrait. *L'Aisne et la Vesle*-
Topoguide - 1997

“En sortant de Saint Médard, je me suis un peu égaré sur les bords de l'Aisne, qui coule entre les oseraies rougeâtres et les peupliers dépouillés de feuilles. Il faisait beau, les gazons étaient verts ...”

Gérard de Nerval, *Les filles du Feu* -1853

La beauté de Soissons a été vantée en ces termes par Victor Hugo : “Soissons, a demi engagé dans le croissant d'acier de l'Aisne, comme une gerbe que la faucille va couper... je me suis arrêté en haut pour jouir de ce spectacle...”

Extrait de *Charmes du Soissonnais*
Ed. du Quesne - 1998

Victor Hugo, de passage dans la cité de 2000 ans, ajouta: “Elle a vu Jules César vaincre, Clovis régner et Napoléon chan-celer”

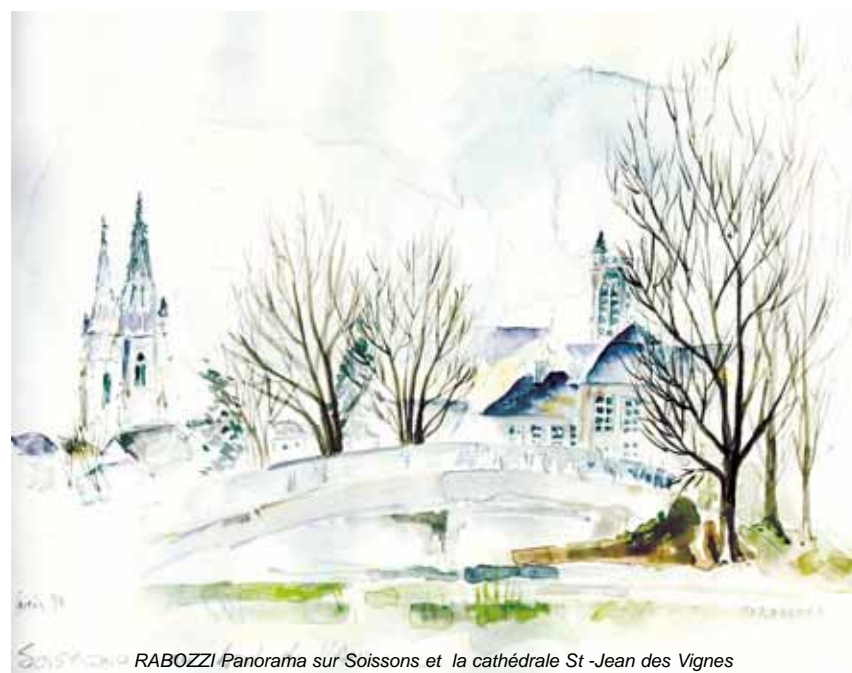
Extrait *L'aisne sur les Pas de La
Fontaine* - Topoguide - 1997



Camille Corot (1796-1975) “Vue de Soissons”

“ La Peinture “Vue de Soissons” date de 1833. Elle montre un vaste paysage Soissonnais, avec en premier plan à droite, la fabrique et en fond derrière les peupliers, les tours de Saint-Jean-des-Vignes, les toits de Soissons et le vaisseau de la cathédrale. “

Extrait de L' Aisne, Mensuel du Conseil Général. N°85 - Dec.1996



RABOZZI Panorama sur Soissons et la cathédrale St-Jean des Vignes



L'EVOCATION DES PAYSAGES



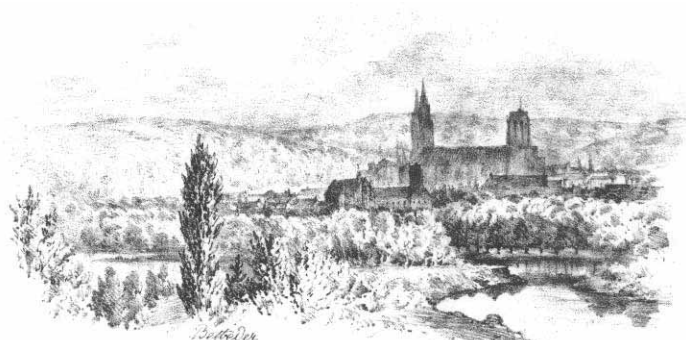
RABOZZI - Braine

“ Du haut des panoramas de la N2, dévalant les plateaux céréaliers qui tenaillent Soissons au nord et au sud, on voit monter du halo de la ville blanche les flèches en grisailles de la façade de St-Jean-des-Vignes. De Braine à Vic-sur-Aisne, dans les mailles de vallons encaissés et de vertes vallées, entre les pignons à redans des maisons traditionnelles, se sont joués les plus beaux mystères mérovingiens.

C'est ici, dans l'eau brune, aux gués d'abord sur les ponts ensuite, que commence l'histoire de France. De Jules César au Général de Gaulle, c'est entre les deux rivières de l'Aisne et de la Vesle, que des écrivains (E.Mâle, P. Claudel, J.Gracq) ont décrit le sentiment qu'ils pénétraient en une France profonde, aux paysages d'enluminures et de contes populaires.

La sinueuse et large vallée de l'Aisne a constitué, bien avant que Jules César n'y sanctifie une victoire décisive de la Guerre des Gaules, un axe de civilisation. Sur les terrasses dominant la rivière, le sol était plus fertile et plus facile à semer que celui des plateaux du Soissonnais. “

Extrait **L'Aisne sur les Pas de La Fontaine** - Topoguide - 1997



M. BETBEDER - Album Soissonnais - 1998

“ Il faut avoir suivi la rivière de l'Aisne par une belle matinée d'été pour en goûter tout le charme. De quelque côté que l'on se dirige, la poésie des lieux vous étreint. Il est des sous-bois vers Missy et Condé, où le soleil semble jouer comme à plaisir en mouchetant d'or la gamme des vers la plus inattendue; il est de larges clairières, à Vénizel, qui font que le regard, dédaignant le premier plan, se pose sur les collines lointaines qui ourlent de leur tonalité claire, les villages de Bucy et de Sainte Marguerite, tandis que sur les plateaux, et les piquetant d'une tache sombre, les bâtiments de fermes s'estompent. ”

Henry Luguet

Extrait **Le Soissonnais 1934.**

Historique et touristique.



RABOZZI - Détail monument - Soissons



LES COMPOSANTES DU PAYSAGE



Le village de Sermoise, à mi pente, entouré de vergers. En arrière plan, les boisements

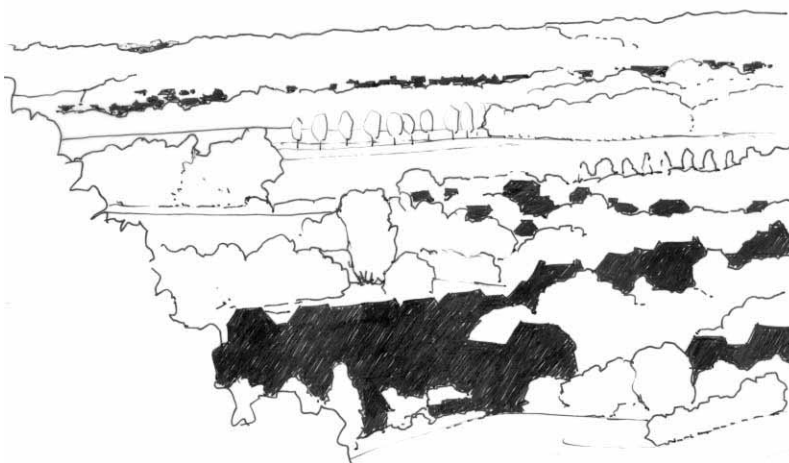
Les villages de la vallée de l'Aisne sont établis sur les contreforts des coteaux latéraux. Ils n'ont pas de contact direct avec la rivière, du fait de l'omniprésence de la végétation. Seules les zones d'activités, quelques usines, les bâtiments agricoles et maraîchers situés en contrebas côtoient le cours d'eau.

Ces communes constituent un réseau serré le long des deux axes principaux. Par étirement, il y a création d'une continuité urbaine ne permettant plus de percevoir l'identité de chaque bourg.

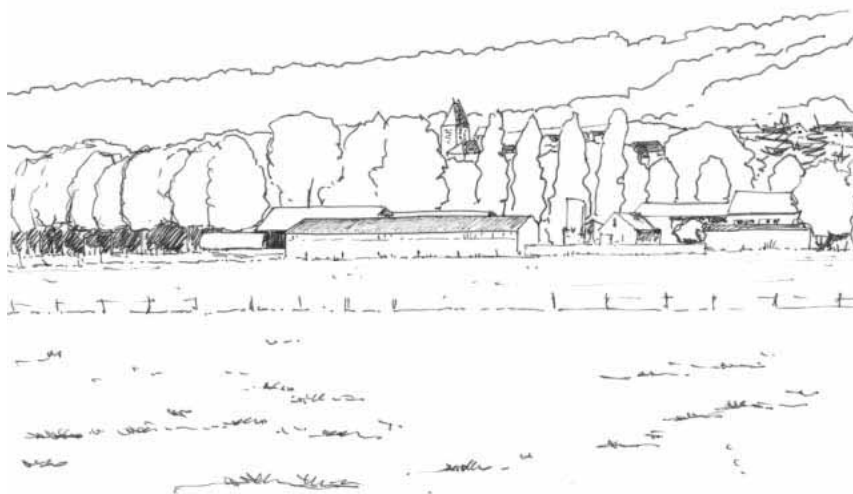
La perception de la géographie de la vallée n'est plus possible ou bien trop rapide entre deux maisons pour laisser entrevoir l'ampleur du paysage. C'est uniquement en traversant la vallée, perpendiculairement à son tracé que l'on peut réellement appréhender son organisation : les coteaux boisés, les villages, la rivière et son cortège végétal dans la vallée ainsi que les cultures, puis à nouveau les villages et les coteaux avant de remonter sur le plateau du Soissonnais.



Une vallée bien structurée



Le bâti est relativement peu présent dans le paysage car il est noyé dans une végétation dense. Ses apparitions ponctuelles sont autant de points de repères qui captent le regard.



Dans la vallée par contre, les usines et zones industrielles, de dimensions disproportionnées vis à vis du territoire alentour, semblent posées là et détonnent dans un paysage relativement dénudé.



LES COMPOSANTES DU PAYSAGE



La vallée de l'Aisne est structurée par des bandes horizontales qui s'étagent sur plusieurs niveaux, toujours soulignée par la végétation.



Le bâti s'inscrit dans une bande opaque et cadrée. Les seuls éléments verticaux sont les équipements (pylônes, silos, ...) et les architectures remarquables (cathédrale, clocher d'église, ...)



Les teintes végétales dominant, se partageant entre une gamme complexe de verts (boisements, bosquets, haies, arbres isolés, ...) et les teintes changeantes des cultures. Les toitures grises et rouges ponctuent les boisements et viennent signaler l'emplacement des villages en flanc de coteau ou dans la vallée.

La vallée de l'Aisne est traversée d'Est en Ouest par de multiples réseaux : la rivière et son canal, le chemin de fer, la RN31 et la RD91. Ce faisceau de réseaux a largement contribué à la localisation d'activités industrielles et d'habitat.



L'Aisne et son cortège végétal



Les infrastructures desservent les villages et les industries

L'intérêt paysager du semis de carrières est relatif. La mosaïque de plans d'eau est secrète, masquée par des haies champêtres trop imperméables et des étendues d'eau trop réduites. Ce semis constitue avant tout un fort potentiel d'espace aquatique ludique. Son intérêt est, en l'état, local. On découvre en l'occurrence que de nombreux plans d'eau sont désormais utilisés à des fins privatives et touristiques; les petits cabanons s'installent progressivement sur les abords.

L'exploitation systématique des granulats dans tout le lit majeur de la rivière prend, à la confluence de la Vesle et de l'Aisne notamment, de rares proportions.



Des plans d'eau où se reflète la végétation sont envahis par la cabanisation



LES AMBIANCES PAYSAGERES



Château de Vic-sur-Aisne

“La vallée de l’Aisne apparaît comme autant de lieux vivants. Depuis les hauteurs du plateau, le paysage ressemble à un patchwork composé de parcelles de prairies, de grandes cultures, de peupleraies et forêts, d’étangs résultant de l’exploitation des granulats.

Dans la vallée de l’Aisne, en rive gauche comme en rive droite, le voyageur traverse une enfilade de communes, telles les perles d’un collier. La rivière reste discrète. La franchir à l’occasion de routes transversales reste le meilleur moyen de l’apercevoir entre silos et usines dont la présence olfactive est à la hauteur de leur présence visuelle. En rive gauche, le poids de la RN31 se lit sur les façades grises de suie, souvent aveugles, des maisons qui bordent la route.”

*Extrait Paysages du Sud Picard.
Conseil Régional et DIREN*



Village de Pernant



La vallée de l’Aisne est difficilement perceptible dans son ensemble, c’est uniquement depuis le plateau du Soissonnais, en des points de vues ponctuels sur les voies parcourant les coteaux, qu’elle nous apparaît, avec son organisation très structurée. La végétation abondante frappe le regard; elle prend place partout, à la fois sur les coteaux, largement boisés; à mi pente, aux alentours des villages, dans la vallée en accompagnement des voies d’eau; ponctuellement en limite de parcelles cultivées ou en alignement sur les voiries.

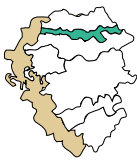
Même si l’on ne fait souvent que traverser la vallée de l’Aisne en empruntant ces nombreuses infrastructures qui marquent le fond de vallée, si l’on prend le temps de se perdre, la richesse de la vallée s’offre à nous : ici quelques péniches accostées aux berges du canal, là quelques gravières qui accueillent une faune migratrice variée, plus loin, quelques parcelles de maraîchages, et de nombreux chemins qui se perdent dans les boisements denses des coteaux.





L'APPROCHE TECHNIQUE



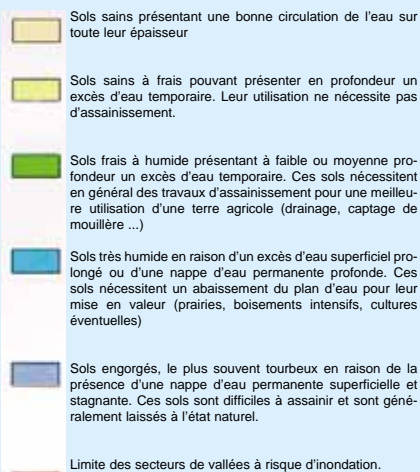


LES CARACTERES GEOMORPHOLOGIQUES

La topographie et l'hydrographie



Carte des excès d'eau dans les sols de la vallée de l'Aisne



Carte géologique de la France
Bureau de Recherche Géologique et Minière
Institut Géographique National - 1952



Type de relief

La largeur de la vallée de l'Aisne tient à son origine et à sa mise en place dans le paysage. L'Aisne est une rivière exogène, ce qui signifie qu'elle vient, contrairement aux autres vallées du Soissonnais, d'une région différente. Les sources de l'Aisne se trouvent en Argonne et son cours traverse des terrains largement plus imperméables que ceux du Soissonnais.

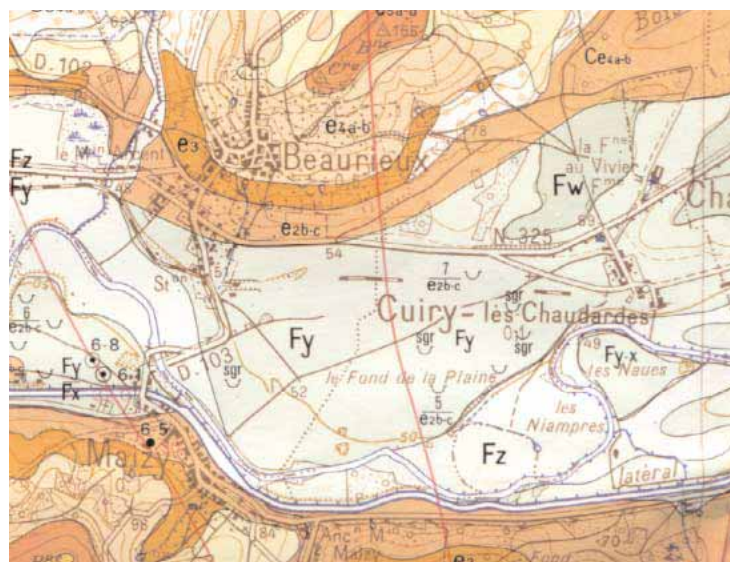
Réseau hydrographique

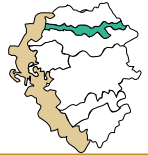
L'Aisne s'écoule d'abord dans la plaine champenoise, puis elle pénètre dans les terrains tertiaires en ouvrant une large brèche dans la côte de l'Île-de-France. Le tracé de l'Aisne est antérieur au relèvement des couches du tertiaire, à la fin de cette période, qui s'est accompagné d'un enfoncement progressif, sur place, du lit de la rivière. C'est le phénomène d'antécédence. De plus, ce creusement s'est effectué dans un contexte climatique nettement plus humide que celui d'aujourd'hui, et la vallée de l'Aisne doit être considérée comme un relief hérité ; le débit et la compétence actuels de la rivière sont impuissants à rendre compte du calibre de la vallée.

Le régime hydrologique de l'Aisne classe cette rivière au premier rang des cours d'eau du département et justifie assez bien qu'on ait donné son nom au département. Deux faits dominent, l'importance du drainage et la vigueur des crues.

Particularités hydrographiques

La rivière elle-même génère des formes de relief spécifiques : la faible compétence de l'Aisne conduit à la formation de méandres qui ont modelé les terrasses, isolant parfois des buttes comme à Villeneuve-Saint-Germain.





LES CARACTERES GEOMORPHOLOGIQUES

La géologie et la formation des sols

Substrat géologique et tectonique

La vallée a connu deux épisodes contradictoires. Lors des périodes froides, (-18.000 ans BP), une phase de creusement puis, depuis la fin de cette période (-12.000 ans BP), une phase de comblement, par un alluvionnement intense. Les dépôts peuvent atteindre plusieurs mètres d'épaisseur.

Ces alternances de creusement et de comblement se sont reproduites plusieurs fois au cours du quaternaire et des périodes froides qui l'ont accompagné.

Un autre élément important de la géologie de la vallée de l'Aisne est la présence d'affleurements sableux thanétiens. Le résultat de ces différents dépôts et affleurements est une grande variété de formes de reliefs : les parties sableuses donnent une topographie en pente douce, en raison de l'érodibilité importante du matériau. Les dépôts quaternaires dus aux apports de la rivière donnent une succession de terrasses d'autant plus élevées qu'elles sont plus anciennes.

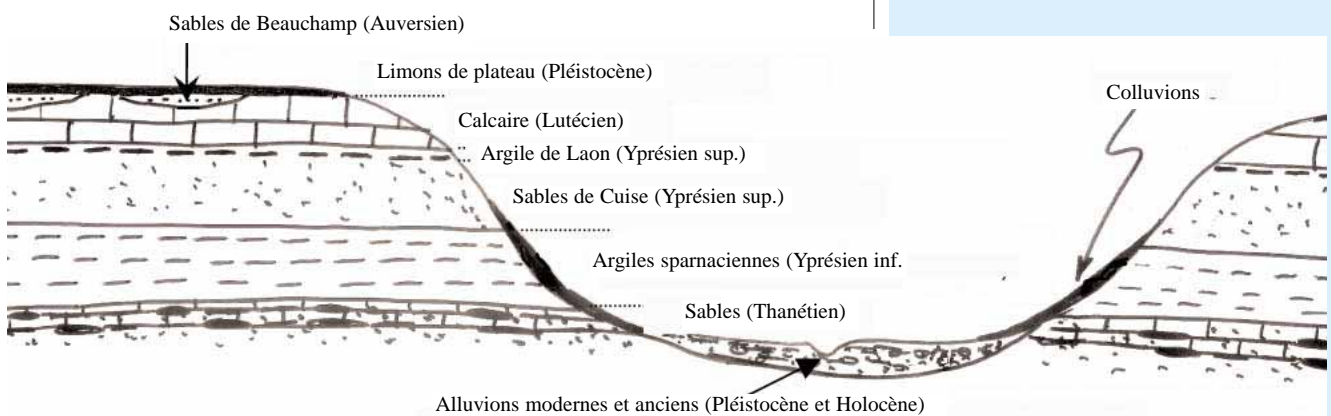
Couverture pédologique

Les sols du fond de vallée sont d'une extrême complexité. On trouve aussi bien des sols générés par l'altération des couches affleurantes, sols argileux sur les argiles du Soissonnais, sols sableux sur les sables du Thanétien, sols caillouteux sur certaines terrasses, auxquels il faut ajouter quelques sols développés sur les nombreuses colluvions des bas de versants.

Traits morphologiques principaux

La vallée de l'Aisne est, des trois vallées majeures, Oise, Aisne, Marne, celle qui imprime de la manière à la fois la plus significative et la plus homogène sa marque dans le paysage. Véritable tranchée, pratiquement au centre du département, elle constitue un paysage en elle-même. Même si on s'arrête au centre de cette vallée, le regard, avant de se porter sur les coteaux lointains, se perdra d'abord dans les méandres de la rivière, les peupliers, les douces ondulations des glacis du fond de la vallée.

Coupe géologique simplifiée en travers de la vallée de l'Aisne



Particularités morphologiques

La vallée de l'Aisne se différencie des autres vallées du Soissonnais au point de vue physique.

Les points communs sont nombreux : c'est une vallée encaissée, dominée par des plateaux qui se terminent brutalement au contact des versants raides, le haut des versants est sec, le fond de la vallée est humide, voire saturé.

Les différences sont majeures : la vallée de l'Aisne est bien plus large (de 1 à 3 km), plus profondément encaissée (dénivelé moyen de 80 m), puis le matériau du fond n'est pas le même, et, enfin, le régime hydrologique est complètement différent.

Phénomènes géomorphologiques actuels

L'Aisne est soumise à un régime de crues qui marque profondément le paysage.

Les crues de l'Aisne sont avant tout dues aux faibles possibilités d'infiltrations dans les terrains du bassin amont.

Les crues ont deux effets majeurs : une quantité notable d'alluvions, et l'inondation, qui peut élargir le cours de la rivière jusqu'à plusieurs centaines de mètres.

L'Aisne a un débit moyen voisin de celui de la Marne (70 m³/s), alors que l'Oise ne débite que 34 m³/s. Pendant sa traversée du Soissonnais, son débit est enrichi des apports des vallées latérales d'environ 24 m³/s.



LA DIVERSITE VEGETALE

La diversité de la vallée de l'Aisne apparaît riche et complexe, mêlant aux cultures sur parcellaire de petite taille, des surfaces toujours en herbe, des bosquets de forêt spontanée, une végétation typique de ripisylve en bordure des cours d'eau, de la rivière, du canal, et d'innombrables étangs.

Cette diversité mérite d'être maintenue car elle constitue un bon équilibre avec l'ensemble des contraintes urbaines et d'équipements (zone industrielle, réseaux routiers, ...)

De même, l'intérêt faunistique et floristique des gravières doit être un souci permanent pour le devenir de ces sites. La privatisation de ces différents plans d'eau, ainsi que la cabanisation qui l'accompagne, doivent faire l'objet d'une réflexion, dans cette même optique.

La vallée de l'Aisne, au premier abord, simple couloir d'échange entre diverses régions, est en réalité un milieu riche d'ambiances variées.



Les gravières : véritable richesse de la vallée de l'Aisne.

Ayant respecté le petit parcellaire de la vallée, l'extraction des granulats contribue à la multiplication des cloisonnements arborés de type rivulaire sur le pourtour de chaque parcelle en eau.

Mais l'intérêt de ce potentiel biologique est diminué du fait :

- du profil raide des berges qui ne permet pas à la faune de s'approprier le milieu, ni à la végétation des milieux humides et aquatiques de coloniser convenablement le terrain,
- de la taille trop réduite des plans d'eau qui ne permet pas à la faune de s'arrêter lors des pauses migratrices,
- de la propriété privée. Les parcelles sont en effet souvent clôturées de manière jointive, ne facilitant ainsi pas les échanges entre les coteaux boisés et la vallée et les passages entre les divers étangs.

La diversité des essences végétales qui constituent les ripisylves des étangs transparait dans les couleurs et les textures variées qui s'offrent à notre regard. Par ici des joncs, plus loin, des massettes, tout autour, quelques aulnes et quelques bouleaux dont les feuilles scintillent avec le soleil, et puis toujours en fond de scène le rideau des peupliers et des saules.

Sur les coteaux de la vallée de l'Aisne, un boisement touffu rassemblant des hêtres, charmes, ... et autres végétaux colonisateurs. Dans la vallée, des bosquets de charmes, parfois un ou deux fruitiers qui semblent égarés, une végétation multiple qui souligne clairement les composantes de cette vallée : les routes, les dénivelés de terrain, les voies d'eau, l'habitat,...



Saufe



Aulne glutineux



Roseau



Iris



Massette



Viorne obier



Prunellier



Fusain



Genêt à balais



Saufe Osier





LA STRUCTURE VEGETALE

La vallée de l'Aisne présente de nombreux types de structures végétales. La plus importante reste cependant le massif boisé qui occupe les coteaux et qui crée une transition entre la platitude des cultures sur le plateau du Soissonnais et le foisonnement végétal dans la vallée.

Cette végétation exubérante se transforme parfois en verger autour des villages qu'elle contribue visuellement à étouffer. La transition entre les villages et les cultures se fait toujours de manière douce, du fait de la présence de cette végétation; le même principe mériterait d'être appliqué aux abords des usines et autres bâtiments agricoles. Ceux-ci sont en effet isolés au coeur des cultures et possèdent un impact visuel important qui dénature la perception de la vallée.

Des arbres isolés ou des bosquets s'implantent en limite des parcelles cultivées, ou sur les quelques ruptures de pente. Ils viennent ponctuer le paysage, ils le structurent et hiérarchisent la vallée en créant des filtres successifs, parallèlement à l'axe de la vallée.

De beaux alignements existants soulignent l'emplacement de la route nationale, accompagnés par de nouvelles plantations qui prendront d'ici quelques années le relais des alignements anciens.

Autour des gravières, on retrouve un écrin végétal constitué de peupliers, aulnes et saules, végétation qui masque les plans d'eau à la vue des passants. Plus près, une ripisylve riche, composée de plusieurs strates végétales fait disparaître les berges des étangs, dans des couleurs qui oscillent entre le vert tendre et le jaune lumineux.



L'Aisne et son cortège végétal : saules, aulnes, peupliers, ... donnent un caractère naturel à la berge.



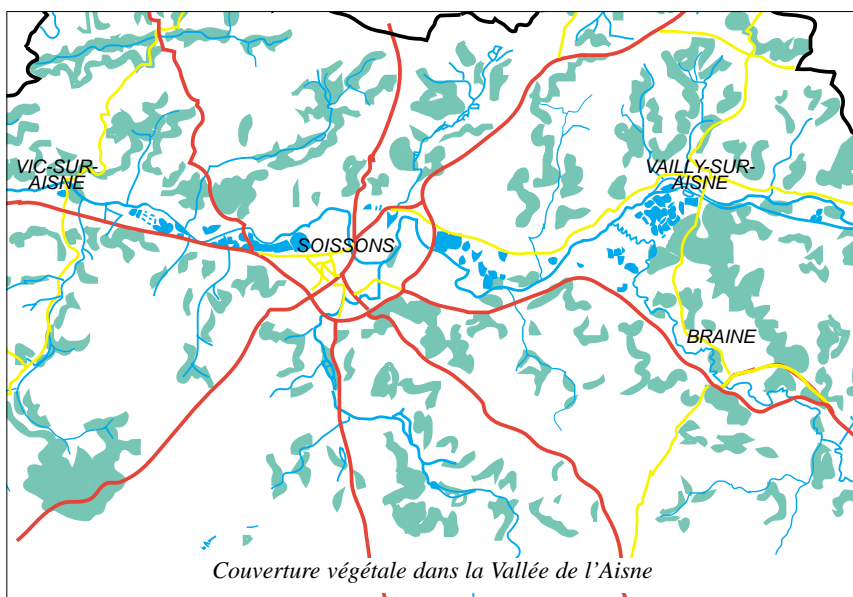
Le canal et sa végétation arbustive et arborée maintenue par des soutènements. Un chemin de halage permet de longer cette voie d'eau.



Des pâtures ponctuées par des arbres isolés, quelques bosquets, ... accueillent des troupeaux de vaches.



De nombreuses peupleraies, à proximité de l'Aisne et du canal referment le paysage. La présence de zone pâturée et cultivée crée des aérations dans le tissu dense de ces boisements.





LA PRESENCE HUMAINE





L'OCCUPATION DU SOL



Les prairies donnent un aspect très bucolique à l'entité. Elles s'individualisent par leur taille modérée et par leur paysage semi-fermé. Elles abritent des arbres isolés. Les limites de parcelles sont soulignées par des haies de hautes tiges.



La végétation facilite la lisibilité du paysage. Le sillon végétal observé à partir de vues aériennes se calque sur le tracé du canal.



De même, la végétation dite spontanée, qui coiffe le sommet des coteaux, souligne la délimitation de la vallée.



Bien que l'entité soit désignée comme une vallée, l'impact paysager de l'eau s'appréhende surtout à partir d'une vue cartographique ou depuis des photos aériennes. Sur le terrain, les percées visuelles sur la rivière ou le canal sont relativement limitées : depuis les ponts qui les enjambent ou à partir des chemins de halages lorsqu'ils ont été conservés. S'ils n'existent plus, la végétation du bord de l'eau déborde généreusement sur l'espace aquatique.

Les infrastructures dérivées de l'activité fluviale comme les ponts et les écluses ponctuent le paysage de la vallée de l'Aisne. Ce sont autant de portes qui offrent des points de vue sur le canal et qui permettent une liaison entre les deux rives. Leur fréquence introduit un rythme dans le paysage. Ce rythme est accentué par l'homogénéité de l'aménagement paysager des écluses, ainsi que des matériaux utilisés pour les constructions.

L'activité économique se fait discrète dans la partie amont de la vallée de l'Aisne. Elle est essentiellement tournée vers les activités agricoles traditionnelles comme la culture du blé ou du maïs, mais aussi vers le maraîchage.

La plaine alluviale située aux abords de Soissons accueille une industrie plus lourde qui marque énormément le paysage par ses bâtiments, et plus occasionnellement par les fumées s'échappant des cheminées.

La partie de la vallée située en amont de Vailly-sur-Aisne concentre des terres mises en pâture. Ces prairies sont occupées par l'élevage de bovins.

L'activité économique se localise également directement sur la rivière ou le canal avec d'une part l'exploitation de gravières et d'autre part les transports fluviaux effectués par les péniches.

La végétation se décline sous différents aspects. Son occupation anarchique de l'ensemble des coteaux apparaît comme une constante. De même, son imbrication avec la trame urbanisée est une des composantes de l'unité paysagère.

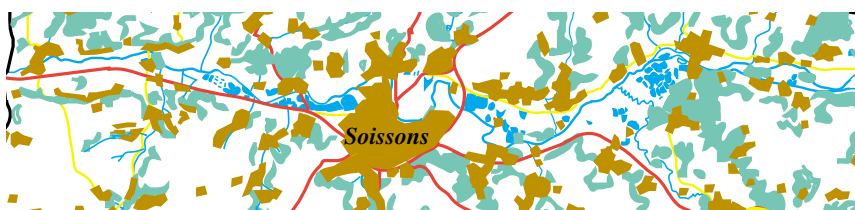
Les autres formes du végétal dans le paysage de la vallée sont la populiculture, la végétation du bord de l'eau et les arbres isolés.

Les établissements humains de la vallée de l'Aisne sont de petites bourgades qui se répartissent de façon assez équilibrée de part et d'autre de la rivière. Tantôt linéaires, tantôt en étoile, ces villages font preuve d'une adaptation au milieu naturel.

La ville de Soissons se démarque par sa taille et concentre un important noeud routier qui assure le transit vers Paris.



LES MODES D'ORGANISATION DU SOL



Le tracé du réseau routier se calque sur celui de la rivière

Le mode d'organisation du sol est dicté par le tracé de la vallée de l'Aisne. Cette constatation vaut principalement pour le réseau routier qui s'étire en longueur, suivant le cours de la rivière. La RD 925 structure la partie amont de l'entité jusqu'aux abords de Soissons. Avant Vailly, la vallée n'est parcourue que par cette départementale. Compte tenu de son étroitesse, cette voirie suffit à elle seule pour assurer la desserte de chacune des rives de la rivière Aisne. Au-delà, l'élargissement de la plaine alluviale justifie l'existence d'un réseau routier plus dense. Chacune des rives est desservie par une voirie propre qui traverse les villages ; en plus de ces infrastructures, la vallée est traversée par la RN 31, voie primaire qui relie Compiègne à Reims.

Par ailleurs, comme pour toute vallée, la gestion de l'espace est tributaire des contraintes naturelles telles que l'humidité du sol et le relief mouvementé. C'est ainsi que le sommet des coteaux, impropres à l'exploitation agricole, est coiffé par une végétation anarchique qui dessine de larges ourlets. Dans ces ourlets, les espaces accessibles ont été cultivés.

Quel que soit l'aspect que prend l'élément liquide (rivière Aisne, canal, grèvières, plans d'eau privés), l'observateur est frappé par sa discrétion. On remarque cependant qu'il est toujours souligné par une végétation caractéristique de bord d'eau.

De même, la proximité de points d'eau se devine par l'activité économique. La présence de l'eau a motivé l'installation d'industries lourdes, comme une usine de papeterie à Venizel ou une sucrerie à Bucy-le-Long ; mais aussi la mise en place d'activités artisanales de moindre envergure, comme le maraîchage. Enfin, lorsqu'il prend la forme de villages rues, le mode d'établissement humain révèle également la géomorphologie de l'entité.



La plaine alluviale accueille des exploitations maraîchères.



Les terres incultes des coteaux sont investies par une végétation anarchique. Alternant avec des espaces exploitables, cette végétation forme de larges ourlets qui accompagnent la lecture du relief.



L'eau se devine grâce à la structure et à la variété des végétaux. Ici, à hauteur de Pommier, la ripisylve souligne le tracé du canal.



Le village de Fontenoy observé depuis la RN 31 révèle sa morphologie linéaire qui caractérise un village-rue.



LES ACTIVITES ECONOMIQUES



Péniche au niveau d'une écluse sur le tracé de l'Aisne canalisée

Sucrerie de Bucy-le-Long bien visible depuis la RN 2 qui contourne la ville de Soissons



Usine agro-alimentaire implantée dans une clairière dans la vallée au pied du village de Condé-sur-Aisne

Les plans d'eau des gravières se cachent derrière des écrans végétaux



L'activité économique de cette entité est liée à trois aspects fondamentaux : d'une part, la vallée de l'Aisne est un axe essentiel de communication, aussi bien ferroviaire que fluvial, ce qui a facilité l'implantation d'industries. D'autre part l'insertion de la vallée au sein d'une riche région agricole a suscité la création d'une industrie agro-alimentaire importante. Enfin, Soissons, centre urbain, jadis capitale de la France, est engagé depuis longtemps dans une compétition de prestige avec la ville de Laon, et a su jouer une bonne carte économique.

La présence de l'Aisne est l'atout majeur. A côté de l'axe fluvial, les axes routiers et ferroviaires tissent une autre trame issue du schéma classique radiant à partir de la région parisienne : la RN 2, la voie ferrée Paris-Laon-Hirson, et le réseau traditionnel, RN 31 entre Reims et Compiègne, RD 1 entre Chauny et Château-Thierry. Ces liaisons n'ont pas la même importance : le trafic sur la RN 2 est le plus important et le plus constant entre Laon et Villers-Cotterêts, le trafic sur la Nationale 31 est essentiellement un trafic de proximité (autour de Soissons ou, aux deux extrémités de la vallée, pour les gens qui vont travailler dans la région de Compiègne ou de Reims). Il en est de même pour le trafic sur la départementale 1.

La liaison ferroviaire dessert généreusement tous les pôles d'activités Soissonnais, et elle reste un atout majeur du développement de la ville.

L'activité agro-alimentaire revêt différentes formes, toutes articulées autour de la fonction de collecte des produits de l'agriculture provenant des plateaux et en partie de la vallée, impliquant l'existence de coopératives agricoles puissantes. Il y a d'une part des établissements importants, occupant une large place dans le paysage, que ce soit la sucrerie de Bucy-le-long ou l'usine Vico à Vic-sur-Aisne. D'autre part, et tout aussi présents dans le paysage, les silos des coopératives agricoles et d'autres établissements plus modestes jalonnent le cours de la vallée.

L'activité industrielle est essentiellement concentrée autour de Soissons : métallurgie, industrie papetière, conditionnement. Les activités logistiques y prennent une importance de plus en plus grande, symbolisée par la présence d'United Savam, première entreprise pour le chiffre d'affaires à Soissons. Par ailleurs, de plus petites entreprises se trouvent égrenées au long de la vallée, dont une grande partie d'entreprises de service. On assiste actuellement à un mouvement de décentralisation des petites entreprises spécialisées qui gagnent de plus petites agglomérations, utilisant de nouvelles zones d'activités récemment créées.

L'activité la plus dévoreuse d'espace, même si le développement de cette activité à dominante horizontale est plus discrète au regard, reste sans conteste l'activité d'extraction. La vallée de l'Aisne est depuis longtemps le siège d'une exploitation intensive des matériaux déposés au cours des dernières périodes géologiques. Cependant, l'activité est plutôt, par rapport à d'autres régions comme la vallée de l'Oise, sur le déclin et on parle actuellement plus de réhabilitation, largement entamée sur les petites zones d'extraction.



LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES, ET SOCIALES

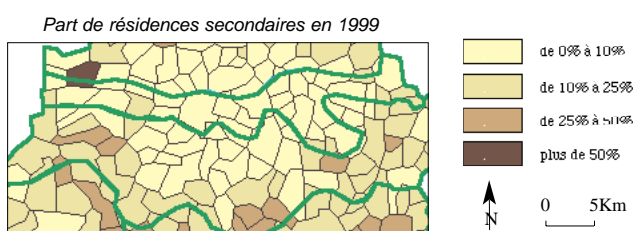
La vallée de l'Aisne, du fait de la présence du deuxième pôle urbain du département, la ville de Soissons, est également, par rapport aux entités voisines, un pôle de peuplement. Ce n'est pas le seul puisqu'on y trouve, outre les villes de l'agglomération de Soissons (Cuffies, Crouy, Belleux, Villeneuve-Saint-Germain, Vénizel, ...), des villes d'une certaine importance, comme Braine ou Vic-sur-Aisne, qui comptent environ 2000 habitants. Les densités sont importantes, sur Soissons évidemment, 2391 hab / km², mais aussi sur les communes proches de Soissons et les villes de Vailly ou Braine, bien que ces communes aient une partie de leur territoire non bâti.

La logique des densités est plus aisée à définir que dans le cas du plateau du Soissonnais. Il y a d'une part des pôles de peuplement autour des villes, mais également une prédominance de la partie ouest de la vallée, due à la présence de la région de Compiègne. La proximité de la région rémoise, à l'est, est plus discrète.

L'évolution démographique, à l'image du plateau du Soissonnais, plus modérée que dans le sud ou le nord du département, est essentiellement organisée autour d'un rééquilibrage villes-campagnes. Le fait marquant est que, depuis 1982, l'agglomération Soissonnaise perd des habitants sans qu'une agglomération en profite particulièrement; globalement, la progression est légèrement positive, mais il y a plus de communes qui perdent un fort pourcentage de leurs habitants que de communes qui en gagnent autant. La tendance est plutôt à la dispersion vers les petites communes rurales, aussi bien dans la vallée, qui connaît des taux positifs pratiquement partout que sur le plateau du Soissonnais, où se situent des axes d'expansion démographique toujours mesurés.

L'habitat est un habitat dans l'ensemble récent ; Soissons et son agglomération ont un taux de logements antérieurs à 1949 inférieur à 35% (la moyenne de l'Aisne est de 67 %), et il en est de même dans l'ensemble de la vallée de l'Aisne, où près de la moitié des logements datent d'après 1949, il n'y a que vers l'est que le taux de logements anciens devient plus important.

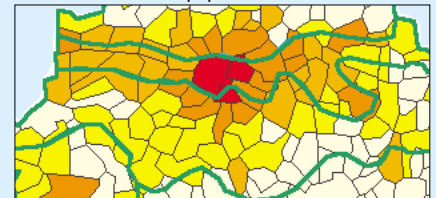
La répartition des résidences secondaires dans la vallée de l'Aisne obéit à une logique urbaine et régionale ; pratiquement absentes dans ou autour de l'agglomération de Soissons, elles sont plus abondantes dans l'est et l'ouest de la vallée, sans toutefois dépasser les 10 %, alors qu'un peu plus au sud, en Tardenois, on atteint plus de 20 % du total des résidences.



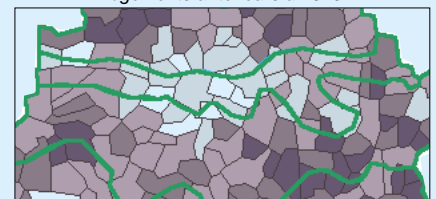
Evolution de la Population entre 1936 et 1990



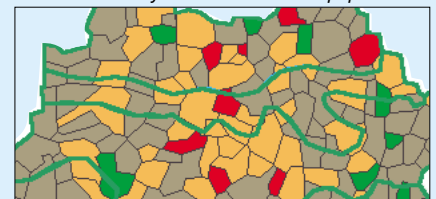
Densité de la population en 1999



Logements antérieurs à 1949



Taux annuel moyen d'évolution de la population





LES IMPLANTATIONS URBAINES



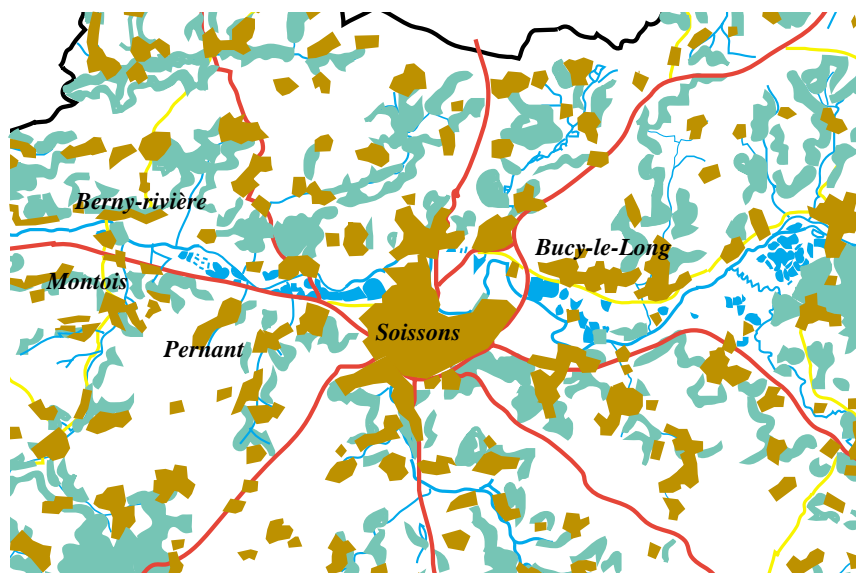
Le village de Condé-sur-Aisne se positionne au pied des coteaux. Mêlées à la végétation du bord de l'eau, les constructions se révèlent partiellement derrière la ripisylve.



L'aménagement interne des établissements humains présente un front bâti continu ou semi-continu qui limite les percées visuelles, comme dans le village de Presles-et-Boves.



La proximité de Soissons a une incidence sur la pression foncière. Avant Condé, les villages présentent essentiellement des constructions traditionnelles. Dès que l'on se rapproche de Soissons, des groupements d'habitations plus récents apparaissent. Surtout, certains villages, comme ceux de Chivres Val et de Missy sur Aisne, présentent une urbanisation continue.



Les villages de la vallée de l'Aisne se sont établis au pied des coteaux ou plus rarement sur leurs flancs. Seule la ville de Soissons, implantée dans la plaine alluviale, constitue une exception.

Les silhouettes villageoises s'insèrent harmonieusement dans le paysage grâce à l'imbrication du végétal et du bâti. De même, la transition entre les espaces agglomérés et ceux qui ne le sont pas s'effectue en douceur puisque la végétation se positionne en ceinture autour des villages. Cette progression est parfois accentuée par la présence de reliquats de vergers.

L'incidence du relief se lit dans la morphologie urbaine. Les villages à flancs de coteaux, comme celui de Ciry-Salsogne, ont une topographie très mouvementée; ils donnent l'impression d'être chahutés par le relief.

En aval de Condé-sur-Aisne, les établissements humains de la rive droite de l'Aisne s'étirent de part et d'autre de la voirie, prenant des allures de villages-rue. Leur toponymie renseigne parfois sur cette urbanisation de type linéaire, comme pour le village de Bucy-le-Long. Plus en aval, la morphologie urbaine suit le tracé des coteaux. Lorsque ceux-ci dessinent des échancrures, les villages se lovent en leur sein, se positionnant ainsi perpendiculairement à la vallée (exemple du village de Pernant); en revanche, lorsque les coteaux sont linéaires et sans cassures, la trame urbaine s'aligne parallèlement à la vallée comme pour les villages de Montois et de Ressons-le-Long.

L'aménagement interne des villages se caractérise par la continuité ou semi-continuité des constructions. Le positionnement des maisons ne répond à aucune règle; les habitations ont été édifiées tantôt parallèlement à la rue, tantôt perpendiculairement. De même, à l'intérieur des parcelles privées, les constructions se sont établies soit aux abords immédiats de la voirie, soit en retrait de celle-ci. Enfin, l'alignement du parcellaire est parfois rompu par des avancées construites.



LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE

La vallée de l'Aisne ne présente pas à proprement parler une typologie originale dans le contexte architectural du Soissonnais. Néanmoins on remarque quelques entités urbaines dont la singularité est plus à imputer à l'histoire de la formation urbaine qu'à une véritable tradition constructive.

Si le corpus urbain du Soissonnais compte généralement de petits et moyens ensembles villageois, on doit distinguer dans la vallée de l'Aisne des bourgs anciens aux dimensions assez importantes, où la typologie, si elle reste ancrée dans les matériaux locaux du Soissonnais, se distingue par les volumes et les modénatures, ou par la marque de la reconstruction.

Braine

Au fil de la rue principale Est/Ouest qui la structure, Braine montre ses constructions les plus remarquables. Il s'agit généralement de bâtiments allongés constitués de deux niveaux et couverts par une toiture à deux pans aux pentes relativement marquées (40 à 50°). Signe de leur attachement aux traditions constructives du Soissonnais, les rives à redents, les fameux "pas-de-moineaux", émergent du continuum des toitures de petites tuiles plates et ardoises. La ligne de faîtage est toujours parallèle à la rue puisque les façades principales sont les murs gouttereaux.



Le nombre et les proportions des baies qui ouvrent généreusement les façades témoignent de la richesse de leurs commanditaires qui plaçaient Braine au rang de ville bourgeoise et commerçante de la Vallée de L'Aisne.

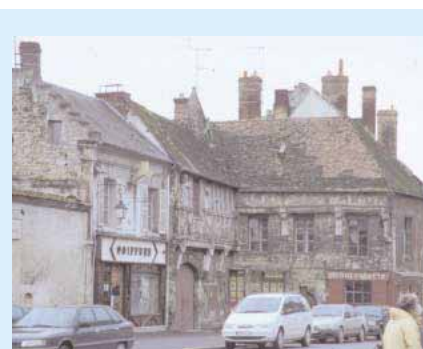
Autres signes ostentatoires de l'aisance passée de la ville, les modénatures qui rythment et composent les façades ; corniches, bandeaux, chaînages richement moulurés assoient chaque séquence des front bâtis continus des rues dans un confort serein.

Le matériau de prédilection est évidemment la pierre de taille en façade et le moellon en pignon. Le calcaire lutécien qui a nourri la construction de Braine donne cette lumière riche et dorée aux rues du bourg.

Les enduits de chaux couvrent quelques façades plus modestes.

Les singularités architecturales qui jalonnent le déroulement des rues ajoutent au charme rare de Braine. Les portails et clôtures monumentaux, les imposantes constructions classiques et la remarquable construction à pans de bois qui raconte la mutation des pratiques architecturales, sont autant de témoins d'un passé brillant.

Le trafic important a lourdement endommagé les façades de pierre tendre de la ville. Une "opération façades" a contribué à la résurrection de certaines d'entre-elles. Ajoutons à cela le projet de déviation de la RN31 qui laisse supposer, à terme, le retour à des espaces urbains dignes de leur qualité.



Il subsiste dans Braine des traces anciennes des traditions constructives qui nous ramènent au temps où la pierre n'était pas encore le matériau de référence.. Les boisements omniprésents fournissaient suffisamment de matériau pour l'édification des villes.



Les façades bourgeoises rythmées par de nombreuses baies, définissent de vastes espaces publics qui rappellent le passé commercial de première importance locale de la ville.



Les édifices publics jouent un rôle majeur dans les rythmes urbains.



LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE



Le centre est constitué de facettes architecturales où chaque façade semble jouir d'une indépendance formelle.



Les configurations systématiques sont discrètement rompues par des détails originaux : les lucarnes, les boutiques, les modénatures...



Les constructions modestes ne sont pas dénuées d'un certain charme ne serait-ce que pour la qualité des matériaux en élévation.

Vailly

Sévèrement atteinte par les bombardements de la première guerre mondiale, cette petite ville a fait peau neuve au moment de la reconstruction. Sur les bases de la ville ancienne, Vailly a renoncé, dans le courant d'entre deux-guerres, au vocabulaire de son architecture ancienne. Quelques vestiges restent néanmoins comme de timides témoins de l'attachement à l'architecture vernaculaire du Soissonnais.

Le bourg structuré par un tour de ville concentre en son noyau les traits majeurs des constituantes architecturales de la commune.

Dans cette enceinte, les bâtiments n'excèdent pas les deux niveaux et forment des fronts bâtis continus. Cependant l'autonomie de composition de chacune des façades, donnée particulière aux constructions d'après 1918, donne aux rues ce caractère mobile et ondoyant.

La diversité des matériaux et de leur mise en oeuvre (moellons en opus incertum, briques rouges et blanches,...) participent grandement de la dynamique architecturale. Les pentes de toits ignorant toute systématique, la variété des lucarnes et l'alternance tuiles/ardoises cassent la volumétrie générale et renforcent l'impression de front bâti à facettes.

La mixité pierre-brique et briques rouges-briques blanches constitue le premier élément de modénature. Néanmoins, les corniches, bandeaux et chaînages animent quelques façades en adoptant des moulures particulièrement travaillées.

Au sortir du noyau ancien on remarque quelques belles constructions bourgeoises qui alternent avec des constructions modestes. Elles adoptent soit une typologie urbaine sur plusieurs niveaux et pignons aveugles, soit une typologie de villas isolées dans une parcelle. Les modénatures de ces dernières sont parfois de belles illustrations du talent créatif des concepteurs au lendemain de la première guerre mondiale.





LISIBILITE DE L'UNITE

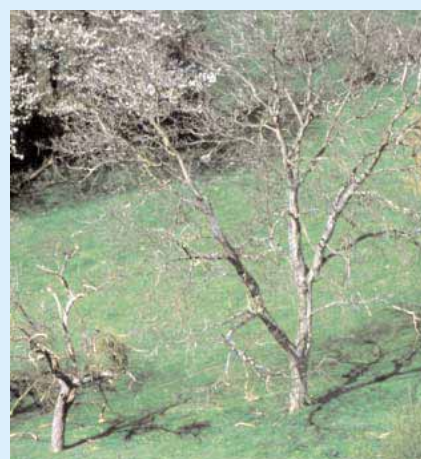


Les paysages de la Vallée de l'Aisne proposent au long de la rivière des ambiances variées, mais qui s'organisent selon la dynamique du tracé du cours d'eau.

Dans ce large sillon, la dominante longitudinale ordonne tous les niveaux : le fond alluvial voit s'égrener un chapelet de grévières, voire de zones d'expansion des crues, avec des respirations arborées de peupleraies, ou des ponctuations d'aunies et de saules; axe de civilisation, couloir d'échanges, la vallée attire ici des activités économiques importantes, agro-alimentaires à l'Est, et plus industrielles à l'Ouest, dont les cheminées dressées scandent le parcours.

Les coteaux présentent une succession de terrasses, dues aux apports des dépôts quaternaires, où viennent s'implanter des grappes de villages, qui étirent leurs toits de tuiles au milieu de rubans boisés avec lesquels ils tissent des entrelacs. La jonction avec le plateau est à son tour soulignée par des ourlets végétaux qui accompagnent le tracé doucement sinueux de la vallée.

Cette cohérence paysagère est quelque peu troublée par des établissements trop agressifs qui n'ont pas pris la peine de jouer la carte locale du dialogue entre le végétal et le minéral.



Des silos qui s'élèvent au dessus des masses arborées soulignant le tracé du cours d'eau, aux vergers qui assaillent les coteaux, la Vallée de l'Aisne est un milieu riche en ambiances.

PAYSAGES DE L'AISNE

SUD DU DEPARTEMENT

PREMIERE PARTIE
L'INVENTAIRE DES PAYSAGES

LES PAYSAGES PARTICULIERS



CAUE de l'Aisne

Inventaire - 85



SUD

La première phase d'Inventaire a permis de distinguer sept Entités Paysagères caractérisées par l'homogénéité de leurs composantes. Le relief, la végétation, l'occupation du sol, la morphologie urbaine ou l'architecture sont autant d'éléments qui ont servi à les délimiter.

Bien que présentant des caractéristiques essentielles communes, ces grands ensembles paysagers incluent des sous-unités paysagères dont l'appréhension suppose une observation plus fine du paysage : ce sont les Paysages Particuliers.

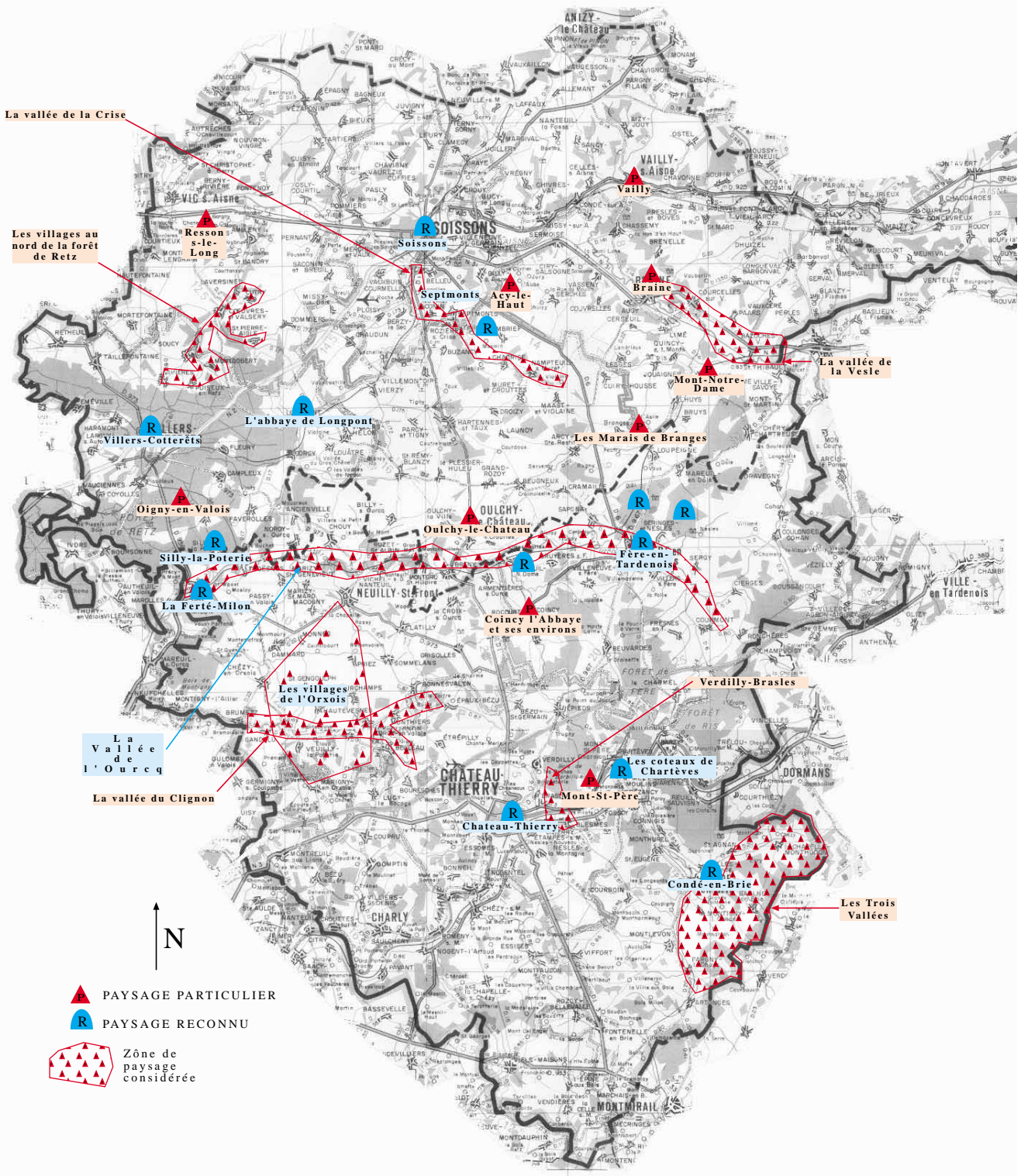
Rattachés à l'une des sept entités, les Paysages particuliers correspondent à des micro-paysages individualisés par l'ambiance unique qu'ils développent. Identifiés grâce à une composante très forte, leur particularisme est suffisamment marqué pour qu'ils soient considérés comme des paysages à part entière. L'élément unificateur peut être d'ordre physique, social ou économique.

Ces paysages sont difficiles à déterminer puisqu'ils sont inconnus du grand public.

Leur reconnaissance se limitant à l'échelon local, leur identification a souvent nécessité l'intervention des communes. L'aide précieuse conférée par ces dernières a permis d'inventorier ces paysages et de les classer en deux catégories principales : les paysages particuliers urbains et les paysages particuliers naturels.

Leur nombre important nous a obligé à opérer un choix délicat et à n'en traiter que quelques uns.

Enfin, l'identification de ces paysages n'est pas innocente. Elle ne se cantonne pas à souligner le caractère insolite d'un paysage mais elle vise également à faire ressortir sa fragilité. Il s'agit ainsi d'informer sur les menaces qui pourraient faire disparaître le charme lié au particularisme.





SUD

LES PAYSAGES PARTICULIERS

Définitions	Caractère différent de l'entité dans laquelle il se situe, caractère insolite, ambiance originale ou particulière
Critères	différenciation paysagère, reconnaissance locale, paysages répétés

LE PLATEAU DU SOISSONNAIS

1	Acy le Haut
2	La vallée de la Vesle
3	La vallée de la Crise
4	Mont Notre Dame

LA VALLEE DE L' AISNE

5	Ressons le long
6	Braine
7	Vailly

LE MASSIF DE RETZ

8	Les villages au Nord de la forêt de Retz
9	Oigny en Valois

LE TARDENOIS

10	Les marais de Branges
11	Oulchy le château
12	Les villages de l'Orxois
13	La vallée du Clignon
14	Coincy l'Abbaye et ses environs

LA VALLEE DE LA MARNE

15	Mont-Saint-Père
16	Verdilly-Brasles

LA BRIE

17	Les trois vallées
----	-------------------



RESSONS-LE-LONG Un village dominé par sa ferme

La commune de Ressons-le-Long possède une situation particulière par rapport aux autres villages dispersés dans la Vallée. Sa ferme fortifiée, implantée à la rupture du plateau du Soissonnais, domine en effet la large vallée et offre un panorama dont le village en contrebas constitue le premier plan. La végétation des coteaux s'estompe ainsi pour permettre de lire l'organisation spatiale de la vallée.



Sur la commune de Ressons-le-long, les photos aériennes révèlent des traces d'établissements ruraux gaulois et gallo-romains, en limite Nord de commune au lieu dit le Grand Fossé. La limite franche, située sur le plateau, correspond à l'ancienne voie romaine dite Chaussée Brunehaut. Cet axe longe des vergers et septembre est la pleine période de la récolte des pommes.



Insérée dans la structure urbaine, l'entrée de l'Eglise se fait discrète



Le village est situé à 10 km de Soissons dans la vaste vallée de l'Aisne. On y accède par la Route Départementale 1160. La commune, allongée au pied du coteau Sud de la vallée est composée de 7 hameaux : Pontarcher, Gorgny, Mainville, Ressons-le-long, Chéneux, Montois et la Vache Noire.

Cette structure en hameaux égrenés le long de la voie est encore visible à Chéneux, Pontois et la Vache Noire. Séparés par des pâturages, ils forment trois entités distinctes.

Plus à l'Est, en revanche, les constructions récentes ont peu à peu comblé le vide entre les hameaux de Ressons, Mainville et Gorgny.

Le cœur historique de ces derniers est caractérisé par une architecture typique du Soissonnais : toits en ardoise, pierres calcaire et pas-de-moineaux. De vastes bâtisses, anciens corps de ferme, et des maisons plus modestes présentant leur pignon, s'alignent le long de la rue principale, fermant le paysage par un effet de couloir.

De part et d'autre de ces cœurs anciens, des pavillons récents ont grignoté peu à peu l'espace pour se rejoindre et ne plus ne former qu'un seul ensemble des trois hameaux.

Ce village rural, localisé à proximité des voies de communications (Route Nationale 31, rivière, voie ferrée), profite du substrat limoneux de la plaine alluviale : céréales et betteraves se partagent les différentes parcelles.





RESSONS-LE-LONG

Un village dominé par sa ferme

Sur le plateau, la ferme de la Montagne domine le village par ses imposants édifices. Au Moyen Age, les grandes fermes isolées, confiées à des fermiers par des religieux, étaient fortifiées. Là encore, c'est la pierre calcaire si abondante dans la région qui a été utilisée.



Parmi les fermes fortifiées qui sont dispersées sur les ruptures de pentes du plateau du Soissonnais, celle de Ressons-le-Long illustre bien à quel point l'habitat rural a ciselé sa modénature dans cette pierre dure.



Aujourd'hui, la propriété est composée de plusieurs habitations.

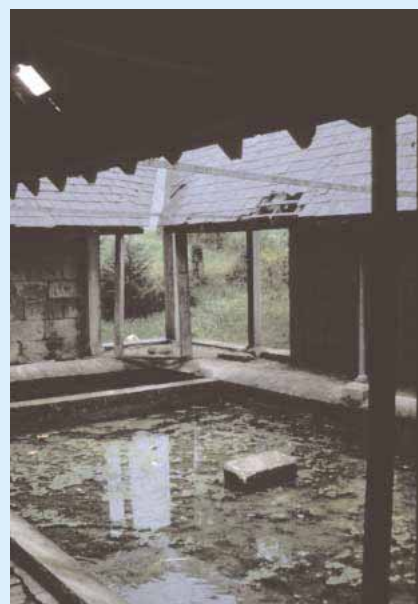
Les deux fermes abbatiales initiales (la Grande Cense et la Petite Cense) sont aujourd'hui rassemblées. La Grande Cense possédait une des plus grandes granges de la région et un colombier. La petite Cense, une maison d'habitation, était la demeure des avoués de l'abbaye.

A la fin du XIXe siècle, la ferme était devenue une exploitation agricole moderne et importante. Désormais, la ferme a toujours une activité agricole -avec notamment les vergers du plateau- couplée avec une activité touristique : des chambres d'hôtes ont été aménagées dans les grandes bâtisses.

Fragilités

- > Ne faudrait-il pas préserver l'espace végétalisé entre les différents hameaux qui tend à disparaître du fait de la périurbanisation ?
- > Le petit patrimoine mériterait une meilleure mise en valeur afin d'être apprécié de tous.

Le hameau de Ressons concentre les différents lieux et édifices publics tels l'église Saint Georges XI^e et XIII^e siècles, l'école, la salle des fêtes, la mairie et le bar tabac. L'espace devant la mairie a fait l'objet d'un aménagement paysager qui assure le lien entre les différents services.



Sur la route qui monte à la ferme de la Montagne, le lavoir de la Grue fait partie du petit patrimoine de la commune de Ressons.

La commune recense un certain nombre d'éléments du petit patrimoine comme les calvaires et les deux lavoirs qui confirment l'importance du réseau hydrographique dans ce pays aux sources importantes.



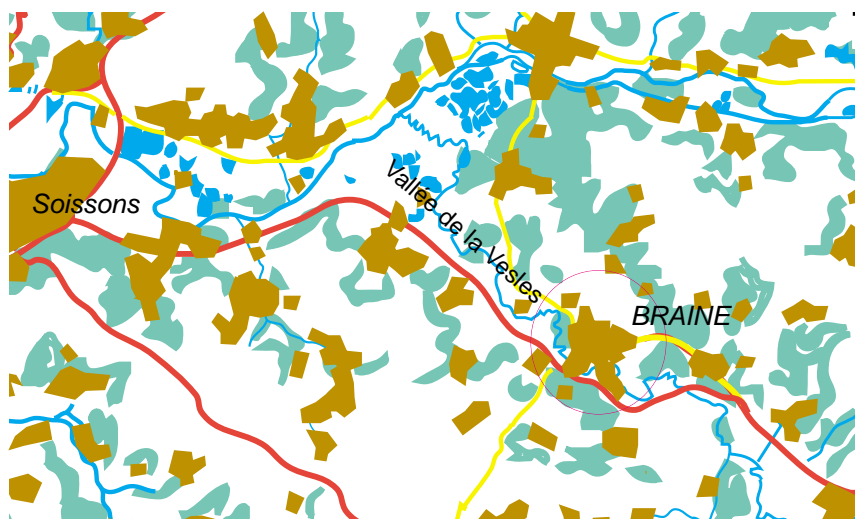
BRAINE Au fil de l'eau

Braine s'est établie dans la vallée de la Vesle, large plaine alluviale perpendiculaire à la vallée de l'Aisne.

Elle possède une similitude d'installation avec Soissons. Dominée par des coteaux boisés qui servent de transition avec les plateaux agricoles du Soissonnais, voués aux grandes cultures, la ville a pris place en fond de vallée. De même, l'eau y joue un élément prépondérant puisqu'elle structure en partie la commune.

De plus, elle constitue un point de passage obligé pour rejoindre Soissons à Reims.

En outre, sa position est stratégique puisqu'elle constitue un verrou avant le rétrécissement de la vallée de la Vesle vers l'Est.



Depuis près d'un siècle, la rue de l'hôtel de ville est quasiment restée identique.

Origine de la ville de Braine

Son nom viendrait du Celte " Brennos " (corbeau) ou du latin Brebbacum.

Au XIIIe siècle, l'agglomération était principalement constituée par les maisons des artisans, cultivateurs, cabanes des esclaves (serfs), bergeries, granges... On y fait construire des moulins, celui des Vantaux, ceux des Quincampoix, et l'on élève des murs autour du château et du prieuré.

L'origine de Braine fait l'objet de différentes hypothèses :

- Un ancien marais où la population se réfugiait (protection naturelle)
- Un pôle de différentes villas créé après la conquête romaine de César.
- Un port sur la Vesle pour faciliter les échanges de denrées car la Vesle était navigable et Braine très commerçante.

Braine se caractérise par une grande diversité paysagère, engendrée à la fois par son histoire mouvementée, sa topographie, son hydrographie, sa couverture végétale et par un développement urbanistique opéré au cours des siècles.

Au centre du bourg, les maisons de ville alignées le long de la rue principale provoquent un effet de couloir créant une sensation d'enfermement. Aujourd'hui, grâce à la récente déviation de la RN31, la pierre calcaire noircie par les gaz d'échappement s'éclaircit peu à peu grâce aux ravalements de façade ; les maisons font peau neuve.

Sur les franges de la commune on peut observer un tout autre type de paysage. Le rideau de peupliers sur la promenade de Bonnes Dames crée un effet de filtre à travers les pâturages et forme un paysage semi-ouvert.

Pâturages, marais, céréales, betteraves se partagent les terres de la vallée alors que le plateau exposé au nord est très boisé.

Ce bois porte d'ailleurs un nom : (Bois de la Folie), et un sentier bordé de beaux hêtres nous guide vers la forteresse en ruine (construite en 1206).



BRAINE Au fil de l'eau



Périodiquement, ce sentier est animé de Folies Végétales : petites installations éphémères qui surprennent et en même temps suscitent le désir d'aller plus loin.

D'autres manifestations comme la brocante, la participation au concours des maisons fleuries, témoignent de la créativité de la commune tandis que les commerces de proximité et les équipements publics illustrent son dynamisme.

Actuellement, Braine possède encore de multiples vestiges de son riche passé : une maison du XV^e siècle en briques et pans de bois, l'hôtel de ville, de vieux immeubles à pignon et à pas de moineaux, la porte du château comtal, une tourelle dans la cour d'une maison de la rue du Martroy, les ruines du château de la Folie, mais également quelques canaux, le barrage à Vantaux, un ancien moulin construit en 1910 par Pierre Bécret et le lavoir.

Ces éléments témoignent de l'importance du réseau hydrographique dans la commune. Ils étaient plus présents il y a une quarantaine d'année mais certains canaux ont été busés pour des raisons d'hygiène.



le barrage à Vantaux



la maison du XV^e siècle

Fragilités

> Le centre ancien (après déviation) les sites bocagers occupés jadis par le château du bas et par l'abbaye constituent des atouts sur le plan touristique qui mériteraient une mise en valeur.



L'abbatiale St-Yved,
chef-d'oeuvre du gothique primitif

Source : Guide "pays côté chemin".
Entre Aisne et Vesle

Les cadrans solaires, une curiosité à Braine

L'une des curiosités de la ville est la multitude des cadrans solaires qui ornent ses murs. En effet, suite à l'initiative de passionnés réunis dans l'association "les amis des cadrans solaires", des cadrans de tous types et de toutes tailles décorent les rues de Braine.

Le cadran près de l'église reprend le blason de la ville : les corbeaux noircis rappellent le blason actuel de Braine, la fleur de lys à son ombre renversée pour rappeler que la révolution a pris la place des descendants des Comtes de Braine, les deux parties basses correspondent aux couronnes comtales.

Source: brochure de la ville de Braine



Cadran solaire qui reprend le blason de Braine



VAILLY-SUR-AISNE

Une position stratégique dans la vallée

«Avec ses 310 km de canaux et de rivières, l'Aisne se situe au deuxième rang des départements français pour la capacité en voies navigables.

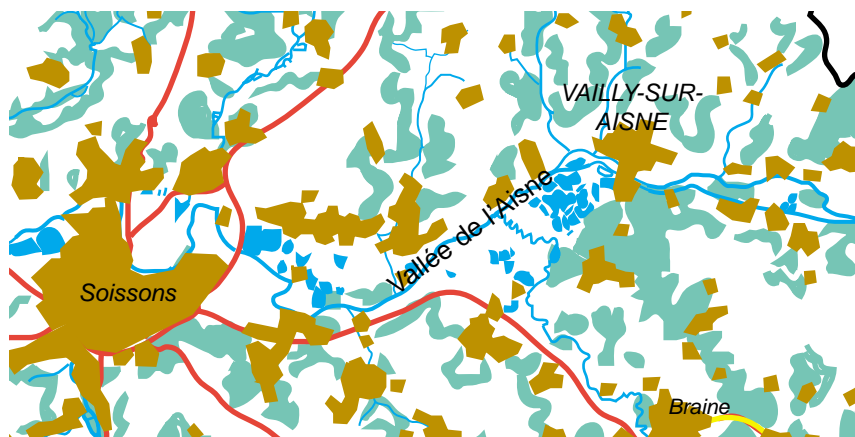
Au centre de ce réseau se trouve le secteur de Vailly-sur-Aisne que l'on peut rejoindre par l'Aisne canalisée depuis Compiègne à l'Ouest, ou par le canal latéral à l'Aisne à l'est en venant des Ardennes ou au sud par Reims et le canal de jonction de l'Aisne à la Marne. Enfin au nord, la liaison entre le canal latéral à l'Oise et celui de l'Aisne est un ouvrage impressionnant, tant par sa géographie que par son ingéniosité architecturale.»

Extrait Guide «Pays côté chemin»
Entre Aisne et Vesle

Les canaux ne sont pas les seuls points d'eau présents à Vailly-sur-Aisne. Au sud-ouest, des étangs artificiels, anciennes gravières, offrent de vastes étendues aux eaux calmes et stagnantes ainsi qu'à une végétation luxuriante. Ces bassins, désormais privés et entourés de grillage sont principalement utilisés comme réserves de pêche.



Les anciennes gravières transformées en zone de détente.

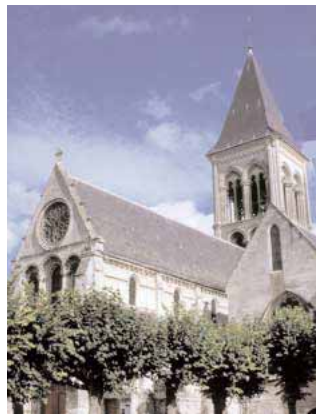


Cette petite ville est bâtie sur la rive droite de l'Aisne et sur l'ancienne chaussée gauloise qui reliait Fismes à Laon. Situé stratégiquement au pied des collines, Vailly-sur-Aisne surplombe la vallée et pouvait ainsi contrôler la navigation de la rivière. Verdoyante, boisée et riche en étangs, la ville est devenue un centre de villégiature et de tourisme.

Vailly est fort ancienne et il est probable qu'il s'agissait d'un des douze oppidums du Soissonnais dont parle César. Il est certain que les Romains y formèrent un établissement car on a découvert des substructions de thermes et d'une villa.

Au cours du temps, les guerres successives frappent la ville. Vailly est prise par les Anglais au cours de la guerre de 100 ans, puis par les Protestants au début des guerres de religion. Enfin, ce sont les cosaques qui envahissent la ville et l'incendient en grande partie. A signaler qu'en 1429, Jeanne d'Arc et le roi Charles VII allant de Reims à Soissons séjournèrent à Vailly. Sur le côté de l'église, une plaque commémore leur passage.

Au cours des combats, la grande guerre aura raison du bourg et Vailly est entièrement détruite et désertée par l'ensemble de la population. De nombreux vestiges témoignent du passage des soldats au cours des combats du Chemin des Dames telles les carrières décorées de Rougemaison.



L'église de Vailly

La physionomie de la ville a profondément été modifiée par la guerre 14/18. Un élément de la porte Somme-court et l'église sont les deux seuls édifices ayant survécu. L'église en partie romane et en partie gothique fut fondée au XIIe siècle par les moines Bénédictins de Soissons. Elle renferme de très belles boiseries du XVIIIe siècle provenant de l'abbaye de Vaclair. Une maison Art déco sur la Place de l'église témoigne de la reconstruction.



VAILLY-SUR-AISNE

Une position stratégique dans la vallée



Couloir végétal : le bourg, structuré par un mail (vue sur le quartier St Précord)



Couloir minéral : le bourg également structuré par sa rue commerçante.

Vailly rayonne autour d'un mail très présent situé le long de la rue principale. Deux cœurs historiques se dégagent : le centre bourg avec l'église et la mairie et sur le coteau le quartier Saint-Précord et son lavoir. La rue commerçante Alexandre Legry est bordée de maisons de ville alignées sur rue. Autour de l'église et dans les petites rues qui y mènent se trouvent également des maisons mitoyennes alignées sur rue.

La caractéristique du village est la forte présence, même dans le centre, de grosses bâtisses construites sur leur parcelle en retrait de l'alignement. Ceci peut sans doute s'expliquer par l'importance de la villégiature. En outre, Vailly reste une place agricole importante (à noter le silo à grains près de l'Aisne) qui était dans le passé une place commerciale forte. Les puissants notables ont eux aussi contribué à façonner la ville de ses grandes demeures bourgeoises.



En grimpant sur le coteau, l'on observe de belles propriétés d'époques différentes.



Celle-ci profite d'un cadre particulièrement verdoyant et d'une vue plus ou moins dégagée sur la vallée

En retrait de la rivière, la zone comprise entre le centre ancien et l'Aisne a permis des extensions récentes. Au sud est, un nouveau lotissement et un collège ont été construits tandis que plus à l'ouest une zone industrielle illustre le dynamisme économique de la ville. Au nord, près de la ferme de Rouge Maison, quelques constructions récentes ont été édifiées sur la ligne de crête offrant à leurs propriétaires un panorama sur la vallée.

La ville n'a pas renié son passé agricole et les sols riches de la vallée sont utilisés pour la culture intensive. Près des étangs et sur les coteaux nord, mi-boisés, mi-herbeux l'élevage bovin prédomine.

En raison de son histoire et de sa situation géographique, Vailly possède des potentialités touristiques. La ville propose à la fois un tourisme culturel – l'église, la mairie, la fontaine ainsi que les carrières de Rouge Maison sont des curiosités – et un tourisme vert avec ses chemins de randonnée, la forêt de l'Abondin et la Halte nautique au bord de l'Aisne. De nombreux acteurs sont plus ou moins impliqués dans ces différentes activités : camping, hôtels ou clubs sportifs, tous y voient un possible développement économique.



Activité de plein air

Mais le tourisme n'est pas la seule carte qu'a voulu jouer la commune pour diversifier sa vocation agricole. La zone industrielle située à la sortie de la ville sur la route de Soissons présente des structures et équipements récents, symboles d'un certain dynamisme économique.

Celui-ci est accompagné d'un dynamisme démographique puisqu'en 15 ans la ville a gagné environ 400 habitants. La construction du lotissement rue Jules Bruneaux illustre cette évolution.

PAYSAGES DE L'AISNE

SUD DU DEPARTEMENT

*PREMIERE PARTIE
L'INVENTAIRE DES PAYSAGES*

LES PAYSAGES RECONNUS



CAUE de l'Aisne

Inventaire - 97



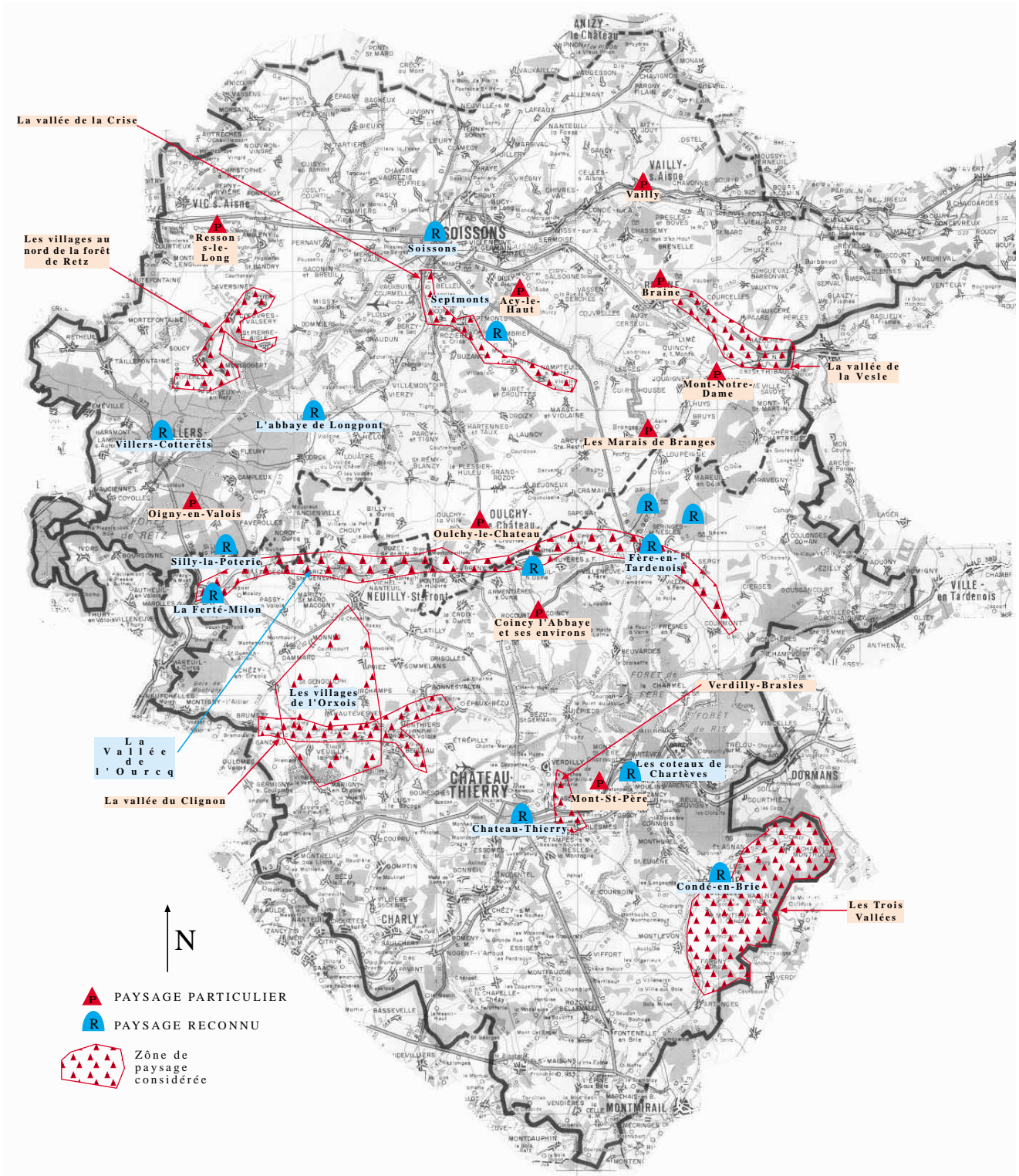
SUD

Les Paysages reconnus sont des paysages particuliers qui bénéficient d'une reconnaissance plus large, soit, départementale, régionale, voire même, nationale.

Cette notoriété s'explique par différents critères qui peuvent être d'ordre culturel (les villes de Villers-Cotterêts et de Château-Thierry), historique (Soissons), économique, légendaire ou naturel (les forêts domaniales).

Cette reconnaissance est souvent source d'une forte fréquentation touristique. Celle-ci est d'ailleurs encouragée lorsqu'un ou plusieurs éléments du paysage font l'objet de mesure de protection (les Forêts domaniales...).

Mais plus que de simples sites touristiques, leur attrait est avant tout paysager. C'est ainsi que l'abbaye de Longpont est unique de par l'ambiance paysagère qui le caractérise. De même, la cathédrale de Soissons participe à la mise en scène de la silhouette urbaine dans le grand paysage.





SUD

LES PAYSAGES RECONNUS

Définitions	Paysage particulier qui se distingue par la reconnaissance dont il fait l'objet : reconnaissance sociale, culturelle, historique, institutionnelle...
Critères	Reconnaissance au-delà du simple contexte local (départementale, régionale ou nationale), fréquentation forte, importance historique ou culturelle

LE PLATEAU DU SOISSONNAIS

1	Septmonts
---	-----------

LA VALLEE DE L' AISNE

2	Soissons
---	----------

LE MASSIF DE RETZ

3	Villers-Cotterêts
4	L'abbaye de Longpont

LE TARDENOIS

5	Silly la poterie
6	La vallée de l'Ourcq
7	La Ferté-Milon
8	Fére en Tardenois

LA VALLEE DE LA MARNE

9	Château-Thierry
10	Les coteaux de Chartèves

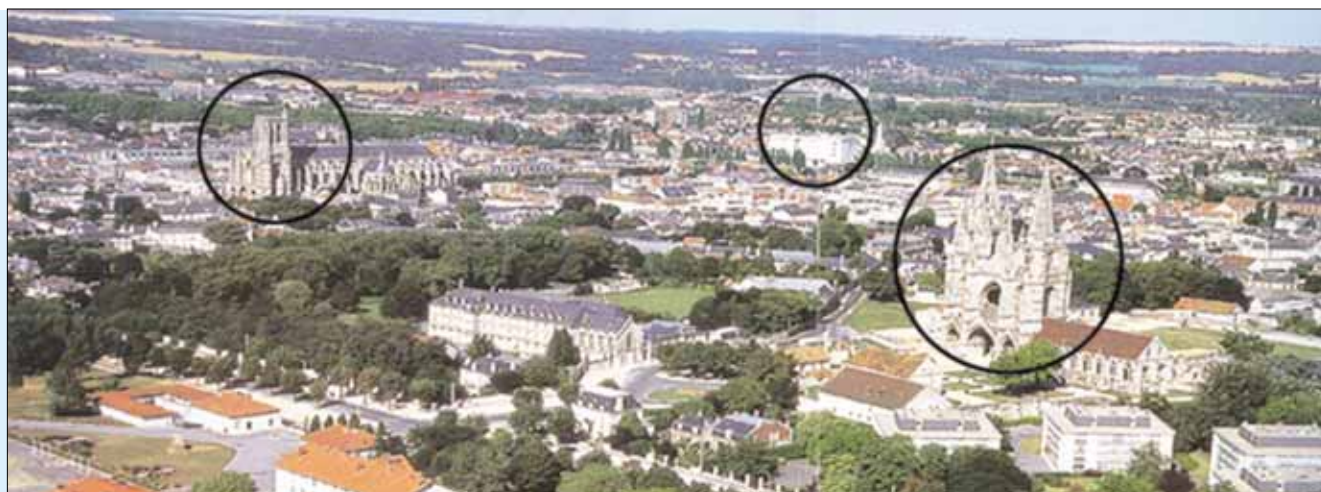
LA BRIE

11	Condé en Brie
----	---------------



SOISSONS

Trois phares symboles de son histoire



Vue Générale de Soissons

Source : Charmes du Soissonnais Photo : Sam Bellet Edition Du Quesne 1998

Soissons devient la capitale de la France après la victoire de Clovis sur le dernier général romain en France Syagrius.

La cité gauloise située sur les hauts plateaux dominant l'Aisne fait alors place à la ville encaissée dans la vallée, bâtie principalement sur la rive gauche de la rivière. Si la ville de Soissons possède encore quelques vestiges de l'époque gallo-romaine, elle a hérité d'un patrimoine important du Moyen Age, qui lui valut d'être classée Ville d'Art et d'Histoire en 1988.

Soissons désormais revêt de l'importance du fait de son implantation stratégique sur les axes routiers Laon / Paris et Reims / Compiègne. Elle constitue en outre un noyau fort au coeur de la vallée de l'Aisne, seul grand pôle urbanisé, rompant le plateau du Soissonnais.

La silhouette de Soissons se découpe clairement au dessus des masses boisées de la vallée, tandis qu'elle s'apprécie de manière plongeante depuis les hauteurs du Soissonnais.

Soissons est située dans la large vallée de l'Aisne. Son cours canalisé forme ici des méandres qui se rapprochent tantôt du coteau nord, tantôt du coteau sud. C'est en grim pant sur les plateaux calcaires que l'on voit émerger de la ville trois hauteurs. Deux d'entre elles sont de brillantes représentantes du Moyen Age et de l'art gothique : l'Abbaye St Jean des Vignes et la Cathédrale. La troisième a été érigée plus récemment sur les bords de la rivière : le silo à grain illustre à quel point l'agriculture et l'eau ont eu une place importante dans l'histoire de la ville. La rivière navigable a permis d'acheminer des marchandises venant des campagnes alentour et la présence du port montre bien le lien étroit entre le commerce et le développement de la ville.

Aujourd'hui, l'intérêt du transport fluvial est mis en cause et la vocation de la rivière est de plus en plus touristique. On voit défil er sur l'Aisne des bateaux venus du nord de l'Europe par les canaux.

Soissons a découvert tout le parti qu'elle peut tirer du patrimoine eau d'un point de vue urbanistique mais aussi d'un point de vue qualité de vie, cadre de vie et image de marque.

Le port de Soissons
en 1887



Source : «L'Aisne au fil de l'eau»
Marcilloux et Marival
Edition du Conseil
Général de l'Aisne



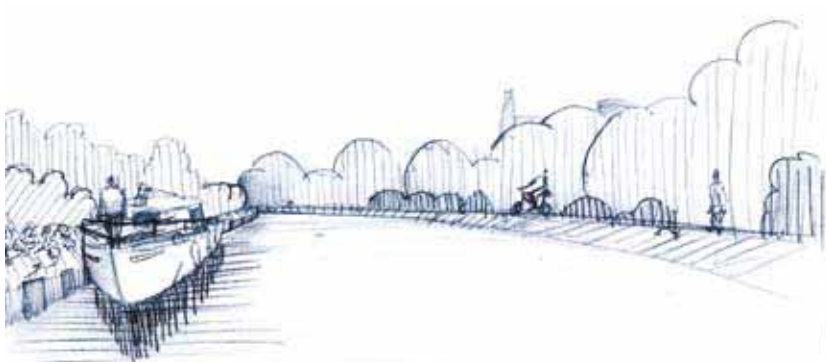
SOISSONS

Trois phares symboles de son histoire

Les berges de l'Aisne ont récemment été aménagées, rendant ainsi possible la promenade sur l'ancien chemin de halage ; on peut aller ainsi d'écluse en écluse.

Vers le quartier St Germain, on chemine sur une pelouse tondue dans un tunnel de verdure. D'un côté, à travers les saules, on perçoit l'eau, de l'autre, du linge qui sèche entre les arbres fruitiers et les légumes des petits collectifs. Quelques pêcheurs, immobiles et silencieux ponctuent la balade.

Lorsqu'on approche du centre ville de Soissons, le sentier s'élargit, on marche sur un large quai vertical aux pavés anciens. Plus loin, la promenade se rétrécit pour s'oublier dans la végétation. Les grosses péniches et les petits bateaux à moteur sont là pour nous remettre en mémoire la présence de l'eau.



la rivière offre de belles balades aux plaisanciers qui croisent sur leur passage des promeneurs profitant des berges aménagées.



Les berges verticales du centre ville permettent aux péniches d'accoster pour une manipulation aisée du chargement.

Le vase de Soissons

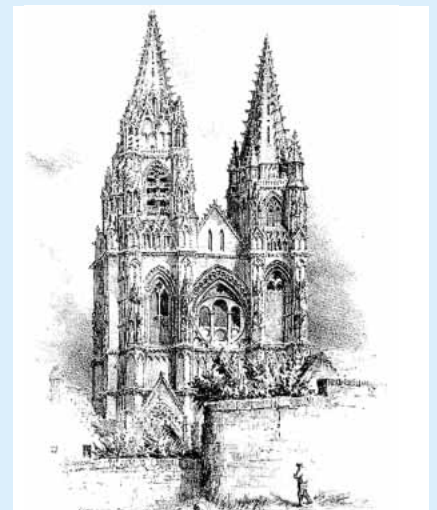
Après la victoire de Clovis sur Syagrius à Soissons, l'armée pillait un grand nombre d'églises et s'empara d'un vase d'une remarquable beauté dont l'évêque de Reims, aurait demandé à Clovis la restitution.

Un guerrier s'opposa vigoureusement en déclarant : " Tu n'auras rien, ô roi, que ce que le sort te donnera " et d'un coup de hache il brisa le vase.

L'Abbaye St Jean des Vignes

Fondée en 1076, ce fut d'abord une église dans le style roman. L'effectif grandissant de la communauté, on la remplaça par un édifice plus spacieux de style gothique au XIII^e siècle.

Comme pour vouloir faire vivre cet édifice qui eut tant de peines à survivre, l'ancienne abbaye est aujourd'hui utilisée de diverses façons ; galerie d'expositions temporaires pour le cloître, centre départemental d'archéologie pour l'infirmerie. Les anciens greniers sont eux le siège d'études des peintures murales romaines.

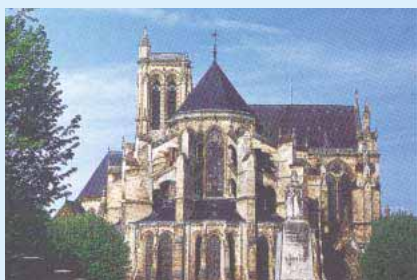


L'Abbaye St-Jean des Vignes à Soissons
Source : Album Soissonnais par M. Betbéder
Editions : I.L. 1998



SOISSONS

Trois phares symboles de son histoire



La Cathédrale St Gervais St Protais

La cathédrale de Soissons appartient aux sept grandes cathédrales de Picardie. Sa construction s'étend de 1175 à 1360.

La sobriété de ses lignes combinée à son pur style architectural en ont fait une des grandes réalisations gothiques ; la géométrie et l'harmonie voulues par l'architecte n'ont jamais été altérées ni surchargées.

Source : «Aisne» C. Jacquot

«Il n'y a point d'heure dans cette cathédrale, il y a l'éternité»

Auguste Rodin



Petits collectifs et jardins potagers au Quartier St Germain

Depuis les berges, on peut bifurquer et accéder à la Grand'Place par des rues pavées. Dans ce quartier, les grandes demeures bourgeoises illustrent l'architecture du XVII^e et du XVIII^e siècle.



Source : Album du Soissonnais par M.Betbéder. Ed. I.L. 1998

Le siècle de l'industrie a lui aussi laissé des traces dans la ville. On peut citer le marché couvert et le Halle au blé.

L'architecture typique de la seconde moitié du XIX^e siècle de l'église Sainte Eugénie en fait un parfait exemple du style néo-byzantin. A signaler dans cette église, la présence d'un ensemble de verrières d'Auguste Labouret précurseur du vitrail en dalle de verre serti de ciment (1930/1950).



Immeuble Art-Déco en centre ville

Fortement endommagé par les bombardements de la première guerre mondiale, le centre de Soissons a fait l'objet d'un plan de reconstruction. L'architecture présente de nombreux édifices art déco et selon les théories hygiénistes, le tissu urbain est aéré.

Si chargée d'histoire qu'elle soit, la ville n'en est pas moins tournée vers la modernité, ainsi, l'église St Crépin construite par l'architecte Guillaume Gillet ou encore le centre culturel et la piscine.

La renommée des espaces verts de la ville tient plus en leur qualité qu'en leur quantité. En effet, on peut observer certains beaux sujets comme le Ginkgo biloba au port étalé dans le parc situé Place de la République. Les plus sportifs peuvent profiter du parc St Crépin, partie intégrante dans la zone de loisirs comprenant piscine, tennis couverts, camping...

Le tissu plus aéré de la périphérie permet une appropriation de l'espace plus libre : fleurissements divers sur l'espace public, potagers...



SOISSONS

Trois phares symbole de son histoire

Malgré les importantes destructions dont Soissons fut victime à chaque conflit, la ville conserve un centre ancien surtout résidentiel. Les vestiges les plus anciens et les édifices monumentaux côtoient des constructions plus récentes. Le tissu urbain présente une très grande variété et l'on découvre souvent inopinément les éléments d'un patrimoine architectural qui s'étend du Moyen Age à nos jours. Ces édifices ou simplement parfois les détails qui les ornent, perdus çà et là, contribuent au mystère et au charme de Soissons.

A partir des années 30, quelques lotissements ont fait leur apparition. Dans le quartier du Bois de Sapins, plusieurs générations de lotissements se côtoient et entourent en partie le quartier de Presles. Ce quartier de grande extension qui avait fait l'objet d'une Zone d'Aménagement Concerté en 1971 à sa création est désormais intégré dans la ville. Barres et petits collectifs avoisinent pavillons résidentiels.

L'hétérogénéité du centre a été reproduite dans les faubourgs et quartiers résidentiels et on a le sentiment que chacun peut y trouver sa place.

Ces grandes extensions qui ont eu lieu respectivement à la fin du 19^e siècle et au milieu du 20^e ont peu à peu transformé la morphologie de Soissons. La ville ancienne au coeur sinueux et étroit s'est peu à peu étalée au nord. Grandes avenues, boulevards et rues parallèles ont fait leur apparition. Puis, la rivière gênant l'urbanisation, la ville s'est développée le long des axes de communication.



Le réseau en étoile de Soissons

Désormais Soissons présente un réseau en étoile avec de grands axes telles RN2, RN31, RD1, RD6 ou RD925.

La récente rocade permet de se déplacer rapidement en évitant le centre : on le contourne puis on y pénètre par un de ces axes.

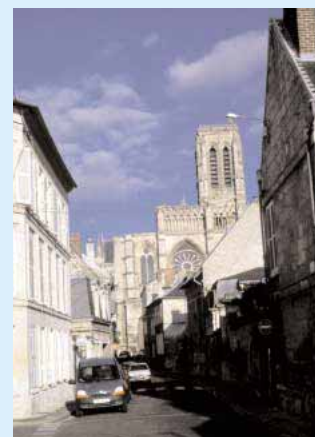
On peut penser que la future urbanisation de la ville se fera à l'est ou à l'ouest entre la rocade et les zones déjà urbanisées. En effet, au sud, la rocade est déjà en limite des constructions.

Fragilités

> La proximité de Soissons à la rivière rend la ville vulnérable aux inondations. Même canalisée et calibrée, la rivière a parfois envahi la ville et emporté des ponts. La dernière grande crue remonte à 1993.

> La Grand'Place prise d'assaut par les voitures : la finalité d'une telle place encadrée de maisons du XVIII^e et XVIII^e siècles est-elle vraiment celle d'un parking?

> L'ancienne zone industrielle au sud est de la ville présente des infrastructures vieillissantes qui pourraient s'avérer de futures friches industrielles.



Vue de la cathédrale depuis la rue de l'Echelle du Temple

Le silo de Soissons

La situation géographique de Soissons, dans la vallée influence dans une large mesure sa vie économique.

La ville fait partie des grandes régions céréalières de France et a construit en conséquence des bâtiments de stockage des céréales. Le silo, construit en trois phases : 1930, 1961, 1971, dans le prolongement de la cathédrale, au bord de l'Aisne, en est le témoin.

Le silo répondait avant tout à des besoins économiques d'urgence. Cette grande masse de béton blanc crée sur le ciel une silhouette nouvelle, incongrue. Les promeneurs découvrent sur les quais cette imposante structure avec surprise.

Inspiré du colloque
«Architecture et silo» 1986



Le silo de Soissons en l'an 2000

**PREMIERE PARTIE
L'INVENTAIRE DES PAYSAGES**

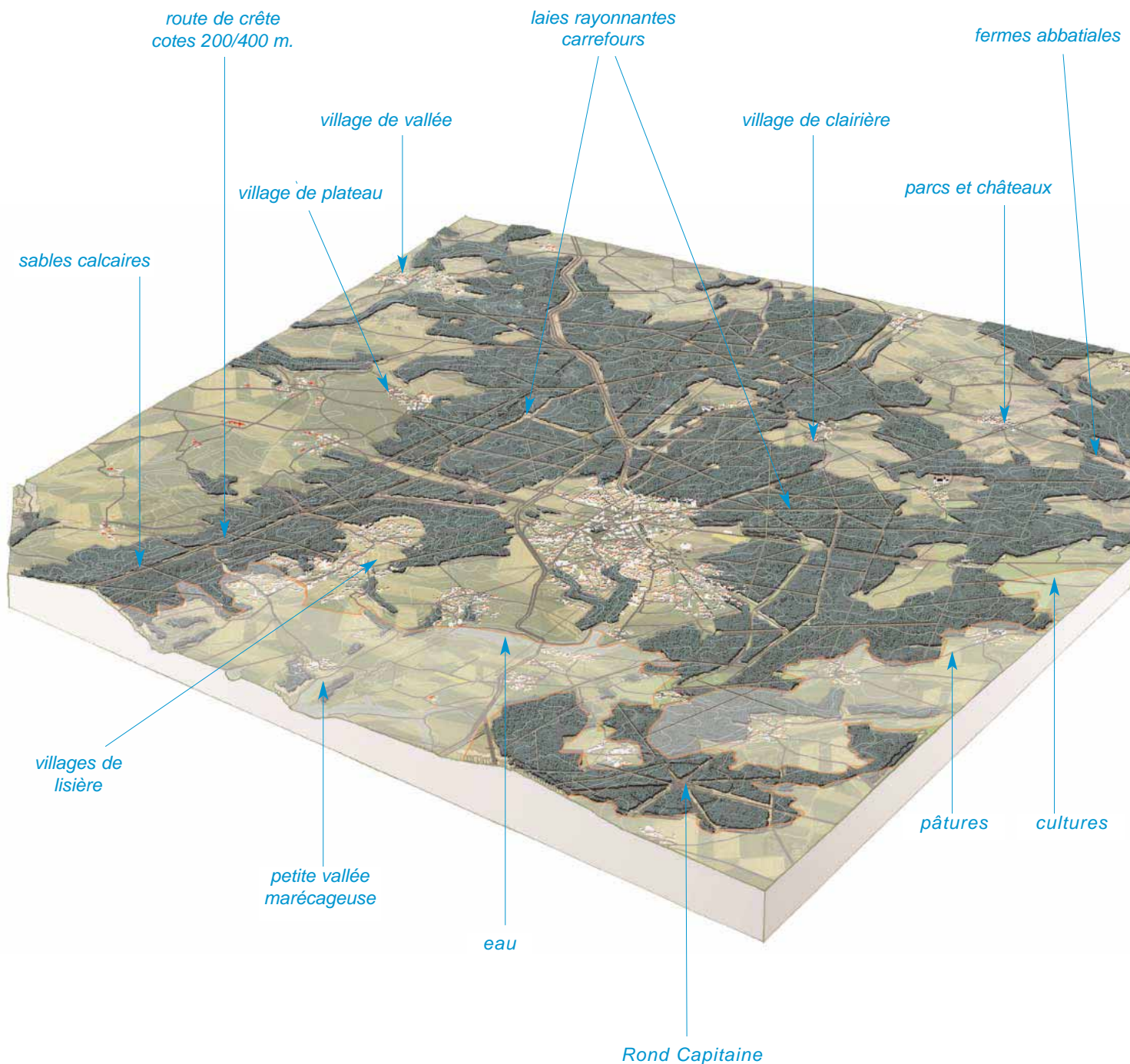
LES GRANDES UNITES PAYSAGERES

LE MASSIF DE RETZ





REPRESENTATION SCHEMATIQUE D'UN PAYSAGE DU MASSIF DE RETZ





PRESENTATION

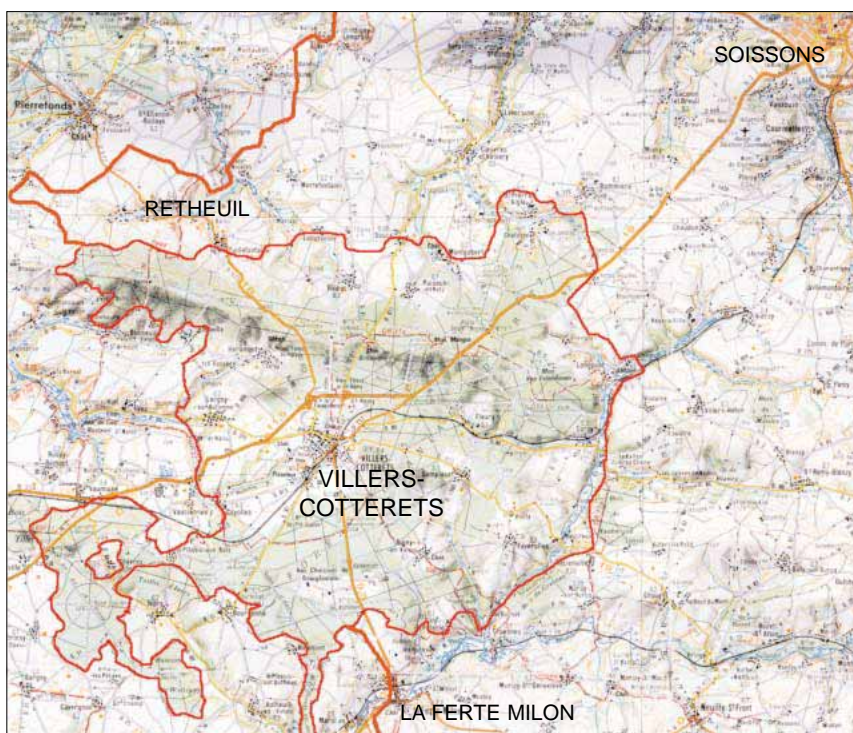
A l'extrémité Est du plateau du Soissonnais, le Massif de Retz dresse son ancestrale et puissante forêt, où viennent se nicher quelques clairières cultivées et habitées.

Si la structure géomorphologique différencie peu cet ensemble de ses voisins, le front végétal qui s'offre de loin au regard, l'étendue et la force de la présence boisée, déterminent une perception suffisamment originale, un paysage assez identifiable pour le considérer comme une unité distincte.

Cette identité n'est pas perçue avec la même force selon l'angle sous lequel on aborde le massif :

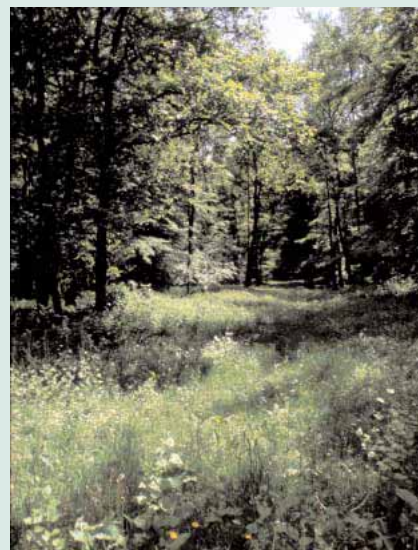
- depuis la région parisienne, il apparaît comme le premier élément sauvage rencontré, succédant aux plateaux agricoles du Valois,
- depuis le Soissonnais, la masse forestière se découvre de très loin, comme un contrepoint aux buttes boisées du Tardenois,
- depuis l'Ouest, il s'inscrit dans une telle continuité forestière qu'il s'individualise moins, sinon par son relief plus tourmenté, ses sous-bois clairs, la présence de blocs de grès et de mares.

Au centre, dans une vaste clairière, trône la ville de Villers-Cotterêts qui donne ses lettres de noblesse à la forêt, et d'où rayonnent les routes et chemins qui pénètrent dans les bois.



“La forêt ... la forêt comme horizon, la forêt à perte de vue, profonde, monumentale, puissante et intimidante, pas celle que l'on tolère sur les terres trop pentues ou caillouteuses pour être labourées, mais celle où l'instant, le voyageur se retrouve plongé dans le faste des chasses royales.”

*Extrait **Paysages du Sud Picard**
Conseil Régional et Direction Régionale
de L'Environnement*



“ Sa figure est irrégulière et approchant de l'ovale dont l'extrémité du côté de Soissons est entièrement fermée, et l'autre vers Paris séparée en deux pointes qui forment un demi-cercle nommé communément le fer à cheval ...”

*Compte rendu dressé par M. de Limon courant automne 1786 reproduit par le Baron Louis le Pelletier en 1905 dans l'introduction de son “**Etude sur la forêt de Villers-Cotterêts**”*



Le territoire du Massif de Retz





L'APPROCHE SENSIBLE





L'EVOCATION DES PAYSAGES

“L'une des grandes raretés du Valois est la forêt de Retz, la plus belle et renommée de toute la France”

MULDRAC. *“Le Valois roïal”* - 1662

*“Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluie
Et s'est vestu de broderye
De soleil luyant, cler et beau”*

Poème de Charles d'Orléans

Extrait. J. CHAUVIN.
*Par Monts et par Vaux, en forêt de
Villers-Cotterêts*



Le château de Villers-Cotterêts et la ville, vus depuis l'est. Dessin de G. (?) Paris. XVIII^e siècle.
B.N. : Cabinet des Estampes

Extrait Villers-Cotterêts, un château royal en forêt de Retz
C. RIBOULLEAU - Ed. Les Cahiers de l'inventaire - 1991

“Dumas père, le braconnier que la forêt ensemença d'imagination, tira l'intrigue de son grand roman fantastique *“Le Meneur de Loups”* (1857) de la forêt de Retz. Ce livre noir dit assez bien quelle impression d'autre monde la forêt de Retz inocule à ses visiteurs.

Dans les bois de ce Valois historique, les vallons filent à pentes rapides jusqu'aux villages de pierres blanches. Parfois, aux carrières flanquées d'indicateurs, une borne ou un regard de source portent la salamandre. Ne dit-on pas que François 1er, maître du château de Villers-Cotterêts et de la forêt giboyeuse aujourd'hui plus vaste que Paris, avait choisi le batracien noir tâché de jaune, parce que, tapi dans les bûches, il résistait aux flammes de l'âtre? “

Extrait du *Guide “pays côté jardin”*



TIQUET - Abbaye de Longpont

“Là de vieilles lucarnes en pierres sculptées et noircies par le temps, se dressent sur les toits de tuiles mousseuses”

A. MICHAUX.
*Histoire de Villers-Cotterêts
Monographie des villes et villages de
France. A propos de la commune de
Vivières vers 1789*



D. MARCHAND - Forêt de Villers-Cotterêts



L'ÉVOCATION DES PAYSAGES

“ Nous avons la certitude que le printemps est là, quand nous apercevons, entre les pieds des arbres dénudés, les premières jacinthes sauvages que nous appelions muguet bleu. (...) Suivant la saison et l'heure de la journée, la lumière, les ombres, les couleurs des futaies, même les odeurs et les bruits offrent un spectacle différent.

La succession des arbres peut paraître aussi monotone que la houle à celui qui connaît mal la forêt. (...) Il n'y a pas deux arbres semblables, comme la foule ne contient pas deux êtres identiques. On s'attend à chaque carrefour à voir surgir un cerf, des biches un sanglier. Bien que cela arrive rarement, on les guette, on croit les voir; l'attente du passage d'un animal au milieu d'une laie est un plaisir constant.

J'éprouve une jouissance perverse à être surpris en forêt par la tombée de la nuit. Les arbres me paraissent des noirs géants en marche pour nous barrer la route. Le moindre bruit nous inquiétait, une branche cassée, un cri d'oiseau résonnait comme dans une caverne.”

R.LUCOT - Les chemins de Combernon - Nouvelles



TAUGUIN - Abbaye de Longpont

“ Le manque d'eau, l'absence complète de rivière, d'étang ou de marécage sont encore une cause de salubrité, en effet, l'air saturé d'humidité est toujours une cause de maladies nombreuses et cruelles. Ne nous plaignons donc point d'être privé d'eau et n'envions point les marécages ni les rivières, car ils amènent toujours un cortège de rhumatismes, de catarrhes et de fièvres (...). “

*A.MICHAUX - Histoire de Villers-Cotterêts.
Monographie des villes et villages de France - 1867*



D.MARCHAND - Forêt de Villers-Cotterêts

Une forêt ... “où l'on peut errer des heures entières à travers une interminable colonnade de troncs droits et lisses, sur un tapis de feuilles sèches ...”

*TEILHARD de CHARDIN
Genèse d'une oeuvre. Ed.Grasset - 1955*



RABOZZI - Oigny-en-Valois



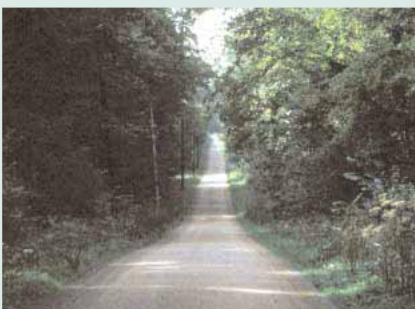
LES COMPOSANTES DU PAYSAGE



Devant les terres brunes des cultures du Soissonnais, au loin, la marée verte de la forêt de Retz

La forêt de Retz se pose comme une mer verte très compacte, tel un mur qui émerge de la planitude des espaces cultivés du Soissonnais. Depuis les bombements du relief du Soissonnais, cette entité semble hermétique à toute intrusion, les lisières boisées étant très nettes et les routes qui y mènent n'étant pas marquées dans le paysage. Cette entité paraît au premier abord inaccessible.

Pourtant, au coeur de la forêt, de nombreux chemins et sentes sillonnent le territoire et le structurent. Et de nombreuses clairières de cultures, véritables poumons de couleurs et de lumières accueillent des villages compacts.



La route du faite, au nord de la forêt de Retz



La douceur des courbes est confortée par le mouvement des feuillages. Même les villages ne cassent pas cette sensation d'harmonie.



Le bâti paraît peu important dans cette entité végétale. Cependant, il ressort nettement en plein centre des clairières cultivées, tel un acteur mis en scène dans un décor arboré, et toujours mis en valeur par une ceinture végétale.



Au contraire, les villages qui se sont implantés en lisière de forêt, du fait du relief notamment, ne retiennent l'attention que par les éléments verticaux qui émergent (église, ...)



LES COMPOSANTES DU PAYSAGE



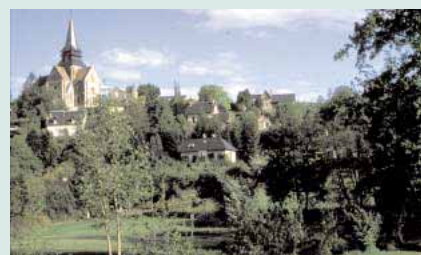
Les teintes changeantes des feuillages dominant, oscillant entre les verts tendres du printemps et les couleurs chatoyantes de l'automne. Uniquement en été, les coloris vifs des cultures tranchent avec le vert prononcé des boisements. Les villages où quelques toits font surface s'entreposent entre ces deux surfaces colorées.



A l'intérieur des villages, le minéral prédomine. Ici et là, des murets en pierres accompagnent les belles bâtisses et les nombreux châteaux. Cependant, le végétal vient toujours faire le pendant et contribue à animer l'habitat.



Dans la forêt, malgré le fouillis végétal qui règne, la densité des troncs et leur implantation laisse une sensation d'espace très cadencé.



Eglise de Saint-Pierre Aigle qui émerge de la végétation

Les villages au nord de la forêt sont peu perceptibles depuis les alentours du fait de leur intégration dans les creux du relief et de la végétation qui les accompagne. L'intérieur des villages reste très intime; les murets en pierres clôturent les espaces privés, parfois remplacés par des murs végétaux d'essences composites (charme, cornouiller, ...). L'étroitesse des rues et ruelles renforce ce caractère intime.

La forêt est omniprésente, car même au sein des villages, on ressent la présence de ce moutonnement arboré où les couleurs et les textures variées transcrivent la variété des essences qui composent ce boisement.

Au coeur de cette forêt, des lieux magiques s'offrent à nous, au détour d'un virage, ici un calvaire, là un étang, plus loin, quelques murs qui disparaissent sous la végétation.



Un étang où se mirent quelques arbres pleureurs et quelques épicéas.



LES AMBIANCES PAYSAGERES



*Un chemin forestier qui déambule
entre les boisements*

*Les saisons de la forêt de Retz : une
ambiance mystérieuse d'ombre et de
lumière qui imprègne l'oeuvre
d'Alexandre Dumas père.*



La fontaine St Martin



La pierre Fortière dans la forêt de Retz

La forêt est omniprésente, elle capte l'attention et provoque de nombreuses surprises. En son sein, les ambiances sont très variées, tantôt le sous-bois dense nous plonge dans une sensation d'angoisse, toutes les directions nous offrant la même perspective fermée; plus loin, une ouverture dans la couverture arborée laisse percer les rayons du soleil et le vent fait doucement osciller les feuilles des bouleaux et des chênes. En lisière de forêt, par le biais du filtre créé par les troncs des arbres, la luminosité des cultures de céréales attire le regard.



*Les villages dominés par la pierre sont
adoucis par une végétation exubérante.*

De nombreux sentiers et routes forestières structurent la forêt de Retz. Ces chemins défilent tels des rubans minéraux au sein d'une nature exubérante et ondule sur les moindres mouvements de terrain.

La sensation de perte de repères est importante car les chemins d'égale importance se croisent sans fin. Et bien souvent, on a la vague impression d'être déjà passé au même endroit, tellement les sentes sont semblables.

De ci, de là, quelques pancartes apportent dans ce lieu sans repères un soupçon d'humanité.





L'APPROCHE TECHNIQUE





LES CARACTERES GEOMORPHOLOGIQUES La topographie et l'hydrographie



Carte des excès d'eau dans les sols
du Massif de Retz

	Sols sains présentant une bonne circulation de l'eau sur toute leur épaisseur
	Sols sains à frais pouvant présenter en profondeur un excès d'eau temporaire. Leur utilisation ne nécessite pas d'assainissement.
	Sols frais à humide présentant à faible ou moyenne profondeur un excès d'eau temporaire. Ces sols nécessitent en général des travaux d'assainissement pour une meilleure utilisation d'une terre agricole (drainage, captage de mouillères...)
	Sols très humide en raison d'un excès d'eau superficiel prolongé ou d'une nappe d'eau permanente profonde. Ces sols nécessitent un abaissement du plan d'eau pour leur mise en valeur (prairies, boisements intensifs, cultures éventuelles)
	Sols engorgés, le plus souvent tourbeux en raison de la présence d'une nappe d'eau permanente superficielle et stagnante. Ces sols sont difficiles à assainir et sont généralement laissés à l'état naturel.
	Limite des secteurs de vallées à risque d'inondation.

Type de végétation en rapport avec le relief et les sols

La forêt de Retz est un immense îlot boisé au sein d'un grand paysage d'openfield. Sur le plan de la flore, la forêt de Retz est à un carrefour biogéographique majeur qui se marque notamment par la continentalisation des flores. Ainsi, la jacinthe des bois devient une plante rare passée la limite des sous-bois de la région parisienne. Si on ajoute à ce secteur géographique la grande variété des sols, on aboutit à une grande diversité floristique et à la présence d'espèces rares et protégées comme la Lastrée des bois et la Prêle des bois dans les secteurs acides ou, sur calcaire, le Cynoglosse d'Allemagne et l'Orge des bois.

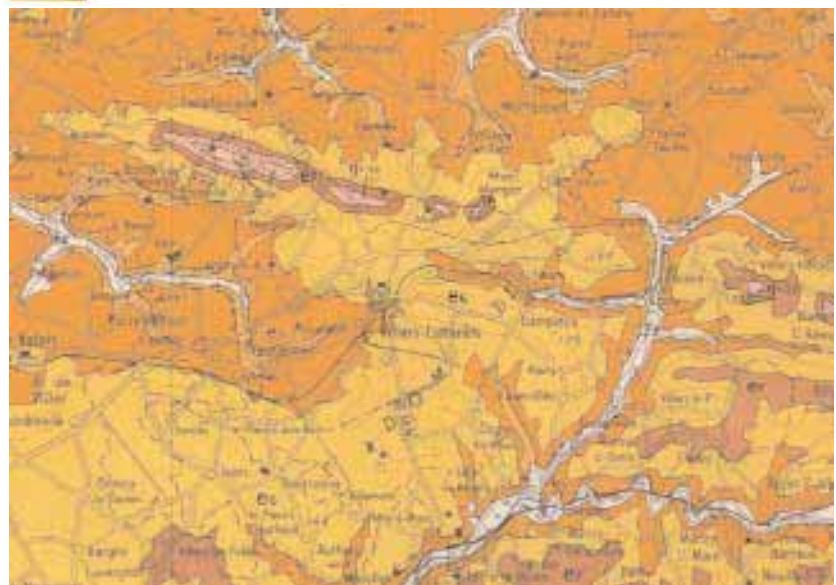
Type de relief

Le massif de Villers-Cotterêts n'est pas un ensemble unique dans le sud de l'Aisne, il reprend le principe des buttes du Tardenois proche. Se sont déposés en alternance, sables, argiles, calcaires, un peu à l'instar de ce qui se passe au nord, avec une nuance majeure, l'absence d'une couche de calcaire dure qui génère en Laonnois et Soissonnais ces corniches caractéristiques qu'on retrouve en limite de l'unité.

Réseau hydrographique

L'eau est omniprésente dans la forêt, et en même temps elle est assez peu visible, si ce n'est dans le semis de mares. Pourtant, le massif de Retz apparaît, du fait de la présence en périphérie d'un système de vallées, comme un château d'eau, ce qui est sans doute le cas, la nature des sols et du sous-sol étant très favorables à l'infiltration. De grands réseaux de circulation souterraine de l'eau semblent exister et alimenter les nappes luétiennes et thanétiennes; ils seraient aussi responsables de micro-reliefs dans les sables, liés au soutirage.

	Stampien Supérieur : Argiles et Meulière de Montmorency		Lutétien : Calcaire grossier, marnes et caillasses
	Stampien marin		Yprésien : argiles plastiques et lignines du Soissonnais Sables de Guisersurmontés dans la moitié est de la feuille par les argiles de Laon
	Marnes à huîtres : Sables et Grés de Fontainebleau		Thanatien : sables de Bracheux
	Stampien inférieur : Argile verte, Calcaire et Maulières de Brie		Dano montien : calcaire de Laversines
	Calcaire de Champigny, marnes et gypse		
	Batonien : Sables de Beauchamp Argile de St Gobain et Marno-calcaire de St Ouen		



Carte Géologique de la France - Bureau de Recherche Géologique et Minière
Institut Géographique National 1852



LES CARACTERES GEOMORPHOLOGIQUES

La géologie et la formation des sols

Substrat géologique, tectonique

Les orientations tectoniques et les phénomènes de subsidence propres au Bassin Parisien déterminent deux grands axes qui structurent le relief:

- axe Est-Ouest, celui de l'Aisne et de la crête du massif de Retz
- axe Nord-Est / Sud-Ouest, représenté par la Savière et l'Ourcq plus en aval ou, si l'on se réfère au nord du département, celui de l'Oise.

Si l'on excepte une couche de calcaires de Saint-Ouen, qui se marque à peine dans le paysage, la quasi totalité des affleurements sont sableux, soit sous la forme de buttes ou d'alignements vigoureux, soit sous forme de grands glacis qui s'étendent sur plusieurs kilomètres au Nord vers Soissons, ou à l'Est, vers la Savière.

Une géomorphologie à différentes échelles

Les grands traits sont l'alignement des crêtes qui ont été déblayées par l'érosion, et dont la subsistance à cet endroit est autant due au ralentissement des processus érosifs à la fin de l'ère tertiaire qu'à la résistance des matériaux en place à leur sommet. L'unité est d'autre part entourée par des rivières encaissées comme l'Automne, la Savière, par des talwegs secs qui se rattachent à ces réseaux.

A moyenne échelle, c'est une alternance de portions quasiment planes, de reliefs plus tourmentés généralement liés à la nature de l'affleurement.

A grande échelle, la topographie de détail dans les secteurs sableux est extrêmement variée, générant des petites buttes, des mares, souvent liées à la présence de blocs de grès dans le sol ou de sols argileux.

Couverture pédologique

Les sols sont à l'image de la géologie. Ils sont dans l'ensemble sableux, sauf dans la clairière de Villers-Cotterêts où le limon vient recouvrir le plateau calcaire ou les glacis sableux. Dans les parties hautes de la forêt, les affleurements argileux génèrent des sols hydromorpes à pseudogley. La carte des sols est l'une des plus complexes qui soient. Dans le fond des vallées qui entourent l'unité, les sols sont plus organiques, allant jusqu'aux sols tourbeux.



Particularités morphologiques

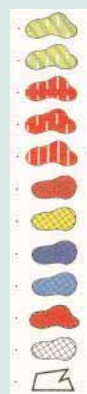
Originalité des buttes par la présence à leur sommet des couches les plus récentes déposées par la mer dans le Bassin Parisien, à savoir les sables et grès de Fontainebleau qui surmontent la crête centrale.



Les nénuphars envahissent la surface des étangs présents au sein du massif de Retz

- Ci-contre la carte des sols du département de l'Aisne

Sols lessivés modérément dégradés.....
 Sols lessivés dégradés.....
 Sols cryptopodzoliques.....
 Sols podzoliques.....
 Podzols.....
 Sable.....
 Calcaire.....
 Marnes.....
 Argiles.....
 Sablières.....
 zones remaniées.....
 Contours et zones bâties.....





LA DIVERSITE VEGETALE



Mélèze

Epicea

Si l'arbre prédomine et crée cette masse boisée imposante, c'est en son sein que l'on trouve le plus de subtilité. Le sous bois est en effet riche de couleurs et de diversité. Il fourmille de vie et fait la joie des promeneurs qui viennent y cueillir champignons, muguets, jacinthes des bois, primevères, ...

Les ambiances sont multiples, tantôt sombres à proximité des pins et épicéas, tantôt évanescentes sous les taillis des hêtres.

Le jeu des troncs d'arbres contribue à rendre cette forêt mystérieuse, fascinante, attractive et à la fois inquiétante.



Pin laricio

Pin sylvestre



Hêtre des bois



Châtaignier commun



Chêne sessile

La forêt autour de Villers-Cotterêts dessine un fer à cheval aux ramifications nombreuses, ceci sur un périmètre de 360 km. Elle couvre 13 339 hectares et constitue ainsi un des premiers massifs forestiers de l'Aisne.

La forêt de Retz est une forêt de feuillus pour 93% de sa surface, une hêtraie pour l'essentiel. Les peuplements de pins les plus anciens (150 ans) sont situés sur les buttes sableuses d'où ils dominent le paysage. On trouve également des plantations plus récentes de part et d'autre de la RN2 en arrivant de Paris.

Gérée par l'ONF à Villers-Cotterêts, la forêt de Retz est organisée en futaies régulières, constituées d'arbres du même âge et d'essences peu variées, pour la production de bois d'oeuvre.

Mais certaines parcelles sont traitées sous forme de futaie jardinée (130 ha soit 1% de la surface totale), futaie mixte feuillus-résineux, qui résulte de circonstances particulières : terrains sableux réduits à l'état de lande au siècle dernier et reboisés surtout en résineux dès la fin du XIXème siècle. A la suite d'échecs et d'incendies, un peuplement mixte a réussi à se constituer correspondant ainsi à une mise en valeur boisée intéressante de sols difficiles. La futaie jardinée de Retz se compose de bouleaux, de hêtres, de chênes, de châtaigniers, de mélèzes, de pins de diverses espèces, de sapins pectinés,... Dans ce mélange résineux / feuillus, la présence de strate d'âge différent, combiné au micro-relief, assure un indéniable intérêt paysager qui est mis en valeur par la traversée de la RN2.

On trouve, hormis cette présence boisée permanente, une végétation ponctuelle





LA STRUCTURE VEGETALE

dans les clairières des cultures : quelques arbres isolés en bord de chemins, et de nombreux vergers autour des villages. Cette végétation constitue des repères très marqués dans une étendue dégagée.

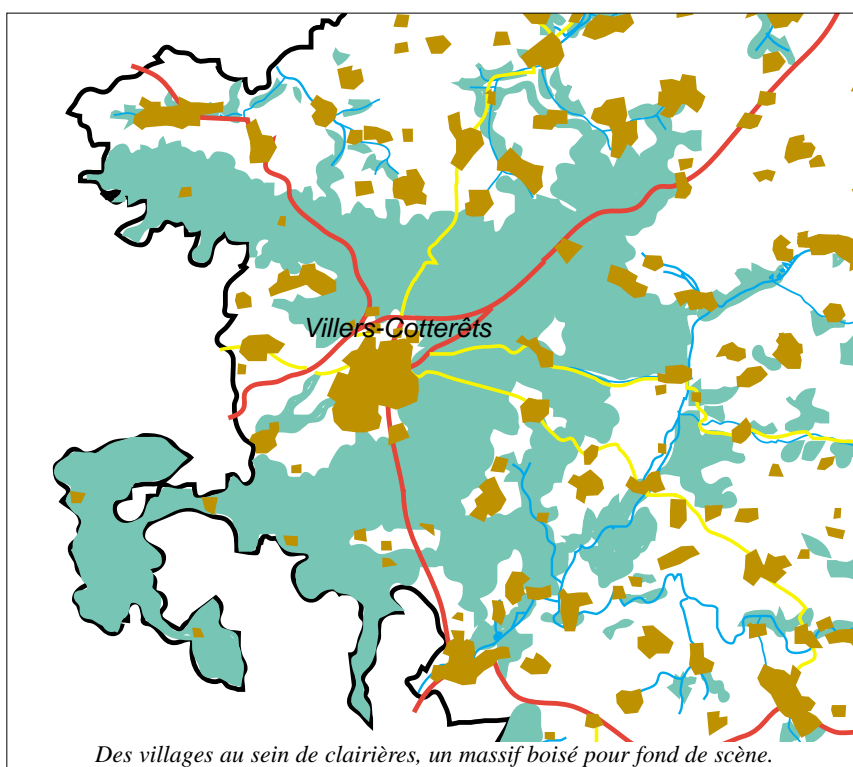
Au temps de César, Retz était noyée dans l'immensité de la forêt des Sylvanectes (Chantilly, Halatte, Compiègne, Lai-gue, Saint-Gobain, Coucy-Basse). Les défrichements des Gallo-Romains et ceux que l'on opéra jusqu'au XIII^e siècle la séparèrent du vaste ensemble sylvestre.

Propriété des comtes de Valois, la forêt de Retz fut rattachée au domaine royal en 1214 par Philippe Auguste. En 1499, elle advint en apanage à François d'Angoulême, sacré par la suite roi de France.

Villers-Cotterêts naquit d'une clairière où le roi, dès 1532, avait fait construire, grâce aux revenus des ventes de bois, un château style Renaissance. François 1^{er} organisa l'exploitation et l'entretien des hautes futaies de Retz. Il créa une capitainerie des chasses, et fit percer les premières laies destinées à faciliter ses chasses et qui sont aujourd'hui autant de chemins de randonnée.

Peuplée de cerfs, de biches, de sangliers, de chevreuils, de renards, de lièvres,... la forêt de Retz est un théâtre de chasse à cour.

On peut y circuler à son gré. Plus de 60 km de routes forestières et 560 km de laies et de sentiers, rayonnant par 400 carrefours, sillonnent les parcelles de futaies ponctuées de pierres fantastiques, de chapelles, de fontaines, d'étangs, de rochers, d'arbres remarquables, ...



De nombreux vergers entourent les villages et créent une transition douce avec les cultures.



La végétation retombante vient rompre la rectitude des murs de soutènements présents dans toute la forêt.



Au sein des villages, des murs végétaux sont parfois le pendant des murs en pierre.



LA PRESENCE HUMAINE



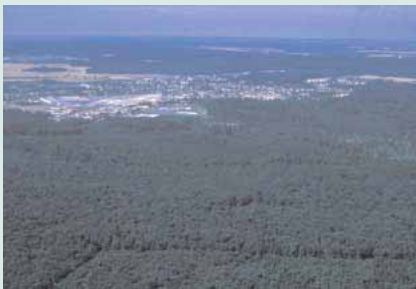


L'OCCUPATION DU SOL

Si l'on parcourt rapidement la forêt domaniale en empruntant les routes forestières tracées linéairement, on peut être envahi par une sensation de monotonie tant ce paysage confiné se ressemble en tous points.

Le passage à une clairière offre un souffle et supprime l'impression d'enfermement. Les clairières, et par extension les villages, donnent un rythme à l'entité.

L'observateur est également frappé par le contraste saisissant entre la linéarité des layons et des routes forestières et la sinuosité des départementales qui épousent le relief du Nord de l'entité.



A l'instar de Villers-Cotterêts, les villages de la forêt de Retz sont autant de puits de lumière face à l'immensité boisée.



Le tracé sinueux des départementales souligne le relief mouvementé du Nord de l'entité



La forêt est la composante paysagère dominante de l'entité, mais sa mise en scène est différente selon les lieux où on l'appréhende.

C'est à partir des chemins forestiers qu'elle s'affirme le plus. De même, positionnés légèrement en retrait de la masse arborée, les villages du Nord de l'entité sont intimement liés à l'élément végétal.

En revanche, la forêt se fait plus discrète dans les villages du Sud-Est qui prennent leur assise dans de vastes clairières. Seul le cloisonnement végétal qui souligne les limites de clairières rappelle à l'observateur qu'il évolue dans une entité à dominante forestière. La ville de Villers-Cotterêt témoigne parfaitement de cette impression d'effacement de la forêt puisqu'en de nombreux points aucune percée visuelle ne laisse apparaître l'élément végétal.

Les voies de communication occupent une part importante de l'entité paysagère. Elles se déclinent selon une hiérarchie fonctionnelle et visuelle. Une vue en plan permet de les répertorier aisément et de les classer. Elle fait apparaître le réseau ferré, les infrastructures accueillant un important trafic, et les départementales plus secondaires.

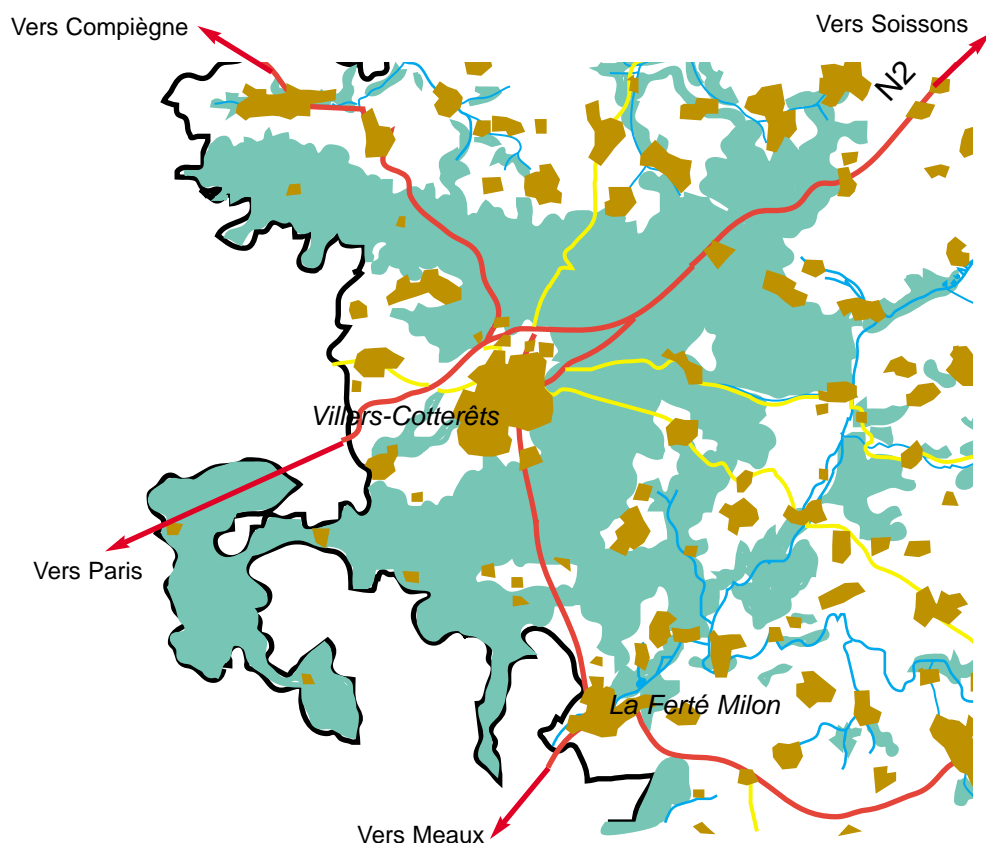
Les cours d'eau

La forêt de Villers-Cotterêt est cernée par des vallées : la vallée de la Savière, à l'Est ; la vallée de l'Ourcq, au Sud-Est ; la vallée de l'Automne, à l'Ouest et des ruisseaux qui se jettent dans l'Aisne, au Nord.

Les établissements humains qui se dessinent à l'intérieur de clairières ou aux abords de la forêt sont d'agréables parenthèses dans l'étendue boisée.



LES MODES D'ORGANISATION DU SOL



L'entité paysagère de Retz est parcourue par un important maillage routier qui se décline selon une hiérarchie très organisée.

La ville de Villers-Cotterêts centralise les deux plus grosses infrastructures routières qui assurent une liaison avec le reste du département de l'Aisne, mais aussi avec le département de l'Oise, pour une liaison directe vers Paris. Il s'agit de la Nationale 2 qui, suivant un axe Nord-Ouest, Sud-Est, relie Soissons à la capitale ; et des départementales 973 et 936 qui permettent une liaison avec, successivement, Compiègne et La Ferté-Milon.

Ces deux principales voies structurantes ont également un rôle primordial dans le fonctionnement interne de l'entité. En effet, d'autres départementales viennent s'y greffer pour assurer une desserte vers chacun des villages. A cette trame viaire déjà bien fournie viennent s'ajouter les layons qui investissent l'ensemble de la forêt domaniale, dessinant un quadrillage très régulier.

Par ailleurs, le mode d'organisation du sol révèle l'incidence du relief et du réseau hydrographique sur l'implantation des villages.

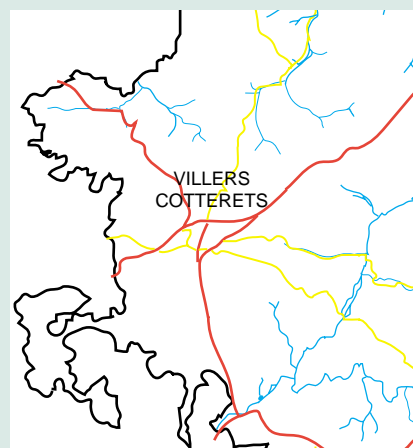
Ce constat se vérifie pour les villages établis au Nord de l'entité, puisque la topographie particulièrement mouvementée en cet endroit explique que les établissements humains se soient positionnés à l'orée de la forêt.

De même, pour le reste de l'entité, les villages implantés au coeur de la forêt ont choisi des sites peu perturbés par les mouvements du sol et assez proches des points d'eau.



Cette vue aérienne de la forêt de Villers-Cotterêts souligne le tramage que dessinent les layons

Ci-dessous, la ville de Villers-Cotterêts centralise les voies de dessertes primaires qui permettent une liaison avec le département de l'Aisne et les départements limitrophes.



Cette carte révèle l'importance du réseau hydrographique. Les rivières cernent et symbolisent les limites de l'entité paysagère.



LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



La forêt est omniprésente; elle cache en son sein de nombreux trésors, comme ci-dessus, l'étang de la Ramée

A la lecture de quelques cartes à caractère économique et social se révèlent les caractéristiques de l'unité. Le premier constat que l'on peut faire est celui d'une extrême discrétion : Villers-Cotterêts est une petite ville ; le territoire comporte très peu d'exploitations agricoles importantes, peu d'animation commerciale, peu d'influence sur les trafics routiers et ferroviaires et, malgré tout, une population qui s'accroît. Les paradoxes sont nombreux, mais ils ont une explication.

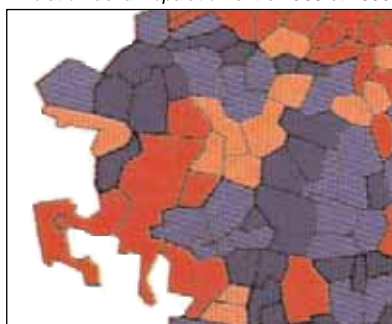
Deux activités économiques dominent cette unité : la forêt et la présence de Volkswagen-France. Leur impact local est cependant très variable :

- La forêt couvre une surface considérable par rapport à l'ensemble de l'unité mais le circuit économique est largement externalisé par rapport à la vie locale. Le massif est géré en futaie régulière par l'Office National des Forêts (95000 mètres cube sont vendus en moyenne sur une année).
- Le cas de Volkswagen-France est un peu différent. Certes, elle se place en tête du classement départemental des entreprises privées, avec un chiffre d'affaire de dix fois celui de la seconde, mais il ne s'agit que d'un centre de distribution, qui génère donc beaucoup moins d'emplois qu'une usine de production (601 salariés au 24 juillet 2000).

L'activité touristique, malgré la présence d'une forêt attractive (domaine de la chasse à courre), n'est pas non plus un élément important du paysage économique, les capacités d'hébergement sont restreintes, et, malgré la présence du musée du bois et de l'outil de Montgobert (4518 visiteurs en 2000), et du jardin d'Oigny-en-Valois (4536 visiteurs en 2000), l'offre peu encore se développer. Un projet de circuit touristique littéraire est également à l'étude et sera consacré à Dumas et Racine.

Si la population s'accroît, c'est avant tout parce que Villers-Cotterêts devient de plus en plus une ville de la grande couronne de la banlieue parisienne à 70 kilomètres de Paris, elle permet d'envisager des trajets travail-domicile quotidiens.

Evolution de la Population entre 1936 et 1990



Source : INSEE, RGP 1936-1990
Cartographie : Comité d'Expansion de l'Aisne



LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES, ET SOCIALES

Le massif de Retz est, du point de vue démographique, un espace de contraste. D'une part, la petite ville de Villers-Cotterêts représente un pôle de peuplement relatif et assez dense (236 hab/km²), d'autre part les communes situées à la périphérie ont des densités de population nettement plus basses, certaines (Coyolles, Oigny-en-Valois) ont parmi les plus faibles du département, de l'ordre de 15 habitants au kilomètre carré. La raison principale en est évidemment la dominance de la forêt, activité extensive par excellence, et, dans les parties agricoles, le modèle de l'agriculture soissonnaise n'est pas non plus une grosse source d'emplois.

L'évolution démographique est, sur l'ensemble de l'entité, plus ou moins équilibrée, avec des communes qui se dépeuplent, Coyolles et Oigny-en-Valois, des communes en légère progression, qui sont majoritaires, et des communes à la limite du Tardenois, à l'est, qui sont en expansion relativement forte. Cette expansion est due aussi bien à des facteurs de développement local (activités industrielles par exemple) qu'à la fonction résidentielle de la ville de Villers-Cotterêts vis-à-vis de la région parisienne aussi bien résidences principales que résidences secondaires.

L'habitat est très diversifié du point de vue de l'âge. Dans un certain nombre de communes, la plupart d'ailleurs, les logements sont dans la moyenne de l'Aisne (50 à 65% de logements antérieurs à 1949). La ville de Villers-Cotterêts réunit, à côté de logements anciens du centre, un grand nombre de logements récents, dont des lotissements. Plus en périphérie du massif, on trouve des villages avec un fort taux de logements anciens, voire très anciens, comme Ancienville.

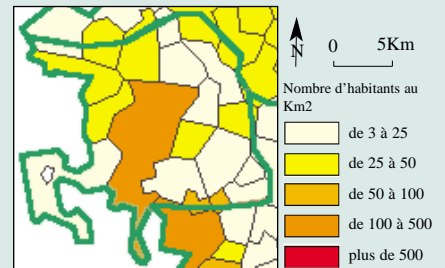
La répartition des résidences secondaires dessine une auréole autour de la ville de Villers-Cotterêts. Les pourcentages de celles-ci sont faibles au niveau de la ville du fait de l'activité locale et des résidences de personnes travaillant sur la région parisienne. Plus on va vers la périphérie de l'entité, plus le pourcentage de résidences secondaires est élevé. La présence de la forêt, le charme des vallées proches s'ajoutant à la facilité d'accès à partir de la région parisienne.

Architecture au sein d'une ferme à Oigny-en-Valois

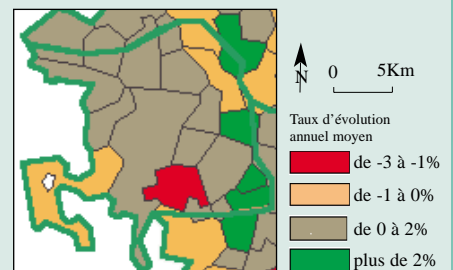
Rue de Villers-Cotterêts



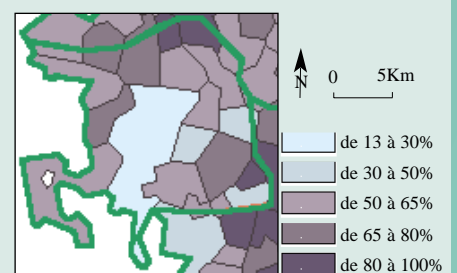
Densité de population en 1999



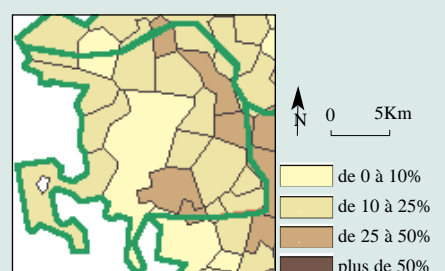
Evolution de la population



Part de logements antérieurs à 1949



Part de résidences secondaires





LES IMPLANTATIONS URBAINES



La pierre est le fil conducteur qui confère une unité paysagère aux villages de la forêt de Retz.

Outre son utilisation pour les murs de maçonnerie, elle affirme sa présence par ses affleurements fréquents ici et là, même en dehors des espaces urbanisés,

En effet, les espaces ombragés de la forêt de Retz laissent apparaître ponctuellement des blocs de pierres témoins d'un passé troglodytique.

De même, la route est tantôt encadrée par de solides murs de soutènement qui procurent un certain cachet à la forêt de Villers-Cotterêt.

Enfin, dans le village d'Haramont, l'affleurement de la pierre est tel que plusieurs constructions se sont accrochées directement aux coteaux. Ici, la fusion entre le bâti et l'élément naturel atteint la perfection.

D'une manière générale, la transition entre la trame construite et le milieu naturel n'est jamais brutale. Les villages sont souvent introduits par une ceinture végétale composée de vergers. Même lorsqu'ils sont ancrés dans une vaste clairière, la forêt affirme sa présence par le contour végétal qu'elle dessine à la limite de la clairière.



La vue en plan de la forêt de Villers-Cotterêts dévoile une répartition déséquilibrée de l'occupation humaine. Le Nord de l'entité est parcouru par la route du faite qui s'étire en ligne de crête de part et d'autre de la végétation. La rudesse du relief a contraint les habitants à s'établir au pied des coteaux, ou légèrement sur leurs flancs, mais toujours à la lisière de la forêt. C'est ainsi qu'un chapelet de villages enserrant l'espace arboré sans jamais oser y pénétrer. Ces implantations contrastent avec le reste de la forêt domaniale qui abrite ponctuellement des petits villages sortis de vastes clairières.

Qu'ils soient positionnés à l'orée du bois ou qu'ils surgissent d'une clairière délimitée par la forêt, les villages de la forêt de Retz sont fréquemment entourés de vergers, véritable transition avec la trame construite. Les établissements humains se singularisent également par le cachet que leur confère la pierre, utilisée pour les maçonneries.

En dehors de ces caractéristiques communes, l'observateur peut être choqué par le défaut d'homogénéité dans l'implantation urbaine. En effet, pour les villages de la forêt de Retz, la position des constructions par rapport à la voirie n'est pas strictement établie à l'alignement. Il arrive fréquemment qu'une amorce d'alignement soit interrompue par une construction qui déborde de la voirie. De même, les maisons sont érigées perpendiculairement ou parallèlement à la route; en retrait ou directement sur la voirie. Enfin, la variété des volumes conforte la confusion générale.

La pression foncière, corollaire de la proximité du Département de l'Oise, se ressent dans nombre de localités. Cependant, l'implantation urbaine d'origine est assez bien préservée car les poches d'habitat plus récentes viennent s'y greffer discrètement. Il en va ainsi du village d'Emeville où les logements neufs s'érigent partiellement de part et d'autre d'une voie sans issue, et seulement secondairement en entrée d'agglomération.



LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE les fermes dans le massif de Retz

La prééminence des maçonneries de moellons secs avec chaînages verticaux harpés en pierre de taille, qui constituent murs de clôtures et pignons aveugles, se retrouve dans tous les villages du massif de Retz (notamment ici à Montgobert).



Cette caractéristique se retrouve systématiquement sur les façades des fermes : murs de granges interminables fermant les cours en alignement sur rue, interrompues par les porches d'accès.



Village de Vivières, rue principale avec bâti aligné sur la voie et prédominance de la pierre



La plupart de ceux-ci sont sagement appareillés avec une modénature classique. Mais quelquefois, le porche est flanqué de tours carrées et le caractère fortifié peut alors être accentué par des échauguettes d'angle (comme dans le village de Vivières).

Entrée de ferme au sein du village de Vivières

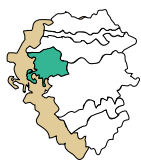


Architecture de la forêt de Retz, dans le village de Vauciennes

Au détour d'un chemin, on peut admirer une belle grange dont la lourde charpente en bois repose sur des piles carrées en pierre de taille (ci dessous).



Grange et mur de pierre dans le village de Coyolles



LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE les fermes dans le massif de Retz



Le village de Lagny, avec ses fermes fortifiées, ses granges où le regard glisse entre les poteaux carrés qui supportent une belle charpente, ...



Parfois la ferme est incluse à l'intérieur des fortifications d'un château qui dresse son donjon octogonal à l'angle de murs hérissés de poivrières et d'échauguettes (village de Coyolles).



L'architecture de la ferme qu'on découvre, une fois franchi le porche voûté en plein cintre, est agrémentée de harpages en briques et d'un attique en colombages ajourés.

On retrouve d'ailleurs ces briques en entourages de soupiraux sur les murs de la ferme d'en face.





LISIBILITE DE L'UNITE

La forêt s'impose évidemment comme élément fédérateur du Massif de Retz, même si elle recouvre des morphologies très mouvementées avec des plateaux, des secteurs à la topographie désordonnée, et enfin des reliefs vigoureux, particulièrement l'arête axiale qui court dans la partie Nord d'Est en Ouest et qui domine l'ensemble du paysage.

La forêt joue sur des registres variés, confrontant des masses boisées compactes avec les clairières où se lovent les villages, jouant tour à tour sur le mystère et la lumière, éveillant à la fois l'inquiétude et l'émerveillement.

En contrepoint de cette dominante végétale, la pierre de taille vient tisser un réseau fait d'affleurements, de bornes, de fontaines, de murets, qui relie les masses plus imposantes des fermes, des châteaux, et des villages auxquels elle donne sa couleur.

Enfin, le passé prestigieux de cette entité lui a laissé des traces de majesté, de noblesse et d'opulence, avec les layons qui sillonnent la forêt, les hautes futaies, les châteaux, les puissantes fermes et la ville de Villers-Cotterêts.

Les menaces qui pèsent sur cette cohérence sont liées à la proximité de l'agglomération parisienne : prolifération de résidences secondaires, destruction du tissu urbain, voire forestier. Ces phénomènes sont pour l'instant assez contenus, l'intégration étant facilitée par l'omniprésence du végétal.



D. MARCHAND - Forêt de Villers-Cotterêts

“ La forêt de Retz réunie à celle de Cuise, offrait une étendue de plus de 50000 arpens. On y trouvait des taillis et des hautes futaies, des buissons impraticables et des bruyères, des montages et des vallées, des marais et des étangs ”

A. MICHAUX.

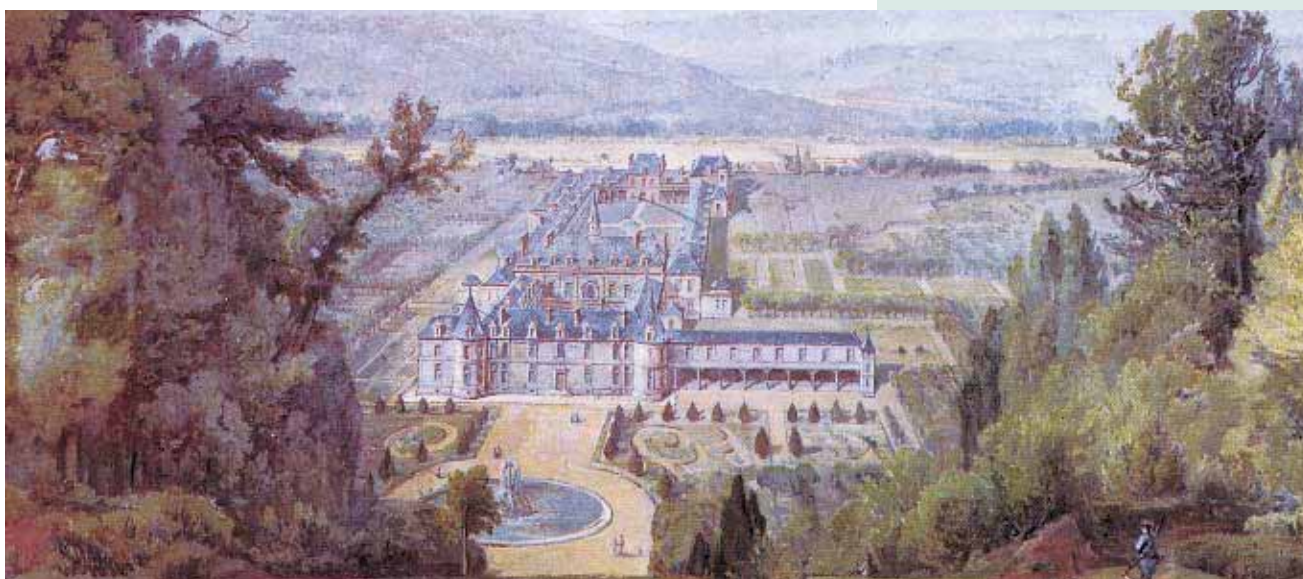
Histoire de Villers-Cotterêts.

Monographie des villes et villages de France. Soissons. 1886.

Vue cavalière du Château de Villers-Cotterêts. Peinture d'Armand Bernard (XIXème siècle).

Extrait Villers-Cotterêts, un château royal en forêt de Retz.

C. RIBOLLEAU - Ed. Cahiers de l'inventaire - 1991



PAYSAGES DE L'AISNE

SUD DU DÉPARTEMENT

PREMIÈRE PARTIE
L'INVENTAIRE DES PAYSAGES

LES PAYSAGES PARTICULIERS





SUD

La première phase d'Inventaire a permis de distinguer sept Entités Paysagères caractérisées par l'homogénéité de leurs composantes. Le relief, la végétation, l'occupation du sol, la morphologie urbaine ou l'architecture sont autant d'éléments qui ont servi à les délimiter.

Bien que présentant des caractéristiques essentielles communes, ces grands ensembles paysagers incluent des sous-unités paysagères dont l'appréhension suppose une observation plus fine du paysage : ce sont les Paysages Particuliers.

Rattachés à l'une des sept entités, les Paysages particuliers correspondent à des micro-paysages individualisés par l'ambiance unique qu'ils développent. Identifiés grâce à une composante très forte, leur particularisme est suffisamment marqué pour qu'ils soient considérés comme des paysages à part entière. L'élément unificateur peut être d'ordre physique, social ou économique.

Ces paysages sont difficiles à déterminer puisqu'ils sont inconnus du grand public.

Leur reconnaissance se limitant à l'échelon local, leur identification a souvent nécessité l'intervention des communes. L'aide précieuse conférée par ces dernières a permis d'inventorier ces paysages et de les classer en deux catégories principales : les paysages particuliers urbains et les paysages particuliers naturels.

Leur nombre important nous a obligé à opérer un choix délicat et à n'en traiter que quelques uns.

Enfin, l'identification de ces paysages n'est pas innocente. Elle ne se cantonne pas à souligner le caractère insolite d'un paysage mais elle vise également à faire ressortir sa fragilité. Il s'agit ainsi d'informer sur les menaces qui pourraient faire disparaître le charme lié au particularisme.

LES PAYSAGES PARTICULIERS

Définitions	Caractère différent de l'entité dans laquelle il se situe, caractère insolite, ambiance originale ou particulière
Critères	différenciation paysagère, reconnaissance locale, paysages répétés

LE PLATEAU DU SOISSONNAIS

1	Acy le Haut
2	La vallée de la Vesle
3	La vallée de la Crise
4	Mont Notre Dame

LA VALLEE DE L' AISNE

5	Ressons le long
6	Braine
7	Vailly

LE MASSIF DE RETZ

8	Les villages au Nord de la forêt de Retz
9	Oigny en Valois

LE TARDENOIS

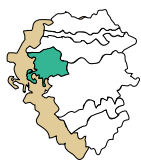
10	Les marais de Branges
11	Oulchy le château
12	Les villages de l'Orxois
13	La vallée du Clignon
14	Coincy l'Abbaye et ses environs

LA VALLEE DE LA MARNE

15	Mont-Saint-Père
16	Verdilly-Brasles

LA BRIE

17	Les trois vallées
----	-------------------



LES VILLAGES DU NORD DE LA FORET DE RETZ

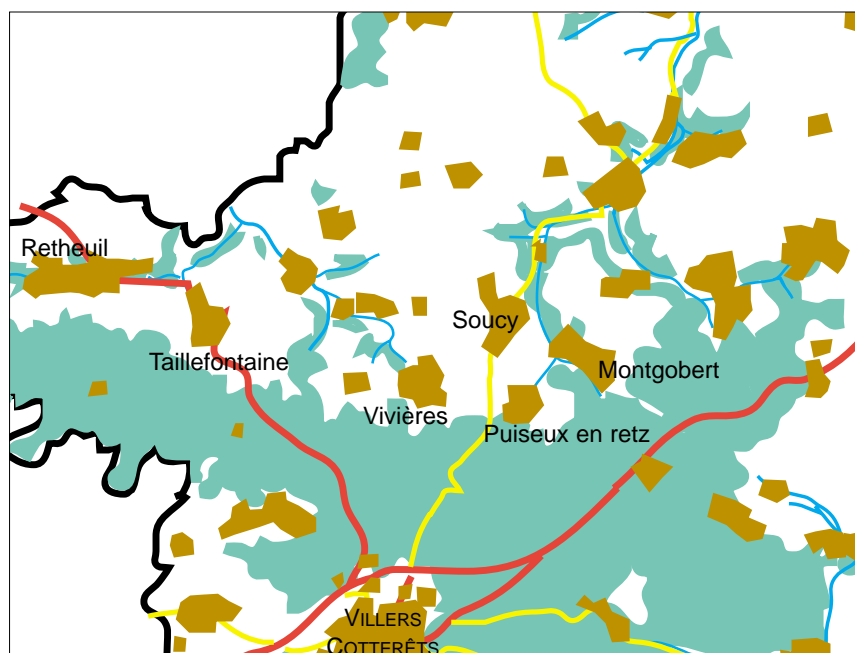
L'entité du massif de Retz ne se compose pas uniquement des villages implantés à l'intérieur même du boisement.

Les villages au Nord de la forêt, à la lisière, font partie intégrante de l'unité. Le boisement de Villers-Cotterêts en arrière plan donne la sensation que la forêt s'échappe vers les plateaux du Soissonnais. De plus, les villages intégrés dans les plis du relief restent discrets et l'organisation interne se rapproche de celle des villages présents dans les clairières de la forêt (tel Oigny en Valois) : importance du relief, complexité de la morphologie urbaine, espaces publics et patrimoine très valorisés.



Les éléments verticaux prennent beaucoup d'importance. Ils signalent le cœur du village (église) ou rythment le paysage urbain (poteaux téléphoniques, château d'eau, ...)

La végétation, par les coteaux boisés et la forêt en arrière plan est omniprésente. Elle atténue l'impact des habitations dispersées qui s'adaptent au relief prononcé



Au Nord de la forêt de Retz, une ligne d'habitat, dispersée sur l'ensemble de la lisière forestière, peut être rattachée à cette unité boisée.

Même si ces villages sont perceptibles depuis les plateaux du Soissonnais, en raison de leur position en limite de plateau, et du dégagement visuel assuré par la planitude des cultures alentours, ils participent néanmoins plus de l'unité du massif de Retz, avec la forêt qui constitue une masse importante en fond de scène et qui s'immisce jusqu'au cœur des bourgs.

Ces villages sont donc positionnés en limite de plateau, en léger surplomb par rapport à la forêt de Retz, mais le relief qui les structure n'est pas réellement perceptible.

Au premier abord, l'organisation spatiale de ces bourgs semble explicite puisque l'on perçoit un alignement de toits gris et le clocher qui ressort en son centre. Cependant, le relief vient perturber cette lecture et amène un effet de surprise. Sur l'axe principal structurant, viennent se greffer des axes secondaires qui épousent les lignes du relief, ce qui implique une morphologie urbaine complexe.

Implanté autour d'un à deux axes principaux, l'habitat ancien s'aligne sur la rue. Les maisons sont jointives et de volume relativement élevé. Cette typologie architecturale et l'étroitesse des rues instaurent au sein du village une ambiance confinée. Celle-ci est accentuée par la présence de nombreux murs et talus de soutènements, et par l'absence de perspectives sur le milieu environnant. Plus en retrait, les habitations récentes se dispersent sur les coteaux aux pentes plus douces et se mêlent à la végétation arborée.



LES VILLAGES DU NORD DE LA FORET DE RETZ

La pierre revêt, comme dans l'ensemble des villages du massif de Retz, une grande importance, encore mise en valeur par une végétation foisonnante. Les murets qui ponctuent les villages soulignent les dénivelés importants et contribuent à structurer l'espace urbain lorsqu'ils constituent les clôtures des habitations.

De nombreux châteaux sont présents, implantés en point haut des villages. Malgré cette position dominante, ils ne sont que peu perceptibles depuis l'extérieur, la végétation de leur parc immense les protégeant de tous regards. De plus, ils sont parfois entourés de hauts murs de pierres ou de grilles accompagnées de haies végétales. Par contre, en position stratégique, le château possède, lui, des perspectives plongeantes sur le village.

Curiosités

- > Le château de Montgobert datant du XVIII^{ème} et remanié au XIX^{ème}, accueille le Musée du Bois et de l'Outil
- > Le château de Vivières date du XVII^{ème} et abrite lui, un centre de loisirs
- > L'église de Puiseux en Retz date du XIII^{ème} siècle, tandis que celle de Montgobert date du XI^{ème}
- > Dans le village de Soucy, un lavoir troglodytique, une ancienne ferme abbatiale et une église pittoresque méritent le détour
- > Le monument Mangin, hommage à la contre-offensive décisive de 1918 se situe à proximité du village de Puiseux

Les églises contribuent au charme de ces villages. A Puiseux en Retz, on y accède par un petit sentier fleuri



Maison en pierre mise en valeur par une végétation palissée.



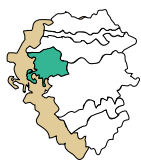
Les murs de soutènement soulignent le relief, et mettent en valeur le patrimoine architectural. Une végétation vient ponctuer de couleurs vives l'habitat



A l'intérieur du village, plusieurs plans successifs d'habitat en fonction des lignes du relief. Les murs sont très présents, comme les équipements publics

De nombreux châteaux sont implantés en point haut de village. Ils possèdent une situation privilégiée, au sein d'un parc paysager.



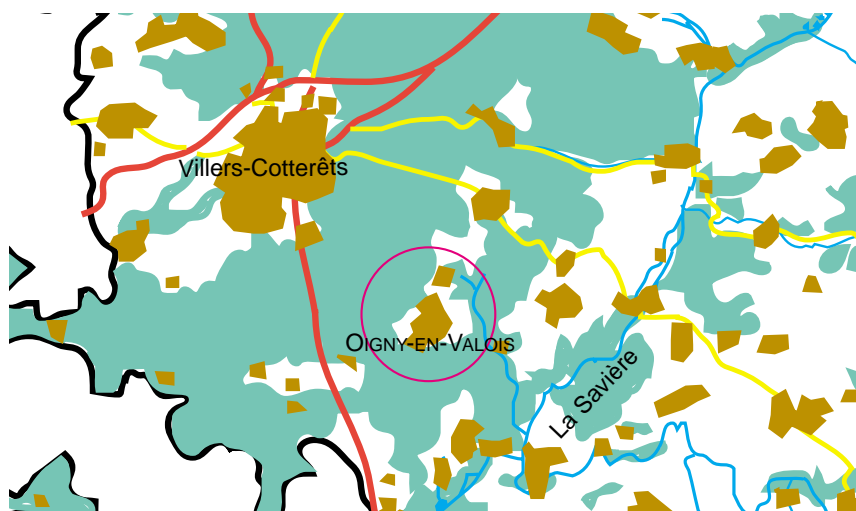


OIGNY-EN-VALOIS



Le site d'établissement du village, les caractéristiques architecturales des constructions et la mise en scène du végétal confèrent au village une dimension peu ordinaire.

Bien que répertorié dans les guides touristiques, Oigny n'en demeure pas moins quelque peu esulé dans la grande forêt de Retz. L'accès à la route départementale qui y débouche est très discret, sans rupture avec le caractère très modeste de cette voirie. L'arrivée dans le village est surprenante en raison de l'omniprésence de haies végétales agréablement composées. Le visiteur est tenu en haleine car son regard cherche instinctivement à découvrir les espaces privés jalousement gardés derrière l'alignement des végétaux. Au fil des saisons, ces haies composites, qui regroupent du charme, du cornouiller et du noisetier, semblent jouer avec les visiteurs. Elles imposent leurs formes généreuses et leurs couleurs verdoyantes durant les beaux jours ; elles revêtent une parure de feu à l'automne ; et elles acceptent enfin de filtrer les regards des curieux vers les espaces qu'elles clôturent, lorsque l'automne fait tomber leur feuillage.



Isolé au coeur du massif de Retz, le village de Oigny-en-Valois ne se dévoile qu'au détour d'une petite voie départementale, elle-même reliée, à chacune de ses extrémités, à deux autres départementales qui font route vers le pôle urbain de Villers-Cotterêts. Bien qu'insignifiante et d'aspect très modeste, cette voirie constitue le seul lien entre le village de Oigny et le reste de l'entité.

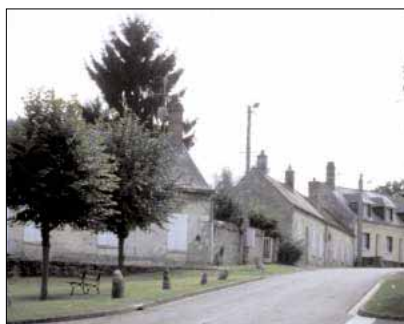
Le mode d'implantation du village est représentatif de celui de l'ensemble de l'unité paysagère. Les constructions s'érigent dans une vaste clairière tournée vers l'exploitation agricole. Le contraste de lumière est d'ailleurs saisissant lorsque l'entrée dans Oigny s'effectue à partir des layons carrossables qui ensèrent le territoire communal. L'obscurité relative de la forêt domaniale cède le pas à un puits de lumière. Cependant, la silhouette forestière, qui ceinture l'horizon en tout point, rappelle à l'observateur qu'il se situe dans une immensité boisée et que ce village n'est qu'un temps de repos avant de revenir dans le végétal. La clairière qui symbolise l'espace défriché autour du village de Oigny communique, au Nord, avec une seconde clairière qui correspond à l'établissement humain du village de Dampleux. Ces deux zones, vierges de toute végétation, sont interrompues par la ripisylve qui borde un affluent de la Savrière.

L'aménagement interne du village se distingue par son bâti de caractère qui se mêle à une végétation luxuriante, débordant amplement sur l'espace public. L'accompagnement végétal, qui symbolise la trame du traitement paysager de la voirie, limite les percées visuelles sur les espaces privés. Seules les constructions établies au centre du village se dévoilent franchement, sans obstacle végétal. Les autres édifices se révèlent partiellement derrière le feuillage plus ou moins opaque des clôtures végétales.





OIGNY-EN-VALOIS



La place du village s'intègre dans la logique paysagère du site. Cet espace enherbé a été planté de quelques arbres qui font office de filtre végétal, ménageant des percées visuelles sur les constructions.

Ce maillage végétal, qui s'aligne sur celui du bâti, était autrefois conforté par des plantations de vergers positionnées aux abords du village.

Curiosités

> Le château de Oigny-en-Valois, datant du XV^{ème} siècle, introduit une note verticale avec ses hautes tours coiffées de pigeonniers pointus. Cette imposante édification, qui mêle la brique et la pierre, se détache du paysage urbain dominé par le végétal grâce aux teintes chaudes de ses matériaux de construction. Le parc du château, d'une superficie de cinq hectares, est jalousement masqué par les haies basses qui encadrent la propriété. Parc et jardins fleuris sont cependant ouverts aux visiteurs.

> Au Sud de la commune, un chemin étroit, recouvert d'un pavage, s'élançe pour rejoindre le village voisin de Silly-la-Poterie.

Le pavage donne à cette sente un caractère particulier qui invite tout promeneur à l'emprunter. De plus, ce chemin est rythmé par l'alternance de clairières et de boisements.

> Le GR 11, dit GR de Pays du Valois, traverse le territoire de Oigny-en-Valois.

Fragilité

> Veiller à maintenir le système de haies composites qui assurent une unité urbaine. Eviter l'introduction d'une variété de végétaux en désaccord avec l'ambiance créée.

La voirie interne du village souligne le doux vallonnement du site



Le château de Oigny-en-Valois dominé par ses tours coiffées de pigeonniers



Le chemin de Silly-la-Poterie apporte une dimension historique au village

L'attrait paysager des haies composites participe à l'ambiance générale du village et lui confère son identité



PAYSAGES DE L'AISE

SUD DU DEPARTEMENT

PREMIERE PARTIE
L'INVENTAIRE DES PAYSAGES

LES PAYSAGES RECONNUS



CAUE de l'Aisne



SUD

Les Paysages reconnus sont des paysages particuliers qui bénéficient d'une reconnaissance plus large, soit, départementale, régionale, voire même, nationale.

Cette notoriété s'explique par différents critères qui peuvent être d'ordre culturel (les villes de Villers-Cotterêts et de Château-Thierry), historique (Soissons), économique, légendaire ou naturel (les forêts domaniales).

Cette reconnaissance est souvent source d'une forte fréquentation touristique. Celle-ci est d'ailleurs encouragée lorsqu'un ou plusieurs éléments du paysage font l'objet de mesure de protection (les Forêts domaniales...).

Mais plus que de simples sites touristiques, leur attrait est avant tout paysager. C'est ainsi que l'abbaye de Longpont est unique de par l'ambiance paysagère qui la caractérise. De même, la cathédrale de Soissons participe à la mise en scène de la silhouette urbaine dans le grand paysage.



SUD

LES PAYSAGES RECONNUS

Définitions	Paysage particulier qui se distingue par la reconnaissance dont il fait l'objet : reconnaissance sociale, culturelle, historique, institutionnelle...
Critères	Reconnaissance au-delà du simple contexte local (départementale, régionale ou nationale), fréquentation forte, importance historique ou culturelle

LE PLATEAU DU SOISSONNAIS

1	Septmonts
---	-----------

LA VALLEE DE L' AISNE

2	Soissons
---	----------

LE MASSIF DE RETZ

3	Villers-Cotterêts
4	L'abbaye de Longpont

LE TARDENOIS

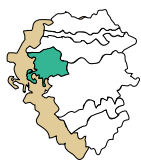
5	Silly la poterie
6	La vallée de l'Ourcq
7	La Ferté-Milon
8	Fére en Tardenois

LA VALLEE DE LA MARNE

9	Château-Thierry
10	Les coteaux de Chartèves

LA BRIE

11	Condé en Brie
----	---------------



VILLERS-COTTERETS



Les arbres de hautes tiges, qui encadrent la chaussée, structurent verticalement l'entrée de Villers-Cotterêts.

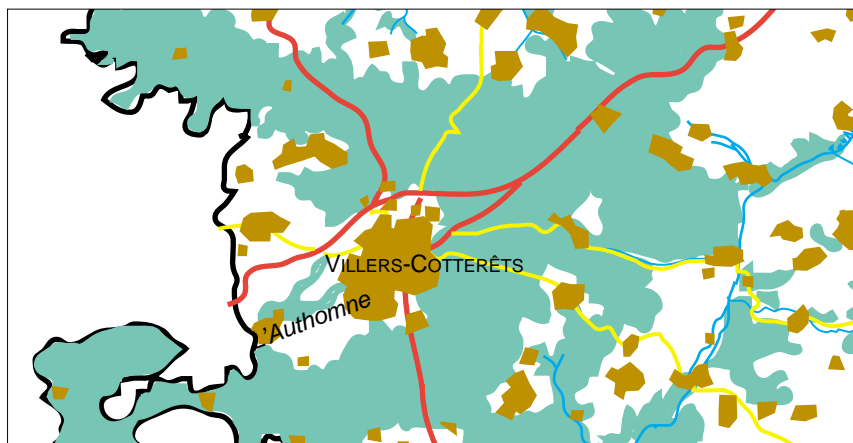
La ville de Villers-Cotterêts tire sa renommée de deux personnages illustres qui, en des temps différents, ont marqué le territoire.

Il s'agit du roi François 1er qui, dans la première moitié du 16ème siècle, tenant compte du prestige de la forêt de Villers-Cotterêts, très prisée pour ses parties de chasse à courre et intéressante par sa proximité avec Paris, a décidé de restaurer le château des Comtes de Valois, détruit au cours de la guerre de cent ans, pour s'y installer occasionnellement.

L'estampille royale, représentant une salamandre mêlée au «F» de François 1er est devenue un détail architectural de certaines constructions de la ville.

La ville de Villers-Cotterêts garde également des traces de l'écrivain Alexandre Dumas. Sa maison natale abrite aujourd'hui des professions libérales, mais s'offre à la vue des curieux puisqu'elle est répertoriée dans les guides touristiques.

A l'instar de l'ensemble des établissements humains de l'entité paysagère, la forêt qui ceinture la ville de Villers-Cotterêts, donne un effet de clairière.



La ville de Villers-Cotterêts a donné son nom à la forêt domaniale qui l'enserme. En effet, le massif de Retz est couramment désigné sous le nom de « forêt de Villers-Cotterêts ».

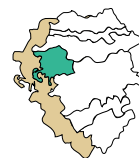
Cette appellation se justifie par le prestige du passé «royal» de la ville. Patrie du roi François 1er, la ville a su garder, sous différents aspects, des traces de son histoire.

Le mode d'implantation urbaine du bourg de Villers-Cotterêts est caractéristique de celui de l'ensemble des villages établis dans l'unité paysagère. La ville prend place dans une vaste clairière qui tranche avec la pénombre de la forêt qui l'encadre. Simplement, le schéma générique d'implantation a pris des proportions beaucoup plus importantes en raison du développement urbain. La clairière qui entoure la trame édifiée s'est agrandie au fil des extensions urbaines, grignotant sur l'espace boisé.

Par ailleurs, une vue en plan révèle que cette clairière se distingue de celles du reste de l'entité, puisqu'elle n'est pas complètement fermée par la masse arborée. En effet, elle s'ouvre largement à l'Est, en direction de la capitale, témoignant des vastes opérations de défrichements. Seule, la vallée de l'Automne, plantée d'une végétation qui suit le cour de la rivière, referme un peu le paysage.

Dans l'unité paysagère, Villers-Cotterêts s'individualise comme étant l'unique agglomération de grande taille qui centralise les principaux axes routiers.





VILLERS-COTTERETS

L'urbanisation du centre ville se caractérise par son front bâti continu. Les façades et murs gouttereaux des constructions s'alignent de part et d'autre de la chaussée, donnant un effet de cloisonnement du paysage interne.

La pierre, qui impose sa chromatique blanchâtre, confère une certaine noblesse à la trame bâtie.

L'implantation des constructions, tantôt parallèles, tantôt perpendiculaires à la voirie, crée une impression d'enchevêtrement des toitures. De même, les volumes variés des constructions accolées contribuent à l'animation du paysage.

Enfin, les fontaines ponctuent le réseau viaire de l'agglomération. Incrustées dans une partie des constructions, elles constituent des détails architecturaux remarquables.



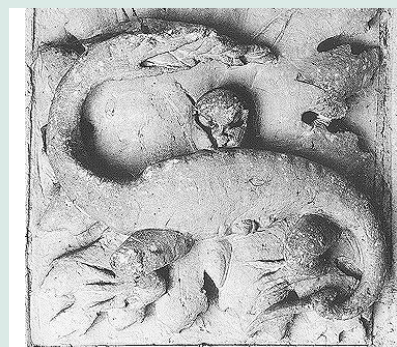
Curiosités

- > Le château
- > Le musée d'Alexandre Dumas
- > Le circuit sur les traces d'Alexandre Dumas
- > Le circuit pédestre de la Salamandre qui suit le réseau de canalisation qui alimentait le château

Fragilités

- > L'entrée dans l'agglomération de Villers-Cotterêts est affaiblie visuellement par la surcharge des panneaux publicitaires

« les rues (de Villers-Cotterêts) ont été formées par la succession des temps à cause des fréquents voyages des rois depuis François 1er. Marchands, aubergistes et artisans s'installent près du château dans les maisons élevées le long de la route ». Michaux



« partout, entre les lacs d'amour et les forêts couronnées, les mystérieuses salamandres vomissant des flammes, se roulent dans les médaillons, se suspendent aux corniches et aux caissons des voutes, pareilles aux dragons qui veillaient sur les châteaux enchantés de nos vieilles légendes, attendant le retour du maître qui ne viendra plus ».

Henri Martin

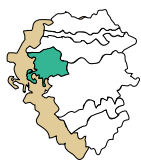
« on la voit à Villers-Cotterêts, sur les hautes cheminées, à côté de fleurs de lys mutilées d'F gigantesques ».

Michaux

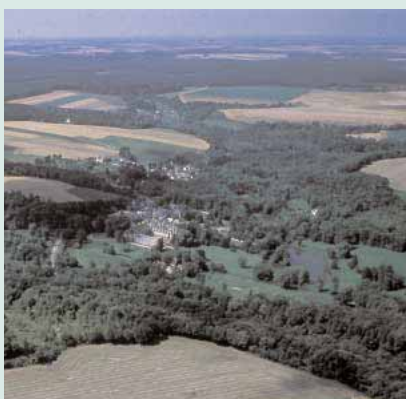
(Histoire de Villers-Cotterêts)



L'église de Villers-Cotterêts



ABBAYE DE LONGPONT



Le village de Longpont se love dans la vallée. Il est bien protégé par un cocon végétal qui le sépare visuellement du plateau du Soissonnais. L'abbaye émerge, avec son étang et son parc paysager.

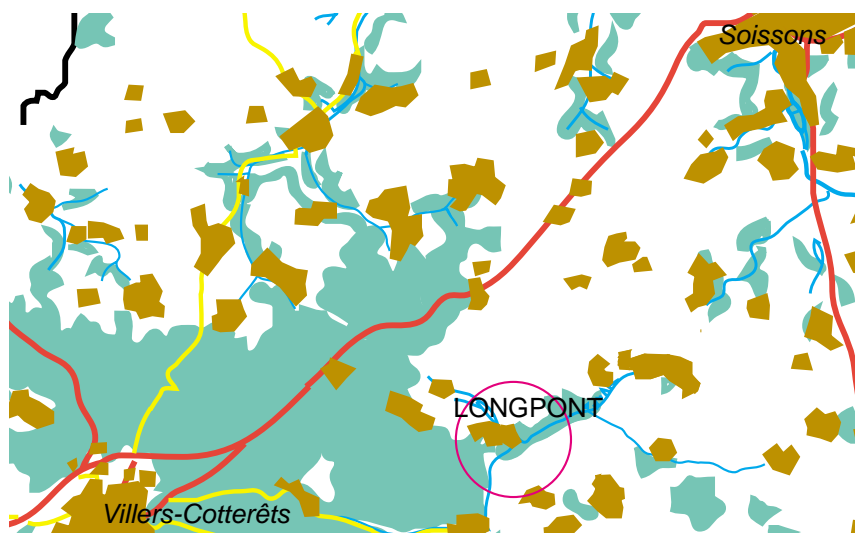
Longpont se situe au creux de la vallée de la Savière, en lisière de la forêt de Retz. Son territoire très secret, enclavé dans une forêt omniprésente, accueille en son coeur un joyau de l'architecture gothique: les ruines d'une abbaye qui a donné au village de Longpont sa renommée.

Bien que située en limite de la forêt de Retz, la commune de Longpont se rattache à cette unité paysagère.

En effet, ici aussi, la forêt fait partie intégrante du paysage. De plus, l'ambiance et l'organisation interne du bourg se rapprochent de celles rencontrées dans les villages du Nord de la forêt de Retz, avec une importance de la pierre, des murets de soutènements, et un relief prononcé.



Une abbaye au coeur d'un écrin végétal



Le village de Longpont est situé en contrebas de l'axe routier menant de Soissons à Villers-Cotterêts. Lorsqu'on emprunte la RD17, rien ne laisse présager la présence d'un village. Seule la végétation indique le tracé de la vallée de la Savière et souligne le relief.

Le village s'est implanté à proximité des cours d'eau, dans le creux de la vallée. Il contourne le relief et suit les deux axes routiers implantés perpendiculairement entre eux.

Le centre ancien se compose de l'abbaye et ses dépendances, ouvertes sur une cour carrée. Lui fait face la voie principale aux maisons de pierres blanches, dont la rue pavée est encore gardée par le passage sous voûte d'un châtelet du XVème siècle à quatre tours coniques. Sur cette rue dont l'alignement coïncide avec l'entrée de l'abbaye, quelques ruelles s'éloignent et mènent à des maisons situées en retrait.

En parallèle à la rue originelle du village, une route surélevée par rapport à elle, permet de contempler le fouillis des toits gris avec des pas de moineaux, sur lesquels se détache toujours et encore la silhouette de la ruine de l'abbaye. Les maisons sont très resserrées et les espaces jardinés intimes.

Plus loin, en direction de Villers-Cotterêts, les maisons se dispersent sur les coteaux et s'éloignent de la voirie. Elles se fondent dans la végétation et épousent les formes du relief.

La situation de Longpont, en fond de vallée, s'affirme par la présence forte des coteaux boisés qui filtrent le regard vers le plateau dégagé. La forêt est toujours présente en fond de scène, intégrant bien le village de Longpont dans l'unité du massif de Retz.

L'abbaye de Longpont est un des éléments fédérateurs de ce village. Et de n'importe quel point du village, elle apparaît toujours aussi majestueuse : tantôt sa rosace laisse passer le bleu du ciel, tantôt la flèche émerge au dessus d'habitations récentes, tantôt s'offre au regard toute la silhouette.



ABBAYE DE LONGPONT



A l'entrée du village, les poteaux téléphoniques et les bâtiments d'habitations perturbent la perception de l'abbaye.



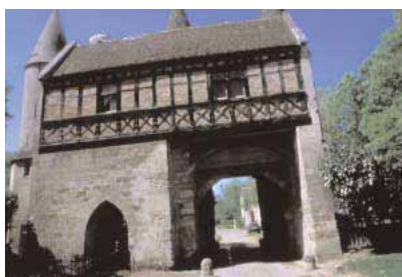
La disposition des toits gris des habitations anciennes ne permet pas de comprendre la morphologie urbaine du village.

Fragilités

- > Le dégagement actuel face à l'abbaye et son aménagement méritent d'être bien gérés, afin de préserver la qualité esthétique du lieu. De plus, l'enseigne de la boulangerie est peu appropriée au site et perturbe la sérénité de l'ensemble.
- > La gestion du parc attenant à l'abbaye et à ses dépendances est très importante pour la perception du monument depuis les différents axes menant au village. Il faudra veiller à ce que cette végétation ne vienne pas en obturer la vision.
- > Enfin, une recherche d'intégration, voire de résorption des poteaux téléphoniques est à envisager.

Curiosités

- > Visite de l'abbaye
- > L'ancienne porte de la ville datant du XV^{ème} siècle
- > Le lavoir présent à l'entrée du village, dont les piliers proviennent des pierres de l'abbaye
- > La ferme des Granges composée de bâtiments d'origine médiévale et d'un colombier
- > A noter le potentiel d'accueil sur le territoire de Longpont, avec deux gîtes et un hôtel-restaurant, ainsi qu'une pizzeria.
- > Une des spécificités de la région : la chasse à courre qui a lieu en période automnale deux fois par semaine dans les bois surplombant le village



L'ancienne porte du village fortifié

L'abbaye fut créée par Saint Bernard, en 1132, et fut consacrée en présence du Roi Saint Louis et de Blanche de Castille.



L'immense rose de la façade ruinée de l'abbaye n'a plus de remplage depuis 1793. Mais selon la symbolique cistercienne, le cercle symbolise l'amour parfait et miséricordieux face à la forêt témoin de la multitude.



Cadrée par l'ancienne porte de la ville, la silhouette de l'abbaye se découpe sur le ciel. La rue avec ses habitations bien alignées contribue à cette perspective.



SUD

**PREMIERE PARTIE
L'INVENTAIRE DES PAYSAGES**

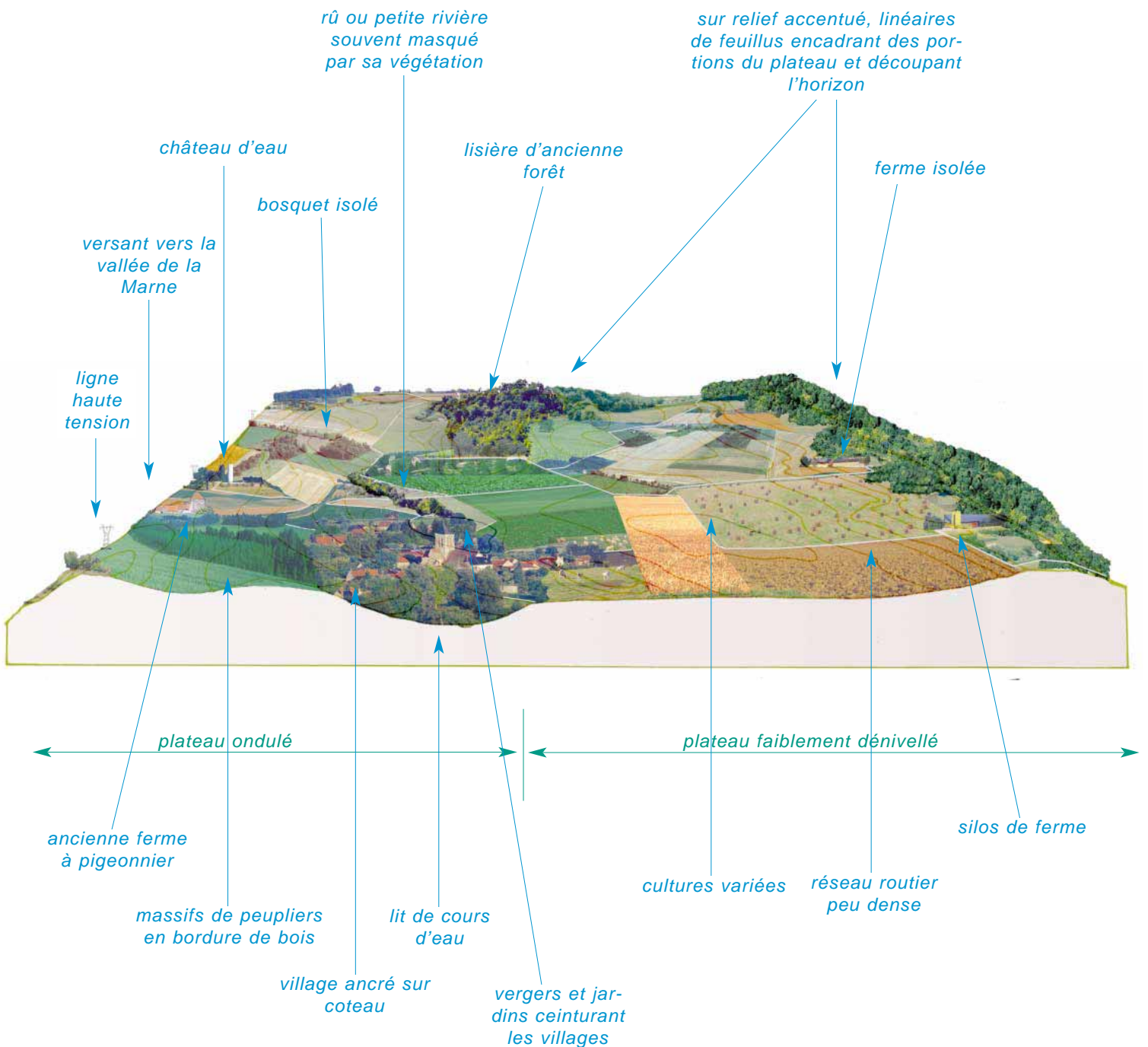
LES GRANDES UNITES PAYSAGERES

**LES BUTTES DE
L'ORXOIS-TARDENOIS**





REPRESENTATION SCHEMATIQUE D'UN PAYSAGE DE L'ORXOIS-TARDENOIS





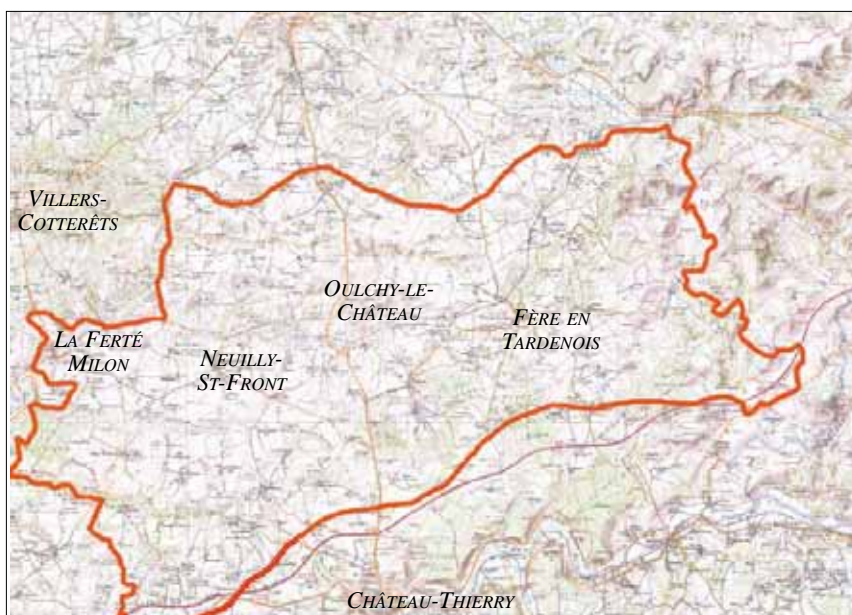
PRESENTATION

Au Sud du plateau Soissonnais s'étend une région dominée par la présence de buttes boisées posées sur des étendues cultivées, et sillonnée par de petites vallées, humides et encaissées. Cette entité, organisée autour de la Vallée de l'Ourcq et de ses affluents, recouvre des territoires qui possèdent une forte charge historique et identitaire : le Tardenois est une région reconnue en Histoire et en Archéologie; quant à l'Orxois, dont la dénomination s'est sans doute formée sur le mot "Ourcq", il prolonge le Valois du département de l'Oise, avec une dominante vallonnée et boisée plus importante que dans ce dernier, qui le rapproche, pour la perception paysagère, du Tardenois

L'appellation Tardenois- Orxois désigne ainsi un territoire qui s'étend d'Est en Ouest, entre le Soissonnais au Nord et la Brie au Sud, dans sa partie Axonaïse, et qui se prolonge dans la Marne jusqu'à la Montagne de Reims.

Par rapport aux autres entités, trois limites sont clairement lisibles :

- au Nord, au contact avec le Soissonnais, un ruban de buttes qui ondule de Villers-Cotterêts à Fismes
- au Sud, le rebord du plateau de Brie qui marque la transition entre ces paysages variés et la lourdeur de la surface de meulière
- au Nord-Est, le fossé Savières-Ourcq qui délimite le contact avec le Massif de Retz.



La Ferté-Milon - Eugène LAVIEILLE

“On découvre une grande partie de l'Orxois vers la source du Clignon, au hameau de Bézuet : grands plis, larges ondulations où les guérets s'étendent, immenses; dans les creux, de petits bois semblent blottis, des bosquets plus vastes couvrent le sommet des renflements. Parfois, les espaces boisés deviennent forêts; à l'orient sont les grands sylves de Fère et de Ris (...). des prairies s'étendent au long des ruisseaux; leur verdure fraîche est rendue plus douce par le manteau des arbres qui revêtent les pentes.”

*Extrait Guide ARDOUIN DUMAZET
Voyages en France*



Le territoire des Buttes de l'Orxois-Tardenois





L'APPROCHE SENSIBLE





L'EVOCATION DES PAYSAGES



Torcy - L.A.KNIGHT

“Etant donné l'étroitesse relative de la vallée, le décor est toujours de taille humaine, et le sillon creusé par la rivière contraste avec les hauteurs environnantes”

Jean-Marie PETIT -
Images de la Vallée du Clignon



Fère en Tardenois - MOREAU - 1892

Paul Claudel est né à Villeneuve-sur-Fère en 1868. Ecrivain, il revint souvent dans sa ville natale où il trouve l'inspiration dans la contemplation de la nature. Le 14 septembre 1921, Paul Claudel (1868-1955) s'épanchait dans son journal à propos des larges damiers du Tardenois, son pays natal s'étendant au nord-est de Château-Thierry entre la Vesle et la Marne.

“Ce pays, il avait pour moi ses quatre points cardinaux, chacun avec son versant et son horizon; l'est : le plateau âpre, triste, désert; le sud : la forêt ténébreuse; le nord : l'immense plaine ouverte vers la mer; l'ouest, la route vers Paris, vers l'avenir, la tristesse ensoleillée des sables, des bruyères, des bouleaux. Chaque coin est plein de rêves, de pensées, de figures, de mystères, d'histoires et de légendes”.

Extrait *Vallée de la Marne - Au Pays de La Fontaine*
Guide Casterman - 1995

En 1927, il visite le Tardenois et la vallée de la Marne avec le peintre Maurice Denis. Il écrit : “Je sens combien aujourd'hui je suis séparé de ce pays où seul survit pour moi cet âpre désir mystique auquel j'ai eu tort de ne pas céder : Essômes avec ses deux chapiteaux romans, les deux prêtres avec leur grand nez gothique à la Charles V, la halle de Fère, la porte-pigeonnier de Combernon, le Gheyn englouti sous les genêts avec le merle et le coucou au loin; l'église de Bruyères-sur-Fère avec son petit narthex, son choeur-abside et le gros clocher du centre, les longs toits descendant jusqu'à terre comme une poule qui couve les morts du cimetière ... Le vent est toujours le personnage principal au milieu de ces horizons immenses ...”

Extrait *Vallée de la Marne - Au Pays de La Fontaine*
Guide Casterman - 1995

“Villeneuve-sur-Fère, bâti sur une espèce de promontoire, jouit de quatre horizons, tout aussi peuplés pour moi, aussi riches de suggestions et de légendes que ceux de l'Edda ...

Il y a l'horizon du nord, qui est le commencement de cette plaine qui s'en va indéfiniment jusqu'à la mer, couverte alternativement de labours et de moissons et que peuplent cent villages aux beaux noms ...”

“de ce côté m'appelaient les grandes cathédrales invisibles, Laon, Reims, Soissons. Au premier plan, les vieilles fermes de Combernon, près de Villeneuve-sur-Fère.”

Paul Claudel, *Mon Pays*
A propos de Combernon, près de Villeneuve-sur-Fère.

Jean-Baptiste Corot (1796-1875) a été séduit par la douceur des paysages de la Ferté-Milon.



La Ferté-Milon - COROT



L'EVOCATION DES PAYSAGES

“La vallée de l’Ourcq reste le val de prédilection du peuplier. Ces terres tourbeuses, rebelles à une culture productive, ne sont guère propres qu’à fournir les arbres aquatiques. Le peuplier, plus commun à cause de la valeur de son bois, est l’objet d’une culture raisonnée; ses plantations en quinconces entre lesquelles l’Ourcq décrit ses méandres sont soigneusement tenues, les troncs débarrassés des branches inutiles sont d’une belle venue. Parfois, entre les lignes de ces grands arbres sont des taillis d’aunes aux cépées vigoureuses.”

*Extrait Guide ARDOUIN DUMAZET
Voyages en France*



La Ferté-Milon - E.LAVIEILLE



La Ferté-Milon - RABOZZI

Camille Claudel , sculpteur, est née à Fère-en-Tardenois en 1864 et a passée une partie de son enfance à Villeneuve-sur-Fère.



La Ferté-Milon - PINAL



L'Orxois - LE TESSIER

“ Sur la plaine supérieure, il n’y a guère que des fermes isolées, très amples, dont les grands bâtiments et les meules de blé tenues à l’écart sont les seuls accidents de ces grands espaces.”

*Extrait Guide ARDOUIN DUMAZET
Voyages en France*



Noroy-sur-Ourcq - LE TESSIER



Noroy-sur-Ourcq - Sanguine - LE TESSIER



LES COMPOSANTES DU PAYSAGE



Les fermes isolées sont facilement perceptibles dans le territoire. Un équilibre existe entre les couleurs et les implantations du végétal et de l'architecture.

L'unité de l'Orxois-Tardenois est tantôt constituée de bocages sur des versants, tantôt de champs ouverts sur des plateaux colorés de colzas et de blés, tantôt de forêts clairsemées.

Seules les vallées, telles celle de l'Ourcq et du Clignon, trahissent, par le biais des lignes de peupliers, la coulée de l'eau. Entièrement occupées par la populiculture, ces vallées apparaissent comme des éléments valorisants dans le paysage du plateau.

Contrairement aux vallées du Soissonnais, ces étroites vallées encaissées ne sont pas des voies de passage. Celles-ci en effet prennent place sur les plateaux, sous la forme d'une multitude d'axes qui semblent rayonner à partir de chaque village.



Les peupliers dans les vallées sont très présents visuellement.



Les axes routiers possèdent une grande importance, notamment la D1 qui relie Soissons à Château-Thierry et qui traverse du nord au sud le Tardenois. Les axes secondaires sont nombreux mais plus discrets dans le paysage.

Le relief de cette unité est très diversifié. Dans la partie nord, le plateau ondule tel des montagnes russes, tandis que d'est en ouest, les vallées viennent augmenter la diversité.



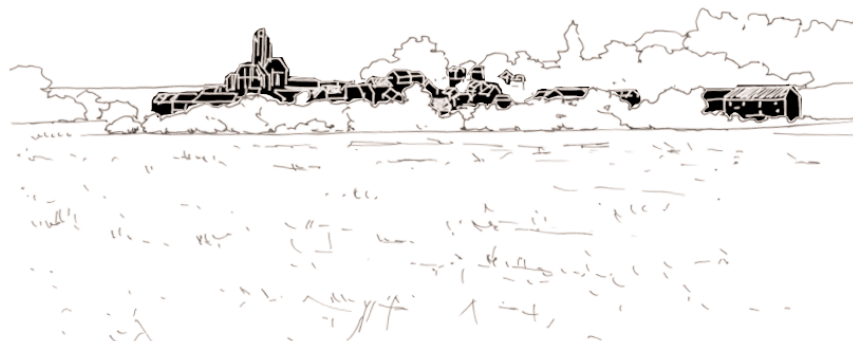
L'Orxois - Tardenois se compose d'une vaste succession de champs accueillant des grandes cultures céréalières. Ils s'insèrent entre les massifs boisés périphériques, et des bosquets épars, rompant les vues, barrant les horizons et créant des jeux de premiers et arrière-plans qui confèrent aux lieux une échelle humaine et intime.



LES COMPOSANTES DU PAYSAGE



L'urbanisation forme de gros villages où maisons d'habitations et corps de ferme se regroupent et sont souvent implantés dans les creux. Leur présence est trahie par la couleur rouge de leur toiture qui ressort nettement dans les verts chatoyants de la végétation



La présence des villages est l'occasion de retrouver ponctuellement vergers, herbages et potagers. Cette végétation crée un écran à la structure urbaine et constitue une transition nette avec les cultures alentours.



Le patrimoine architectural et historique prend une place d'honneur dans le paysage. Chaque village possède une église ancienne qui trône en son centre ou qui semble dominer le village.



Des cultures à perte de vue, et toujours des boisements au sommet des buttes, qui rythment la lecture du paysage.



Au sein des cultures, la végétation éparse structure les lignes de forces du paysage : massif boisé sur les buttes, lignes végétales en limites de parcelles, ...



La végétation met en valeur l'architecture. Elle est très diversifiée regroupant, comme à Armentières plusieurs structures végétales : peupliers, arbres isolés (feuillus et conifères), haies,...



LES AMBIANCES PAYSAGERES

Les Ruines d'Oulchy

*Au haut du vieux manoir aux grands murs éventrés
Dont la mousse a rempli, brin à brin, les crevasses,
Mon âme au loin se perd dans les champs diaprés,
D'où viennent en chantant les moissonneuses
lasses.*

*Et le sombre passé m'apparaît tout sanglant;
Des créneaux décrépits sortent des sons étranges,
Sous les ronces, pendant aux murs comme des
franges,
Je vois dans chaque trou luire un canon brillant...*

*Non! fuis, triste passé!- Les moissonneuses lasses
Reviennent en chantant par les champs diaprés,
Et les oiseaux ont fait leur nid dans les crevasses,
En haut du vieux manoir aux grands murs éventrés!*

Auteur inconnu



*"Qu'est le Tardenois? Région de plateaux
ondulés, parsemée de bois où apparaissent
quelques étangs, région rurale et fertile
demeurée longtemps avec ses pâtures et
ses terres arables à l'écart de la pénétra-
tion industrielle. Le grès y affleure et les
champs y laissent la place en certains lieux
déterminés à des sites rocheux d'un grand
pittoresque."*

Communication de M.André LORION -
Avril 1973 - Le Tardenois d'après le jour-
nal de Paul Claudel



De nombreux cimetières ponctuent le territoire
de cette unité

Le voyageur déambule sur les routes en montagnes russes qui soulignent les amples ondulations du relief. Si l'on a la sensation de posséder une ouverture visuelle très lointaine, celle-ci est en réalité fictive.

Les boisements qui semblent souligner les buttes du relief viennent continuellement créer des barrières visuelles, et constituent une succession d'espaces plus ou moins intimes. Les ondulations du relief créent en outre un rythme qui tend à augmenter encore la sensation de diversité puisqu'à chaque sommet de butte, le voyageur s'attend à un nouveau spectacle, qui même s'il est proche, reste toutefois dissemblable du cadre précédent.

L'Orxois-Tardenois est un milieu qui fourmille d'éléments qui attisent la curiosité. Il n'est pas rare de croiser, au détour d'un chemin, caché par la végétation ou en point de mire, les ruines d'un château ou un moulin encore en état de fonctionner. Ici ce sont les amas de roches qui semblent jaillir de terre et qui sont le reflet d'un sous-sol particulier; plus loin, ce sont les cavités creusées dans la roche et qui servent tout comme dans le Soissonnais d'entrepôts à l'arrière des maisons. Ces boves, particulièrement nombreuses rappellent les paysages troglodytes du Blaisois et de la Touraine, au bord du Loir et Cher.

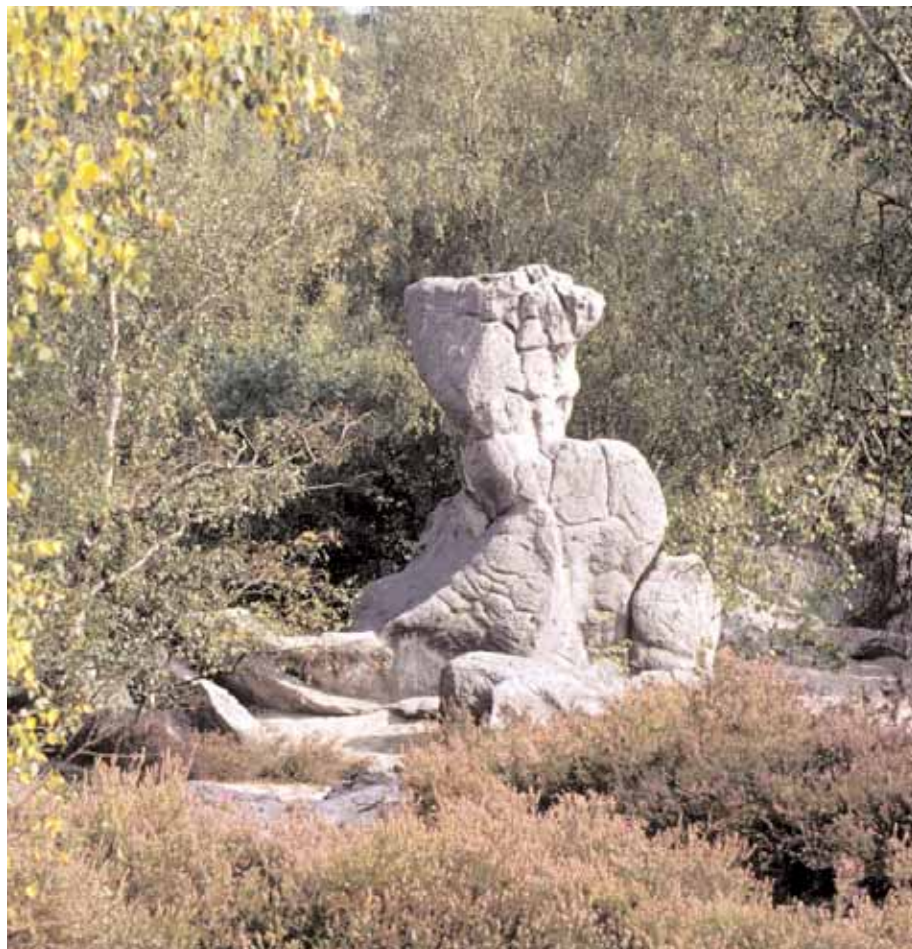
Ailleurs, on retrouvera une flore riche et parfois rare : des bruyères, présentes sur les terrains sableux, on passe aux orchidées sur les prairies, et aux roseaux dans les zones humides des vallées. Ces roches, bruyères, bois, vallons marécageux, donnent au Tardenois un caractère à demi sauvage qui n'est pas sans grâce.

L'unité de l'Orxois-Tardenois ne s'appréhende pas en la traversant simplement. Il faut la parcourir, il faut se perdre dans ses boisements et dans ses vallées foisonnantes.





L'APPROCHE TECHNIQUE





LES CARACTERES GEOMORPHOLOGIQUES

La topographie et l'hydrographie

Cartographie des excès d'eau dans les sols de l'Orxois-Tardenois



- Sols sains présentant une bonne circulation de l'eau sur toute leur épaisseur
- Sols sains à frais pouvant présenter en profondeur un excès d'eau temporaire. Leur utilisation ne nécessite pas d'assainissement exceptionnel.
- Sols frais à humides présentant à faible ou moyenne profondeur un excès d'eau temporaire. Ces sols nécessitent en général des travaux d'assainissement pour une meilleure utilisation comme terre agricole (drainage, captage de mouillères...)
- Sols très humides en raison d'un excès d'eau superficiel prolongé ou d'une nappe d'eau permanente profonde. Ces sols nécessitent un abaissement du plan d'eau pour leur mise en valeur (prairie, boisement intensif, cultures éventuelles)
- Sols engorgés, le plus souvent tourbeux en raison de la présence d'une nappe d'eau permanente superficielle et stagnante. Ces sols sont difficiles à assainir et sont généralement laissés à l'état naturel.
- Limite des secteurs de vallées à risques d'inondation.

Type de végétation en rapport avec le relief et les sols.

Une opposition se lit sur la carte et se remarque dans le paysage au niveau de l'occupation du sol : les limons de plateaux sont plus développés à l'Ouest, d'une épaisseur de 1 à 4 mètres, et sont plus largement utilisés par l'agriculture.

Type de Relief

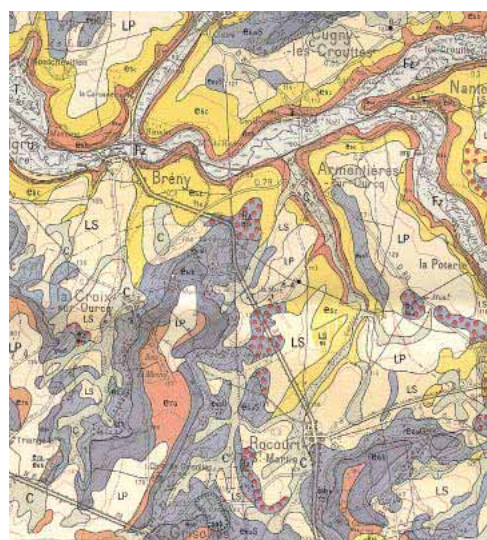
L'unité est loin d'être homogène et c'est ce qui en fait sa principale caractéristique. A côté de l'opposition nord-sud des deux versants de l'Ourcq, une opposition est-ouest se dégage également. Les plateaux ouest semblent plus massifs et en même temps dominent les vallées plus encaissées. Les plateaux Est sont largement plus découpés et avec des vallées plus ouvertes et plus perchées par rapport aux vallées du Soissonnais.

Réseau hydrographique

Les fonds de vallées, petites ou grandes sont caractéristiques de cette entité. A côté de nombreuses petites vallées sèches se trouvent de nombreuses vallées beaucoup plus humides, aussi bien en contrebas du plateau de Brie que dans le fond des vallées de l'Ourcq, du Clignon et du ru d'Allan.

Ces fonds de vallée humides sont aussi bien dus à la présence d'horizons moins perméables qu'à la régularité des débits, malgré leur faiblesse relative. En de nombreux endroits, là où l'écoulement est difficile, des accumulations de tourbe renforcent cette impression d'humidité récurrente de l'unité.

Les affluents de l'Ourcq, nettement plus nombreux sur la rive gauche, sont alimentés par les ruissellements importants de la surface de Brie, alors que sur la rive droite, l'importance des affleurements sableux et calcaires facilite l'infiltration.



Formation tertiaire

- Stampien : sables de Fontainebleau
- Stampien inférieur
- Meulière de Brie
- Argile verte de Romainville
- Bartonien supérieur
- Marnes supragypseuse
- Gypse, marne du Tardenois
- Bartonien moyen : calcaire de St Ouen
- Bartonien inférieur
- Grès
- Sables de Beauchamp
- Lutétien supérieur : calcaire
- Lutétien moyen : calcaire grossier
- Lutétien inférieur : gluconite grossière
- Yprésien supérieur : sables de Cuise
- Yprésien inférieur : grès glauconieux

Formations superficielles et quaternaires

- Colluvions de fond de vallée et dépression
- Alluvions modernes et tourbes
- Alluvions anciennes : galets et débris de meulière
- Sables soufflés - dunes
- Limons loessiques
- Limons sableux
- Eboulis
- Dépôt résiduel d'épandage : blocs siliceux dans une matrice argilo-sableuse

Carte Géologique de la France
Bureau de Recherche Géologique et Minière
Institut Géographique National 1852



LES CARACTERES GEOMORPHOLOGIQUES

La géologie et la formation des sols

Substrat géologique, tectonique

L'Ourcq a une direction est-ouest caractéristique de toute cette partie sud de l'Aisne, donnée par des alignements tectoniques. A son confluent avec le ru de Savières, la direction devient nord-est sud-ouest (direction varisque) suivant celle de l'Oise.

L'épaisseur des couches géologiques est rarement suffisante pour donner naissance à des ruptures de relief aussi marquées que dans la vallée de l'Aisne, et les versants se présentent beaucoup plus comme des successions de pentes aux transitions arrondies. Ce n'est que dans les basses vallées de l'Ourcq, du Clignon et du ru d'Allan que l'encaissement caractéristique du calcaire lutétien se manifeste. Encore faut-il ne pas confondre les traces d'érosion " naturelle " datant de la fin du tertiaire avec d'anciennes carrières qui se sont peu à peu fondues dans la topographie.

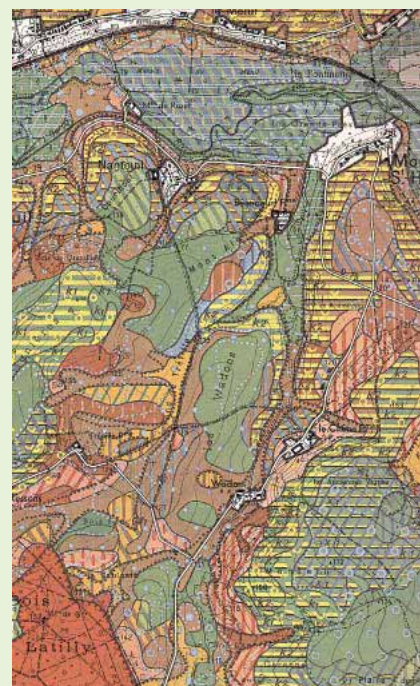
Géomorphologie

Un élément géomorphologique donne son unité à l'entité. Il s'agit de l'Ourcq, dont le bassin versant correspond à très peu près à ces variétés de paysages caractéristiques entre Soissonnais et Brie. Cependant, le bassin versant de l'Ourcq possède une ligne de crête plus élevée à l'amont s'abaissant progressivement vers l'aval de manière symétrique par rapport à l'axe de la vallée. Au contraire, l'Ourcq a un bassin asymétrique avec une rive gauche adossée au sud au plateau de Brie et une rive droite constituée de buttes allongées plus ou moins continues.

Couverture pédologique

La morphologie particulière de cette entité correspond au démantèlement des surfaces oligocènes de la meulière de Brie, qui affleure encore entre Ourcq et Clignon, des argiles vertes, elles-mêmes surmontées des sables et grès de Fontainebleau au Plessier-Heuleu. Au-dessous s'est développée une surface qui occupe la plus grande part de l'entité, celle qui correspond au calcaire de Saint-Ouen, elle-même largement entaillée par le travail des rivières et donnant notamment naissance à de grandes pentes douces développées dans les sables de Beauchamp.

Carte des sols du département de l'Aisne
Fond topographique de l'IGN - 1990





LA DIVERSITE VEGETALE



“La hutte de Gheyn (la Hottée du diable), de bruyères et de sable blanc avec ses roches fantastiques”

Mon Pays - Paul CLAUDEL



Orchidée pourpre (*Orchis purpurea*)



Verge d'Or

Roseaux

“ Et il y aurait tant à dire encore : les petits papillons bleus des routes, les épinoches dans les ruisseaux, les empreintes des loutres sur les bancs de sable du Clignon, les hérissons dans les aulnes, les grenouilles amoureuses, le sifflet des loriots, les bruissements de la prairie, le frissonnement des peupliers, le tronc des vieux aulnes et son terreau où l'on trouve des scarabées d'or.”

Fernand PINAL (1881-1958)

La diversité végétale est essentiellement le fait du sous-sol et du relief même si les grands massifs présents sur les plateaux ondulés du Tardenois sont les témoins de la présence des grandes futaies d'origine royale. Composés pour partie de frênes, hêtres, épicéas, ces boisements possèdent des limites bien nettes sur les champs cultivés.

Sur les plateaux, quelques chênes offrent leur silhouette impeccable, aux abords des routes; tantôt ce sont des fruitiers qui prennent le relais, en isolés ou sous la forme de vergers. Les squelettes de ces arbres sont valorisés par un relatif dégagement visuel. Parfois ce sont des haies, composées d'arbustes locaux, épine-noire, cornouiller, églantine, ... qui semblent structurer les verts pâturages.

En d'autres lieux, le sable et le grès affleurent, donnant lieu à l'implantation d'une végétation particulière, où bruyères, épicéas et essences de milieux acides s'entremêlent.

Au sein des vallées, on retrouve la prédominance des peupliers qui créent un écrin au cours d'eau, et qui semblent l'isoler. Des zones humides sont toutefois perceptibles lorsque l'on s'approche; elles recèlent des merveilles végétales, d'essences typiques. Il n'est pas rare en outre d'apercevoir quelques rangs de vignes sur les coteaux exposés au sud dans les vallées. De même, les peupliers servent parfois d'écrin protecteur à des zones de potagers à proximité des villages.



Chêne, un des arbres les plus fréquents de nos forêts



Frêne, une silhouette qui s'exprime surtout en isolé



Pin sur le domaine de la Hottée du Diable



Peuplier tremble, fréquent dans les vallées



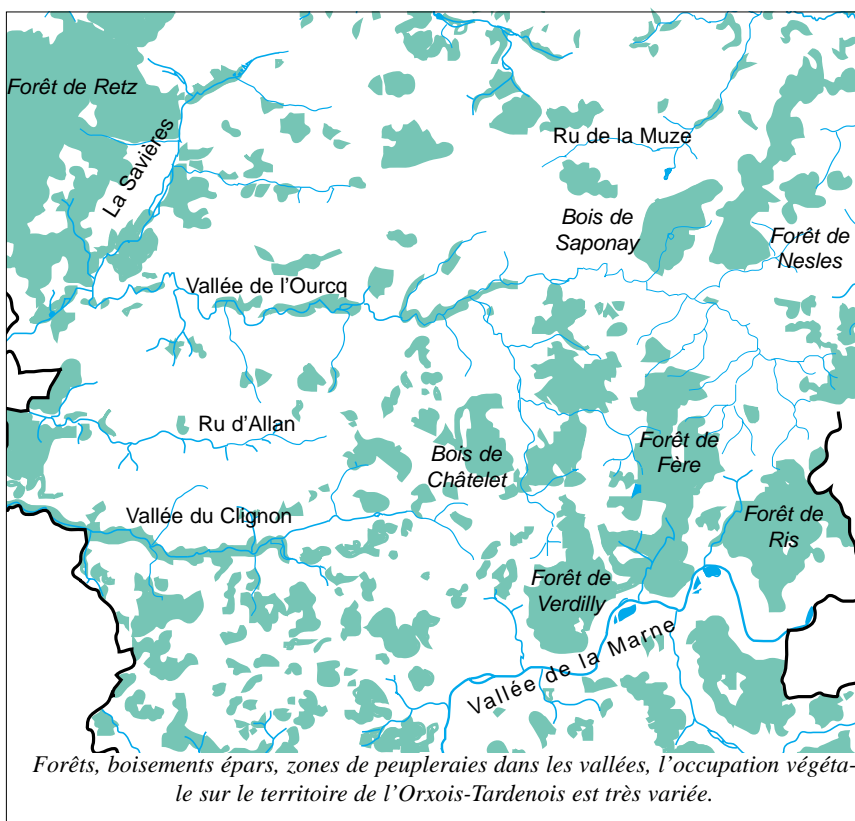
LA STRUCTURE VEGETALE

L'unité de l'Orxois-Tardenois regroupe tous les types de structures végétales existantes, à égale importance, ce qui en fait un milieu particulier.

Suivant un axe sud-ouest/nord-est, la forêt est d'abord morcelée en un ensemble de multiples bois qui prennent de l'importance en remontant vers le Nord. Au sud, ce sont les forêts de Ris ou de Fère qui constituent les limites de l'unité. Présents entre les cours d'eau qui sillonnent, les vastes bois sur les plateaux sont les reliquats d'une forêt qui devait jadis s'étendre de la Marne à l'Oise.

Si les masses boisées constituent la structure végétale dominante, ce sont au contraire les structures végétales dispersées qui attirent l'attention au sein des espaces ouverts des champs cultivés. Les arbres isolés, les quelques haies ou massifs arbustifs qui sont dispersés sur le territoire sont autant de points focaux. Tous en l'occurrence possèdent une bonne raison d'être. Au sein des pâtures les fruitiers, encore présents, créent un ombrage bienvenu pour les troupeaux de bovidés. Plus loin, les reliquats de haies sillonnent les pentes légères permettant ainsi à la faune de s'abriter. Autour des villages, on retrouve les vergers.

La présence de masses boisées au sein des vallées est aussi un élément végétal structurant à l'échelle du territoire. En effet, ces langues vertes soulignent le tracé du cours d'eau sans jamais s'imposer sur le plateau. Seul le sommet des peupliers est perceptible et n'empêche en rien le regard de glisser par-dessus depuis les plateaux opposés.



La forêt est omniprésente en fond de scène, sur les buttes qui animent l'unité. De manière parsemée, quelques reliquats de haies et bosquets ponctuent les cultures.



De nombreux vergers sont présents aux alentours des villages, notamment dans les vallées qui parcourent l'Orxois-Tardenois.



A proximité des pâtures, la forme des arbres fruitiers est donnée par les ruminants qui viennent manger de manière homogène la partie inférieure de la ramure.



Les arbres isolés, chênes, ou autres essences prennent une grande importance dans les paysages ouverts des champs cultivés du Tardenois. La silhouette se détache bien sur le ciel mouvementé.



LES MILIEUX NATURELS



Carte des Znieffs - unité du Tardenois

Les peuplements mêlés de hêtres, charmes et chênes sessiles sont spécifiques au Tardenois et s'accompagnent d'espèces assez adaptées à l'humidité, comme la Laïche maigre. Ils dominent en outre des pelouses calcaires à orchidées.

Osmonde royale



L'Orxois-Tardenois est un peu à l'image du sud du département. Les milieux naturels ne sont pas aussi abondants qu'en Laonnois, ni aussi riches, mais ils sont loin d'être inintéressants et ils sont souvent sous estimés.

Répartis surtout dans l'est de l'entité, dans une région qui est aux limites des trois entités, Tardenois, Brie et Soissonnais, les Znieffs font la part belle aux grandes et petites forêts, dans une part moindre aux coteaux.

Les fonds de vallée sont généralement peu représentés et ce sans doute par manque de données : ainsi, la vallée de l'Ourcq, certes abondamment plantée de peupliers, n'est portée en Znieff que pour un petit secteur en aval de Breny.

Plusieurs types de Znieffs sont typiques de l'Orxois-Tardenois et elles correspondent généralement à des secteurs géographiques différents.

A l'est, c'est le Massif de Nesles/Dôle qui répond aux grandes forêts du plateau de Brie, mais avec plus de nuances du fait de la variété des substrats, humides sur le plateau, plus secs sur les versants qui présentent des pentes relativement fortes.

Autour de Fère-en-Tardenois dominent des milieux développés sur des sables très purs favorables au développement de landes, pelouses et forêts ou bois acidophiles. Le plus bel exemple en est certainement le site de la Hottée du diable à Coincy, où on peut voir également un très beau chaos de grès. Ces milieux sont rares dans l'Aisne et de nombreuses espèces protégées (Jonc squarreau, Arménie faux-plantain, Osmonde royale) ajoutent un intérêt patrimonial fort à l'intérêt paysager du site.

En Orxois, l'encaissement des vallées se traduit par l'existence de milieux plus diversifiés. Le coteau du Marcassin à Gandelu en est un bon exemple, présentant des milieux aussi divers que des bois thermophiles, des prairies à orchidées ou des tourbières à Marisque.

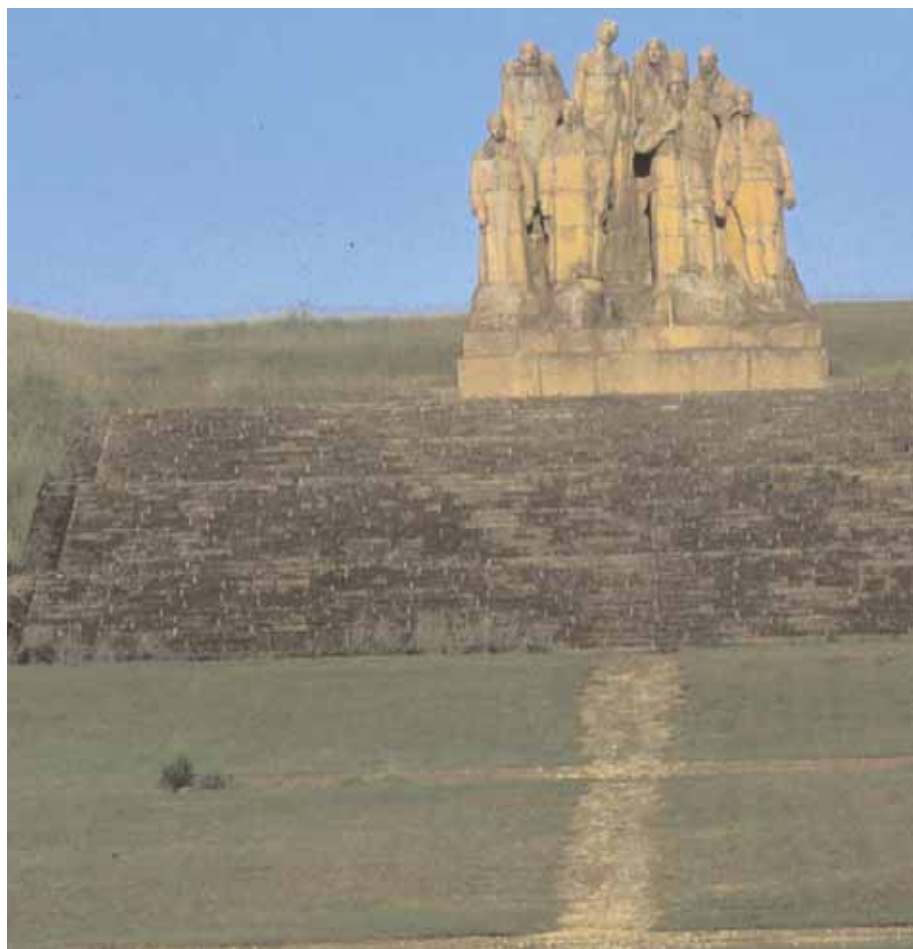
Si l'essentiel des milieux naturels recensés en Znieffs sont des bois, des coteaux et des pelouses, les milieux tourbeux sont très représentés dans l'entité, aussi bien dans la vallée de l'Ourcq, du ru de la Pelle, du Clignon ou encore de la Muze.

L'étude de l'Ourcq est abordée par ailleurs, mais on peut noter combien il est remarquable de trouver, autour de Fère-en-Tardenois, autant de vallées tourbeuses à des altitudes notamment plus élevées qu'en Laonnois.

Ce n'est pas la géologie qui peut justifier seule ce fait, mais, comme le souligne M. Fiette, plutôt l'impression qu'on est en face d'un relief " mûr ", où les vallées du réseau supérieur de l'Ourcq n'ont pas encore subi le recreusement dû au relèvement d'ensemble du Bassin Parisien. Elles sont là comme un témoin du passé. On peut observer là des vallées perchées, où l'écoulement est ralenti, malgré une forte alimentation due au rôle de château d'eau des hauteurs de la Brie, ces conditions, aidées par le comblement en éléments fins des fonds de vallées, sont favorables à la stagnation des eaux et à la formation de tourbe.



LA PRESENCE HUMAINE





L'OCCUPATION DU SOL



La variété de l'occupation du sol témoigne de l'agitation du relief, corollaire de la forte présence de cours d'eau.



L'eau se dévoile derrière l'épais rideau formé par la ripisylve. Dans le grand paysage, les sillons du Clignon et de l'Ourcq sont encadrés par cette végétation caractéristique, qui cache jalousement le cours d'eau.



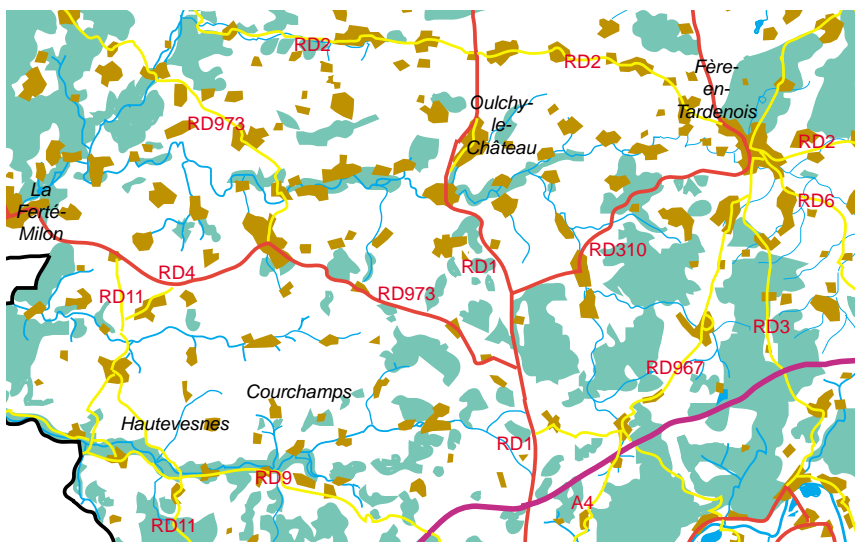
L'eau constitue l'une des composantes majeures de l'occupation du sol de l'entité de l'Orxois-Tardenois. Sa présence se devine indirectement par la fréquence des lavoirs, par la ripisylve qui suit l'écoulement d'une rivière, par les ondulations du relief, ou encore par le type d'occupation du sol. En effet, sur ce dernier point, on notera l'importance quantitative des zones pâturées, dont la délimitation est parfois soulignée par un mail végétal. De même, les ruisseaux faisant obstacle aux cultures se devinent derrière l'alignement de haies composites. Conditionnées par le réseau fluvial, les implantations urbaines sont proches les unes des autres, créant une dispersion du bâti. Souvent distants de moins de cinq kilomètres, les villages ne peuvent pas pour autant entretenir systématiquement des vis à vis, compte tenu du relief très marqué. Simplement, l'éclatement des espaces urbanisés confère au bâti une dimension fondamentale dans la composition paysagère de l'entité. En tout point, l'observateur parvient à capter une vue sur une forme urbaine.

Autre conséquence du choix d'établissement dans les milieux humides, les silhouettes villageoises se dessinent avec un cortège végétal composé de prairies, de ripisylve, de bosquets et de vergers.

Les plateaux sont occupés par des cultures courantes dans la production agricole du département de l'Aisne. Blé et betterave se partagent majoritairement l'espace agricole, mais depuis ces dernières années, ils doivent compter avec les oléagineux et les protéagineux. Là encore, les cultures sont interrompues par des parenthèses boisées, avec une végétation qui vient coiffer le sommet de buttes, ou qui prend une plus grande ampleur pour s'organiser en boisements (bois du Châtelet et de la Tournelle), voire en forêts (forêt de Nesles, forêt de Fère).



LES MODES D'ORGANISATION DU SOL



Les infrastructures routières ont tissé leur réseau en tenant compte des contraintes naturelles. En effet, leur tracé s'est adapté tant aux caprices du relief, qu'à la fréquence des zones humides. C'est ainsi que l'entité présente un maillage routier impressionnant par son nombre, et par sa forme. Les routes s'entrecroisent, offrant une desserte relativement complète et rapide vers les centres urbanisés. Quant à sa forme, le réseau viarie prend le plus souvent des allures de routes campagnardes très étroites et sinueuses. Cette caractéristique vaut particulièrement pour les villages positionnés à l'Est de l'entité. Ici, et contrairement aux environs de Fère-en-Tardenois établi à l'Ouest, l'absence de voie primaire linéaire a été comblée par une trame viabilisée qui s'enchevêtre.

D'ailleurs, l'importance de cet enchevêtrement est tel que ces petites routes n'ont pas été reportées sur le plan figurant ci-dessus.

L'adaptation au milieu se lit également dans le tracé de la voie de chemin de fer, qui suit rigoureusement celui de la vallée de l'Ourcq.

Le découpage parcellaire est également tributaire des données naturelles.

Les parcelles allongées, mais de faibles largeurs des prairies contrastent avec le



parcellaire agricole beaucoup plus étalé. Ces différences de découpages illustrent la double recherche d'économie et d'optimisation de l'espace.



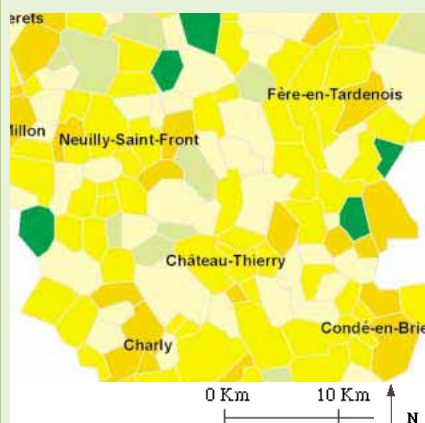
Les sommets incultes des nombreuses buttes qui jalonnent l'entité de l'Orxois-Tardenois sont coiffés d'une végétation spontanée, organisée en boisements opaques. Cette mise en scène du végétal appuie les formes du relief capricieux.



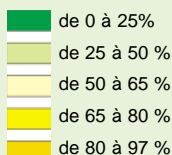


LES ACTIVITES ECONOMIQUES

Cultures arables (céréaliculture et oléo-protéagineux) en 1995 par commune dans l'Aisne méridionale



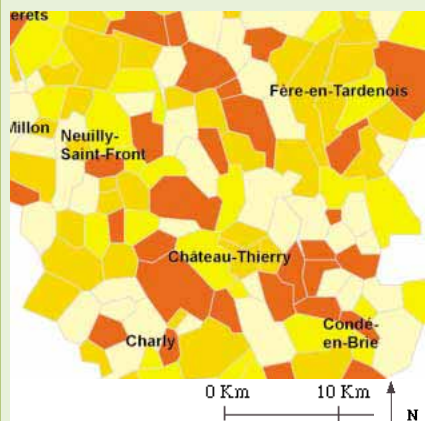
Part de cultures arables (1) en 1995 par rapport à la SAU, par commune



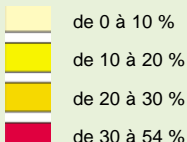
(1) les autres cultures correspondent approximativement aux cultures de céréales et d'oléoprotéagineux

Sources: données service PAC, DDA Aisne, Eric Meyer, ENS-CNRS, UMR 8006

Les autres cultures en 1995, par commune de l'Aisne méridionale



Part de "autres cultures" (1) en 1995 par rapport à la SAU, par commune



(1) les autres cultures correspondent approximativement aux cultures de légumes et de betteraves

Sources: données service PAC, DDA Aisne, Eric Meyer, ENS-CNRS, UMR 8006

L'impression d'une entité profondément rurale se traduit dans les données socio-économiques. L'Orxois-Tardenois est une entité composée presque uniquement de petits villages et de grandes fermes, les deux seules villes notables, La Ferté-Milon et Fère-en-Tardenois n'excédant guère 3.000 habitants.

L'activité agricole est dominante, elle est dans le prolongement de celle du Soissonnais, et l'entité accueille, sur les cantons d'Oulchy-le-Château et Neuilly-Saint-Front, les plus grandes exploitations du département certaines cultivant plus de 150 hectares. Céréales et betteraves sont les cultures les plus développées, profitant de sols extrêmement favorables, notamment sur la partie ouest de l'entité, mais l'élevage bovin est également bien représenté, utilisant les parcelles moins fertiles, trop sableuses ou trop humides.

Les parcelles cultivées sont de très grande taille, et de nombreux remembrements spontanés ont été réalisés depuis longtemps. Cependant, dans le paysage, la complémentarité des activités liées à la terre, ne donne pas l'impression d'une mono activité agricole, la disposition alternée des espaces boisés, des pâtures, boisements, rompt la monotonie qu'on peut ressentir sur le plateau du Soissonnais ou en plaine de Laon, alors que les exploitations y sont de taille comparable, voire supérieure..

A côté de cette activité se sont développés depuis longtemps des services générateurs d'activité économique, aussi bien dans les entités proches, Soissonnais et Vallée de la Marne, que dans l'axe de la vallée de l'Ourcq, avec l'implantation ancienne de silos. La voie ferrée qui longe la vallée ne doit pas son maintien au faible trafic passager, mais à son importance en terme de transports de céréales et également de produits bruts ou transformés d'extraction.

L'extraction est une autre activité de forte étendue spatiale. Les grandes carrières de sable et de grès, exploitant la formation des sables de Beauchamp, largement dissimulées par la végétation, se trouvent un peu partout, aussi bien sous forme de cavités en cours d'exploitation, généralement de grande taille, que de nombreuses cicatrices qui ont largement modifié le modelé du paysage. Les sables et grès ne sont pas les seuls exploités, le calcaire lutétien l'a également

Elevage d'oies au sein de l'unité de l'Orxois-Tardenois



Les engins agricoles prennent une place importante dans la vie des paysages des plateaux





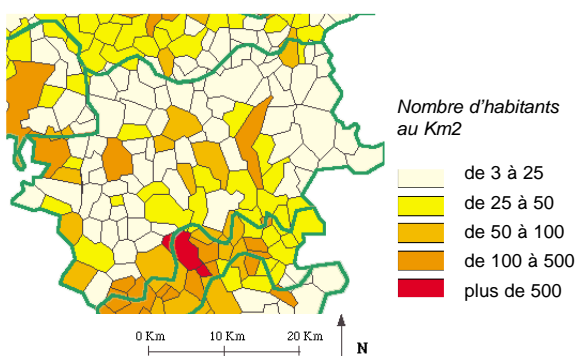
LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES, ET SOCIALES

été dans la vallée de l'Ourcq. Cette extraction a donné naissance à quelques rares entreprises de transformation (usine Mapei à Montgru Saint-Hilaire), mais l'essentiel des matériaux est exporté. Cette activité n'est pas en elle-même génératrice de beaucoup d'emplois.

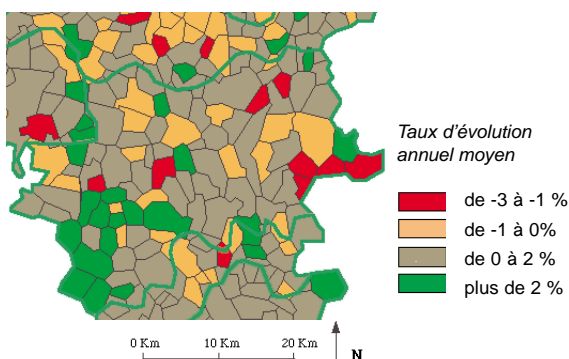
Les activités industrielles ne sont pas absentes de cette entité, mais elles sont concentrées dans la vallée de l'Ourcq. Cette petite région a une longue tradition de travail du textile, aujourd'hui quasiment disparue, puisqu'elle emploie quelques dizaines de personnes seulement, mais elle a marqué la physionomie des villages dont de nombreuses maisons abritaient un ou plusieurs métiers à tisser autour desquels s'organisait l'espace. Des entreprises de travail des métaux sont regroupées à Fère-en-Tardenois (Tubest), la société Viqel (plastiques) emploie 220 personnes sur les sites de Fère-en-tardenois, Grisolles, Oulchy ; elles complètent ce tableau d'une vallée aux ressources industrielles qui voisinent, souvent d'une manière discrète comme il se doit dans l'Aisne, avec l'opulence agricole.

Reflet de la dominance d'activités extensives, la densité de la population est faible. Les deux seules agglomérations importantes, Fère-en-Tardenois et La Ferté-Milon n'ont respectivement que 3356 et 2109 habitants, le reste des villages n'a au mieux que quelques centaines d'habitants et les densités de population sont généralement de l'ordre de 15 à 20 habitants au kilomètre carré.

Densité de population en 1999



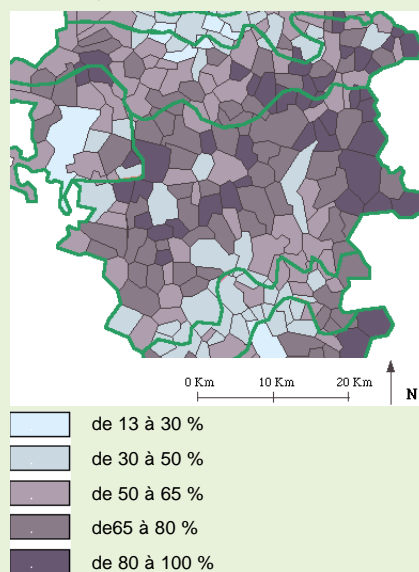
Evolution de la population



L'entité Tardenois-Orxois fait partie d'un ensemble dynamique du point de vue de l'accroissement de la population, le sud de l'Aisne étant la partie du département qui connaît la plus forte augmentation. Cependant, dans le cas de notre entité, l'évolution est complexe, le canton d'Oulchy-le-Château voit sa population stable alors que les cantons plus au sud sont en progression.

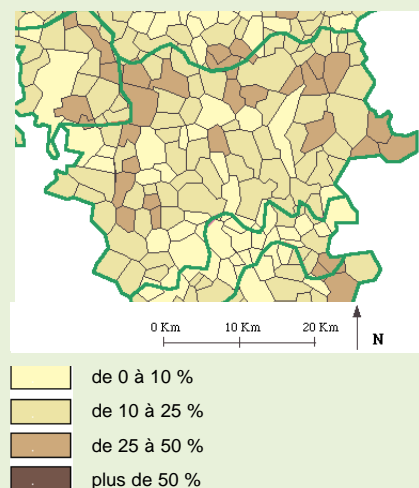
Dans l'ensemble de l'unité de l'Orxois-Tardenois, l'habitat est relativement ancien, particulièrement dans l'est de l'entité.

Part de logements antérieurs à 1949



La commune de la Ferté-Milon voit sa population s'accroître, en relation avec le développement des résidences secondaires.

Part de résidences secondaires





LES IMPLANTATIONS URBAINES



Souvent établis dans un écrin végétal, les villages introduisent quelques notes colorées, avec les toitures rouge-orangées qui complètent la dominante verdoyante de l'occupation du sol.



La sobriété du traitement de l'espace public révèle le rôle fondamental des places de villages, véritables coeur de bourgs qui concentrent l'animation villageoise.



L'entité paysagère décline une typologie de formes urbaines qui inclue de grosses fermes de plateau.



Les nombreux cours d'eau qui cisaillent l'entité paysagère de l'Orxois-Tardenois ont constitué des points d'attache privilégiés pour les établissements humains. Ce choix de lieu d'ancrage explique à la fois l'éclatement de la trame urbanisée et la forte présence du végétal à l'intérieur comme à l'extérieur des villages. La dispersion du bâti renvoie cependant à une certaine hiérarchie des formes urbaines. Si l'entité ne possède pas de ville phare, de grande envergure, elle décline une typologie de l'urbanisation qui passe par le bourg, le village, le hameau, la ferme, ou encore les constructions isolées. Par ce panel impressionnant, les établissements humains sont une constante dans la composante paysagère de l'entité. Seules La Ferté-Milon, Neuilly-St-Front et Fère-en-Tardenois s'affichent comme de véritables villes. Le nombre d'habitants, ainsi que l'offre de services et de commerces, leurs permettent de prétendre à ce «titre» d'agglomération urbaine. A noter que ces trois villes s'alignent respectivement d'Ouest en Est sur le cours de la rivière Ourcq. Les autres établissements humains correspondent à de petits villages qui fédèrent des hameaux et des fermes isolées. Enfin, de grosses bâtisses, présentant l'architecture traditionnelle de l'entité, et souvent délabrées, ponctuent le paysage.

Autre conséquence de l'implantation à proximité d'un cours d'eau, le végétal marque généreusement le paysage urbain. Les silhouettes villageoises soulignent cette relative fusion entre la végétation et les constructions. Si le plus souvent, le rideau verdoyant laisse entrevoir la trame édifiée, dévoilant tantôt les toitures rouge-orangées, ou soulignant l'agencement continu des constructions de murs blancs, il arrive parfois que d'épais boisement, qui accompagnent notamment le cours de l'Ourcq ou du Clignon, constituent de véritables écrans opaques. C'est ainsi qu'en provenance de Boursesches, le bois de Belleau enferme dans un écrin végétal la commune de Lucy-le-Bocage, que l'on devine simplement grâce à la percée verticale du clocher de son église. Enfin, l'eau signale sa présence par le petit patrimoine qui lui est lié. Lavoirs et fontaines jalonnent l'espace public des villages, leur conférant une dimension poétique. De même, sillonnant fréquemment les coeurs de bourgs, les petits cours d'eau participent à leur animation, puisque leur passage est souvent accompagné de potagers qui végétalisent agréablement les établissements humains.

La voirie interne des villages, et le traitement de leur espace public laissent également une large part à la végétation. Les constructions s'organisent généralement autour d'une place, dont la surface et l'aménagement paysager révèlent son importance dans le fonctionnement villageois. Ces places tirent leur charme de la sobriété de leur traitement, qui s'harmonise parfaitement avec l'architecture locale des constructions. Celui-ci renvoie à une mixité entre le minéral des constructions et le végétal de l'engazonnement systématique. Des plantations d'arbres soulignent l'extrémité de ces places, complétant la dimension verdoyante tout en permettant de filtrer les regards.

La morphologie des villages se calque sur la douce agitation du relief. Les villages en étoile témoignent d'une adaptation au chahut du lieu d'implantation. C'est ainsi que les villages sont rarement marqués par une traversée, mais comptent plusieurs rues qui s'élancent depuis leur centre.

Le positionnement des constructions en alignement de la voirie, et accolées les unes par rapport aux autres conforte l'ambiance villageoise intime et organisée autour de la place publique.



LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE

Comme pour la Vallée de la Marne, le Tardenois-Orxois répond à des règles architecturales que l'on attribue généralement à la Brie. La correspondance de matériaux, de volumes avec les ensembles paysagers limitrophes au Sud est évidente. Néanmoins les communes situées à l'extrême Nord de l'entité rappellent la proximité immédiate du Soissonnais et du massif de Retz.

La pierre de taille se mêle aux moellons calcaire enduits, on rencontre encore des rives en "pas de moineau", signe pourtant distinctif de l'architecture soissonnaise.



Pierre meulière et enduit à pierre-vue sont une des caractéristiques majeures de l'architecture du Tardenois

Sitôt ces quelques villages traversés, on pénètre dans des paysages urbains au caractère typiquement brillard.

Le moellon de meulière à pierre-vue ou couvert d'enduit à base de plâtre gros reprend une place prédominante.

Les constructions urbaines sur deux ou trois niveaux constituent des fronts bâtis continus, rythmés par des grandes baies verticales. Les modénatures généralement sobres cherchent l'imitation des pierres de taille. Les corniches, bandeaux, encadrements sont signifiés par des nuances chromatiques ou de textures. Parfois des constructions plus ostentatoires montrent des prouesses de décor grâce aux modénatures "tirées", technique originale des élévations en plâtre gros.

Les constructions villageoises isolées sont une imbrication de volumes parallélépipédiques perpendiculaires ou parallèles à la voirie. Les pignons et façades secondaires laissent apparaître, au travers de joints gras, les grains de concrétion oxydés de la meulière.

Les blancs, ocres jaunes ou rouges donnent une lumière dorée caractéristique des ensembles urbains du Tardenois.

Les pentes abruptes des toitures sont couvertes de petites tuiles plates dont l'omniprésence évoque les nombreux gisements d'argile. On remarque à ce propos qu'il existe encore quelques bâtiments à vocation industrielle édifiés en briques.

On ne peut évoquer l'architecture du Tardenois sans faire allusion aux halles couvertes dont s'honorent les places de quelques bourgs de cette entité. Solidement assises sur un péristyle de poteaux de bois ou maçonnés, elles présentent une imposante charpente. L'emprise et la hauteur de cette dernière génèrent un volume conséquent. La halle commerciale est avant tout un volume de tuile plate qui semble en suspend.

Des villas de la reconstruction ponctuent les paysages urbains



Les enduits au plâtre gros sont l'exclusivité du Tardenois et de la Brie



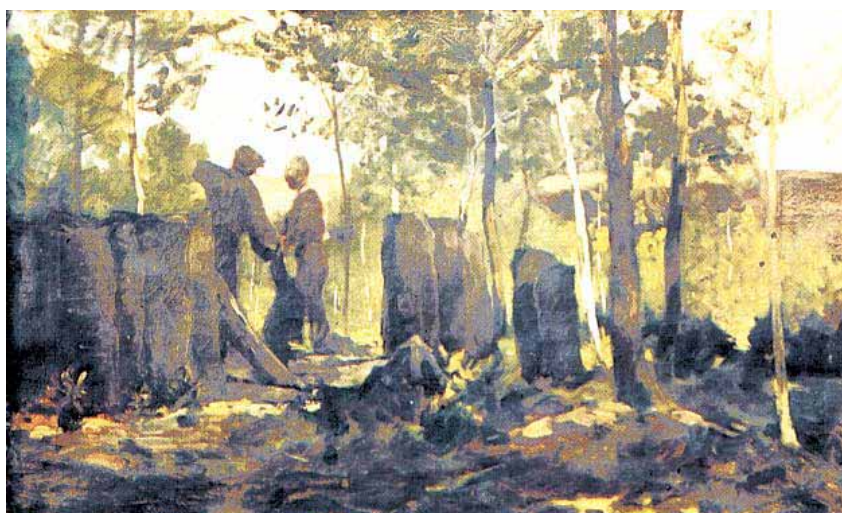


La diversité du vocabulaire architectural, la variété des traditions constructives façonnent l'identité des paysages urbains du Tardenois





LISIBILITE DE L'UNITE



Saponay - MOREAU

L'entité du Tardenois-Orxois se caractérise essentiellement par ses buttes boisées, et par sa structuration principale Est-Ouest autour du bassin de l'Ourcq. Pour le reste, c'est une très grande variété qui prédomine : on passe très rapidement de grands plateaux cultivés à de petites vallées humides, de bosquets épars à des masses boisées denses, des grosses fermes isolées sur les hauteurs aux villages lovés dans les vallons.

Les ondulations du relief mettent en scène des paysages extrêmement divers, qui se découvrent au détour d'un virage, ou en franchissant une crête.

La forêt, les pâtures, les cultures, n'ont pas de place imposée dans l'espace, comme c'est le cas plus au Nord. La présence de l'eau est partout évidente, révélée tantôt par les arbres de ripisylves, par les lavoirs et fontaines, ou par l'humidité des tourbières.

Dans cet ensemble harmonieux de vallonnements où alternent toutes les composantes du paysage, il suffit de s'attarder pour découvrir de petits bijoux du patrimoine : l'architecture y brille par ses églises, ses maisons de tisserands et ses petits édifices; la nature y dispose de mystérieux amas de roches, des marais, ou des prairies à orchidées.

Tout proche de l'Île de France, ce territoire où se révèle une campagne préservée n'est pas pour l'instant le lieu d'une urbanisation intensive. Mais c'est là que se situent les enjeux, et tout développement mériterait un accompagnement vigilant, pour limiter les risques de déstructuration.

“ Grâce à ces plis, aux pentes des collines que l'on découvre soudain en parcourant ce qui semble une plaine régulière, à la multitudes de petits bois éparpillés entre les vastes cultures, ce pays n'a pas la monotonie de certaines parties du Valois et de la Brie, ses voisins. Vallées et vaux secondaires sont parfois charmants, grâce aux prairies des fonds, aux arbres des pentes, aux villages qui se suivent entre les grands peupliers.

Extrait *Guide ARDOUIN DUMAZET*
Voyages en France



PAYSAGES DE L'AISNE

SUD DU DEPARTEMENT

PREMIERE PARTIE
L'INVENTAIRE DES PAYSAGES

LES PAYSAGES PARTICULIERS



CAUE de l'Aisne

Inventaire - 179



SUD

La première phase d'Inventaire a permis de distinguer sept Entités Paysagères caractérisées par l'homogénéité de leurs composantes. Le relief, la végétation, l'occupation du sol, la morphologie urbaine ou l'architecture sont autant d'éléments qui ont servi à les délimiter.

Bien que présentant des caractéristiques essentielles communes, ces grands ensembles paysagers incluent des sous-unités paysagères dont l'appréhension suppose une observation plus fine du paysage : ce sont les Paysages Particuliers.

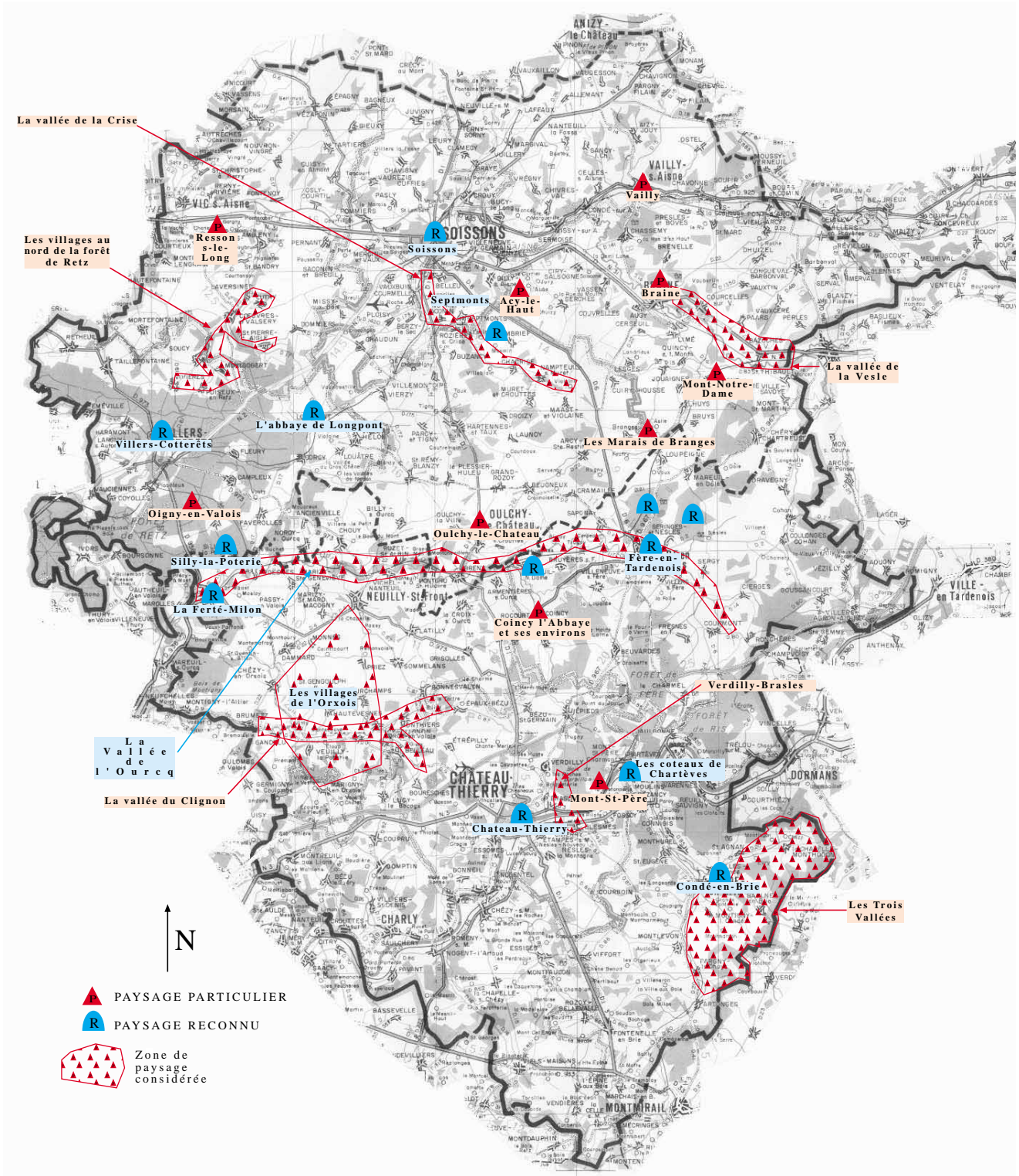
Rattachés à l'une des sept entités, les Paysages particuliers correspondent à des micro-paysages individualisés par l'ambiance unique qu'ils développent. Identifiés grâce à une composante très forte, leur particularisme est suffisamment marqué pour qu'ils soient considérés comme des paysages à part entière. L'élément unificateur peut être d'ordre physique, social ou économique.

Ces paysages sont difficiles à déterminer puisqu'ils sont inconnus du grand public.

Leur reconnaissance se limitant à l'échelon local, leur identification a souvent nécessité l'intervention des communes. L'aide précieuse conférée par ces dernières a permis d'inventorier ces paysages et de les classer en deux catégories principales : les paysages particuliers urbains et les paysages particuliers naturels.

Leur nombre important nous a obligé à opérer un choix délicat et à n'en traiter que quelques uns.

Enfin, l'identification de ces paysages n'est pas innocente. Elle ne se cantonne pas à souligner le caractère insolite d'un paysage mais elle vise également à faire ressortir sa fragilité. Il s'agit ainsi d'informer sur les menaces qui pourraient faire disparaître le charme lié au particularisme.



LES PAYSAGES PARTICULIERS

Définitions	Caractère différent de l'entité dans laquelle il se situe, caractère insolite, ambiance originale ou particulière
Critères	différenciation paysagère, reconnaissance locale, paysages répétés

LE PLATEAU DU SOISSONNAIS

1	Acy le Haut
2	La vallée de la Vesle
3	La vallée de la Crise
4	Mont Notre Dame

LA VALLEE DE L' AISNE

5	Ressons le long
6	Braine
7	Vailly

LE MASSIF DE RETZ

8	Les villages au Nord de la forêt de Retz
9	Oigny en Valois

LE TARDENOIS

10	Les marais de Branges
11	Oulchy le château
12	Les villages de l'Orxois
13	La vallée du Clignon
14	Coincy l'Abbaye et ses environs

LA VALLEE DE LA MARNE

15	Mont-Saint-Père
16	Verdilly-Brasles

LA BRIE

17	Les trois vallées
----	-------------------



LES MARAIS DE BRANGES

L'intérêt de ce site est d'abord paysager, mais son intérêt patrimonial a récemment été mis en évidence et devrait entraîner la mise en place de mesures de gestion.

L'autre intérêt de cette vallée est de présenter également des pelouses sèches sur les pentes les plus abruptes, en complémentarité écologique avec les zones tourbeuses.

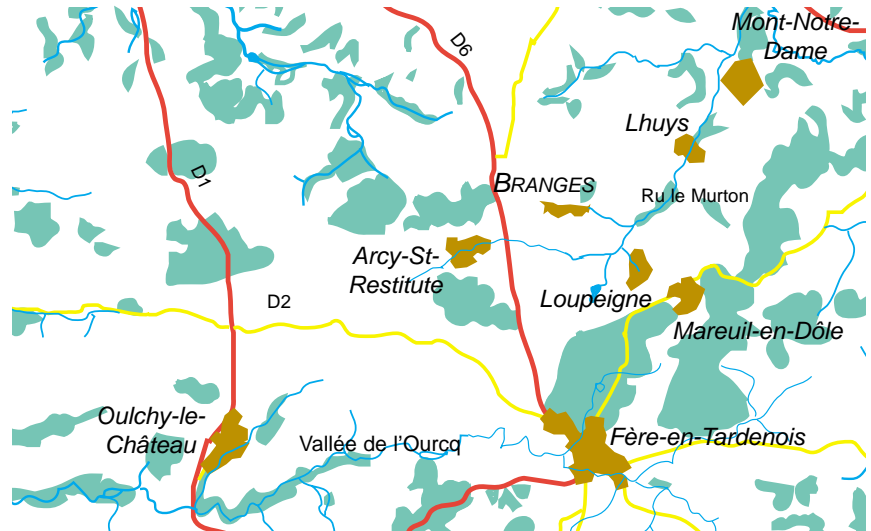
Cette vallée, située à l'extrémité nord-ouest de l'unité de l'Orxois-Tardenois, se différencie nettement des autres vallées qui la sillonnent, telles les vallées de l'Ourcq et du Clignon.



Par moment le cours d'eau est perceptible, souligné par une ligne de peupliers



Les marais apparaissent comme une masse impénétrable depuis l'axe routier principal qui traverse la vallée



Les Marais de Brange se situent au sein de la vallée de la Muze qui sert de trait d'union entre le Soissonnais et le Tardenois. Desservis par des axes routiers secondaires, en retrait de la départementale 6 qui relie Fère-en-Tardenois à Soissons, le site des marais est un site intimiste. La voie ferrée, implantée sur le rebord de la vallée, la longe dans toute son étendue, et relie Reims à Paris.

A partir de Mont-Notre-Dame, la vallée, toujours large, est en permanence humide, et à partir de Lhuys, elle est tourbeuse. Peu de vallées ont cette physionomie sur une telle dénivellation, les zones tourbeuses se localisant dans des fonds plus horizontaux. Il y a là une permanence de l'humidité liée à la présence de sources d'alimentation nombreuses ainsi qu'à un comblement colluvionnaire qui contribue à l'imperméabilisation du fond de vallée.

Sur le plan paysager, l'attrait principal de cette vallée est sa longueur et la variété des physionomies des fonds marécageux. Tantôt, ce ne sont que des peupleraies, tantôt des formations à hautes herbes, tantôt des roselières uniformes qui sont de plus en plus rares dans nos régions, enfin des bois tourbeux complètent cet ensemble. De plus, dans de nombreux secteurs, le contact entre la vallée et le marais se fait d'une manière directe, on passe de la pâture à la roselière sans transition, ce qui donne une lisibilité des éléments du paysage extrêmement appréciable.





LES MARAIS DE BRANGES

Sur le plan physique, la vallée est creusée dans le calcaire du Lutétien, selon le modèle bien connu des vallées encaissées du Soissonnais, mais le haut de vallée est dominé par les systèmes de buttes typiques du Tardenois dont les formations géologiques ont généré des masses considérables de colluvions sablo-marneuses au cours de leur démantèlement et surtout au cours des dernières périodes glaciaires. Dans ces fonds imperméables est venue s'accumuler de la tourbe qui s'est fixée dans les zones les moins drainées. Nous ne savons pas quelle est l'épaisseur actuelle de ce matériau, mais elle est suffisamment importante pour avoir donné naissance à une exploitation, ce qui signifie généralement plusieurs mètres d'épaisseur.

Les marais de Branges sont également reconnus pour la richesse de la flore qu'ils accueillent. Les espèces de valeur patrimoniale se situent aussi bien sur les pelouses, comme la Germandrée des Montagnes (voir photo ci-dessous), ou la Bugrane naine, que dans les fonds tourbeux. En ces lieux, les premières investigations ont révélé la présence d'une flore jugée comparable à celle de certains secteurs du marais de Cessières-Montbavin, avec notamment la présence de population de grassettes (voir photo ci-dessous), plante en forte régression en Picardie.

Fragilités

> Comme dans tous ces biotopes, une gestion adaptée est nécessaire. Les pelouses s'embroussaillent, et les fonds humides sont plantés de peupliers. Cette menace est particulièrement importante dans la vallée de la Muze.



Grassette

Germandrée des montagnes





OULCHY LE CHATEAU

Oulchy-le-Château doit sa renommée à la présence imposante de son église, qui surplombe le village.

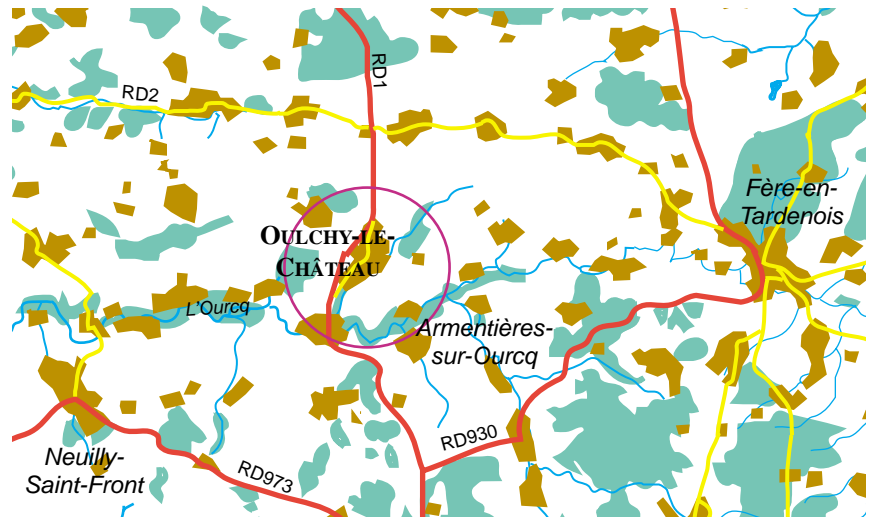
D'une manière générale, la position du village est stratégique: non seulement il est situé le long de l'axe Soissons-Château-Thierry, mais il est en outre perceptible depuis les alentours lointains ; de même, au sein du village, notamment depuis la place de l'église, le territoire environnant prend une place considérable, s'ouvrant d'un côté sur la vallée de l'Ourcq, de l'autre sur la butte Chalmont et dévoilant les silhouettes des villages alentours. Les champs cultivés mais également la forêt font partie intégrante du paysage d'Oulchy-le-Château, qui regroupe en un seul lieu l'ensemble des éléments constitutifs de l'unité de l'Orxois-Tardenois.



Depuis la place de l'église, et par-dessus les toits des rues en contrebas, l'ouverture sur le paysage environnant



A l'inverse, depuis les voies menant au village, la silhouette de l'église se détache sur le ciel, telle un phare dans le paysage



Oulchy-le-Château est situé au coeur de l'arrondissement sud de l'Aisne. Implanté à mi-distance des villes de Soissons et Château-Thierry, ce village est desservi par la route départementale 1 qui relie ces deux agglomérations. L'axe principal du bourg évite la voie rapide, mettant ainsi les habitations en retrait.

Le village se décompose en deux parties distinctes. Le bourg ancien s'est développé le long de deux axes principaux dans la partie basse du relief, les habitations se resserrant progressivement pour constituer une rue étroite aux maisons accolées et alignées sur la voie.

Dans la partie haute, l'ancien emplacement du château abrite toujours l'église qui domine le village, tel un protecteur.

Cependant, c'est également sur la partie haute du relief, au nord, que se sont développés les lotissements. Si ceux-ci sont bien visibles depuis la RD2, ils sont tout du moins harmonieux puisque traités de manière homogène dans les matériaux : toitures de tuiles brunes et enduits crème.

L'église possède une place privilégiée dans le village d'Oulchy puisqu'elle reste continuellement visible depuis les différents lieux du village. De nombreuses perspectives l'ont en point de mire, depuis les routes qui mènent au village, comme dans les ruelles qui permettent de relier le centre du village à la place de l'église.

L'implantation de l'église est à elle seule une illustration du passé du lieu. Les restes de la fortification (tour à l'entrée de la place de l'église), des friches entourant la motte féodale, des reliquats de murs de soutènements dans les arbres et les buissons, l'église et le prieuré rappellent les différentes évolutions du site.



La rue centrale accueille encore quelques commerces



OULCHY LE CHATEAU

L'église est bien mise en valeur par un dégagement visuel. Celui-ci s'accompagne d'un traitement paysager, les mails circulaires de Tilleuls délimitent l'espace et s'échelonnent sur plusieurs niveaux, dans le coteau qui mène au village.



Toujours l'église en point de mire, point de repère dans le village

Escaliers en pierre et accompagnement végétal pour rejoindre l'église

Curiosités

> L'église (XII^{ème} siècle) et ses abords, ainsi que le prieuré renaissance(ci-dessous) et ses abords sont classés Monuments Historiques (mars 1914, septembre 1921, mars 1931)

> Dans le centre du village, une halle couverte d'ardoises, sur poteaux en bois prend place dans le tissu urbain

> Plusieurs lavoirs ponctuent les rues d'Oulchy. Si le premier est en bon état, le second, dans la ruelle du moulin, a perdu sa toiture.

> De nombreuses creuttes, situées à l'est de la commune servent encore d'entrepôts aux habitations

> Les nombreuses ruelles et chemins menant à l'église mêlent la pierre et le minéral donnant au village un certain cachet

> Deux Sites Inscrits : abords de l'église et propriété de la Grande Maison (1943)



Creuttes à l'arrière de certaines habitations



Quelques belles bâtisses ponctuent les rues d'Oulchy-le-Château où places, ruelles et chemins sont fréquents

Fragilités

> La rue principale du village de part un traitement vieillissant des façades et des trottoirs à perdu de son caractère.

> Les entrées sur le village mériteraient d'être plus marquées.

> Les habitations à venir dans le lotissement et en tout point du village devront respecter le caractère actuel du village afin de ne pas perturber sa lisibilité.



Les ruines : symbole des combats qui se sont déroulés en ce lieu - auteur inconnu (XIX^{ème})

Oulchy fut la propriété des comtes de Troyes et de Meaux en 987. Thibaut 1er y fit construire un château où résidait, à partir de 1077, le vicomte d'Oulchy. Cette forteresse, surplombant l'axe datant de l'époque romaine Château-Thierry-Soissons, est un endroit stratégique et fut le lieu de multiples batailles. Oulchy fut détruit plusieurs fois. La destruction définitive du Château date du XV^{ème} siècle. Seule l'église fut réparée en 1498, avec les débris du château.



L'église est mise en valeur par un cadre végétal



LES VILLAGES DE L'ORXOIS

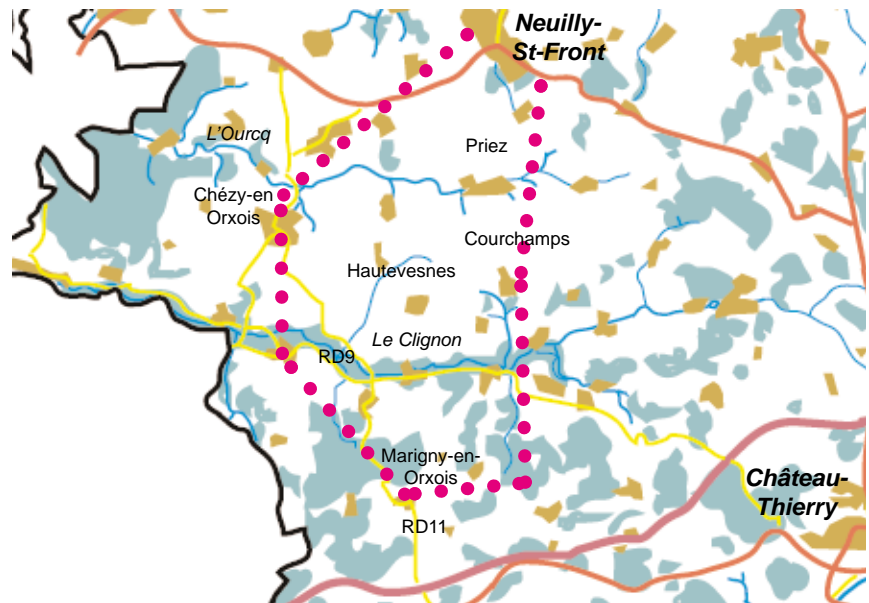


Les villages de l'Orxois dénotent par le charme discret de leurs constructions dont les matériaux aux teintes chaudes s'harmonisent parfaitement avec les couleurs tendres du cadre environnant.

Les bâtisses traditionnelles s'organisent autour d'un espace public très sobre qui laisse une large place au végétal.

Les silhouettes villageoises se dessinent généralement sur un fonds boisé qui témoigne de la présence de l'eau et de l'activité du relief.

Châteaux, grosses fermes, églises typiques et lavoirs complètent la richesse du patrimoine construit.



Tirant leur nom de la rivière Ourcq, les villages de l'Orxois se localisent au Sud de ce cour d'eau, se succédant jusqu'aux abords du Clignon, autre rivière notoire de l'entité du Tardenois.

La voirie qui les relie est très caractéristique, avec son étroitesse, sa teinte rougeâtre et sa forme ondulante. Elle participe largement à l'ambiance, s'inscrivant comme le fil conducteur de cette constellation urbaine.

Cette desserte est reliée à quelques axes plus importants qui transitent, au Sud-Est vers Château-Thierry, et au Nord vers Neuilly-St-Front.

Aucune infrastructure de grande ampleur n'est venue remettre en question le charme bucolique et champêtre des villages de l'Orxois. En effet, le tracé de la ligne SNCF qui relie l'Est du département à Paris a été dessiné bien au Nord de ces villages. De même, l'autoroute de l'Est passe plus au Sud.

Etablis à proximité d'un point d'eau, les villages de l'Orxois affirment une silhouette encore plus végétalisée que les autres communes de l'entité du Tardenois. Leur ceinture végétale se compose de pâtures, de ripisylve, de bosquets et de vergers. L'espace public appuie cette touche verdoyante grâce aux plantations d'arbres et d'arbustes qui occupent souvent les places villageoises. L'espace public se caractérise également par la simplicité de son aménagement. En effet, la fréquente absence de l'assainissement accentue le caractère rural tout en donnant la fausse impression de villages délaissés. De même, le maintien de l'élevage, et la présence d'animaux de basse-cour empiétant sur l'espace public confortent la carte d'identité campagnarde.

Faiblement espacés, les villages sont de petites tailles mais leurs constructions s'étendent souvent dans des hameaux voisins pour former d'imposantes fermes isolées, aujourd'hui reconverties en simple habitat.

Les matériaux de construction et de couverture conditionnent le particularisme de ces villages. Plâtre gros et petites tuiles plates confèrent à ces établissements humains un label d'authenticité.



LES VILLAGES DE L'ORXOIS

Curiosités

> La halle de Marigny-en-Orxois, édifice du XVII^{ème} siècle avec charpente de chêne. Chaque dernier dimanche des mois de mars à décembre, cette halle abrite un marché campagnard.

> Le haras de la ferme des Marionnettes



> Le bois de Belleau, situé au sud du territoire communal, abrite un grand cimetière américain.

Ce bois tire sa renommée des combats qui se sont déroulés en son sein, lors du premier conflit mondial, quelques mois avant la capitulation allemande.

> Entre les communes de Latilly et de Sommelans, la voirie est répertoriée comme chemin de Grandes Randonnées. Ce premier GR rejoint celui dit des quatre vallées qui sillonne une partie des villages de l'Orxois.



« L'Orxois est le pays ondulé où coule l'Ourcq (...). On y vient par des chemins rouges. Ils virevoltent entre de petites citadelles de grès (...) qui portent au ciel de traîne des églises romanes».

Yves-Marie Lucot.

« Dans le village de Marigny-en-Orxois, « les façades des maisons encadrant la place sont finement ouvragées et renforcent le décor de charme de cette bourgade hors du temps » (extrait de l'Omois des vallées-SIDSA)



« L'Orxois est un pays d'eaux vives, de lavoirs, de villages de plâtre gros, ce mélange d'ocres et de chaux qui colore les maisons d'ombres orangées».

Yves-Marie Lucot



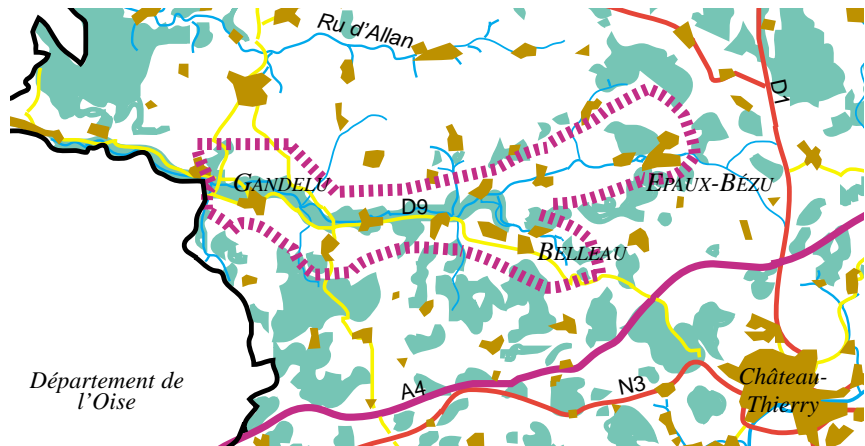


LA VALLEE DU CLIGNON

La Vallée du Clignon doit sa renommée à de nombreux éléments. Petite vallée encaissée dans les plateaux de l'Orxois-Tardenois, elle y apporte une touche de verdure. Le Clignon qui s'écoule tranquillement vers l'Ourcq, se partage entre une faune et une flore diversifiée, et des lieux culturellement forts qui sont le souvenir de l'histoire de ce territoire.

Les monuments anciens, châteaux, églises, moulins, lavoirs, ... se sont installés de manière harmonieuse dans ce paysage intime qu'il faut parcourir de façon rapprochée pour le découvrir.

La disposition des villages et des axes routiers permet cette démarche, puisque tantôt l'on se situe en position dominante sur la coulée verte qui accompagne le Clignon, tantôt l'on est au coeur même de cet espace enchanteur.



Le Clignon prend sa source au-dessus de Château-Thierry, à Bézu-les-Fèves. Puis il glisse distraitemment entre les roseaux, les lavoirs et les églises romanes. A Montigny-l'Allier, il devient canal et, plus loin, franchit la rivière de l'Ourcq. La vallée du Clignon rejoint la vallée de l'Ourcq à hauteur de Neufchelles. D'une altitude de 160 mètres à son départ, la vallée aboutit dans l'Ourcq à une altitude de 60 mètres soit un dénivelé de 100 mètres sur une distance de 30 km. Elle s'implante au sein de l'unité Orxois-Tardenois parallèlement aux autres axes fluviaux comme la Marne, l'Ourcq, le ru d'Allan, ...

Cette vallée constitue le parcours privilégié entre Château-Thierry et Crépy-en-Valois et la Ferté-Milon. Elle est en outre desservie par un axe principal, la D9, qui suit le cours d'eau, dans le fond de la vallée et sur lequel s'égrènent les villages et autres fermes. Le cours d'eau virevolte comme pour éviter les tertres et les aplombs des villages perchés. Les villages qui s'organisent autour de deux axes principaux tirent parti du relief pour se mettre en retrait de la rivière. Les villages, à l'image de celui de Gandelu, sont construits en espaliers. Les églises y occupent le dernier étage. Elles sont souvent accompagnées d'un cortège de pommiers et cerisiers qui constitue une bonne transition avec les alentours.

Le patrimoine architectural est particulièrement riche et toujours bien mis en valeur par la végétation, que ce soient les églises qui s'érigent au-dessus de la verdure, les lavoirs qui y disparaissent, les châteaux et autres fermes moyenâgeuses.



Depuis les hauteurs de Gandelu, un panorama sur la vallée permet d'en comprendre l'organisation. Les restes du château disparaissent sous la végétation abondante.

Dans le creux de la vallée, au contraire, l'espace est très resserré, quasi étouffant tant la végétation est présente.



Les villages disparaissent dans la végétation

L'église de Gandelu domine le territoire de la Vallée du Clignon





LA VALLEE DU CLIGNON



De belles maisons et fermes composent les villages de la Vallée du Clignon

De nombreux murs de soutènements sont présents à proximité des châteaux et au sein des villages, leur conférant une certaine unité. En outre, l'architecture des maisons typiques de la région, enduites de plâtre gros, contribuent également à cette harmonie. Le plâtre gros, mélange de plâtre et de chaux, confère aux habitations une couleur particulière

qui ressort nettement dans le paysage.

Les fermes anciennes sont aussi fréquentes dans la vallée du Clignon. Elles présentent souvent un porche imposant ou des traces de fortifications, telle l'ancienne ferme fortifiée à Hautevesnes qui semble surveiller l'entrée de la vallée.

Le Clignon traverse un paysage diversifié où alternent les prairies consacrées à l'élevage, les surfaces céréalières et les zones boisées. Les deux versants de la vallée sont relativement proches, ce qui a obligé les villages à s'implanter légèrement à flanc de coteau, comme c'est le cas pour Monthiers, Veully-la-Poterie, Brumetz,

Etant donnée l'étroitesse relative de la vallée, le décor est toujours à taille humaine, et le sillon creusé contraste avec les hauteurs environnantes. Depuis les plateaux alentours de l'Orxois-Tardenois, on profite des vues sur ce territoire mystérieux, notamment depuis les hauteurs de Gandelu ou de Montigny-l'Allier. C'est particulièrement à partir de Licy-Clignon que la zone humide autour du cours d'eau augmente, dessinant un ruban vert très présent dans le paysage et qui se lit bien sur les cartes topographiques.

Contrairement aux vallées de l'Ourcq et du Ru d'Allan, cette vallée est très refermée sur elle-même, du fait de cette présence dense de la végétation où se mêlent peupliers et autres boisements de zones humides.



Eglises, châteaux, ponts, moulins, ... constituent un patrimoine de qualité



Le Clignon déambule dans un environnement riche du point de vue faunistique et floristique



La Vallée du Clignon crée un sillon marquant dans l'unité de l'Orxois-Tardenois



LA VALLEE DU CLIGNON



Le Bois de Belleau reste un lieu connu d'abord pour la présence des cimetières militaires américain et allemand



Les peupleraies prennent une grande importance dans la vallée du Clignon, notamment aux abords de la partie canalisée, le long du chemin de halage

“ (...) les arbres ne sont pas moins nombreux dans la vallée du Clignon. De Gandelu à l'Ourcq, la petite rivière captée à la fin de son cours pour alimenter le canal coule sans cesse sous le feuillage frémissant des peupleraies. Les villages sont assis entre cette longue forêt aquatique et la base des hautes collines de l'Orchois. L'un deux, Montigny-l'Allier, commande ces calmes paysages.”

Extrait **Guide ARDOUIN DUMAZET**
Voyages en France

La vallée du Clignon et ses marais, tourbières, pelouses, ... hébergent une faune et une flore des plus délicates : ici et là des roseaux, des renoncules, des prèles et des reines des prés. Plus loin, l'orchidée pourpre se dévoile. On y dérange parfois les biches et les chevreuils venus s'abreuver dans le marais, et les fauvelles aquatiques aussi.



La présence des zones humides crée une distance avec le cours d'eau

L'eau est omniprésente dans ce paysage, puisqu'elle surgit de nombreuses sources oubliées et abonde dans les lavoirs qui sont plus nombreux que les clochers. Les moulins sont aussi une des caractéristiques de cette vallée. En effet, on en retrouve un dans chaque village. La plupart ont disparu au cours des siècles, mais certains sont encore bien conservés, tel celui à la sortie de Buire, sous ses grands toits de tuiles rouges.

La présence de l'eau est également signalée par le biais de la texture et de la couleur des peupliers qui l'accompagnent, en soulignent le tracé.



Le patrimoine en matière de lavoirs et de moulins à eau est exceptionnel. Sur moins de 25 km, le Clignon faisait fonctionner au XIXème siècle, quinze moulins.





LA VALLEE DU CLIGNON

Curiosités

> De nombreux moulins sont parsemés sur le cours d'eau du Clignon. Si certains présentent seulement des vestiges, d'autres sont parfois mieux conservés (Veully-la-Poterie, Licy-Clignon), ou toujours en état de fonctionner comme celui de Monthiers avec sa grande roue à godets.

> L'eau est mise en scène par le biais des nombreux lavoirs, abreuvoirs et fontaines dans chaque village de la vallée. Le long du cours d'eau, ce sont les ponts rustiques qui méritent une attention particulière.

La partie canalisée de la Vallée du Clignon constitue une promenade des plus agréables.

> Les églises datent presque toutes du XII^{ème} siècle.

> Châteaux et belles fermes ponctuent le paysage de la vallée. (Veully XVII^{ème}, Gandelu XIV^{ème}, Epaux-Bézu XIX^{ème}, Monthiers XV^{ème}, Bussiares ferme du XVII^{ème}).

> Les cimetières militaires allemand et américain sur la commune de Belleau.



Château et ferme avec porche sur la commune de Gandelu



Eglise de Brumetz

Fragilités

> Le patrimoine architectural et paysager de cette vallée mérite d'être conservé et mis en valeur.

> Ce paysage a attiré depuis longtemps l'attention des parisiens et de nombreux villages ont été investis et revitalisés par les résidences secondaires qui méritent toutefois d'être bien intégrées.

A lire

> *Images de la Vallée du Clignon*, par Jean-Marie PETIT - Ed.ERTI - 1998

> *L'Orxois, un pays ignoré*, par Fernand PINAL - Ed.Res Universis - 1992

“Les vallons qui échancrent les plateaux de l'Orxois, profondément creusés, sont d'aimables abîmes où des sources ruissellent, formant de petits cours d'eau prestes et clairs, ourlés de bandes de prairies; sur les pentes s'étalent des vergers, quelques vignes. La verdure et les eaux ont attiré la population, elle a égrené les hameaux et les moulins au long de ces flots jaseurs.”

Extrait *Guide ARDOUIN DUMAZET*
Voyages en France



Le sillon du ruisseau est marqué par une végétation typique. Sur les coteaux, des troupeaux paissent, tandis que la végétation se disperse





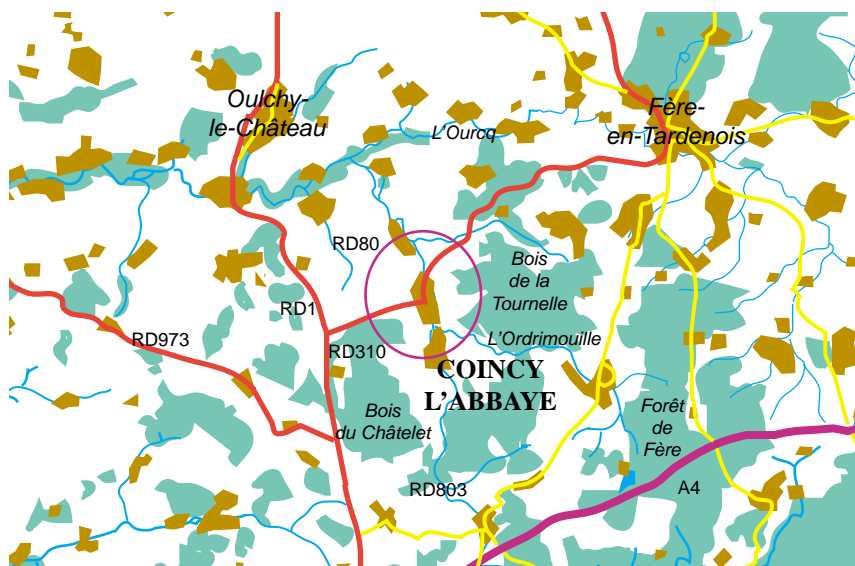
COINCY L'ABBAYE ET SES ENVIRONS



C'est sur le territoire de Coigny-l'Abbaye que fut découvert l'un des premiers gisements de silex taillés. Cette nouvelle forme d'outillage prit le nom de Tardenoisien.

Coigny-l'Abbaye est traversée par l'Ordrimouille. Ce cours d'eau tire son nom des moines qui y lavaient leur linge.

« Du haut des grès, l'ordre y mouillait en silence sa bure lourde du péché de gourmandise... ». SIDA (l'Omois des Vallées)



Etabli le long d'un des bras de l'Ourcq, le village de Coigny-l'Abbaye se situe à 16 kilomètres au Nord de Château-Thierry, et à 28 kilomètres au Sud de Soissons.

Seulement 3 kilomètres séparent le village de Coigny de la départementale n°1, infrastructure primaire qui relie Soissons et Château-Thierry. Le réseau routier assure donc à Coigny une desserte rapide vers ces deux pôles culturels rattachés aux entités paysagères voisines (vallées de l'Aisne et de la Marne).

Cette trame viaire est complétée par un réseau secondaire, structuré en étoile, s'élançant depuis le centre du bourg pour rejoindre les communes environnantes.

Enfin, deux autres voies de communications cadrent les deux extrémités du village de Coigny-l'Abbaye : au Nord, une voie de chemin de fer transite entre Paris et le département de la Marne ; au Sud, l'autoroute A4 assure cette même liaison.

Le site d'implantation urbaine est doublement marqué par la présence de l'eau et du végétal. L'Ordrimouille, affluent de l'Ourcq, s'écoule au coeur du village, le scindant en deux parties Est et Ouest. De part et d'autre du cours d'eau, l'urbanisation s'est développée linéairement, prenant la rue principale comme point d'ancrage pour les constructions. Outre son effet structurant, l'Ordrimouille renforce le caractère bucolique du village. Les jardins qui longent son cours s'exposent secrètement sur l'arrière-cour des constructions.

Le village se caractérise également par son cloisonnement végétal, accentué par la localisation des boisements sur des buttes. Celles-ci correspondent au relief agité de l'échancrure formée par l'écoulement de l'Ordrimouille. Leur végétation compose plusieurs boisements qui s'enroulent autour du village de Coigny-l'Abbaye. Leur découverte s'effectue à partir de nombreux layons, mais aussi partiellement grâce au chemin de randonnée dit du Tour de l'Omois, qui transite légèrement en retrait du bourg.



COINCY L'ABBAYE ET SES ENVIRONS

Ces masses boisées, posées sur un relief mouvementé, limitent les perceptions de la silhouette urbaine. De même, le resserrement des constructions ne permet pas d'appréhender l'ensemble de la trame bâtie. Seul le relief, qui s'inscrit dans la voirie urbaine, ménage des percées visuelles sur quelques bribes de l'urbanisation. Ce dévoilement progressif des constructions accentue l'intimité du village, instaurée par les constructions accolées.

Le fleurissement individuel des abords de voirie semble répondre au cadre boisé du village. Les habitants se sont accaparé l'espace public, cherchant à l'embellir. Le mélange de formes et de couleurs anime la dominante blanchâtre des constructions, et fonde le charme de la voirie.

Curiosités

> Le patrimoine construit : l'église (XIIe, XVIe et XVIIe); les vestiges d'un ancien prieuré (XIe), rattaché à l'abbaye de Cluny; la mairie coiffée d'un clocheton; le lavoir; et d'autres constructions de style médiéval.

> La hottée du diable située dans les bois de Villeneuve-sur-Fère.

> La maison natale de Paul Claudel à Villeneuve-sur-Fère.

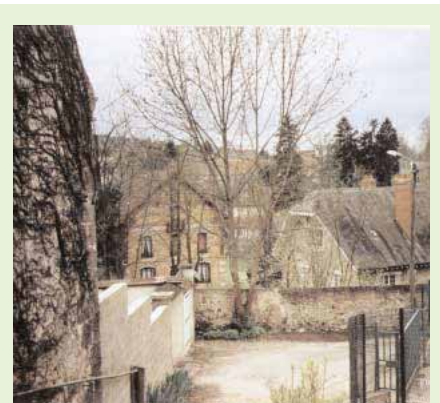


*Paul Claudel, à propos de la hottée du diable :
« une butte toute couverte de bruyères et de sable blanc. Des pierres monstrueuses, des grès aux formes fantastiques s'en détachent. Ils ressemblent aux bêtes des âges fossiles, à des monuments inexplicables, à des idoles ayant mal poussé leurs têtes et leurs membres »*

Fragilités

> La principale fragilité est inhérente au site d'établissement du bourg, le long de l'Ordrimouille. D'ailleurs, lors de récentes pluies d'orage, la rivière a rappelé son caractère capricieux, en sortant brutalement de son lit, détruisant partiellement la voirie.

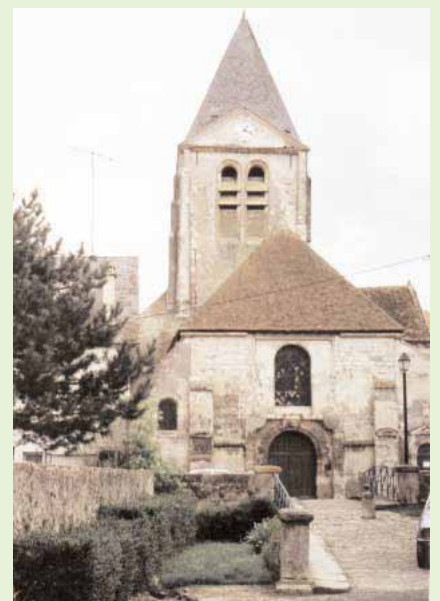
> On peut regretter que la rénovation des constructions d'architecture médiévale soit souvent malheureuse. En effet, les tuiles plates sont fréquemment remplacées par des tuiles mécaniques, et les enduits traditionnels sont recouverts d'un crépi.



La morphologie urbaine qui n'offre que de rares percées visuelles sur l'intimité du bourg, contribue à la particularité du site.

Le charme discret de l'église de Coigny-l'Abbaye se lit dans la noblesse de la pierre et des matériaux de couverture.

Etablie au bord de l'Ordrimouille, son implantation au bord de la rivière lui confère un caractère bucolique.

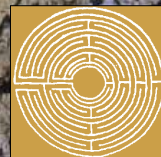


PAYSAGES DE L'AISNE

SUD DU DEPARTEMENT

PREMIERE PARTIE
L'INVENTAIRE DES PAYSAGES

LES PAYSAGES RECONNUS



CAUE de l'Aisne

Inventaire - 197



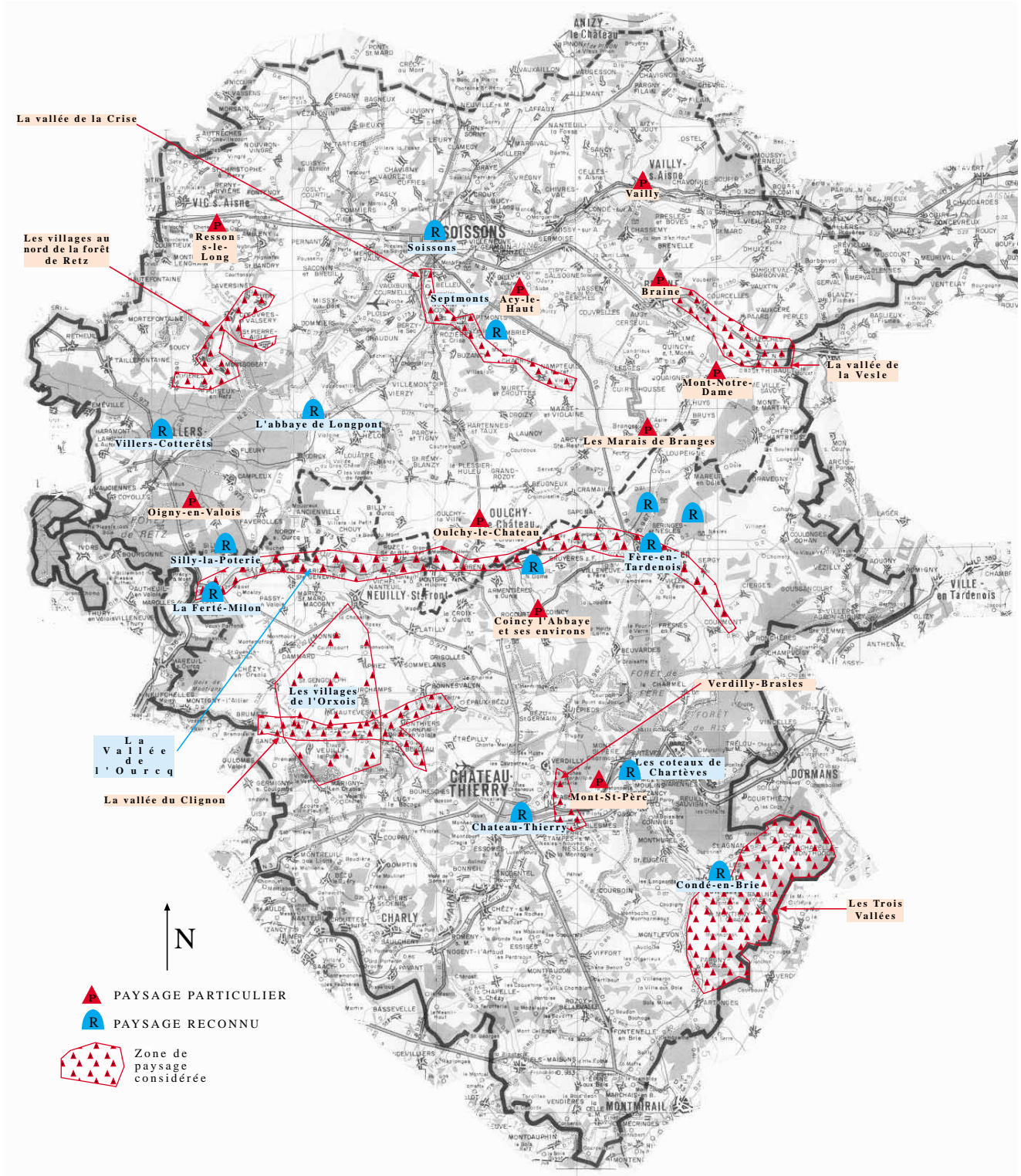
SUD

Les Paysages reconnus sont des paysages particuliers qui bénéficient d'une reconnaissance plus large, soit, départementale, régionale, voire même, nationale.

Cette notoriété s'explique par différents critères qui peuvent être d'ordre culturel (les villes de Villers-Cotterêts et de Château-Thierry), historique (Soissons), économique, légendaire ou naturel (les forêts domaniales).

Cette reconnaissance est souvent source d'une forte fréquentation touristique. Celle-ci est d'ailleurs encouragée lorsqu'un ou plusieurs éléments du paysage font l'objet de mesure de protection (les Forêts domaniales...).

Mais plus que de simples sites touristiques, leur attrait est avant tout paysager. C'est ainsi que l'abbaye de Longpont est unique de par l'ambiance paysagère qui la caractérise. De même, la cathédrale de Soissons participe à la mise en scène de la silhouette urbaine dans le grand paysage.





SUD

LES PAYSAGES RECONNUS

Définitions	Paysage particulier qui se distingue par la reconnaissance dont il fait l'objet : reconnaissance sociale, culturelle, historique, institutionnelle...
Critères	Reconnaissance au-delà du simple contexte local (départementale, régionale ou nationale), fréquentation forte, importance historique ou culturelle

LE PLATEAU DU SOISSONNAIS

1	Septmonts
---	-----------

LA VALLEE DE L' AISNE

2	Soissons
---	----------

LE MASSIF DE RETZ

3	Villers-Cotterêts
4	L'abbaye de Longpont

LE TARDENOIS

5	Silly la poterie
6	La vallée de l'Ourcq
7	La Ferté-Milon
8	Fére en Tardenois

LA VALLEE DE LA MARNE

9	Château-Thierry
10	Les coteaux de Chartèves

LA BRIE

11	Condé en Brie
----	---------------

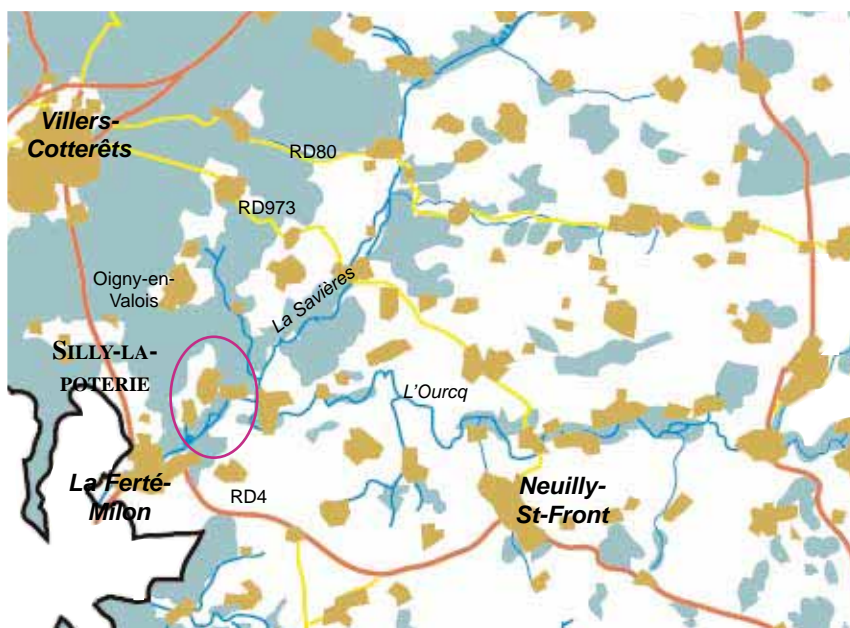


SILLY LA POTERIE



L'originalité du village de Silly la Poterie tient à son mode d'implantation urbaine. Les constructions se sont établies linéairement de part et d'autre d'un axe viaire tracé perpendiculairement à la vallée de l'Ourcq. Cette disposition entraîne un surprenant étagement des bâtiments, qui semblent gravir le dénivelé de la vallée. Face à ce type de relief, il est en effet plus fréquent de voir des villages rues s'étirer parallèlement aux coteaux.

L'extrémité Nord du village débouche sur un chemin empierré qui rejoint le village voisin de Oigny-en-Valois, autre paysage particulier, rattaché à l'entité du massif de Retz.



Village du Tardenois, Silly la Poterie se localise à l'extrémité occidentale du département de l'Aisne, à la frontière du département de l'Oise, et en limite de l'entité de la forêt de Retz.

Cette position à la lisière d'une entité arborée procure à Silly-la-Poterie un cadre environnemental dominé en toile de fond par les frondaisons domaniales.

Le végétal assure d'ailleurs une transition paysagère progressive grâce à la ripisylve des vallées de l'Ourcq et de la Savières. De même, la voirie du village assure une continuité avec le territoire communal de Oigny-en-Valois rattaché au massif de Villers-Cotterêts. En effet, la limite septentrionale de Silly-la-Poterie est parcourue par un cheminement empierré qui s'érige en zone tampon entre les deux lieux d'établissements humains.

Silly-la-Poterie se distingue par sa morphologie urbaine à la fois groupée, avec un village qui concentre ses constructions à proximité d'une église et de sa mairie, mais aussi éclaté si l'on tient compte des habitations plus en retrait rattachées à deux hameaux, «les Hureaux» et «le Port aux perches».

La particularité villageoise se fonde également sur la localisation de la mairie, juste à l'entrée du village, mais aussi sur le caractère modeste de cet édifice institutionnel. Inversement, c'est sur la partie la plus haute du village qu'a été construite la demeure la plus prestigieuse, un château. Entre ces deux monuments symboliques, l'église du village se découvre au détour d'une rue sans issue. La discrétion de l'édifice est à hauteur du cadre paysager très bucolique, et conforte la dimension pieuse du site.



SILLY LA POTERIE

Curiosités

> Le GR 11 appelé également «circuit de l'Omois» emprunte ponctuellement la voirie interne du village de Silly-la-Poterie.

Outre cette offre de randonnée pédestre renommée, les touristes peuvent embarquer pour une ballade aquatique sur le canal de l'Ourcq, au lieu-dit «le port aux perches» qui propose également une halte gastronomique.



Fragilités

> Le village est un peu isolé du point de vue des dessertes routières. Depuis la départementale 17, unique infrastructure carrossable qui relie le village, plusieurs autres départementales ont tissé une véritable toile d'araignée qui couvre à la fois les villages de l'Orxois et ceux de la forêt de Retz. Les liaisons directes avec le reste du département s'effectuent depuis la ville de la-Ferté-Milon située à moins de cinq kilomètres de Silly-la-Poterie.



Le principe de l'urbanisation continue qui caractérise la morphologie urbaine de Silly-la-Poterie, est interrompu ponctuellement à proximité de l'édifice religieux. Cette exception dans le cloisonnement urbain offre une vue dégagée très intéressante sur la vallée de la Savières, précisément à l'endroit où la rivière rejoint l'Ourcq.

L'organisation spatiale étagée de la végétation permet une approche visuelle très fine de l'inclinaison du coteau.

Les limites du versant, parfaitement perceptibles depuis cette vue panoramique, dessinent la césure de la vallée, invitant l'observateur à imaginer les paysages ouverts du Tardenois qui s'étirent au-delà du coteau.

Le port aux perches propose à la fois une halte nautique et gastronomique



LA VALLEE DE L'OURCQ

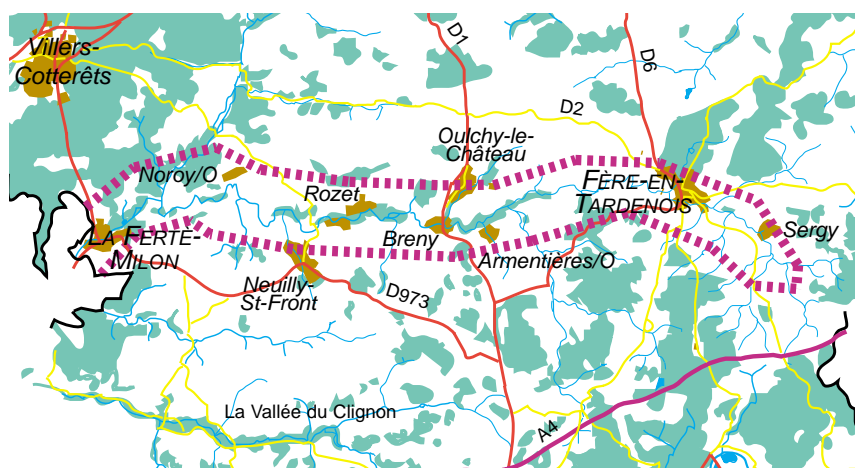
L'Ourcq est un modeste cours d'eau par rapport à de grandes rivières comme l'Aisne et la Marne qui l'encadrent à peu de distances. Pourtant, il présente beaucoup plus de variété, comparable en cela à l'Oise. Comme elle, l'Ourcq est montagnarde, puis traverse des plaines faiblement ondulées avant de s'encaisser de nouveau et enfin de devenir navigable, le tout sur un parcours beaucoup plus réduit, puisque le trajet dans l'Aisne n'est que de 60 kilomètres sur un total de près de 100 kilomètres.

L'Ourcq prend sa source dans la forêt de RIS, à 20 km au nord-est de Château-Thierry et a creusé son lit dans le plateau de la Brie.



Tracé du cours d'eau, à proximité de Fère-en-Tardenois. A travers le filtre des arbres de bord de rivière, on perçoit les champs colorés.

Ceux-ci prennent une réelle importance lorsque le ruisseau serpente en milieu ouvert.



L'Ourcq est au centre d'un bassin-versant qui se confond avec l'entité paysagère Orxois-Tardenois, dont la diversité est directement issue du démantèlement des surfaces tertiaires par le travail des eaux.

On ne peut pas vraiment parler de source pour l'Ourcq, puisqu'elle est alimentée au départ par des eaux superficielles du plateau de Brie, dans la Forêt de Ris, vers 200 mètres d'altitude, dans un paysage qui évoque une ambiance humide à tendance montagnarde. Au début de son cours, l'Ourcq dévale comme un petit torrent entre Cormont et Ronchères. Dans cette partie, et même plus en aval, on observe que les villages ne sont jamais établis sur la rivière, mais à une certaine distance, preuve sans doute des risques d'inondation.

Dix kilomètres après son début, la rivière change d'aspect. A Fère-en-Tardenois, un peu avant le confluent avec le ru de la Pelle, c'est déjà une jolie rivière au débit régulier et assez ouverte. Là aussi, la ville se tient à l'écart, perchée sur un affleurement de calcaire et de marne, laissant aux moulins l'usage du fond de vallée. Il en est de même d'ailleurs pour le Château de Fère, tenu à l'écart des fonds humides du ru de la Pelle. C'est à ce niveau qu'il est possible d'observer ce caractère de vallée faiblement encaissée spécifique du Tardenois.

Un peu plus en aval, au niveau de Nanteuil-Notre-Dame, village situé lui aussi à une confluence, sur une petite hauteur, se développent des secteurs de tourbe, caractéristiques d'un mauvais drainage. A partir de la confluence, la rivière va s'encaisser, séparant d'un talus abrupt le raccord entre un fond de vallée plat et des versants à la topographie plus ronde. Les villages, là encore, sont à quelques distances du fond de vallée ou, c'est l'une des caractéristiques de cette vallée, dans des petits vallons affluents. La rivière méandre sur son fonds alluvial, tourbeux par endroits

Affleurement de calcaire





LA VALLEE DE L'OURCQ

(vers Rozet-Saint-Albin), quelquefois dégagé, mais le plus souvent boisé, particulièrement par les plantations de peupliers. A partir de Nanteuil-Notre-Dame, la voie ferrée accompagne la rivière, la croisant et la recroisant, tantôt en rive droite, tantôt en rive gauche, alors que la route est le plus souvent en limite du coteau. On devine les travaux qui ont été nécessaires pour stabiliser la voie ferrée au XIX^{ème} siècle.

Enfin, au confluent avec la Savières, la vallée change encore de physionomie. Elle se fait plus large, elle se dirige vers le sud-ouest, imitant encore l'Oise, le canal de l'Ourcq commence à Silly-la-Poterie, c'est là également que l'abrupt



La village de Nanteuil-Notre-Dame cadré par la végétation se situe au niveau d'une confluence de la rivière



Le village d'Armentières-Sur-Ourcq

du lutétien est le plus marqué, exploité par le site du Château de la Ferté-Milon. A partir de la Ferté-Milon, l'Ourcq devient une rivière civilisée, aménagée et canalisée depuis le début du XIX^{ème} siècle, ses fonctions économiques changent.

Le canal de l'Ourcq long de 108 km rejoint la Seine à Paris, par le canal Saint-Martin. La construction du canal remonte au XVI^{ème} siècle dans le but d'acheminer vers la capitale de lourdes charges par bateau. La livraison de bois de chauffage était effectuée par flottage depuis la forêt de Retz. Plus tard, depuis le port de la Ferté-Milon, blés et pierres blanches sont transportés par les bateaux de l'Ourcq. Entre silly-la-Poterie et la Ferté-Milon, l'Ourcq canalisée court entre les peupliers. Sur les berges bruissantes de la faune et de la flore des marais d'alentour, les pêcheurs y ont leurs aises. Le canal est désormais le site privilégié pour les bateaux de plaisance qui viennent découvrir d'une autre manière cette vallée exubérante ou pour les ballades sur ses chemins de halage.

Curiosités

- > L'architecture relative au canal mérite d'être citée. Ici ce sont des ponts en pierres, plus loin des passerelles, ...
- > Marais, tourbières, rivières, pelouses calcaires permettent à une faune et une flore diversifiées de se développer. On dénombre 400 espèces végétales et 200 espèces d'oiseaux.

Fragilités

- > Les ouvrages d'arts du canal existent à l'état de vestiges, enfouis sous la végétation, et mériteraient d'être restaurés.



Panorama au niveau d'Armentières-sur-Ourcq et de Breny



“Les versants de sa vallée sont souvent abrupts. Leur fond humide et tourbeux, établi sur les argiles, est partout planté de peupliers alignés en files régulières au milieu des prairies et des plantes de marais. C'est une vallée assez solitaire, autrefois animée par la circulation “des flûtes” sur le canal de l'Ourcq. L'Ourcq termine son cours en amont de la commune de Congis-sur-Thérouanne”.

Hélène FATOUX,
“Histoire d'eau” - tome 1



Panorama sur l'Ourcq lors de son tracé sur le plateau.



LA FERTE MILON

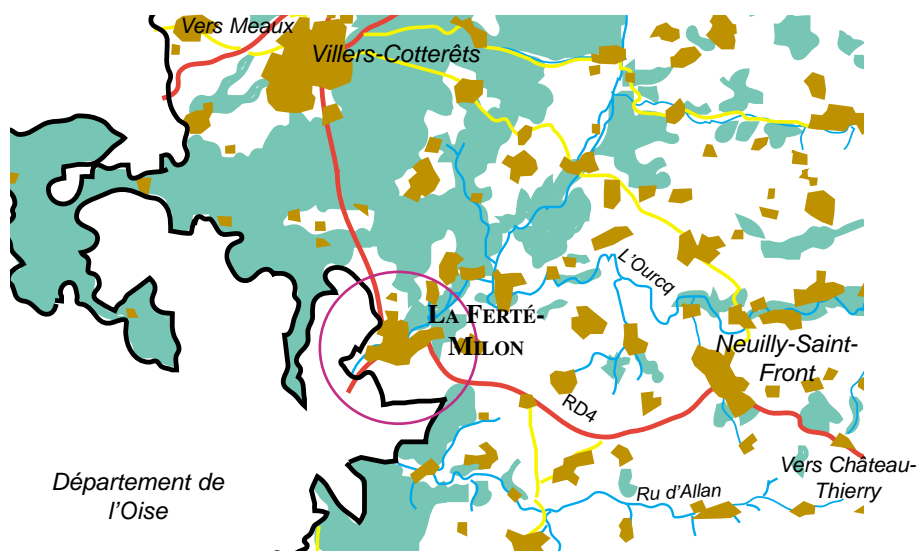
La Ferté-Milon doit sa renommée à la présence des ruines du château qui semble la protéger. C'est à la fois ce monument, mais également le fait que Racine, Jean de La Fontaine, ainsi que de nombreux peintres et artistes y ont séjourné, qui jouent un rôle dans la reconnaissance de ce territoire au delà du département de l'Aisne. Cependant, il ne conviendrait pas d'oublier la présence de l'Ourcq qui coule au coeur de la cité et s'enfuit ensuite vers la campagne de l'Orxois.



Le château qui domine la Ferté-Milon fut bâti par le Duc d'Orléans à la fin du XIV^{ème} sur les ruines d'une fortification du VIII^{ème}, mais il ne fut jamais achevé. Seule subsiste la façade, longue de 200 mètres et s'élevant à plus de 38 mètres de hauteur, suite au démantèlement organisé par Henry IV durant les guerres de religion.



"Le château apparaît tel un décor de cinéma. Ses 100 mètres de long sont l'unique témoin des ambitions de Louis d'Orléans, dont la mort brutale en 1407 mit un terme à la construction du château."



La Ferté-Milon est située à l'extrême limite du département de l'Aisne, dans une avancée sur le département de l'Oise. La ville s'est implantée sur le tracé de l'Ourcq, au sein d'une vaste clairière. Les bois présents au nord (Forêt de Retz), au sud (Bois de Montigny) et à l'ouest, laissent seule une ouverture vers l'est, vers le territoire Tardenoisien. Desservie par deux axes importants, la ville se situe sur les tracés reliant Villers-Cotterêts à Château-Thierry et Meaux. La ville s'est construite de part et d'autre de l'Ourcq, canalisé dans la traversée de l'agglomération, se dédoublant même dans la partie centrale et conférant au site un charme particulier.

L'axe principal, perpendiculaire à la vallée, relie les deux axes secondaires parallèles entre eux et qui s'installent de part et d'autre de la rive. Au sud, comme au nord, la ville se disperse alors autour de nombreuses ruelles qui épousent les courbes du relief.

Les trois rues structurantes offrent des perspectives cadrées sur le château, les églises et les coteaux, grâce à l'alignement des maisons sur la voie. La faible hauteur des habitations et la largeur relative de la rue permettent toutefois au soleil de pénétrer et de mettre en valeur les façades. Dans le quartier ancien de la ville, à proximité du château, la disposition des rues ne permet pas au regard de s'échapper, et au contraire le concentre sur l'architecture de qualité, les pavages des ruelles valorisés par un traitement végétal sobre où se mêlent enherbement et mail d'arbres. De nombreuses glycines et vignes viennent à l'assaut des maisons et atténuent l'impact fort de la pierre.

Dominant la ville, la ruine du Château impose sa présence. Chemins, ruelles, escaliers permettent d'y accéder et d'offrir aux promeneurs une belle vue sur la ville tranquille en contrebas.





LA FERTE MILON

Si depuis les hauteurs, on ne perçoit pas la rivière, celle-ci est pourtant structurante à l'échelle de la ville. Elle sépare en effet physiquement la Ferté-Milon en deux. Cependant, le traitement paysager qui l'accompagne, et les nombreux ponts qui l'enjambent contribuent au contraire à unifier la ville. Des anciennes tourelles en pierres côtoient des ponts en fer, des mails d'arbres incitent à l'arrêt sur l'île qui sépare l'Ourcq et son canal, plus loin, une vieille roue à aube anime les abords de la route, ...



Le Mail est l'île pittoresque et impressionniste située entre le canal de l'Ourcq et la rivière. Cet espace est relié à la ville par le pont Eiffel près duquel une tour qui faisait partie des remparts de la Ferté-Milon



Depuis le canal, l'espace est refermé sur le cours d'eau, mais, à la moindre ouverture, le regard s'échappe vers le château

Curiosités

- > L'église Notre-Dame au centre de la vieille ville, dans laquelle s'est marié Jean de La Fontaine (XVI^{ème} siècle)
- > L'église Saint-Nicolas (XV^{ème} siècle)
- > La maison de Marie Rivière, sœur de Jean Racine; le musée Jean Racine
- > L'ancien hôtel Héricart de Thury (là où Jean de La Fontaine épouse en 1654 Marie Héricart de Thury) accueille une école de peinture et de sculpture : "L'Île aux Peintres"
- > La promenade fluviale sur l'Ourcq
- > La Ferté Milon est un Site Inscrit au titre de la Loi de 1930 (02.02.1965)

Fragilités

- > Le caractère de la ville ancienne mérite d'être préservé. La réhabilitation de certaines habitations et escaliers en cours de dégradation est importante.
- > Une ZPPAUP a été mise en place sur le site

Certains sites de la vieille ville sont peu entretenus mais gardent malgré tout un certain charme

Murs de soutènement, pavage, architecture de caractère, espaces verts, et relief prononcé

Le promeneur peut déambuler dans les rues de la ville haute.



Alignées sur la rue ou isolées, les habitations de la Ferté-Milon possèdent toutes une architecture de qualité



L'ancienne capitale du Tardenois fut en tout temps un site fortifié gardant la route de Paris à Reims.

La Ferté-Milon est la ville de Racine qui y naquit en 1639. Sa statue, sculptée par David d'Angers, est conservée dans le musée qui porte son nom.

Peinte par Corot et par son élève Eugène Lavieille (1820-1889), cette ville fut également mise en vers par le poète Paul Fort.



La Ferté-Milon - UTRILLO



FERE EN TARDENOIS



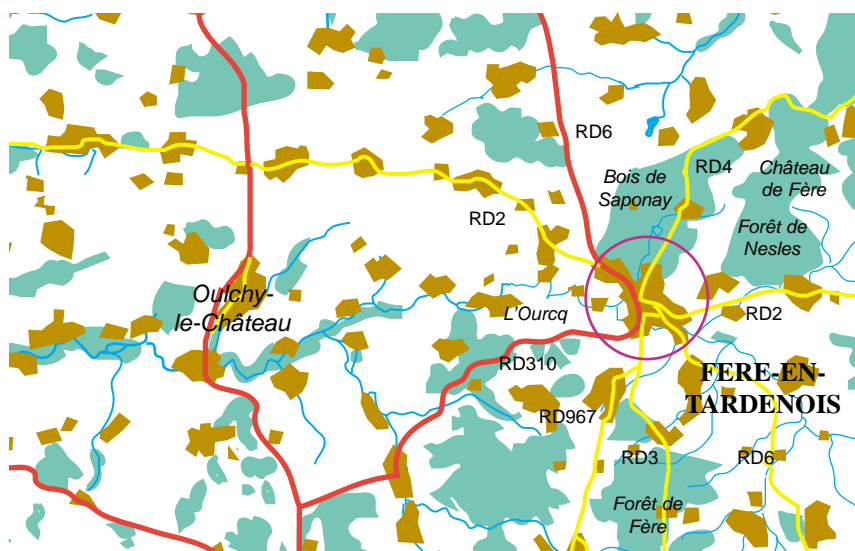
Comptant plus de 3000 habitants, la ville de Fère-en-Tardenois constitue, avec les villes de La Ferté-Milon, de Neuilly-Saint-Front et d'Oulchy-le-Château, une exception dans une entité paysagère marquée par une trame bâtie éclatée, composée d'établissements humains de faible population.

Si le choix du lieu d'implantation reprend le schéma générique de l'entité (présence d'un cours d'eau, imbrication du végétal et du bâti...), le cadre particulièrement boisé, mis en valeur par les mouvements du terrain, confère au site une dimension majestueuse.

La renommée de la ville s'explique par la richesse de son patrimoine construit, qui se découvre au cœur des bois communaux, avec les ruines imposantes du château, mais aussi dans le centre-ville, grâce à l'organisation spatiale de la trame urbaine, sur laquelle reposent les constructions.

« des rues propres, bordées d'élégantes maisons, aboutissent à une vaste place »

Arduint Dumazet



Située aux portes de la Champagne, la ville de Fère-en-Tardenois concentre un important noeud routier secondaire qui prévient tout risque d'enclavement.

Les huit infrastructures routières qui s'élançant depuis le bourg assurent une desserte à la fois interne au département de l'Aisne et externe, en direction du département voisin de la Marne.

Tirailée entre les deux départements limitrophes, Fère-en-Tardenois se place à mi-parcours entre les villes de Fismes et de Château-Thierry, ou de Dormans et de Soissons. Les autres voies de communications proposent un maillage de liaisons routières vers les communes attenantes de moindre importance.

Le réseau viaire est complété par le tracé d'une voie ferrée qui transite vers Paris depuis la Marne. Passant au Nord-Est du territoire communal, le pont qui enjambe la voie ferrée marque fortement le paysage urbain, en créant un effet de porte en entrée de bourg.

Adossée aux contreforts verdoyants du Bois de Saponay, la ville de Fère-en-Tardenois s'inscrit dans une dominante boisée. Boisements et forêts de plus grande envergure cernent le paysage alentour. Au Nord, la forêt de Nesles s'étire selon un axe septentrional, pour rejoindre la végétation qui borde la vallée de la Vesles. Au Sud, l'imposante forêt de Fère se marie avec la composante végétale de l'entité paysagère de la Marne.

Le relief tumultueux qui caractérise le site d'implantation de la ville s'explique par le passage de l'Ourcq qui, au Sud-Est du territoire communal se divise en une multitude de bras, griffant la partie méridionale du Tardenois.

Un des bras de l'Ourcq alimente une série de plans d'eau creusés à proximité des ruines du château de Fère-en-Tardenois. Ces plans d'eau ont une destination ludique, et proposent différentes activités liées à l'eau. Creusés dans une partie marécageuse des boisements communaux, leurs abords sont plantés d'une végétation caractéristique de ces milieux. Le reste du boisement est occupé par des sapinières qui assombrissent le paysage végétal.

La morphologie urbaine de la ville se calque sur son réseau routier tentaculaire. Cependant, les extensions urbaines privilégient la D2 comme point d'ancrage, conférant à la trame construite une image plus allongée. Celle-ci n'est d'ailleurs



FERE EN TARDENOIS

pas étrangère au tracé de l'Ourcq, dont un des bras s'oriente d'Est en Ouest. Le cours d'eau s'inscrit doublement dans le paysage urbain. Il s'affirme à l'entrée Sud de l'agglomération, faisant effet de vitrine, mais aussi en coeur du bourg, son cours étant alors bordé de jardins et de pâturages.

Pâturages et vergers composent également la silhouette de Fère-en-Tardenois observée depuis le Sud du territoire. L'ensemble bâti semble se protéger derrière cette végétation anarchique. Seul le clocher de l'église s'en détache sereinement.

Le centre ville s'organise autour d'une vaste place enherbée. Le caractère ouvert de celle-ci offre des perspectives intéressantes sur les constructions édifiées en front bâti continu. Les plantations d'arbres, qui soulignent le pourtour de la place introduisent une note végétale qui filtre les regards en direction des constructions, tout en atténuant le caractère démesuré de cet espace.

Les maisons qui s'alignent ceinturent la place en refermant le paysage urbain. L'architecture bourgeoise, les volumes imposants et la noblesse des matériaux du gros oeuvre fondent la qualité du site.

Edifiées à proximité de la place, les halles réaffirment la concentration de l'animation urbaine.

Plus en retrait, l'église n'en demeure pas moins présente par son clocher qui se dresse verticalement. Cette percée verticale tranche d'ailleurs avec la composante bâtie marquée par son alignement horizontal.

Curiosités

> L'église Sainte-Macre du XVIème siècle

> La halle aux grains, construite au XVIème siècle, au centre du bourg de Fère-en-Tardenois. Le connétable Anne de Montmorency, à qui fut donné le château de Fère-en-Tardenois, offrit les châtaigniers du parc pour la construction de la charpente de cette halle.

Chaque semaine, un marché se déroule au sein de cet édifice.

> Les ruines du château de Fère-en-Tardenois

> Les plans d'eau à proximité du château



« une route aimable conduit au château de Fère-en-Tardenois ; bordée d'abord de jolies villas, elle ne tarde pas à pénétrer dans les bois et les coteaux couverts de bruyères, au milieu desquels sont d'énormes blocs de grès ; un étang aux eaux calmes, aménagé dans le goût anglais vient mourir au bord des grands bois. Par-dessus les arbres apparaissent les cimes de tours découronnées.

Un large chemin pénètre dans la forêt et débouche soudain en vue d'un pont admirable, dont les arches (...) s'harmonisent à merveille avec l'ample manteau de chênes dont les pentes sont revêtues. »

Ardouin DUMAZET

« Les ruines du château de Fère-en-Tardenois (...) sont hissées sur une motte artificielle, entourée de profonds fossés. Jadis, le château fort du XIIIème siècle lançait sept tours dont on distingue les vestiges. (...) En 1530, le connétable Anne de Montmorency fit construire le pont-galerie long de 60 mètres dont les arches s'élèvent de 35 mètres au-dessus des douves ». Guide Chamina (Valois/Omois)





SUD

**PREMIERE PARTIE
L'INVENTAIRE DES PAYSAGES**

LES GRANDES UNITES PAYSAGERES

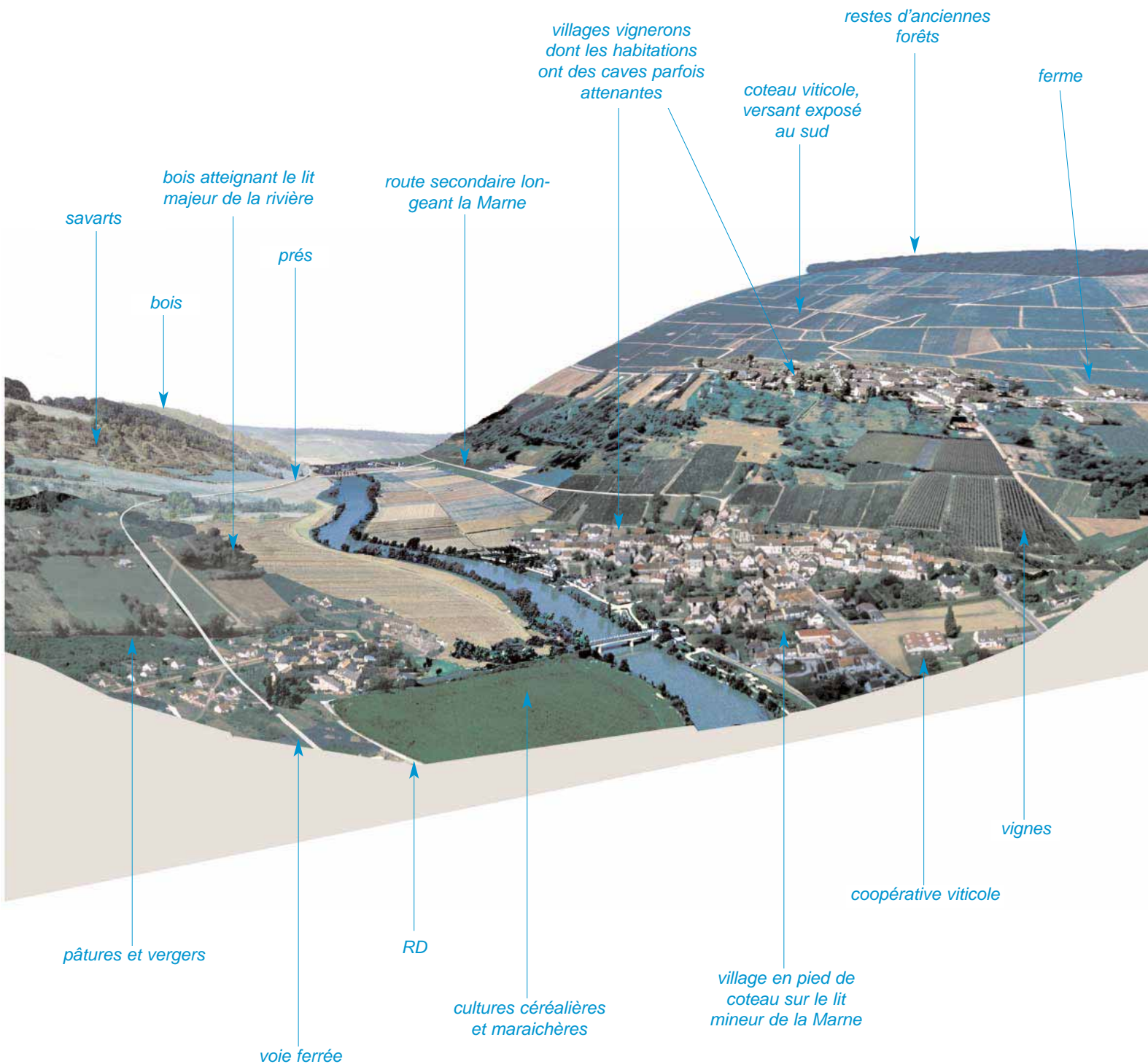
LA VALLEE DE LA MARNE





SUD

REPRESENTATION SCHEMATIQUE D'UN PAYSAGE DE LA VALLEE DE LA MARNE





PRESENTATION



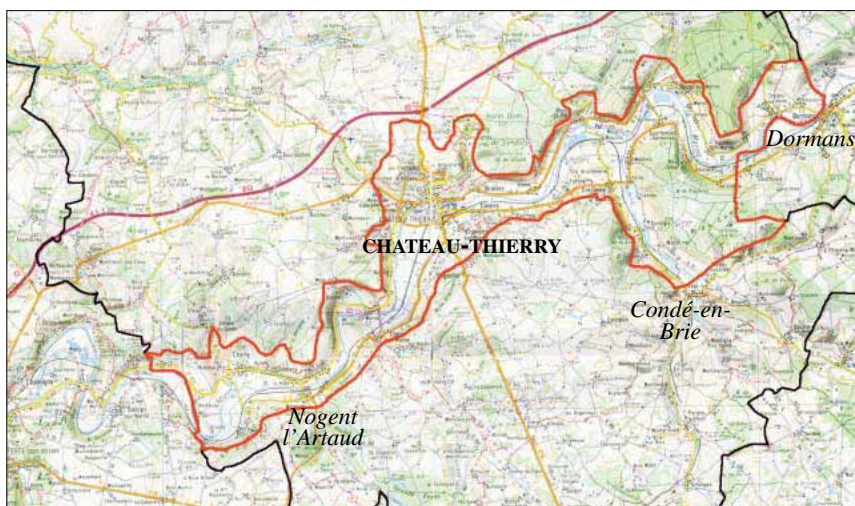
Traversant le département d'Est en Ouest, la vallée de la Marne développe ses puissants méandres dans la Brie. Si elle en conserve les principales caractéristiques géologiques et architecturales, elle s'en distingue radicalement par la présence de la rivière, bien sûr, mais aussi du vignoble, qui structurent la perception d'ensemble. La rupture entre les deux entités, marquée par un fort dénivelé, est encore soulignée par les ourlets boisés qui suivent le haut des coteaux. La découverte de la vallée, lorsque l'on vient du Sud ou du Nord, se fait d'abord de façon intermittente, par quelques échappées à travers le front végétal ou peut être à quelques centaines de mètres de la rivière sans qu'on ait vraiment conscience de son existence. Puis, à partir d'un certain moment du trajet, la vallée s'offre largement au regard.

Car, si la Marne partage avec l'Aisne son côté transversal, elle présente une physionomie complètement différente : plus ouverte, elle offre une multiplicité de paysages qui ont fait le régal de nombreux peintres et écrivains. Le calibre de la vallée change constamment, tantôt elle s'élargit de près de deux kilomètres, tantôt elle se resserre à quelques centaines de mètres, changeant de direction à chaque méandre.

Villages et villes s'égrènent tout au long de la vallée, avec une forte densité urbaine qui contraste avec l'éparpillement des hameaux sur le plateau de la Brie

Le paysage est charmant au bord de la Marne sinueuse, grâce à ses plantations de cerisiers. La rivière, retenue par les barrages, coule à pleins bords, animée par les chalands ventrus ou les grands trains de bois conduits par des mariniers. Des villages de pierre grise, aux toits d'un rouge foncé, se mirent dans l'eau, presque immobile."

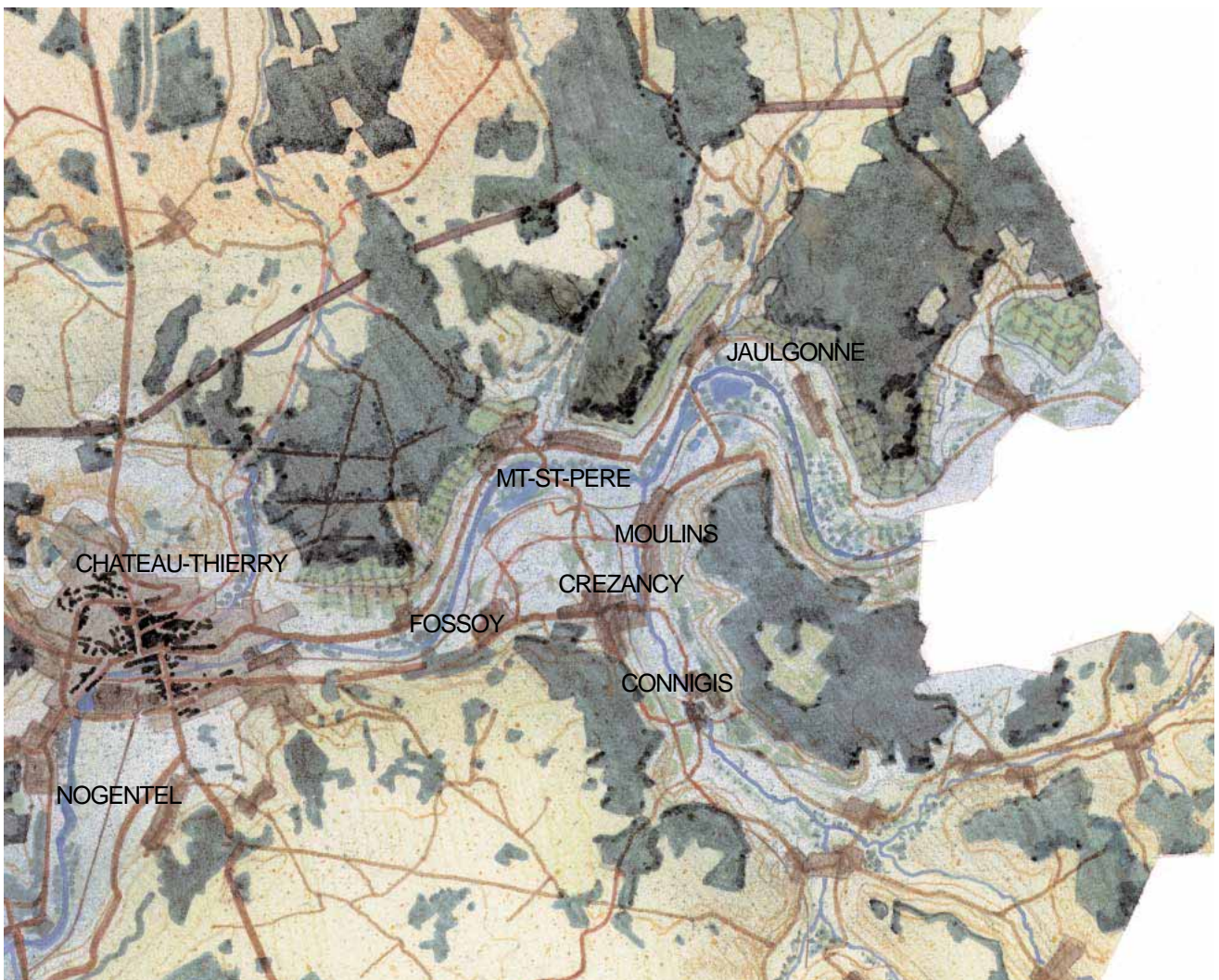
*Guides touristiques et récits de voyages -
ARDOUIN-DUMAZET
Voyages en France*



R. ANTRAL - La Marne



SUD





L'APPROCHE SENSIBLE





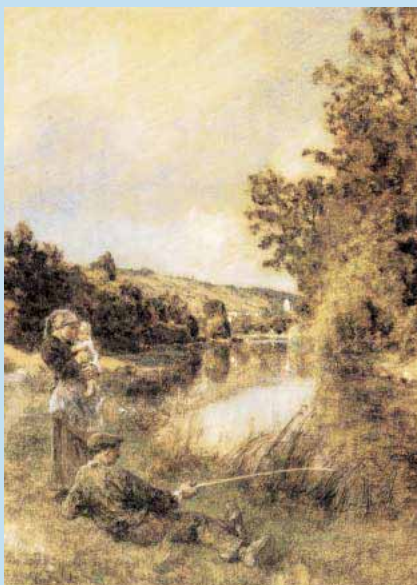
L'ÉVOCATION DES PAYSAGES



La Marne à Chartèves - Léon Lhermitte

C'est à la ferme du Ru Chailly, près du village de Fossoy, sur la rive sud de la Marne que les personnages de la "Paye des Moissonneurs" ont été choisis et esquissés. Léon Lhermitte appelle cette ferme son atelier d'été.

La Mame - LEON LHERMITTE



“Sur les bords du poissonneux fleuve Marne qu'on peut nommer une des mamelles de cette ville, l'abrégé des merveilles du monde, s'élèvent plusieurs montagnes embellies de toutes les grâces dont la nature puisse enrichir un terroir, tant pour l'abondance des fruits, délicatesse des vins que pour la fertilité du solage ...”

Claude Galien, médecin castel théodoricien.

Extrait Guide Vallée de la Marne - Edition Casterman - Tournai - 1995



Troupeau à Mont-Saint-Père - LEON LHERMITTE



Moisson - LEON LHERMITTE



“Il y a d'abord les sites avec les effets qui les renouvellent sans cesse, puis il y a les types humains dans tous les milieux où l'on vit. Est-ce qu'on aura jamais épuisé de telles ressources, toujours aussi fécondes ou plutôt toujours plus précieuses à mesure qu'on les comprend mieux? On pourrait ne pas quitter son village et rencontrer continuellement de l'inattendu, dans l'ombre de son clocher, sur l'humble parcours de sa rivière”

Léon Lhermitte.



L'ÉVOCATION DES PAYSAGES

“Dormans est une gentille petite ville, longuement étalée au bord de la Marne, entre des vallons verts. Une belle église ogivale, un château flanqué de tours (...) Dormans est en quelque sorte la porte du vignoble de Champagne, les ceps tapissant les collines concourent à alimenter les caves d’Epernay et de Reims. Les rangées d’échalas montent jusqu’à la lisière des bois, parcelles détachées des vastes forêts d’Epernay, d’Enghien, de Vassy, de Montmort, de la Charmoye et de Vertus.

Guides touristiques et récits de voyages - ARDOUIN-DUMAZET

Peintures de G.MARTINEZ

Voyages en France



Bord de Marne - CEZANNE

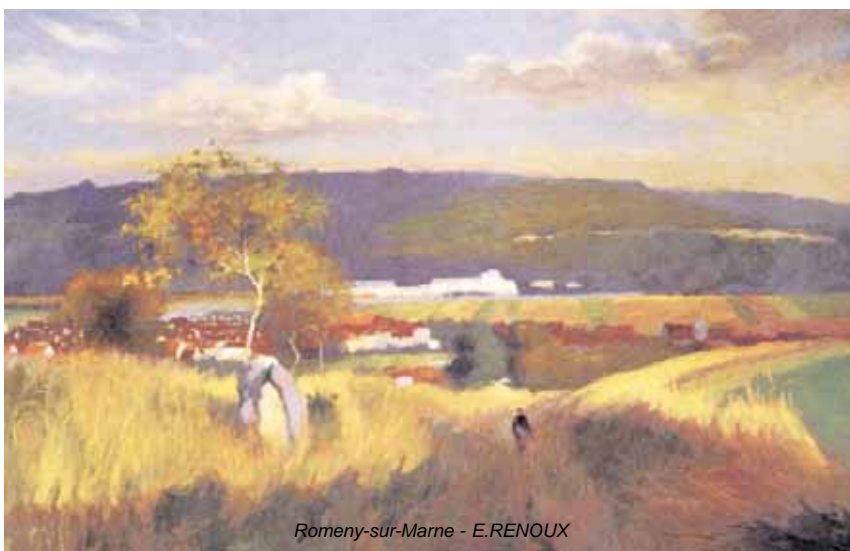
“ ... Du point culminant de la route, la vallée est bien belle; jusqu’à Nogent-l’Artaud on voit se dérouler le ruban d’acier de la Marne entre le tapis vert des prairies. Les villages, particulièrement nombreux sur la rive droite, se suivent presque sans interruption, très blancs, au pied de leur clocher à pignon, fort élevé. De Charly à Romeny, ces centres, comme soudés par les hameaux, dessinent une longue rue. La petite capitale de cette contrée, Charly, s’étend au milieu d’un vaste cirque où pénètre le ru de Domptin, échappé du vallon étroit qu’il s’est creusé au sein du plateau de l’Orxois”

Guides touristiques et récits de voyages - ARDOUIN-DUMAZET

Voyages en France



Ciel rouge sur la Marne - R.GOUAST



Romeny-sur-Marne - E.RENOUX

“Plus de grandeur, ni de puissance; l’air sauvage ou triste s’efface (...), la variété et la gaieté commencent. Point trop de plaines ni de montagnes; point trop de soleil ni d’humidité. Nul excès et nulle énergie. Tout y semblait maniable et civilisé; tout y était sur un petit modèle, en proportions commodes, avec un air de finesse et d’agrément ...”

Hippolyte TAINÉ - 1893
Guide Vallée de la Marne
Ed. Casterman - Tournai - 1995



L'ÉVOCACTION DES PAYSAGES



Le Marché à Château-Thierry - LEON LHERMITTE



Vue de Château-Thierry - F.HENRIET

Vue de Château-Thierry - G.MARTINEZ



Château-Thierry - Fables - LADUREAU



Ne point errer est chose
au dessus de mes
forces” Jean de La
Fontaine

Jean de La Fontaine
naquit à Château-
Thierry avant d’obtenir
à la suite de son père la
charge de Maître des
Eaux et Forêts au duché
de Château-Thierry de
1652 à 1671.

“Dès le jour, je suis monté sur la colline allongée, ceinte de tours couronnées et de courtines arasées, qui donne encore si grand caractère à Château-Thierry. On y accède par un large escalier, établi à coté du charmant palais moderne dans le style de la renaissance, construit pour recevoir la mairie. (...) On sort encore dans la campagne par la porte crénelée, flanquée de tours, où passèrent les armées qui se sont disputées la position. En arrière de cette issue de ville s’ouvre la poterne conduisant dans le château, ou plutôt dans le parc murillé dont les beaux ombrages ont recouvert les débris du palais fortifié si souvent attaqué, pris et repris. Les mouvements du sol, les buttes qui le bossèlent, quelques linéaments de murs laissent seuls deviner les constructions qui couvrirent jadis cette aire. L’enceinte, décapitée de son couronnement de mâchicoulis et de tours, n’est plus que le parapet d’une terrasse d’où l’on a sous les yeux le tableau de la ville, aux maisons blanches, de la rivière tranquille aux plis amples et des lointaines campagnes de la Brie. Au dessus des façades claires et des toits brunis se dressent quelques édifices : le campanile ouvragé de l’hôtel de ville, une pittoresque tour flanquée de tourelles et dont le toit aigu à six pans est coiffé d’un lanterneau; plus loin, à l’extrémité de la cité, le puissant clocher de l’église Saint-Crépin. Malgré ces fières silhouettes de monuments le tableau est placide et doux. A l’intérieur des ruines, des chemins sinueux s’en vont sous les beaux arbres où grimpe le lierre, dominant des tapis de pervenches, des fourrés d’arbustes pleins de chants d’oiseaux. Un air fluide circule sous ces ramures où l’on évoque si volontiers le souvenir de Jean de La Fontaine.”

*Guides touristiques et récits de voyages - ARDOUIN-DUMAZET
Voyages en France*



L'ÉVOCATION DES PAYSAGES



Château-Thierry - C.COROT

Camille Corot a peint la douce vallée de la marne sur les berges de Château-Thierry au cours d'un de ses séjours chez Madame Salleron-Charpentier entre 1850 et 1874.

“On voit, au premier plan d'une toile extraite de la collection Smetz, la rivière docile reflétant les blancheurs de la ville que domine le bulbe noir d'un beffroi. En contrebas d'une grève, une lavandière à fichu rouge étire le linge dans l'onde aux gris contrastés. Tout près d'elle, un passeur vêtu de blanc pousse sa barque dans le milieu du fleuve. Le chemin en haut de la grève conduit à l'entrée d'un village sous l'ombre verdâtre d'un frêne boursoufflé de vent. De l'autre côté de cette rive villageoise, on aperçoit au loin, étouffant les hauteurs de la ville, de noirs coteaux chargés d'orage. Ou n'est-ce pas plutôt les ruines de la vieille forteresse? La pluie menace. Dans le fond de la perspective fluviale, le gros pont de la Marne laisse tomber mollement l'ombre d'une arche. Le ciel par dessus les toits est presque orangé, animé de turbulences sales d'ocre, de jaune, de rose. Et dans ce paysage de sable, de bois, de vignes, d'eau et de pierres ancestrales, il se dégage un sentiment d'agrément et de paix en toutes choses et en tous lieux. Chaque élément communique sa sérénité, presque sa sagesse intemporelle, à l'ensemble du tableau, malgré le grain qui s'apprête à tomber sur la vallée et la marche affairée des silhouettes féminines sur le sentier du village, formes chenuës qui en disent long sur l'origine populaire des Fables de ce bon Monsieur Jean.”

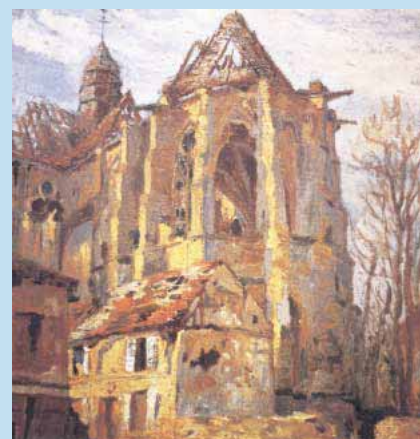
*Analyse du tableau de Camille Corot
Guide Vallée de la Marne
Ed. Casterman - Tournai - 1995*



Essômes-sur-Marne - C.COROT



Vallée de la Marne - G.MARTINEZ



Essômes-sur-Marne - PINAL



LES COMPOSANTES DU PAYSAGE

La vallée de la Marne, contrairement à la vallée de l'Aisne reste très perceptible depuis de nombreux axes. En outre, dès que l'on gagne les coteaux, à mi-chemin, ou en lisière de forêt, de vastes panoramas s'offrent à nous, permettant ainsi de bien appréhender l'organisation spatiale de la vallée. Le dégagement visuel offert par ces étendues de vignobles nous permet de découvrir un paysage tout en diversité : forêts, cultures, villages dispersés, ..., la vigne constituant le lien de cette entité.



Des maisons en pierres meulières

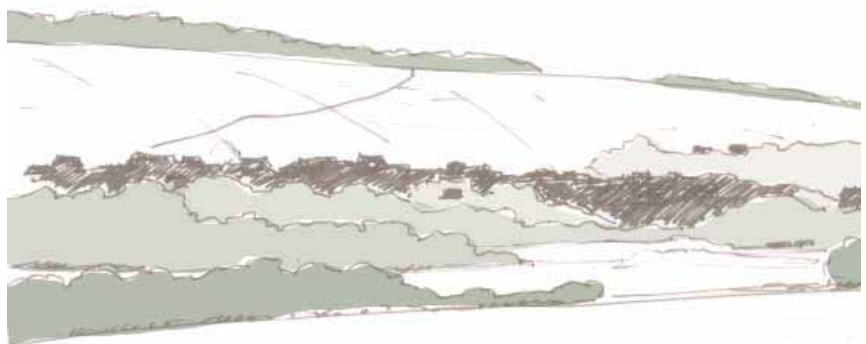
La plaine alluviale a déterminé le peuplement au sein de la vallée. De chaque côté de la rivière, une double file de villages s'est implantée. Leurs clochers tutoient les pentes douces du versant crayeux portant les célèbres vignes de champagne classées en AOC.



Malgré les nombreuses crues, aucun des villages ne s'est éloigné du cours d'eau



L'emprise de la vallée est telle, qu'elle franchit souvent plus de 3 km d'un coteau à l'autre tel un couloir entaillé dans l'épaisseur du plateau. Le sinueux ruban de la rivière roule sur une nappe alluviale humide, parfois marécageuse et tourbeuse.

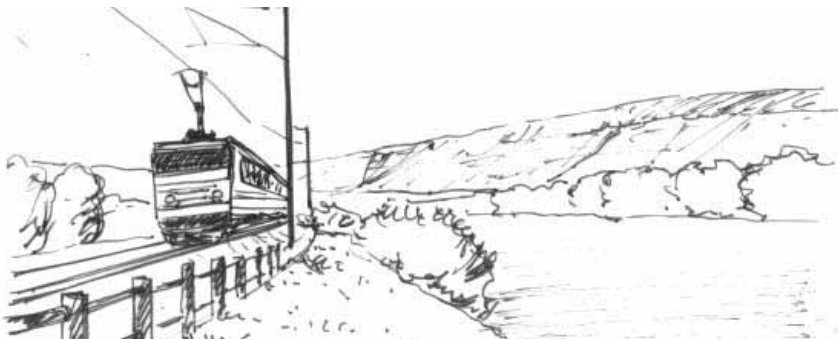


Les villages protecteurs occupent les versants aiguës par l'eau sillonnante. Ils s'organisent de manière linéaire le long du réseau routier parallèle à la Marne, sur les parties les plus planes de la vallée; exception faite de Château-Thierry dont une partie de la ville monte à l'assaut du coteau.

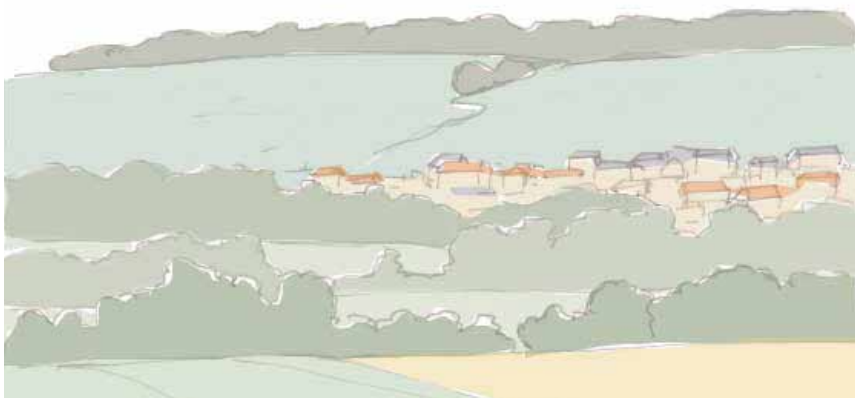
La valorisation des coteaux par la vigne évite le mitage et le phénomène de continuum urbain qui est du fait moins prononcé que dans la vallée de l'Aisne.



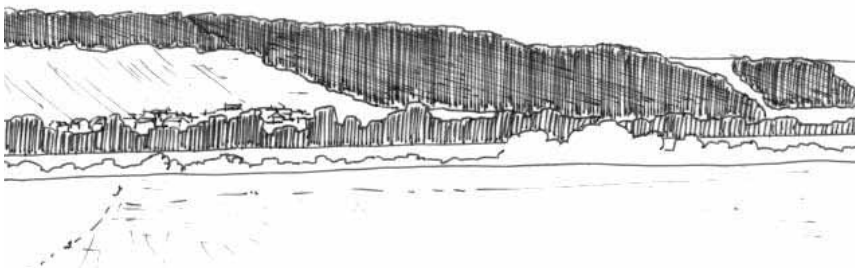
LES COMPOSANTES DU PAYSAGE



Les infrastructures routières épousent les formes du relief; elles s'approchent et s'éloignent de la rivière au gré des fluctuations de ses méandres. Le réseau ferré vient s'installer lui, au sud, entre le cours d'eau et le réseau routier.



D'est en ouest, la vigne épouse les coteaux et habille la vallée de couleurs changeantes au rythme des saisons. Les pâtures et la végétation qui ponctuent le cours d'eau soulignent son tracé et font prédominer les tons verts.



Les vignes zèbrent les coteaux de la rive droite de la vallée de la marne (au nord) exposés au sud, l'autre versant accueillant des boisements. En limite de plateau, avant la rupture de pente et surplombant la marne, les massifs forestiers constituent de massives lisières pour la vallée. La végétation disséminée le long du cours d'eau vient accrocher le regard dans un espace très dégagé.



Les villages s'installent entre les pentes assaillies de vignes et la plaine où la végétation de la rivière constitue une transition avec les parcelles de cultures.

Dans la plaine des prairies verdoyantes, à proximité des villages et sur quelques pentes prononcées des vergers de quetschers et de pommiers, ici et là des champs de blés et de colza imbriqués dans les méandres de la Marne quadrillés de lignes de peupliers argentés. Et partout, comme pour unifier la perception de la vallée, à perte de vue la vigne qui assaille les coteaux et les structures. Elle a coulé jusqu'au bitume de la route, au-dessus des vergers. Elle semble même faire reculer les limites de la forêt qui délimite la vallée.



L'utilisation de plâtre a marqué l'habitat traditionnel de la région. Mélangé au sable, le "plâtre gros" apporte une coloration particulière à chaque maison et village



LES AMBIANCES PAYSAGERES

“ ... le village étage ses maisons tout au long du coteau et l'église, perchée avec la partie haute du village, sur une éminence, pointe son clocher tel un phare dans la vallée”

*A propos du village de Mont-StPère
Extrait de L'Omois des Vallées -SIDSA*



“La Marne roule des terres alluviales rouges et jaunes des plateaux du Tardenois et de la Brie. Elle est large, jamais placide, bien que tranquille sous les coquetteries des ponts et des écluses. C'est une coulée de plaine, dans une vallée en U s'enfonçant de 170m, ..., et trouvant son libre chemin en de puissants méandres au sud-ouest de Château-Thierry”.

Extrait Pays du Nord Gourmand



La vallée de la Marne est une vallée ouverte, le regard glisse sur les pentes cultivées de vignoble pour s'arrêter sur la lisière boisée en haut des coteaux.

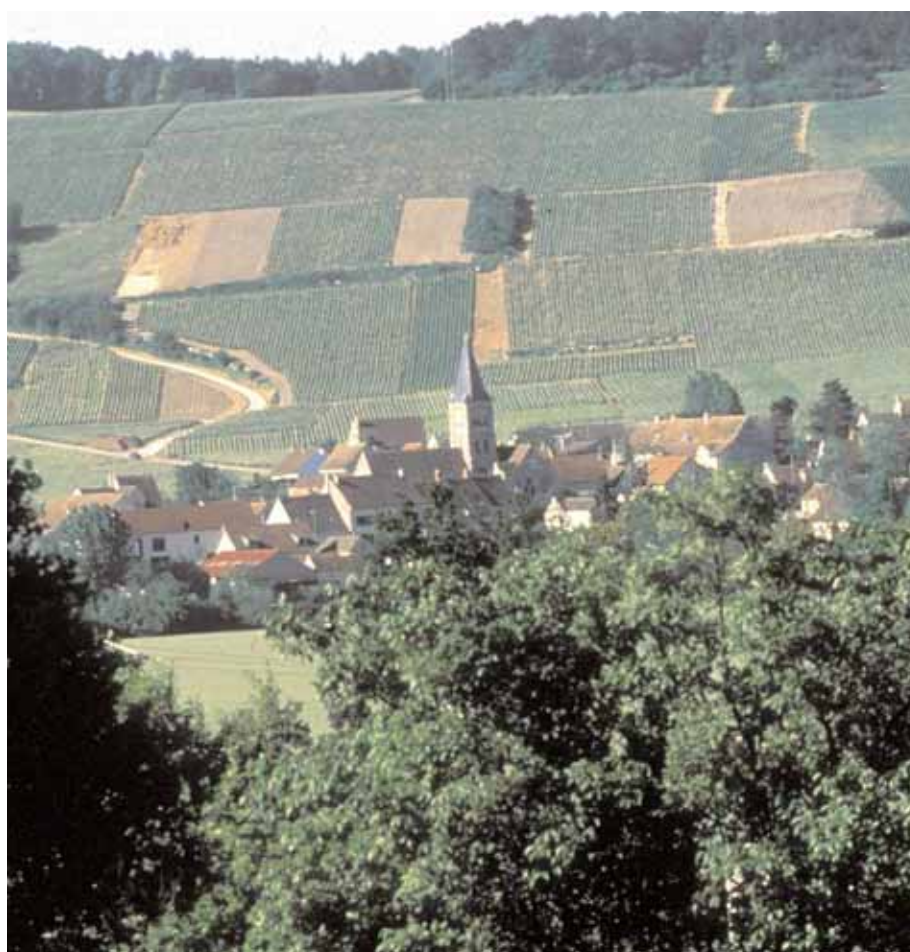
Partout des rangs et des rangs de vignes qui rythment les coteaux, amplifiant la pente par moment, lui conférant parfois un aspect de douce courbe. Une organisation qui semble converger vers la rivière et qui anime toutes les pentes ensoleillées. La culture de la vigne rythme également les saisons, les changements de couleurs viennent s'associer aux villages dont les toitures bleues, noires et rouges constituent une constante. Et toujours, la rivière qui ondule, qui se laisse découvrir depuis de nombreuses ouvertures, pas uniquement depuis les ponts qui la franchissent. Des promenades, des sentiers permettent de longer la Marne et même au sein des villages elle impose sa présence par des aménagements particuliers.

A chaque village de petits ports de trafic vinicole ont l'air de repousser le resac des terres agricoles vers les vergers établis juste avant les vignes. Et nombreux sont les barrages servant à relever le niveau des eaux.

Et, depuis les hauteurs des coteaux, le cours d'eau miroite comme pour mieux souligner son tracé et indiquer vers quelle destination il se perd.



L'APPROCHE TECHNIQUE





LES CARACTERES GEOMORPHOLOGIQUES

La topographie et l'hydrographie

Cartographie des excès d'eau dans les sols de la Vallée de la Marne



- Sols sains présentant une bonne circulation de l'eau sur toute leur épaisseur
- Sols sains à frais pouvant présenter en profondeur un excès d'eau temporaire. Leur utilisation ne nécessite pas d'assainissement exceptionnel.
- Sols frais à humides présentant à faible ou moyenne profondeur un excès d'eau temporaire. Ces sols nécessitent en général des travaux d'assainissement pour une meilleure utilisation comme terre agricole (drainage, captage de mouillères...)
- Sols très humides en raison d'un excès d'eau superficiel prolongé ou d'une nappe d'eau permanente profonde. Ces sols nécessitent un abaissement du plan d'eau pour leur mise en valeur (prairie, boisement intensif, cultures éventuelles)
- Sols engorgés, le plus souvent tourbeux en raison de la présence d'une nappe d'eau permanente superficielle et stagnante. Ces sols sont difficiles à assainir et sont généralement laissés à l'état naturel.
- Limite des secteurs de vallées à risques d'inondation.

Carte des sols du département de l'Aisne
Fond topographique de l'IGN - 1990



- | | | | |
|--------------------------------------|--|----------------------|--|
| Sols lessivés modérément dégradés | | Substrat: | |
| Sols lessivés dégradés «glosiques» | | Calcaire tendre | |
| Sols cryptopodzoliques | | Calcaire dur | |
| Sols podzoliques | | Eboulis calcaire | |
| Podzols | | Falun à huitres | |
| Anciennes fosses d'extraction: Sable | | Calcaire dolomitique | |
| Calcaire | | Meulière | |
| Marne | | Grès | |
| Argile | | Grève | |
| Sablères | | | |
| Zones remaniées | | | |
| Contour des zones bâties | | | |

Type de Relief

Lorsque la Marne pénètre dans le département de l'Aisne, son altitude est d'environ 65 mètres et l'altitude sommitale des plateaux qui la domine est de 230 mètres, ce qui constitue un encaissement important, près de 165 mètres.

Lorsqu'elle sort du département, au bout de 40 kilomètres, elle coule à 55 mètres d'altitude, dominée par des plateaux qui culminent à 205 mètres, ce qui représente encore un dénivelé de près de 150 mètres. Ces chiffres montrent l'encaissement important de la vallée, même si, en raison de la progressivité des versants, l'impression est moins forte que dans la vallée de l'Aisne.



Le relief de la vallée de la Marne est très prononcé

Réseau hydrographique

La Marne est une rivière exogène qui prend sa source au Plateau de Langres, traverse la plaine champenoise où elle se charge des eaux de la nappe de la craie. Son débit moyen est de 70 m³.sec⁻¹, débit qui peut varier fortement, jusqu'à des valeurs de 500 m³.sec⁻¹, en raison de l'imperméabilité des terrains de l'amont de son bassin-versant, ainsi que des forts coefficients de ruissellement du plateau de Brie, sans doute aggravés par un important recours au drainage.



Quelques plans d'eau, gravières s'installent dans les méandres de la vallée



LES CARACTERES GEOMORPHOLOGIQUES

La géologie et la formation des sols

Substrat géologique, tectonique

La vallée de la Marne suit, comme la vallée de l'Aisne, un tracé est-ouest, venant des plaines champenoises et se dirigeant vers le centre du Bassin Parisien. La vallée s'est creusée au travers du plateau de la Brie, au fur et à mesure que celui-ci s'est enfoncé à la fin du tertiaire. Les différences entre les deux vallées tiennent essentiellement à la nature des empilements géologiques, beaucoup plus importants au sud du département.

Le dénivelé important des versants correspond à un empilement conséquent de sédiments tertiaires : au sommet, les calcaires et meulière de Brie forment l'ossature des plateaux; puis, à mi-versant, les sables de Beauchamp dominent le calcaire lutétien. Ces deux formations sont nettement plus perméables que les différentes couches géologiques du haut plateau. Mais, surtout, le calcaire lutétien va générer, comme dans tout le sud du département, des pentes plus fortes. Le fond de vallée correspond aux argiles sparnaciennes, qui ont limité l'incision.

Couverture pédologique

Les sols de la vallée sont extrêmement hétérogènes, mêlant alluvions, calcaires en place ou en colluvions, limons, sables.

Le fond de la vallée est recouvert d'alluvions, sous forme de terrasses correspondant aux épisodes successifs de mise en place des formes du relief. Ces terrasses témoignent de la vigueur du travail de la rivière dans des temps plus anciens, encore que les phénomènes actuels ne doivent pas être sous estimés, comme en témoignent les coulées de boues fréquentes au bas des coteaux ou les masses de sédiments que peut charrier la marne en période de crue.



Affleurement du sol à flanc de coteau, et dénivelés prononcés qui cassent le rythme de la pente



Carte Géologique de la France
Bureau de Recherche Géologique et Minière
Institut Géographique National 1852

Carte géologique de la Brie: détail d'une vallée



g ²	Stampien, sables de Fontainebleau
g ^{1b}	Stampien inférieur (sannoisien): Calcaire de Brie et Argile à meulière de Brie
g ^{1a}	Argile verte
e ^{7b}	Bertonien supérieur (ludien)
e ^{7a}	Marnes supragypseuses
e ^{6b}	Calcaires lacustres indifférenciés
e ^{6a}	Bartonien moyen (marinésien); Calcaire de St Ouen
e ⁵	Lutétien supérieur: Marnes et caillasses, Calcaire à Cérithes, Calcaire à Ditrupa et Miliolites
e ⁴	Lutétien inférieur: Calcaire à Nummulites laevigatus
e ³	Yprésien supérieur (cuisien) Argile de Laon et Sables de Cuise
e ²	Yprésien inférieur (Sparnacien) Argile plastique et lignites

Type de végétation en rapport avec le relief et les sols.

Les coteaux secs accueillent les nombreux rangs de vignes serrés. Dans le fond de vallée, au contraire, plus humide, se développent une végétation particulière où le peuplier est toujours présent, mais aussi les cultures, les pâtures, ...



LA DIVERSITE VEGETALE



Depuis les coteaux sud densément boisés, une vue s'ouvre sur la vallée. La rivière et son liseré végétal, puis la vigne qui épouse toute la pente et la lisière forestière.



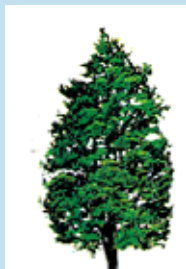
Dans l'Aisne, les vignerons acquièrent l'appellation d'origine contrôlée champagne en 1912. Depuis, les vignobles axonais de la vallée de la Marne et des rives du Dolloir et du Surmelin ont gagné en notoriété et en qualité. On y cultive essentiellement les cépages pinot meunier (79%) et pinot noir (7%).

Le vignoble axonais se compose de vignes de moins de 10 ans pour 50% environ. La vigne se nourrit d'un climat peu clémente. La vallée est ouverte aux vents, mais les coteaux bénéficient d'une excellente exposition au soleil. Dans le ventre des méandres, le climat d'abri contre les vents d'ouest est moins humide que celui de la plaine alluviale.

Les coteaux rassemblent de minces couches géologiques sur lesquelles les dépôts des pentes se sont étalés. Ainsi, les vignobles de la Champagne axonaise croissent sur des sols superficiels et hétérogènes, ce qui entraîne une grande variété de crus.

Dans la vallée, transition entre les villages et la vigne, on note la présence de vergers de quetschiers et de pommiers.

A proximité de la rivière, ce sont des aulnes, des ormes, des peupliers, et toute une végétation caractéristique; tandis que longeant la voie ferrée, on retrouve une végétation, arbustive et arborée composée d'épineux, de cornouiller, de charme, ...



Aulne glutineux



Saule blanc



Pommier



Prunellier





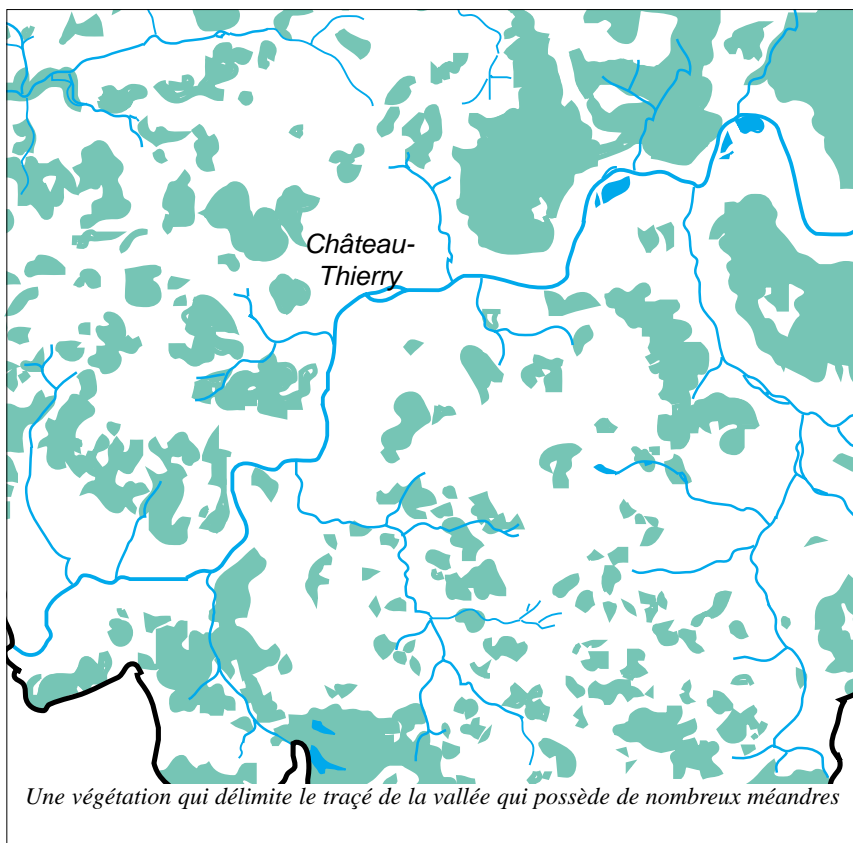
LA STRUCTURE VEGETALE

La vigne prédomine dans la vallée de la Marne, même si elle n'occupe que le versant nord, exposé au sud. C'est elle qui retient l'attention lorsque l'on circule dans la vallée. Les sentiers de vigneron grimpent en lacets çà et là jusqu'aux sommets des arpent, structurant par la même occasion les champs de vignes. Ceux-ci s'organisent sous forme de rangs parallèles qui dévalent la pente et donnent à la vallée un certain rythme.

Hormis la vigne, la masse boisée implantée sur le plateau et qui vient s'arrêter brusquement à la rupture de pente reste très présente. Elle referme l'espace de la vallée et empêche le regard de s'échapper au delà.

Au sein même de la vallée, peu de structures végétales à dénombrer, excepté le traditionnel accompagnement végétal de la rivière qui, cependant, est de faible envergure comparé à celui de l'Aisne. La transition avec les villages s'effectue par une végétation diverse et éparse où quelques vergers, quelques arbres isolés ou de la végétation de milieu humide se mélangent allégrement. La voie ferrée en outre est soulignée par un cordon végétal.

A noter quelques boisements ou bosquets également sur les terres les plus proches du cours d'eau, et impropres à la culture. Celle-ci apparaît essentiellement dans l'espace entre les axes routiers et le cours d'eau, coté nord, sous la forme de parcelles aux dimensions variables, tandis que le coteau sud est beaucoup plus investi, jusqu'à la limite boisée notamment.



Sur certains versants, on remarque la présence de savarts qui recolonisent les coteaux et offrent une sensation de délaissé.



La vigne s'implante dans le sens de la pente. Les différentes générations ainsi que les différentes variétés entraînent une coloration changeante sur un même coteau.



Le cours de la Marne est souligné par endroits par un ourlet végétal opaque. Au loin, la végétation souligne la limite haute de la vallée.



LES MILIEUX NATURELS



Ophrys bourdon (Ophrys fuciflora)



Orchis pourpre (Orchis purpurea)



*Orchis brûlé
(Orchis ustulata)*



*Orchis militaire
(Orchis militaris)*



Photos extraites de l'ouvrage *A la découverte des orchidées de Lorraine* - F.Guerold et B.Pernet - Ed.Serpenoise - 1998

La vallée de la Marne a longtemps souffert d'une mauvaise réputation auprès des naturalistes, qui considéraient que l'intense mise en valeur aussi bien du fond de la vallée par l'agriculture ou l'extraction que des coteaux voués depuis longtemps à la viticulture avaient considérablement réduit les potentialités naturelles.

La situation est différente selon qu'on se trouve dans la partie Est ou la partie Ouest de la vallée. Si on considère la carte des Znieff, on s'aperçoit qu'elles sont toutes concentrées dans la partie Est. Beaucoup de ces zones d'intérêt naturel sont communes à la vallée de la Marne et au plateau de Brie, comme en témoigne l'exemple de la Forêt de Verdilly qui se prolonge par le ru de Brasles à proximité de Château-Thierry, ou encore la Forêt de Ris qui surplombe le coteau de la Garenne au-dessus de Trélou-sur-Marne. En définitive, les surfaces considérées sont loin d'être négligeables sur les pentes, en revanche, il n'y a pas de milieu naturel remarquable dans le fond de la vallée.

La véritable personnalité des milieux naturels de la vallée de la Marne, ce sont les pelouses développées sur calcaire. La diversité des substrats, du fait de la stratigraphie des versants, fait voisiner calcaires, sables et marnes qui ajoutent des conditions écologiques complémentaires de la pelouse calcicole stricte qu'on observe en laonnois.

Les conditions d'ensoleillement, très favorables, et la qualité thermique des sols favorisent la présence d'une flore thermophile.

Les espèces significatives, voire emblématiques de ces espaces, sont avant tout les orchidées, Ophrys bourdon, Gymnadénie moucheur ou encore Orchis militaire, mais également l'Orchis brûlé. De beaux peuplements d'anémones pulsatille peuvent être également observés.

Le paradoxe de ces milieux, dont témoigne la situation particulière du Coteau de Chartèves, est qu'ils vivent en étroite relation avec la vigne. Ces terrains étaient fortement cultivés à cet usage jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle. Avec la crise du Phylloxéra, la vigne a largement régressé, laissant de nombreux espaces en friche qui ont favorisé le développement de cette flore de milieux secs et chauds, aux mêmes exigences écologiques que la vigne. Avec l'extension de l'appellation Champagne dans les années soixante, le mouvement inverse s'est mis en place et ce sont les pelouses qui ont régressé.

A côté de ces coteaux, exposés au sud, la vallée de la Marne recèle des sites de versants boisés orientés au nord, d'extension également restreinte dont le climat plus frais se double d'une humidité générée par des sols à la circulation en eau difficile. Ces forêts de ravins font partie des habitats de la directive européenne. On y trouve des plantes comme le Laurier des bois ou le polyode vulgaire. Ces espaces ne subissent pas la même concurrence que les versants exposés au sud et sont généralement plus anciennement boisés.



LA PRESENCE HUMAINE





L'OCCUPATION DU SOL



L'occupation du sol témoigne d'une hiérarchisation qui reflète à la fois les contraintes naturelles du milieu et la recherche d'un rendement optimum.



Dans le grand paysage, les champs de vignes dessinent des sillons réguliers qui s'interrompent à la croisée des chemins où la craie affleure.

La Marne se fait assez discrète dans l'entité paysagère. Elle se dévoile occasionnellement derrière la végétation positionnée en bord de l'eau ; mais c'est surtout depuis les hauteurs des coteaux que son tracé enrubanné s'offre sans retenue aux regards.



L'occupation du sol est tributaire de deux données, l'une liée au milieu naturel, l'autre à l'activité économique.

La première renvoie à l'existence d'une vallée large, au dénivelé très progressif, et la seconde correspond à la vocation viticole de l'entité. La proximité de l'eau, les variations du relief et l'exposition sont autant d'éléments qui conditionnent l'occupation de l'espace et qui le hiérarchisent.

Les coteaux exposés au Sud sont plantés de vigne, et les villages qui ponctuent l'espace viticole sont de véritables parenthèses dans la course à la production. Leurs sommets, généralement incultes, sont coiffés d'une végétation anarchique, impénétrable, qui parfois rejoint un boisement plus dense et mieux organisé (forêts de Ris, de Verdilly et bois de Fère).

Les versants opposés ont une occupation du sol plus diversifiée, avec des espaces boisés, des cultures et quelques prairies. Dans la plaine alluviale, ces dernières ont investi indistinctement chacune des rives de la Marne.

La rivière ne marque pas fondamentalement le paysage puisqu'elle ne se dévoile qu'à partir de la voirie qui traverse les villages situés sur les coteaux.

En outre, la morphologie resserrée de l'urbanisation ne ménage que de très rares percées visuelles sur la vallée.

C'est seulement entre chaque village que des panoramas révèlent le ruban formé par la Marne.

En revanche, le cours d'eau reste discret lorsque l'observateur se trouve à son niveau. Ce jeu de cache cache peut s'expliquer par le maillage végétal qui suit le dessin de la rivière.





LES MODES D'ORGANISATION DU SOL

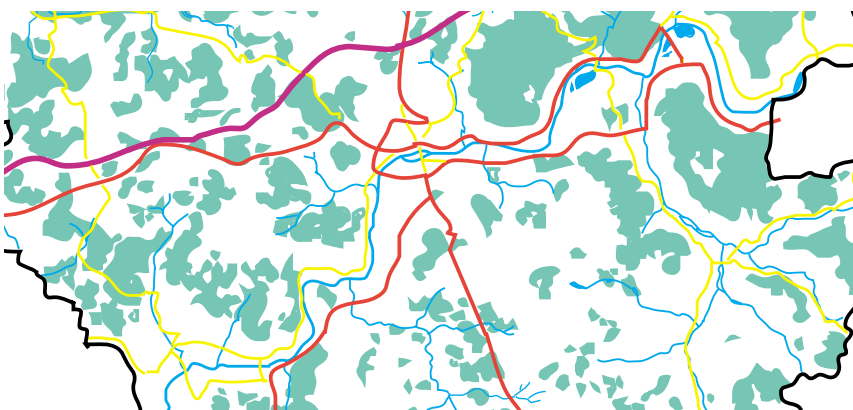


Le découpage parcellaire de la vallée de la Marne n'est pas uniforme. Il fluctue en fonction de l'occupation du sol. Les parcelles plantées de vignes sont proportionnellement plus petites que celles cultivées. Elles se caractérisent par leur agencement spécifique qui témoigne de l'exploitation intensive de la vigne, excluant toute autre forme de végétation que le vignoble. La délimitation des parcelles est soulignée par la présence systématique de chemins rectilignes où la craie affleure.

Les parcelles cultivées n'ont pas fait l'objet d'un découpage aussi strict ; elles sont interrompues par des chemins aux formes plus anarchiques, ou cèdent parfois le terrain à des espaces boisés ou à des bosquets.

La rivière rythme l'entité par la percée sinieuse qu'elle dessine. L'infrastructure ferroviaire, établie également dans la plaine, s'est adaptée à ces ondulations en traçant des lignes entre chaque courbe.

Les deux voies primaires qui traversent les villages établis sur chacun des coteaux de la Marne surplombent légèrement la vallée en offrant quelques vues sur son lit lorsque la végétation n'est pas opaque.



La succession de parcelles plantées de vignes à d'autres mises en cultures témoigne de l'adaptation au milieu, et de son optimisation économique



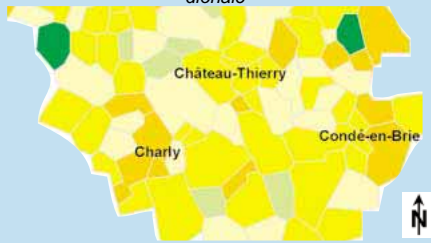
Bien que sillonnant l'ensemble de l'entité, le réseau ferré n'est pas suffisamment implanté sur les hauteurs pour faire figure de point privilégié de découverte du paysage.

Le réseau viaire qui longe la vallée et qui se positionne sur les coteaux permet d'appréhender et de comprendre l'organisation du sol du coteau opposé.

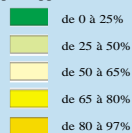


LES ACTIVITES ECONOMIQUES

Cultures arables (céréaliculture et oléo-protéagineux) en 1995 par commune dans l'Aisne méridionale



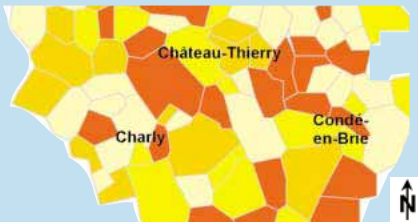
Part de cultures arables en (1)1995 par rapport à la SAU, par commune:



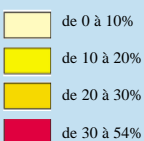
(1) : les cultures arables correspondent approximativement aux cultures de céréales et d'oléo-protéagineux

Source: données service PAC, DDA Aisne
Eric Meyer, ENS/CNRS, UMR 8505

Les autres cultures en 1995 dans les communes de l'Aisne méridionale



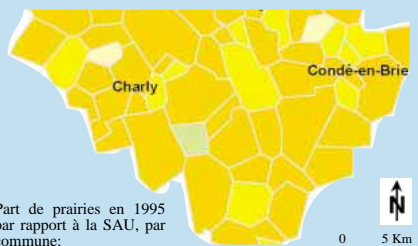
Part de «autres cultures» (1) en 1995 par rapport à la SAU, par commune:



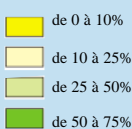
(1): les «autres cultures» correspondent approximativement aux cultures de légumes et de betteraves.

Source: données service PAC, DDA Aisne
Eric Meyer, ENS/CNRS, UMR 8505

Les prairies en 1995, par commune de l'Aisne méridionale



Part de prairies en 1995 par rapport à la SAU, par commune:



Source: données service PAC, DDA Aisne
Eric Meyer, ENS/CNRS, UMR 8505

La vallée de la Marne présente l'aspect souriant d'une campagne équilibrée, se partageant entre villages vivants et coquets, et une ville moyenne, Château-Thierry. Au sein de cette ville se mêlent des activités industrielles, respectables pour une agglomération à peine moins peuplée que la ville-préfecture de Laon, et des activités de services qui semblent la projeter en avant telle une tête de pont parisienne en pays axonnais.

Les activités industrielles sont de plusieurs domaines :

- L'agro-alimentaire se taille évidemment une part importante, même si l'usine Belin, qui était le fleuron de la ville, a connu de graves difficultés récemment. Cependant, le secteur emploie encore plus de 500 personnes. Il faut y ajouter nombre de services (coopératives) offerts à l'activité agricole et particulièrement l'activité viticole.



Une coopérative vinicole, le long d'un axe routier, comme de nombreuses autres éparpillées tout le long de la vallée



A Château-Thierry, les usines et leur fumée ne manque pas de marquer le paysage

- Si l'activité papetière se manifeste de manière spectaculaire avec l'usine Greenfield, d'autres secteurs industriels (mécanique, chimie, plastiques et caoutchoucs, optique de précision) permettent à l'agglomération castelthéodoricienne de présenter une palette d'activités assez complète.

Ces activités sont évidemment concentrées dans l'agglomération de Château-Thierry et les villes de son agglomération (Essômes, Brasles,...), mais on les trouve également à Chierrey, Chézy-sur-Marne, Nogent l'Artaud.

Tout ceci, malgré des difficultés certaines, illustrées par le plan social en gestation du groupe Danone, donne un net dynamisme à la vallée de la Marne.

L'activité agricole est représentée par deux types essentiels, la culture classique dans les parties cultivables de la vallée, orientée vers le blé et le maïs, et, bien évidemment le vignoble qui représente la valorisation la plus importante. La production de vin de champagne a pratiquement atteint le niveau de celle de la Montagne de Reims et représente 1% de la production nationale. Le nombre d'exploitants est très élevé, plus de 700, chaque exploitation ne représentant que quelques hectares, et beaucoup de producteurs travaillent pour les grandes maisons de Reims ou Epernay.

Le réseau de communication joue un rôle important dans ce développement. Si l'autoroute A4 passe, elle, sur le plateau pour des raisons techniques, le reste du réseau est bien raccordé à la vallée : le chemin de fer irrigue largement la vallée, et le transport fluvial, s'il n'a plus le caractère irremplaçable d'il y a cinquante ans, se montre toujours actif, notamment pour le transport des matériaux lourds.



LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES, ET SOCIALES

La vallée de la Marne apparaît comme une zone de fort peuplement entre deux entités plus faiblement peuplées. C'est bien évidemment Château-Thierry qui, avec les autres villes de sa périphérie, Brasles, Essômes, Etampes, Chierrey, forme le principal pôle de peuplement, regroupant près de 25.000 habitants, un total de population comparable à celui de Laon. A l'est, cette zone de fort peuplement se poursuit, mais les densités décroissent dans les communes situées au contact du département de la Marne. C'est à l'Ouest que ce peuplement dense est vraiment continu et il se prolonge dans le département de la Seine et Marne. Sur l'ensemble de l'arrondissement de Château-Thierry, l'accroissement de population est le plus fort du département.

Dans la vallée de la Marne, le phénomène est plus contrasté, puisqu'on y trouve aussi bien des secteurs en faible régression (Château-Thierry, par exemple, qui garde à peine sa population alors que villes et villages voisins croissent), un seul village en forte perte (Gland), des gains forts à Chartèves, et l'ensemble de la vallée en expansion démographique, plutôt à l'Ouest en général.

La structure de l'habitat peut aider à comprendre les mécanismes de cette évolution. Sur la carte de l'âge des logements, la vallée de la Marne apparaît, tout au moins à l'ouest de Château-Thierry comme un secteur de fort renouvellement du parc immobilier. Vers le département de la Marne, le taux des logements antérieurs à 1949 redevient nettement majoritaire.

La construction de logements correspond à une demande locale. La carte des résidences secondaires ne fait pas apparaître la vallée de la Marne, malgré la proximité de la région parisienne, comme un pôle d'attraction fort, la pression dans ce domaine s'exerçant de préférence sur l'Orxois-Tardenois ou le plateau de Brie. Comme en certaines régions des pays du sud de l'Europe, on a l'impression que cette région est assez riche (plus faible taux de RMI du département) pour se passer du "touriste".

En revanche, l'importance des migrations entre la région de Château-Thierry et les régions limitrophes, particulièrement la région parisienne, modifie un peu le regard qu'on peut avoir sur la dynamique économique et sociale de l'entité. Les jours de semaine, la gare de Château-Thierry évoque plus une gare de banlieue de la grande couronne qu'une gare de province.

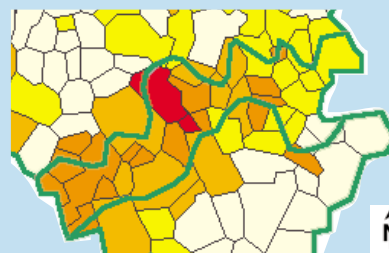


Une ferme sur la D1



Le village de Charly s'étend dans la vallée

Densité de la population en 1999

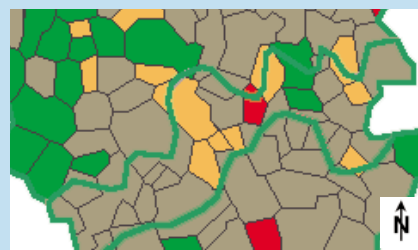


Nombre d'habitants au Km²

- de 3 à 25
- de 25 à 50
- de 50 à 100
- de 100 à 500
- plus de 500

0 5 Km

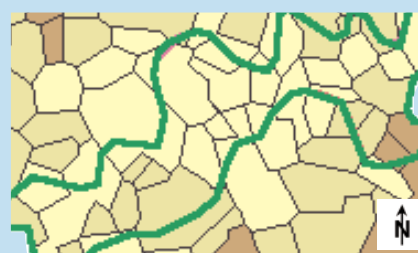
Taux annuel moyen d'évolution de la population



- de -3 à -1%
- de -1 à 0%
- de 0 à 2%
- plus de 2%

0 5 Km

Part des résidences secondaires en 1999



- de 0 à 10%
- de 10 à 25%
- de 25 à 50%
- plus de 50%

0 5 Km



LES IMPLANTATIONS URBAINES

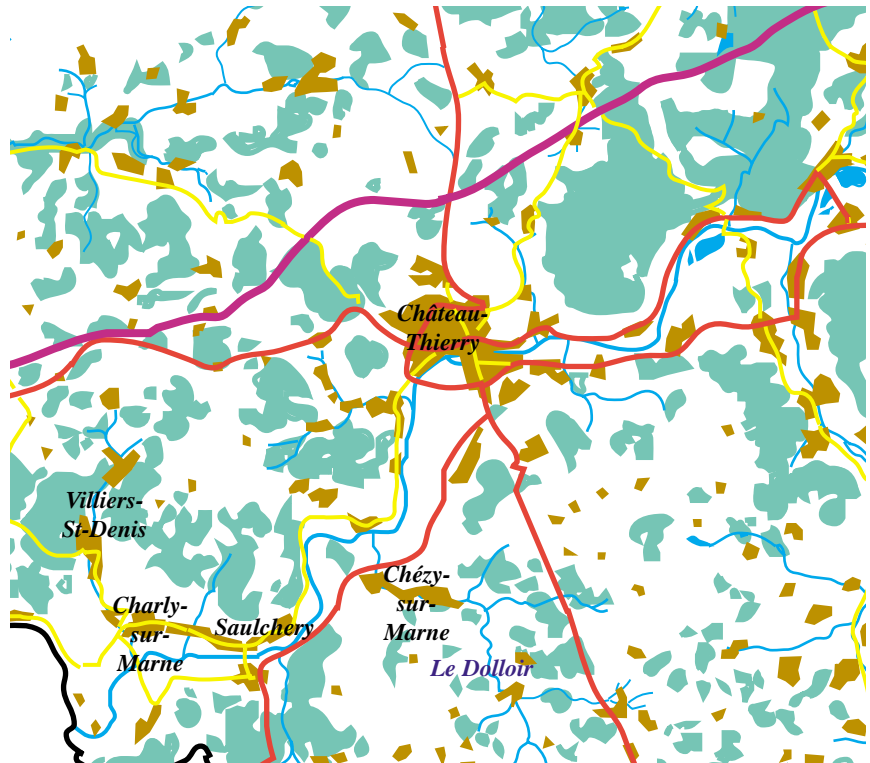


Implantés sur chacun des coteaux de la vallée les villages des deux rives se positionnent en vis-à-vis. Ainsi, les silhouettes urbaines s'appréhendent le mieux à partir du coteau opposé.



L'intimité villageoise qui se dégage de l'urbanisation en front bâti continu tranche avec les panoramas dégagés qui s'offrent sur la vallée.

Établi dans la plaine alluviale de la Marne, l'espace industriel de Château-Thierry semble flotter sur la rivière, tel un vaste paquebot accompagné par les fumées de ses cheminées



Etablis à flancs de coteaux, les villages de la Vallée de la Marne se répartissent de façon égale de part et d'autre de la rivière.

La majorité des villages s'est alignée sur le tracé du cours d'eau, au risque de former une urbanisation continue, comme pour les villages de Charly-sur-Marne et de Saulchery.

Certains n'ont pas suivi ce schéma d'implantation parallèle à la vallée, préférant s'aligner sur des affluents de la Marne, qui lui sont perpendiculaires, ou choisissant de se lover dans une échancrure dessinée par la vallée. Il s'agit notamment du village de Chézy-sur-Marne dont l'extension urbaine s'est calquée sur le Dolloir, ou encore de Villiers-St-Denis établi le long du Domptin.

La ville de Château-Thierry se détache partiellement de ce mode d'implantation puisque l'extension urbaine, et surtout la zone industrielle, s'étirent plus au sud, investissant la plaine alluviale.

L'implantation des villages, adossés aux coteaux de la vallée, les place sans transition avec leur environnement immédiat, marqué par la culture de la vigne. L'espace viticole s'entremêle à l'urbanisation, formant une constante dans le paysage urbain.

La morphologie interne des villages se caractérise par la continuité du front bâti, lequel donne une impression de resserrement et d'intimité. Les constructions s'alignent rigoureusement le long de la voirie qui les dessert, sans jamais pénétrer en profondeur sur le territoire communal. Elles se positionnent directement sur la voie primaire, orientant leur façade sur celle-ci.



LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE

Les typologies traditionnelles

La vallée de la Marne est le théâtre d'une grande diversité architecturale. Le dynamisme économique et la pression foncière qui s'exercent de longue date ont abouti à une vulnérabilité des espaces urbains. Les typologies architecturales anciennes se sont parfois trouvées exposées aux opérations de "rénovation" dont la brutalité a compromis à jamais leur nature originelle.

Les centres-bourgs des petites unités urbaines ont su garder une authenticité qui positionne la vallée de la Marne dans une vaste entité architecturale dont les traits principaux sont donnés par l'architecture brillarde.

Les typologies anciennes montrent une certaine homogénéité dans la mise en oeuvre des matériaux d'élévation. La pierre meulière aux enduits plus ou moins couvrants se présente comme le matériau traditionnel des maçonneries anciennes. Les enduits, à pierre-vue sur les pignons, façades secondaires et les constructions agricoles, sont pleins sur les façades principales des habitations. L'usage du plâtre gros sur les constructions qui recherchent un certain prestige, se laisse deviner par le dessin géométrique des raccords d'enduit. La diversité et le soin apporté aux modénatures rappellent la plasticité des mortiers de plâtre et chaux dont l'ambition visait l'imitation de la pierre de taille trop rare dans la pointe sud du département.



La variété des techniques constructives permet d'animer les volumes denses des constructions urbaines

Les volumes sur deux niveaux en zone rurale gagnent un à deux étages dans les centres anciens. Les nombreuses baies hautes qui ouvrent les constructions de ville, se font plus espacées et plus petites dans les architectures de village.

Les toitures aux pentes affirmées se couvrent d'ardoises et de petites tuiles plates.

La richesse établie de longue date autour des vignobles a permis l'édification de bon nombre de somptueuses constructions particulières et d'édifices publics non moins démonstratifs.



Les enduits au plâtre gros atteignent dans la vallée de la Marne une richesse expressive unique.





LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE



La reconstruction

La Vallée de la Marne a été le théâtre de batailles dont les nombreuses destructions ont appelé une nécessaire reconstruction des habitats, équipements agricoles et autres bâtiments publics.

Ces étapes tragiques de l'histoire nationale ont offert la possibilité d'édifier une architecture nouvelle, indépendante des modèles anciens et nourrit d'une ambition de modernisation.

La vallée de la Marne, alimentée par les dommages de guerre a produit quelques un des plus beaux exemples d'architectures des années 20 et 30.

Il s'agit en général, de solides maisons de maître aux modénatures recherchées qui associent briques vernissées multicolores, faux colombages en béton et maçonneries de meulières.

La brique est, comme pour l'ensemble des édifices de cette période, le matériaux de référence. Les jeux sophistiqués de mise en oeuvre des lits de briques permettent de rompre avec l'unicité de couleur de la terre cuite. Mais l'abondance de carrière de meulière a engendré une diffusion de ce matériau cher aux architectes de l'entre deux guerres, qui dépasse largement les limites des zones d'extraction.

La pose en "opus incertum", généralement pratiquée, cherche la valorisation du grain épais de la roche, ocré par l'oxyde de fer qui contraste avec les larges joints de ciment gris.

Les volumes renient la tradition pour proposer des bâtiments de deux à trois niveaux édifiés sur une base carrée. Il n'y plus de continuum urbain pour ces constructions généralement enveloppées d'un jardin.

Les nombreuses baies aux proportions verticales que soulignent harpages et linteaux ouvragés, rythment les façades.

L'ardoise couvre la plupart des toitures. Les noues, croupes, lucarnes composent parfois des volumes complexes dont la réalisation relève de la prouesse technique.

Cette architecture témoin d'un temps constitue un véritable patrimoine dont la fragilité tient de l'indifférence voire du dénigrement.



La modénature élaborée et parfois fantaisiste des bâtiments de la reconstruction rompent avec la rigueur de l'architecture traditionnelle de la vallée de la Marne .



LISIBILITE DE L'UNITE

Paradoxalement, si la vallée de la Marne jouit d'une forte reconnaissance, attestée par les nombreuses représentations picturales et écrites de renom, la multiplicité de ses composantes entraîne, d'une certaine manière, un manque de lisibilité.

Le paysage se laisse découvrir par séquences, au gré des méandres, et au fil des versants où s'étagent villages, boisements, vignes et pelouses.

En fond de vallée, la présence de l'eau, formant contraste avec les coteaux secs, s'exprime principalement par la rivière, toujours nettement visible, mais aussi dans les plans d'eau engendrés par l'extraction, et les inondations régulières qui, comme pour la vallée de l'Oise, changent complètement sa physionomie, en soulignant les irrégularités.

L'occupation du sol est elle aussi changeante, selon la topographie de détail de la vallée. Les cultures exploitent tantôt le fond plat de la vallée, tantôt les vallonnements des méandres, tandis que pour la production essentielle, le vignoble est largement répandu sur le versant orienté au Sud, plus rarement sur des portions de versant en pente faible sur la rive Sud.

Les voies de communication suivent tantôt le fond de vallée, tantôt remontent à flanc de coteau, multipliant les points de vue sur la vallée. Cette diversité des perceptions, constitutive de l'identité de la Vallée de la Marne, est actuellement préservée, mais pourrait être mise en péril par un afflux non maîtrisée de résidences, ou par une systématisation de l'extension du vignoble sur les coteaux.



La Marne à Château-Thierry - SABOURAUD



“Et au milieu de ces vastes étendues invitantes à la flânerie, s'écoule la Marne, rivière calme et tellement accessible, à peine dissimulée derrière un voile d'aulnes. Sa vallée est très lisible tant son profil est simple : fond parfaitement plat, occupé par la grande culture, coteaux francs réservant au voyageur une belle surprise. Comme dessinés à la plume, les rangs de vignes occupent les pentes ensoleillées tandis que la forêt gagne les versants opposés.”

*Extrait. Conseil Régional - DIREN -
Paysages du Sud Picard*

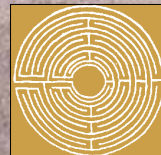


PAYSAGES DE L'AISNE

SUD DU DEPARTEMENT

PREMIERE PARTIE
L'INVENTAIRE DES PAYSAGES

LES PAYSAGES PARTICULIERS



CAUE de l'Aisne

Inventaire - 239



SUD

La première phase d'Inventaire a permis de distinguer sept Entités Paysagères caractérisées par l'homogénéité de leurs composantes. Le relief, la végétation, l'occupation du sol, la morphologie urbaine ou l'architecture sont autant d'éléments qui ont servi à les délimiter.

Bien que présentant des caractéristiques essentielles communes, ces grands ensembles paysagers incluent des sous-unités paysagères dont l'appréhension suppose une observation plus fine du paysage : ce sont les Paysages Particuliers.

Rattachés à l'une des sept entités, les Paysages particuliers correspondent à des micro-paysages individualisés par l'ambiance unique qu'ils développent. Identifiés grâce à une composante très forte, leur particularisme est suffisamment marqué pour qu'ils soient considérés comme des paysages à part entière. L'élément unificateur peut être d'ordre physique, social ou économique.

Ces paysages sont difficiles à déterminer puisqu'ils sont inconnus du grand public.

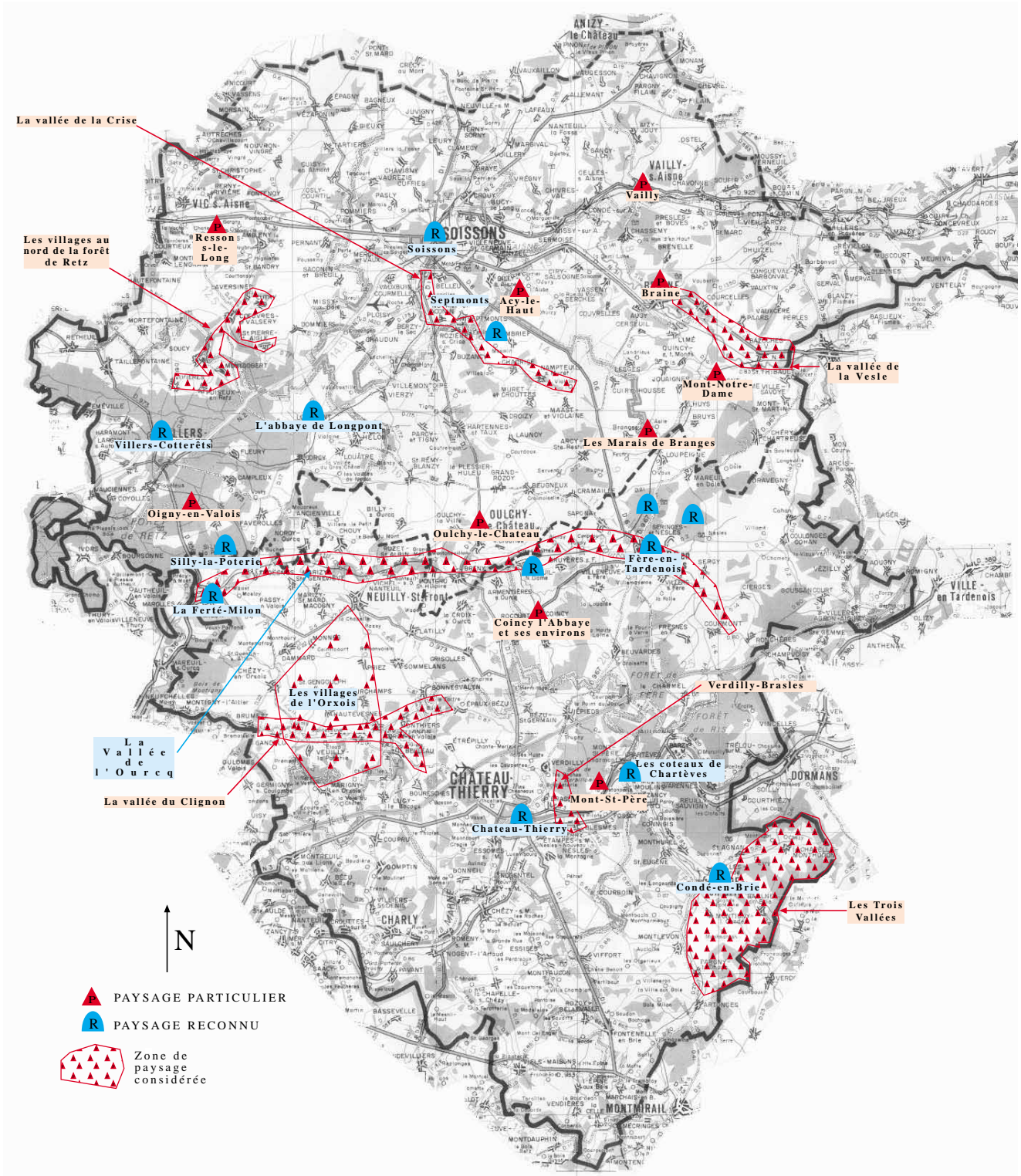
Leur reconnaissance se limitant à l'échelon local, leur identification a souvent nécessité l'intervention des communes. L'aide précieuse conférée par ces dernières a permis d'inventorier ces paysages et de les classer en deux catégories principales : les paysages particuliers urbains et les paysages particuliers naturels.

Leur nombre important nous a obligé à opérer un choix délicat et à n'en traiter que quelques uns.

Enfin, l'identification de ces paysages n'est pas innocente. Elle ne se cantonne pas à souligner le caractère insolite d'un paysage mais elle vise également à faire ressortir sa fragilité. Il s'agit ainsi d'informer sur les menaces qui pourraient faire disparaître le charme lié au particularisme.

PAISAGES DE L'AINES

SUD





SUD

LES PAYSAGES PARTICULIERS

Définitions	Caractère différent de l'entité dans laquelle il se situe, caractère insolite, ambiance originale ou particulière
Critères	différenciation paysagère, reconnaissance locale, paysages répétés

LE PLATEAU DU SOISSONNAIS

1	Acy le Haut
2	La vallée de la Vesle
3	La vallée de la Crise
4	Mont Notre Dame

LA VALLEE DE L' AISNE

5	Ressons le long
6	Braine
7	Vailly

LE MASSIF DE RETZ

8	Les villages au Nord de la forêt de Retz
9	Oigny en Valois

LE TARDENOIS

10	Les marais de Branges
11	Oulchy le château
12	Les villages de l'Orxois
13	La vallée du Clignon
14	Coigny l'Abbaye et ses environs

LA VALLEE DE LA MARNE

15	Mont-Saint-Père
16	Verdilly-Brasles

LA BRIE

17	Les trois vallées
----	-------------------



MONT-SAINT-PÈRE VILLAGE DES COTEAUX DE LA MARNE

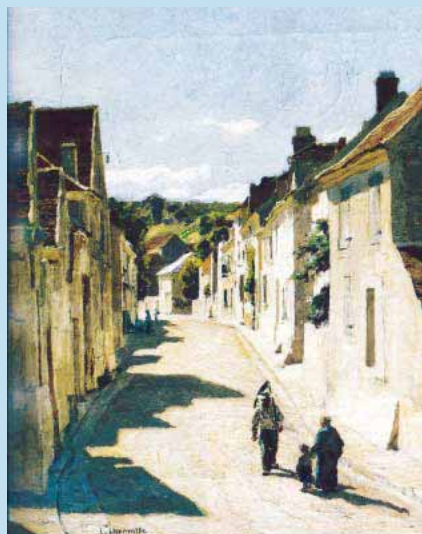


Avec ses constructions qui semblent s'accrocher au ciel, le village de Mont-St-Père se distingue des ensembles urbains implantés dans la vallée de la Marne.

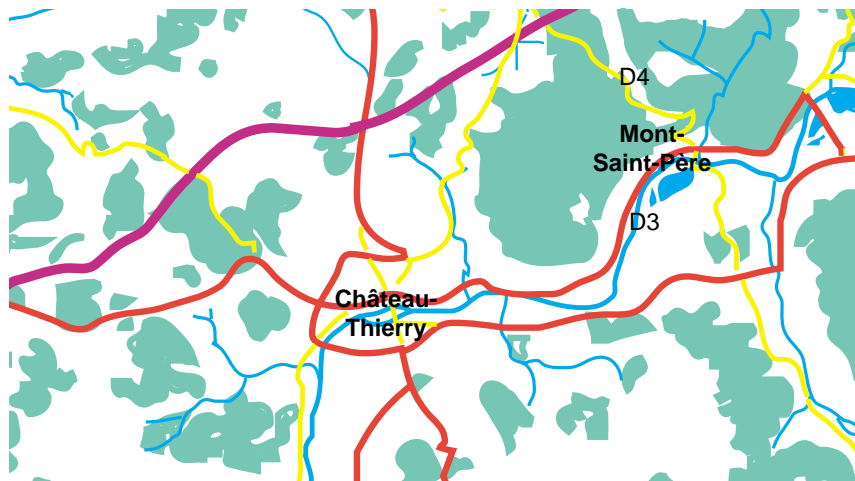
Il représente par excellence le village de coteau.

Des peintres renommés de la vallée de la Marne, tel que Léon Lhermitte, se sont arrêtés un instant pour saisir l'ambiance intime de ses rues, cadrées par les maisons accolées.

Les représentations de l'artiste frappent par la ressemblance avec l'état actuel du lieu, comme si l'écoulement du temps s'était interrompu.



Aquarelle de Léon LHERMITTE extraite de l'ouvrage "les peintres de la vallée de la Marne"



Situé à 5 kilomètres de Château-Thierry, le village de Mont-St-Père se distingue, par sa morphologie urbaine, des ensembles urbains qui s'égrènent de part et d'autre de la rivière Marne.

Adossées au coteau, les constructions s'étagent sur plusieurs niveaux donnant l'effet d'un village partiellement juché. Le tissu bâti très resserré crée la sensation que les maisons édifiées sur les hauteurs reposent sur celles situées en contrebas.

Grâce à cette forme urbaine étagée, la silhouette villageoise dévoile de façon complète l'ensemble construit, et contribue ainsi à la mise en valeur visuelle de la qualité architecturale du bâti.

Le caractère resserré qui émane de la continuité des constructions est atténué par la présence de petits jardins potagers, dont l'accès piétonnier s'effectue depuis d'étroites ruelles empierrées qui s'adaptent au dénivelé par un système d'embranchement.

Ces cheminements internes sont d'agréables percées qui proposent la découverte du cœur du village tout en offrant des points de vues intéressants sur l'ensemble de la vallée. Le contraste entre l'intimité villageoise et les vues dégagées est ici particulièrement saisissant.





MONT-SAINT-PÈRE VILLAGE DES COTEAUX DE LA MARNE

Le réseau viarie est très hiérarchisé entre la traversée basse du village (départementale n°3) qui dans le fonctionnement urbain fait figure de voie primaire reliant Dormans à Château-Thierry, et la voirie secondaire, relativement étroite, qui dessert les constructions du haut du village.

La configuration de cette voirie participe à l'ambiance de la partie haute du village en lui conférant une dimension intime.

La mise en scène de l'édifice religieux dans le paysage urbain est intéressante. Implantée dans la partie haute du village de Mont-Saint-Père, l'église surplombe la trame bâtie.

Située en hauteur, elle capte les regards des visiteurs qui pénètrent dans le village depuis l'entrée Est. Son accès s'effectue à partir de l'unique voie interne qui débouche sur la partie haute de Mont-St-Père. Implanté à l'extrémité de cette voie sans issue, l'édifice symbolise le point d'aboutissement de toute promenade dans le village.



"...Du point culminant de la route, la vallée est bien belle ; (...) on voit se dérouler le ruban d'acier de la Marne entre le tapis vert des prairies. Les villages, particulièrement nombreux sur la rive droite, se suivent presque sans interruption, très blancs, au pied de leur clocher à pignons, fort élevé. (Les villages), comme soudés par les hameaux, dessinent une longue rue (...)."

Ardouin-Dumazet, Voyages en France



Huile sur toile de
Mr.MARTINEZ



VERDILLY-BRASLES

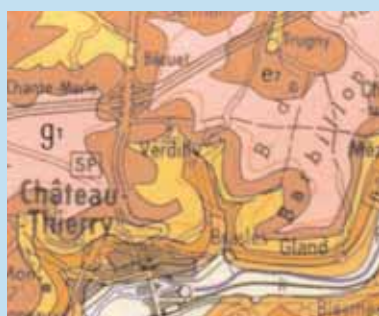
Le site de Verdilly-Brasles est un ensemble particulièrement représentatif de la complémentarité des milieux entre vallée de la Marne et Plateau de Brie.

Il est situé en retrait des axes routiers principaux (Autoroute et Route nationale joignant Château-Thierry à Soissons), adossé au massif forestier de Verdilly, à l'Est.

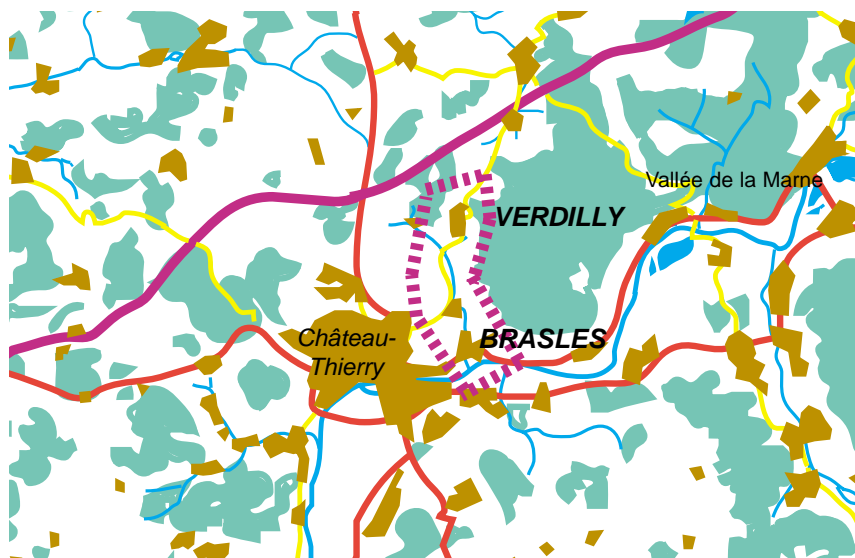


Le ru de Verdilly serpente entre la végétation

Carte géologique de Verdilly-Brasles



- 9¹⁰ Stampien inférieur (sannoisien)
Calcaire de Brie et argile à meulière de Brie
- 9¹⁴ Argile verte
- 9^{7A} Gypse, marne et travertin de Champagne
- 6⁵ Lutétien supérieur : marnes et caillasses, calcaire à Cérithes, calcaire à Ditrupa et miliolites
Lutétien inférieur : calcaire à nummulites laevigatus
- 6⁴ Yprésien supérieur (cuisien)
Argile de Laon et sables de GCuisse



Le site de Verdilly-Brasles est situé à proximité de l'agglomération de Château-Thierry, à l'Est de la ville. Il correspond à l'avancée d'un ru de la Marne dans le plateau de la Brie.

La Forêt de Verdilly est un grand ensemble forestier typique du plateau de Brie de près de 1500 hectares. L'hydromorphie, extrêmement importante, ainsi qu'en atteste la carte des sols, génère des groupements végétaux très adaptés à l'humidité et présentant cependant une diversité importante en fonction de la saturation.

Sur les parties les plus humides, saules, aulnes, frênes, parfois peupliers. Lorsque le terrain s'y prête on trouve bouleaux, hêtres, chênes, avec des traitements forestiers également variés où les différentes formes de taillis sont bien représentés.

La flore comporte de nombreuses espèces rares, comme la Mulgédie à larges feuilles, et probablement la Laiche de maire, la Stelaire des marais ou la Lathrée écailleuse, espèces dont la présence n'était pas connue au sud de l'Aisne.

L'avifaune est remarquable, avec notamment la présence de cinq espèces de rapaces et six espèces de pics.

L'eau accumulée sur les plateaux, qui ne peut s'infiltrer en raison de la présence de sols et d'un sous-sol imperméables alimente des rus au débit souvent généreux, que ce soit vers le nord (ru



Ophrys Sphegodes



Ophrys Lathrée



VERDILLY-BRASLES

d'Epieds) ou vers le sud (ru de Brasles).

Le ru de Brasles a la réputation d'avoir des accès d'humeur et de connaître des crues parfois violentes. La raison principale est le refus à l'infiltration élevé des sols du plateau, ce qui entraîne un ruissellement fort lors de précipitations importantes. La seconde cause est l'importance des travaux de drainage des terres agricoles qui accélère l'écoulement des eaux dans les mêmes circonstances.

Les coteaux qui se trouvent au sud de la forêt portent plusieurs pelouses calcicoles qui font partie d'un cortège d'espaces insérés dans l'espace viticole.

Ils sont d'un grand intérêt paysager et patrimonial. Les orchidées sont évidemment représentées mais aussi des éléments comme la Laiche tomenteuse, les muscari à grappe et à toupet ou le genêt des teinturiers.

Plus en aval, le ru de Brasles arrive dans un petit vallon enserré entre les coteaux. Il y a développé un fond plat sur les argiles sparnaciennes. Pendant de l'humidité forestière sommitale, ce vallon est également marqué d'une végétation hygrophile, aussi bien au niveau des arbres que de la strate herbacée. Localement, des sols organiques, voire tourbeux se développent. Des mares, des petits ruisseaux achèvent de former un contraste paysager particulièrement frappant avec les coteaux qui dominent.

L'une des particularités biologiques de cet endroit est la présence d'une batrachofaune remarquable que le ru partage avec le domaine de Verdilly. Grenouilles, tritons et crapauds migrent entre le plateau et les mares du fond de vallée. On y a noté particulièrement le Triton crêté, la Salamandre tachetée et surtout le très rare Sonneur à ventre jaune.

Le Domaine de Verdilly et le ru de Brasles sont très fréquentés, aussi bien par le Centre de Formation de Verdilly, très connu, que des promeneurs. Un projet de valorisation pédagogique et touristique est en cours de réalisation par la mairie de Brasles.

Curiosités

- > La faune et la flore méritent de s'arrêter sur ce territoire
- > De nombreuses promenades parcourent le site et permettent de relier Château-Thierry, tout proche.

Fragilités

- > La faune et la flore exceptionnelles demandent une attention particulière en vue de leur préservation.



Le ru est marqué par une végétation spécifique qui en souligne le tracé



La forêt de Verdilly est omniprésente. Elle accueille des essences végétales particulièrement intéressantes, et accueille une faune variée.

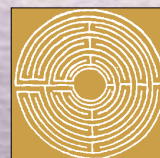


PAYSAGES DE L'AISNE

SUD DU DEPARTEMENT

**PREMIERE PARTIE
L'INVENTAIRE DES PAYSAGES**

LES PAYSAGES RECONNUS



CAUE de l'Aisne



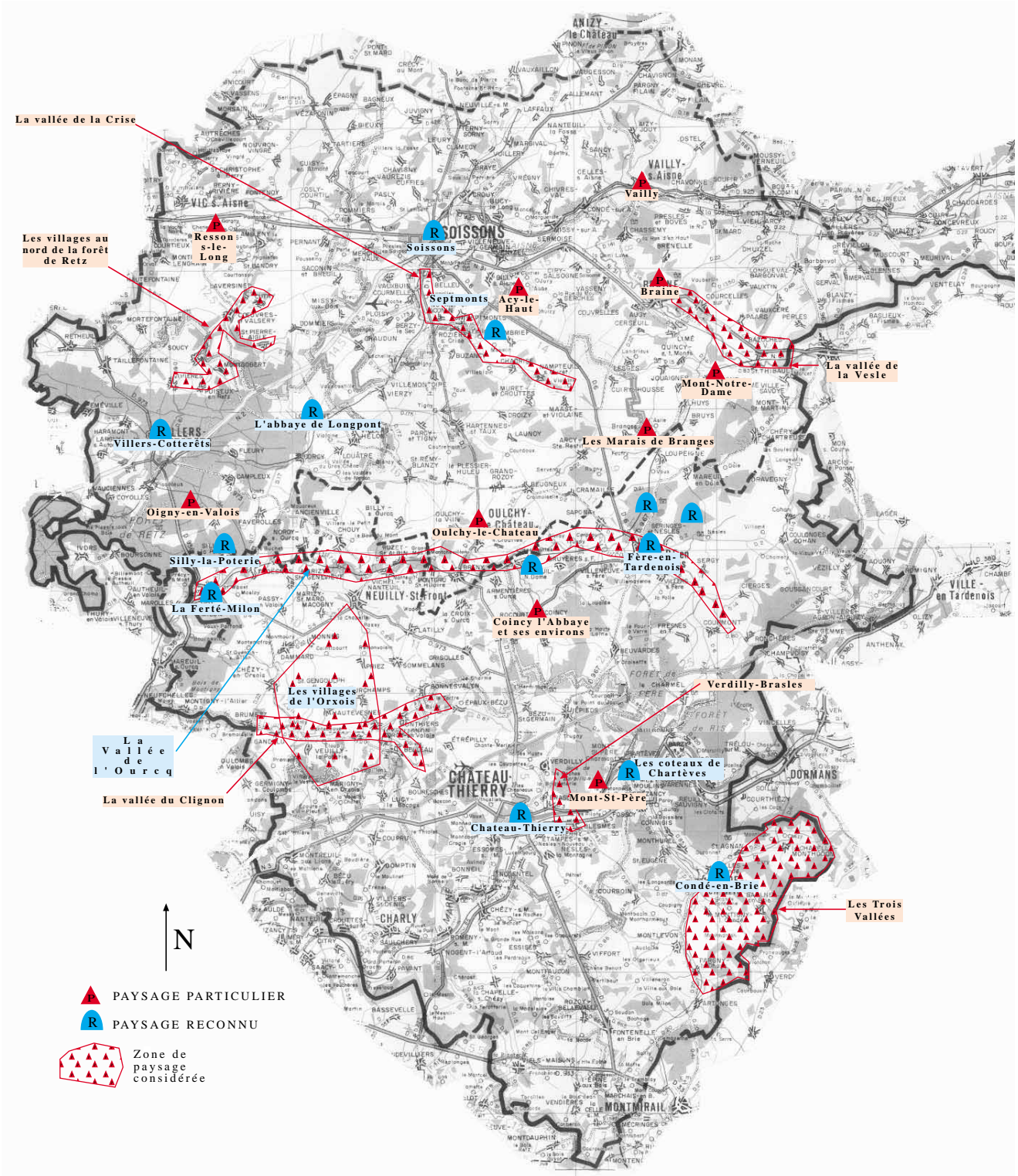
SUD

Les Paysages reconnus sont des paysages particuliers qui bénéficient d'une reconnaissance plus large, soit, départementale, régionale, voire même, nationale.

Cette notoriété s'explique par différents critères qui peuvent être d'ordre culturel (les villes de Villers-Cotterêts et de Château-Thierry), historique (Soissons), économique, légendaire ou naturel (les forêts domaniales).

Cette reconnaissance est souvent source d'une forte fréquentation touristique. Celle-ci est d'ailleurs encouragée lorsqu'un ou plusieurs éléments du paysage font l'objet de mesure de protection (les Forêts domaniales...).

Mais plus que de simples sites touristiques, leur attrait est avant tout paysager. C'est ainsi que l'abbaye de Longpont est unique de par l'ambiance paysagère qui la caractérise. De même, la cathédrale de Soissons participe à la mise en scène de la silhouette urbaine dans le grand paysage.





SUD

LES PAYSAGES RECONNUS

Définitions	Paysage particulier qui se distingue par la reconnaissance dont il fait l'objet : reconnaissance sociale, culturelle, historique, institutionnelle...
Critères	Reconnaissance au-delà du simple contexte local (départementale, régionale ou nationale), fréquentation forte, importance historique ou culturelle

LE PLATEAU DU SOISSONNAIS

1	Septmonts
---	-----------

LA VALLEE DE L' AISNE

2	Soissons
---	----------

LE MASSIF DE RETZ

3	Villers-Cotterêts
4	L'abbaye de Longpont

LE TARDENOIS

5	Silly la poterie
6	La vallée de l'Ourcq
7	La Ferté-Milon
8	Fére en Tardenois

LA VALLEE DE LA MARNE

9	Château-Thierry
10	Les coteaux de Chartèves

LA BRIE

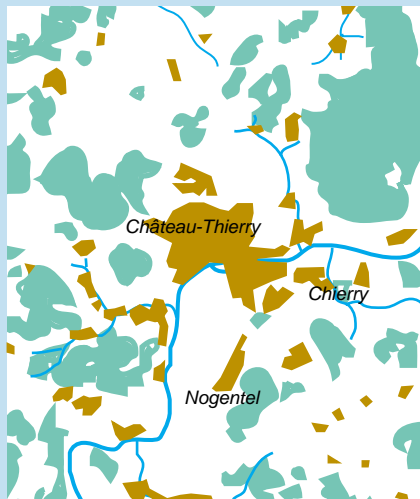
11	Condé en Brie
----	---------------



CHATEAU-THIERRY

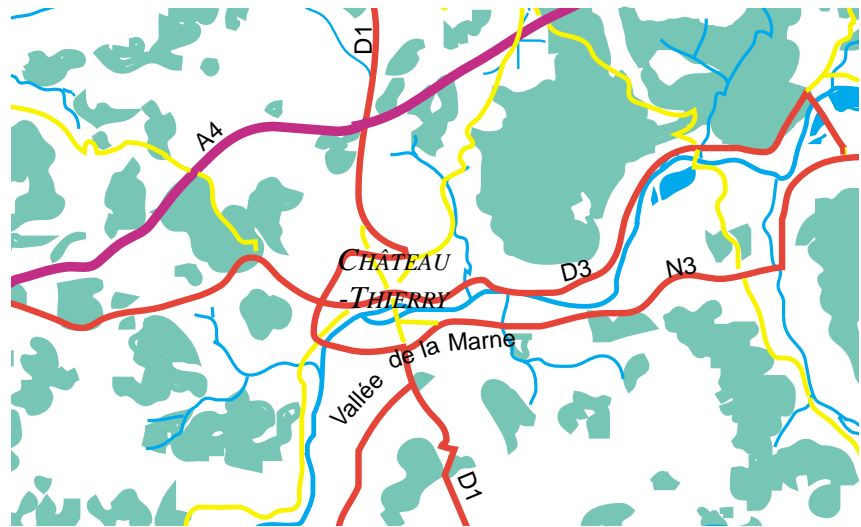
La ville de Château-Thierry doit sa renommée au château fort construit par Charles Martel en 720 qui possédait une position stratégique. De tout temps en effet, le plateau de Château-Thierry contrôla la vallée de la Marne. Il fut constamment fortifié : oppidum romain, plessié gallo-romain, ferté mérovingienne, forteresse médiévale, demeure seigneuriale, ... Les remparts seuls témoignent aujourd'hui de la puissance passée de la forteresse agrémentée de cours et de jardins et abandonnée en 1642.

Cependant la ville de Château-Thierry a réellement pris de l'importance avec la naissance de Jean de la Fontaine, dans une maison sise au pied du château en 1621.



L'agglomération de Château-Thierry ressort nettement dans la vallée, les villages voisins étant d'envergure plus modérée.

De nombreuses vues depuis les coteaux alentour permettent de comprendre l'organisation de la ville de Château-Thierry et sa position dans la vallée de la Marne. Mais, c'est certainement depuis le Monument Américain qui surplombe la ville à l'ouest qu'est la plus belle vue d'ensemble.



La ville de Château-Thierry prend place au sein de la vallée de la Marne. Tout comme la ville de Soissons dans la vallée de l'Aisne, Château-Thierry est une rotule qui distribue le territoire. Elle se situe en effet au croisement de nombreux axes routiers, sur le parcours menant d'Épernay à Paris dans le sens est-ouest, et sur celui reliant Sézanne et Montmirail à Soissons et Laon dans le sens sud-nord. La multitude de ces axes routiers a déterminé pour partie la trame urbaine interne de la ville qui s'organise autour de deux axes principaux (la D1 et la D3).

Afin de pallier les désagréments relatifs au trafic important que subit cette agglomération, une voie de contournement a été aménagée. Longeant la rivière sur sa rive sud, elle offre une vue dégagée sur la ville et son étagement d'habitations sur le coteau exposé au sud.

Château-Thierry s'est tout d'abord implantée sur la rive nord de la Marne, en position dominante pour le château, avec le centre ancien composé de petites ruelles sinueuses à ses pieds. La pierre confère une certaine noblesse au patrimoine architectural, et une ambiance particulière qui incite à la flânerie.





CHATEAU-THIERRY



Le passage de la Marne canalisée au sein de Château-Thierry est bien mis en valeur. Une promenade plantée longe la rivière et offre des dégagements sur le pont et sur le front bâti.

Les quelques rues piétonnes animent le centre de la ville ancienne. Les rues étroites sont renforcées par un front bâti qui s'élève sur plusieurs niveaux. Celles-ci dirigent le promeneur vers la place de l'Hôtel de ville



Lorsque la ville s'est agrandie, l'habitat s'est dispersé sur les coteaux sous la forme de logements sociaux (HLM) et de nombreux lotissements. Le centre ancien s'est tourné vers l'élément fédérateur de cette entité : la Marne. Des aménagements tirent parti de cet atout : mail planté, promenade le long de la Marne sur toute la traversée de la ville, halte fluviale, parc paysager, ...

Château-Thierry est aussi un centre qui rassemble de nombreuses entreprises. Celles-ci se sont implantées sur la rive sud de la Marne, engoncées entre la rivière et la voie de contournement, sur des terres impropres à la culture. La complexité de ces zones créé un contraste fort avec les étendues dégagées des cultures présentes dans la plaine alluviale car aucune transition n'existe.

Curiosités

- > Le Château et son esplanade ainsi que les remparts
- > La maison natale de Jean de La Fontaine aujourd'hui musée
- > La tour Balhan
- > Un parcours au sein de la ville balisé de phrases de l'auteur Jean de La Fontaine
- > Les portes Saint-Pierre (XIIIème) et Saint-Jean (XI-XIIème)
- > L'Hôtel-Dieu (1304) et l'Hôtel de la Chancellerie (XVI-XVIIème), l'Hôtel de ville du XIXème

Fragilités

- > La place de l'Hôtel de ville actuellement asphyxiée par un parking mériterait d'être dégagée afin de valoriser l'aspect patrimonial et architectural du lieu.
- > La dispersion des habitations sur les coteaux ne doit pas se faire aux dépens de la cohésion générale de la ville.
- > L'arrivée sud sur la ville mériterait d'être plus soignée. Les industries présentes dans la vallée pourraient être accompagnées d'un maillage végétal structurant.



La perception du monument américain en arrière-plan est gangrénée par un premier plan chaotique.

Si Château-Thierry est une ville d'histoire, la perception première que l'on en a est toute différente. L'entrée sud et l'entrée nord offrent à notre regard un amoncellement et une juxtaposition de cubes où les enseignes publicitaires, les multiples couleurs et formes des bâtiments n'incitent pas à l'arrêt. Depuis la hauteur des plateaux du Tardenois ce sont les usines et les silos, seuls éléments verticaux, qui s'imposent.

La découverte des potentiels de cette ville n'est effective qu'après avoir dépassé la première barrière de la voie de contournement.



L'usine de papier souligne sa présence par une fumée blanche



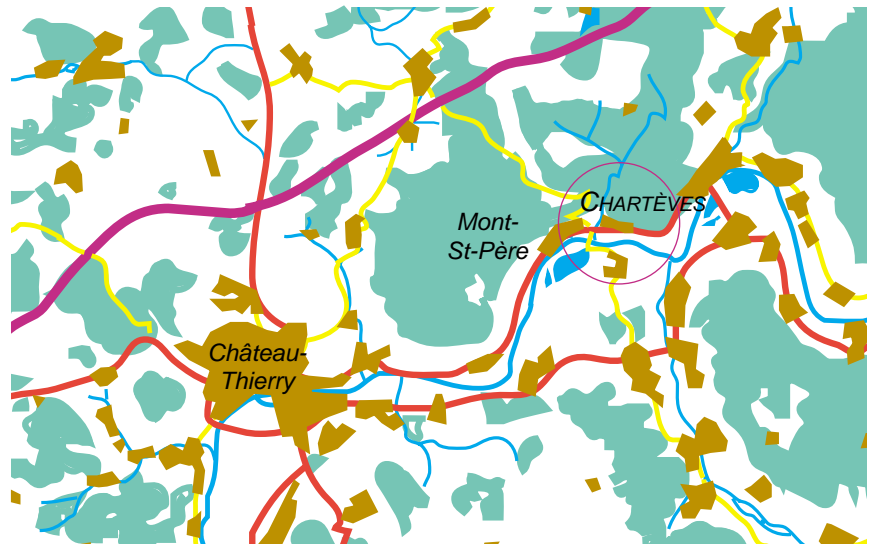
LES COTEAUX DE CHARTEVES



Depuis le haut des coteaux, la perception de la vallée de la Marne est totale. L'organisation de ce couloir s'offre à nous, ici un étang, là la rivière, plus loin, les boisements qui chapeautent le sommet des pentes, ...



Le coteau de Chartèves constitue comme une avancée dans la vallée de la Marne



Le nom de Chartèves évoque l'un des sites naturels les plus médiatisés du département de l'Aisne, certainement en raison de sa richesse écologique mais surtout à cause du conflit qui oppose la profession agricole aux partisans du maintien de l'état naturel du site.

Le conflit de Chartèves est typique du paradoxe des coteaux calcaires de la vallée de la Marne. Les pelouses calcicoles se sont généralement développées sur les espaces abandonnés par la vigne à la suite des crises successives de la deuxième partie du 19^{ème} siècle et de la première guerre mondiale.

Les conditions écologiques de ces milieux sont tout autant propices au développement des *Ophrys faux-bourdon* qu'à celui du Pinot noir.

L'extension de l'appellation Champagne dans les années soixante a conduit à un nouveau changement drastique de l'affectation des coteaux. La plus-value importante due à l'appellation a généré des intérêts économiques extrêmement forts qui ont conduit à la mise en place d'une viticulture très intensive, et certainement différente de celle du 19^{ème} siècle. Les anciennes terres à vignes ont été rapidement reconquises, et seuls quelques restes de coteaux n'ont pas encore été replantés. Le coteau de Chartèves est l'un de ceux-ci.

Le nom exact de ce site situé sur la commune de Chartèves est le Coteau du Pseautier. Il s'agit d'un vaste éperon s'avancant vers l'ouest, qui apparaît, vu de la vallée de la Marne, comme une friche isolée entre de grands versants entièrement régularisés par la culture de la vigne. Au sommet s'annonce la Forêt de Fère.

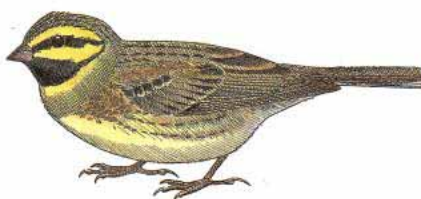


LES COTEAUX DE CHARTEVES

Sur le plan de la richesse écologique, il s'agit d'un des plus beaux sites de la vallée de la Marne, particulièrement pour tout ce qui concerne flore et faune thermophiles.

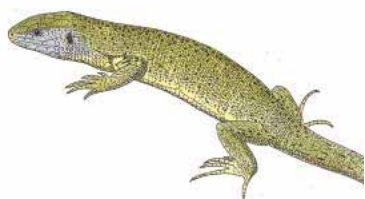
On y trouve 13 espèces d'orchidées, dont la rare *Ophrys araignée*, l'*Inule* à feuille de saule et la *Germandrée des Montagnes*.

La faune compte des espèces comme la *Cigale des montagnes*, la *Mante religieuse* et le *Bombyx laineux*, le *Lézard vert* et la *Salamandre tachetée*. L'avifaune est également variée avec notamment le *Bruant zizi* et bien d'autres espèces qui profitent tout autant des conditions climatiques que de la semi-ouverture du milieu.



Bruant zizi

Depuis près de vingt ans, les associations de défense de l'environnement sont en lutte avec la profession agricole pour éviter que l'un des derniers "coteaux naturels" soit transformé en coteau à vigne.



Lézard vert

Les coteaux de Chartèves : en avant-plan des vergers, en arrière-plan les coteaux envahis par leur végétation typique



Ophrys araignée (Ophrys sphegodes)



Exemple d'*Inule*, ci-dessus, *Inule hélénie* (1) et *Inule* à feuille de glaive (2)

Ophrys bourdon (Ophrys fuciflora)





SUD

PREMIERE PARTIE
L'INVENTAIRE DES PAYSAGES

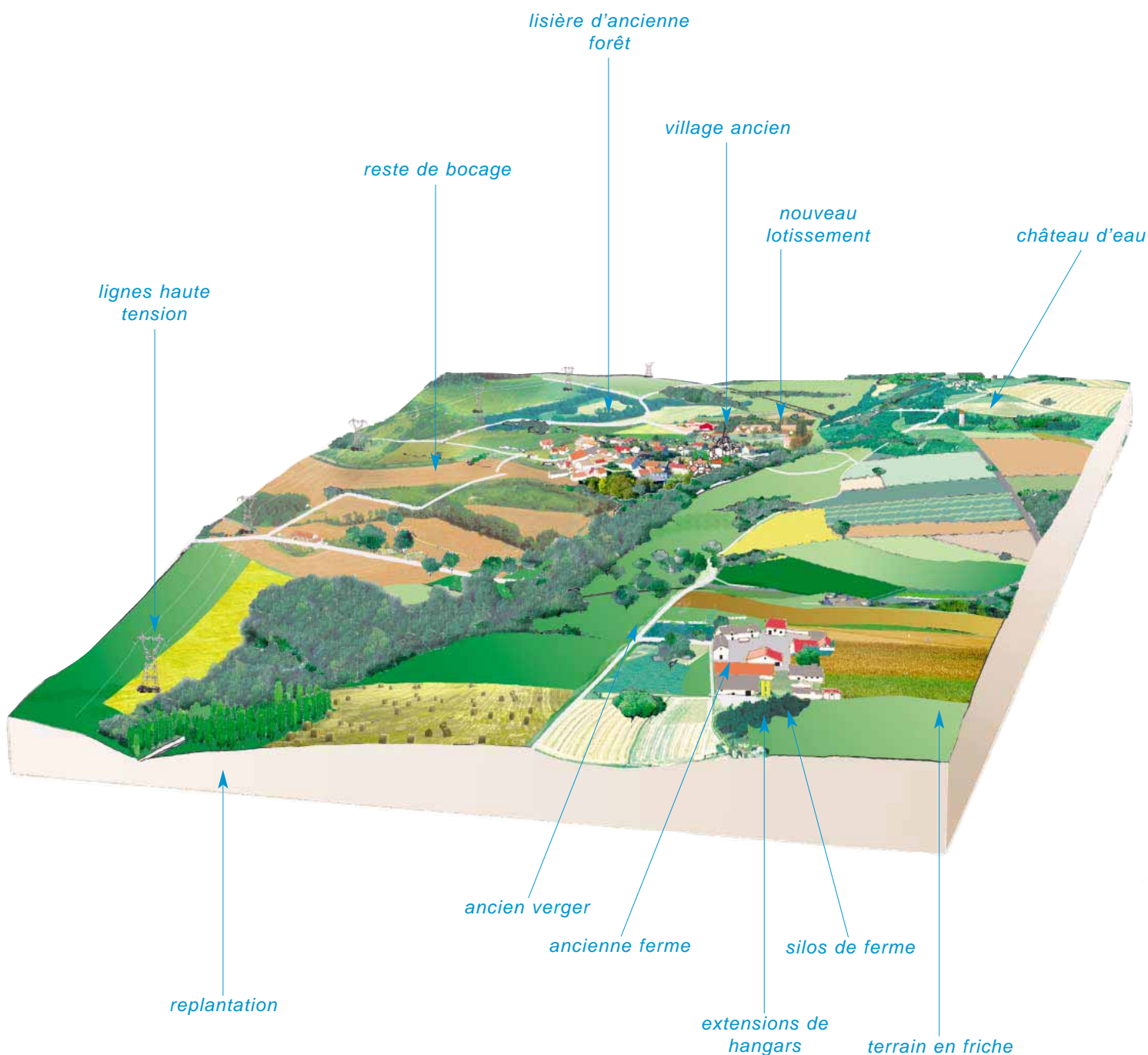
LES GRANDES UNITES PAYSAGERES

LA BRIE





REPRESENTATION SCHEMATIQUE D'UN PAYSAGE DE LA BRIE





PRESENTATION

Située dans l'extrémité Sud du département de l'Aisne, la Brie se prolonge dans les départements voisins de la Marne à l'Est, de l'Oise et surtout de la Seine et Marne, à l'Ouest.

Ce plateau, d'altitude plus élevée que celui du Soissonnais, est entaillé d'Est en Ouest par la Vallée de la Marne. La rupture entre ces deux unités paysagères est nette, tant par l'important dénivelé qui s'instaure entre les fonds de la rivière et les hauts des coteaux, marquant les limites Nord et Sud entre les entités, que par les différences importantes mesurées dans l'occupation du sol, beaucoup plus variée dans la Brie, ou la densité urbaine, plus importante dans la vallée.

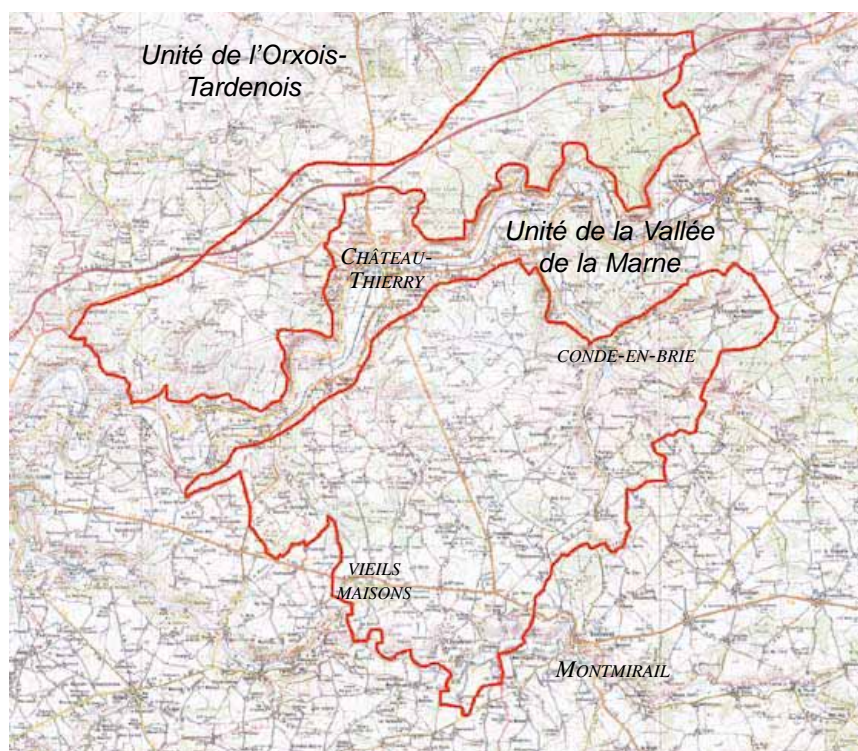
Le contact avec l'Orxois-Tardenois au Nord est plus progressif, la limite se marquant selon une direction générale Sud-Ouest / Nord-Est, mais avec un dessin irrégulier : les franges de chaque entité s'interpénètrent intimement.

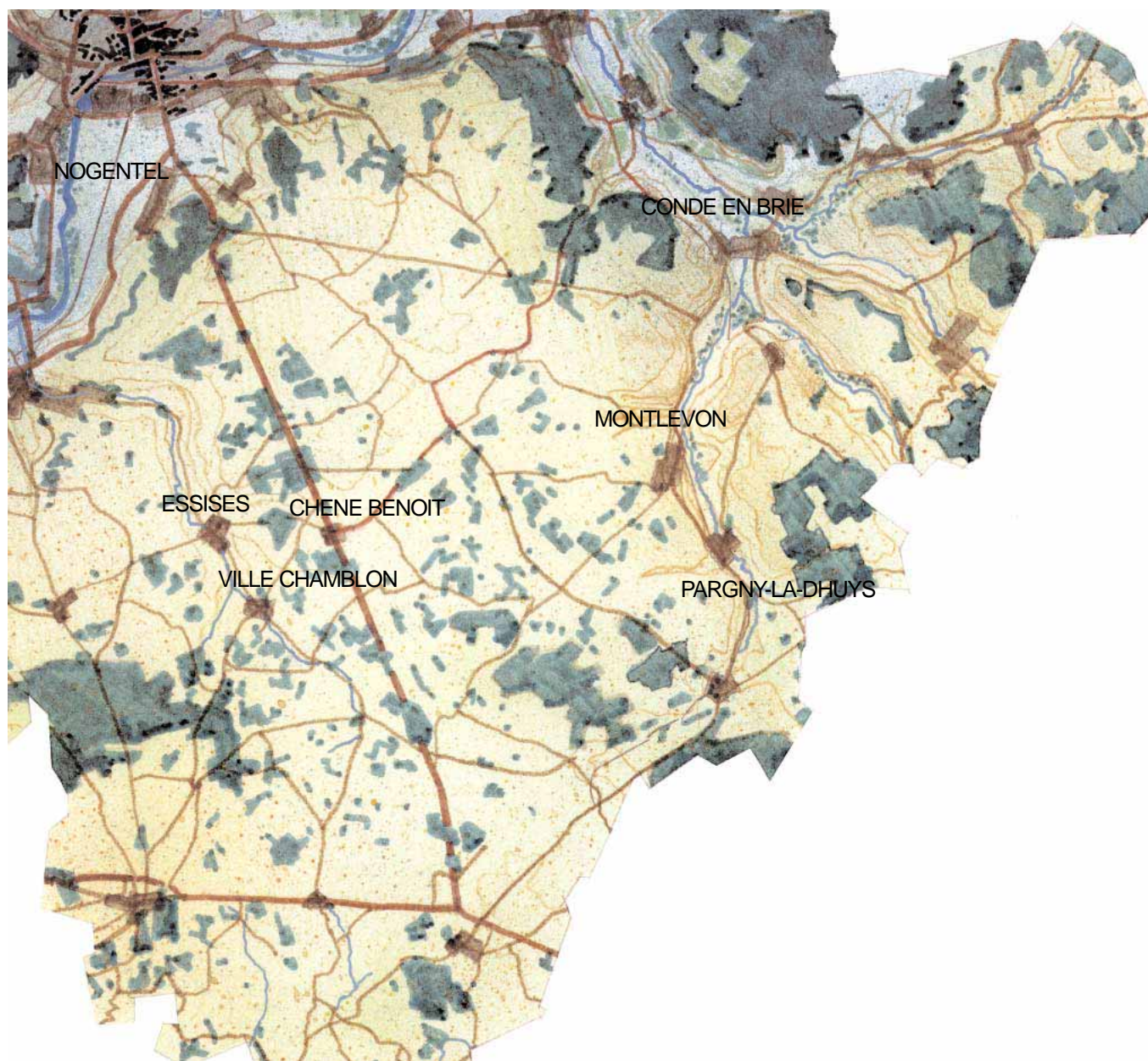
C'est essentiellement la structure géologique qui détermine la distinction entre les deux entités, avec un impact perceptible sur les modes d'occupation du sol, plus diversifiés, et les ambiances paysagères plus variées, dans la Brie.



“ C'est un pays fait de côtes douces, de plateaux à prédominance calcaire où les céréales viennent bien. L'homme y a fait reculer la forêt sans la saccager si bien qu'elle donne à la région (...) un petit air bocager -oh! sans qu'il faille prendre ce mot au pied de la lettre- qui n'est pas pour déplaire. Les champs, quelques pâtures, les bois et une toute petite rivière, tel est le site.”

*Extrait Fédération des Sociétés
Historiques de l'Aisne - 1974
Communication de M.BOURGEOIS
du 3 Novembre 1973*







L'APPROCHE SENSIBLE





L'EVOCATION DES PAYSAGES

“Propre et coquet, (ce petit centre) est traversé par la Dhuys dont les eaux animent le parc d'un château de noble aspect flanqué de tour. Dans la partie haute de la minuscule cité, de vieilles halles donnent un peu de pittoresque par leurs piliers de charpente et leur assemblage de poutres supportant le toit.

Une belle route remonte au long de Surmelin; s'élevant au flanc d'un coteau, elle domine de riantes campagnes, des prés dans la vallée, de l'autre côté du Surmelin le village de Celles-les-Condés, enveloppé de vergers et de vignes. C'est un coin de vignoble champenois (...). Au dessus des plantations s'étendent de grands bois allant finir à la rive gauche de la Marne “

*A propos de Condé-en-Brie
Extrait Guide ARDOUIN-DUMAZET
Voyages en France*



Arbre fruitier isolé au centre d'une pâture, sur le territoire de la Chapelle Monthodon

*“on servit pour l'embarrasser,
en un vase à long col et
d'étroite embouchure
Le bec de la cigogne y pouvait
bien passer;
Mais le museau du Sire était
d'autre mesure ...”*

*Extrait Le renard et la
Cigogne - J.de La Fontaine*



Parmi le mobilier présent dans la château de Condé-en-Brie, on peut voir une collection de fauteuils d'époque dont les tapisseries illustrent des Fables de La Fontaine.



La vallée de la Verdonnelle

“Sur la Brie Galvèse, dite aussi Brie d'Esternay et qui portait au Xème siècle le nom d'Omois, des étangs et des culs humides de vallons, des fermes roses à l'ombre des halliers biseautent le moutonnement des champs de blé et de colza.”

*Extrait L'Aisne sur les Pas de La
Fontaine- Topoguide - 1997*

A propos de la Verdonnelle : “Cet espace ressemble à un bout du monde tant le ciel y apparaît immense. Le décor immobile du plateau, la sérénité du vallon tapissé de bois et de pâturages, l'habitat de hameaux épars, comme perdus au milieu d'un vaste horizon ajoutent à ce sentiment d'isolement à la fois paisible et grandiose dans sa simplicité.”

Extrait L'omois des Vallées - SIDSA - Pays d'Accueil



L'ÉVOCATION DES PAYSAGES

“... les collines bordières de la Brie offrent un singulier aspect par une ligne régulière tracée à leur flanc, épousant tous les creux et les contours sans jamais s'élever ni descendre; c'est l'aqueduc de la Dhuis qui conduit à Paris les eaux de l'abondante petite rivière de ce nom. Cette horizontalité n'est pas seulement apparente, on pourrait la considérer comme réelle puisque la pente totale de l'aqueduc est de 20 mètres pour une longueur de 130 kilomètres. En hiver surtout, lorsque les arbres sont dépouillés, ce long sillon des côtes, partout visible, frappe le regard.”

Extrait Guide ARDOUIN-DUMAZET - Voyages en France

A propos de la vallée du Surmelin :

“Au-dessous de Condé, le Surmelin, ayant réuni toutes les eaux de sources vives ou de rus indolents que lui fournit la Champagne Pouilleuse, descend jusqu'à la Marne par une vallée mieux dessinée, large et régulière, où les villages et les hameaux sont nombreux, mais de médiocre étendue. Saint-Eugène est un groupe de vastes fermes, Connigis possède un pittoresque moulin et éparpille ses maisons sur des pentes couvertes d'arbres fruitiers. Le centre le plus considérable de la vallée, Crézancy, doit l'animation à une fabrique de boutons corozo et à sa ferme école. Le bourg possède un lourd clocher à toit pyramidal et s'assied gaiement dans un pli de colline, face au hameau de Paray, charmant entre les arbres.”

“Si l'on gravit les collines de la rive gauche, tout autre est le spectacle : après une zone de bois bordant les pentes et plissée par de verdoyantes combes, on trouve le grand plateau de la Brie pouilleuse, d'une horizontalité absolue jusqu'à la vallée profonde creusée par le ru de la Dolloir. On pourrait faire des kilomètres à travers ce plateau solitaire et atteindre la route de Château-Thierry à Montmirail sans trouver un village, sans voir un pli de terrain, si l'unique chemin carrossable ne faisait passer par Courboin. C'est un pays de vastes domaines, où les fermes entourées de pommiers sont dans un isolement presque farouche. Des petits bois, des bosquets où gîte le gibier rompent parfois la monotonie de ces campagnes, monotonie qui n'exclut pas la majesté.”

Extrait Guide ARDOUIN-DUMAZET - Voyages en France



*“Ne manque surtout pas, sur l'album, au crayon,
de mettre les clochers de ce gentil rayon,
le cours du Surmelin à plus d'un paysage
Avidement saisi par l'artiste au passage “*

*Extrait de “Mes clochers “
H.JOUSSEAUME - Latour - 1894*



Vue du plateau au-dessus de Montigny-les-Condé

*“ ... les collines de la Brie, si charmantes
par leurs rectangles alternés de cultures,
leurs arbres fruitiers et leurs bois”*

*Extrait Guide ARDOUIN-DUMAZET
Voyages en France*



LES COMPOSANTES DU PAYSAGE



L'unité de la Brie est composée de collines allongées et rebondies qui se déclinent à perte de vue. Celles-ci sont parfois striées par des haies linéaires verdoyantes, parfois saupoudrées par des boisements éparses et multiples.

L'équilibre y est complet puisque se répartissent de manière harmonieuse cultures, boisements, pâtures et espaces bâtis.

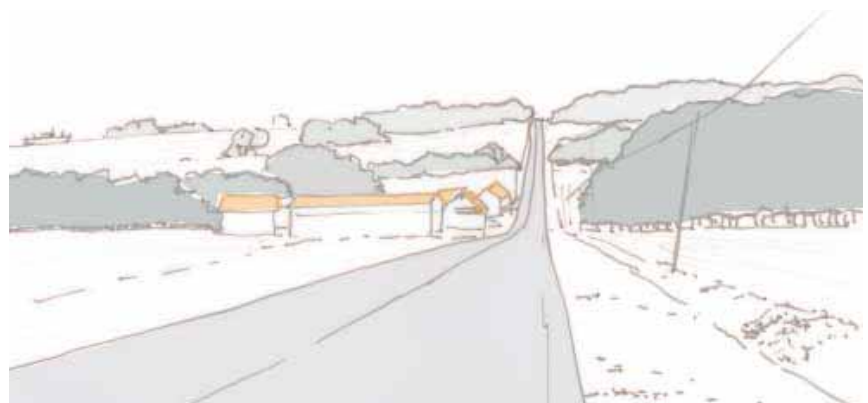
L'unique grand axe (en dehors de l'Autoroute au nord de l'unité) qui ne fait que traverser l'unité, s'il met bien en valeur le relief mouvementé, ne permet toutefois pas d'apprécier la richesse de ce territoire. Il faut emprunter le dédale des routes secondaires pour se perdre dans des ambiances variées, traverser des villages à la rue unique, s'engouffrer dans des vallées sinueuses où l'élevage est encore très présent.



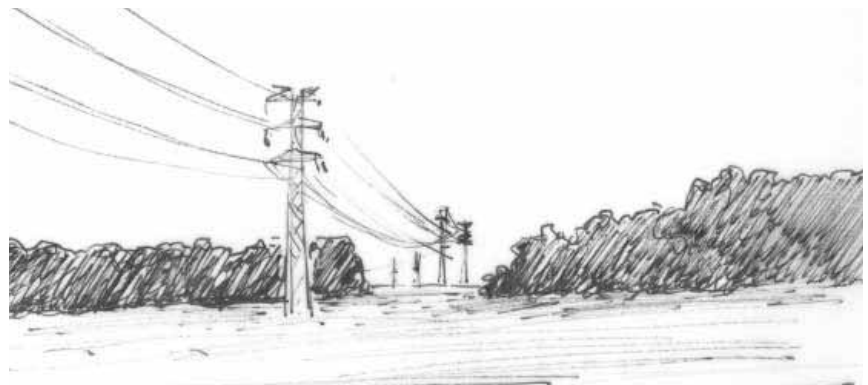
L'élément végétal revêt un caractère important ; sous toute ses formes, il vient animer le paysage



Le bâti est présent à l'échelle des hameaux. Ceux-ci, de faibles envergures, ponctuent le territoire et viennent interrompre les étendues de cultures ou de pâtures. Les villages semblent se répondre : à peine en a-t-on quitté un, qu'un autre se présente dans le champ de vision.



Perçue au premier abord comme plane, l'unité de la Brie possède en réalité un relief prononcé qui transparaît notamment lorsqu'on emprunte la D1 qui traverse son territoire. Cette route bosselée met en valeur un relief de "montagnes russes".



Quelques éléments verticaux animent le paysage de la Brie : ici la ligne électrique qui traverse le territoire de part en part ; là les nombreux châteaux d'eau dont les silhouettes s'échappent vers le ciel et semblent se répondre d'une colline à l'autre.



LES COMPOSANTES DU PAYSAGE



Des petits bosquets, reliquats de boisements plus importants, créent des plans successifs qui permettent au regard de s'échapper toujours plus loin. Ils cadrent des vues sur les hameaux entourés d'océans cultivés ou de vertes prairies.



Ailleurs, des haies dévalent les pentes des collines jusqu'au cours d'eau en point bas, délimitent les pâtures et structurent les vallées présentes à l'Est de la Brie



Cultures, boisement et pâtures s'associent dans un vert changeant pour répondre au bleu du ciel très présent. Les villages, avec leurs murs blancs qui ressortent et leurs toitures rouges ne perturbent pas outre mesure la prédominance végétale; surtout étant donné la faible quantité d'habitations regroupées dans chaque hameau



Les nombreux hameaux désorganisés et la multitude de réseaux routiers contribuent à l'effet de dispersion et de foisonnement de la Brie

L'habitat est diffus, dispersé en hameaux regroupant des fermes, sur le plateau. De-ci de-là, quelques bourgs plus importants marquent les vallées foisonnantes qui animent l'unité de la Brie.

Quelques châteaux de belle envergure s'offrent discrètement au regard, au détour des petits chemins sinueux qui parcourent en tout sens la campagne Brionnaise.

Les haies, arbres isolés, bosquets qui sont disséminés sur tout le territoire constituent une trame à la fois structurante à l'échelle des vallées (soulignement du relief et de l'habitat) et déstabilisante à l'échelle du paysage plane (perte de repère du fait des similitudes boisées).

L'eau, bien que peu visible, est présente dans toute l'unité; ici quelques étangs au sein d'espaces boisés, là un lavoir qui recueille l'eau d'une source, plus loin la rivière elle-même qui serpente doucement entre l'écrin végétal.



De nombreux lavoirs sont présents dans les villages ou à l'extérieur signalant ainsi l'importance de l'eau dans cette unité



LES AMBIANCES PAYSAGERES



“Ces vallonnements sont si prononcés que le paysage semble composé de longues collines enchaînées les unes aux autres, striées de haies perpendiculaires à la pente. Leur surface enherbée accueille de nombreux hameaux et petits bois, comme semés à la volée”.

*Extrait **Paysage du Sud Picard** - Conseil Général et DIREN*



Un château d'eau et son cortège végétal tel une île dans l'océan cultivé



Les paysages de la Brie laissent transparaître une sensation de sérénité. Tous les éléments qui les composent semblent exactement à leur place, chacun laissant l'autre s'exprimer. Les boisements, les cultures, les prairies, les hameaux, tout ces éléments sont toujours perceptibles dans notre champ de vision mais aucun ne semble prendre de prépondérance par rapport aux autres.

Seules les infrastructures viennent en réalité imposer leur présence mais contribuent également à perturber les repères dans ce territoire tout en courbe.

Les châteaux d'eau qui ont tous la même physionomie, grande tour blanche avec son petit chapeau pointu rouge, ponctuent l'unité et servent “d'amer” dans ces étendues vertes. Les peupliers qui les accompagnent souvent tentent en vain de leur faire concurrence mais paraissent hors d'échelle.

La ligne électrique qui sillonne l'unité, parallèlement à la D1, fait fi de l'occupation du sol et traverse allègrement boisement, culture, ... Un reliquat de poteaux électriques vient, lui, animer les petites routes de campagnes qui desservent et relient les différents hameaux et fermes.





L'APPROCHE TECHNIQUE

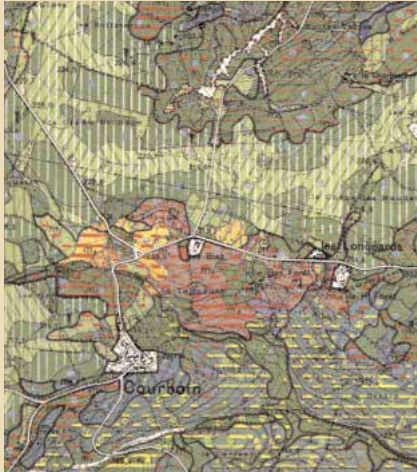




LES CARACTERES GEOMORPHOLOGIQUES

La topographie et l'hydrographie

Carte des sols du département de l'Aisne
Fond topographique de l'IGN - 1990



Sols lessivés modérément dégradés	
Sols lessivés dégradés «glosiques»	
Sols cryptopodzoliques	
Sols podzoliques	
Podzols	
Anciennes fosses d'extraction: Sable	
Calcaire ..	
Marne	
Argile	
Sablières	
Zones remaniées	
Contour des zones bâties	

Carte des excès d'eau dans les sols de la Brie



	Sols sains présentant une bonne circulation de l'eau sur toute leur épaisseur
	Sols sains à frais pouvant présenter en profondeur un excès d'eau temporaire. Leur utilisation ne nécessite pas d'assainissement exceptionnel.
	Sols frais à humides présentant à faible ou moyenne profondeur un excès d'eau temporaire. Ces sols nécessitent en général des travaux d'assainissement pour une meilleure utilisation comme terre agricole (drainage, captage de mouillères...)
	Sols très humides en raison d'un excès d'eau superficiel prolongé ou d'une nappe d'eau permanente profonde. Ces sols nécessitent un abaissement du plan d'eau pour leur mise en valeur (prairie, boisement intensif, cultures éventuelles)
	Sols engorgés, le plus souvent tourbeux en raison de la présence d'une nappe d'eau permanente superficielle et stagnante. Ces sols sont difficiles à assainir et sont généralement laissés à l'état naturel.
	Limite des secteurs de vallées à risques d'inondation.

Type de relief

Les plateaux du soissonnais et de la Brie sont fortement dissemblables, aussi bien dans leur morphologie que dans les rapports qu'ils ont avec les autres entités.

La Brie est avant tout, dans sa partie axonienne, un vaste plateau d'altitude relativement élevée par rapport aux vallées, aux formes lourdes et constamment ondulé, coupé en son milieu par la vallée de la Marne. Ce n'est que dans sa partie orientale que les lignes du relief se font plus tendues. Pour le voyageur, la Brie, c'est une succession de montées et de descentes, de croupes arrondies, de petites vallées à peine marquées et de grandes vallées aux versants sans décrochements, sauf dans les vallées les plus encaissées.

La lisibilité de l'unité par rapport aux autres entités est nette, elle l'est moins par rapport aux paysages des départements voisins avec lesquels elle est en continuité. La Brie est au contact de deux entités du sud du département de l'Aisne, l'Orxois-Tardenois et la vallée de la Marne. Le passage de l'Orxois-Tardenois vers la Brie se marque par une certaine monotonie du relief, le contact est irrégulier, festonné. La vallée de la Marne s'inscrit évidemment de manière plus nette, avec le développement de larges versants convexes.

A l'ouest, lorsqu'on vient de la région parisienne, le plateau s'organise de manière progressive, là aussi marqué par la césure de la vallée de la Marne. Au sud, la Brie se prolonge par de vastes plateaux plus réguliers et la vallée du Petit Morin pourrait marquer la limite de la partie axonienne. A l'est et au nord-est, la faiblesse de l'encaissement de l'Ourcq élargit l'horizon et présente une transition plus progressive entre Brie et Tardenois.

Le plateau de la Brie se présente comme une vaste surface ondulée, donnant bien une impression de plateau, mais avec une lisibilité moindre que celui du Soissonnais. Les altitudes sont plus marquées par rapport à la moyenne départementale, les points les plus élevés se situant vers 240 mètres à l'est du département, tandis qu'à l'ouest, le plateau s'abaisse graduellement vers 210 mètres. Le dénivelé par rapport à la vallée de la Marne se situe entre 165 et 150 mètres.

Réseau hydrographique

Le drainage des eaux s'effectue pour l'essentiel vers la vallée de la Marne, soit directement, soit par l'intermédiaire de vallées assez longues et de plus en plus encaissées vers l'aval. Une partie des eaux s'écoule cependant vers le Petit Morin dont la vallée est à une altitude plus élevée que celle de la Marne (110 mètres), ce qui limite son encaissement.



LES CARACTERES GEOMORPHOLOGIQUES

La géologie et la formation des sols

Substrat géologique et tectonique

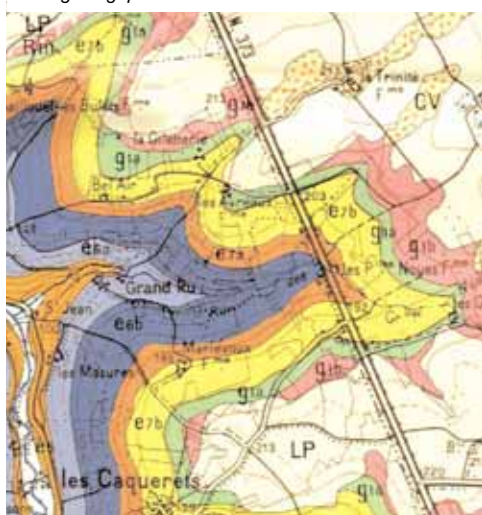
La surface du plateau de Brie correspond à la formation de meulière de Brie mêlée à des formations argileuses. Elle est décrite comme une surface structurale, mais deux faits empêchent le plateau de présenter l'aspect extrêmement rectiligne du plateau Soissonnais : d'une part le matériau est hétérogène et d'autre part il est constamment recouvert d'épaisseurs variables de limons. L'une des caractéristiques géologiques de ce plateau est la dominance argileuse des roches. Sur le sommet, les blocs de meulières sont contenus dans une matrice argileuse ou sableuse. Localement, ils sont assez abondants pour avoir généré une exploitation de carrières. Cette formation à meulière domine une couche d'argiles vertes, puis deux étages de marnes et gypses de puissance importante (près de 25 mètres au total). Tout ceci peut largement expliquer la forte présence de l'humidité des sols. Au-dessous, le calcaire de Saint-Ouen domine les sables de Beauchamp, et ce n'est qu'assez bas sur les versants que se trouvent les formations du lutétien, avec le calcaire. Exceptionnellement, dans les vallées les plus encaissées apparaissent les sables du Cuisien. Ces dernières formations sont plus perméables, mais leur affleurement est limité dans le paysage.

Traits morphologiques principaux

La présence de vallées très longues et ouvertes sont des caractères morphologiques déterminants dans la Brie. Les couches géologiques empilées, par leur nature et leur faible épaisseur individuelle, ne se prêtent pas à la formation de reliefs d'érosion différentielle très marqués. Ce n'est que lorsqu'on arrive au niveau du calcaire lutétien qu'on observe localement des abrupts un peu plus accusés.

Les limons sont particulièrement développés, puisqu'ils peuvent atteindre 10 mètres d'épaisseur. Ils ont été soumis à deux phénomènes: un lessivage important des particules d'argile vers la base des profils et une érosion importante qui a comblé en partie les têtes de vallées.

Carte géologique de la Brie : détail d'une vallée



- g²** Stampien, sables de Fontainebleau
- g^{1b}** Stampien inférieur (sannoisien): Calcaire de Brie et Argile à meulière de Brie
- g^{1a}** Argile verte
- e^{7b}** Bartonien supérieur (ludien) Marnes supragypseuses
- e^{7a}** Gypse, marnes et travertin de champigny.
- e^{6b}** Calcaires lacustres indifférenciés
- e^{6a}** Bartonien moyen (marinésien); Calcaire de St Ouen Bartonien inférieur (Auversien); Sables et grès
- e⁵** Lutétien supérieur: Marnes et caillasses, Calcaire à Cérithes, Calcaire à Ditrupa et Miliolites Lutétien inférieur: Calcaire à Nummulites laevigatus
- e⁴** Yprésien supérieur (cuisien) Argile de Laon et Sables de Cuisse
- e³** Yprésien inférieur (Sparnacien) Argile plastique et lignites

Carte Géologique de la France
Bureau de Recherche Géologique et Minière
Institut Géographique National 1852



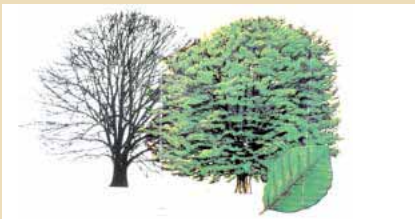
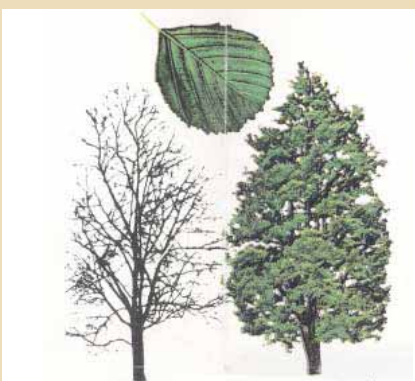
- g^{2b}** Stampien supérieur: Argiles et Meulières de Montmorency
- g^{1-2a}** Stampien marin Marnes à huîtres, Sables et Grès de Fontainebleau Stampien inférieur (faciès sannoisien): argile verte, Calcaire et Meulière de Brie
- e⁷** Ludien: Calcaire de Champigny, marnes et gypse
- e⁶** Bartonien s.s.: Sables de Beauchamps. Argile de St-Gobain et marno-calcaire de St-Ouen
- e⁵** Lutétien: Calcaire grossier, marnes et caillasses
- e³⁻⁴** Yprésien: argiles plastiques et lignites du Soissonnais, Sables de Cuisse, surmontés dans la moitié est de la feuille par les Argiles de Laon
- e²** Thanétien: Sables de Bracheux
- e¹** Dano-montien: Calcaire de Laversines

Type de végétation en rapport avec le relief et les sols

Le plateau de la Brie accueille un paysage de grandes cultures parsemé de nombreux boisements; tandis que dans les vallées qui l'entailent, de multiples structures végétales soulignent les moindres failles du relief.



LA DIVERSITE VEGETALE

*Hêtre des bois**Fraxinus excelsior**Orme champêtre**Vergers aux alentours des fermes**Chêne sessile**Alnus glutinosa*

Les boisements imposants du plateau de la Brie sont assez clairs. Ils sont composés de feuillus où se mêlent le hêtre, le frêne, l'érable. Mais le chêne est également présent, ainsi que diverses essences forestières. Ces boisements sont peu desservis, mais souvent frôlés, par les axes qui parcourent la Brie. Leur multitude ne permet pas qu'ils constituent des points de repères, d'autant plus que l'abondance des hameaux et l'homogénéité des cultures contribuent également à cette perte de repère.

Autour des villages, des vergers structurent la limite avec le milieu ouvert que constituent les grandes parcelles de céréales (colza, blé,...). Ces vergers assoient le bâti dans le paysage. Et, lorsque ce ne sont pas des fruitiers, pommiers, et autres essences, ce sont quelques beaux chênes, hêtres ou ormes qui viennent faire concurrence aux fermes imposantes ou aux hameaux.

Parfois, des alignements de fruitiers, ou d'essences nobles se détachent sur le ciel. Ceux-ci sont nettement perceptibles depuis le fond des vallées ou depuis les routes qui serpentent sur les coteaux, constituant des points d'appel visuels. Ils soulignent souvent un chemin d'accès à une ferme, parfois un croisement de voies.

C'est essentiellement au niveau des vallées que la diversité végétale augmente. Le long des cours d'eau, on retrouve un cortège composé essentiellement d'aulnes, de saules et de frênes. Des alignements de saules têtards servent parfois de limites à des parcelles pâturées où paissent des troupeaux de vaches. Là aussi, quelques arbres isolés, fruitiers, ou autres chênes, hêtres,... constituent un bon ombrage.

Plus haut, des reliquats de boisements ou de haies assaillent les parties pentues inexploitable pour la culture ou même pour des pâturages. Cette végétation se diffuse par moment jusqu'au sommet des pentes.

Saule têtard en alignement*Pommier commun en rupture de pente*

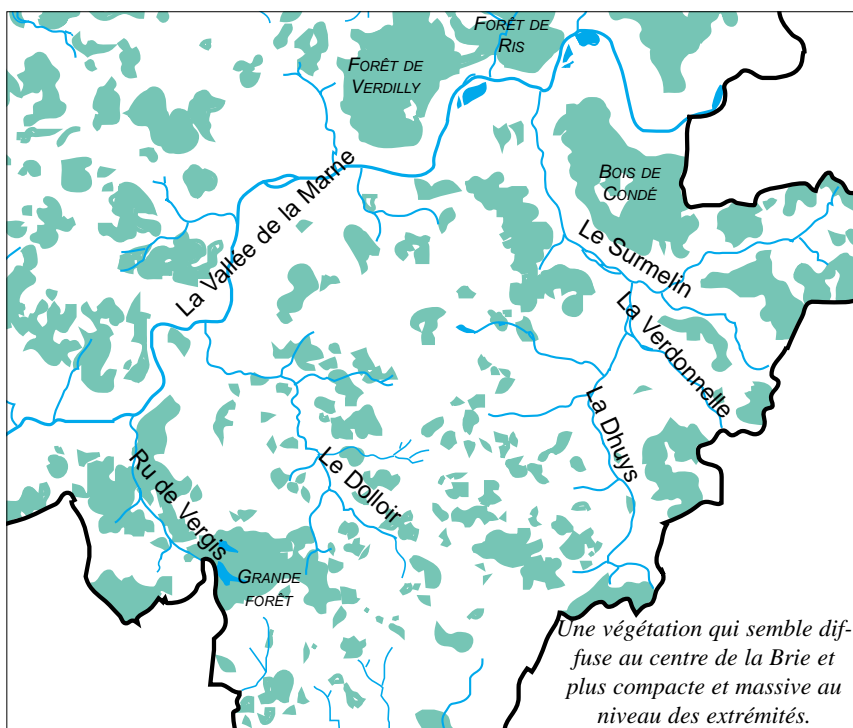


LA STRUCTURE VEGETALE

Sur la partie centrale de la Brie, on dénombre de nombreux boisements d'envergure variée. Ceux-ci s'insèrent de-ci de-là, entre les parcelles cultivées et les hameaux disséminés. Ces masses boisées créent des écrans successifs puisqu'elles ne sont pas disposées selon une logique particulière. Autour des villages, un cordon végétal constitué de vergers, en état sanitaire pas toujours convaincant, font la transition avec les cultures voisines.

La carte ci-dessous montre bien au centre une multitude de "taches vertes" implantées sans logique apparente, et, aux extrémités, des masses plus importantes qui semblent délimiter des axes précis. Mais, contrairement à ce que l'on suppose cette représentation, les ponctuations boisées du centre de la Brie sont très importantes in situ. En effet, ces bosquets, tout comme les hameaux sur le plateau sont constamment présents pour le regard. Et, à une masse boisée répond une autre masse boisée, soit dans le même champ visuel, soit en arrière plan.

Si les masses boisées sont bien présentes sur les ruptures de pente des différentes vallées qui ponctuent la Brie (vallée du Surmelin, de la Dhuis, de la Verdonnelle, du Dolloir et du Ru de Vergis), elles ne prédominent pas car une végétation diffuse et multiple assaille déjà les coteaux et le cours d'eau de ces vallées. Les rus et ruisseaux sont soulignés par une végétation de ripisylve tandis que, sur les ruptures de pentes, en limite de parcelles et même en leur sein, des masses arborées et arbustives ponctuent le paysage. Quelques beaux arbres isolés, quelques alignements sont à noter et contribuent à la richesse végétale de cette unité.



Les boisements de la Brie s'implantent sur des plans successifs. Les cultures jouent un rôle de respiration et de transition.



Les fermes sur le plateau de la Brie sont accompagnées d'arbres de grand développement, coupure végétale avec les parcelles cultivées.

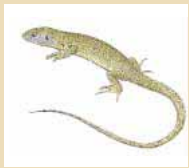


Dans les vallées de la Brie, des structures végétales variées se dispersent et soulignent les moindres reliefs.



LES MILIEUX NATURELS

La faune est particulièrement intéressante du point de vue de la batrachofaune, assez dense, comportant le Triton alpestre, le Triton palmé et la Grenouille agile, toutes espèces protégées.



Lézard vert



Crapaud sonneur



Pic-Mar



Bruant

Ces grands ensembles forestiers sont généralement établis sur les parties les plus humides des plateaux, et de nombreux cours d'eau y ont leur source, comme l'Ourcq ou le ru de Vergis.

Dans l'ensemble, ils sont, malgré la forte humidité, peu reconvertis en peupleraies.

Autre type de milieu semi-naturel typique de la Brie, les bocages de la partie Est de l'entité forment un paysage de transition avec les parties boisées et participent de la biodiversité d'ensemble.



La Brie semble, au premier abord, une région plus sauvage que la vallée de la Marne, moins policée, avec des nuances dans l'occupation des sols.

En dehors de quelques secteurs voués à la grande agriculture (surtout répartis dans l'ouest de l'entité), la présence de forêts de toutes dimensions, de bosquets, la forte marque de l'eau dans le paysage (mares, sources, espèces végétales indicatrices), laisse présager de l'existence de milieux diversifiés.

L'examen de la carte des Znieff, qui est notre principal source de renseignements, privilégie deux types de zones d'intérêt patrimonial.

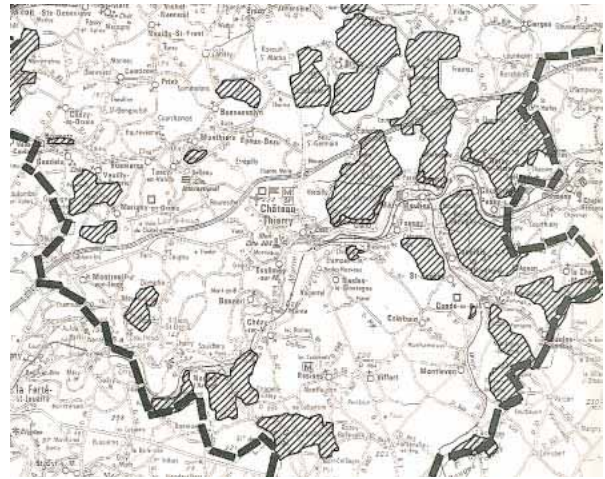
Le premier type est celui des espaces qui sont sur le plateau et se prolongent vers la Vallée de la Marne. Un exemple type, particulièrement intéressant, est celui de l'ensemble Domaine de

Verdilly-Rû de Brasles. La partie forestière se développe essentiellement sur le plateau, sur un substrat de meulière et de sols gardant l'humidité. En contrebas se succèdent des coteaux calcaires et un fond de vallée humide. La biodiversité de ces sites tient à la complémentarité des milieux.

La véritable originalité de la Brie stricto sensu sur le plan des milieux naturels réside dans la présence de vastes forêts, de 1000 à 2000 hectares développées sur sols humides, comme les forêts de Verdilly, Ris, de Fère, la Grande Forêt. Ces forêts sont dans leur grande majorité concentrées dans l'est de l'entité, mais deux Znieff se trouvent au contact de la Seine et Marne à l'Ouest, il s'agit de la Grande Forêt et du bois de Villiers.

La Grande Forêt est un ensemble puissamment original. Sur un vaste plateau livré à la grande culture s'étend un grand groupement forestier homogène dont l'ambiance évoque des milieux plus montagnards et en tout cas nettement plus humides, se rapprochant de certains milieux tourbeux des vallées du Laonnois, comme en témoigne la présence des sphaignes dans certains petits fossés humides.

Deux étangs, l'étang de Vergis, largement desséché, et l'étang des Houssois, abritent une flore tout à fait particulière, comme l'Étaline à six étamines, le Scirpe inflorescence ovoïde (dont ce sont les seules stations dans l'Aisne), la Véronique en écu et l'Utriculaire vulgaire.



Carte des Znieffs - unités de la Brie et de la Vallée de la Marne



LA PRESENCE HUMAINE





L'OCCUPATION DU SOL

Les ondulations du relief semblent répondre à l'harmonie qui découle de la diversité des paysages.

Les mouvements de terrain jouent un rôle dans le mode d'appréhension du paysage, avec les ruptures de pente qui créent des observatoires du paysage.



Les différentes masses boisées qui se superposent forment des bataillons organisés qui ferment ponctuellement le paysage.



Les châteaux d'eau dressent leur silhouette dans la campagne découverte. La similitude de leurs matériaux peut perturber l'observateur qui aura l'impression de « tourner en rond ».



L'entité de la Brie se caractérise par ses paysages équilibrés du point de vue de l'occupation du sol. Les champs cultivés, les prairies, les boisements et bosquets, les concentrations urbaines se succèdent inlassablement pour composer une unité paysagère variée et complète, qui prend des allures de campagne préservée. L'absence d'industrie lourde conforte d'ailleurs la dimension agraire du paysage.

Chacune des composantes qui fondent le paysage de la Brie investit d'une manière systématique l'ensemble de l'entité. Le paysage se résume ainsi à une vaste étendue cultivée, interrompue par des prairies ou des occupations humaines, et ponctuée par différentes masses végétales.

Plus discrets, mais pourtant omniprésents, les cours d'eau griffent le territoire, lui conférant son aspect légèrement ondulé.

Ces différentes composantes s'entrecroisent parfois, comme la végétation qui s'aligne selon le tracé de petits cours d'eau, ou qui dessinent les pourtours d'une pâture, laissant supposer l'existence passée de bocages.

Les cultures ne présentent pas de spécificité par rapport au reste du département. Elles sont orientées essentiellement vers la production céréalière et betteravière, et voient le développement des protéo-oléagineux.

Les terres du Nord-Est de l'entité subissent l'influence et la renommée des coteaux champenois, puisqu'à hauteur de Condé en Brie, le paysage plus vallonné est marqué par l'exploitation viticole.

L'occupation du sol révèle également l'importance de certains points de repère comme les châteaux d'eau qui, disséminés de façon assez régulière sur le territoire, ressemblent à des sentinelles.



LES MODES D'ORGANISATION DU SOL



Le découpage parcellaire irrégulier de la Brie révèle la douce agitation du relief et l'importance du réseau hydrographique.

Les terres cultivées, comme les prairies, ont adopté des formes géométriques variées, mais s'organisent selon la logique du milieu naturel.

Ainsi, les cultures investissent les moindres parcelles situées dans une plaine ou un plateau, alors que les prairies et la végétation se rattachent aux zones de petites vallées.

Mais, la couverture hydrographique, qui concerne l'ensemble de l'entité, perturbe la vision du site puisqu'elle introduit une confrontation entre le végétal et les cultures. Cette confrontation est accentuée par le reliquat de bocage qui délimite encore partiellement certaines parcelles, ou qui s'aligne sur le tracé des cours d'eau et du réseau structurant.

La liaison entre les différentes parcelles est assurée par un maillage impressionnant de chemins carrossables et de sentes. Ce réseau secondaire est relié à la départementale D1 qui traverse l'entité selon une orientation Nord-Sud. Cette voie tranche par sa linéarité et sa largeur s'opposant à la sinuosité et à l'étroitesse du réseau viaire qui s'y greffe de façon transversale.

Enfin, la dispersion du bâti n'est pas étrangère à l'irrégularité du parcellaire puisque le découpage prend comme point initial de rattachement les établissements humains. La trame parcellaire s'élargit au fur et à mesure qu'elle s'éloigne de l'implantation urbaine dont elle dépend, pour s'interrompre, si le milieu naturel s'y prête, lorsqu'elle atteint le quadrillage des autres lieux humains qui la jouxte.

L'autoroute A4 et la départementale D1 structurent l'entité de la Brie, la traversant selon deux orientations perpendiculaires. Ces deux voies qui permettent de parcourir rapidement le territoire n'offrent cependant qu'une découverte partielle des paysages.



Le réseau secondaire transversal à la D1 se diffuse sur l'ensemble de l'entité. Une personne extérieure à cette région peut se perdre tant les chemins s'entremêlent.



Les cultures s'entrecroisent avec les boisements et les pâtures, formant un patchwork de couleurs, de formes et de masses.

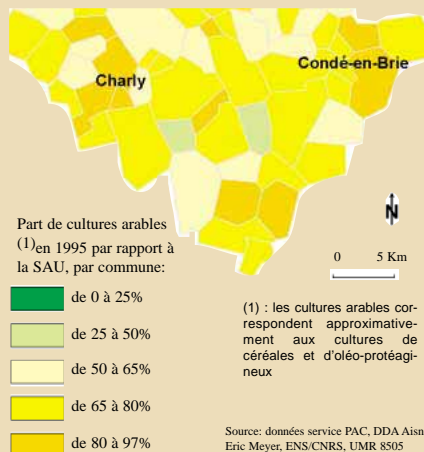
La trame bocagère encore présente à certains endroits accentue la lisibilité du découpage parcellaire.



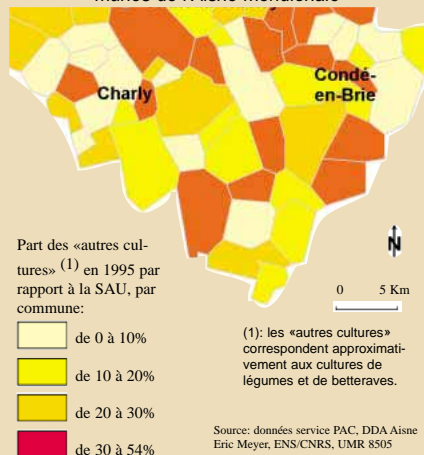


LES ACTIVITES ECONOMIQUES

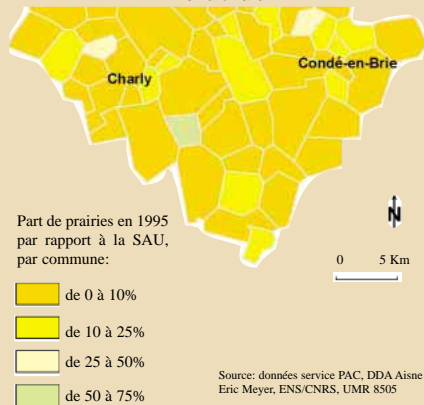
Cultures arables (céréaliculture et oléo-protéagineux) en 1995 par commune dans l'Aisne méridionale



Les autres cultures en 1995 dans les communes de l'Aisne méridionale



Les prairies en 1995, par commune de l'Aisne méridionale



L'activité économique de la Brie est essentiellement agricole et forestière ; elle s'inscrit dans un gradient nord-sud d'adaptation à l'humidité et de diversification des activités qui fait que la Marne marque la limite entre deux nuances de paysage agricole.

Au nord de la Marne, l'agriculture est encore proche du modèle du Tardenois, mais déjà la diversification est plus importante, avec plus d'élevage, une activité forestière notable, de grandes peupleraies, des vergers, particulièrement vers l'ouest. Les céréales sont majoritaires, la betterave moins développée qu'au Nord.

Au sud de la Marne, l'activité d'élevage encore importante bien qu'en baisse se traduit par une surface toujours en herbe voisine de celle de certaines régions de Thiérache, plus de vaches allaitantes, quelques élevages de moutons de taille notable.

Les exploitations sont de plus en plus petites au fur et à mesure qu'on va vers le sud. Alors que la taille moyenne atteint 220 hectares vers Neuilly-Saint-Front, elle se situe au-dessous de la moyenne départementale sur le plateau sud



A l'ouverture des champs cultivés s'oppose l'intimité des boisements qui ponctuent l'unité de la Brie

De nombreux vergers sont présents, aux alentours des villages et des fermes où même isolés au détour d'un chemin





LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES, ET SOCIALES



Comme sur le territoire de Condé-en-Brie, de nombreux châteaux parsèment la campagne de la Brie

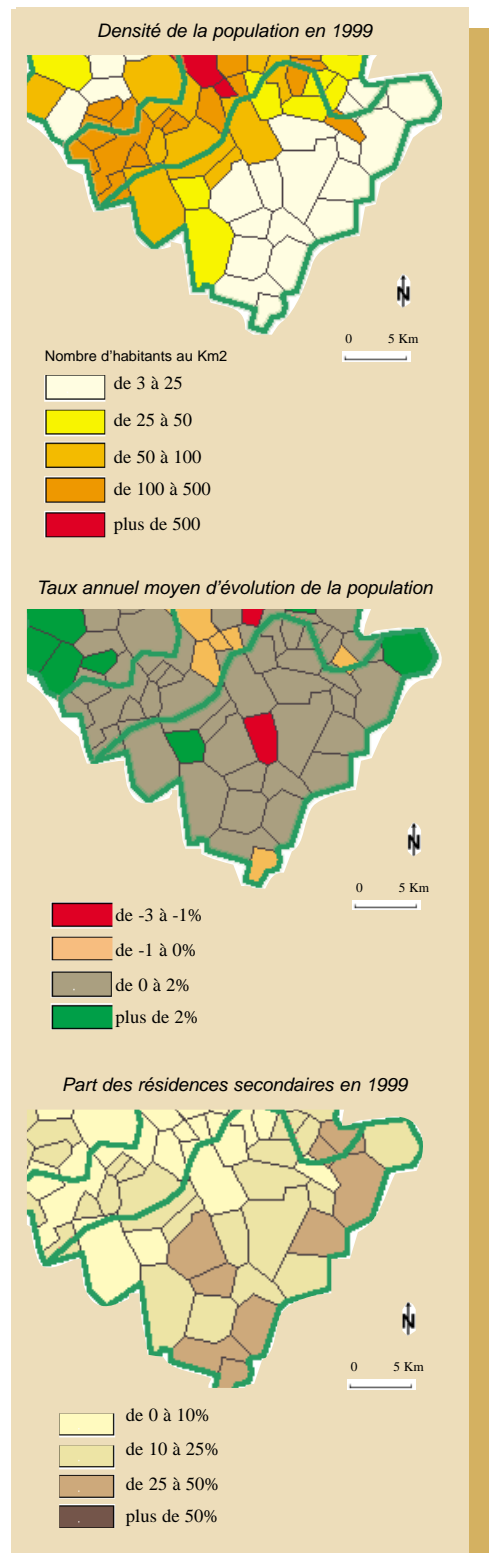
Les caractères démographiques de la Brie sont ceux d'une région en pleine mutation. Les densités des communes sont faibles, fortement contrastées avec celles de la Vallée de la Marne, certaines communes ayant à peine plus de 10 habitants au kilomètre carré.

L'accroissement de la population entre les deux derniers recensements est notable. Cette variation est liée à la forte proportion de résidences secondaires qui représentent parfois plus de 23% du total des résidences. On observe une répartition de ces résidences secondaires d'une part vers le département voisin de la Marne, ainsi qu'au nord-ouest vers l'Orxois ; où les sites de vallées semblent plus accueillants.

Implantation d'une ferme au sein des cultures du plateau de la Brie. Des bosquets d'arbres et quelques pâtures créent la transition



Implantation d'une ferme en surplomb des vallées de la Verdonnelle et de la Dhuy





LES IMPLANTATIONS URBAINES

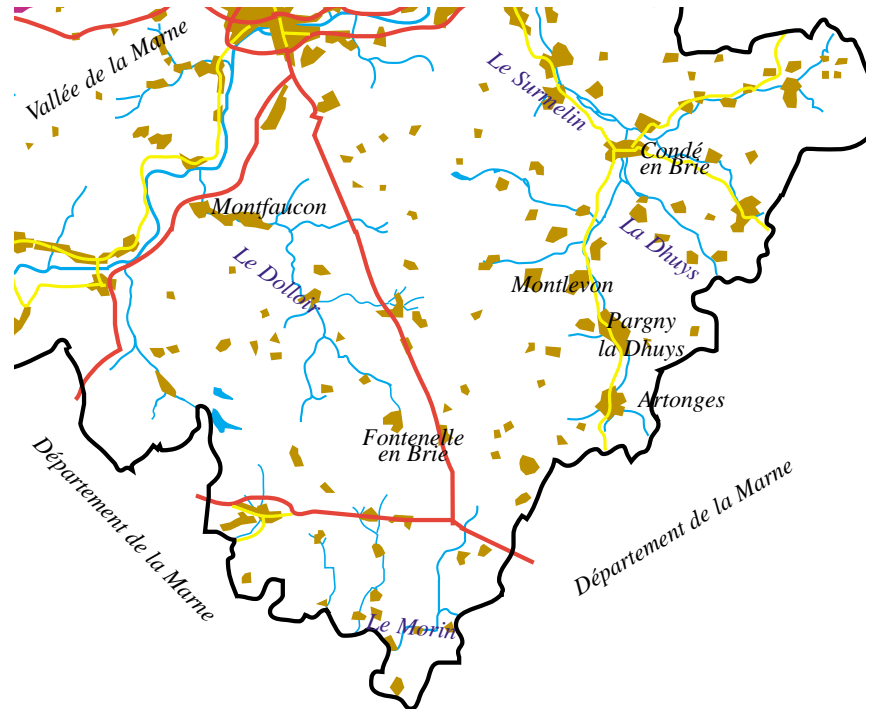


Le mode d'implantation urbaine de la Brie confère à l'entité des allures de petite campagne. Les établissements humains qui se dessinent de façon éparse sont des points d'appels qui animent le paysage.



La dispersion du bâti est telle que les groupements urbains ne sont jamais isolés les uns des autres.

Qu'il s'agisse des villages, des hameaux ou des fermes, les différentes formes d'urbanisation entretiennent un vis à vis entre elles, semblant se répondre.



En vue aérienne, comme sur le terrain, l'entité paysagère de la Brie s'identifie par ses constructions diffuses. Corollaire de cette dispersion, la trame édifiée apparaît comme une constante dans le paysage, puisque chaque vue ménage des percées sur une forme urbaine.

L'éparpillement des constructions est tel qu'un sentiment de confusion peut envahir l'observateur qui ne parvient plus à lire les limites entre chacun des lieux d'implantation. Pourtant, ce bâti dispersé est parfaitement organisé, autour de quelques noyaux urbains qui le fédèrent.

Une hiérarchie des formes d'urbanisation se dessine clairement entre les villages pôles, qui investissent d'une manière équilibrée le territoire de la Brie, et auxquels se rattachent des hameaux composés de grosses fermes isolées et d'habitations plus éparpillées.

Par ailleurs, la répartition des établissements humains se calque sur le réseau fluvial qui cisaille le territoire. Les confluences du Surlélin, de la Dhuis, du Dolloir et du Morin, qui couvrent l'ensemble de l'entité, ont constitué autant de points d'ancrage à l'urbanisation.

Le paysage urbain frappe par la pauvreté de ses aménagements de base. Seuls les villages « fédérateurs » ont une voirie entretenue ; dans les hameaux et les fermes isolées, la voirie interne prend l'aspect de chemins ruraux tout juste carrossables, salis par la boue qui témoigne de l'activité agricole.

L'abandon et la détérioration du bâti corrobore l'impression générale de délabrement et donne aux constructions des allures de résidences secondaires. Cependant, les ensembles bâtis recèlent presque toujours une bâtisse rénovée qui attire les regards et qui tempore l'aspect dégradé.



LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE

L'homogénéité et l'originalité des constructions brillardes positionnent la typologie architecturale comme un des éléments fondateurs de l'entité paysagère. Les ressources en matériaux, les traditions constructives répondent à des constantes qui prévalent de part et d'autre de la vallée de la Marne.

Les guerres successives et les reconstructions, les modes architecturaux ont parfois compromis l'unité des villages et des constructions ; néanmoins, il subsiste de remarquables exemples de constructions villageoises modestes comme de somptueuses maisons de maîtres.

Les constructions s'implantent perpendiculairement aux voies, présentant indifféremment pignon ou mur gouttereau sur rue. De ce principe, les villages tirent une dynamique et un rythme auxquels le continuum des murs de clôture apporte une rigueur et une assise. Les fronts bâtis ainsi constitués donnent une densité minérale caractéristique des villes et villages de la Brie.

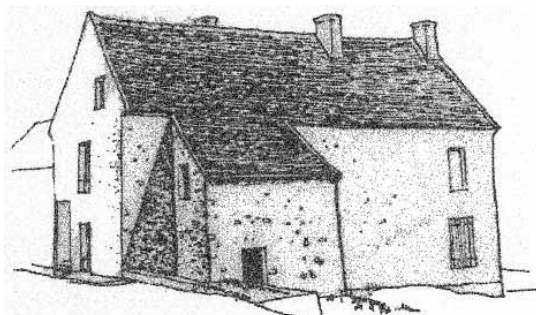
Les volumes des constructions villageoises allongés et étroits ne s'élèvent généralement que sur un ou deux niveaux. La pente forte des toitures étirent ces volumétries trapues et donnent un certain élanement aux édifices modestes.

En rupture avec les enveloppes des maisons villageoises, de grosses propriétés bourgeoises, isolées dans leur parc, jalonnent le tissu urbain. Sur une base moins allongée, elles se composent de deux niveaux couronnés d'une toiture à deux pentes parfois "cassées" par des croupes. Les nombreuses baies qui rythment les façades assurent une légèreté à ces imposants volumes.

Les constructions à caractère urbain, composent des fronts bâtis continus par juxtaposition de modules étroits (2 à 3 travées de baies) ne dépassant que rarement les 3 niveaux. Quelques constructions plus nobles occupent un linéaire plus important avec des rythmes de 5 à 10 travées de baies.

Les maçonneries courantes sont constituées de moellons grossièrement équarris non-appareillés. Il s'agit généralement d'une maçonnerie de banchage. Seuls quelques pignons présentent un soin particulier apporté à l'assise de ces moellons de petite taille.

La ressource locale en pierre se résume en ces gisements de meulière, pierre présentant de nombreuses aspérités dont l'aspect n'a véritablement trouvé ses lettres de noblesse qu'au moment de la reconstruction. En effet l'usage en opus incertum est un classique des constructions d'entre deux guerres.



Les enduits, d'une relative fragilité, laissent apparaître sous l'effet de l'érosion, les maçonneries de meulière. La blancheur ocrée et lisse se trouve mouchetée par les taches sombres des oxydes de fer contenus dans la roche locale.



Les typologies urbaines façonnent des espaces minéraux denses rythmés par les baies et les modénatures élaborées



L'architecture villageoise pauvre en modénature doit beaucoup aux qualités plastiques des enduits en plâtres gros.



LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE



Les modénatures "tirées" propres aux architectures de la Brie. Cette technique fait appel un savoir-faire unique tombé en oubli au préjudice du patrimoine brillard.



Les badigeons colorés aux pigments naturels éclairent un certains nombre de façades.

Pour tempérer la rudesse des maçonneries la plupart des façades sont enduites. Les enduits, à "pierre-vue" sur les pignons et les constructions agricoles, sont pleins sur les façades principales. Avec le traitement des élévations, on touche à l'originalité et à l'identité architecturale de la Brie. Les enduits de plâtre gros sont l'exclusivité de la pointe sud du département.



En couvrant les élévations de la plupart des constructions brillardes, ils ont assuré l'homogénéité des couleurs et textures des bourgs tels qu'on les connaît aujourd'hui.

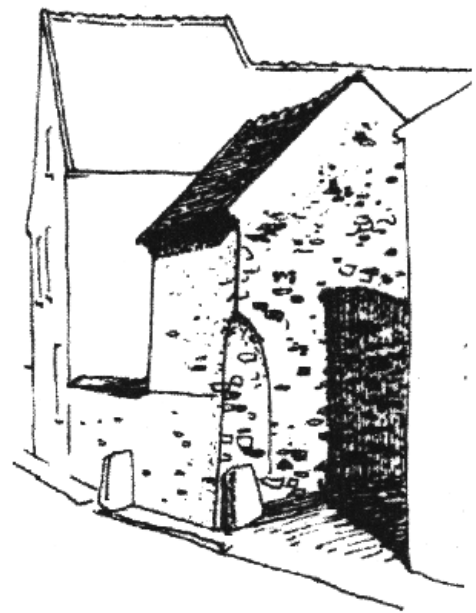
Les techniques du plâtre gros constituent un véritable patrimoine culturel.

Par leur plasticité, ces enduits ont permis la création de modénatures ouvragées dont se parent les façades nobles des constructions bourgeoises, mais aussi d'ennoblir à moindre frais les murs des constructions modestes. Les encadrements de baies, les bandeaux et corniches

sont soulignés par un traitement de la couleur ou de la finition qui anime les grands aplats ocres des façades.

Les modes architecturaux ont amenés, au début du XX^{ème} siècle, l'usage d'enduits projetés au balai qu'un badigeon venait relevé. Simultanément, les modénatures s'élaborent en intégrant des formes plus dessinées.

Les couleurs données aux façades par les sables locaux sont relevés par les menuiseries dont la blancheur, traditionnellement de rigueur, contraste avec la rugosité des enduits. Seules les toitures couvertes de petites tuiles plates posent des aplats colorés francs. Les pentes fortes donnent une importance évidente au toit sombre qui compose pour la plupart des constructions la moitié de l'élévation.





LISIBILITE DE L'UNITE



La Brie, vaste plateau ondulé, aux formes lourdes et arrondies dans lesquelles se lovent de petites vallées boisées, se caractérise par une grande harmonie entre les différents composantes du paysage.

Les boisements, les implantations urbaines, se dispersent sur l'ensemble du territoire, déterminant une forte imbrication entre le bâti et le végétal.

Les grandes cultures, prédominantes, laissent la part belle à des pâtures ou des vergers qui s'immiscent dans les vastes étendues céréalières.

Cet équilibre détermine une sensation de grande sérénité, à peine perturbée par quelques équipements techniques hors d'échelle.

Mais cette région, très proche de l'emprise parisienne, voit un accroissement notable de nouvelles implantations urbaines, notamment de résidences secondaires, et cette mutation, si elle n'est pas encadrée, risque de menacer l'agréable et calme cadre de vie de la Brie Axonaise.

"... un plateau nu, pas de villages, de rares hameaux, des fermes isolées aux constructions amples. Fermes et hameaux sont entourés d'arbres, des pommiers surtout, il en est autour de Bailly et de Villemoyenne, enveloppant complètement ces groupes de population. Ils donnent à cette partie de la Brie un caractère bocager, et enlèvent au sol un peu de sa mélancolie".

*Extrait Guide ARDOUIN-DUMAZET -
Voyages en France*



Un arbre seul, isolé, dont la silhouette se découpe nettement sur le ciel tourmenté

PAYSAGES DE L'AISNE

SUD DU DEPARTEMENT

PREMIERE PARTIE
L'INVENTAIRE DES PAYSAGES

LES PAYSAGES PARTICULIERS



CAUE de l'Aisne

Inventaire - 285



SUD

La première phase d'Inventaire a permis de distinguer sept Entités Paysagères caractérisées par l'homogénéité de leurs composantes. Le relief, la végétation, l'occupation du sol, la morphologie urbaine ou l'architecture sont autant d'éléments qui ont servi à les délimiter.

Bien que présentant des caractéristiques essentielles communes, ces grands ensembles paysagers incluent des sous-unités paysagères dont l'appréhension suppose une observation plus fine du paysage : ce sont les Paysages Particuliers.

Rattachés à l'une des sept entités, les Paysages particuliers correspondent à des micro-paysages individualisés par l'ambiance unique qu'ils développent. Identifiés grâce à une composante très forte, leur particularisme est suffisamment marqué pour qu'ils soient considérés comme des paysages à part entière. L'élément unificateur peut être d'ordre physique, social ou économique.

Ces paysages sont difficiles à déterminer puisqu'ils sont inconnus du grand public.

Leur reconnaissance se limitant à l'échelon local, leur identification a souvent nécessité l'intervention des communes. L'aide précieuse conférée par ces dernières a permis d'inventorier ces paysages et de les classer en deux catégories principales : les paysages particuliers urbains et les paysages particuliers naturels.

Leur nombre important nous a obligé à opérer un choix délicat et à n'en traiter que quelques uns.

Enfin, l'identification de ces paysages n'est pas innocente. Elle ne se cantonne pas à souligner le caractère insolite d'un paysage mais elle vise également à faire ressortir sa fragilité. Il s'agit ainsi d'informer sur les menaces qui pourraient faire disparaître le charme lié au particularisme.



SUD

LES PAYSAGES PARTICULIERS

Définitions	Caractère différent de l'entité dans laquelle il se situe, caractère insolite, ambiance originale ou particulière
Critères	différenciation paysagère, reconnaissance locale, paysages répétés

LE PLATEAU DU SOISSONNAIS

1	Acy le Haut
2	La vallée de la Vesle
3	La vallée de la Crise
4	Mont Notre Dame

LA VALLEE DE L' AISNE

5	Ressons le long
6	Braine
7	Vailly

LE MASSIF DE RETZ

8	Les villages au Nord de la forêt de Retz
9	Oigny en Valois

LE TARDENOIS

10	Les marais de Branges
11	Oulchy le château
12	Les villages de l'Orxois
13	La vallée du Clignon
14	Coigny l'Abbaye et ses environs

LA VALLEE DE LA MARNE

15	Mont-Saint-Père
16	Verdilly-Brasles

LA BRIE

17	Les trois vallées
----	-------------------



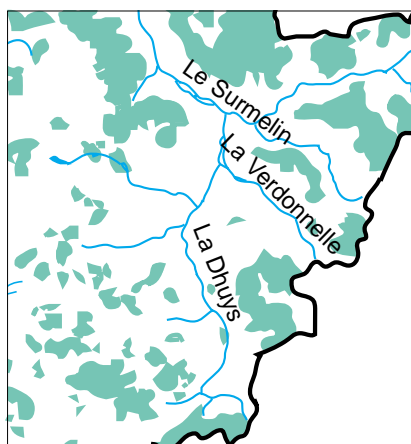
LES TROIS VALLÉES

Les paysages des Trois vallées comprennent la vallée du Surmelin, celle de la Verdonnelle et celle de la Dhuis. Faisant partie intégrante de l'unité de la Brie, et possédant le même type d'implantation dispersée des villages, la prédominance des masses boisées, la permanence des cultures, et les mêmes points de repères visuels (châteaux d'eau et infrastructures électriques), ce paysage s'en différencie toutefois par le relief. Celui-ci influe sur le développement des villages, qui sont plus denses, et sur la répartition de la végétation, qui épouse les moindres défauts.

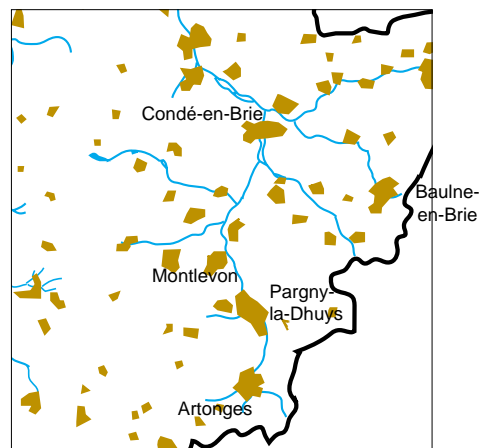
Tout comme le reste de la Brie, les perceptions sont très ouvertes, quoique saccadées par l'organisation spatiale des éléments qui compose ce territoire.



Quelques fermes s'installent en fond de vallée pour profiter de la présence du cours d'eau. Un dégagement visuel depuis les coteaux permet d'observer les différentes strates de végétation qui soulignent les lignes du relief.



Des vallées bien dessinées, délimitées par les boisements présents sur les plateaux



De gros villages sur les cours d'eau, et des bourgs plus tenus, sur les hauteurs

Le territoire des trois vallées découle de la Vallée du Surmelin qui s'établit perpendiculairement à la Vallée de la Marne. Le village de Condé-en-Brie constitue l'écrin depuis lequel les trois vallées se séparent, s'enfonçant chacune dans le plateau de la Brie.

Les cours d'eau du Surmelin, de la Verdonnelle et de la Dhuis serpentent tranquillement en fond de vallée. Ils prennent leur source dans le département de la Marne. Ce sont des vallées relativement ouvertes et au relief doux dans les extrémités, tandis que leurs parties centrales sont assez prononcées et abruptes.

Le réseau routier s'implante parallèlement au réseau des cours d'eau, chaque vallée étant desservie par un axe unique sur lequel viennent s'accrocher les villages en fond de vallée. Des axes secondaires montent à l'assaut des coteaux par le biais de routes en lacets qui desservent les bourgs et fermes qui surplombent la vallée, en rupture de pente.

Les villages de fond de vallée (Baulne-en-Brie ou Pargny-la-Dhuys) s'implantent en retrait de l'axe primaire, sur la rive opposée du cours d'eau. Les rues internes possèdent toutes la même importance, petites rues étroites où l'architecture de la Brie apporte un caractère rural très particulier. L'église est bien souvent mise en valeur par un léger dégagement. De même, les cours d'eau revêtent une grande importance. Pour accéder au village il faut en effet d'abord emprunter le petit pont en pierre depuis lequel on aperçoit la rivière accompagnée de son cortège végétal. A proximité, aires de jeux et halte tirent parti de ce site intéressant.

Les implantations urbaines en limite de coteaux sont moins développées. Elles sont souvent composées de fermes et hameaux dont le bâti est aligné sur la rue unique, exception faite du village de Montlevon qui s'organise autour de son église. Ce bâti disséminé sur la ligne de crête semble surveiller la tranquille vallée en contrebas, l'architecture étant relativement massive et une impression de



LES TROIS VALLÉES



Le village de Montigny-les-Condé où le minéral prend le dessus. Des vues sur la vallée sont offertes depuis les rues étroites, cadrées par des habitations imposantes.

Le village de Montlevon semble surveiller la jonction de la Dhuis et de la Verdonnelle. Les boisements sur les coteaux font disparaître l'assise du bourg.



Baulne -en-Brie s'installe dans le creux du relief. Sur le coteau exposé au sud, la vigne persiste.



porte étant donnée à l'entrée de chaque hameau par la disposition même des habitations.

La végétation, tout comme dans le reste de la Brie constitue le fond de scène. Elle vient en effet refermer l'espace de la vallée par moment, sous la forme de boisements épais; tandis qu'en d'autres lieux elle incite au voyage, lorsque les alignements de fruitiers ou de chênes, qui longent les chemins menant aux fermes, se détachent sur le ciel.

La végétation structure également la vallée. En effet, elle souligne le tracé des cours d'eau par une végétation où se mêlent aulnes, saules et frênes. Au sein des pâtures, de beaux arbres isolés, fruitiers et saules têtards animent le paysage et servent d'ombrage aux troupeaux. Plus haut, des reliquats de boisements et de haies marquent les quelques ruptures de pentes des coteaux ou les limites d'anciennes parcelles pâturées. Autour des fermes et villages, le végétal crée un cocon d'où ne ressortent que les clochers et quelques toits dont les couleurs rouges attirent le regard.

Curiosités

> Dans chaque village, la présence de l'eau est constante. Lavoirs, fontaines, abreuvoirs au milieu d'une pâture affirment cette permanence de l'élément liquide, mais dont les sources sont peu à peu laissées à l'abandon.

> L'église du village de Montlevon est une église romane datant du XI^{ème} siècle.

Fragilités

> La végétation présente sur les pentes, bien que conférant à ce territoire un aspect bucolique et foisonnant, contribue par moment à refermer la vallée.

> La vision sur les fermes et villages en limite haute de vallée dépend en partie de la gestion du développement de la végétation présente sur les coteaux.

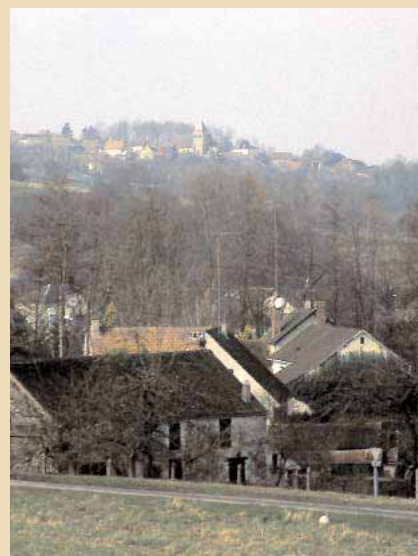
(Depuis Pargny) "on découvre un joli paysage : la petite vallée dans laquelle champs et prairies sont hérissés de blocs de rochers, le village très menu, dominé par la flèche effilée de l'église, véritable aiguille d'ardoise à reflets bleus.

Sous le village, la Dhuis est assez abondante. Celle-ci s'en va dans un lit sinueux, entre d'étroites bandes de prairies, tandis que l'aqueduc suit un tracé géométrique à flanc de coteau, frôle l'église et le village, bien campé, de Montlevon, puis franchit un ruisseau descendant en cascade du plateau de la Brie pouilleuse.

La vallée d'abord étroite, s'élargit aux abords du confluent du Verdon, petite rivière issue du plateau criblé d'étangs (...). Ainsi accrue, la Dhuis aboutit à un bassin très large et verdoyant où elle rejoint le Surlmelin (...).

Quatre vallées aboutissent dans ce bassin, aussi le bourg qui se créa sur ce point porte-il le nom de Condé, c'est-à-dire confluent, d'après la racine celtique. Pour le différencier de tant d'autres Condés, celui-ci est appelé en-Brie (...)

Extrait Guide ARDOUIN-DUMAZET
Voyages en France



Le village de Montlevon, perché au sommet du coteau, et le village de Pargny-la-Dhuis, en avant-plan, à proximité du cours d'eau.

PAYSAGES DE L'AISNE

SUD DU DEPARTEMENT

PREMIERE PARTIE
L'INVENTAIRE DES PAYSAGES

LES PAYSAGES RECONNUS



CAUE de l'Aisne



SUD

Les Paysages reconnus sont des paysages particuliers qui bénéficient d'une reconnaissance plus large, soit, départementale, régionale, voire même, nationale.

Cette notoriété s'explique par différents critères qui peuvent être d'ordre culturel (les villes de Villers-Cotterêts et de Château-Thierry), historique (Soissons), économique, légendaire ou naturel (les forêts domaniales).

Cette reconnaissance est souvent source d'une forte fréquentation touristique. Celle-ci est d'ailleurs encouragée lorsqu'un ou plusieurs éléments du paysage font l'objet de mesure de protection (les Forêts domaniales...).

Mais plus que de simples sites touristiques, leur attrait est avant tout paysager. C'est ainsi que l'abbaye de Longpont est unique de par l'ambiance paysagère qui la caractérise. De même, la cathédrale de Soissons participe à la mise en scène de la silhouette urbaine dans le grand paysage.



SUD

LES PAYSAGES RECONNUS

Définitions	Paysage particulier qui se distingue par la reconnaissance dont il fait l'objet : reconnaissance sociale, culturelle, historique, institutionnelle...
Critères	Reconnaissance au-delà du simple contexte local (départementale, régionale ou nationale), fréquentation forte, importance historique ou culturelle

LE PLATEAU DU SOISSONNAIS

1	Septmonts
---	-----------

LA VALLEE DE L' AISNE

2	Soissons
---	----------

LE MASSIF DE RETZ

3	Villers-Cotterêts
4	L'abbaye de Longpont

LE TARDENOIS

5	Silly la poterie
6	La vallée de l'Ourcq
7	La Ferté-Milon
8	Fére en Tardenois

LA VALLEE DE LA MARNE

9	Château-Thierry
10	Les coteaux de Chartèves

LA BRIE

11	Condé en Brie
----	---------------



CONDÉ EN BRIE



Le village de Condé-en-Brie tire sa renommée de son passé médiéval, qui se ressent encore aujourd'hui grâce à son patrimoine architectural.

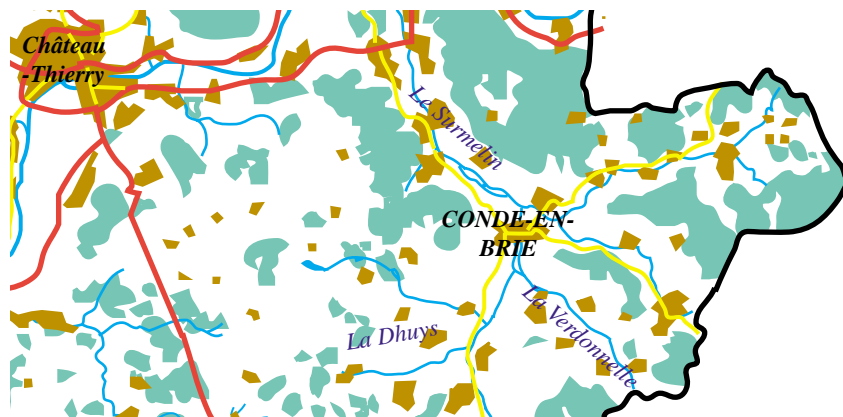
D'une manière plus générale, Condé-en-Brie recèle un tissu bâti de qualité dont le charme est accentué par l'écoulement de la Dhuis.

Par ailleurs, plusieurs faits marquants lui valent une reconnaissance à travers l'histoire :

- lors de la révolution française, Condé fut surnommé "le vallon libre",

- la bataille de la Marne fonde également sa célébrité.

Enfin, d'illustres artistes, comme Watteau, Oudry ou Servandony ont laissé leur empreinte dans le village, en participant, au XVIIIème siècle, à une restauration du château.



L'étymologie du village de Condé-en-Brie, qui signifie «confluent», renseigne sur sa situation géographique, à la confluence de la Dhuis et de la Verdonnelle, deux affluents du Surlin.

Si ce positionnement confère une fragilité au bâti exposé périodiquement aux débordements des rivières, il fonde également l'ambiance de son paysage urbain, où l'eau s'inscrit comme une composante majeure.

Traversant le cœur du village, la Dhuis côtoie le tissu urbanisé qui s'organise en front bâti continu le long de son cours. Par son implantation au bord de l'eau, cette trame bâtie compacte, qui de surcroît présente l'architecture traditionnelle de la Brie, revêt une dimension poétique et artistique.

La liaison entre les deux berges s'effectue soit par un pont routier, ancré sur la traversée du village, soit grâce à une passerelle piétonnière qui permet de flâner en profitant du paysage urbain.

Les lavoirs et les fontaines qui surgissent çà et là dans le paysage, sont d'agréables points de repères et complètent la carte de visite du village, placée sous le signe de l'eau.

Enfin, griffant le territoire communal, les ruisseaux forment d'agréables percées aquatiques qui arrosent l'arrière cour des propriétés, le plus souvent occupées par des jardins.

L'eau est un des éléments qui fonde le particularisme du village de Condé-en-Brie, mais il n'est pas le seul.





CONDÉ EN BRIE

La richesse de son patrimoine édifié constitue un second volet qui justifie également sa renommée.

Le château, l'église et les halles sont, avec la morphologie urbaine et l'architecture, autant d'éléments marquants qui permettent d'inscrire le village de Condé comme paysage reconnu.

Outre son intérêt patrimonial, le château représente un élément fondamental dans l'articulation urbaine d'origine. C'est en effet à partir de lui que s'organisait tout un système de fortifications villageoises. L'urbanisation actuelle témoigne de cet état. Les maisons accolées semblent en effet former un rempart contre l'envahisseur. Par ailleurs, lorsque le front bâti continu est interrompu par la percée transversale d'une ruelle, celle-ci est cadrée par de hauts murets en pierre du pays qui soulignent davantage l'ambiance intime du village.



De style gothique, l'église de Condé-en-Brie date du XIII^{ème} siècle. Sa situation à proximité de la Dhuis lui a valu d'être plusieurs fois inondée. Restaurée de façon complète au cours des siècles, elle a perdu de son cachet architectural, mais conserve sa dimension religieuse puisqu'elle serait une étape dans le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle.

Le village de Condé peut se prévaloir de détenir l'une des rares halles que compte le département de l'Aisne. Cet édifice a malheureusement été en partie détruit lors de la bataille de la Marne, mais les colonnes qui se dressent pour soutenir la lourde charpente confère au site un cachet unique. Par ailleurs, depuis quelques années, l'endroit se transforme en "marché campagnard".

L'attrait architectural du site est complété par l'existence de maisons médiévales, ou encore par certains détails architecturaux, comme le porche de l'ancien couvent des religieuses de Picpus.



Enfin, établi dans la vallée du Surmelin, le village s'est ancré à la fois au pied et sur les flancs du coteau. Cette implantation se ressent dans la morphologie urbaine interne, puisque les constructions se sont adaptées au doux dénivelé. Leur accès, qui ne s'effectue pas de plain pied, révèle également le souci de prévenir les inondations.

Le point le plus haut abrite le cimetière de Condé. Il s'agit de la "butte à Berthe" qui offre un panorama sur l'ensemble du village et sur la vallée du Surmelin. Son sommet est dominé par une petite chapelle qui s'inscrit comme une sentinelle dans la silhouette villageoise.

C'est depuis cette butte que se dévoile l'extension urbaine du village.



"Dans la partie haute de la minuscule cité, de vieilles halles donnent un peu de pittoresque par leurs piliers de charpente et leur assemblage de poutre supportant le toit."

Ardouin Dumazet - Voyages en France

"En remontant du pont la rive gauche de la Dhuis, nous découvrons un lavoir encore en service sur l'arrivée d'eau du moulin. Sous sa jolie charpente, les "mère Denis" de Condé se retrouvaient pour faire la bavette tout en lavant leur linge. Ce lavoir servait aussi, une fois par an, de local au bouilleur de cru pour y installer son alambic. C'est durant cette période que les lavandières étaient le plus assidues..."

Les marcs, après distillation, étaient balancés en face, dans la rivière, près de la passerelle."

Syndicat d'initiative du canton de Condé-en-Brie, Condé-en-Brie, visite du village





“propre et coquet, (ce petit centre) est traversé par la Dhuis dont les eaux animent le parc d'un château de noble aspect flanqué de deux tours.”

Ardouin Dumazet - Voyages en France

Les logements récents édifiés à l'Est du territoire communal sont parfaitement intégrés à la trame urbaine d'origine grâce au système de murets qui les ensèrent. Leur architecture, qui tranche avec celle plus traditionnelle, ne perturbe pas la vision générale du site urbanisé puisque les constructions n'apparaissent à la vue qu'une fois sur place.

Curiosités

> Les sites à visiter sur Condé-en-Brie :

- le château,
- l'église,
- la halle,
- la cour des rétifs et ses départs de souterrains,
- le lavoir,
- le couvent Picpus

Fragilités

- > Les inondations consécutives au débordement de la Dhuis qui coupe le village
- > L'altération du bâti suite à son abandon



*Atelier de peinture de Condé-en-Brie
Représentation d'une scène de la vie à
Condé-en-Brie.*



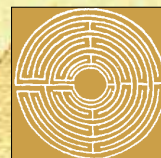
*Le plateau de Courboin, bois
Monique PAVLIN
Atelier de Maison bleue
Condé-en-Brie*

INVENTAIRE PAYSAGER

SUD DU DEPARTEMENT DE L' AISNE



DEUXIEME PARTIE LA DYNAMIQUE PAYSAGERE



**DEUXIEME PARTIE
LA DYNAMIQUE PAYSAGERE**





SUD

SOMMAIRE

DEUXIÈME PARTIE LA DYNAMIQUE PAYSAGÈRE

INTRODUCTION

1 - LES PROCESSUS D'ÉVOLUTION	7
<i>L'évolution du grand paysage à travers l'histoire</i>	9
<i>L'évolution de la trame végétale</i>	19
Recolonisation des coteaux et vallées par les boisements Préservation des grands domaines forestiers	
<i>L'évolution de l'exploitation agricole et industrielle du sol</i>	33
L'évolution des modes de cultures L'évolution parcellaire agricole Le déclin de l'élevage et de l'herbage La croissance spectaculaire de la populiculture L'évolution des pratiques culturales Le sous-sol, une ressource depuis toujours exploitée La vigne, une ressource première de la vallée de la Marne	
<i>Les espaces urbanisés</i>	53
Le développement de l'habitat peri-urbain L'évolution des noyaux urbains Les transformations des espaces urbanisés en milieu rural Reconstruction et recomposition urbaine	
<i>Les milieux naturels</i>	65
<i>Les infrastructures et réseaux</i>	71



SUD

SOMMAIRE

2 - LA TYPOLOGIE DES PHÉNOMÈNES 81

Les facteurs d'évolution des paysages 83

Les phénomènes naturels 85

- Les processus géomorphologiques
- Remblaiements, mouvements de sols, glissements
- Transport éolien et tempêtes
- Le dynamisme spontané de la végétation

Les phénomènes liés à l'utilisation du sol 93

- L'altération du paysage par l'extraction
- Le champ, le chaume et l'homme
- Impact des saisons dans le paysage
- L'apparition des jachères agricoles
- L'omniprésence des peupleraies
- Le développement des étangs de loisirs
- L'impact des équipements agricoles : restructuration et modernisation

Les phénomènes liés à l'aménagement rural et urbain113

- Les bords de routes
- L'impact de la signalétique et de la publicité
- L'impact des zones d'activités dans le paysage
- La maîtrise insuffisante des extensions urbaines
- Aménagement de l'espace urbain
- L'abandon et la détérioration du bâti
- Le petit patrimoine rural : Disparition et regain d'intérêt
- Le développement des infrastructures

INVENTAIRE PAYSAGER

SUD DU DÉPARTEMENT DE L'AISNE

DEUXIÈME PARTIE
LA DYNAMIQUE PAYSAGÈRE

LES PROCESSUS D'ÉVOLUTION



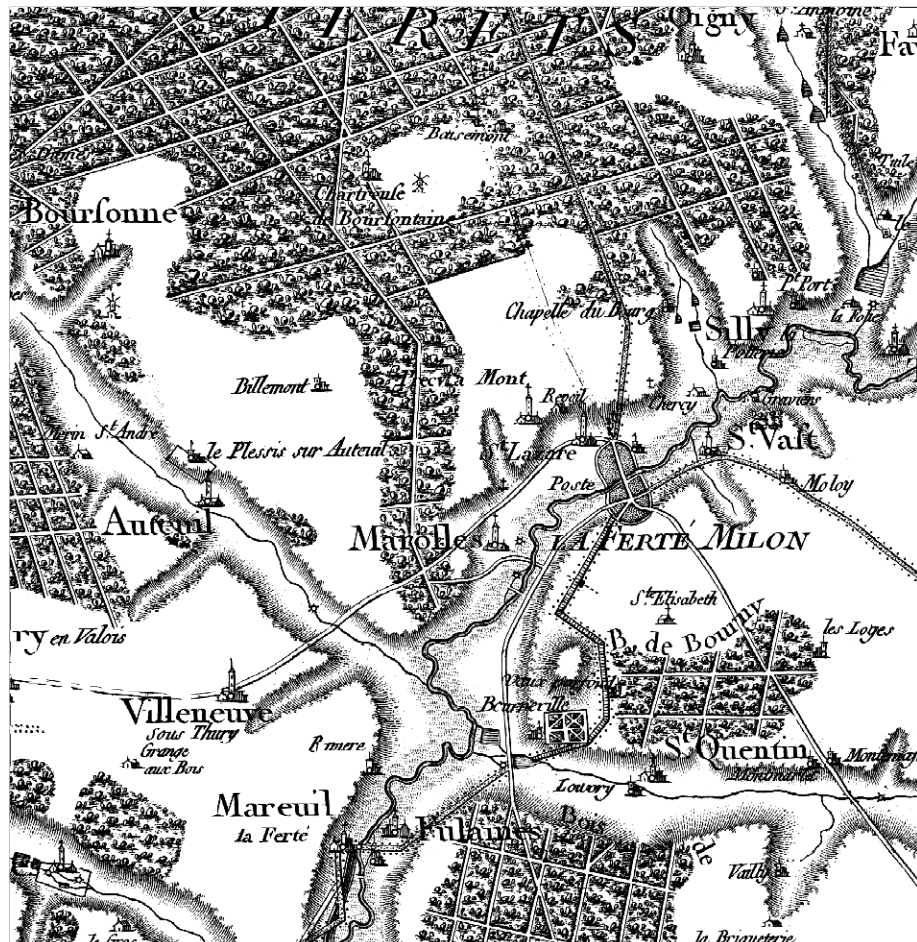
CAUE de l'Aisne

Dynamique 7

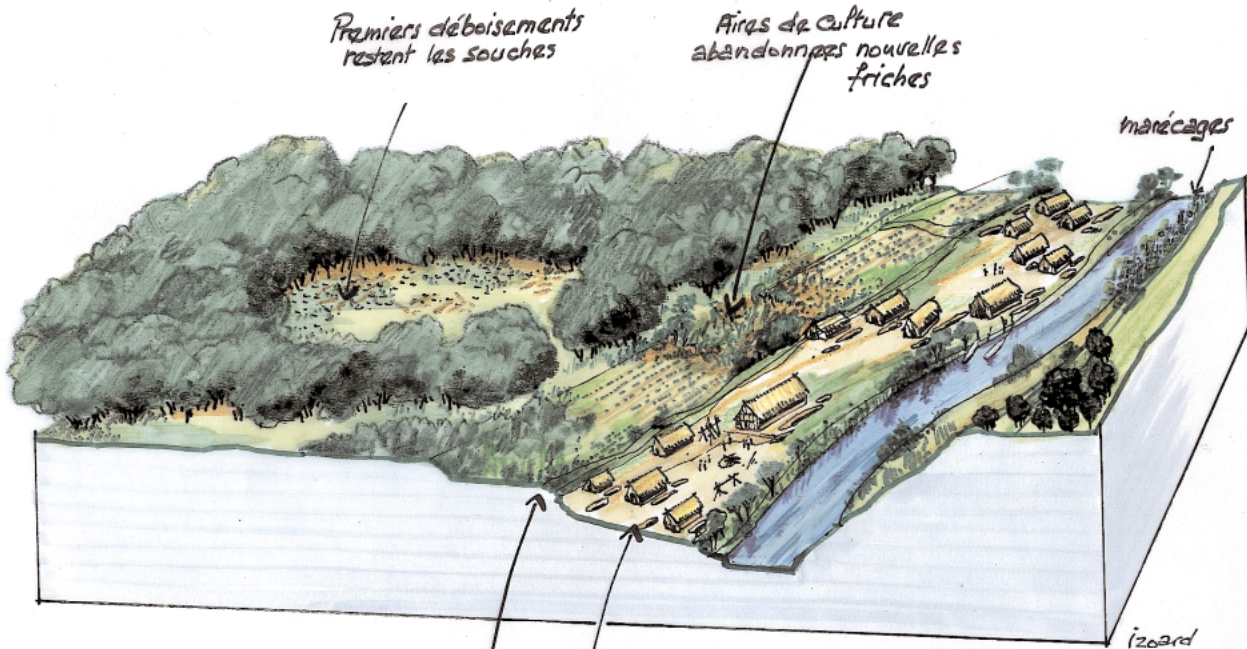
LA DYNAMIQUE PAYSAGERE

LES PROCESSUS D'EVOLUTION

L'EVOLUTION DU GRAND PAYSAGE DANS L'HISTOIRE



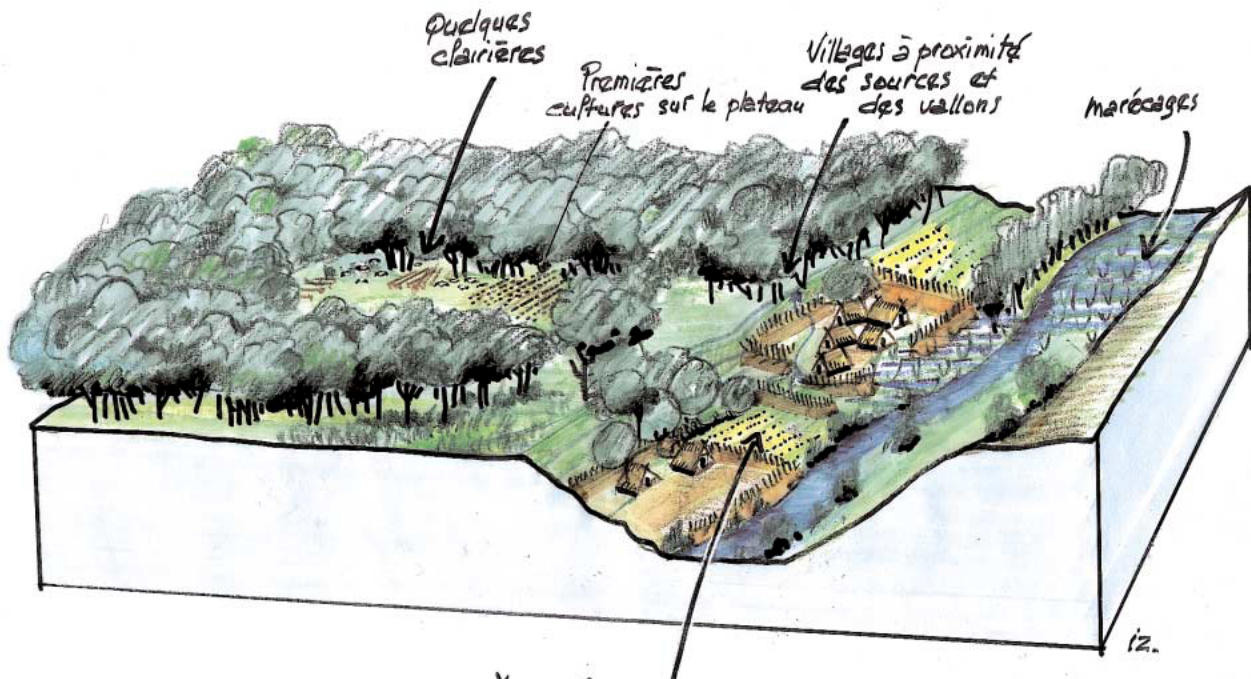
SUD



L'époque néolithique

les plateaux sont propices à l'habitat ou à la culture.

Néolithique
5000 ans à 2500 ans av. J.C.



La période gauloise

Des cultures:
- sur fond de vallée
- sur les coteaux.

Les Gaulois
= 1er siècle avant J.C.

LES ORIGINES DU PAYSAGE

1 - L'époque néolithique

C'est au Néolithique qu'a probablement commencé la domination du paysage et du territoire par l'homme. C'est le début de la conquête du sol. A l'origine, le territoire était boisé et marécageux. Le paysan du Néolithique était installé sur les versants des grandes vallées, dans les clairières naturelles. Agriculteur nomade, son mode d'exploitation était itinérant, sur brûlis et alternait cultures et friches.

Encore pourvu d'importants volumes végétaux, le territoire était très fermé et cloisonné. Mais c'est à cette période que s'est amorcée la grande tendance dans l'évolution de l'occupation du sol : réduire l'espace boisé au profit de l'espace cultivé.

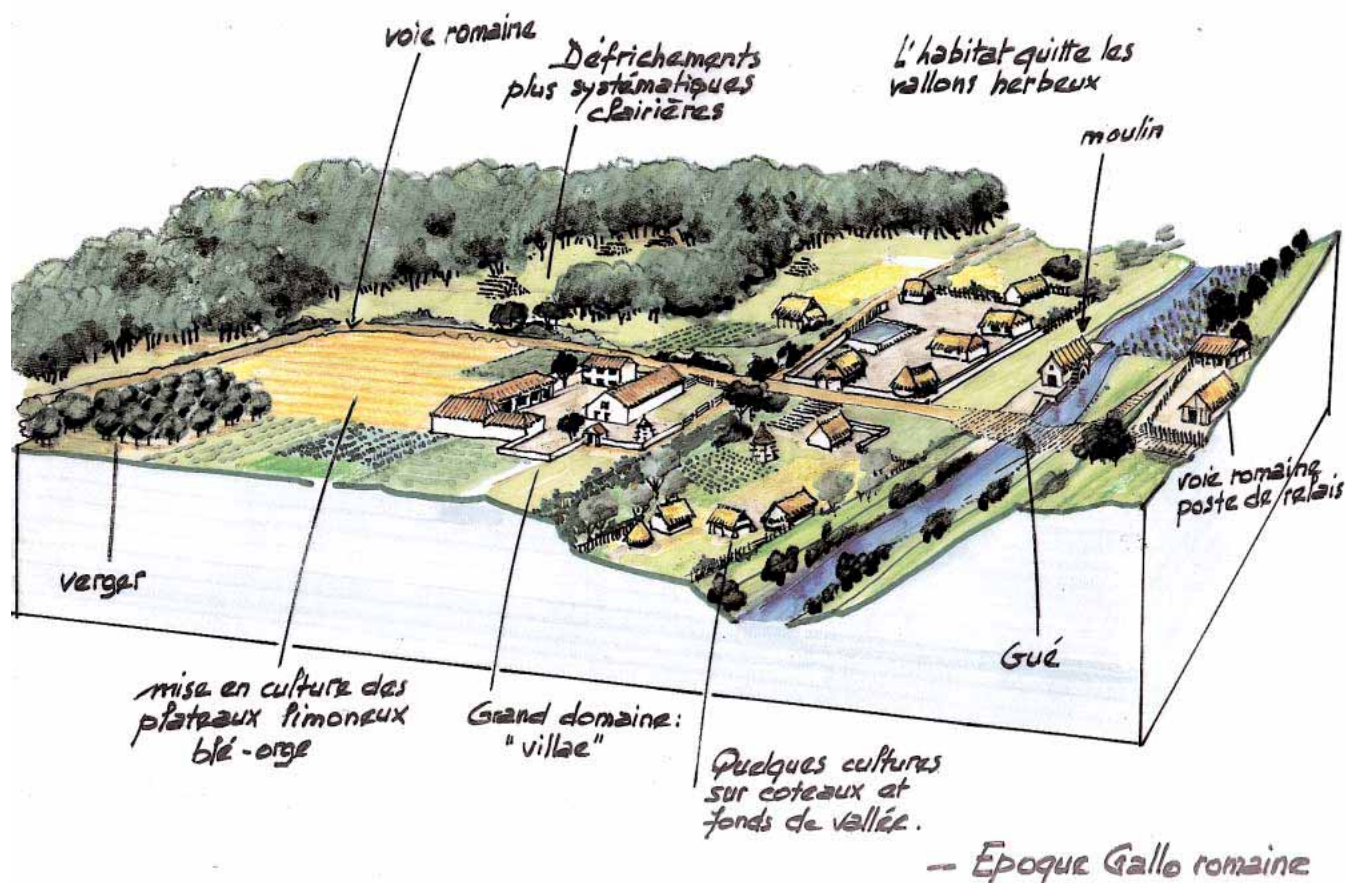
2 - La période gauloise

Avec la sédentarisation de la population à l'époque gauloise, le défrichement se poursuit ; l'espace s'ouvre progressivement.

3 - La période gallo-romaine

L'époque gallo-romaine, marquée par une croissance démographique très nette, a vu le premier défrichement massif du territoire. L'introduction par les romains du blé et de l'orge a induit le développement des cultures céréalières, la constitution des grands domaines agricoles et des villages.

La période gallo-romaine



LES GRANDS DEFRICHEMENTS du Moyen-Age ...

4 - La période médiévale

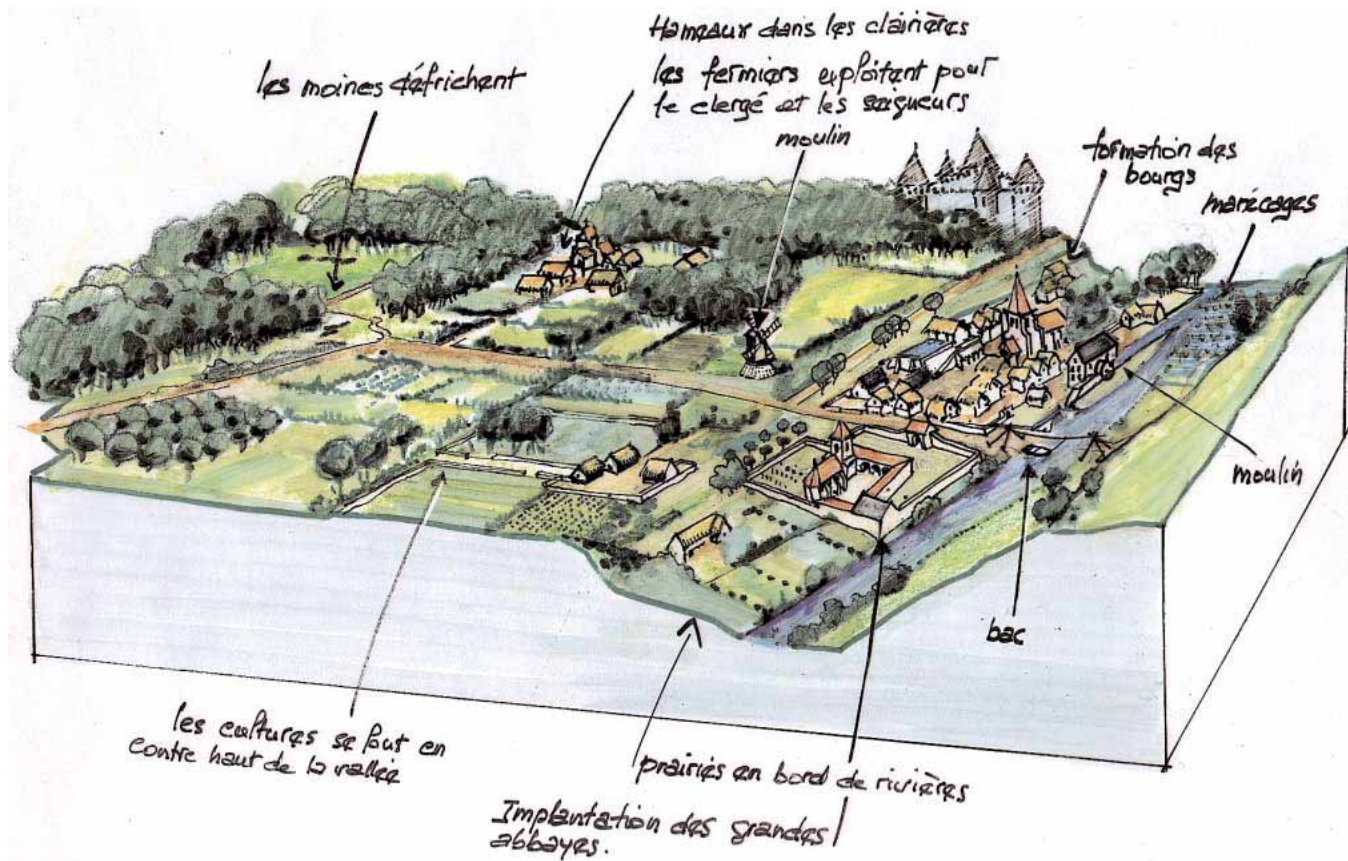
D'abord progressif du Vème au XIIème siècle, le défrichement, lié à une nouvelle vague de gonflement démographique et à l'installation des grandes abbayes sur le territoire, s'intensifie de 1140 à 1190 et de 1210 à 1240. C'est la période de création des grands domaines agricoles ecclésiastiques, puisque 30 à 40% des terres appartiennent désormais au clergé séculier ou aux abbayes qui les font exploiter par des fermiers. L'une des conquêtes primordiales des paysans de cette époque est alors la généralisation des pratiques de l'assolement triennal permettant une meilleure gestion de l'espace agricole et une augmentation des rendements. Hameaux

et villages se multiplient, s'installent dans les clairières et le long des chemins de défrichement.

Les premiers noyaux bocagers apparaissent sur les sols lourds autour des abbayes et des habitations.

Progressivement, l'homme marque de son empreinte le territoire : le paysage «s'humanise», le paysage se structure.

La période médiévale



LES GRANDS DEFRICHEMENTS ...au XVIIIème siècle



Plan de la Généralité de Soissons - 1723



Le moulin de Condé-en-Brie



Ferme à Connigis

5 - La période classique

Du XVème au XVIIème siècle, aucune modification véritable ne s'opère malgré les guerres et les pillages. Le défrichement est progressif, souvent à l'initiative d'individus ou de communautés villageoises, à l'insu du maître des lieux.

Dans la Brie, les prairies occupent une surface grandissante et se créent au gré des fluctuations du marché et des obligations seigneuriales ou abbatiales.

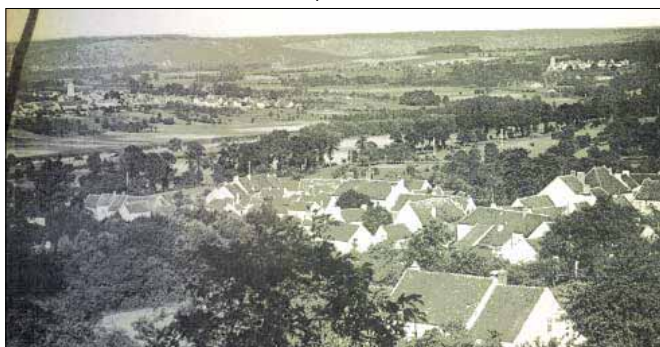
Sur les coteaux bien exposés de la Vallée de la Marne, mais parfois dans les vallées du Soissonnais également, vignes et vergers constituent une nouvelle composante du paysage et s'accompagnent de réalisations architecturales originales, les vendangeoirs, à la hauteur de la richesse des nouveaux exploitants.

Déjà importante avant la Révolution, la propriété paysanne s'accroît avec la vente des biens nationaux, marquant ainsi une profonde mutation foncière. C'est inexorablement la fin des contraintes communautaires.

Antérieurement, un arrêté du roi Louis XV, décrétant que toute terre inculte défrichée était exonérée d'impôt, avait favorisé la reprise du défrichement. Cette politique a particulièrement influencée le territoire en réduisant radicalement les dernières grandes surfaces boisées du département. Lors des défrichements, les forestiers se sont installés le long des voies de pénétration, créant ainsi ces villages-rues ou hameaux-rues si caractéristiques de la région et dont témoigne encore aujourd'hui la toponymie : «Rue des Halliers», «La rue neuve», «Rue Lecomte»...

Ce défrichement constitue la dernière grande phase d'ouverture du paysage et ne concerne que les terres les plus pauvres, sols lourds et humides, les terres les plus riches ayant déjà été cultivées depuis plusieurs siècles.

La vallée de la Marne depuis les hauteurs de Blesmes



LE XIXÈME SIÈCLE

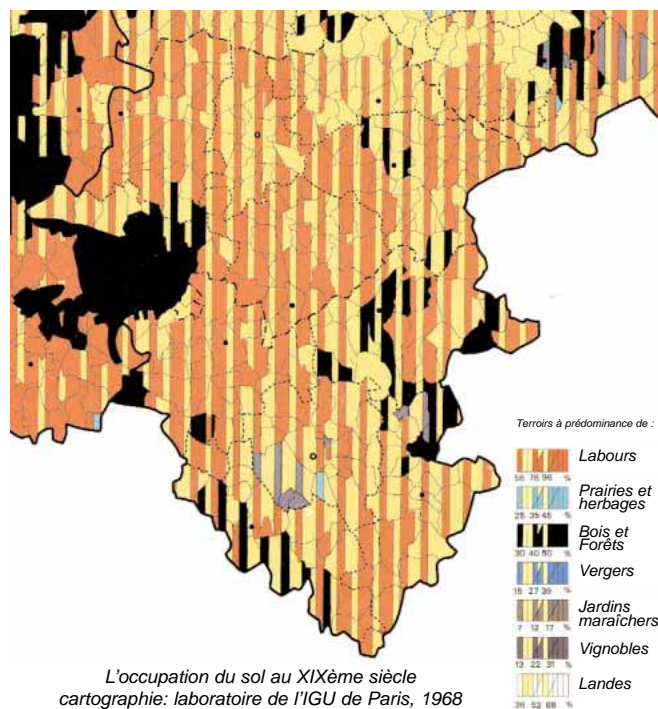
Un tournant dans l'histoire du paysage

6 - Le XIX^e siècle

Les révolutions agricoles et industrielles ont marqué, au XIX^e siècle, un véritable tournant dans l'histoire du paysage.

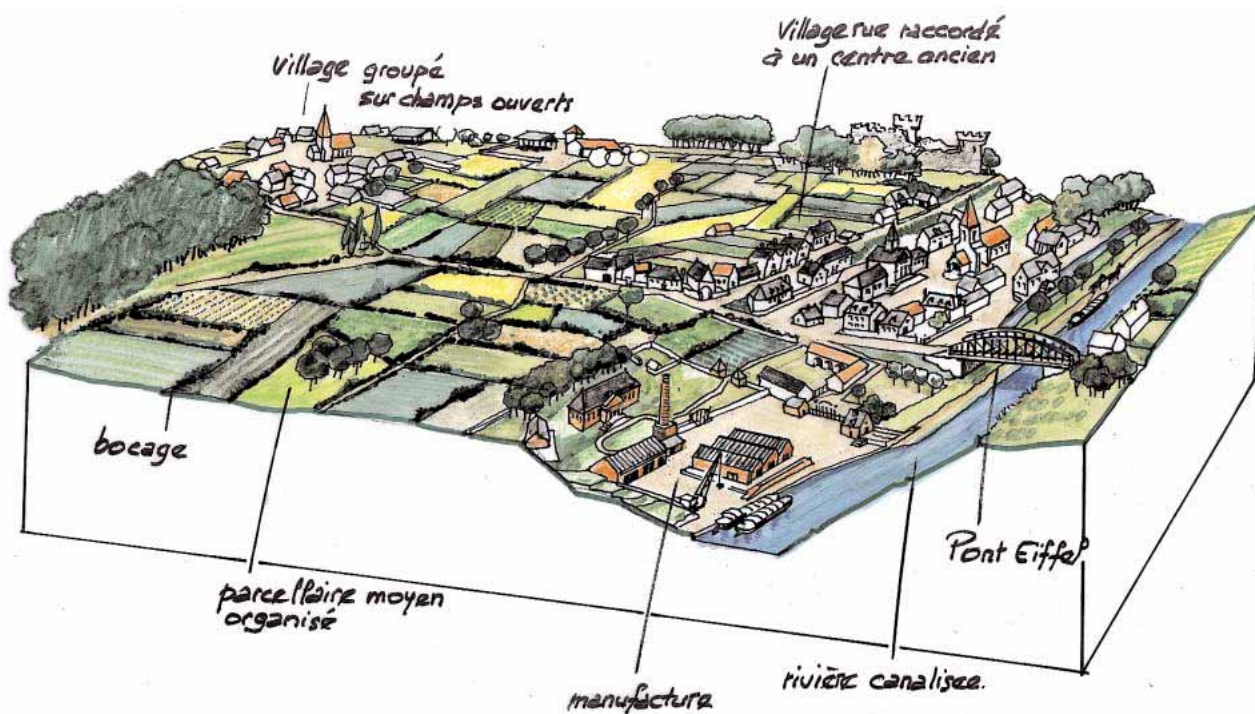
Alors qu'au début du siècle le territoire était relativement homogène, polyculture traditionnelle et cultures céréalières se partageaient la plupart de la surface agricole, dès la seconde moitié du XIX^e, le mode de culture s'est simplifié et spécialisé. L'autosuffisance alimentaire locale n'était plus l'objectif primordial, il fallait spécialiser l'espace afin qu'il soit plus rentable et permette une exportation de la production.

Le Sud de l'Aisne a vu sa vocation agricole subir un revirement radical. L'extension du réseau routier, la création du chemin de fer, l'apparition des premières plantes fourragères, l'exode rural vers les pôles industriels ont accentué les phénomènes de mutation. L'élevage laitier et d'embouche s'est fortement développé dans la Brie à partir de 1830 et a rapidement remplacé les cultures peu rentables de cette région. Ainsi, s'est créé un véritable maillage bocager, chaque pâtures étant délimitées par des haies. Parallèlement, un mode d'implantation urbain adapté à ce mode cultural s'est mis en place : habitat dispersé, fermes et granges à proximité du cheptel.



L'occupation du sol au XIX^e siècle
cartographie: laboratoire de l'IGU de Paris, 1968

Le XIX^e siècle



LE XIX^{ème} SIECLE

Un tournant dans l'histoire du paysage

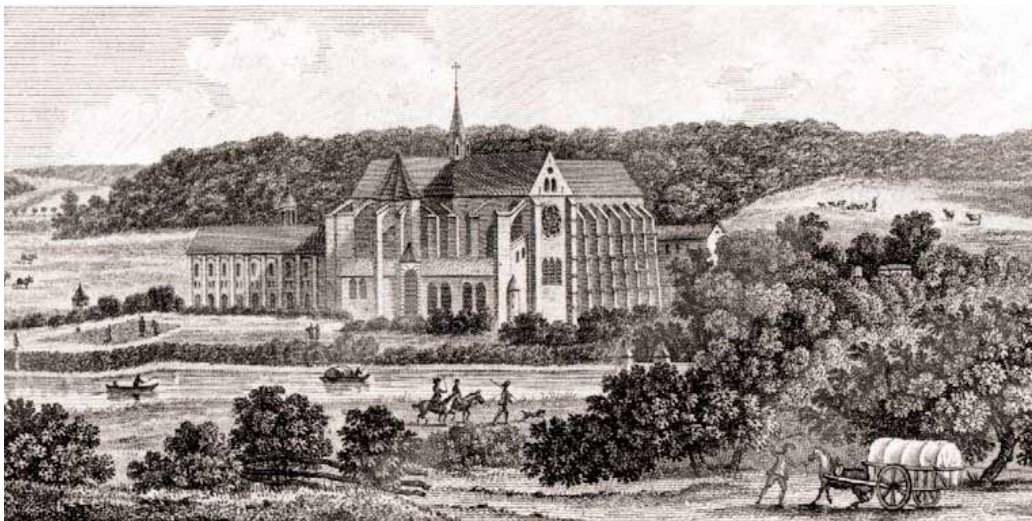


Gravure d'un vieux moulin à Vailly-sur-Aisne dans la vallée de l'Aisne



Gravure d'une ferme dans la région de Villers-Cotterêts

Gravure de l'Abbaye de Longpont, par Née



Les surfaces boisées restent très localisées et se composent essentiellement de forêts domaniales. Seule la région de la vallée de la Marne, dans le prolongement d'Eprenay, accuse une dominante viticole.

Le développement du système herbager dans la Brie a favorisé l'intensification des cultures céréalières et de la betterave sucrière introduite sous Napoléon III, particulièrement rentables dans les grandes plaines agricoles du Soissonnais et du Tardenois. Les grandes exploitations ont dû se restructurer et se moderniser.

Les moulins qui, autrefois, ponctuaient amplement le territoire, disparaissent progressivement.

Ailleurs, cultures traditionnelles et locales semblent perdre de l'ampleur. Le déclin de la vigne, déjà amorcé au début du siècle, se poursuit. Mais l'herbage et plus ponctuellement les cultures maraîchères et fruitières se maintiennent sur les versants et les fonds de vallée.

A la fin du XIX^{ème} siècle, le territoire apparaît globalement scindé en trois grandes zones :

- > au Nord, les plateaux du Soissonnais et du Tardenois, entrecoupés par la vallée de l'Aisne;
- > à l'Ouest, le massif de Retz;
- > au Sud, une zone mixte où se côtoient cultures traditionnelles, grandes cultures sur plateau et massifs forestiers, et qui englobent la vallée de la Marne.

Ce découpage a été induit par un souci de rentabilité optimum des terres.

Il est à la base du paysage que l'on observe aujourd'hui : de vastes étendues agricoles sur terrains limoneux, des zones d'herbages et de vergers dans les zones moins favorables, quelques grandes surfaces boisées, une multitude de villages essaimés sur le territoire et enfin trois grands pôles économiques et culturels : Soissons, Villers-Cotterêts et Château-Thierry.

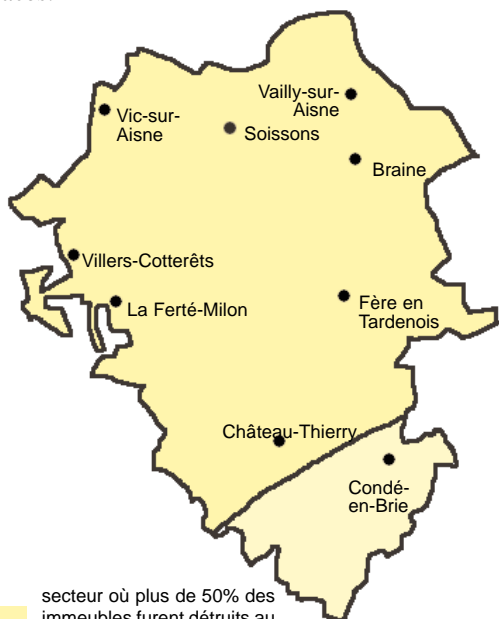
LE XXème SIECLE

Le début du siècle ravagé par les deux guerres mondiales

Alors que le XXème siècle débute avec une économie prospère et une agriculture en plein essor, la première guerre mondiale vient interrompre cette croissance et anéantit une grande partie du territoire. Certains cantons sont particulièrement touchés; les populations sont déplacées, les villages détruits, les terres ravagées.

A la fin de la guerre, les villes et les villages ont dû être reconstruits, les terres redistribuées et les forêts replantées.

De ce triste épisode, on ne peut pas vraiment dire qu'il a bouleversé le mode d'exploitation du sol ; c'est l'espace qui a été réorganisé, les terres remembrées, certaines fermes et villages déplacés.



secteur où plus de 50% des immeubles furent détruits au cours de la guerre 14-18

Source : Atlas de Picardie

Carte des territoires atteints par les désastres de la Grande Guerre



Pourtant, des cultures comme celle de la vigne dans le Soissonnais et la vallée de l'Aisne, n'ont pu résister ; déjà en fort déclin au XIXème, le vignoble sera pratiquement anéanti par l'épidémie de phylloxéra au début du siècle, puis par la guerre. Les vignes ne se signalent plus que par les communes vigneronnes dans la vallée de la Marne. Quant au bocage et au vaste patrimoine architectural de la Brie, relativement éloigné des zones de combat, ils ne subiront que quelques rares dommages.

Mais globalement, dans toute la région de Soissons et au sud, le paysage a subi de grands bouleversements : destruction des repères visuels, qu'ils soient végétaux ou architecturaux, destruction des masses bâties ou boisées.

Si la seconde guerre mondiale a réellement bouleversé le



paysage social, elle n'a pas ravagé le territoire comme en 14-18. Les destructions ont été relativement ponctuelles. Pourtant, elle marque tout de même un tournant dans le mode d'exploitation du sol : la mécanisation devient générale, les surfaces parcellaires s'accroissent et les anciens bâtiments agricoles deviennent obsolètes. Le paysage agricole se modernise.

Déjà amorcée au siècle dernier, l'innovation technique a permis la mise en culture de terres jusqu'alors incultes, et l'amélioration des terres trop lourdes ou trop humides de la Brie et des fonds de vallée ; il devient alors possible de cultiver de manière rentable la plupart des sols.

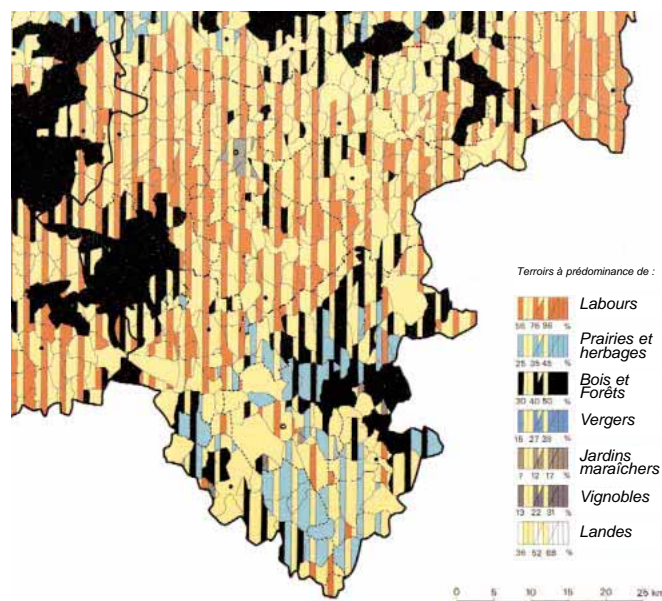
Les guerres ont marquées le paysage en outre par l'apparition de nombreux mémoriaux et cimetières militaires.

LE XXème SIECLE

La fin du siècle, l'ère de l'économie européenne

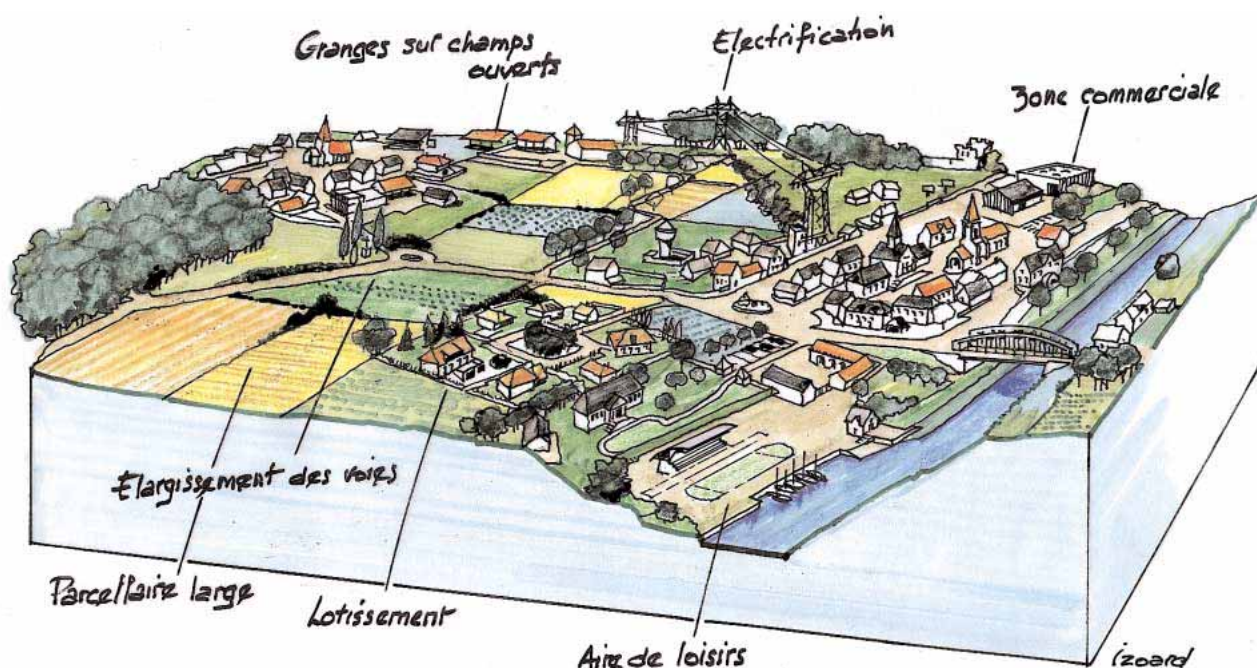
Le bocage, qui depuis le début du siècle n'a cessé successivement de progresser et de reculer en fonction des impératifs économiques, a entamé une véritable régression dans les années 70 et s'est effondré à la fin des années 80 avec l'application des quotats laitiers. Aujourd'hui, les surfaces herbagères sont globalement équivalentes à ce qu'elles étaient au début du XIXème, n'occupant plus que les terres «impropres» à la culture à l'extrême nord du département. Cependant, des progrès sur l'herbe et l'élevage s'effectue dans le Tardenois et la Brie où, au début du XIXème siècle, l'espace en prés se situait en dessous de 15% et où la spéculation introduite s'oriente vers la production de viande. Dans la Brie, la déprise du labour est flagrante et s'effectue pour une mise en place de l'herbage.

La généralisation de la mécanisation a fait disparaître la plupart des haies, bosquets et arbres isolés disséminés sur les terres de grandes cultures, ne préservant que les petits boisements situés sur les ruptures de terrain ou sur les terres très pauvres, et dans l'unité du Tardenois, notamment par le boisement des talus et des fonds humides. Quant aux bois issus de friches ou de reboisement, ils se sont développés sur les coteaux, autour des massifs forestiers et dans les fonds de vallées. Le peuplier a subi un véritable essor et recouvre aujourd'hui 17000 ha.



L'utilisation du sol au XXème siècle
cartographie: laboratoire de l'IGU de Paris, 1968

Globalement, le sud de l'Aisne est donc aujourd'hui un territoire de grandes cultures et de forêts avec 70 % de sa superficie en terres agricoles et plus de 18% boisées.



LE XXème SIECLE

La fin du siècle, l'ère de l'économie européenne

L'activité agricole est une des composantes majeures du territoire axonais ; la perception du paysage devient alors fortement dépendante des politiques agricoles européennes. Car si aujourd'hui la grande culture domine avec de vastes étendues planes et bigarrées marquées par l'activité agricole saisonnière, qu'en sera-t-il du paysage de demain?

Cet espace que l'on perçoit aujourd'hui est dominé par l'horizontalité, l'infini, le vide, le ciel, un patchwork de couleurs éphémères... Tout élément vertical devient alors essentiel dans le paysage : château d'eau, clocher, bosquets d'arbres, calvaires...points d'appel, points de repère auxquels l'homme essaie de se rapprocher dans cette immensité.

Mais à la recherche d'une échelle plus intime, l'individu semble apprécier les paysages plus cloisonnés, plus vallonnés, où l'action de l'homme n'apparaît plus démesurée. C'est peut-être pour cette raison que la Brie, les ondulations du Tardenois et les petites vallées pittoresques du Soissonnais auxquelles on attribue facilement la valeur de patrimoine paysager, suscitent un tel engouement.

Château d'eau, point de repère dans la Brie.



Gravières dans la vallée de la Vesle



Arbre isolé dans le Tardenois

Vallonnements et haies dans la Brie





SUD

LA DYNAMIQUE PAYSAGERE

LES PROCESSUS D'EVOLUTION

L'EVOLUTION DE LA TRAME VEGETALE

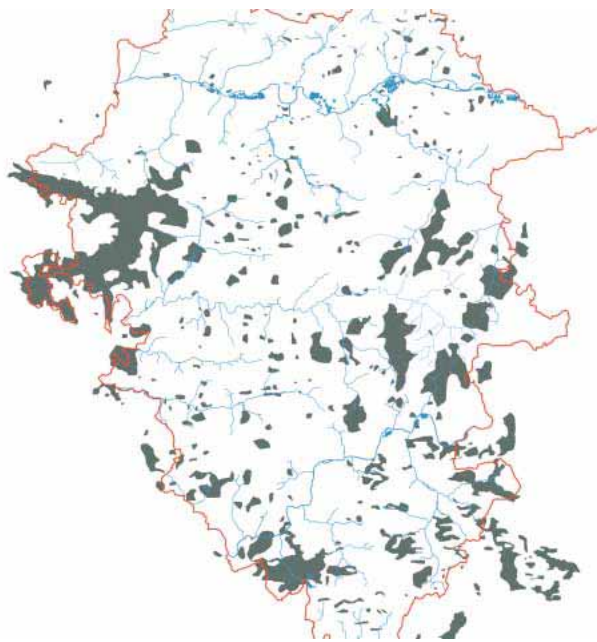


L'EVOLUTION DE LA TRAME VEGETALE

De l'époque romaine au XIII^{ème} siècle, la tendance est radicalement : défricher le domaine forestier au profit des espaces cultivés. De grands massifs boisés s'individualisent : forêts de RIS, de Fère, de Nogent, de Condé..., dont les volumes sont globalement perceptibles aujourd'hui, l'essartage du Moyen-Age ayant été le plus vaste.

L'étude de cartographies plus récentes, la carte de Cassini du XVIII^{ème} siècle, celle de l'Etat Major du XIX^{ème} et celle de l'IGN du XX^{ème}, montre une évolution des masses végétales parfois contrastée.

Carte schématique issue de la carte de Cassini - 1792



L'extension des espaces boisés s'effectue essentiellement à l'est dans le Massif de Saint-Gobain qui prend de l'ampleur et surtout dans les collines et sur les plateaux de la Brie où le boisement n'est pas continu comme pour le massif de Retz, mais où il se réalise sous forme de bosquets et d'unités éparées (coteaux, vallées). A noter également la progression des boisements éparés au sud-est de l'unité de l'Orxois-Tardenois, entre la vallée de la Marne et la vallée de l'Ourcq.

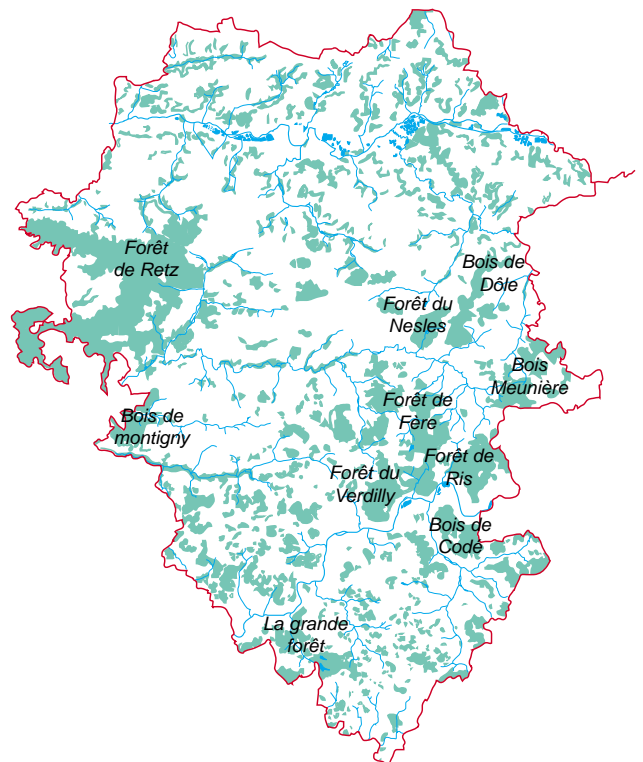
En l'espace d'un siècle, les défrichements ont beaucoup changé la physionomie paysagère du territoire, surtout dans le Tardenois et en particulier dans la Brie, l'Orxois et les vallées (vallées de l'Aisne, de la Marne, vallées du Soissonnais).

Le Massif de Retz ne subit pas de grande transformation, contrairement aux forêts du Tardenois et de la Brie.

Dans les collines et sur les plateaux de la Brie, on observe, par contre, une tendance au boisement par petites unités.

A la fin du XVIII^{ème} siècle, les grands massifs boisés que l'on connaît aujourd'hui sont bien présents. L'unité de l'Orxois-Tardenois, comme celle de la Brie sont occupées par une multitude de petits boisements

Carte schématique issue de la carte IGN actuelle - 1989



LA TRAME VEGETALE DANS LES GRANDES ENTITES PAYSAGERES

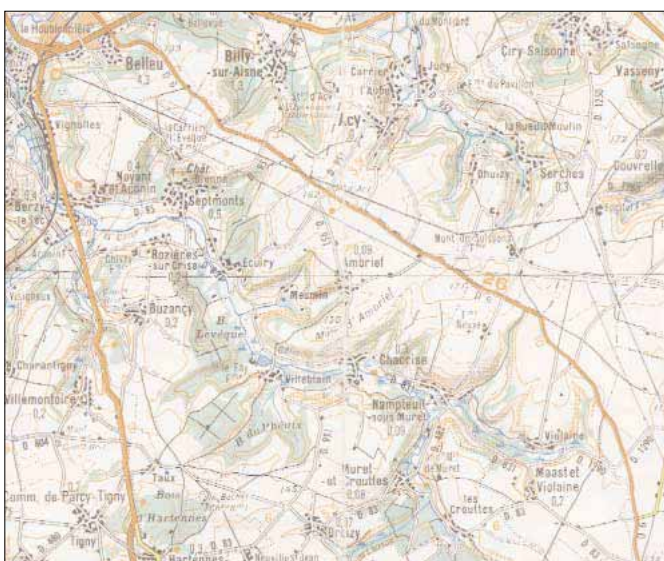
Le Soissonnais

Dans les zones de grandes cultures du Soissonnais, les boisements et bosquets épars encore présents au XVIIIème, disparaissent progressivement.

Les nouvelles surfaces boisées correspondent le plus souvent à la plantation de peupliers ou d'essences variées au sein des vallées qui sillonnent l'unité (vallée de la Crise, vallée de la Vesle). Le reboisement massif des coteaux a tendance à sou-



La vallée de la Crise et le plateau du Soissonnais



ligner leur présence en créant une large limite visuelle contrastant avec les espaces cultivés des plateaux. Les rivières sont donc désormais accompagnées d'une végétation dense qui en souligne le tracé, tandis que sur le plateau, les moindres boisements ont disparus. Reste parfois quelques reliquats végétal, sur des parties impropres à la culture (rupture de pente, ...)

Très précocement défriché, le plateau du Soissonnais, a eu depuis fort longtemps la vocation d'être un paysage ouvert de grandes cultures où tout élément, qu'il soit végétal ou bâti, devient point de repère. L'évolution récente du territoire de la Champagne picarde a induit ce même type d'approche.



Les vallées du Soissonnais ont progressivement été envahies par une végétation dense

Le dammier coloré des grandes cultures présentes sur le plateau du Soissonnais.

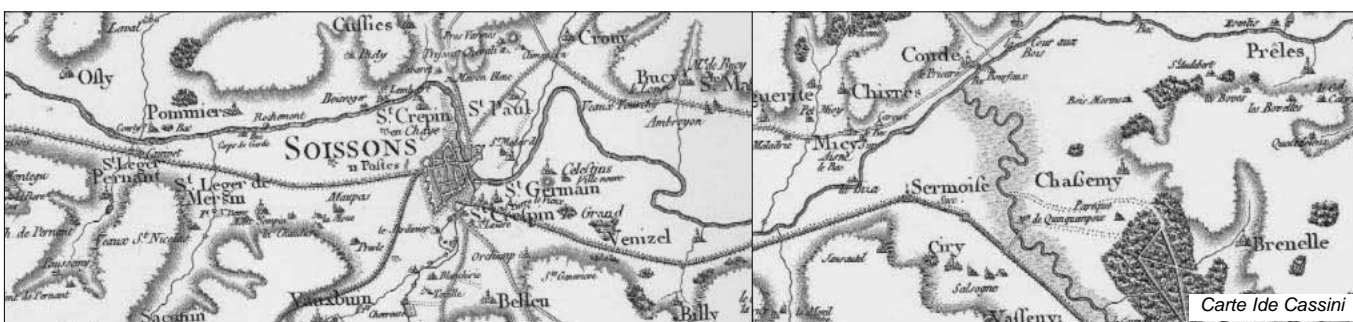


La vallée de l'Aisne

Au XVIIIème siècle, la vallée de l'Aisne était une vaste zone marécageuse, délimitée par des coteaux peu boisés.

Au XIXème, la construction du canal latéral à l'Aisne et l'assèchement partiel des marais ont induit un paysage maîtrisé par l'homme. Puis, avec la construction des routes, des ponts, l'exploitation des gravières, et la plantation de peupliers au cours du XXème siècle, cette tendance s'est poursuivie.

En opposition, l'exploitation des coteaux a été abandonnée; les bois se sont répandus jusqu'en limite de village, de manière plus marquée que dans la vallée de la Marne.



Le Massif de Retz

Dès le XII^{ème} siècle, Retz apparaît comme une unité distincte dont les contours étaient déjà proches de ceux d'aujourd'hui. La forêt domaniale de Retz, avec les bois privés satellites, regroupe un ensemble de 18 000 hectares. Elle constitue un des lambeaux de la très vaste forêt de Cuise qui allait de Paris à Laon avant les défrichements du Moyen-Age.

Le Massif de Retz appartenait aux Comtes de Valois, qui résidaient à Crépy, aux limites Sud du massif. La forêt fut rattachée au domaine royal en 1214, et fut donnée en apanage, en 1498, à François d'Angoulême.

C'est à partir du XVI^{ème} siècle que le percement des laies eu lieu, afin de faciliter la chasse à cour.

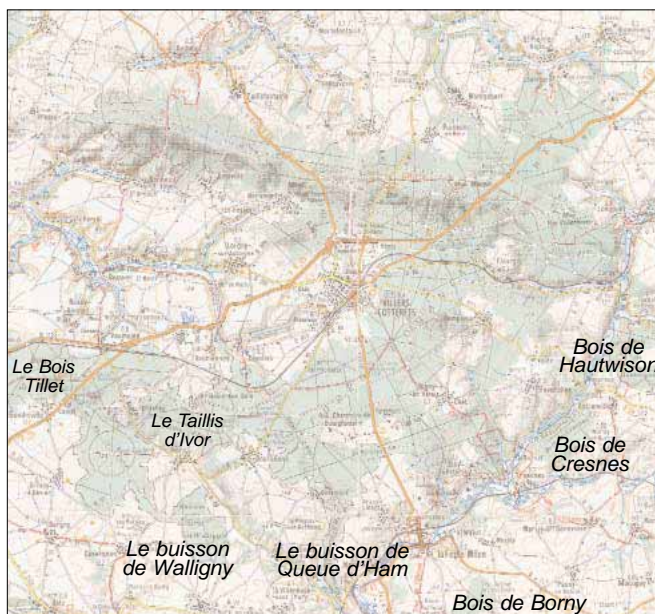
Les zones de plateaux aujourd'hui cultivées l'étaient déjà au XVIII^{ème}. Globalement, les terres boisées auraient eu tendance à s'étendre au XX^{ème} siècle avec le reboisement progressif des terrains communaux en périphérie du massif domaniale. La plantation de peupliers en fond de vallée, en particulier le long de la Savières, renforce l'impression d'espace très dense et atténue les effets du relief. A noter en outre l'assèchement des étangs présents au sein des vallées. La tendance au «comblement» végétal des vallées et à la plantation des coteaux a induit un espace de nature boisée beaucoup plus vaste qu'à l'origine : le massif de Retz ne semble plus s'individualiser de manière aussi formelle.



Carte de Cassini

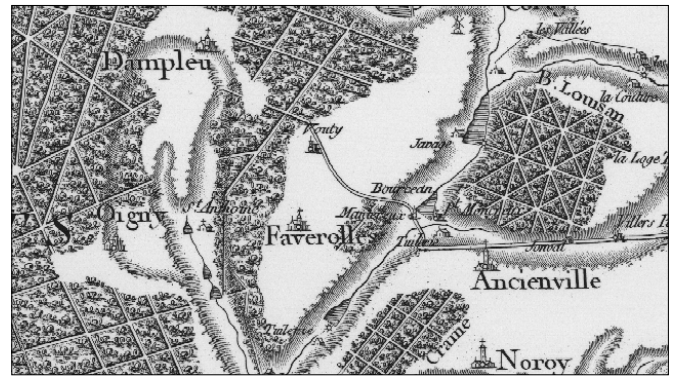
La carte actuelle indique que les limites de la forêt ne sont plus aussi franches, car elles sont perturbées par la végétation présente au sein des vallées qui contourment le massif.

Quelques étangs particuliers (dans les vallées : celui d'Oigny, de Fleury, de Bourcq), et des étangs domaniaux (celui de Malva, ceux de la Petite Ramée et de la Grande Ramée) parsèment le massif de Retz

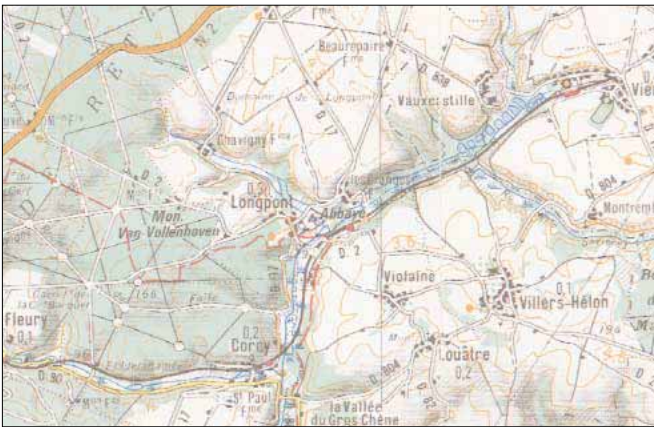




Les vallées qui limitent le Massif de Retz étaient nettement ouvertes au XVIIIème siècle. La forêt et les boisements de peupliers ont depuis progressés et tendent à refermer les vallées sur elle-même.



Les clairières au sein de la forêt, comme celles de Faverolles, de Oigny, de Dampleu, ... persistent depuis le XVIIIème siècle. Les limites sont toujours aussi franches. Seuls les villages ont développés sur leur périphérie une ceinture de vergers.



Vue de Villers-Cotterêts dans le Valois - gravure



L'Orxois-Tardenois

Les modifications apparues entre le XVIIIème et le XIXème semblent signifier que les défrichements du Tardenois du XVIIIème auraient été globalement représentés sur la carte de Cassini.

Les grands massifs boisés sont proches de ceux qui existent aujourd'hui (Bois de Fère, bois Meunière, Bois de Dôle, bois de Montigny). Même s'ils ont nettement progressés en superficie, s'étendant sur des espaces anciennement cultivés, ces extensions restent localisées et limitées à quelques coteaux dont l'exploitation a été abandonnée, ou en fond de vallée à la plantation de peupliers. Aujourd'hui, suite aux plantations en périphérie des bois, l'espace semble se refermer, se cloisonner, et il est parfois difficile de distinguer les contours réels des massifs forestiers.

L'association des différents massifs constitue, tout comme le massif de Retz, à l'Ouest, une véritable limite géographique et visuelle.



La vallée de l'Ourcq a vu son paysage se refermer suite à la plantation de peupliers. Le canal de l'Ourcq reste cependant un lieu d'attraction touristique.



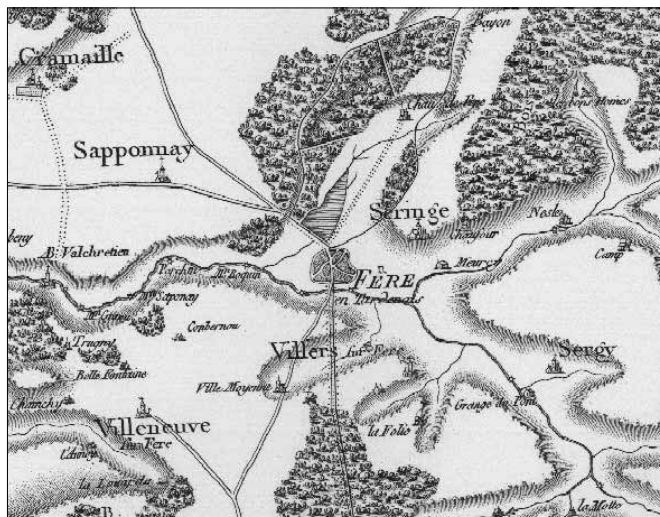
De nombreuses transformations ont eu lieu en l'occurrence dans la partie sud-ouest de l'unité. Les vallées qui découpent le territoire se sont densément végétalisées, sous la forme de peupliers (vallée de l'Ourcq, vallée du Clignon, vallée du Ru d'Allan). La végétation permet dorénavant de signaler ses entailles dans le plateau du Tardenois. En effet, si le fond de vallée se comble, le végétal devient un lien physique entre les différents éléments du relief, et aide à sa lecture.

De même, la multiplication de bosquets et boisements épars, au niveau de l'Orxois contribue à cloisonner l'espace (bois de Belleau, bois Saint-Martin, bois de Marigny, bois de Vaurichart, ...). Malgré la première guerre mondiale qui a fortement réduit les surfaces boisées, celles-ci sont aujourd'hui nettement supérieures à ce qu'elles étaient au XIXème.



Photo aérienne de la trame végétale de l'Orxois -Tardenois (environ de la vallée du Clignon)

Carte de Cassini des bois autour de Fère-en-Tardenois



La vallée de la Marne

La vigne qui a toujours possédée une importance considérable dans la vallée de la Marne n'apparaît cependant pas visuellement sur la carte de Cassini et les cartes actuelles, si bien que l'on ne peut se rendre compte de son impact réel.

Les transformations entre le XVIIIème siècle et le XXème sont ainsi minoritaires. Les forêts présentes au nord de la vallée de la Marne se sont développées et constituent désormais une limite visuelle et physique plus franche à la vallée. Sur les coteaux l'exploitation de la vigne persiste, et tend désormais à s'étendre jusque dans la plaine.

Sur certains versants exposés au nord, quelques friches s'installent, et on dénote la présence de quelques savarts.

La vallée elle même reste très ouverte et si quelques boisements de peupliers se développent, ils ne masquent aucunement les gravières qui prennent place dans les courbes de la rivière.

La construction des routes, de part et d'autre de la vallée, des ponts, ainsi que l'exploitation des gravières et des vignes, ont induits un paysage qui semble encore plus maîtrisé que celui de la vallée de l'Aisne.



La Brie

Les rares modifications apparues entre le XVIIIème et le XIXème siècle semblent signifier que les grands défrichements de la Brie du XVIIIème auraient été globalement représentés sur la carte de Cassini.

Les grands massifs boisés sont très proches de ceux qui existent aujourd'hui (forêt de RIS, forêt de Fère, bois du Breuil, bois de Nogent). Certains se sont développés considérablement, comme le bois de Verdilly, qui a progressé vers la vallée de Brasles, ou encore le bois de Condé, qui couvre toute la partie supérieure de la butte surplombant la vallée de la Marne. D'autres bosquets et boisements, pour la plupart d'origine privée, ont radicalement disparu ou fortement diminué.



La plupart des bois sur le plateau de la Brie, et en particulier ceux d'Artonges et de Courboin, ont subi un fort essartage au XIXème siècle.

La Brie agricole, quant à elle, apparaît nettement défrichée au XVIIIème siècle. Mais, les boisements épars se sont multipliés au XIXème, contribuant à un cloisonnement et à une lecture perturbée du plateau. La végétation s'est notamment développée aux alentours des fermes et villages de plateau, sous la forme de vergers qui ceinturent les zones habitées.

Les boisements marqués sur la partie Est de l'unité, ont gardés un impact physique et visuel certain. Ils s'arrêtent désormais en limite de rupture de pente, et constituent un cadre aux vallées de la Brie. L'espace des vallées tend lui à se végétaliser, notamment dans les fonds de vallées, où quelques friches apparaissent. Cependant, l'espace reste globalement structuré par une trame bocagère où les pâtures prédominent toujours.

La Brie se compose aujourd'hui en deux espaces assez distincts : l'un cloisonné par des haies bocagères et animé par des pâtures, l'autre au contraire ouvert sur des surfaces cultivées où le champ visuel est stoppé par des massifs boisés.



LA RECOLONISATION DES COTEAUX ET VALLEES PAR LES BOISEMENTS

La végétalisation des pentes prend un aspect varié, car du fait de l'abandon des pratiques agricoles et pastorales, les hauts des coteaux sont livrés à la reforestation, tandis que les vallées incultes s'embroussaillent ou se boisent.

Dans les vallées du Soissonnais et la vallée de l'Aisne, les savarts couverts de genévriers, de petits chênes, d'épineux, ne sont plus que des lambeaux qui annoncent le retour progressif de la forêt. Cette ceinture boisée est quasiment continue, excepté au niveau des zones bâties. Parfois, ces ceintures boisées viennent au contact des vallées humides, et colonisent particulièrement les versants mal exposés. Le type de boisement répond largement aux conditions du milieu autant qu'à la dynamique forestière. On y trouve aussi bien des essences pionnières que des arbres plus forestiers comme les hêtres ou les chênes sur le haut des versants, alors qu'en contrebas, les fonds de vallées accueillent des peuplements de frênes et quelques plantations de peupliers.

Ces ceintures boisées possèdent un impact fort dans le paysage, et jouent un rôle de délimitation des différentes unités paysagères. Ce phénomène transparaît notamment dans l'étendue des surfaces de plateaux, typiques du Soissonnais. Ces petits espaces de transition constituent des barrières franches qui peuvent servir à l'occasion de protection contre les effets du ruissellement.

La dynamique de boisement est ancienne ; elle est liée à l'abandon de la vigne, mais elle s'est accélérée avec l'arrêt des pâturages, particulièrement ovins, dont il reste quelques témoins rarissimes. Cependant quelques parcelles de vigne subsistent encore dans les vallées du Soissonnais.

Le fait dominant des entités du sud de l'Aisne, excepté le Soissonnais, est que le coteau n'est plus le seul espace boisé et surtout que ces espaces semblent ré-

La culture de la vigne s'oppose aux boisements en sommet de pente

La végétation se disperse dans le Tardenois



La progression de la couverture arborée modifie notablement la perception que l'on peut avoir du territoire.

Les transitions, autrefois relativement douces entre espaces cultivés et espaces boisés sont réduites à néant.

Pâtures, vergers ou vignobles sur les pourtour des massifs forestiers ont disparu.



Transition entre cultures et forêts

A l'opposé, les transitions entre les espaces ont parfois totalement disparu quand une vallée séparant deux ensembles boisés a été comblée.

Disparition de la transition entre forêt et vallée



LA RECOLONISATION DES COTEAUX ET VALLEES PAR LES BOISEMENTS



Savarts sur certains coteaux de la Marne et embroussaillage au sein de replis du Tardenois

Les effets sur le grand paysage de la recolonisation forestière des coteaux et fonds de vallées sont variés ; le volume végétal souligne ou atténue les reliefs, rigidifie ou assouplit les formes... Quoi qu'il en soit, sa présence est toujours plus forte.

Les coteaux cultivés sont éloignés, oubliés et peu regrettés. Les espaces forestiers, quelque soit leur origine et leur état, sont aujourd'hui liés aux loisirs de promenade, contribuant au cadre agréable et verdoyant des communes.

La recolonisation par les plantes pionnières



partis aléatoirement dans le paysage. La qualité des sols, trop humides ou trop sableux, joue un rôle prédominant, justifiant la présence de bois sur les étendues d'argiles à meulière de la brie ou les sables du Tardenois. De plus, de nombreux boisements servent d'écrans autour des multiples carrières qui parsèment le paysage, lorsque ce n'est pas carrément le bois qui s'installe dans l'espace abandonné par l'extraction. Par endroits, dans l'Orxois notamment, les coteaux étaient un terrain traditionnel de parcours d'ovins. La diminution de cette pratique à partir de l'entre-deux-guerres entraîna l'abandon de ces terrains, peu adaptés à la grande culture et à l'implantation de vergers. Les coteaux sont presque complètement reconquis par bois et broussailles, mais leur importance dans le paysage n'est pas la même, aussi bien du fait de l'absence de ruptures de pente correspondant à cette ceinture boisée que par la complémentarité des zones boisées sommitales et de fond de vallée.

Si la Brie a connu peu de transformations, en revanche, la vallée de la Marne et les vallées affluentes proches ont connu depuis une centaine d'années une succession de phases de régression et de progression du boisement des coteaux. Cette évolution fait pendant à celle du Soissonnais qui n'a connu, elle, qu'une phase progressive de boisement. Il y a encore vingt ans, les coteaux couverts de vigne alternaient avec des espaces de friches et de bois. Les espaces en vigne couvraient jusqu'à 4000 hectares au milieu du XIXème siècle et ne comptaient plus que quelques centaines d'hectares au lendemain de la deuxième guerre mondiale après des décennies de régression. L'extension de la zone champagne au début des années 1960, et la modernisation ont conduit à une reconquête des savarts qui fait que la notion de ceinture boisée est maintenant absente de la vallée de la Marne.



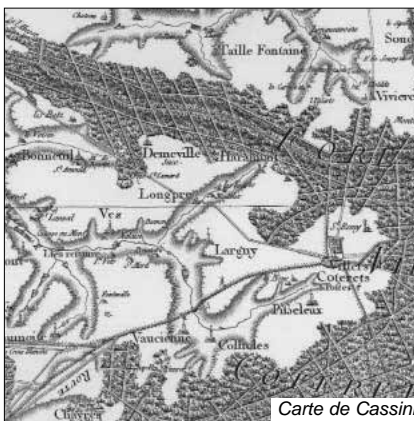
Fond de vallée de la Crise présence flagrante du peuplier depuis les hauteurs du plateau du Soissonnais

Reboisement du coteau. La coupe de peuplier en fond de vallée permet de mieux lire le relief



PRESERVATION DES GRANDS DOMAINES FORESTIERS

L'étude de la trame végétale à partir des cartographies anciennes, carte de Cassini (1792) et carte d'Etat Major (1889), montre que seuls les grands massifs forestiers, d'origine royale (Retz, ...) ou appartenant à de grandes familles nobles, ont été préservés dans leurs exactes limites.

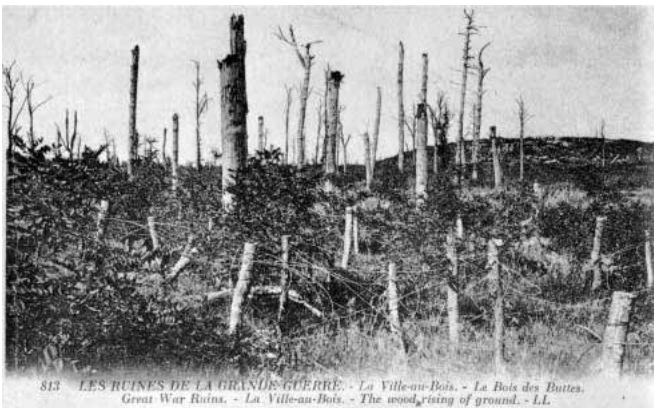


Carte de Cassini



Carte d'Etat Major

Le massif de Retz a globalement préservé ses limites



813 LES RUINES DE LA GRANDE GUERRE. - La Ville-au-Bois. - La Bois des Boutes.
Great War Ruins. - La Ville-au-Bois. - The wood, rising of ground. - I.L.

Les destructions de la Grande Guerre

A la suite de la révolution, les forêts royales deviennent propriété du domaine. Elles sont aujourd'hui gérées par l'ONF.

Malgré les deux guerres qui ont anéanti une grande partie des massifs, ils constituent aujourd'hui un véritable patrimoine et participent entièrement de l'image du département.

Presque partout les terres ont été "nettoyées", seules les forêts conservent encore tout le poids de l'histoire guerrière de ce siècle : bunkers, fils barbelés, objets rouillés, obus, emplacement de la Grosse Bertha, ligne Hindenburg... ne finiront pas de nous remémorer la barbarie de ces années.



Si le domaine forestier a préservé ses limites depuis des siècles, son image, tant intrinsèque qu'extérieure, a fortement évolué : nouvelles essences, nouveaux modes de gestion...

Variations des couleurs, des volumes, de la lumière...mais surtout bouleversement radical de la perception du milieu forestier, et l'appropriation progressive par la population de cet élément.



PRESERVATION DES GRANDS DOMAINES FORESTIERS

Plus que l'image réelle, c'est sa représentation qui a certainement subi le changement le plus radical : autrefois sujette à toutes les légendes les plus extravagantes, considérée comme impénétrable, dangereuse, la forêt porte aujourd'hui les valeurs de nature accueillante loin du bruit et de l'agitation citadine.

Chêne pédonculé
(*Quercus robur*)



Hêtre
(*Fagus sylvatica*)



Châtaignier



La gestion des plantations à la suite de la seconde guerre semble aujourd'hui quelque peu incohérente mais a favorisé la diversité des milieux, par la variété des essences et des époques de plantation. La mise en place massive de résineux est aujourd'hui reconsidérée : la tendance est de revenir aux boisements traditionnels de feuillus nobles, hêtraie, chênaie.

Malgré les guerres et malgré l'évolution des modes de gestion, les limites des domaines forestiers, mais aussi les tracés réguliers et rectilignes de leurs cheminements ont été préservés, même s'ils sont parfois perturbés par les nouvelles plantations au sein des vallées environnantes.

Les objectifs de l'ONF visent actuellement à concilier la production forestière et la fréquentation touristique des massifs en adaptant la gestion des parcelles, en diminuant l'impact paysager des coupes, en pratiquant un choix raisonné des essences... et en aménageant des aires de stationnement, de pique-nique, des sentiers de promenade.



La vallée de l'Automne, les rares clairières au sein du boisement

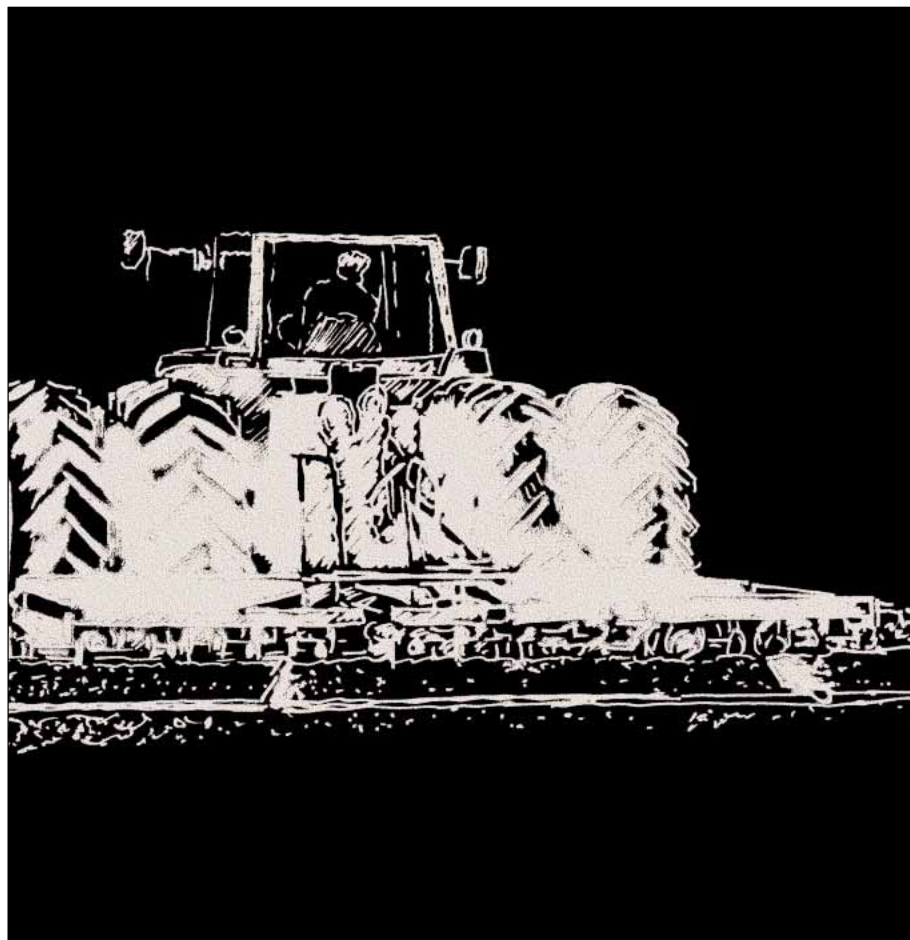
La forêt de Retz- La pierre fortière est une des mystérieuses présences au sein du massif



LA DYNAMIQUE PAYSAGERE

LES PROCESSUS D'EVOLUTION

L'EVOLUTION DE L'EXPLOITATION DU SOL



L'ÉVOLUTION DES MODES DE CULTURE

Le sud du département de l'Aisne est peut-être l'un des paysages les plus stables au point de vue agricole, au moins en principe : les fondements en sont toujours la production de céréales, l'élevage et la vigne. Bien sûr, dans le détail, les territoires se sont spécialisés et l'évolution des techniques a entraîné de grandes modifications au sein des paysages. D'autres cultures ont pratiquement disparu ou ont fortement régressé. C'est ainsi le cas des cultures servant de matière première à l'industrie textile (chanvre, lin bien que celui-ci fasse l'objet de remise en culture de temps en temps). De même, les vergers sont maintenant cantonnés à des territoires limités.

La physionomie actuelle du territoire a des origines anciennes : les premières traces de cultures remontent aux installations humaines les plus précoces et plus particulièrement aux Romains qui ont fondé les principaux domaines agricoles de la région. Patrimoine social et paysager, l'agriculture a fondé, peut-être encore plus qu'ailleurs, une société de grands cultivateurs.

Les principales cultures aujourd'hui recensées ont des origines assez anciennes. Certaines ont été introduites au siècle dernier, d'autres semblent avoir toujours existé. Avec l'évolution des pratiques culturelles et des habitudes de consommations et de productions, de nombreuses cultures comme la luzerne qui servaient principalement à l'alimentation du bétail, ont disparu. Quelques espèces très récemment cultivées semblent pourtant faire partie de notre patrimoine agricole : tournesol, légumes...

Pour le Soissonnais, selon la description faite par Pierre Goubert dans son ouvrage "Louis XIV et vingt millions de français", le tableau reste actuel, avec ces grandes fermes situées au sein d'un grand espace cultivable. La céréaliculture est une longue tradition de ces plateaux (Soissonnais, Tardenois), les cultures complémentaires se trouvant généralement dans les vallées. L'évolution relativement récente est celle de l'extension des cultures aux dépens des zones d'élevage en Brie; sur les terres lourdes grâce aux progrès du drainage et dans les zones sableuses, grâce aux progrès en matière d'amendement. L'un des traits marquants de la structure parcellaire est la constitution de grandes parcelles dès l'entre-deux-guerres. Il faut souligner le rôle du drainage ; l'un des objectifs de l'établissement de la carte des sols de l'Aisne était d'évaluer les besoins en la matière et un programme important de pose de drains a été réalisé dès les années 70 en Brie, modifiant de manière importante la circulation et la rétention de l'eau dans les sols et permettant une extension importante des cultures.

Les céréales, cultures ancestrales dans l'Aisne

Les premières terres défrichées lors des grandes installations humaines, ont été immédiatement consacrées à l'activité céréalière, comme peuvent en témoigner les fouilles sur d'anciens domaines agricoles romains puis religieux. Aujourd'hui, les céréales occupent plus de la moitié de la surface agricole de l'Aisne.

La betterave, une nouvelle culture du XIX^{ème} siècle

Introduite sous Napoléon III, la betterave est devenue une véritable culture spéculative entre 1852 et 1882. Elle symbolise la relation étroite entre industrie et agriculture, avec le développement des sucreries à proximité des domaines betteraviers.



Champ de blé

L'agriculture régit le grand paysage de l'Aisne. Territoires d'herbages, territoires de grandes cultures, offrent une multitude de paysages, parfois immenses, parfois intimes.

L'évolution contrastée des cultures vers une simplification et parallèlement vers une diversification récente et une spécialisation territoriale a marqué le paysage au fil du temps.

Eternelle terre céréalière, grandes cultures qui ont fondé le paysage mais aussi la société axonaise. Paysages éphémères, toujours répétés, mais toujours différents, ils marquent les terroirs, ils témoignent des saisons.

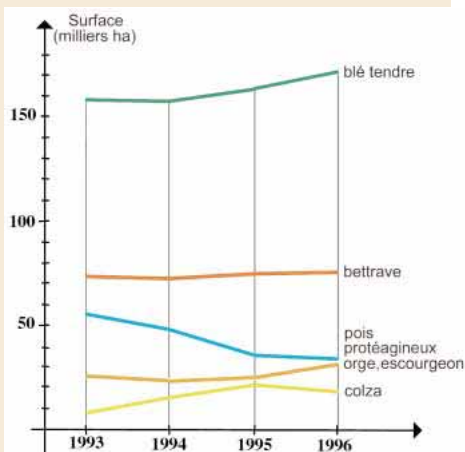
Couleurs contrastées, aplats encore plus vastes, la culture, dans son homogénéité linéaire, domine le territoire.

Champ de betteraves



	Betteraves	Blé
1862	30127 ha	129000 ha
1892	61348 ha	136784 ha
1912	61970 ha	142084 ha
1996	77000 ha	175000 ha

L'EVOLUTION DES MODES DE CULTURE



Principales cultures de l'Aisne entre 1993 et 1996.

D'après les prévisions pour la nouvelle Politique Européenne de 2000, ni les nouvelles cultures, ni les nouvelles techniques ne modifieront radicalement le paysage. La jachère s'intègre au système de la grande culture, l'agriculture biologique reste marginale et imperceptible de toute manière.

Impression d'une grande stabilité mais qui pourra dire pour combien de temps?



L'aisne, en 1997 :

- 1er producteur de betteraves avec 5411500t

- 2ème producteur de blé tendre avec 1574000t

- 2ème producteur d'oignons de couleurs avec 36120t

- 2ème producteur de pois protéagineux avec 204800t

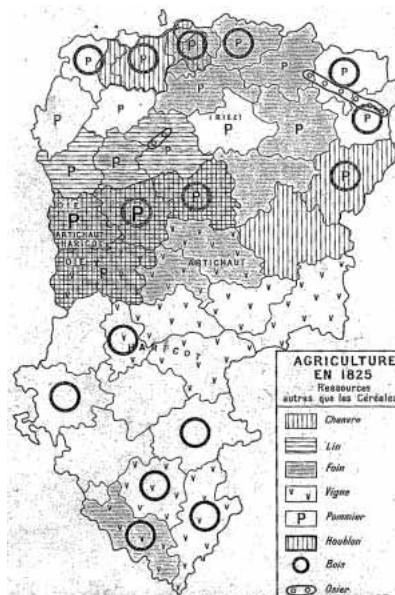
- 3ème producteur de carottes avec 60720t



Les cultures abandonnées ou devenues marginales

La mécanisation progressive de l'activité agricole a induit la disparition des plantes fourragères cultivées à partir du début du XIXème siècle pour l'alimentation du bétail. Il semble que ces surfaces étaient, en période optimum, de l'ordre du tiers de la surface agricole totale. La modification du paysage a donc été radicale : abandon de la luzerne, du trèfle, du sainfoin...

D'autres cultures ont été supplantées par d'autres, plus productives, plus rentables, adaptant progressivement le goût du consommateur à une simplification alimentaire : abandon du seigle, de l'épeautre, du méteil, du froment, de la vigne locale...



Les cultures en 1825

Enfin, les cultures industrielles, dépassées par la concurrence mondiale, l'introduction des matières synthétiques... sont devenues plus que marginales : le lin ou le chanvre autrefois utilisés pour la fabrication de textile ou de peinture, l'osier en Thiérache...

Pour des raisons de préservation du patrimoine agricole et plus largement depuis la création des appellations locales, certains produits ont tendance à réapparaître deci, delà, de manière marginale. C'est le cas du haricot de Soissons par exemple, ou de la pomme en Thiérache.

Les nouvelles cultures

Avec le développement du commerce international et surtout l'amélioration des techniques culturales (fertilisation, irrigation, drainage...), de nouvelles cultures ont pu être récemment introduites dans l'Aisne, dont le tournesol et surtout les légumes.

La culture légumière, très ponctuelle, est étroitement liée au sol sableux des environs de Sissonne. Elle s'est développée vers 1976, suite à une décision des cultivateurs de la région qui, malgré les moyens mis en oeuvre, n'arrivaient pas à rentabiliser une exploitation traditionnelle. Aujourd'hui, l'Aisne, arrive en tête du palmarès pour la production de nombreuses cultures de légumes. Grâce à cette reconversion agricole réussie, elle a, depuis quelques années, attiré plusieurs industries agro-alimentaires et contribue déjà fortement au dynamisme et à l'image d'une région.

L'EVOLUTION DES MODES DE CULTURE

L'élevage

L'élevage, en particulier l'élevage bovin, reste une spécificité de la Brie, mais, au nord de la vallée de la Marne, les nombreuses pâtures éparpillées dans les vallons et aux limites des cultures montrent qu'il a toujours été présent aussi bien dans le Tardenois que dans les vallées soissonnaises. Là aussi, ce paysage spécifique ne reproduit pas à l'identique l'ancienne occupation du sol : bien souvent, la topographie de détail montre qu'il s'agit d'anciennes carrières où la couche supérieure a été enlevée et qui n'a plus suffisamment de qualités agronomiques. Sauf en Brie, l'implantation précise des pâtures est généralement récente.

L'élevage ovin a suivi une évolution encore plus drastique : jusqu'à l'entre-deux-guerres, les coteaux du Soissonnais étaient parcourus de troupeaux nombreux ; aujourd'hui, il ne reste que quelques témoins de cette activité qui a profondément marqué la physionomie végétale des hauts de coteaux. Les troupeaux qui subsistent se retrouvent là encore en Brie.

L'élevage équin a lui, sauf pour les loisirs, complètement disparu. L'utilisation des chevaux dans le travail agricole avait deux conséquences principales dans le paysage : la présence de pâtures spécifiques et également, la disposition de bosquets au milieu des champs pour permettre le repos des chevaux. On ne trouve maintenant les chevaux qu'à proximité des centres équestres, généralement dans les vallées.

La vigne

La vigne a subi également une migration vers le sud. Jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, il n'y a pas de spécialisation régionale de la vigne : le vin de Laon, est aussi réputé, sinon plus, que celui qui est produit dans la vallée de la Marne. Après les avatars de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, seul le vignoble champenois s'est reconstitué, et il tend à devenir une monoculture. Là encore, le paysage que nous avons sous les yeux est, dans le détail, complètement différent : la mécanisation, l'utilisation de modes d'implantation des rangs de vigne, la taille spécifique n'ont plus rien à voir avec les modes traditionnels.

Le sud de l'Aisne, et particulièrement l'Orxois et la Brie, restent des régions traditionnelles de vergers, particulièrement de pommiers. Des entreprises perpétuent cette tradition avec réussite, mais l'une des spécificités de la Brie, la production artisanale, voire familiale de cidre, champagnisé, est en déclin.

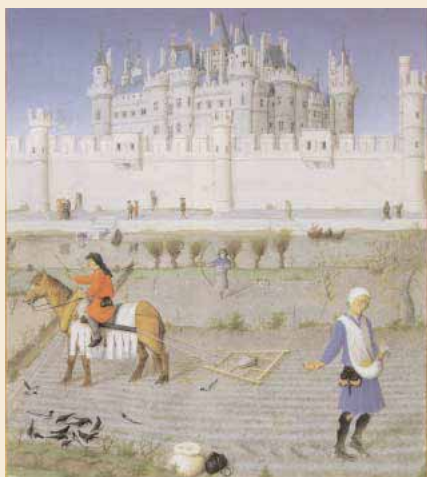


Les nouvelles techniques n'ont fait qu'accentuer les impressions d'immensité, et ont fait disparaître une culture pour en réintroduire une nouvelle.

Tendance à l'homogénéisation, mais aussi tendance à l'occupation végétale presque permanente avec une absence toujours plus prononcée des labours.

Et l'homme, qu'est-il devenu dans cette immensité agricole qu'il régit?

L'EVOLUTION DU PARCELLAIRE AGRICOLE



Miniature extraite des « Très Riches Heures du Duc de Berry »

L'évolution du parcellaire a un impact évident sur la perception du grand paysage.

Les petites parcelles offrent une diversité de cultures, un patchwork de coloris qui se déclinent tout au long de l'année. Dynamique des formes et des couleurs qui renforce celle des vallons de la Brie ou des collines du Tardenois, des coteaux ou des fonds de vallées de l'Aisne, de l'Ourcq ou de la Marne.

La grande agriculture, marquée par de vastes parcelles, s'étend sur l'ensemble de la plaine et sur chaque plateau. Linéarité, homogénéité des surfaces, absence de points de repère, désert agricole, autant d'arguments appuyés par un large parcellaire distendu.

Aplats de couleurs sur plusieurs hectares, le paysage semble marqué par une monospécificité culturelle.



La surface unitaire de la parcelle agricole a toujours été établie en fonction des pratiques culturales ; elle devait pouvoir être travaillée, à un temps donné, par un certain type de main d'oeuvre avec un certain type de moyen d'exploitation. En général, la tradition rapporte que la parcelle était conçue pour être labourable en une journée par un homme avec une charrue tirée par des boeufs ou des chevaux... C'était certainement vrai dans l'Aisne comme partout en France.



Pourtant, ces généralités ne peuvent s'appliquer de manière homogène sur l'ensemble du département : si la Brie ou les territoires des vallées peuvent globalement rentrer dans ce cadre de considérations, les plateaux agricoles du Soissonnais semblent avoir adapté leur parcellaire à la culture intensive depuis déjà bien longtemps.

Les photos d'archives du début du siècle laissent apparaître un espace agricole immense, dénué de végétation, travaillé par une main d'oeuvre nombreuse et une multitude d'attelages.

La grande parcelle agricole semble, autour de Soissons, une réalité historique qui pourrait avoir vu le jour à l'époque des grands domaines romains puis ecclésiastiques.

Dans la partie ouest de la Brie, le paysage est mitigé, pris entre la grande culture et le bocage. Dans le Tardenois, le parcellaire apparaît plus morcelé, tout en restant fort vaste. Il semblerait que ces divisions témoignent d'un partage ancien de grands quartiers.

En totale opposition, les surfaces des fonds de vallées et des coteaux anciennement pâturés, sont de taille beaucoup plus réduite. A usage différent, physiologie différente. Les besoins de l'élevage ne sont pas ceux de la grande culture.

Le remembrement, qui existait autrefois sous des formes non officialisées, est devenu, depuis 1941, un outil national de restructuration des exploitations agricoles. Mais plus que l'évolution de la surface unitaire de parcelle, le remembrement a favorisé les regroupements d'exploitation et l'augmentation des îlots de cultures.

L'EVOLUTION DU PARCELLAIRE AGRICOLE

La consultation des statistiques agricoles de 1970 à l'an 2000, nous montre plusieurs éléments : tout d'abord, on constate une baisse de l'élevage bovin. Sur le canton de Charly sur Marne, par exemple, l'effectif passe de 9 688 à 4970 têtes. En corollaire sur le même canton, la superficie des surfaces toujours en herbe baisse de 4 944 hectares à 1 727 hectares 2000. Ces terres sont labourées.

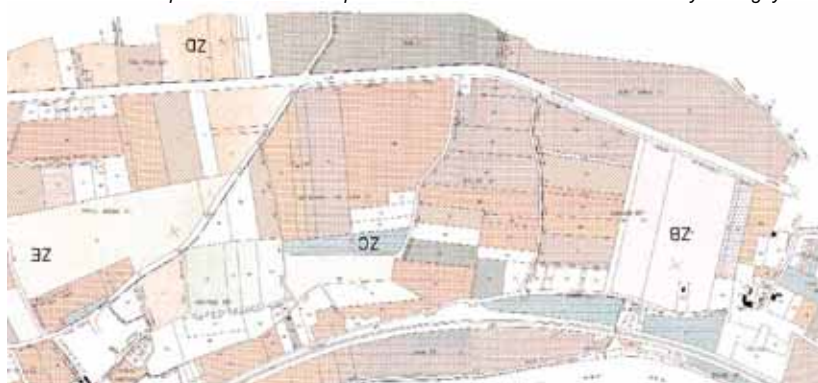
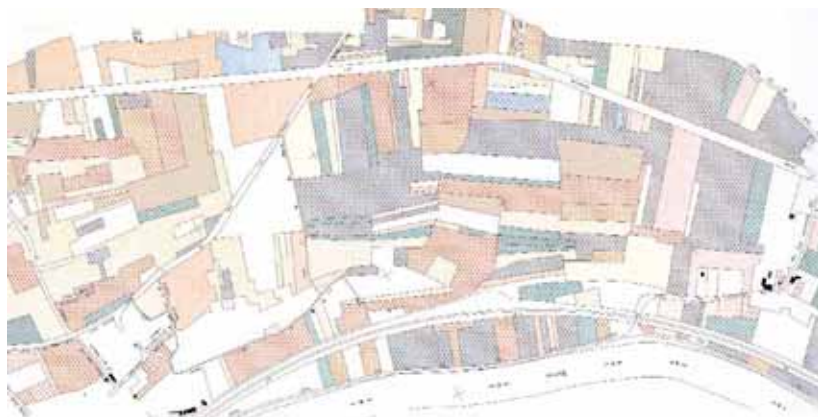
La tendance s'oriente vers un accroissement de la culture de type industriel (colza, protéagineux...) et des céréales. Sur la Vallée de la Marne, les surfaces occupées par la vigne ont gagné du terrain.

Cette évolution se fait doucement, les pâtures sont labourées, ensemencées. On peut supposer que les parcelles se sont agrandies (par échanges amiables). La végétation gênante est supprimée pour faciliter le passage des engins agricoles de plus en plus imposants. En moyenne, les remembrements datent des années 60, les plus récents sont motivés par le passage d'infrastructures telles l'autoroute A4.

Le Soissonnais a été quant à lui, de tout temps, une terre de culture où existaient déjà de grandes exploitations. Certains villages n'ont jamais été remembrés.

Les statistiques agricoles mettent en exergue également la diminution du nombre d'exploitations et donc l'accroissement de la superficie cultivée.

Toujours sur le canton de Charly, en 1970 seules 28 fermes cultivaient plus de 100 hectares. Aujourd'hui, elles sont 46.



Parcellaire du Tardenois, parcelles plus découpées et de tailles réduites



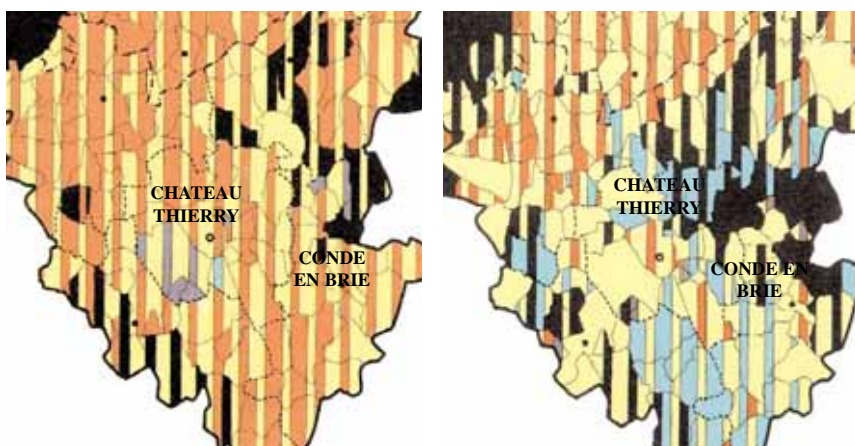
Parcellaire du Soissonnais, grandes parcelles

Le remembrement a permis de réorganiser les parcelles et de mieux gérer les vergers dont la réputation est ancienne et se perpétue.

Photographie aérienne de la Ferme de Crouy



LE DECLIN DE L'ELEVAGE ET DE L'HERBAGE



En plein essor au début du XXème siècle, l'activité d'élevage de bovins a induit le fameux paysage pastoral de la Brie, mais aussi de toutes les autres régions d'herbage, et notamment des territoires des vallées.

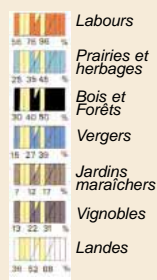
Les surfaces en herbe ont sans cesse subi d'importantes fluctuations en fonction des politiques agricoles pour finalement entrer, avec les directives de la PAC, dans un déclin jamais atteint.

La haie a subi les effets de la mécanisation avec la nécessité d'augmenter les unités foncières. Mais, plus que le remembrement, c'est certainement la transformation du mode de vie qui lui a porté le coup le plus dur : la haie comme source d'énergie, comme système de clôture n'était plus indispensable et son entretien prenait du temps et coûtait cher aux éleveurs.

En 1984, l'instauration des quotas laitiers termine le déclin, déjà fort entamé, de l'élevage. Progressivement, les agriculteurs ont retourné leur terre et ont abandonné l'élevage peu rentable et très contraignant, pour s'orienter sur la grande culture.



Terrains à prédominance de :



Comparaison de l'utilisation du sol au XIXè et au XXè siècles

Cartes extraites de l'Atlas géographique du Département de l'Aisne

L'originalité de la trame bocagère a fortement marqué le paysage et renforcé l'identité des vallées humides de la Brie, du Tardenois et du Soissonnais.

Globalement, ces territoires sont passés de l'état de massif forestier à celui de semi-bocage. Depuis, l'espace cloisonné se réduit d'année en année, modifiant le paysage, perturbant les riches écosystèmes installés.

C'est certainement au caractère dynamique de ces paysages, assorti de toutes les références culturelles et pittoresques liées à la trame bocagère que l'on doit un si vif succès de la haie.

Pourtant, cet espace cloisonné qui n'offrait que de rares percées sur le paysage environnant disparaît progressivement, laissant à nouveau transparaître des paysages bercés par la douceur de leurs vallonnements.



LE DECLIN DE L'ELEVAGE ET DE L'HERBAGE

Le paysage s'ouvre progressivement, offrant des fenêtres sur les environs toujours plus nombreuses, toujours plus grandes. Les impressions d'intimité, parfois même d'écrasement, s'estompent.



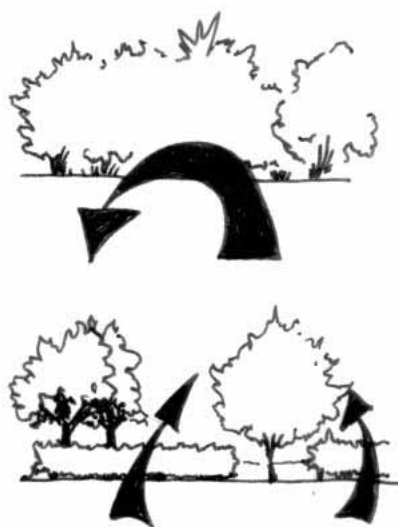
Les éléments ponctuels qui composent la trame du paysage mais aussi ses éléments de vie disparaissent progressivement ; arbres têtards, vergers, troupeaux de vaches, activité humaine...

Les arbres taillés en têtard, caractéristiques des prairies de zones humides, sont pour la plupart abandonnés et marquent de leur silhouette étrange le paysage.



Fonds de vallées, coteaux anciennement pâturés, collines, paysage en mutation, pris entre le désir de préserver une image traditionnelle pittoresque et la volonté de se tourner vers l'avenir.

Aujourd'hui, le bocage, à l'état de relique, se limite à l'extrême ouest de la Brie et plus ponctuellement, à quelques fonds de vallées humides.



Malgré la valeur de patrimoine conférée au bocage, et ses bienfaits quant à la protection contre l'érosion des sols et les phénomènes d'inondation, le maillage bocager continue à subir les malheureux effets des politiques agricoles : des haies continuent à être arrachées, des pâtures retournées.

espace fermé, boisé
espace semi-ouvert, bocage



LA CROISSANCE SPECTACULAIRE DE LA POPULICULTURE



Les peupliers d'alignement le long des cours d'eau



La progression des peupleraies en fond de vallée

Si la culture de peupliers existait déjà au début du siècle, c'est surtout à partir de 1947, dans le cadre des encouragements financiers pour l'extension des surfaces boisées en France, suite aux désastres de la seconde guerre mondiale, que la populiculture s'est réellement développée.

Dès le départ, le peuplier a été un arbre apprécié pour la rapidité de sa croissance ; à l'état naturel, sa fréquence de renouvellement n'est que d'une trentaine d'année, ce qui est négligeable en comparaison des feuillus traditionnels tels que le hêtre ou le chêne.

La personne qui investissait dans une peupleraie pouvait, de son vivant, en apprécier la rentabilité. Son succès a donc été immédiat. La course à l'amélioration des espèces a suivi.... D'après les recensements agricoles, la superficie réservée aux peupliers est de 4000 ha en 1940, 7000 ha en 1960, 14 500 ha en 1967 et 18 000 ha en 1998. L'importance des peupliers n'est pas un fait nouveau. Depuis 1967, la surface totale n'a que sensiblement évolué, ainsi que le montre le graphique ci-contre.

La sélection des peupliers a amélioré la rapidité de croissance, amenant la fréquence de rotation à moins de vingt ans, mais aussi la résistance à de nombreuses maladies. Pour autant, les problèmes phytosanitaires sont loin d'être éradiqués. Des rouilles toujours nouvelles apparaissent et continuent de fragiliser des hectares chaque année.

Les clones utilisés couramment sont le *I214*, le *Serotina*, le *Beaupré* et le *Robusta*.

D'abord plantés exclusivement en zones humides, les peupliers ont été progressivement améliorés pour résister à des terrains plus secs. Aujourd'hui, la culture de peupliers s'étend en vallée comme sur les coteaux.

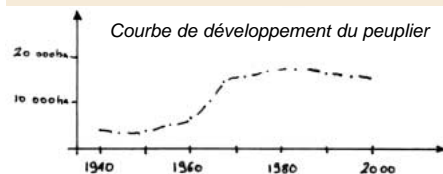


Le peuplier par son ampleur sur le territoire, est devenu un véritable emblème du département de l'Aisne.

En alignement, il marque, de sa silhouette, le paysage, offrant des transparences souvent d'une qualité esthétique rarement égalée.

En masse, l'élément unitaire n'est plus perceptible. C'est un volume de verdure, envahissant, qui au cours du temps, a contribué fortement au comblement des vallées.

Impressions contrastées, souvent source de polémiques, le peuplier est pourtant une composante majeure du paysage axonais depuis des décennies.



Peuplier blanc
(*Populus alba*)

Tremble
(*Populus tremula*)



LA CROISSANCE SPECTACULAIRE DE LA POPULICULTURE

L'impact du peuplier d'alignement dans le paysage



Le peuplier est l'arbre des canaux par excellence dont les racines retiennent les remblais. Disposés en alignement, les peupliers y créent des ambiances majestueuses. Ces grands rideaux végétaux sont visibles de loin dans le paysage et révèlent bien souvent la présence d'un cours d'eau ou d'un canal.



La vallée de l'Aisne en est un bon exemple : pour rentabiliser leurs terres non accessibles à des engins agricoles, les propriétaires de terrains ont planté des hectares de peupliers sur coteaux.

Pourtant, la plupart des plantations persistent tout de même en fond de vallée, envahissant les dépressions, masquant les lignes du relief (vallées de l'Ourcq et du Clignon).

Le peuplier est un arbre le plus souvent utilisé en plantation dense, ingrate à la fréquentation, mais il peut aussi se présenter en alignement ou isolé, marquant de sa silhouette élancée la présence d'un calvaire ou d'une fontaine.

La tendance actuelle semble orientée vers la recolonisation des périphéries de villages par les peupleraies, qu'elles soient communales ou privées.



Les couleurs des peupleraies au printemps et en automne



L'EVOLUTION DES PRATIQUES CULTURALES



Aquarelle de P. Romagny

Autrefois, l'ampleur du travail de la terre nécessitait une main d'oeuvre nombreuse et une multitude d'attelages tirés par des chevaux ou des boeufs. Puis, très rapidement, en quelques décennies, les techniques d'exploitation ont été bouleversées.

Si ce qui est le plus perceptible concerne l'évolution des moyens d'exploitation (passage de l'attelage au tracteur), les changements dans les techniques de cultures n'en sont pas moins importantes.

D'une manière générale, avant le XIX^{ème} siècle, la culture était basée sur le principe de l'assolement triennal, deux années de cultures pour une année de jachère. A partir du XIX^{ème} siècle, l'assolement biennal supprime les terres gelées et permet une augmentation de près d'un tiers de la surface cultivée. Parallèlement, les agriculteurs, aidés par les avancées scientifiques, apprennent à mieux utiliser le sol et donc à mieux le rentabiliser. C'est aussi la période de l'essor des cultures industrielles.

La seconde moitié du XIX^{ème} est marquée par le rapprochement entre le secteur de l'industrie et celui de l'agriculture. L'organisation du travail se fait sur des bases semblables, la main d'oeuvre devient moins nombreuse, plus spécialisée et surtout saisonnière.

Le début du XX^{ème} siècle, touché par la guerre, semble marqué par un ralentissement du cours de l'évolution. De nombreuses propriétés ont été ravagées. La main d'oeuvre a été décimée sur les champs de bataille. Pourtant, la fin des belligérances a été l'occasion d'une redistribution des terres et d'une nouvelle manière d'aborder les techniques agricoles. Elle a permis ainsi l'émergence de nouvelles fortunes agricoles.

En 1930, on estimait le nombre de chevaux équivalent à celui du début du siècle. A partir de 1935 puis, jusque 1960-1970, la motorisation se généralise. En même temps, les petites exploitations commencent à disparaître au profit des grandes. La main d'oeuvre se fait toujours moins nombreuse et toujours plus spécialisée.

Les pratiques culturelles anciennes rassemblaient la population autour de l'activité principale de la société : l'agriculture.

Toute la vie, tout le paysage était régis par l'agriculture, elle a fait naître les mentalités, les terroirs, mais aussi la typologie architecturale du monde rural : fermes, granges, bâtisses...

Par l'importance de la main d'oeuvre et des attelages, la présence de vie était partout en campagne. Les villages avaient une réelle raison d'être, la nature était au service de l'activité.

Les progrès techniques ont fait prendre de l'indépendance à l'homme par rapport aux contraintes de la nature : la machine, bruyante mais inerte est venue remplacer le cheval puis l'homme.

Tournant dans l'histoire de l'agriculture, tournant dans celui du paysage : nouvelles cultures, nouvelles couleurs offertes au regard, nouveaux volumes...

Vignes sur les coteaux de la vallée de la Marne



L'EVOLUTION DES PRATIQUES CULTURALES



En 1948 : 2842 tracteurs dans le département de l'Aisne

En 1970 : 16 776 tracteurs

L'évolution récente des pratiques agricoles se traduit sur le paysage par le remplacement de l'homme par la machine, machine toujours plus imposante, toujours plus performante...

Le paysage se voit marqué par de nouvelles structures, sillos, hangars, nouveaux points d'appel, symbole d'une activité dynamique.

La spécificité régionale, voire locale disparaît au profit de l'économie européenne et mondiale. Les bâtiments contribuent à la banalisation de l'espace, mais ils sont performants et aux normes... Le fonctionnel prime, c'est lui qui régit le paysage.



Après la seconde guerre mondiale, le bouleversement est encore plus grand. La motorisation se généralise avec l'introduction des grandes techniques américaines et canadiennes.

Les surfaces de terre relativement importantes consacrées à l'alimentation du bétail-outil d'exploitation, ont été progressivement remplacées par des cultures productives et directement lucratives. Les surfaces de champs, autrefois calculées sur la base de la vitesse de labour de l'animal, ont pu être considérablement étendues. Ainsi débutent les premiers remembrements, les plus radicales remises en cause du paysage agricole traditionnel.

Les techniques sont de plus en plus poussées, la culture devient intensive, les soucis agricoles ne sont plus que ceux de la rentabilité absolue. Phénomène appuyé par l'avènement de l'Europe et en particulier de la Politique Agricole Commune, la course au rendement à l'hectare s'est emballée... La fertilisation mal conseillée, mal gérée s'est trop rapidement répandue.

Engrais, irrigation, drainage, machines performantes... ont progressivement permis, d'une manière un peu caricaturale, de cultiver de tout partout : la Champagne est devenue fertile, les fonds de vallée et les flancs de coteaux cultivables...

Parrallèlement à l'abandon des techniques traditionnelles, les bâtiments anciens deviennent obsolètes, trop petits, inadaptés aux nouvelles normes : abandon des granges dans la Brie, des dépendances dans les villages, construction de nouveaux bâtiments, en particulier pour les éleveurs.

Aujourd'hui, les nouvelles techniques culturelles concernent à la fois l'amélioration «macrotechnique» avec la création de machines toujours plus imposantes, toujours plus puissantes, mais surtout l'amélioration «microtechnique», avec l'étude moléculaire des plantes, la sélection végétale, et voire à l'avenir l'introduction des Organismes Génétiquement Modifiés.

Depuis quelques années, l'accroissement des problèmes environnementaux et de santé publique a fait prendre conscience au monde agricole que la qualité des produits devait devenir un critère majeur, à l'image de celui de la rentabilité. De nombreux programmes nationaux, régionaux ou départementaux ont été mis en oeuvre pour mieux informer l'agriculteur et l'aider à mieux cultiver. C'est l'objectif du programme «Fertimieux» mis en place par la Chambre d'agriculture. L'établissement de cartes pédologiques à l'échelle du 1/25000 ème permet de conseiller de manière personnalisée chaque exploitant et de lui indiquer la fertilisation adaptée à chaque portion de ses terres.

L'agriculture est devenue, à l'image de l'industrie, un secteur de pointe qui nécessite une main d'oeuvre très qualifiée, toujours à l'écoute des dernières découvertes scientifiques applicables au monde de l'agriculture.

LE SOUS-SOL

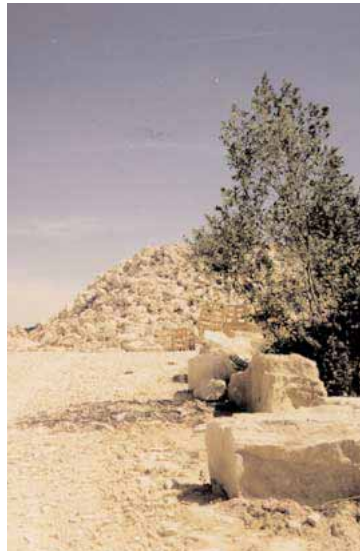
Une ressource depuis toujours exploitée

De tout temps, l'homme a fait des trous, peut-être en souvenir du temps où il logeait dans des cavernes. A l'heure actuelle, les habitations sont ainsi implantées la plupart du temps sur un véritable gruyère géologique, entre un front de taille dissimulé par la végétation et un étang qui n'est qu'une carrière inondée.

L'Aisne est ainsi une terre où le prélèvement minéral et végétal est une longue tradition, exceptionnellement de minerais, pas de pétrole mais de la tourbe et surtout une large gamme de matériaux de construction. Le sud de l'Aisne recèle toute cette gamme avec des ressources qui lui sont propres comme la meulière.

Quatre grands groupes d'extraction sont ou ont été pratiqués dans le sud de l'Aisne, les granulats dans la vallée de la Marne et de l'Aisne, les sables et grès en Tardenois, le calcaire en Soissonnais et une multitude d'autres matériaux qui ont généré un impact apparemment plus limité dans le paysage.

La vallée de l'Aisne et, dans une moindre mesure la vallée de la Marne ont été intensivement exploitées pour l'exploitation des granulats. La vallée de l'Aisne est exploitée massivement depuis déjà 40 ans. Le caractère ancien de ces gravières se caractérise par d'innombrables petits plans d'eau dont le réaménagement a été particulièrement superficiel : berges abruptes, contours réguliers, peu de plantations volontaires...



Carrière de Saint-Pierre-Aigle

Jusque dans les années 50, le département était importateur de matériaux de construction, à partir des années 60, il va devenir exportateur avec des chiffres de plusieurs millions de tonnes annuelles extraites. Les vallées ont ceci de favorable qu'elles permettent une exportation facile par la voie d'eau, bien que maintenant ceci se fasse aussi par la route. La vallée de l'Aisne, de par son envergure, est plus favorable à une exploitation de grande ampleur que la vallée de la Marne, dont les méandres provoquent de fortes variations de volume du gisement.

D'une manière générale, dans ces deux vallées, l'exploitation est en régression, elle n'est encore active dans la vallée de la Marne que vers Mézy-Moulins. Paradoxalement, alors que les zones exploitées sont de superficie plus faible dans celle-ci, elles y sont plus visibles, alors que, dans la vallée de l'Aisne, les boisements nombreux

Ancienne carrière de meulière



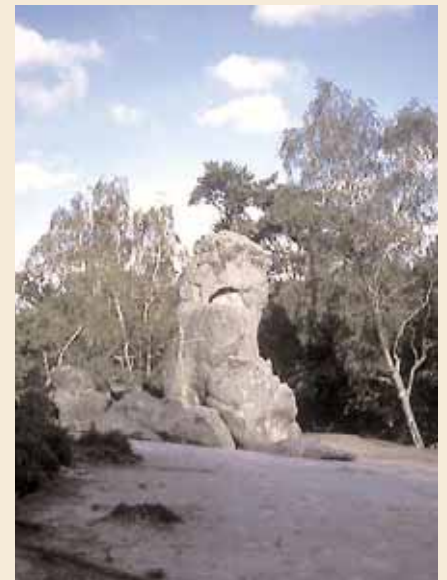
Les considérations environnementales et paysagères sont des notions récentes.

Exploiter toutes les ressources du territoire local était autrefois nécessaire. Partout, on prenait ce dont on avait besoin, à une échelle humaine, pour une consommation locale. Partout, on exploitait, on creusait, on entaillait le paysage.

Le sous-sol était mis à nu. L'activité était synonyme de dynamisme, de progrès et non de dégradation.

L'extraction ponctuaient chaque territoire communal : calcaire de Saint-Pierre-Aigle, tourbe dans les marais de Branges. Ces activités, bien particulières, ont façonné paysages et mentalités : troglodytes ou creutes dans la vallée de l'Aisne, ou de la Crise, ...

Abandonnés, ces sites témoignent d'une ac-



La Hottée du diable, affleurement de Grés

tivité révolue, non ressentie réellement par le citoyen contemporain comme une blessure pour le paysage. Leur intérêt historique est évident, mais ils contribuent aussi à la connaissance pédologique, géologique et paléontologique de la région, tout en constituant de véritables originalités architecturales.

LE SOUS-SOL

Une ressource depuis toujours exploitée

En 1995, dans l'Aisne :

58,5% des matériaux extraits dans le département sont d'origine alluvionnaire avec 3,4 millions de tonnes produits pour l'année.

Extraction de ressources minérales Données DRIRE Picardie

	Nbr de carrières	Tonage total	Tonage granul. alluvio.
1992	144	4,36
1994	147	4,67	3,5
1995	152	5,81	3,4

(Tonage en million de tonne)

Aujourd'hui, le regard porté sur le paysage a changé. Consciences écologique et paysagère ont orienté les décideurs vers une protection du territoire.

Marquée par des extractions concentrées et de grande importance, la terre du nord de l'Aisne semble progressivement "grignotée". Pourtant, dès que les fronts de taille le permettent, la végétation recolonise progressivement l'espace pour le faire disparaître parfois.

dissimulent mieux le véritable gruyère que constitue le réseau d'étangs résultants de l'extraction.

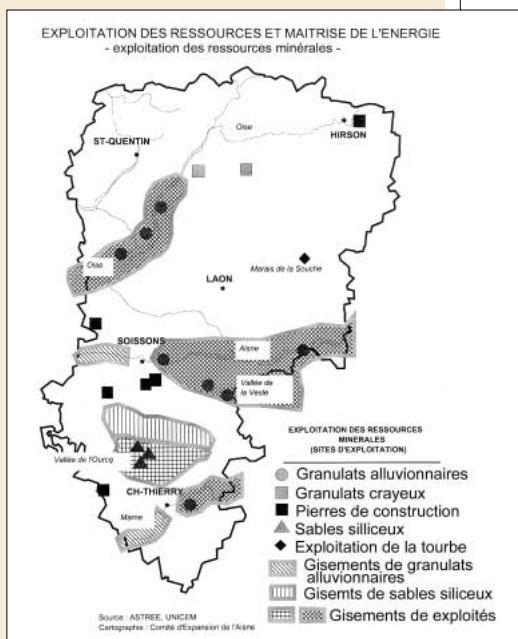
Dans ces deux vallées, l'heure est plutôt au réaménagement. Plusieurs solutions ont été proposées, afin de diminuer l'impact des thuyas à proximité des gravières, mais elles reposent sur une vision d'ensemble du paysage qui se trouve bloquée par le morcellement des propriétés. Cependant, les dernières extractions en cours semblent s'orienter vers un paysage plus ouvert avec aménagement de pentes douces.



Les sables ne viennent pas uniquement des vallées alluviales. Le Tardenois recèle, facilement exploitable, des couches épaisses de sables. Celui-ci est assez pur, très siliceux et convient bien pour le ballast des routes. De plus, il se compose de nombreux bancs de grès qui ont été largement utilisés pour la construction traditionnelle des bâtiments utilitaires.

Le nombre et l'ampleur des carrières utilisées sont très importants, leur superficie est de plusieurs dizaines d'hectares pour la plupart, mais elles sont fortement masquées par des rideaux d'arbres. Il faut pour avoir une idée de ce qu'elles représentent pénétrer plus ou moins frauduleusement dans l'espace privé de la carrière ou avoir recours aux photographies aériennes. Seuls des ensembles comme celui de Montgru-Saint-Hilaire sont bien visibles de la route. A côté de ces grandes carrières, Latilly, Rocourt-Saint-Martin, Fère-en-Tardenois, de nombreuses traces dans le paysage, laissant apparaître des blocs de grès sur des abrupts sableux, montrent que le phénomène a une ampleur spatiale considérable. Là aussi, se pose le problème du réaménagement. Dans certains cas, la culture peut s'implanter sur des surfaces certes pauvres en éléments nutritifs, mais néanmoins amendables. La plupart du temps, ce sont les prairies ou les boisements pauvres qui vont spontanément reconquérir le milieu.

L'exploitation du calcaire lutétien a laissé des traces considérables dans le paysage du Soissonnais. Mais, il n'existe plus aujourd'hui qu'une seule véritable carrière en service, celle de Saint-Pierre-Aigle, à la limite du



LE SOUS-SOL

Une ressource depuis toujours exploitée



Massif de Retz, dont les produits sont essentiellement utilisés en restauration. Elle n'est pas la plus typique, car l'extraction se fait sur le plateau, après décapage de la couche de limon, alors que, traditionnellement, c'est la corniche qui était exploitée. Cette manière de progresser à partir du rebord de plateau a complètement modifié le paysage ; aujourd'hui, l'image de la corniche luté-

tienne est celle d'un mur sommital, mais il s'agit d'un artefact, la véritable corniche, celle que nous a léguée la dernière période de glaciation, est noyée sous les éboulis. L'exploitation de la pierre de taille se faisait également en souterrain, à partir des corniches et le plateau du Soissonnais est truffé de galeries qui ont été utilisées ensuite à des fins militaires ou pour la culture du champignon de Paris.

Dès qu'on aborde les buttes sableuses du Tardenois, ce type de carrière disparaît. Le calcaire est encore exploité en basse vallée de l'Ourcq, mais de manière moins systématique. En revanche, on retrouve les galeries dans la vallée de la Marne. Si, à Château-Thierry, il s'agit surtout de caves à Champagne, l'exploitation souterraine, aujourd'hui abandonnée, a connu une certaine ampleur à Jaulgonne et dans la vallée du Clignon.

Parmi les autres ressources minérales exploitées, la meulière a longtemps représenté un gisement important pour la construction. Les traces d'anciennes extractions abondent en Brie, mais elles sont généralement de peu d'ampleur, la meulière c'est avant tout la pierre qu'on ramasse dans les champs, qui "remonte" et ennuie tant les cultivateurs. Bien souvent, comme les carrières de gypse, elles ne se manifestent plus que comme des cuvettes dans les champs cultivés que le travail de la terre réduit peu à peu. Cependant, dans les bois, on peut encore découvrir des fronts d'exploitation. Localement, lorsque c'est la surface imperméable d'argile à meulière qui a été investie, les excavations se remplissent d'eau et génèrent des étangs (Préaux).

La tourbe a également sa place dans les entités sud, dans la vallée de l'Ourcq ou dans la vallée de la Muze, mais ce n'est que dans cette dernière qu'une exploitation importante a eu lieu. L'abandon de celle-ci a généré un paysage d'étangs qui ont été investis pour des activités de loisirs. Le plus surprenant est certainement celui de Loupeigne, au contact du plateau calcaire très sec.

D'autres carrières, pour l'exploitation des marnes, du calcaire de Saint-Ouen se rencontrent en nombre en Tardenois.

L'impact le plus fort reste celui des carrières de craie en limite de coteau : le matériau brut se dévoile à tous les regards.

En fond de vallée, les gravières quant à elles, se retrouvent le plus souvent entourées par des peupleraies, puis par une ripisylve abondante et parfois même exubérante.



La vallée de la Marne et ses gravières bien visibles car dégagées de toute végétation

Comme toutes les vallées, celles de la Marne et de l'Aisne possédaient un riche patrimoine écologique et paysager en lit majeur. Prairies humides, régulièrement inondées, le paysage verdoyant était entretenu par le pâturage des bêtes. Aujourd'hui, paysage d'eau, de reflets, où se pressent peupliers et dense ripisylve. Espaces ouverts fortement marqués par l'activité humaine agricole, les fonds de vallée se sont refermés, cloisonnés, et ont introduit une nouvelle activité, plus radicale, dont l'effet est irrémédiable et dont l'avenir reste toujours entre les mains de l'homme.

La vallée de la Vesle, de multiples trous d'eau relativement ouverts sur le paysage environnant



LA VIGNE

Une ressource première de la vallée de la Marne



Le paysage des vignes de la vallée de la Marne traduit l'intensification de ce travail. Le paysage végétal semble extrêmement artificialisé et, l'hiver, le fer ressort presque autant que le bois, donnant un aspect quasi minéral aux coteaux, alors que l'été, c'est une masse homogène de vert qui domine.



A côté de ce paysage, un urbanisme particulier s'est développé, les villages sont resserrés entre le coteau cultivé et la plaine alluviale, avec une finition soignée des maisons.



Ce bel ordonnancement subit une modification drastique lors des vendanges. Les rues des villages se couvrent de boue, des voitures, des camionnettes et des tracteurs circulent en tous sens et à toute vitesse, et surtout la vallée se couvre de camps de "gens du voyage" qui représentent la plus grande part de la main-d'oeuvre. Les vignes sont alors nettement plus peuplées que d'habitude.

Parler de la vigne dans l'Aisne, c'est inmanquablement faire référence au Champagne et au caractère si particulier qu'il imprime à la vallée de la Marne, mais cette histoire est récente et la vigne a laissé d'autres traces dans le paysage comme dans les mentalités des habitants d'autres entités.

La vigne a été introduite par les romains lors des campagnes de Jules César et elle a connu en Picardie une fortune importante.

A l'origine, la vigne n'est pas cantonnée dans la vallée de la Marne, bien au contraire, c'est la région de Laon qui a la renommée la plus établie. On dit volontiers qu'au mariage de Louis XVI, on a bu le vin de Laon. André Fiette parle des vins de Coucy sur la table d'Henri IV. Les exemples ne manquent pas. En 1825, qui semble une période d'apogée de la vigne, on compte 10.000 hectares répartis entre les arrondissements de Laon (3.600 hectares), Soissons (2.350 hectares) et Château-Thierry (4.000 hectares). On remarque que nos entités du sud de l'Aisne ne sont pas également représentées, les sables du Tardenois, les sols humides de la Brie ne conviennent pas à cette culture, ce sont les coteaux des vallées du Laonnois, de l'Aisne et de la Marne qui se trouvent investis.

Il est un peu difficile de se représenter l'importance paysagère de cette activité. La viticulture actuelle de la vallée de la Marne est extrêmement différente, mais elle rend bien l'idée de ceinture spécialisée sur les coteaux. Les indices que nous observons sur les détails du paysage en Laonnois laissent à penser que la limite entre vignes et cultures, qui en certains sites correspondaient à une courbe de niveau, semblaient moins nettes dans la vallée de la Marne. Par ailleurs, la vigne n'était pas cultivée en ligne comme actuellement, mais souvent "en foule", c'est-à-dire comme des petits arbustes épars, avec des densités allant jusqu'à 40 à 50.000 pieds à l'hectare, au lieu des 8.000 pieds actuel. Spatialement, la vigne représentait jusqu'à 20% du terroir de certaines communes du Laonnois, ce qui est considérable pour une culture qui ne représentait pas encore une monoactivité pour les exploitants.

La vigne a failli disparaître des paysages laonnois sous l'effet de plusieurs facteurs. Avant toute chose, la vigne est ici dans des conditions bioclimatiques plutôt limites. La crise du phylloxéra a longtemps symbolisé le coup d'arrêt fatal, mais d'autres raisons ont joué dans ce processus. La plus importante est l'apparition du chemin de fer associé à la chaptelisation, ce qui a favorisé la concu-

Vendange dans la vallée de la Marne



Camp de vendangeurs



LA VIGNE

Une ressource première de la vallée de la Marne

rence des vins d'autres régions plus favorisées par le soleil et la chaleur. S'y sont rajoutées la crise du phylloxéra et, pour achever l'évolution, la guerre de 1914-1918. Le tableau suivant donne une idée de cette évolution :

Année	Surface en vigne (ha) :	Année	Surface en vigne (ha) :
1825	10.000	1912	1.121
1880	4.000	1941	428
1895	2.549	1956	600
1903	1.895	2000	2100

Sur les 2100 hectares que recouvre approximativement la vigne dans l'Aisne, 2000 se trouvent dans la vallée de la Marne, une centaine environ se répartissent sur des petites exploitations qui ont plus un caractère historique que véritablement productif, en dehors du Vin de Craonne. La réalité de la vigne dans l'Aisne trouve ici ses limites : en dehors de la champagnisation, la production viticole trouve difficilement des débouchés, d'où la démarche de plusieurs cantons du Laonois et du Soissonnais de demander l'extension de la zone d'appellation d'origine contrôlée Champagne, ce qui rencontre l'opposition des producteurs réunis au sein du puissant Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne.

La viticulture du Champagne a plusieurs caractéristiques tout à fait spécifiques. Tout d'abord une zone d'appellation contrôlée qui s'étend sur trois départements (Aisne, Marne, Aisne) très précisément délimitée. Le Champagne a sauvé le vignoble de l'Aisne, en revanche il lui impose des normes très strictes. Le vignoble est, à petite échelle, très morcelé, éparpillé sur les portions de coteaux qui lui conviennent le mieux. La carte de répartition du vignoble de Champagne ne ressemble en rien à ce qu'on voit en Bordelais ou en Bourgogne.

Ce morcellement est aussi celui des propriétaires, 15.000 vigneron qui peuvent vivre uniquement de cette production à partir du moment où ils possèdent plus d'un hectare. Cet hectare de vigne vaut d'ailleurs fort cher, les prix peuvent dépasser, pour autant qu'on les connaisse d'ailleurs, les centaines de milliers d'euros. Il y a certes quelques grosses maisons (Moët et Chandon, Pannier à Château-Thierry), mais surtout beaucoup de petits vignerons indépendants qui produisent eux-mêmes, mais qui peuvent aussi travailler pour les gros négociants.

La vigne est travaillée selon la méthode champenoise qui règle le palissage des pieds, la taille, la manière de récolter. Ceci exige une quantité de main-d'oeuvre importante, 500 heures par hectare, plus 200 heures au moment de la récolte. Mais le vigneron passe en fait beaucoup plus de temps dans sa cave en manipulations qu'il n'en passe dans sa vigne, la préparation exigeant plus d'une année avant d'arriver au produit fini. L'une des caractéristiques de ce travail est l'assemblage : pas de crus, le produit est obtenu par mélange de raisins de différentes provenances ou de différentes récoltes.



La culture de la vigne n'est pas sans générer quelques risques : lors des orages, fréquents dans la vallée de la Marne, l'orientation des rangs de vigne dans le sens de la pente favorise les ruissellements et l'érosion et on ne compte plus les épisodes de routes envahies par la boue. Les travaux de protection ont fait l'objet de nombreuses recherches, facilitées par la forte valeur ajoutée du produit. Pendant un temps, on a employé des composts qui étaient en fait le plus souvent des broyats d'ordures ménagères, particulièrement inesthétiques. De gros travaux hydrauliques ont été entrepris, qui ont permis de limiter le phénomène, mais le véritable progrès semble être l'installation des vignes perpendiculairement à la pente, comme cela a été fait à titre expérimental à Mont-Saint-Père.





SUD

LA DYNAMIQUE PAYSAGERE

LES PROCESSUS D'EVOLUTION

LES ESPACES URBANISES



LES FORMES URBAINES

Modes de groupements urbains

Les géographes opposent traditionnellement deux types de paysages auxquels sont liés deux types de groupements :

- les paysages de campagnes découverts, caractérisés par de gros villages groupés autour desquels s'étendent des champs cultivés;
- les paysages constitués de parcelles closes avec haies, où le bâti se disperse en hameaux et en fermes isolées.

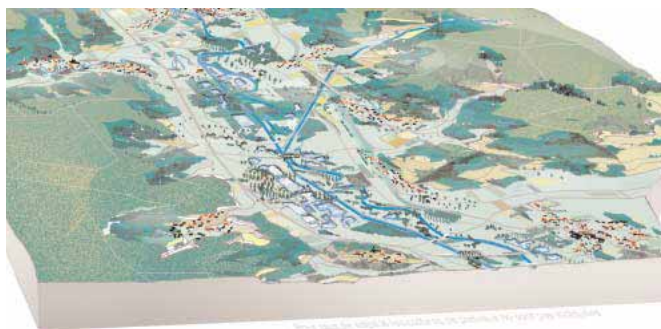
A l'échelle du département de l'Aisne, on trouve cette dualité de paysages. Sur le plateau agricole du Soissonnais, l'habitat est groupé alors que dans la Brie, le tissu urbain est plus lâche.



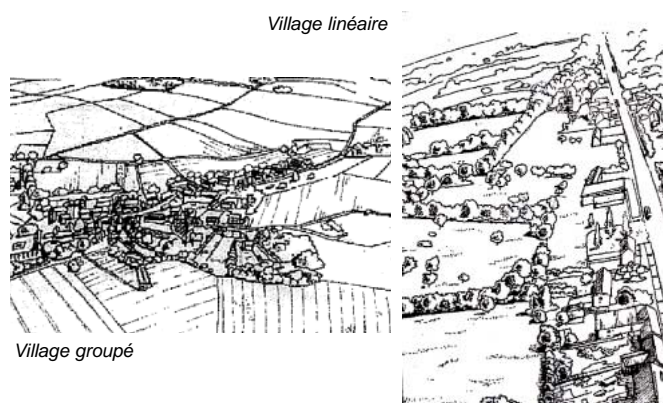
L'habitat dispersé d'un paysage de bocage



L'habitat groupé d'un paysage d'openfield



L'habitat dispersé de la Vallée de l'Aisne



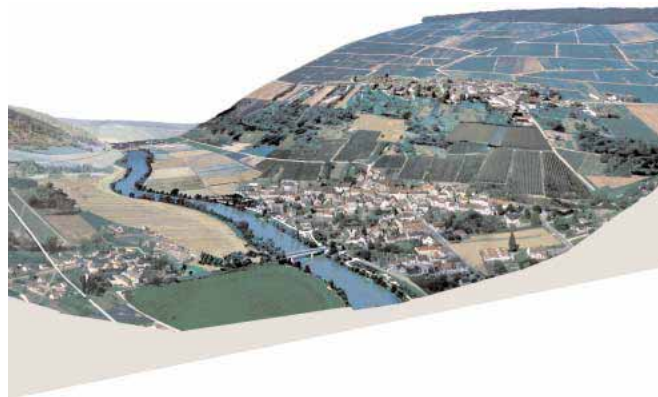
Village linéaire

Village groupé

Impact paysager

Dans un **paysage d'openfield**, l'apparition d'une silhouette urbaine capte immédiatement l'attention de l'observateur. Le paysage semble être rigoureusement agencé, ordonné, dès lors que le bâti, groupé, se distingue de l'étendue cultivée. Les villages servent de signaux dans le paysage et tendent à rassurer l'observateur qui pourrait se sentir perdu face à l'immensité cultivée.

En revanche, dans un **paysage de bocage**, la dispersion des habitations entraîne une confusion entre l'urbain et la campagne, entre lesquels n'existe plus de délimitation stricte. L'observateur n'a pas de point de repère puisque l'urbanisation est diffuse. Par contre, l'imbrication étroite du bâti et du végétal détermine une harmonie et une douceur propices à une découverte progressive.



L'habitat groupé de la Vallée de la Marne

LES FORMES URBAINES

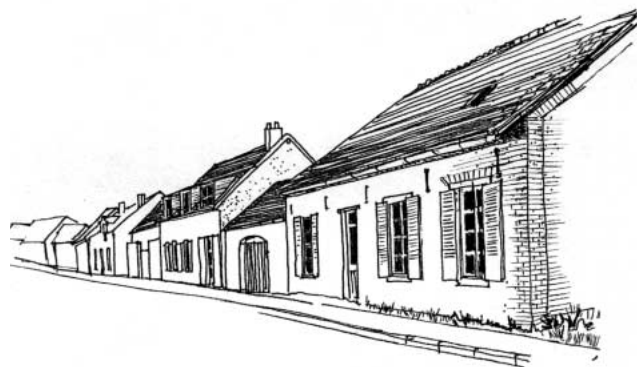
Les morphologies urbaines



Village-rue ou linéaire



Village groupé



Front bâti continu

La morphologie urbaine est souvent liée à la topographie du site. Si l'on simplifie, deux grandes formes peuvent être retenues :

- le village rue, ou linéaire;
- le village groupé, ou globulaire.

Les villages implantés à flanc de coteaux ou le long d'une rivière présentent souvent une morphologie linéaire. Plusieurs localités de la vallée de l'Aisne portent un nom évocateur : Ressons-le-Long, ...

Les villages groupés sont, quant à eux, plus fréquents dans les régions de grandes cultures.

Leur forme dénote un souci de protection. D'ailleurs, ces localités se sont parfois développées autour de la sépulture d'un Saint qui, symboliquement, protégeait les villageois. Elles étaient souvent enceintes de remparts dont certains vestiges subsistent, et parfois cernées de chemins, bordés de haies, nommés «tours de ville».

Enfin, là encore, le milieu physique peut également être à l'origine de ces groupements, comme pour les villages ancrés dans un thalweg.

Impact paysager

Quelle que soit la morphologie du village, linéaire ou globulaire, lorsque l'on se situe à l'intérieur de celui-ci, la perception que l'on en a varie en fonction du mode d'implantation du bâti.

Dans les villages où le front bâti est continu, les constructions s'imposent d'une manière très forte, surtout si elles donnent directement sur la rue. L'accolement des constructions sera vécu différemment selon les personnes. Pour certains, il sera synonyme d'enfermement compte tenu de l'absence de percées visuelles, alors que pour d'autres, il évoquera une sensation de protection, de relation privilégiée avec le bâti.

Inversement, dans les villages où le bâti alterne avec des jardins ou des cours fermées, des percées visuelles sont possibles. Soit, on est envahi par une sensation d'espace, de village aéré; soit, à contrario, on peut avoir l'impression d'un village un peu déstructuré.

Village groupé



Village linéaire



LE DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT PERI-URBAIN

Si en 1836, le Département comptait une population rurale plus forte que sa population urbaine, un siècle plus tard cette tendance s'est inversée. Cependant, les «campagnes» n'ont pas pour autant été complètement désertées. D'ailleurs, dès 1975, on a observé un regain d'attraction très net en faveur des zones rurales.

Ces fluctuations, qui s'expliquent, en partie, par des bouleversements économiques et des changements de mentalités, ont eu des conséquences sur l'évolution urbaine. Dans les villes comme dans les villages, l'arrivée d'une population nouvelle s'est traduite, dans un premier temps, par la densification du bâti existant puis, par son extension. L'urbanisation qui s'est développée en périphérie du noyau d'origine, la «périurbanisation», a pris des formes différentes en fonction du lieu -rural ou urbain- et de l'époque. Les cités ouvrières, les cités cheminots sont autant de formes urbaines qui immortalisent une période clé de l'histoire : la Révolution industrielle pour les premières, l'apparition du chemin de fer pour les secondes. Dans ce dernier cas, l'installation d'une gare a pu être le point d'ancrage d'une urbanisation bis venant perturber le village d'origine.



Habitat ouvrier à Crouy.



Point d'ancrage de l'extension urbaine à proximité de la ligne de chemin de fer.

En matière d'urbanisme, le fait déterminant de la période de l'entre deux guerres a été l'industrialisation des constructions. Pour faire face à une demande de logements toujours plus vive, les constructions nouvelles ont été réalisées en série. Outre leur caractère bon marché, ces habitations devaient répondre à des exigences de confort. Elles ont pris la forme de logements collectifs, les HBM (Habitat Bon Marché) et individuels, les cités jardins.

Dans les deux cas, des commerces, des écoles et des équipements de santé venaient se greffer aux constructions à usage d'habitation. Ainsi, une micro vie sociale s'installait, créant un sentiment d'appartenance à une cité.



Les constructions neuves sont mises au premier plan : changement de la perception lointaine d'un village

Depuis des décennies, lorsque l'on pénètre dans une agglomération, le premier contact urbain s'effectue avec l'habitat récent. Les extensions cachent le bâti ancien, modifiant ainsi la perception lointaine de la ville ou du village.

Les différentes générations de constructions implantées en périphérie des villes et des villages témoignent de la dynamique de l'évolution urbaine .

L'habitat construit avant 1914 a été conçu à partir des matériaux que l'on trouvait localement. C'est ainsi que les habitations datant de cette période s'intègrent parfaitement à leur milieu. L'évolution des techniques et des matériaux de constructions expliquent les difficultés d'intégration des constructions neuves. De nouveaux matériaux, moins coûteux, sont venus concurrencer les matériaux traditionnels. L'accolement de deux générations d'architecture crée une rupture visuelle. Surtout, la production en série a généré une standardisation de l'architecture.

L'industrialisation de la construction a entraîné sa standardisation. Exemple à Soissons : le quartier de Presles



LE DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT PERI-URBAIN



Des habitats collectifs



Certaines habitations possèdent un impact négatif visuellement depuis l'extérieur du village.

Par ailleurs, les constructions neuves choquent, parfois, en raison de leur implantation maladroite. C'est le cas des constructions isolées qui n'ont aucun lien avec le contexte du bâti, ou de celles dont l'implantation n'a pas tenu compte de la topographie.

Enfin, l'extension de deux villages linéaires voisins instaure une continuité de l'urbanisation qui peut nuire à leur identité respective.

L'extension de deux villages linéaires voisins crée une continuité du bâti



Après la seconde guerre mondiale, les HBM ont été remplacés par les HLM. L'industrialisation a été, alors, poussée à l'extrême pour faire face à la demande croissante de logements. Tours et barres se sont dressées, tels des champignons, en périphérie des villes et des bourgs importants. Mais, très vite les occupants ont déchanté. Le bruit, la promiscuité, les conflits de voisinage étant le quotidien de ces habitations dont le surnom, «cage à lapins», souligne le profond malaise qu'elles inspirent.

Si des maisons individuelles se sont toujours construites, le succès rencontré par l'habitat collectif les a mises provisoirement entre parenthèse. Cependant, dans le milieu des années 60, apparaissent les maisons «clé en main» choisies sur un catalogue ou construites à la chaîne par un promoteur. Cette forme d'habitat est venue satisfaire le double souhait des habitants d'accéder à la propriété et d'occuper un logement individuel. Parallèlement, la mobilité des ménages leur a permis de s'éloigner des pôles urbains mouvementés. Ce phénomène de rurbanisation est surtout sensible à partir des années 70. Les villages proches des agglomérations urbaines faisant office de poumons verts, vont voir leur population augmenter. Dans un premier temps, l'urbanisation s'est réalisée de façon anarchique. En mars 1977, une circulaire est venue stopper le mitage du paysage par les constructions.

Aujourd'hui, l'habitat récent se situe à l'entrée des agglomérations urbaines. Plus rarement, il arrive qu'il soit mêlé au bâti d'origine, implanté au cœur du village. Lorsqu'il se positionne aux entrées, il se présente sous la forme, soit d'un habitat collectif, soit de constructions individuelles groupées en lots ou espacées les unes des autres.



Habitat individuel groupé



Habitat individuel espacé

Les extensions linéaires réalisées en continuité d'un habitat qui s'organise déjà de part et d'autre d'une rue contribuent à étirer démesurément les villages et rendent problématiques les relations entre le centre urbain et les extensions récentes. Par ailleurs, l'extension de deux villages implantés le long d'un même axe routier, instaure, à terme, une continuité entre les deux pôles urbains. Enfin, il arrive que les extensions urbaines soient réussies. C'est le cas pour la plupart des villages groupés qui restent fidèles à leur morphologie d'origine. Ce type d'évolution s'inscrit dans une optique de gestion économique de l'espace et permet de pérenniser la vie collective qui est le principal atout des villages.

L'EVOLUTION DES NOYAUX URBAINS

Traditionnellement, l'espace public symbolisait le lieu de rassemblement des habitants d'une même ville. Au cours de ce siècle, son évolution a été marquée par un fait majeur qui est l'apparition de l'automobile. En milieu urbain, le bouleversement ne s'est pas limité, comme dans les campagnes, au changement des matériaux de revêtement du sol. L'organisation générale de l'espace public a été repensée pour s'adapter aux déplacements motorisés. Durant plusieurs décennies, l'aménagement de l'espace public s'est attaché à satisfaire les deux exigences fondamentales d'un automobiliste : une circulation fluide et de larges possibilités de stationnement.



Vue interne de Villers-Cotterêts.



Fère en Tardenois : parkings

Cette double orientation s'est traduite, notamment, par l'installation d'une signalétique routière, la création de giratoires et de parkings ou encore par l'instauration d'un marquage au sol, autant d'aménagements qui ont modifié le paysage urbain.

L'espace public s'est vidé progressivement de son animation piétonne et a évolué vers la spécialisation. Outre son accaparement par les automobilistes, il faut compter sur celui qui résulte du fait des pouvoirs et des services publics. L'hôtel de ville va de pair avec sa place; de même, les gares se voient réserver une place. Dans certains cas, cette appropriation résulte d'un texte de loi comme en matière de monuments historiques. La place se crée ou se maintient grâce au périmètre de protection.

Désormais, plus que des lieux de rassemblement, les places sont devenues les espaces représentatifs d'une ville, elles constituent leur identité.

La priorité donnée aux automobilistes, au détriment des piétons, a eu des répercussions fâcheuses sur la santé des commerces des centres-villes. Parallèlement, ceux-ci ont subi la concurrence farouche des grandes distributions implantées en périphérie des villes. Mais, les commerces des coeurs de bourg ont connu un second souffle grâce à la volonté des pouvoirs publics de redynamiser et d'embellir les centres-villes.

A partir des années 70, on commence à se soucier de la qualité de la vie urbaine.



Château-Thierry: place de l'Hôtel de Ville



Eglise dans la vallée de la Marne



Dans le paysage urbain, le piéton n'apparaît plus au premier plan. Les véhicules motorisés se sont substitués à lui.



Le développement des déplacements motorisés altère les façades des constructions des centres urbains.



La minéralisation des noyaux urbains a été contrebalancée par l'aménagement de parcs. Leur composition florale et arborée trahit, souvent, leur caractère artificiel.



L'EVOLUTION DES NOYAUX URBAINS

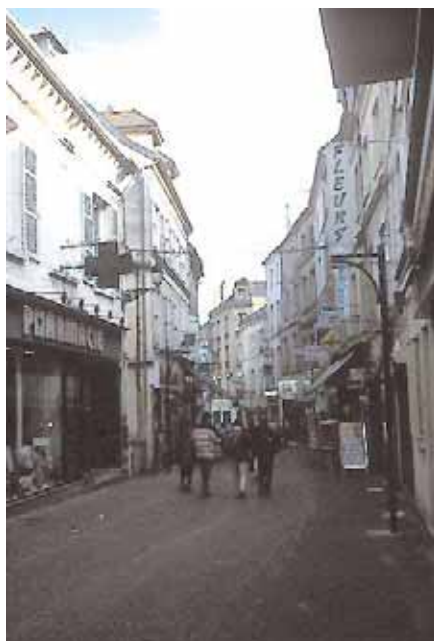


L'exemple des zones piétonnes est caractéristique d'un phénomène de banalisation des noyaux urbains. Les matériaux de revêtement de sol, le mobilier et le fleurissement sont similaires d'une zone piétonne à une autre. L'aménagement est sans relation avec le paysage urbain.

La volonté d'embellir les villes passera également par des opérations de restauration de l'habitat ancien dans les coeurs de bourg, mais pas toujours dans les règles de l'art.



Le bruit et la pollution engendrés par la part toujours croissante des automobilistes effrayent. Le piéton redevient roi et va désormais avoir droit à sa place dans l'espace public.



Une partie des centres-villes se transforme en zone piétonne.

Les piétons découvrent ou redécouvrent la joie de se déplacer à l'abri de la nuisance sonore des véhicules et en toute sécurité.

De même, dans les villes les plus importantes, des parkings sous-terrains vont être créés. Certaines places aménagées auparavant en parkings vont être transformées en parc urbain, retrouvant ainsi leur vocation passée de lieu de rencontres. La tendance ira d'ailleurs en faveur de l'aménagement et de l'entretien de tels espaces, véritables poumons verts dans la ville.



LES TRANSFORMATIONS DES ESPACES URBAINS EN MILIEU RURAL

Tout au long du XX^{ème} siècle, l'espace public rural s'est transformé. Les mutations les plus marquantes sont, d'une part, celles qui ont fait suite à l'apparition de l'automobile et, d'autre part, celles liées au développement des réseaux aériens. L'évolution du mobilier urbain ou encore la prolifération des panneaux publicitaires sont également des phénomènes importants.

Au début du siècle, le mode d'organisation des villages était le reflet d'une vie piétonne presque exclusive. Les anciennes cartes postales datant de cette période font apparaître cette forte fréquentation piétonnière de l'espace public. Les piétons occupaient généreusement les rues des villages.

Avec l'apparition de l'automobile en milieu rural, c'est tout le fonctionnement de l'espace public qui a dû être repensé. Les chemins ruraux qui n'étaient pas conçus pour des déplacements motorisés d'une telle ampleur ont dû être aménagés en ce sens. De nouveaux matériaux de revêtement de sol sont venus modifier l'image de l'espace public. La vie collective a été bouleversée par l'obligation, pour les piétons, de partager, avec les voitures, l'espace sur lequel ils évoluaient auparavant très librement.

Par ailleurs, on a assisté à une modification de l'usage et de l'image des places publiques. Initialement réservées à l'accueil des foires commerciales, elles abritent aujourd'hui les fêtes foraines et, surtout, se composent d'espaces différenciés : parking, abribus, aire de jeux...



Les places sont devenues fonctionnelles : les halles à Fère-en-Tardenois

L'espace public a été agrémenté d'un mobilier urbain qui répond à de nouveaux besoins engendrés par l'évolution du mode de vie. Il s'agit des cabines téléphoniques, des bennes à ordures et à verre, des transformateurs électriques... Même si leur banalisation conduit à les considérer comme des éléments mineurs, il faut s'interroger sur leur implantation, sur l'impact de leurs couleurs et de leurs volumes dans le paysage.

Inversement, tout un mobilier urbain qui correspondait à un mode de vie passé a disparu. Il en va ainsi des bornes fontaines que l'on trouvait en plusieurs endroits et qui étaient destinées à l'alimentation en eau potable des villageois.



Braine au XV^{ème} siècle - Editeur M.Houtellette



Braine, aujourd'hui

Les cartes postales datant du début du siècle nous renseignent sur l'organisation passée des villages et témoignent des bouleversements visuels qui se sont produits.

L'espace public qu'elles immortalisent, s'est transformé en un lieu peu convivial.

La présence de l'homme est partiellement effacée par les véhicules motorisés. Le traitement minéral du sol et la prolifération de la signalisation routière, conséquence du succès incontournable de l'automobile, ont rompu le charme villageois.

Par ailleurs, l'évolution de la place occupée par le végétal a également mis à mal le caractère rural de nombreux villages. Les trottoirs en herbe ont été presque systématiquement minéralisés, même dans les petits villages où les déplacements piétonniers ne rendaient pas indispensable un tel aménagement. Surtout, le traitement du végétal a évolué. Un zonage strict orienté désormais sa disposition : aux entrées ou sur la place....

RECONSTRUCTION ET RECOMPOSITION URBAINE

La première guerre mondiale, guerre meurtrière s'il en est, est aussi le conflit de la destruction massive et aveugle des constructions tant stratégiques (industries, gares...) que civiles.

Les zones les plus touchées se jonchent d'agglomérations dévastées prises dans l'étau des terrains de bataille entre, le Chemin des Dames et la vallée de la Marne.

Financée par les dommages de guerre, la reconstruction s'est opérée différemment selon l'ampleur des dégâts. La plupart des villages partiellement touchés ont vu leurs bâtiments démolis reconstruits sur leurs mêmes bases, ce qui, au final, ne modifiait guère la morphologie. Quand les ruines devenaient trop nombreuses, les fondations irrécupérables, le village a pu adopter une autre structure, sur un autre emplacement. Dans la plupart de cas, seuls les espaces publics ont été restructurés; la morphologie urbaine générale restant sensiblement conservée (exemple : Vailly-sur-Aisne).



Carte des territoires atteints par les désastres de la Grande Guerre



Sur les ruines de la guerre 14-18 s'est échafaudé un renouveau de l'histoire urbaine du département. On ressent une simplification dans la conception des espaces urbains et la volumétrie des constructions apporte une variété sensible.

Le renouveau émane des architectures où la fantaisie des modénatures, le confort apparaissent désormais comme des impératifs.

Ces bouleversements urbains rassemblent la volonté d'oublier un passé douloureux et le désir de voir en l'avenir une réalité heureuse.

L'église de Mont-Notre-Dame



RECONSTRUCTION ET RECOMPOSITION URBAINE



Crézancy, école d'agriculture avant 1914
Crézancy, école d'agriculture après 1918

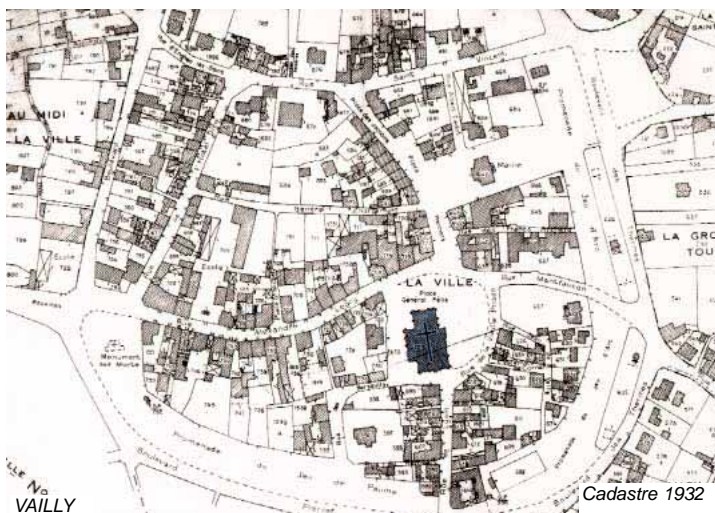
Les architectures de la Reconstruction



La reconstruction s'est avérée comme l'occasion d'introduire un vocabulaire architectural novateur. Les matériaux locaux sont exploités selon des règles esthétiques originales. La brique industrielle est très présente, la pierre en moellons remplace la pierre de taille, trop coûteuse. La tuile mécanique et l'ardoise couvrent des toitures rendues parfois complexes par des effets d'encorbellements.

Un grand nombre de concepteurs sont intervenus pour donner un visage nouveau à ces villages endommagés. Dans les édifices publics, la volonté d'imposer une architecture monumentale, voire excessive, est manifeste. En revanche pour les habitations la démarche est plus rationnelle.

Paradoxalement, les villages reconstruits de l'Aisne ont bénéficié des progrès des techniques de constructions et des équipements de confort, vingt ans avant les villages Français préservés.



Plan de Vailly après et avant la reconstruction. Seuls les abords de l'église et de la Mairie sont modifiés.



SUD

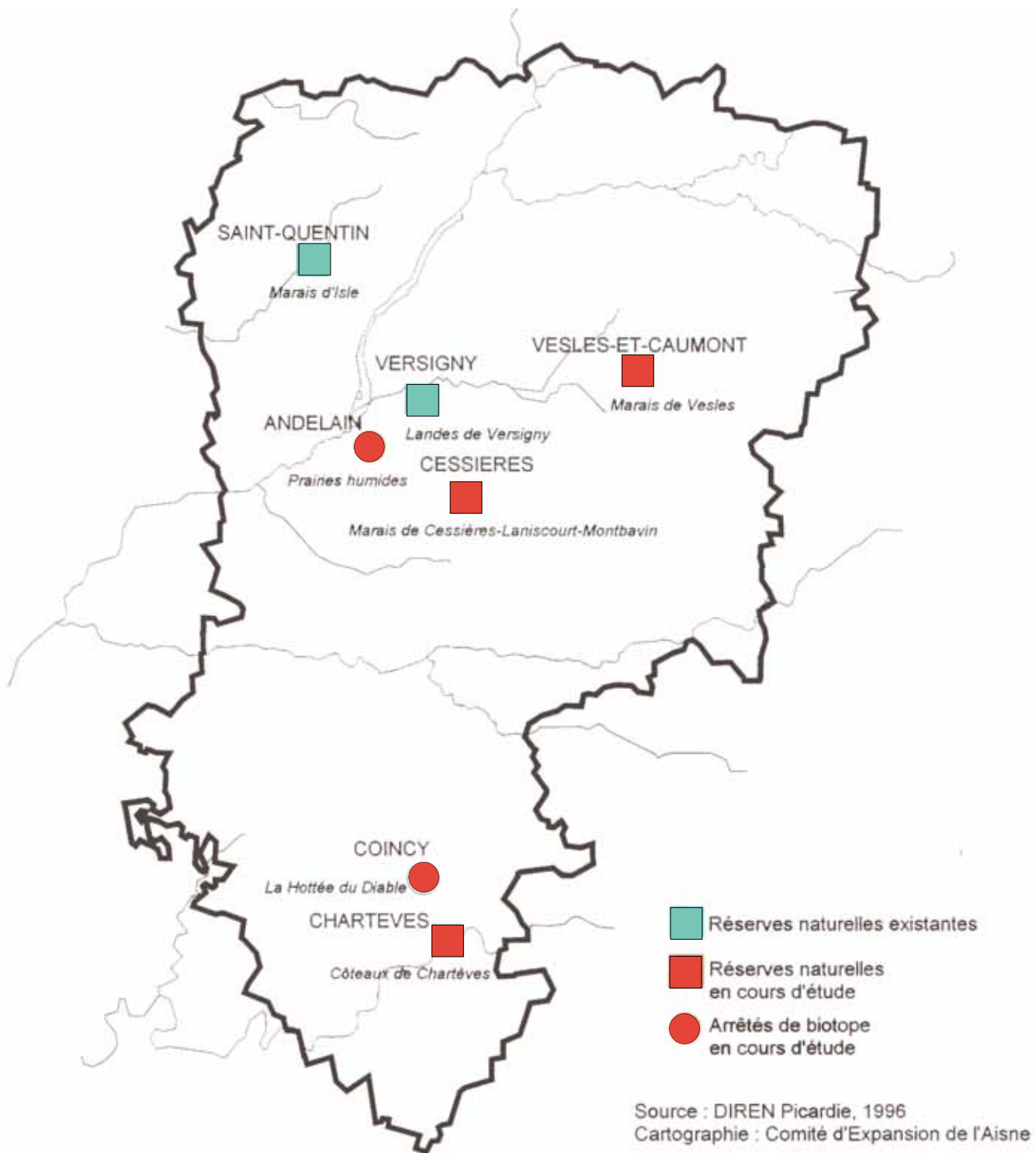
LA DYNAMIQUE PAYSAGERE

LES PROCESSUS D'EVOLUTION

LES MILIEUX NATURELS



LA PROTECTION DES MILIEUX NATURELS



TERRITOIRES, SITES ET FLORE

L'appellation «Milieux naturels» fait partie de ces termes-pièges dont il faut préciser comment on les comprend, avant de pouvoir en faire état de manière précise.

Il faut tout d'abord parler de ce qu'on appelle le milieu naturel ou environnement naturel, qui est la part de l'environnement sur lequel l'homme n'a pas ou peu d'influence, éléments abiotiques tels que relief, sol, climat, et éléments biotiques tels que flore spontanée et faune non domestiquée. Cette définition est déjà, au moins dans sa deuxième partie, fortement biaisée, mais, en première approche, elle peut servir de point de départ.

Les milieux naturels sont, à partir de cette définition, des portions de l'espace où l'influence de l'homme est limitée, et surtout involontaire, et où les éléments de la dynamique naturelle peuvent s'exprimer le plus librement. Il y a là une part de choix, voire d'arbitraire dans ce que nous appelons milieux naturels. Un exemple extrême du paradoxe devant lequel on peut se trouver est constitué par les bassins d'orage autoroutiers ; dans ces espaces, qui sont les mares les plus récemment créées peut se trouver une concentration d'espèces reconnues scientifiquement comme rares, voire protégées, comparable à celle que l'on trouve dans des sites d'intérêt biologique majeur ; il s'agit de zones humides, en situation pionnière ; dans les cas les plus favorables, une partie de la mare a un rôle d'épurateur et le reste n'est pas soumis à la concurrence d'espèces plus dynamiques et souvent banalisantes.

Cependant, il s'en faut que ce type d'espace ait une reconnaissance scientifique véritablement établie. La communauté naturaliste, même si elle a conscience de l'existence de ces exceptions, privilégie des milieux plus anciennement évolués, tout en tenant compte du fait que nombre de ceux-ci n'existeraient plus sans l'intervention de l'homme.

La question de la reconnaissance est donc primordiale ; cette reconnaissance est de deux ordres : il y a d'abord une reconnaissance culturelle, un marais, une forêt apparaissant comme des milieux naturels, il y a ensuite une reconnaissance scientifique qui porte sur la valeur patrimoniale de ces milieux.

Dans tous les cas, c'est l'aspect végétal qui domine.

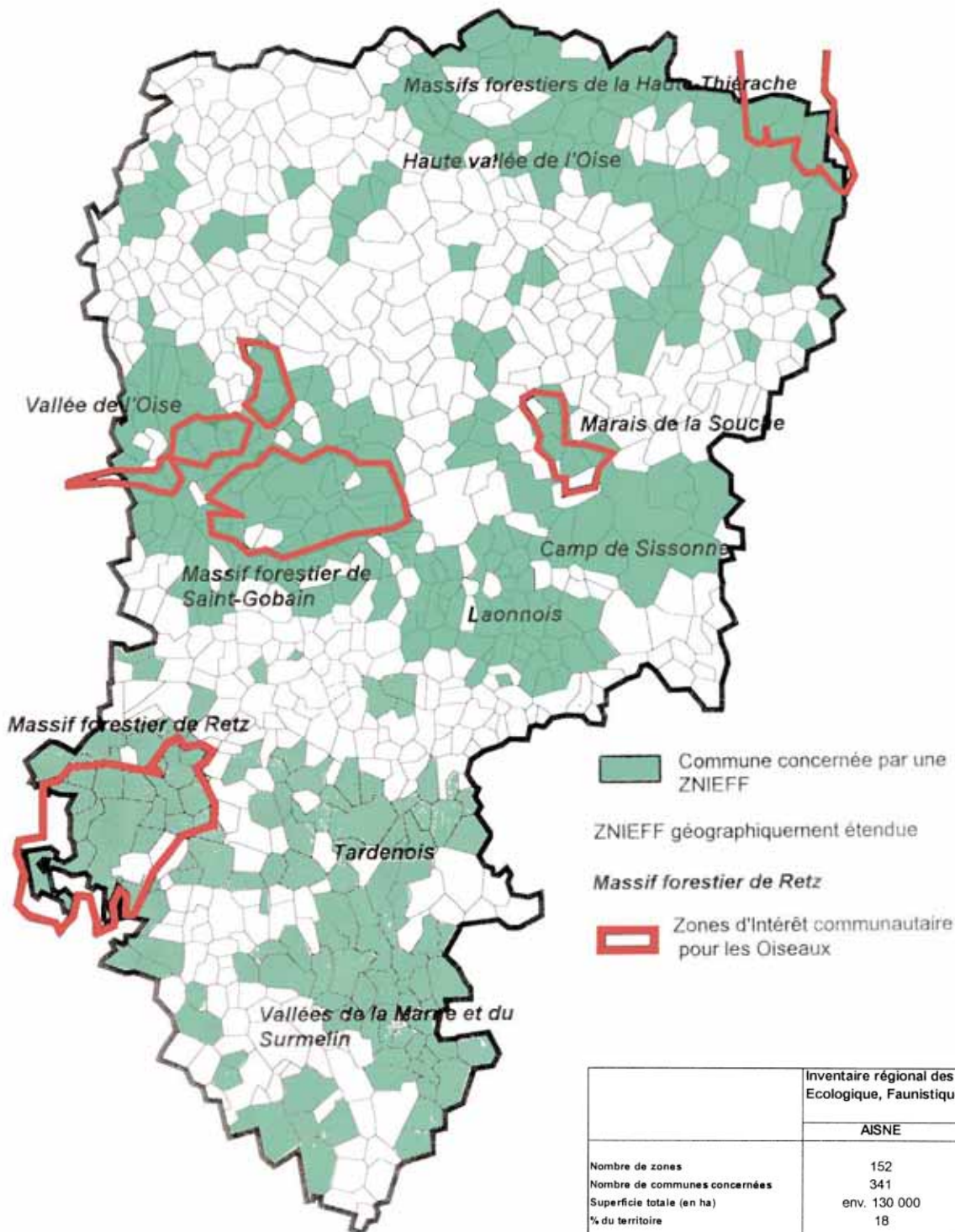


Pour tout un chacun, les milieux naturels, où que ce soit, s'identifient soit par la présence d'un élément minéral fort (sables, glace, rocher, eau) qui, dans notre département, se réduit à la présence de l'eau, soit par la présence d'une végétation qui apparaît comme naturelle.

Pour le monde scientifique et naturaliste, la démarche n'est pas fondamentalement différente et peut très bien se résumer dans l'approche qu'en fait la directive européenne sur les habitats naturels. Celle-ci identifie des milieux qui peuvent être à dominante minérale (cordons dunaires, zones tourbeuses...) ou végétale (landes, pelouses...) ; dans pratiquement tous les cas, le caractérisant principal des habitats est de dominante phytosociologique, avec une ou plusieurs associations spécifiques. A l'échelle du département de l'Aisne, c'est la végétation qui est le critère le plus important de détermination de la valeur d'un milieu naturel.



LES ZONES NATURELLES D'INTERET ECOLOGIQUE, FLORISTIQUE ET FAUNISTIQUE



LA TYPOLOGIE DES MILIEUX NATURELS



Pelouses et friches sèches, coteaux de Chartèves



Hottée du diable

Bois et forêts



De tout ceci, il résulte que la dynamique des milieux naturels est avant tout la dynamique de la végétation.

Les milieux naturels du sud du département de l'Aisne se regroupent en plusieurs types majeurs généralement moins bien individualisés que dans le nord du département :

- pelouses et friches sèches, sur coteaux ou sur surfaces plus ou moins horizontales (exemples : coteaux calcaires du Soissonnais ou de la vallée de la Marne, pelouses acides du Tardenois),
- zones humides, limitées aux vallées du Tardenois qui comportent des secteurs tourbeux (Ourcq, Clignon, Muze), les vallées de l'Aisne et de la Marne étant considérablement plus pauvres (ou appauvries) que celle de l'Oise,
- bois et forêts, bien représentés à Villers-Cotterêts, en Tardenois et en Brie sous la forme de grands espaces forestiers, auxquels il faut ajouter de nombreux bosquets, quelques haies en Brie.

La carte des Znieff ne présente pas d'ensembles aussi remarquables que le Laonnois et les entités du sud sont très inégalement représentées :

- Le Soissonnais et la vallée de l'Aisne sont quasiment sinistrés sur le plan naturel, la vallée ne présente pas ou plus d'intérêt de ce point de vue et les coteaux du Soissonnais sont complètement appauvris par l'embroussaillage,
- Le massif de Retz est tout entier en Znieff, qui se double d'une Zico, la seule du sud du département. C'est bien évidemment l'aspect forestier qui est le mieux représenté, mais de nombreux milieux complémentaires, particulièrement les clairières et lisières, donnent une variété supplémentaire à cet ensemble,
- L'Orxois-Tardenois est l'entité qui présente le plus de variétés : on y trouve aussi bien des grandes forêts (Massif de Dôle), que des pelouses sableuses (Hottée du diable), des vallées tourbeuses (Muze, Ourcq, Clignon), des restes de pelouses calcaires, des petits bois de pentes. La continentalisation relative et l'altitude des boisements sommitaux introduisent des variantes montagnardes de la végétation, tandis que la bonne exposition de certains coteaux favorise la présence d'espèces laté-méditerranéennes,
- La vallée de la Marne, qui s'inscrit entre des versants extrêmement longs et très variés géologiquement, présente des milieux qui vont de la forêt briarde typique, dominée par des faciès humides à caractère submontagnard, à des pelouses à caractère laté-méditerranéen. La diversité des milieux végétaux se complète d'une faune variée, notamment en entomofaune et en avifaune,
- La Brie est essentiellement le domaine des forêts humides à tendance montagnarde, de grande étendue. La présence de bocage, de petits bosquets, bien que non répertoriés en Znieff, renforce le fonctionnement écologique de l'entité.

DYNAMIQUE DES MILIEUX NATURELS ET INTERVENTION DE L'HOMME

Dans l'ensemble, les efforts de préservation de ces milieux ne sont pas encore à la hauteur de l'attention qu'ils mériteraient. Des combats emblématiques (Chartèves) ont montré l'urgence de préserver les coteaux du sud de l'Aisne, qui ont quasiment disparu. Les grands ensembles forestiers semblent être soumis à un traitement forestier qui leur convient, d'autant que le peuplier a une extension limitée dans le sud de l'Aisne. Les pelouses sur sable commencent à être préservées (Hottée du diable). Les milieux tourbeux (Vallée de la Muze) attendent des mesures concrètes pour garder tout leur intérêt.

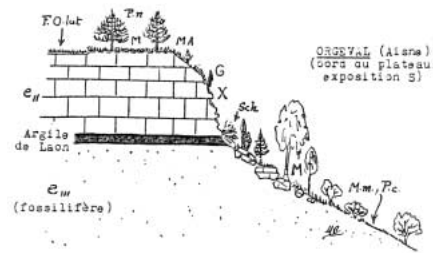
Evolutions régressive et progressive Le Climax

Il y a 13.000 ans, à la fin de la dernière période froide, nos paysages étaient dépourvus de végétation. Depuis ce temps, la végétation progresse, mais elle ne le fait pas de manière régulière, que ce soit pour des raisons climatiques, qui favorisent les espèces les mieux adaptées au climat du moment, ou pour des raisons conjoncturelles (grands incendies, changement d'équilibre biotique), enfin du fait de l'intervention de l'homme.

Actuellement, à l'échelle de temps qui nous concerne, on peut considérer que les flores sont assez stables. En revanche, du fait de l'intervention de l'homme, les espaces en végétation spontanée sont soumis à des phases d'exploitation et d'abandon. La végétation a alors une dynamique propre (figure 2) ; on parle de séries de végétation ; pour un lieu donné et des conditions écologiques données, les différents stades de végétation sont les mêmes dans une même série (série du chêne, série du hêtre). Ainsi, sur le site du Mont des Vaux, la coupe des arbres suivie d'une exploitation extensive va donner lieu à la formation d'une pelouse ; lorsque celle-ci est abandonnée, des arbustes pionniers (troènes, pruneliers) vont s'implanter, suivis d'arbres pionniers (bouleaux, robiniers, charmes), puis des hêtres vont dominer le tout, formant un Climax, état de quasi-stabilité de la végétation. Cette évolution vers le climax est appelée évolution progressive ; lorsqu'on s'éloigne du climax, on parle d'évolution régressive. Dans nos régions, le climax est pratiquement partout un climax forestier, dans le département de l'Aisne, ceci se résume pratiquement à la hêtraie et à la chênaie.

Modes de reconquête

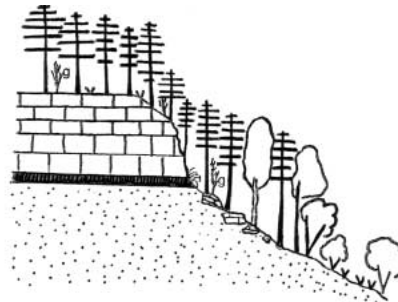
La végétation s'installe de manière progressive. Dans le cas d'un espace abandonné par l'homme, les graminées s'installent en premier lieu, puis viennent des ligneux bas, qui forment un ourlet. Par la suite, les ligneux hauts vont profiter de la présence des ligneux bas pour progresser, installant le manteau (Figure 3...). Ce processus prend quelques dizaines d'années, avec des phases de pause ; c'est le phénomène majeur de modification du paysage en Laonnois.



L'état de la végétation vers les années 1960, d'après BOURNERIAS (1966).

Fig. 2 - L'éperon calcaire à l'Est d'Orgeval, au Sud de Laon.

De gauche à droite, Friche à *Odontites lutea* (FO. lut) ; pelouse du *Mesobromion* (M) à *Aster amellus* (MA) envahie par le Pin noir (Pn) et plus bas par les Bouleaux X : groupements du *Xerobromion* à *Fumana procumbens* ; G - genévrier commun ; Sch frange à *Schoenus nigricans* au niveau de l'argile de Laon ; plus bas sur les sables calcarifères cuisiers, pelouse à *Medicago minima* et *Polygala comosa* (Min, Pc).



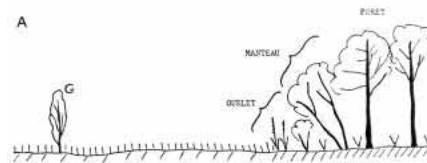
L'état de la végétation en 1985.

Envahissement par la forêt de Pins noirs sous laquelle le genévrier s'est étioilé (g). Le *Schoenus* est desséché.

Plus bas les pelouses n'existent plus qu'en clairières qui se boisent de façon centripète.

Fig. 3 - Evolution du contact forêt-pelouse à la suite de l'abandon du pâturage.

Dans les trois schémas, la densité des traits obliques indique la quantité de matière organique dans le sol.



Pelouse pâturée au tapis herbacé bas.

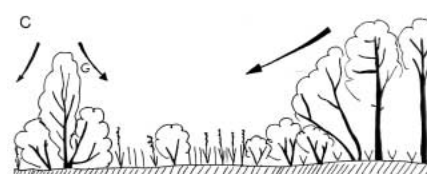
Les arbustes sont rares ou absents. Ici un genévrier.

G. L'ourlet et le manteau sont linéaires ; la lisière est abrupte.



Pelouse abandonnée.

Le tapis herbacé se densifie, les espèces de l'ourlet envahissent la pelouse. La lisière est en progression (lisière oblique).



Un état plus avancé de ces transformations. La pelouse est transformée en un ourlet extensif ; le boisement progresse à partir de la lisière et à partir d'arbustes préalablement installés et ayant acquis une grande taille.



SUD

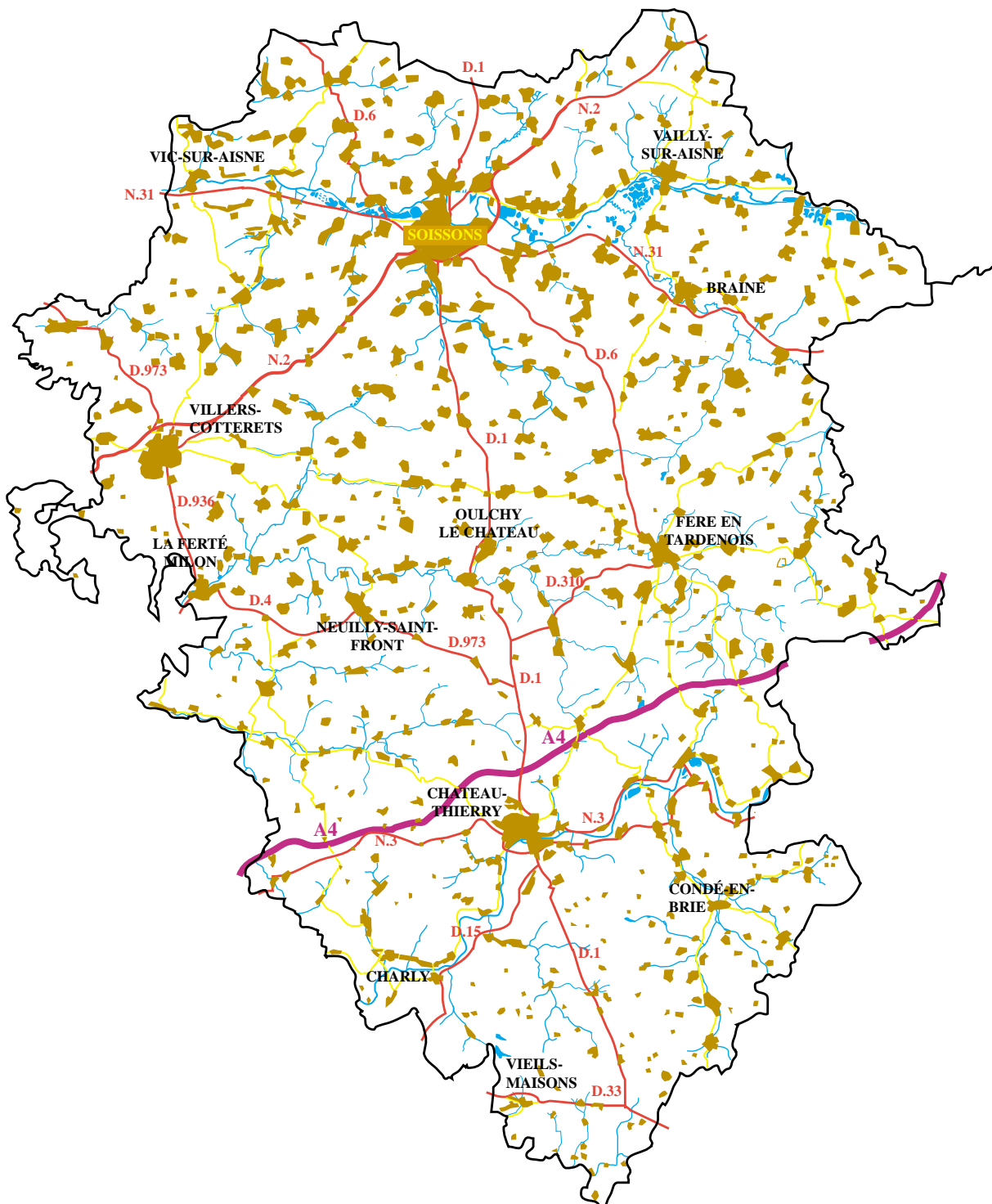
LA DYNAMIQUE PAYSAGERE

LES PROCESSUS D'EVOLUTION

LES INFRASTRUCTURES ET RESEAUX



LE RESEAU ROUTIER AUJOURD'HUI



LE RESEAU ROUTIER

La trame romaine et médiévale

Ce qui allait devenir le département de l'Aisne n'a pu échapper à l'appétit romain de constituer un maillage performant d'axes de communication reliant les places d'importance de la Gaule romaine.

Reims, pôle commercial et administratif de la Gaule Belgique irradiait par des voies majeures sur le nord du pays. La volonté des ingénieurs romains de relier Durocortorum (Reims) au rivage de Gesoriacum Bononia (Boulogne) imposait un passage par Vermand pour rejoindre Arras. Le lien avec Amiens se faisait via Soissons. Deux axes convergeant toujours sur Reims, permettaient la liaison avec Bavay. L'un, la "Chaussée de Brunehaut" (tracé originel de la D 932) dessert l'extrême nord-ouest du département par Estrée, Beaufort et Serain. L'autre joignait Nizy-le-Comte, Etréaupont pour filer vers le nord.

Le moyen-âge rompt avec le tracé rigoureux des romains mais aucun axe d'importance ne voit le jour. Paris, d'où rayonne déjà un large faisceau viaire, ignore le département, trop à l'Est pour être traversé par le réseau des Flandres.

Le XIX^e siècle

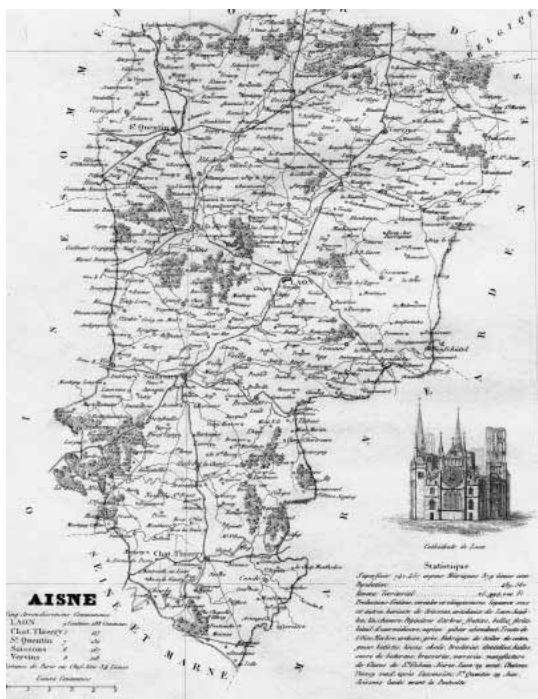
La fin de l'Ancien Régime profite surtout au sud du département. Au nord de l'axe St Quentin/Laon aucune desserte n'est mise en place, seul le relais de poste désenclave cette zone reculée.

Le XIX^e siècle se donne comme une priorité le développement des communications ; le réseau routier s'étend, gagne en performance et autorise le réveil économique de certains pôles. La spacialisation de l'activité économique se dessine. Le quart nord-ouest se distingue par son dynamisme industriel et l'importance de son réseau viaire, des vastes zones résolument campées sur leur tradition agricole.

Avec les évolutions techniques, la concurrence qui opposait chemin de fer, voie navigable et route s'estompe pour laisser la part du lion aux seuls axes routiers.

L'automobile, plus que les chaussées elles-mêmes, aura un impact considérable sur le paysage. Le mouvement, la vitesse, le bruit signalent plus que les bandes d'asphalte la toute puissance de la locomotion individuelle.

L'Aisne et son réseau routier en 1833



L'Aisne et son réseau routier en 1876



LE RESEAU FERROVIAIRE

Le réseau ferroviaire du Sud de l'Aisne obéit à deux logiques : d'une part, le réseau tire parti des axes du relief pour sa progression et, d'autre part, encore assez proche de Paris, il en subit l'effet de disposition en étoile à partir de ce point central.

Les axes du relief les plus favorables sont évidemment les vallées, qui permettent de garantir des zones planes favorables à l'établissement des voies. C'est la logique qui prévaut dans les vallées de la Marne et de l'Ourcq. En revanche, on constate avec surprise que l'axe de la vallée de l'Aisne n'est pas exploité par la voie ferrée sur toute sa longueur ceci malgré l'importance des échanges sur cet axe Compiègne-Reims. Ce phénomène s'explique par la concurrence de la voie fluviale ainsi que par la toile d'araignée tissée entre Paris, Reims et Laon.

On peut être surpris aussi par l'importance de la voie ferrée qui remonte la vallée de l'Ourcq jusqu'à une altitude relativement élevée (130 mètres) avant de plonger vers la vallée de l'Aisne (à l'altitude de 59 mètres). Ce trajet est le plus logique pour joindre Reims à Paris, mais il n'est pas adapté à une circulation moderne. L'itinéraire de la vallée de la Marne, plus tortueux, mais plus favorable à la circulation des trains longs a été préféré pour le passage du TGV, même s'il a nécessité le percement d'un tunnel important sous la montagne de Reims. Cette voie de l'Ourcq ne doit son activité actuelle qu'à son rôle dans l'évacuation des produits locaux, au premier rang desquels la production agricole et les matériaux d'extraction, le trafic passager se réduit pratiquement à des trajets scolaires.

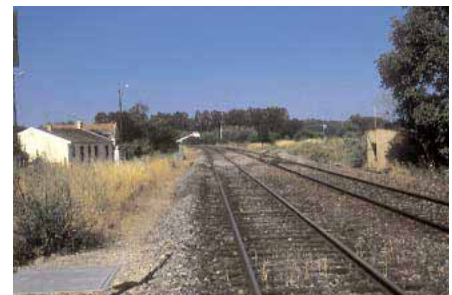
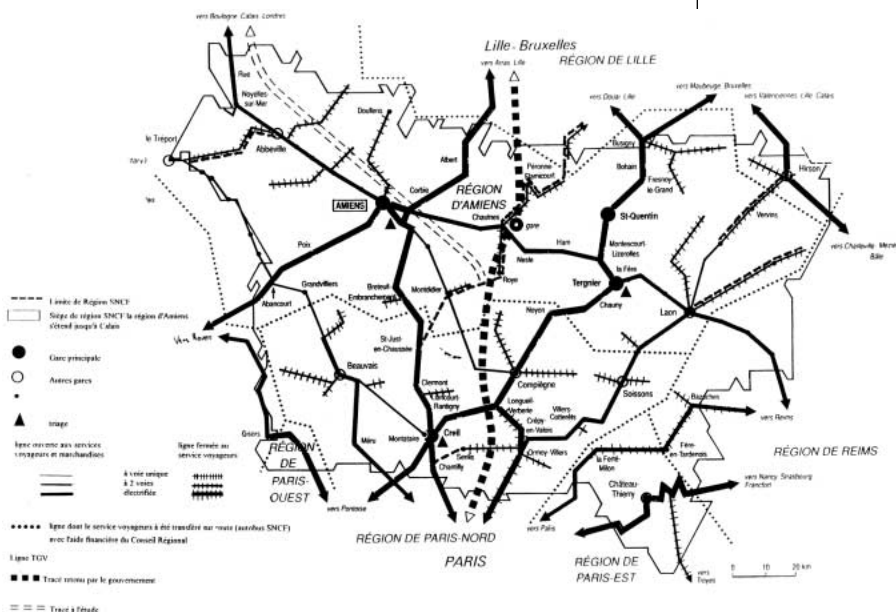
La voie ferrée de la Marne répond à deux besoins : d'une part, elle dessert tout l'est de la France et l'Europe Centrale à partir de Paris, et, d'autre part, elle permet à plusieurs milliers d'ha-

bitants de la région de Château-Thierry d'aller travailler quotidiennement à Paris. C'est, en terme de trafic voyageur, la voie la plus importante du département depuis que la ligne passant par Chauny et Saint-Quentin subit la concurrence du TGV nord.

La ligne Paris-Laon prend en écharpe nos entités. Elle pénètre par la forêt de Villers-Cotterêts et traverse, en utilisant judicieusement le réseau de vallées du Soissonnais et le tunnel de Vierzy, de funeste mémoire (plus de 100 personnes y trouvèrent la mort en 1973), les plateaux pour arriver à Soissons. De là, en utilisant cette topographie particulière de vallées profondément incisées du Soissonnais, elle remonte vers Laon. Cette ligne qui devait être l'épine dorsale du département, de Villers-Cotterêts à Hirson, a connu un grand nombre de vicissitudes, et son existence a plusieurs fois été remise en question, la SNCF ayant proposé à plusieurs reprises qu'elle ne soit maintenue que jusqu'à Soissons. Aujourd'hui, la vapeur semble être inversée, non seulement le tronçon Laon-Hirson a été partiellement maintenu, mais le nombre des trains a été augmenté entre Paris et Laon, la voie améliorée, ce qui a permis de réduire le temps de parcours.

Des projets existent pour le développement du réseau ferré. Le plus important est le TGV qui se développera sur le plateau briard, avec des aspects contradictoires. Sur le plan du chantier, il apportera certainement de l'activité le temps de sa construction, mais il aura peu d'effet en tant qu'élément fonctionnel, puisqu'il ne répondra pas au trafic de proximité typique de la région de Château-Thierry.

Un autre projet, en cours, consisterait à remettre en activité une autre ligne qui va de Mézy-Moulins à Montmirail en remontant les vallées du Surmelin et de la Dhuis, passant du fond de la vallée de la Marne, à 60 mètres d'altitude, au plateau de Brie, à 206 mètres, en 25 kilomètres. Ce projet est soutenu par l'association du "Chemin de fer touristique de l'Omois". Il prévoit, pour la saison 2002, plusieurs trajets tous les dimanches.



Le réseau ferroviaire en région Picardie - Situation au 1er janvier 1989

LES VOIES NAVIGABLES

Avant la concurrence du train et surtout des routes, les canaux jouissaient du monopole des transports lourds. Ils nourrissaient toutes les perspectives de développement économique. Jusqu'en 1955, mis à part les périodes de guerre, le trafic ne cesse de croître. Pourtant le département, terre de transit, ne voit décharger que 5% des marchandises transportées.

La navigation sur l'Aisne date depuis longtemps. La chronique de St Médard en 886 atteste déjà que les normands remontaient les rivières de l'Oise et de l'Aisne pour attaquer villes et monastères. Les bateaux circulant sur l'Aisne dans les siècles passés servaient à transporter du grain, du bois, des fruits et légumes en direction de Paris, Rouen, Pontoise, Creil, .. C'est en 1520 sous François 1er que le projet de canalisation fut envisagé. Les travaux débutèrent en 1562 mais



Le port aux perches, au départ du canal de l'Ourcq



Traversée de la Marne à Château-Thierry
Ecluse sur la D136, dans la vallée de l'Aisne



la navigation fut interrompue vers 1580 suite au manque d'entretien et aux guerres de religion. Les travaux repriront par étapes et furent terminés en 1658. Le canal reçut par la suite, sous le gouvernement de Louis Philippe et du Second Empire, diverses modifications, telles que des plantations d'arbres en bordure, des élargissements, des constructions de ponts, ...



Le canal de l'Aisne à la Marne est un canal à bief de partage. Seize écluses sur le versant de l'Aisne permettent de franchir un dénivelé de 42,78m, tandis que, sur le versant de la Marne, huit écluses rachètent une pente de 21,60m.

De même la Marne, l'Ourcq et le Clignon sont des rivières navigables possédant chacune un caractère particulier. Si la Marne est très ouverte et permet de bien lire les courbes de son tracé, l'Ourcq et le Clignon sont quant à elles plus discrètes, au sein de leur écrin végétal

L'impact de tels équipements est relativement modéré en raison de la discrétion de leur circulation et surtout par leur site d'implantation. Dans la vallée de l'Aisne, le canal ne se distingue pratiquement pas du cours naturel de la rivière. Les infrastructures (écluses, ponts...) qui y sont liées sont finalement les seules à révéler la présence de ces calmes voies de passage.

Aujourd'hui la survie des canaux et de leurs discrets mastodontes n'est assurée que par le transport de céréales et d'agrégats en partance pour la région parisienne. La fonction de plaisance, quant à elle, semble profiter de l'acalmie. Cette pratique en émergence ouvre des perspectives d'avenir.



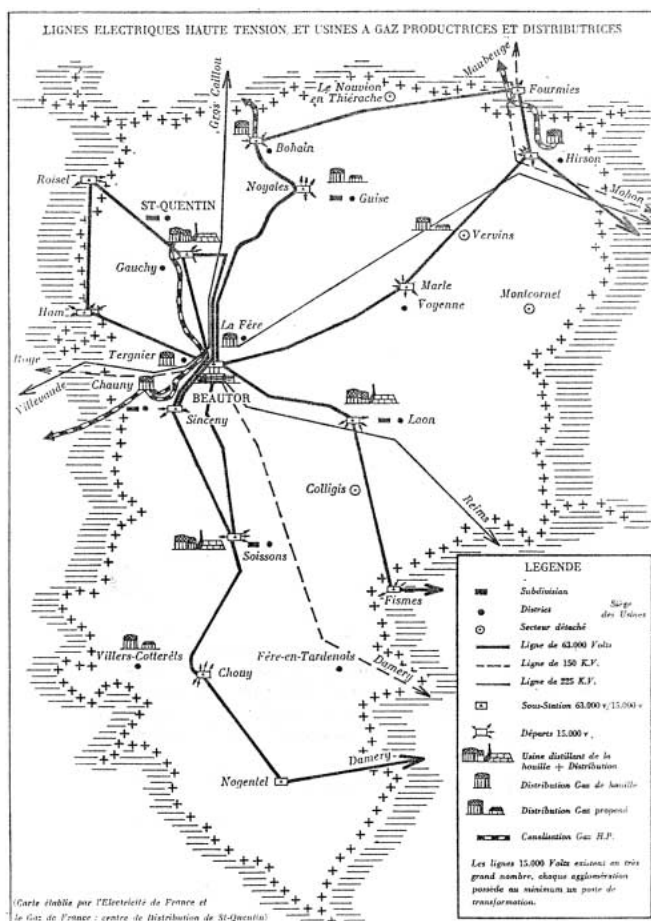
LE RESEAU ELECTRIQUE

Avant la première guerre mondiale, seules les grandes villes du département bénéficiaient de l'alimentation électrique. C'est un luxe réservé aux urbains aisés. Les ravages de la guerre et le formidable élan de reconstruction qui les ont suivis ont généré une demande de confort et de modernité même dans les campagnes les plus reculées du département. L'installation et l'exploitation du réseau électrique sont assurées dans les premiers temps par les sociétés coopératives. Mais le système de l'exploitation en régie s'avère vite lourd et est abandonné au profit du régime de la concession.

C'est aux communes et aux syndicats de communes qu'incombait la charge de l'électrification ; celles-ci passaient commande à des sociétés qualifiées. Ces dernières acheminaient l'énergie des Centrales Thermiques du Nord. Le financement de cet énorme chantier était en partie assuré par les dommages de guerre possédés ou achetés par les communes. Les subventions de l'Etat et du Département constituaient un autre mode de financement.

Entamée au lendemain de la guerre, l'électrification est pratiquement aboutie dans les années 30, seules une trentaine de communes restant dépourvues de raccordement. Les prix pratiqués pour les premiers abonnés, bien que très élevés, n'ont pas découragé le tissage du réseau. La demande existe, chacun est prêt à payer le prix pour accéder au progrès, le goût duquel ayant été lentement façonné par les longues années de privation et de douleur. La foi en cette nouvelle énergie est telle que certains agriculteurs se lancent dans le labourage électrique. Si cette tentative est marginale, elle montre l'engouement des habitants des campagnes qui voient s'ériger avec un soulagement satisfait les premiers poteaux électriques en bois. Hors des campagnes les industriels vont progressivement se convertir au tout électrique aux dépens du charbon. Il faudra attendre la généralisation et la banalisation du confort qui vont drainer un nouveau regard sur les équipements fonctionnels en général et sur les réseaux aériens en particulier. On les considère désormais comme porteurs d'un impact sur le paysage. C'est ainsi que de nombreuses localités envisagent, lorsqu'elles le peuvent financièrement, l'enfouissement de leurs réseaux aériens.

Enfin, ces dernières années, l'engouement rencontré par les téléphones mobiles s'est traduit, dans le paysage, par l'introduction d'une nouvelle forme d'électrification peu discrète.



LES OUVRAGES D'ART

Plus que les réseaux eux-mêmes, les infrastructures marquent et scandent les tracés routiers, ferroviaires et fluviaux.

Les besoins de communications économiques, politiques et stratégiques ont nécessité le franchissement transversal de tous les obstacles naturels générant ainsi, dans le département, un patrimoine d'ouvrages d'art notoire : ponts, pontons, passerelles, retenues, vannes, gués, et autres ouvrages de régulation des eaux, écluses... autant d'édificiations qui jalonnent le paysage et qui dès l'antiquité ont accroché l'oeil du voyageur. Stratégiques, ces installations furent les premières cibles de guerre mais aussi les premiers ouvrages reconstruits afin de fournir l'infrastructure routière et ferroviaire nécessaire à la relance d'après-guerres.

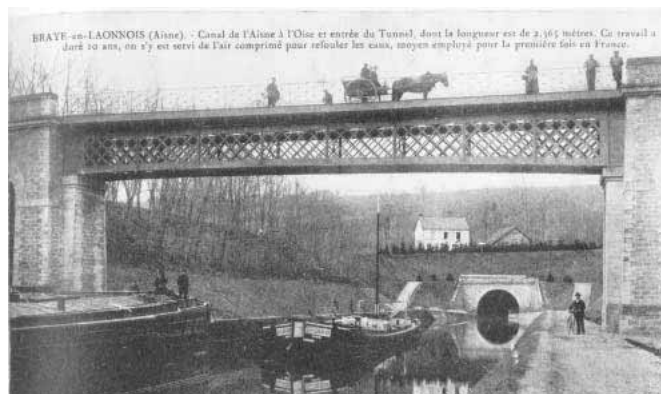
L'histoire militaire et économique laisse dans ce périmètre des "familles" d'ouvrages. Certains modèles d'une famille changent pour des raisons hydrauliques ou topographiques (la poutre métallique placée en haut ou en bas du tablier).

L'évolution de ces équipements et de leur rapport au paysage est directement à mettre en parallèle avec les changements technologiques induisant des formes et des matériaux nouveaux.

Les infrastructures maçonnées

Ils comptent parmi les plus anciens mais leur édification persiste jusqu'au début du XIX^{ème} où ils seront supplantés par le béton armé et le fer. Ils accordent les savoir-faire avec les matériaux de la région : dans le Soissonnais la brique n'est plus utilisée qu'en appoint pour laisser triompher la pierre.

Ces colosses de pierre confrontent leur volume à ceux du paysage. De ce "combat" les puissants ouvrages donneront parfois une curieuse impression de légèreté mais jamais de fragilité.



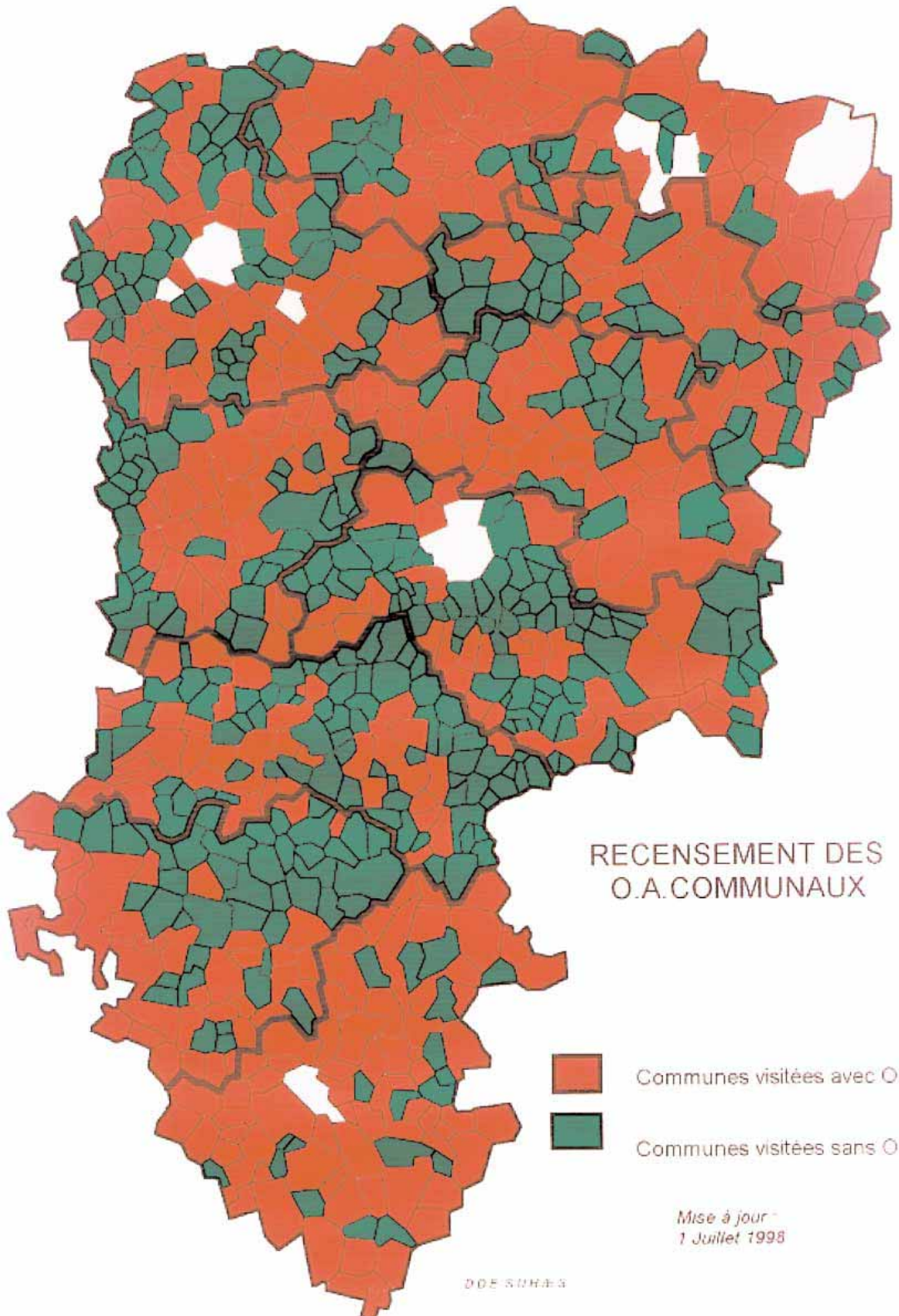
Les Ponts et la guerre

"Il a parfois fallu faire vite. Comme en d'autres secteurs de la construction, ces périodes d'après-guerre n'ont pas toujours été porteuses d'un travail ou d'une élaboration esthétique que la paix ou l'opulence auraient permis. Il est surtout des ponts qui se répètent au fil de l'eau, témoignant de l'urgence qu'il y avait à franchir de nouveau la voie d'eau. Cette répétition est aussi constitutive du paysage qui acquiert ainsi une forte connotation historique relative à l'histoire contemporaine et c'est une façon pour le paysage d'être nourri de la mémoire de la guerre... A l'instar d'une ligne de front qui aujourd'hui est ponctuée des grands édifices républicains et de grandes places bâtis avec les subsides des dommages de guerre, souvent avec une démesure qui étonne, cette spécificité des ponts de reconstructions successives insiste sur la symbolique du franchissement et du lien qu'occasionne le pont. Elle en dit l'absolue nécessité en même temps que la violence de sa destruction. Ceci se redouble en de nombreux endroits de la présence du métal et du béton, lesquels sont également porteurs de l'image de guerre. Bow-strings, ponts métalliques à poutres latérales, ponts en arc sont légions. Ils s'agencent parfois en série, au fil de l'eau, de sorte qu'on identifie aisément une époque, une même origine technique voir un même constructeur. Dès lors, ils se composent dans de petites unités paysagères, structurées par des tronçons du cours d'eau, lesquelles associent les continuités de la géographie et ses répétitions dans le paysage technique."

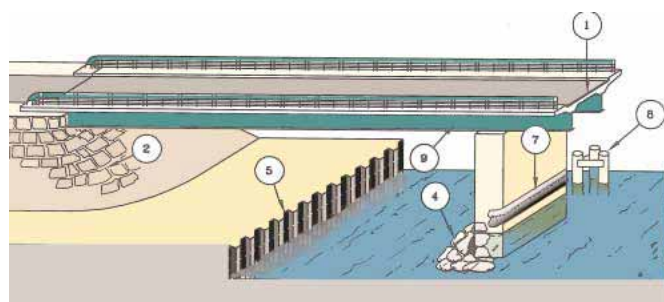
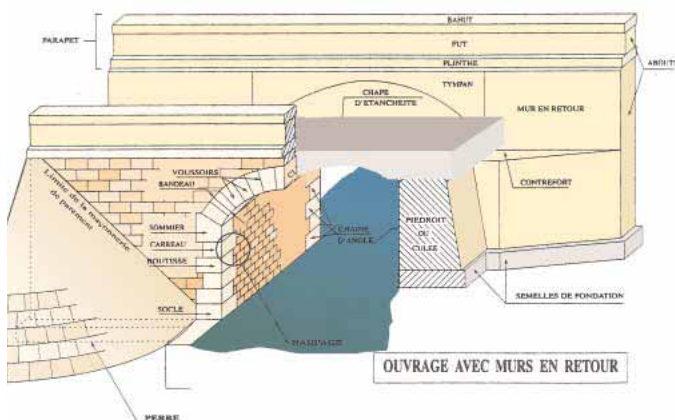
Dans «Préinventaire des Ouvrages d'Art en Picardie» par l'Atelier Arnaud Sompairac - 1990.



LES OUVRAGES D'ART



LES OUVRAGES D'ART



Les édifices à poutres béton armé

Avec le goût de la performance qui explose au début du XXème siècle, le béton armé fait une entrée décisive dans le monde des infrastructures.

La facilité et la rapidité d'exécution les met à l'honneur dans le coeur des ingénieurs sur un pied d'égalité avec les constructions métalliques très prisées XIXème siècle.

Que ce soit par leurs lourdes poutres pleines aux courbes naïves ou leurs arches qui, contrairement à leurs ancêtres maçonnées, découvrent la transparence et les structures suspendues; ils témoignent de l'enthousiasme et des efforts des ingénieurs pour alléger un procédé de construction lourd mais innovant dans ce domaine au cours des années 20. Le pont devient alors plus qu'une prouesse technique, une oeuvre qu'on aime à réhausser de céramique plaquée.

Les édifices métalliques

Ils sont les plus représentés dans le périmètre d'étude. La plupart des constructions anciennes n'ont pas résisté aux ravages des deux guerres. Ceux que l'on observe aujourd'hui ont été édifiés durant les années 40. Ils sont concentrés dans le Soissonnais, la vallée de l'Aisne, les vallées du Tardenois. Témoignant des évolutions technologiques du métal et/ou des techniques mixtes (métal/béton). Des essais de couleurs en accentuent l'effet sculptural ou au contraire l'insertion dans le site. Ils se composent de poutres à treillis rectangulaires (du type Pigeaud) portée variant entre 10 et 50 m ou en arc, Bow-string (l'arc et sa corde). Leur ouverture variant de 18 à 60 mètres.

Rappelons que le département compte quelques ponts qu'on aime à attribuer à Gustave Eiffel (exemple à la Ferté-Milon).



INVENTAIRE PAYSAGER

SUD DU DEPARTEMENT DE L'AISNE

DEUXIEME PARTIE
LA DYNAMIQUE PAYSAGERE

LA TYPOLOGIE DES PHENOMENES



CAUE de l'Aisne

LES FACTEURS D'ÉVOLUTION DES PAYSAGES

L'évolution des paysages se fait sous l'influence d'un certain nombre de facteurs; ils produisent des « Phénomènes», faits accessibles à l'observation directe. Tout ceci nous renvoie à une étude dynamique des paysages nécessaire à une projection gestionnaire.

Il convient de noter que ces facteurs n'agissent jamais isolément, mais que les modifications des paysages qu'ils entraînent sont le résultat de l'action simultanée de plusieurs facteurs, parfois antagonistes, parfois complémentaires. Ainsi, depuis des temps immémoriaux, l'homme se bat-il contre l'envahissement de la végétation spontanée qui lui dispute ses espaces de culture. Il est frappant d'ailleurs de constater que l'installation d'une forêt demande un temps comparable à la vie humaine.

Il est tentant de proposer un classement, une typologie de ces facteurs ; l'une des premières clés de classification à laquelle on peut penser est celle qui oppose nature et culture, c'est-à-dire le monde physique d'un côté, les sociétés humaines de l'autre. Nous voyons deux problèmes pour cette approche: c'est, d'une part, risquer de tomber dans le manichéisme, opposer la «bonne nature» à l'homme qui la corromprait (attitude rousseauiste) ; c'est, d'autre part, postuler que les processus sont à priori différents, alors que des similitudes existent.

Autre problème, qui tient à l'approche du paysage en elle-même : peut-on distinguer des facteurs qui soient nuisibles ou favorables ? C'est introduire des préjugés de valeur qui ne sont pas faciles à manier. Il est vrai que les naturalistes et botanistes parlent d'évolution progressive et d'évolution régressive.

Une solution serait alors de privilégier les temps d'action des facteurs, en distinguant ceux qui s'inscrivent dans une échelle de temps longue et ceux qui s'inscrivent dans une échelle de temps courte. Bien souvent, les différents facteurs de l'évolution des paysages se font sentir à plusieurs échelles de temps; ainsi, il y a une histoire continue de l'évolution de la végétation depuis la fin des périodes froides (12000 ans) avec des épisodes de plus courte période (incendie, déforestation,...). Il en est de même de l'action de l'homme, qui s'est longtemps inscrite dans une densification de l'occupation, avec une charge de population toujours croissante, avec des moments de crise, d'abandon, de réappropriation.

Pour finir avec ce préambule, il convient de s'interroger sur les raisons de cette connaissance; il s'agit, bien sûr, de pouvoir apprécier les possibilités d'action sur le paysage. Cette connaissance a des buts d'application.



**LA DYNAMIQUE PAYSAGERE
LA TYPOLOGIE DES PHENOMENES**

LES PHENOMENES NATURELS



LES PROCESSUS GEOMORPHOLOGIQUES

Inondations et mouvements de terrains



Inondations dans la vallée de l'Aisne au printemps 2001



Inondations dans la vallée de la Vesle

Inondation près de Fère-en-Tardenois



Les entités du sud de l'Aisne sont largement exposées à des risques naturels importants. Nous savons bien sûr que les activités humaines peuvent accroître les conséquences de ces risques, mais il n'en est pas moins vrai que les caractères physiques des milieux sont à l'origine générateurs de ce qu'on appelle les "calamités naturelles". Ces processus sont de trois ordres principaux :

- les inondations, qui concernent avant tout les grandes vallées, Aisne et Marne, mais également occasionnellement des vallées de plus petite dimension, vallée de la Crise, rû de Brasles, en liaison, dans ce cas-là, avec des phénomènes de ruissellement;

- les mouvements de terrain, semblent être cantonnés à la vallée de la Marne où ils ont été particulièrement étudiés. Ils sont potentiels dans la vallée de l'Aisne et dans les vallées encaissées du Soissonnais;

- les phénomènes d'érosion et de ruissellement, où l'influence de l'homme à tendance à renforcer le caractère catastrophique des précipitations. Ces phénomènes semblent concerner toutes les entités, même celle de Villers-Cotterêts sur les marges du massif forestier, mais ce sont particulièrement le Soissonnais et la vallée de la Marne qui paraissent les plus exposés.

Les inondations

Ces processus ont une importance particulière dans le paysage. Il y a tout d'abord leur manifestation visible (débordements de rivières, routes couvertes de terre ou fracturées), mais elles peuvent imposer des choix ou des contraintes dans l'occupation des sols qui modifient en conséquence ce paysage.

L'inondation des vallées de l'Aisne et de la Marne est un phénomène récurrent. Il est dû à la présence, en amont du bassin-versant de ces rivières (le plateau de Langres pour la Marne, l'Argonne pour l'Aisne), de substrats imperméables facilitant le ruissellement des eaux de pluie. On assiste à la progression de la crue depuis ces régions, ce qui permet de prévoir le moment, voire l'amplitude de celle-ci au moment où elle traverse l'Aisne. La fréquence des inondations dans la vallée de la Marne semble être en baisse depuis la construction des réservoirs de Haute-Marne.

Le paysage des vallées est entièrement modifié au moment de la crue, les eaux s'étalent largement dans le lit majeur, ennoyant le bas des arbres et donnant une lumière tout à fait particulière. Dans le cas de l'Aisne, la rivière, généralement discrète dans sa vallée, est beaucoup plus visible. Dans le cas de la Marne, le cours méandreux de la rivière, la morphologie changeante de la vallée font que se succèdent des sections très inondées en largeur alors que d'autres semblent très proches de leur état normal. Des éléments habituels du paysage de la rivière (berges, écluses) disparaissent. L'une des caractéristiques de ce phénomène est sa durée potentielle : les hautes eaux peuvent durer plusieurs jours, voire plusieurs semaines et s'installer ainsi dans le paysage. L'une des conséquences sur le paysage est, ou devrait être le respect du lit majeur, qui sert de zone d'expansion des crues. En particulier, en bonne logique, il devrait être inconstruc-

LES PROCESSUS GEOMORPHOLOGIQUES

Inondations et mouvements de terrains

tible, ce qui est loin d'être partout le cas, notamment dans la vallée de la Marne, dégageant ainsi un espace largement ouvert.

Les inondations ne sont pas non plus absentes des petites vallées, non du fait de leurs caractéristiques hydrographiques, qui les mettent en principe à l'abri de tels événements (bonne infiltration, barrières végétales, fonds tourbeux) mais en raison de phénomènes liés au ruissellement sur les terres agricoles. C'est ainsi que la Crise a connu plusieurs épisodes d'érosion violente en haut du bassin-versant qui se sont transformés en crues. Ces crues sont en général brèves, mais en contrepartie imprévisibles au-delà de quelques dizaines de minutes.

Les mouvements de terrain

Les mouvements de terrain sont considérés comme négligeables dans le département de l'Aisne, mais ils sont surtout identifiables dans la vallée de la Marne. La carte géologique, plus portée à mettre en évidence les formations superficielles (la carte géologique a été établie en même temps que la carte des sols), a négligé le phénomène de glissement. Si on se réfère à la carte d'Épernay, où ces manifestations ont été intensément étudiées par l'Université de Reims Champagne Ardennes, on s'aperçoit qu'elles reflètent une extension majeure et que peu d'endroits dans la vallée sont véritablement à l'abri des glissements. Le diagnostic établi par les chercheurs de Reims a établi que les coteaux du Laonnois et du Soissonnais, bien que moins sensibles, sont potentiellement exposés à des coulées en masse, souvent progressives.

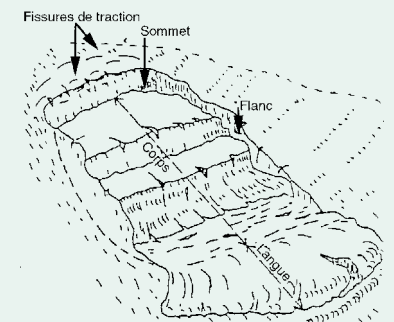
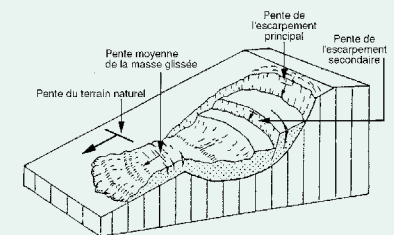
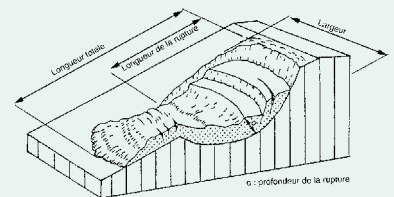
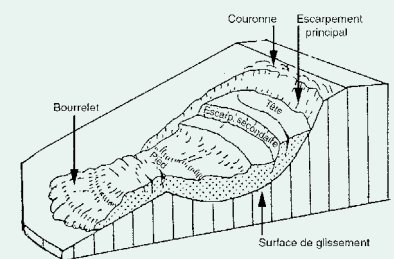
Dans tous les cas, le facteur déclenchant est la présence dans le sous-sol de couches imperméables favorisant le passage de l'eau et la formation d'une surface de glissement.

Coulées dans les surfaces cultivées du Tardenois



Carrière de Saint-Pierre-Aigle

Éléments descriptifs d'un glissement



D'après G. COLAS, G. PILOT et M. PALAVY
C.E.T.E d'Aix en Provence

LES PROCESSUS GEOMORPHOLOGIQUES

Mouvements de terrains et ruissellement

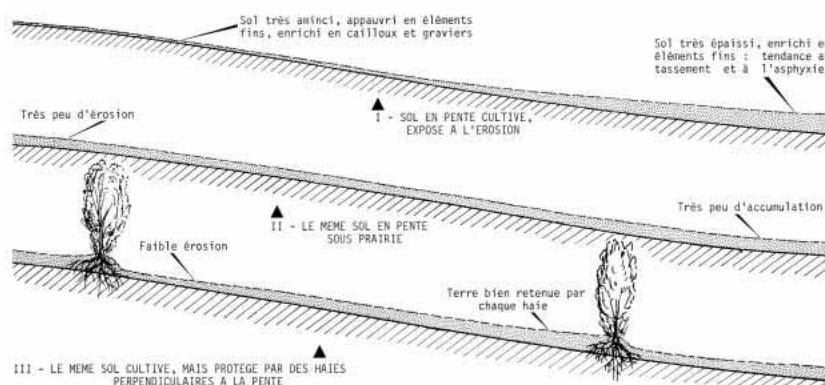
Il convient d'apprécier l'impact de ces différents processus géomorphologiques sur les paysages, et surtout sur leur dynamique. A première vue, il est faible, par comparaison avec d'autres facteurs d'évolution du paysage. Cependant, le caractère catastrophique de certains de ces processus peut conduire à certains aménagements qui vont, eux, avoir un impact sur le paysage.

En premier lieu, on peut citer la régularisation des rivières, dont le premier motif n'est pas de limiter les accumulations de matériaux, mais les inondations, les deux phénomènes étant intimement liés. Là peut se situer le débat qui tourne autour des aménagements du lit majeur, et particulièrement les extractions dans les lits alluviaux. Le conflit est complexe et les considérations géomorphologiques ne sont qu'un élément mineur d'appréciation.

Il en va tout autrement dans le cas de la lutte contre le ruissellement. La lutte contre les effets du phénomène peut se situer à plusieurs phases de sa genèse.

Avant toute chose, il convient de voir comment se produit un ruissellement sur des surfaces de type agricole. En premier lieu, il faut qu'il y ait refus à l'infiltration, puis amorce de l'écoulement par gravité, enfin concentration de l'écoulement selon le modèle d'un réseau hydrographique, c'est en général là que les choses peuvent devenir catastrophiques.

Pour lutter au niveau de la première phase, il convient d'assurer la meilleure infiltration possible cela passe par un travail du sol différent, avec par exemple un sous-solage, l'emploi d'engins peu dommageables et la réduction du nombre de passages au cours de l'année sur la même parcelle ; au niveau du paysage, cela se traduit peu, sinon par la vue d'engins de plus en plus grands, qui passent moins souvent et pendant moins de temps et par la plus grande présence pédestre des agriculteurs qui vérifient l'état de leurs parcelles pour être sûrs de n'intervenir qu'à bon escient ; dans des paysages où la présence de l'homme est de plus en plus rare, ces faits peuvent avoir leur importance, notamment par l'impression que donne le paysage.



L'appauvrissement des terres par l'érosion (D.Soltner «Les bases de la production végétale» - 1984)
L'érosion hydrique des sols cultivés en pente et son ralentissement par la prairie et les haies

L'influence sur le paysage est à la fois directe, car les déplacements peuvent provoquer des dégâts aux routes ou aux habitations, et indirecte, comme dans le cas des inondations, interdisant la construction. On observe ainsi des implantations de village dont l'extension est limitée depuis plusieurs siècles dans une direction précise. Ce sont sans doute ces phénomènes, identifiés depuis longtemps, qui ont fixé les choix d'occupation du sol.

Le ruissellement

Certains processus peuvent être réactivés par la mise en valeur humaine. Le cas le plus marquant est celui de l'érosion consécutive au ruissellement (coulées de boue). La mise à nu du sol par les façons culturales provoque un état de fragilité qui peut se traduire à l'échelle d'une parcelle par des pertes en terre de l'ordre de 50 tonnes à l'hectare lors d'un seul orage.

Les phénomènes de ruissellement présents dans toutes les entités sont toutefois peu développés en Brie, particulièrement dans les zones herbagères et bocagères. La forêt de Villers-Cotterêts y est de même peu sujette, excepté sur ses marges où la présence de sols sensibles à la battance peut provoquer des phénomènes d'érosion importants. Les événements les plus considérables ont lieu dans le Soissonnais. Certains villages (Soucy, en 1994 ou Vierzy en 1988) ont vus, suite à un orage, des coulées de boue envahir le bourg et provoquer de nombreux dégâts aux habitations. Dans ces cas, le risque de ruissellement est aggravé par



LES PROCESSUS GEOMORPHOLOGIQUES

Mouvements de terrains et ruissellement



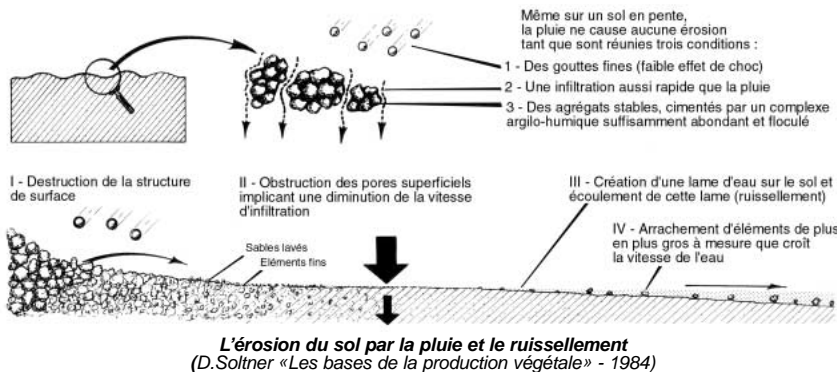
Ruissellement dans le Tardenois



la position des villages et des infrastructures situées en contrebas des surfaces ruisselantes. Dans le Tardenois, les mêmes phénomènes existent mais l'emplacement des villages, plus diversifié, limite les conséquences.

Dans la vallée de la Marne, les phénomènes de ruissellement sont surtout liés au vignoble. La présence de sols exposés entre les rangs de vigne associé à l'alignement des rangs dans le sens de la pente favorisent le ruissellement. On constate régulièrement que les routes sont couvertes de boue. Des travaux importants (fossés, travail des sols)

ont permis de réduire le phénomène, mais la solution plus radicale reste le changement de mode d'implantation, avec des rangs parallèles aux courbes de niveau.



La lutte au niveau de la deuxième phase se traduit essentiellement par une alternance de cultures. Si on n'a pu empêcher que de l'eau commence à s'écouler, il faut empêcher la concentration. L'une des manières d'y arriver est de faire en sorte que, au moment où le sol est le plus fragile (fin du printemps), parce que souvent dénudé, toutes les parcelles d'un bassin-versant ne soient pas à nu en même temps. L'idéal est d'alterner culture d'hiver et culture de printemps. Cela se traduit beaucoup plus dans le paysage, par la densité et l'apparence de damier des parcelles.

Lorsque le ruissellement commence à se concentrer, la végétation annuelle n'est plus capable de ralentir efficacement les flux liquides ou boueux. Les parades généralement utilisées sont alors de deux types. Dans un cas, on installe au plus près des villages des bassins d'orage chargés de protéger personnes et biens, le but étant alors de stocker la totalité de ce qui ruisselle. L'inconvénient majeur de cette solution est qu'il faut surdimensionner les ouvrages (plusieurs milliers à plusieurs dizaines de milliers de mètres-cubes), ce qui implique de trouver des terrains suffisants et également de devoir assurer un entretien important après chaque crue importante ; de plus, on se contente de limiter les dégâts au niveau des villages ; de ce fait, on s'oriente maintenant vers des solutions plus discrètes qui consistent à interposer sur le trajet du flot une série d'obstacles qui vont le ralentir, donc en diminuer la force érosive tout en facilitant l'infiltration.

Ces ouvrages sont évidemment marquants dans le paysage. Paradoxalement, ce ne sont pas les plus gros ouvrages qui vont le plus se remarquer, mais les diguettes et mares-tampons au milieu des paysages ouverts.

LES PROCESSUS GEOMORPHOLOGIQUES

Transport éolien et tempêtes



L'Aisne est essentiellement soumise aux grands flux d'ouest et ce sont ces flux qui sont majoritairement responsables des tempêtes. Il faut, dans ce cas, mettre à part des phénomènes violents d'extension restreinte, connus sous le nom de "mini-tornades" qui produisent des accélérations brutales d'un vent déjà établi, mais qui se trouve renforcé par des conditions locales, ce qu'on appelle "couloir à vent" ; les dégâts peuvent être importants, mais limités en superficie.

Le vent est une constante du climat axonien, mais le département n'est cependant pas l'un des plus ventilés, à tel point que, dans les cartes de gisement d'énergie éolienne, il n'apparaît pas comme rentable, par rapport aux autres sources d'énergie d'investir dans un équipement spécifique.

On compte 25 jours de grand vent (supérieur à 70 kmh), mais, en revanche combien de jours où on attend en vain le petit souffle d'air qui pourrait aider à dissiper le brouillard!

D'autres phénomènes de plus grande ampleur sont de véritables tempêtes d'extension régionale comme celle que nous avons connue en décembre 1999. Celle-ci a été particulièrement spectaculaire dans l'Aisne, non par les dégâts qu'elle a provoqués dans le département (ils ont été très circonscrits), mais par la limite très nette du phénomène :

- au nord d'Hartennes, le paysage n'a montré quasiment aucune trace du coup de vent, les forêts ont enregistré bien moins de dégâts qu'en 1990 et la Station météorologique de Saint-Quentin n'a pas enregistré de valeurs exceptionnelles, le record étant toujours de 180 kmh en 1947,

- au sud, l'impact a été fort, des routes ont été coupées, mais rien de comparable à ce qui a pu se passer en région parisienne ou en Charente Maritime. Les seuls dégâts notables ont été observés sur les peupleraies du plateau briard et des vallées de l'Ourcq ou du ru d'Allan, il a été dans ce cas très spectaculaire, des peupleraies entières se sont retrouvées à terre. Les forêts en essences adaptées et surtout mélangées ont dans l'ensemble bien supporté ce coup de vent, montrant l'importance de la biodiversité.



LE DYNAMISME SPONTANÉ DE LA VÉGÉTATION

La cause du phénomène

La préservation des grands domaines forestiers domaniaux, la recolonisation forestière spontanée des friches agricoles, le développement des jachères fixes arborées, mais aussi la prise de conscience des propriétaires privés vis à vis de l'intérêt écologique et touristique des boisements, aussi petits puissent-ils être, contribuent à l'extension progressive des surfaces boisées du département, à l'image de celles de la France.



Vallée de la
Crise

Vallée à proxi-
mité de Leury



La conséquence essentielle est l'apparition de grandes masses boisées et la simplification des paysages.

L'écart s'accroît entre une grande plaine agricole de plus en plus dépourvue d'arbres et des zones comme le Laonnois où la végétation arborée envahit progressivement les paysages des vallées et coupe les perspectives.

La description du phénomène

Au cours de l'histoire, l'évolution des surfaces boisées a été étroitement liée à celle de la conservation des massifs forestiers domaniaux et de la disparition progressive des bosquets en plaine agricole.

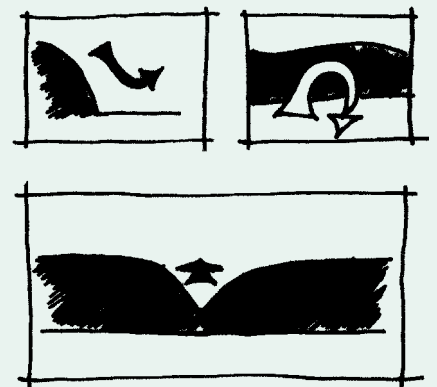
Aujourd'hui, alors que certaines orientations sont toujours préservées, voire même accentuées comme la protection des grands massifs forestiers, d'autres ont tendance à se ralentir et à disparaître.

Le changement le plus profond, concerne, depuis le début du siècle, la recolonisation progressive des espaces agricoles abandonnés, en particulier des anciennes pâtures, vieux vergers ou vignobles. Lié au phénomène récent de prise de conscience de la valeur patrimoniale des forêts, et de replantation d'espèces arborées et en particulier de peupliers, le département de l'Aisne, à l'image de la France entière voit sa superficie boisée augmenter chaque année.

L'homme entretient avec la végétation des rapports contradictoires, puisqu'il essaie à la fois de la domestiquer, de l'utiliser ou de l'éliminer depuis des temps immémoriaux et particulièrement depuis les débuts de l'agriculture.

Il y a là tous les éléments d'un combat perdu d'avance et qui est sans cesse à recommencer; le dynamisme végétal est tel que le moindre abandon se traduit par une colonisation qui est d'abord le fait d'espèces pionnières qui se satisfont de conditions rigoureuses (absence d'humus, microclimats rigoureux) comme le *Carex arenaria*, puis d'espèces mieux adaptées à long terme aux conditions écologiques du lieu pour aboutir à un climax, forestier dans la quasi totalité des cas dans notre département (bétulaies dans les zones humides acides, saulaies dans les tourbières alcalines, chênaies sur les sols sableux, hêtraies sur les versants calcaires...).

Volumes d'épaulement, volumes-écran, les boisements peuvent aussi permettre la réalisation de fenêtres offrant des vues sur les environs. Loin de figer le paysage, il deviennent alors un moyen de dynamiser l'espace, de le rendre attrayant.



Souvent aussi, ces volumes cachent «naturellement» les «misères» du paysage (décharges, carrières, etc...). Elles constituent des outils d'intégration paysagère non négligeables.

LE DYNAMISME SPONTANE DE LA VEGETATION

Localisation du phénomène

La croissance des surfaces boisées semble répondre à un souhait de la population pour qui la forêt est l'image de la nature par excellence. Plus ou moins aménagés, ces espaces deviennent des lieux privilégiés de loisirs. Ce sont surtout les vallées du laonnois qui se trouvent marquées par ce phénomène, et particulièrement les espaces impropres à une activité agricole (versants, zones humides, etc...) avec toutes sortes de formes de transition et de stades de développement. Les zones humides de la plaine de la craie sont également concernées, mais les limites avec les agrosystèmes sont nettement plus franches. En Thiérache enfin, le système du bocage contrôle et utilise ce dynamisme.

Risques liés au phénomène

- L'abandon d'entretien de l'espace autrefois agricole a pour conséquence la recolonisation forestière. Elle devient une marque naturelle homogène qui tue les spécificités territoriales : quelque que soit l'orientation des coteaux, dans les Collines du Laonnois ou sur le pourtour de la forêt de St Gobain, le boisement se développe, suivant le même schéma d'implantation.

- D'un point de vue écologique, le boisement a des conséquences qui peuvent apparaître comme contradictoires. Non dénués d'intérêt, les boisements sont pourtant à l'origine d'une réduction de biodiversité, en particulier par rapport à des milieux en pleine transformation comme les pelouses naturelles ou les friches.

Propositions

- Des mesures environnementales comme Natura 2000, qui s'appliquent de manière ponctuelle à des sites d'intérêt particulier sont un moyen de favoriser une biodiversité et surtout de conserver un patrimoine floristique et faunistique caractéristique de milieux dépourvus de boisement. Les actions en cours sont donc à encourager.

- Le développement des surfaces boisées correspondant à un désir d'espaces libres de loisirs, il semble important de continuer les aménagements en faveur de ces milieux (sentiers de promenade, signalétiques...). Il est à noter que la prise en compte des milieux boisés n'est absolument pas incompatible avec celle des milieux dénudés. La juxtaposition de ces milieux est même d'un intérêt pédagogique particulièrement important.



Jonction entre la vigne et les boisements



Coteaux de Berzy

Le temps d'évolution vers un climax forestier est plus ou moins long, de quelques années à quelques dizaines d'années. Il est facilement identifiable sur certains sites avec l'abandon définitif des cultures et de l'élevage sur le versant.

Dans un premier temps, une friche s'établit avec implantation de plantes herbacées hautes à fort pouvoir couvrant. Puis s'installent, à partir de la périphérie, des ligneux pionniers (troène, pruneliers), puis des arbres de lisière (charmes, robiniers, bouleaux), enfin des arbres adaptés à un environnement nettement forestier (chênes, hêtres).

Un climax forestier de hêtraie calcicole peut mettre, avec des phases de progression et de régression, près de quatre-vingt-dix ans à s'établir. Cette progression n'est pas régulière ; la disparition des espaces ouverts se fait par une progression en "peau de léopard" des superficies boisées.

Sous-bois des forêts du Tardenois



**LA DYNAMIQUE PAYSAGERE
LA TYPOLOGIE DES PHENOMENES**

**LES PHENOMENES LIES
A L'UTILISATION DU SOL**



L'ALTERATION DU PAYSAGE PAR L'EXTRACTION

Liberté ou maîtrise du devenir des carrières

Les causes du phénomène

Les lois successives sur l'extraction mais aussi sur l'environnement et le paysage ont contribué, au cours du temps, à la maîtrise du développement des carrières et surtout à l'étude de leur impact sur le milieu et de leur remise en état dans des objectifs d'intégration paysagère et de biodiversité. Pourtant, parallèlement à ces directives très strictes, mais pas toujours faciles à appliquer, en particulier quand les exploitants sont petits et nombreux, continue à se développer une multitude de points d'extraction incontrôlables sur l'ensemble du territoire.



La description du phénomène

Au fil des années, certaines extractions, inadaptées au nouveau contexte économique, ont disparu, d'autres au contraire se sont développées. Globalement, il semble que la diversité de matériaux extraits se soit réduite, mais les quantités, devenues industrielles, ont induit de véritables paysages d'exploitation des ressources minérales : vallées et coteaux sont aujourd'hui marqués par ces activités, en particulier dans le bassin de l'Aisne.

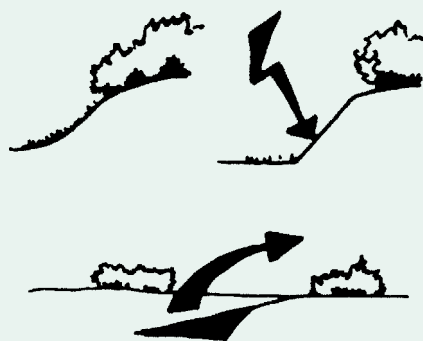
Les nouvelles politiques de maîtrise du territoire ont instauré des lois directives concernant le respect de l'environnement et la qualité des réaménagements de sites à envisager dès le début d'exploitation. L'application de ces directives a été facilitée par le regroupement de la plupart des petits entrepreneurs en quelques grands groupes industriels soucieux de leur image auprès du public.

Dans le sud de l'Aisne, l'exploitation des ressources minérales concerne principalement l'extraction de calcaire pour la fabrication de chaux et celle de granulats et de sables alluvionnaires en lit majeur de rivière.

Si les extractions réalisées sur coteau sont difficiles à intégrer au paysage environnant et à réaménager, les gravières jouissent d'une situation topographique et d'un type d'exploitation favorables à une remise en état progressive et adaptée.

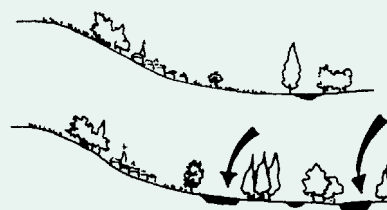
Selon les matériaux extraits et surtout selon l'emplacement du site d'exploitation, l'impact des carrières peut être bien différent.

Le calcaire extrait des coteaux met à nu le sous-sol, ronge progressivement le relief pour en prononcer l'agressivité et le rendre abrupt.



Les petites extractions en plaine agricole, même ponctuelles, sont loin d'être négligeables : rupture des lignes monotones du terrain, rupture des teintes liées exclusivement aux cultures...

La problématique des gravières se décline de manière spécifique : d'un paysage ouvert, parfois cloisonné, les fonds de vallées sont devenus d'immenses zones de plans d'eau, marque d'un dynamisme économique, de l'exploitation de ressources locales.



L'ALTERATION DU PAYSAGE PAR L'EXTRACTION *Liberté ou maîtrise du devenir des carrières*



Les politiques de réaménagement, favorables à la plantation dense des sites, sont finalement parvenues à créer de nouveaux paysages. Abandon des prairies humides, des vastes espaces ouverts verdoyants pour d'immenses zones "marécageuses" densément boisées en périphérie par une végétation spontanée aidée par des plantations initiales et des profilages de berges favorables à leur développement.

Les gravières deviennent aujourd'hui de plus en plus difficiles à percevoir, cachées derrière l'exubérance végétale.

La gravière est aussi le moyen de créer un lieu de loisirs ; son rôle social devient alors primordial, sa perception liée aux activités proposées.



Etang de loisirs dans la vallée de l'Ourcq

De nombreuses petites carrières continuent à se développer de manière anarchique, contribuant au mitage du paysage, introduisant des éléments nouveaux, en rupture avec les sites. Souvent ponctuelles et discrètes, ces extractions constituent plus un problème environnemental que paysager, à l'exception du cas des étangs de loisirs.

Les efforts réalisés depuis quelques années montrent que des considérations simples peuvent être aisément mises en place et qu'elles contribuent alors largement à l'amélioration du cadre de vie. Une différence très grande s'observe nettement entre les gravières de la vallée de l'Aisne, anciennes, et celles du Chaunois, récemment réaménagées et s'intégrant parfaitement au cadre paysager environnant.

La volonté d'intégrer les carrières a induit leur disparition presque totale du grand paysage. Si leur impact environnemental reste important, l'impact visuel disparaît au fil du temps, grâce à la végétation... Pourtant, loin d'être des éléments disgracieux, certaines gravières réaménagées pourraient être mises en valeur, en particulier le long des axes fréquentés.



Malgré cette prise de conscience évidente, encouragée par tous les organismes et les associations au caractère environnemental, une multitude de petites extractions continuent à ponctuer le territoire, de la même manière que le siècle dernier.

Parallèlement à ce renforcement législatif et à la prise de conscience de certains problèmes environnementaux, de nombreuses carrières se développent encore de manière anarchique. Les carrières sèches, extraction de calcaire pour l'amendement et extraction de sable continuent à se multiplier malgré les décrets de 1994. La problématique des petits étangs privés, quelque peu différente, a pourtant des effets similaires; mitage du paysage, appropriation d'espaces naturels...

Toutes ces carrières se créent ou continuent simplement à être exploitées par des privés ou des communes, sans peser les éventuelles conséquences sur le fonctionnement naturel de l'espace (régulation des crues, barrage aux inondations, richesse floristique et faunistique).

Le problème paysager majeur lié à ces extractions reste pourtant celui du devenir de ces "trous", qui trop souvent deviennent des tas d'ordures aux conséquences catastrophiques pour l'environnement.



L'ALTERATION DU PAYSAGE PAR L'EXTRACTION

Liberté ou maîtrise du devenir des carrières



Les risques liés au phénomène

La volonté de réaménagement est liée à des soucis environnementaux et paysagers. Intégrer les composantes nouvelles du paysage permet de recréer un paysage perçu comme agréable. Il semble pourtant que les tendances d'aménagement soient souvent calquées sur le même principe, non pas d'intégration mais de masquage systématique du plan d'eau par la végétation. Le risque serait de refermer les vallées, sans offrir aucune ouverture sur les nouveaux éléments qui la composent : les gravières.

Le Schéma Départemental des Carrières, en fin d'élaboration, a pour objectif de répondre aux différents risques, en particulier pour l'environnement et le paysage. C'est un document de référence essentiel dont l'application est indispensable pour préserver le caractère de l'Aisne, sans toutefois oublier les contraintes économiques, primordiales au dynamisme départemental.

Laisser se développer de manière anarchique l'extraction, c'est risquer de voir un jour un espace mité par l'exploitation individuelle. Si l'impact peut paraître minime au premier abord, il peut parfois prendre une ampleur non négligeable dans un secteur donné.



Quoi qu'il en soit, c'est surtout son devenir qui importe car le problème majeur reste la transformation de la carrière en tas d'ordures...

Localisation du phénomène

Le phénomène lié aux gravières concerne principalement la vallée de l'Aisne et le vallée de la Marne.

Les extractions de calcaire et de sable se concentrent dans la vallée de l'Aisne et la plaine agricole du Soissonnais.

La problématique des extractions illégales et des réaménagements sommaires se pose sur l'ensemble du territoire.



Propositions

- le Schéma départemental des Carrières est un document de base essentiel pour la gestion future du territoire.

Le réaménagement des carrières et en particulier des gravières doit émaner d'un projet territorial et non de cas particuliers : favoriser des zones naturelles, des zones de chasses ou de pêche, des zones de loisirs...

- La maîtrise de la petite carrière individuelle ou communale, doit faire appel à une prise de conscience collective qui permettra alors de toujours avoir une certaine liberté d'action sur le territoire sans que cela devienne néfaste.

LE CHAMP, LE CHAUME ET L'HOMME Le changement d'aspect des campagnes

Les multiples aspects des champs



Dans les grandes étendues de la plaine agricole, la place de l'homme, en-dehors des axes de circulation, est étroitement liée à l'intensité de la présence de l'agriculteur. Or, cette présence est devenue de plus en plus discrète et, de plus, elle a changé de nature.

Le champ lui-même a changé d'aspect. Il est en train de sortir de son statut binaire, couvert d'une culture unique quelques mois de l'année, nu et labouré le reste du temps pour connaître, au cours d'une année, toute une succession d'états correspondant à une nouvelle gestion du milieu.

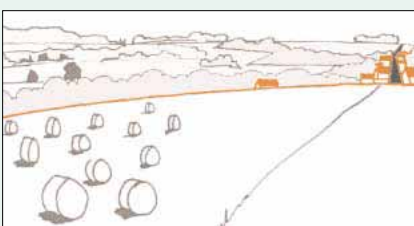


Les conséquences sur le paysage

Ces phénomènes peuvent paraître accessoires, mais, dans un processus généralisé de désertification des campagnes, de petites mutations peuvent modifier fortement l'impression paysagère.

Cette diminution de la présence humaine, même mécanisée, accentue cette impression de désertification. A l'inverse, les chemins ruraux se dotent de panneaux de signalisation de randonnée semblant confirmer le retour du piéton. Il reste à voir si le randonneur va remplacer l'agriculteur...

Ce sont bien évidemment les entités de grande culture qui vont être les plus sensibles à ce changement de paysage (Vermandois, Champagne, Basse Thiérache), l'arbre cachant le désert en Laonnois par exemple.



LE CHAMP, LE CHAUME ET L'HOMME

Le changement d'aspect des campagnes



Les progrès des techniques et les nouvelles façons de cultiver, en essayant d'utiliser avec la plus grande efficacité les produits phytosanitaires et surtout d'optimiser l'épandage ont conduit les agriculteurs à réduire le nombre de passages dans les champs. Dans les dix dernières années, ce nombre de passages, par ailleurs plus rapide et avec des engins plus gros, mais d'une charge au sol plus réduite, pouvant effectuer plusieurs tâches, a été réduit parfois d'un facteur trois, voire plus. La lutte contre le ruissellement a conduit à une évolution similaire. On voit donc moins de tracteurs, ils vont plus vite, et on voit les agriculteurs plus souvent à pied en train de jauger l'état sanitaire et de développement des cultures pour intervenir au moment le plus opportun.

La résorption des excès d'azote, le besoin de recharger en matière organique des sols qui en sont appauvris a conduit à une gestion de l'entre-culture différente : les chaumes restent plus longtemps, des cultures intercalaires ("engrais verts") non récoltées viennent s'intercaler dans le temps entre deux cultures de production.



*La présence de l'homme
dans les campagnes*



Carte postale à Crézancy

*Quand hommes et femmes étaient présents
dans les champs*



Vendanges à Crouettes-sur-Marne - PINAL



IMPACT DES SAISONS DANS LE PAYSAGE



Perception des boisements en hiver et en été. Les couleurs des boisements semblent se coordonner avec celles des cultures à la même époque



Si l'on interroge les axonais d'un certain âge sur la manière dont ils ressentent les saisons et leur influence sur le paysage, le discours le plus fréquent est celui-ci : "avant, les choses étaient simples, il y avait un été affirmé, chaud, avec une végétation qui ne demande qu'à pousser et un hiver où il gèle et où, pendant plusieurs semaines, la neige recouvre le sol".

En somme, il n'y aurait eu que deux teintes du paysage, le vert pour l'été, le blanc pour l'hiver, et deux saisons intermédiaires qui ne sont en général pas très valorisées, l'automne l'étant plus que le printemps, jugé très tardif et qui fait déjà partie de l'été.

Y a-t-il cependant, en-dehors de la période de neige, très courte, voire absente ces dernières années, des différences fondamentales au cours de l'année dans l'aspect du paysage? Les choses sont très différentes selon qu'on envisage le paysage "naturel", le paysage agricole, le paysage bâti, et surtout le regard qui est porté sur lui en fonction de l'état et de l'attention du spectateur.

Le premier aspect à envisager est celui des conditions climatiques objectives. S'il y a évidemment de fortes différences entre l'hiver et l'été au point de vue des températures de l'air, on peut cependant, à certains moments avoir, objectivement, lors de temps fortement perturbés, les mêmes températures en pleine journée au mois de décembre et au mois de juillet. Le ressenti sera différent, essentiellement du fait que la température du sol et son rayonnement, auquel nous sommes sensibles, varient fortement selon un cycle annuel régulier. En ce qui concerne les précipitations, elles sont également réparties tout au long de l'année, mais leur caractère peut changer de l'hiver, où les épisodes pluvieux sont généralement plus longs, à l'été où ils sont la plupart du temps plus brefs et plus violents. Il n'en reste pas moins vrai que la journée d'été où la durée de précipitation dépasse les douze heures n'est pas une exception.

Finalement, les deux phénomènes météorologiques qui vont jouer le plus dans cette sensation de changement de saison sont bien évidemment la neige, mais aussi l'éclairement..

La neige est effectivement quasiment absente ces dernières années. En 2000-2001; nous n'avons observé que quelques journées de chute de neige et une seule journée où la neige est restée sur le sol. Ce météore ne joue actuellement de ce fait plus de rôle dans la perception du paysage pour introduire une différenciation saisonnière ; la neige est plutôt devenue une curiosité, et, dans la plupart des cas, une gêne.

L'effet du rythme des saisons est également de modifier la quantité de lumière reçue. Bien entendu, il s'agit avant tout de la durée du jour, qui fait que la durée d'insolation en heures varie de un à quatre entre janvier et juillet. Si on y ajoute le brouillard (on compte de 3 jours de brouillard par mois à la fin du printemps à 9 jours à la fin de l'automne), il est clair que la saison hivernale ne facilite pas l'observation du paysage, le regard se rétrécit en hiver, l'automobiliste regarde plus la route que les alentours, l'intérieur a plus d'attrait et on y passe plus de temps qu'en été, sauf en quelques journées particulièrement lumineuses où apparaît souvent une diversité de teintes inconnue en été.

Les paysages dits "naturels" sont évidemment fortement transformés par le changement de végétation, mais pas forcément dans le sens d'un appauvrisse-

IMPACT DES SAISONS DANS LE PAYSAGE

ment. L'exemple des forêts est très significatif : la forêt d'été est souvent opulente, mais le regard n'y porte pas très loin, la forêt d'hiver semble plus accessible car elle est plus claire, à la fin de l'hiver surtout lorsque la chute des feuilles est terminée depuis quelques semaines et que l'élagage naturel a fait tomber les petites branches. De plus, le relief, le sous-bois apparaissent mieux. Ce n'est évidemment pas le cas dans les boisements de résineux. La forêt est aussi appréciée pour ses transitions, les feuilles n'apparaissent et ne disparaissent pas au même moment pour chaque espèce. Tous ces aspects sont évidemment valables pour les forêts d'une certaine taille, mais l'effet est encore plus fort pour les bosquets isolés dans l'espace agricole où le rythme de la végétation est beaucoup moins cyclique que pour la végétation naturelle.

La végétation des tourbières, souvent exubérante l'été, connaît une grande transformation l'hiver, particulièrement dans le cas des roselières, dont les tiges sèchent sur place et donnent une teinte paille qui se marque fortement dans le paysage et permet d'identifier l'espace tourbeux ou hydromorphe beaucoup plus facilement qu'en saison chaude. Les visites et stages de découverte du milieu marécageux se font facilement l'hiver.

L'espace agricole vivait également il y a trente ans sur un rythme quasiment binaire, avec des terres nues, c'est-à-dire dans les nuances brunes, labourées pendant la saison hivernale, et des terres couvertes de végétation, à dominante verte, l'été et le printemps. Les nouvelles façons culturales ont largement modifié ce schéma temporel : l'utilisation de variétés de blé d'hiver plus résistantes, plantées plus précocement, l'extension spatiale de cette culture, ont augmenté la place du vert pendant l'hiver. En outre, le travail du sol a été lui aussi modifié, le gros labour n'est plus la norme, le travail de la terre est souvent plus fin et donne aussi bien sur le plan de la teinte que de la rugosité une impression complètement différente. Il faut y ajouter la présence de cultures intercalaires, destinées à absorber l'excédent d'azote, l'extension des jachères ces dernières années, qui densifient l'espace végétalisé l'hiver.

Un cas particulier est celui du vignoble de la vallée de la Marne : l'hiver, le bois de vigne et le fer prennent une importance particulière, donnant à certains moments une teinte violacée uniforme aux versants, alors que, l'été, ces derniers sont uniformément verts.

L'espace bâti n'est apparemment pas soumis au rythme des saisons. Cependant, cet espace est, particulièrement dans l'Aisne, fortement végétalisé, la plupart du temps en périphérie des villages, mais aussi dans les jardins. Tout dépend alors du poids respectif du bâti et du végétal, mais il faut remarquer que, de plus en plus, la plantation d'espèces à feuillage persistant gomme les variations saisonnières.

Ainsi, à côté de facteurs objectifs (réchauffement climatique, diminution de la couverture de neige), l'action de l'homme a tendance à limiter les différences saisonnières.



L'APPARITION DES JACHERES AGRICOLES

L'image traditionnelle de la friche agricole, fleurs des champs et épis de blés épars, n'est en aucun cas celle de la plupart des terres gelées.



La jachère est une terre entretenue, le plus souvent cultivée. Son impact en tant que tel est donc imperceptible. Elle contribue même, dans le cas des jachères industrielles, à l'homogénéisation du territoire agricole, augmentant les surfaces de blé, de betteraves et de colza.

Sa présence est insignifiante dans le paysage. Son impact le plus fort est certainement psychologique, image de dégradation, de terre abandonnée, de régression agricole.

Le couvert spontané correspond plus à l'image de la jachère ; ce sont les seules que l'on puisse remarquer en particulier quand les surfaces parcellaires sont importantes. L'impression est celle d'un champ cultivé peu entretenu, image peu gratifiante pour le dynamisme de l'agriculture dont on veut réduire partout la présence.

Les jachères herbacées, qu'elles améliorent ou non l'alimentation du gibier, se différencient des cultures traditionnelles. Des "prés" apparaissent alors, de ci, de là, sur le territoire. L'image du grand paysage peut en être ponctuellement modifiée.

Dans le département, les jachères sont rentrées dans le quotidien des agriculteurs et ne semblent pas devoir en sortir, en tout cas dans un avenir proche. Si la polémique du point de vue agricole est forte, elle l'est beaucoup moins au niveau paysager.

Peu ou pas perceptible la plupart du temps, il ne semble pas qu'elle corresponde à une image négative dans l'esprit de la population qui espère toujours retrouver des coquelicots et des bleuets dans les champs.

Les causes du phénomène

Afin d'éviter les surproductions de cultures alimentaires, la PAC a instauré, depuis 1992 dans le département de l'Aisne, un système de jachères obligatoires pour tous les producteurs de grandes cultures désirant recevoir des aides compensatoires.



Description du phénomène

Tout agriculteur voulant bénéficier des indemnités compensatoires grandes cultures doit mettre en jachère une partie de sa surface d'exploitation. Le taux de terres gelées varie chaque année en fonction des stocks disponibles sur le territoire national : il était de 5% en 1998, ce qui représentait 10 000 ha, il a triplé à la veille de l'année 2000.

Le principe de la jachère est le suivant : durant la période de gel des terres, du 15 janvier à fin août, une couverture végétale entretenue est obligatoire, et ne pourra en aucun cas être exploitée comme production agricole, même personnelle, ni faire l'objet d'une utilisation lucrative.

Plusieurs possibilités s'offrent aux producteurs :

- le couvert spontané : repousse de la culture de l'année précédente si la parcelle n'a pas été travaillée ni labourée après la récolte (céréales, colza, tournesol).

- le couvert implanté temporaire :

* les jachères industrielles

Les cultures dites industrielles, production à des fins non alimentaires, ont toujours existé. Certaines sont très anciennes comme le chanvre ou le lin qui servaient à la fabrication des textiles et des peintures. Aujourd'hui, ce sont les biocarburants, blé, betteraves, tournesol-éthanol, colza diester... qui ont été choisis pour remplir les conditions de jachère industrielle.

Le département de l'Aisne a opté pour le colza et le tournesol éthanol de manière prioritaire.

L'APPARITION DES JACHERES AGRICOLES

* Les jachères environnement et faune sauvage

La Fédération de Chasse fournit aux agriculteurs des semences qui permettent ainsi l'amélioration de l'alimentation du gibier et évitent les dégâts sur cultures traditionnelles.



* Les jachères herbacées

Une liste de plantes autorisées est proposée aux agriculteurs : Fétuque élevée, Lotier corniculé, Mélilot, Ray grass anglais, sainfoin, Vesce velue... Le couvert doit être mis en place et entretenu suivant un calendrier précis.

- le couvert implanté fixe : Il est encore marginal dans le département. Il permet principalement d'utiliser les jachères en sylviculture (plantation de peupliers en vallée).

Ce type de couvert est aussi à l'origine d'un retour vers une diversité floristique. En effet, certaines espèces ne pourront se réadapter au milieu que dans le cas d'une jachère fixée quelques années. Ainsi, réapparaissent les fleurs des champs, devenues si rares aujourd'hui.

Dans l'Aisne, la part des jachères industrielles est relativement importante et conforte le caractère de grandes cultures de la région.

En 1995 :

- 62% de gel couvert (graminées et engrais vert)
- 36% de gel industriel (colza et blé)
- 2% gel betterave

La tendance est d'augmenter le gel betterave et le gel industriel au dépend du gel couvert. (en 1996, le taux de gel industriel était de 38%)

Le gel couvert constitue toujours la part majeure des jachères. Pour les années à fort taux de gel, comme en 1999, ces surfaces herbacées ne seront plus négligeables dans le paysage ; leur disposition et la nature de leur plantation deviennent alors primordiales.



La localisation du phénomène

Le phénomène s'applique principalement dans les zones de grandes cultures céréalières et betteravières. C'est donc dans le Soissonnais et le Tardenois qu'il sera le plus perceptible, mais l'application des quotats concernant l'ensemble du territoire, il sera perceptible dans toute exploitation même de surface moyenne.

Les risques liés au phénomène

A l'avenir, si les surfaces de jachères devaient augmenter, l'abandon de l'entretien de l'espace rural devrait devenir la préoccupation majeure des politiques : l'espace agricole peut-il contribuer au paysage de campagne sans être productif? L'agriculteur peut-il devenir aménageur?

Pourtant, ces terres libérées des contraintes de rentabilité pourraient facilement devenir, à l'avenir, un moyen de contrebalancer l'homogénéité de l'espace cultivé : intérêt environnemental et paysager évident.

Le risque serait, sans plan de gestion, que les jachères se concentrent dans certaines zones sans pouvoir répondre aux problématiques environnementales des grands espaces cultivés.

Propositions

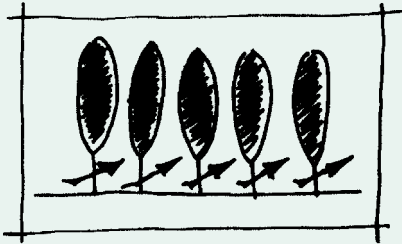
- Les terres gelées pourraient être utilisées pour résoudre certains problèmes liés au ruissellement et à l'érosion des sols. Il serait donc urgent d'encourager les exploitants à localiser leurs jachères en bordure de cours d'eau, dans les zones à forte pente...

Pour faciliter ces directives, un cahier des charges prenant en compte des données environnementales et paysagères pourrait être effectué.

- Des utilisations nouvelles des terres gelées pourraient être envisagées, avec, par exemple, la plantation de prairies fleuries à proximité de villages ou de sites touristiques.

- Le principe de la jachère fixe, s'il est bien raisonné, semble être une solution intéressante. Il pourrait permettre ainsi de rétablir des vergers, des boisements précieux... Il ne faudrait pas, en tout état de cause, qu'il se limite à la plantation monospécifique, en particulier de peupliers ou de résineux.

L'OMNIPRESENCE DES PEUPLERAIES



L'alignement de peupliers qui, quand il est ponctuel, marque d'une manière très forte le paysage, devient totalement imperceptible noyé dans une masse. Les effets engendrés par ces plantations sont très contradictoires.

Ils peuvent apporter transparence et dynamisme au paysage, mais aussi le rendre illisible, en constituant un volume qui ferme les vallées et empêche la perception des lignes du paysage : coteaux masqués, points d'appels constitués par les villages, les clochers enfouis dans la végétation.

Même en hiver, l'accumulation de troncs ne rend pas une transparence absolue.

Les impressions intrinsèques sont bien différentes. La peupleraie est un milieu forestier original par sa régularité, sa froideur, mais aussi agréable par les jeux de luminosité et le bruissement des frondaisons.

Clones actuels :

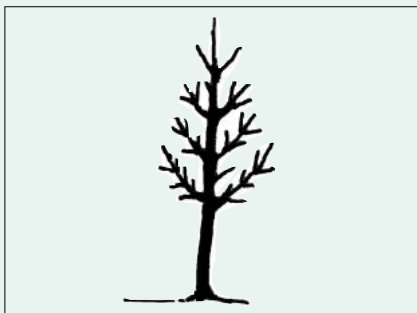
- I 214

- Robusta

- Serotina

et surtout :

- Beaupré



Les causes du phénomène

Les aides au reboisement commencées après la seconde guerre mondiale, puis la spécialisation progressive du département de l'Aisne dans la populiculture a engendré un vaste paysage de peupleraies dans les principales vallées du département.



La description du phénomène

Contrairement aux idées souvent répandues, l'état de la populiculture dans l'Aisne est un phénomène ancien. Déjà au début du siècle, la présence de cultures de peupliers était mentionnée dans les écrits. En 1939, 4000 ha étaient répertoriés dans les statistiques agricoles. En 1960, les surfaces représentaient 7000 ha et ont progressé de manière importante pour atteindre rapidement 14 500 ha en 1967.

En 1998, on estime la superficie totale des peupleraies de l'ordre de 18000 ha. L'ampleur des plantations de peupliers est donc bien un phénomène ancien qui se prolonge de manière stable et continue.

Avec une production d'environ 230 000 m³, le département de l'Aisne est le premier producteur français de bois de peupliers. La filière bois complète s'est installée à proximité des exploitations : scieries, transformations pour palettes ou allumettes.



Une baisse de la production a été prévue en réponse aux irrégularités du marché et à la baisse des cours. Les surfaces plantées, déjà en faible régression depuis quelques années, devraient encore diminuer. Pourtant, de nouvelles aides et la prévision du développement des jachères fixes devraient compenser ce recul. Globalement, les acteurs du développement du territoire prévoient une stabilité, voire même une progression des surfaces.

Le peuplier marque nettement le paysage de la régularité de ses plantations, de la rectitude de ses troncs.

L'OMNIPRESENCE DES PEUPLERAIES

L'homogénéité est d'autant plus forte aujourd'hui que le choix des clones est très limité. Les nouvelles variétés, sélectionnées sur des critères de productivité, de résistance à la rouille et d'une meilleure aptitude en milieu plus sec, ont été plantés en masse avec pour conséquence une monospécificité sur des milliers d'hectares.

La rapidité de la rotation de culture donne une impression d'occupation du sol permanente. Aussitôt coupés, les peupliers adultes sont remplacés par de jeunes baliveaux.



Les multiples formes du peuplier dans l'Aisne



La localisation du phénomène

Le phénomène s'observe en priorité dans les vallées du département.

Certaines, comme la vallée de l'Aisne, la vallée de la Crise, la vallée du Ru d'Allan, les vallées de l'Ourcq et du Clignon, ... sont déjà fortement touchées par le phénomène.

Actuellement et dans un proche avenir, ce sont les vallées de Basse Thiérache (vallée de la Brune, vallée du Thon, haute vallée de l'Oise) qui sont en cours d'évolution.

Les risques liés au phénomène

Les risques sont de deux ordres :

- D'un point de vue paysager, le développement anarchique de peupleraies pourrait à terme, fermer de petites vallées encore reconnues aujourd'hui pour leur pittoresque.

- D'un point de vue phytosanitaire, l'absence de plan de gestion et d'implantation des peupleraies signifie que les populteurs ne sont pas à l'abri d'un fléau sanitaire. Car, si les clones sont plus productifs et résistants à certaines catégories de rouilles, ils deviennent très sensibles à de nouvelles variétés qui menacent de détruire des milliers d'hectares plantés d'un même clone.

Les propositions

- L'étude des paysages, répertoriant certains paysages par leur particularité, donne quelques pistes de sites à protéger. Un Schéma d'implantation des peupleraies, qui prendrait en compte des données paysagères plus spécifiques à l'étude des peupliers, ainsi que des données environnementales et économiques, pourrait devenir un outil intéressant pour l'avenir du territoire. De même, afin d'éviter des catastrophes phytosanitaires, il serait bon d'étudier un moyen d'orienter les populteurs vers une diversité de clones.

- La peupleraie est un milieu caractéristique du département, il semble important qu'elle soit considérée comme tel par les aménageurs, et qu'elle soit prise en compte dans les aménagements de sentiers de promenade, d'espaces de loisirs, afin qu'elle soit investie comme un lieu de loisirs à l'image du milieu forestier traditionnel.

LE DEVELOPPEMENT DES ETANGS DE LOISIRS



*Des cabanons au bord d'un étang
La prolifération de l'habitat léger de loisirs est un phénomène qui a tendance à s'intensifier dans certains secteurs*

La prolifération des étangs privés correspond à une forme de mitage du paysage. Les trous répétitifs sont de véritables plaies béantes qui meurtrissent le sol.

Le paysage est également mité par l'aménagement des abords des plans d'eau. Petits abris et clôtures viennent se greffer sur le pourtour des étangs. Cet aménagement systématique, désigné sous le nom de cabanisation, se réalise au gré des initiatives privées.

C'est ainsi que de nombreux aménagements sont inesthétiques et constituent des points noirs dans le paysage.

Font figure également de verrues paysagères, les plans d'eau délaissés. Les propriétaires des étangs sont parfois dépassés par l'entretien régulier auquel le milieu les contraint. La végétation envahit très vite les lieux qui ne sont fréquentés qu'occasionnellement.

Enfin, il arrive que certains propriétaires se lassent et finissent par abandonner le plan d'eau. Cet abandon conduit inexorablement à la dégradation de la parcelle (délabrement du bâtiment et rouille des clôtures grillagées...)



Les causes du phénomène

Le développement des étangs privés amène très naturellement la question du motif de la fréquentation humaine. Le public concerné regroupe deux catégories de visiteurs à la recherche du calme et de la tranquillité. Il y a ceux qui viennent pour la pêche et/ou ceux dont la motivation première est de se reposer. Pour les premiers, le silence conditionne la réussite de la pêche. Quant aux seconds, leur désir de quiétude les pousse souvent à s'isoler davantage en clôturant leur propriété.

Nombre de communes et de particuliers ont su tirer profit de l'engouement que rencontrent les étangs privés en proposant la location de parcelles aménagées. Toutefois, aujourd'hui, cette pratique n'est plus une source de revenu réellement intéressante si l'on tient compte du coût de l'entretien de ces milieux naturels. Elle peut être bénéfique, en revanche, aux commerçants proches des plans d'eau.

Enfin, la prolifération des étangs s'explique par une réglementation complexe, incohérente et souvent méconnue. La complexité résulte notamment de la superposition de textes de sources variées. La création puis l'aménagement d'un étang (défrichement, mise en place d'une clôture...) sont régis par des codes différents : Code de l'urbanisme, Code rural, Code forestier... Il n'est pas aisé, pour un non initié, de se repérer dans une telle myriade de textes.



La description du phénomène

La Direction Départementale de l'Agriculture et des Forêts (DDAF) se charge d'instruire les demandes de réalisation d'étangs privés lorsque leur superficie est supérieure à 1000 m². En deçà, la délivrance d'une autorisation incombe au représentant de la commune. Le rythme actuel des demandes déposées à la DDAF, soit une par jour, confirme à lui seul l'ampleur du phénomène. Mais, il faut y ajouter les demandes instruites par les maires ainsi que les créations sauvages découvertes après coup, notamment au cours d'exercices de comparaison de plusieurs campagnes de photographies aériennes ou de cartes de l'Institut de Géographie National.

LE DEVELOPPEMENT DES ETANGS DE LOISIRS



Un étang privé avec tous ses équipements annexes

Le développement des étangs privés se présente sous deux formes distinctes selon le mode d'implantation du plan d'eau. On distingue les étangs isolés réalisés sur des parcelles privées au gré de demandes spontanées et ceux regroupés en lots successifs comme dans la vallée de l'Aisne. Cette différence est fondamentale dans le paysage car le plan d'eau est mis en scène différemment.

L'aménagement des étangs de loisirs propose des schémas stéréotypés. D'un paysage "naturel", on passe à un paysage jardiné. Des espèces étrangères au milieu sont introduites (Thuyas ou cyprès, rosiers, arbustes colorés...) et les sites aménagés sont agrémentés d'une forme d'abris qui tend à se généraliser : la caravane.

L'étang de Braine dont le contenu naturel est préservé



La localisation du phénomène

Si les étangs prennent leurs assises dans les zones humides comme les marais et les vallées, leur prolifération ne touche pas l'ensemble de ces zones. Ce phénomène est en effet plus marqué à proximité des grands pôles urbains comme le souligne, d'ailleurs, le schéma des vocations piscicoles et halieutique de l'Aisne: «la pression pour les étangs est sensible notamment dans les vallées de l'Aisne et de la Vesle (proximité de Soissons et de Reims).

Les risques liés au phénomène

La réalisation d'un étang modifie le milieu écologique du site de création. Outre la végétation, la composition faunistique peut être considérablement bouleversée. Ainsi, par exemple, la création d'un plan d'eau dans une ancienne pâture entraîne la disparition de la bécassine mais, en revanche, l'apparition de la poule d'eau... Dans les milieux humides fréquentés par les chasseurs, cette disparition de biotopes suite au creusement d'un étang est très mal vécue. De plus, l'agitation et le bruit, corollaires de la forte fréquentation des étangs, perturbent le bon déroulement de la chasse. La cohabitation entre les chasseurs et les propriétaires d'étangs s'avère délicate.

Le risque d'assèchement de la nappe phréatique n'est pas négligeable surtout lorsque l'on est en présence d'une constellation de trous d'eau. Outre l'appauvrissement de la nappe, il faut également tenir compte du préjudice que la création d'un nouvel étang peut causer aux étangs les plus proches (baisse de leur niveau d'eau). De plus, la forte sollicitation de la nappe phréatique risque, à terme, d'avoir des conséquences néfastes sur l'irrigation des champs environnants.

Enfin, les plans d'eau réalisés à proximité d'une rivière capricieuse accentuent le risque d'inondation. En période de crue et de fortes pluies, l'eau n'est pas retenue par les étangs ; elle glisse sur l'eau pour venir se répandre sur les parcelles voisines.

L'IMPACT DES EQUIPEMENTS AGRICOLES

Restructuration et modernisation

Les causes du phénomène

L'évolution des techniques culturales et du machinisme agricole, mais aussi l'application des nouvelles normes imposées par la Politique Agricole Commune, sont à l'origine des profonds bouleversements dans l'activité de l'exploitant agricole et de la restructuration obligatoire de ses équipements.



Ferme à proximité de l'abbaye de Longpont, dans la vallée

La description du phénomène

Activité prédominante du territoire, l'agriculture, dans son sens le plus vaste, génère le paysage de l'Aisne ; l'évolution des cultures est évidente, celui des équipements agricoles, plus insidieux. Pourtant, il participe tout autant de la perception de ce grand paysage, marquant son empreinte sur le territoire : silos, bâtiments de stockage, bâtiments d'élevage, caves coopératives, accès routiers aux exploitations, mais aussi engins toujours plus spectaculaires ; tracteurs, moissonneuses batteuses, systèmes d'arrosage...

La modernisation des équipements agricoles n'est plus désormais une démarche volontariste et individuelle de la part de l'agriculteur. C'est une application rigoureuse des directives obligatoires de la Politique Agricole Commune.

Aujourd'hui, selon les territoires et leur tradition culturelle, des tendances parfois contrastées s'observent.

Dans le domaine des grandes cultures, d'une manière générale, la situation est plutôt stable avec une répartition semble-t-il optimum, des silos et des coopératives agricoles : les structures existantes sont vouées à perdurer, aucune construction nouvelle n'est envisagée.

Le coût important du stockage individuel des productions a induit un changement radical dans l'activité : les cultures sont désormais directement transférées sur un lieu de stockage coopératif ou dans les industries de transformation : le grenier à grain n'est plus... Les seuls bâtiments nécessaires aux exploitants se limitent aux hangars de stationnement des engins agricoles. Leurs dimensions toujours plus importantes induisent la nécessité d'un plus grand volume d'abri.

L'impact dans le paysage s'en ressent fortement. Celui-ci concerne notamment, en région betteravière, la prolifération des plateformes de dégagement, espace éloigné de la circulation routière, obligatoire pour le stockage temporaire des betteraves et leur chargement par les camions.

Si, au premier abord le paysage de grandes cultures semble globalement stable avec une relative fidélité des principaux repères visuels existants, silos, coopératives..., les mutations sont pourtant présentes, insidieuses.

D'un impact faible à une certaine échelle, la prolifération des plateformes de dégagement, étranges espaces aménagés au coeur de la campagne à l'image de certains parkings urbains, arrêtent le regard, étonnent et rompent soudain l'homogénéité agricole du paysage.

Mais le changement le plus radical concerne certainement le machinisme agricole : présence humaine toujours plus rare, toujours plus éphémère. La campagne se vide, laissant au visiteur curieux le plaisir de l'immensité de la terre agricole.

Quand l'homme intervient, il structure le paysage : point d'appel, signe de vie rassurant.

Passages éphémères d'engins agricoles toujours plus sophistiqués, toujours plus impressionnants ; tracteurs, moissonneuses-batteuses, machines de traitement, systèmes d'arrosage... dominent quelque jours par an les vastes étendues cultivées.



L'exploitation agricole d'élevage compose le paysage herbager, elle ponctue le territoire, repère visuel discret, signe d'une présence humaine au coeur du maillage bocager.

Les nouveaux bâtiments d'élevage, à l'image des anciennes granges et étables, confèrent progressivement au territoire un nouveau visage, témoin de la modernisation de l'activité agricole, témoin de la dynamique de la région.

Préserver le caractère du paysage rural, c'est concilier une activité qui évolue avec les traditions de la région. Le choix de l'implantation des nouveaux bâtiments, mais aussi de leur qualité architecturale et de leur environnement paysager deviennent des critères primordiaux à prendre en compte si l'on veut éviter une banalisation architecturale du grand espace rural.

L'IMPACT DES EQUIPEMENTS AGRICOLES Restructuration et modernisation

La localisation du phénomène

Le phénomène concerne l'ensemble des entités fortement caractérisées par l'activité de grandes cultures : Plateau du Soissonnais, Tardenois, vallée de la Marne, ainsi que plus ponctuellement les zones herbagères des entités de la Brie. Phénomène d'actualité de grande ampleur, il contribuera fortement à l'image future du paysage bocager.

Les risques liés au phénomène

Même si les services compétents semblent se soucier des règles essentielles de préservation de l'environnement et du respect du paysage, le risque sur l'ensemble du territoire demeure la banalisation des structures agricoles, faisant ainsi progressivement disparaître les caractères régionaux, sans pour autant être un moyen de créativité contemporaine.



Bâtiments agricoles aux limites de la forêt de Retz

Exploitation située dans la vallée de l'Aisne, dans la plaine.



En région viticole la plantation systématique des rangs de ceps est génératrice d'un graphisme paysager très particulier, surtout en hiver. De plus, la morcellisation des parcelles crée une échelle de lecture qui rend plus délicat l'accueil dans le paysage du volume des bâtiments de stockage (caves coopératives). Leur esthétique, leur intégration au contexte tant du point de vue paysager qu'architectural doit devenir une préoccupation majeure si l'on veut préserver le caractère spécifique de cette activité agricole.



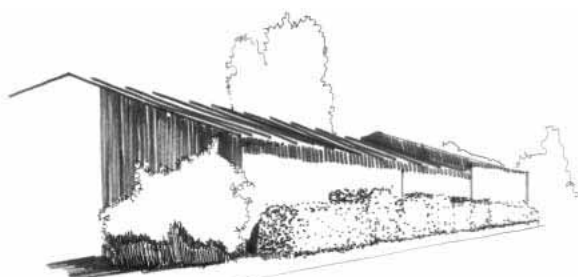
Coopérative viticole dans la vallée de la Marne

L'implantation de bâtiments d'élevage hors-sol, tels que poulaillers ou porcheries, ainsi que des serres dans les zones de cultures maraîchères, deviennent un sujet de plus en plus préoccupant. Ce sont des structures préfabriquées d'une durée de vie limitée qui semblent s'implanter de manière anarchique sans soucis architectural ou environnemental.

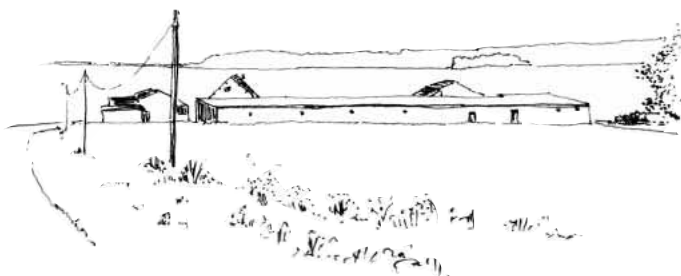
Exploitation maraîchère implantée dans la vallée de l'Aisne



L'IMPACT DES EQUIPEMENTS AGRICOLES Restructuration et modernisation



L'accompagnement des bâtiments agricoles par le végétal



Le mitage du paysage par les bâtiments d'exploitation

Hangar agricole à Passy-sur-Marne



Les propositions

- Continuer à informer et former les personnes compétentes délivrant les permis de construire sur l'importance de l'intégration paysagère des nouveaux équipements agricoles.

- Favoriser la réflexion architecturale sur les sujets suivants

> prise en compte de la topographie pour implanter les bâtiments au mieux du nivellement naturel;

> analyse précise des véritables contraintes liées au fonctionnement pour tenter de différencier les volumes avec une meilleure adaptation au site. La démarche peut optimiser l'utilisation, car de grands volumes parallélépipédiques simplifient souvent à outrance l'espace nécessaire au travail sans favoriser la fonction qu'ils abritent;

> associer le nouveau bâtiment aux constructions traditionnelles quand elles existent et favoriser la protection et la réhabilitation des bâtiments agricoles anciens en tant que patrimoine architectural rural;

> utilisation au mieux de la végétation existante et du relief lorsqu'il s'agit d'un bâtiment isolé.

Hangar agricole dans le village de Largny





SUD

LA DYNAMIQUE PAYSAGERE
LA TYPOLOGIE DES PHENOMENES

**LES PHENOMENES LIES
AUX OPERATIONS
D'AMENAGEMENT**



LES BORDS DE ROUTE



Bord de route nationale dans la vallée de l'Aisne et alignement



A proximité des creutes dans les vallées du Soissonnais, végétation abondante qui valorise le site

A l'approche des villages les abords se font nets et l'herbe rase rejoint les soubassements du bâti



La grande majorité des bordures routières présente toute l'année le même profil de végétation rase. Cette uniformité de traitement et de paysage tient, d'une part, aux impératifs de sécurité exigés par la circulation routière et, d'autre part, à des motifs culturels. Pour la plupart des usagers, un bord de route engazonné reste un gage d'ordre et de propreté.

Sur un plan environnemental, la gestion actuelle de ces bordures routières restreint sensiblement leurs fonctions biologiques, techniques et paysagères ; faune et flore pâtissent régulièrement de mauvaises périodes de fauche et d'un désherbage chimique excessif.

Les routes, situées en contrebas des bassins versants et propices aux phénomènes érosifs, sont en effet fauchées aux époques les plus critiques. Le curage des fossés ainsi que la coupe répétée de la végétation rivulaire réduisent considérablement le pouvoir épuratoire de ces bordures. Enfin, la fauche systématique des herbacées et le traitement uniforme des arbres et arbustes limitent d'emblée leur valeur paysagère.

D'une façon générale, la constance temporelle (fauchages répétés et réguliers) et spatiale (techniques d'entretien identiques quel que soit le milieu concerné) de la gestion des bordures routières bride leurs potentialités environnementales. La remettre en cause est actuellement l'un des principaux objectifs de nombreux projets soutenus par des associations comme des gestionnaires de réseaux. Pour ce faire, il est impératif de modifier la perception négative et étroite des bordures de routes considérées comme des espaces marginaux dont la gestion s'apparente davantage à une contrainte. Elles acquerront dès lors une véritable vocation voire une dimension environnementale que les gestionnaires intégreront progressivement à leurs actions.

Dans un premier temps, elle consiste à appliquer des prescriptions simples de gestion environnementale. Les grands principes sont évoqués de manière unanime dans la bibliographie :

> Pour les impératifs de sécurité liés à la circulation routière, le fauchage intensif de l'accotement et des secteurs à risque n'est pas remis en cause.

> Pour une bordure de route herbacée, une fauche tardive et l'exportation du produit de coupe sont conseillées. Grâce à cette fauche tardive, pratiquée en début ou fin d'été, des cycles naturels (reproduction d'animaux...) s'accomplissent complètement. L'exportation du produit de fauche limite l'enrichissement des sols (azote, phosphore...) et préserve la qualité environnementale de certains biotopes originaux. Elle présente également l'avantage, pour les gestionnaires, de ralentir la dynamique végétale et de diminuer progressivement le nombre de fauchages annuels nécessaires.

> Pour les bordures de routes boisées, une gestion "douce" des boisements est recommandée. Elle implique des élagages respectueux de la biologie des arbres et le maintien d'un taillis arbustif de transition.

> Enfin, l'utilisation des produits phytosanitaires est réduite au minimum voire complètement abandonnée.

LES BORDS DE ROUTE

Il convient, dans cette perspective, d'évaluer les caractéristiques environnementales intrinsèques de la bordure routière, comme le type de milieu, les espèces animales ou végétales présentes et leurs valeurs patrimoniales... afin d'établir un diagnostic précis de l'état des bordures sélectionnées.

Il s'agit ensuite de replacer la bordure routière dans l'espace qu'elle traverse et d'analyser leurs relations. Les bordures d'infrastructures participent à la constitution d'un réseau d'habitats naturels inscrit en filigrane du réseau d'infrastructures. Elles se trouvent ainsi tantôt en position d'îlot de biodiversité isolé par rapport à leur environnement, tantôt en position de lien entre différents habitats naturels. Dans ce second cas, elles assurent des fonctions essentielles de connexion en facilitant les migrations d'espèces animales et végétales. La principale caractéristique des routes devient alors un atout majeur : le linéaire se fait corridor.

La Station de Recherches de Cessières coordonne, dans le cadre de la Charte de l'Environnement, en collaboration avec la Voirie départementale de l'Aisne, des actions expérimentales sur le réseau secondaire du département. Dans le même temps sont menées des actions comparables sur les réseaux nationaux et autoroutiers.

Trois tronçons-tests ont été définis, dans la région d'Hirson (CD 1050), des marais de la Souche (CD 243 sur le territoire de Vesle-et-Caumont) et de Montmirail (CD 933). Le fauchage y a été organisé en fonction des nouveaux impératifs de gestion, nécessitant de redéfinir le rôle des opérateurs, voire d'en choisir d'autres. Des relevés botaniques, des mesures de la qualité des eaux y ont été effectués. Chaque tronçon a été balisé pour informer les usagers et une information, sous forme de panneaux, disposée à l'entrée du tronçon-test.

Le tronçon d'Hirson, le plus long de tous (6 kms) est situé dans un environnement très varié de pâtures humides et de forêts auxquels il apporte un complément de diversité.

Le tronçon de Vesle est celui qui a été le plus étudié et celui dont les effets sur le paysage proche et le comportement des usagers est le plus remarquable. La bordure routière établit une continuité graduée entre le milieu naturel, composé de grands héliophytes et l'asphalte. Cette route qui était parcourue à vive allure par des conducteurs pressés s'est resserrée subjectivement, et la vitesse moyenne, d'après les estimations visuelles, a nettement baissé.

Le tronçon de Montmirail, le seul situé dans le territoire de notre inventaire, a un autre intérêt, celui d'apporter une note de diversité dans un environnement agricole assez monotone.

Ces expériences doivent se poursuivre plusieurs années afin d'étudier les changements de végétation qu'ils peuvent introduire et se doubler d'opérations de sensibilisation auprès d'un public qui a du mal à voir dans la route un élément du paysage qui peut avoir son intérêt et sa logique propres.



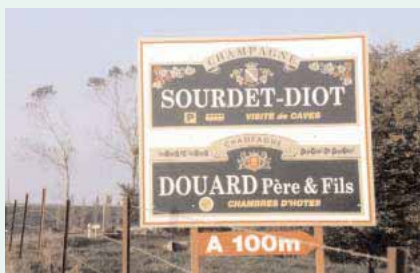
Une végétation herbacée abondante assure la transition avec le boisement.



Bords de routes dans les espaces dégagés du Tardenois. Une végétation fleurie fait la transition avec les parcelles cultivées et anime les bas-côtés.



L'IMPACT DE LA SIGNALÉTIQUE ET DE LA PUBLICITE Vers une maîtrise de la signalétique



La publicité, partie intégrante de la ville moderne a le pouvoir contradictoire de déstructurer n'importe quel espace quand sa prolifération est anarchique, livrée à la seule loi du commerce.

Le paysage ne peut pas rivaliser avec la publicité conçue précisément pour capter toutes les attentions. Il n'existe trop souvent aucun dialogue entre le support, le motif et le contexte de l'annonce publicitaire. De cet antagonisme naît la polémique qui semble opposer résolument publicité et qualité du cadre de vie. C'est oublier que ce mode de communication offre de très larges ressources artistiques qui ont le pouvoir de qualifier l'espace. Le fourmillement, la surabondance sont bénéfiques quand il n'y a pas d'agressivité mercantile.

L'anarchie publicitaire est l'emblème de l'abandon d'un espace par la ville aux commerces selon le mécanisme de la friche.

Autre problématique, autre échelle mais même volonté de communication, la signalétique "touristique" rivalise moins avec son milieu d'insertion. En adoptant une conception proche de la signalétique routière, les panneaux de valorisation ont su se fondre dans le paysage banalisé de la route. Cela au détriment de leur vocation première : ouvrir des appétits de découverte.



Les causes du phénomène

Le phénomène de surdensité publicitaire touche en priorité les pôles urbains majeurs. En zone rurale, l'oeil, loin des zones de consommation, est sollicité de façon plus sporadique avec des objectifs très différents. C'est le cas notamment de la vallée de la Marne qui a vu la prolifération d'une signalétique liée à la présence de la vigne.

Dans les autres entités paysagères, le développement des zones commerciales et le perfectionnement des stratégies de vente, ont vu fleurir les panneaux, affiches et autres enseignes.

En marge de la publicité commerciale, se développe une signalétique "officielle" à vocation touristique ou culturelle. Ce mode de communication concerne aussi bien la valorisation d'un patrimoine urbain, paysager ou monumental (création de cheminements thématiques...) que la volonté d'affirmation d'une appartenance à une communauté de communes ou tout autre élément distinctif. En général cette initiative est prise à l'instigation d'un organisme exécutif, d'un service administratif ou d'une collectivité publique. Ce phénomène est notamment porté par une demande récente en matière de tourisme "vert" et la volonté, à des échelles variées, de promouvoir un patrimoine local ou pour le moins une singularité.

Aux registres commercial et culturel s'ajoute le registre festif qui motive un affichage massif, sauvage et localisé pour informer de manifestations, généralement communales, toujours plus nombreuses.



La description du phénomène

Une réglementation stricte régit l'emplacement, le format des panneaux informatifs et publicitaires. Pourtant les polémiques persistent sur l'effet dévalorisant des équipements d'affichage.

La ségrégation spatiale entre la ville ancienne, autrement dit la "ville noble", et la périphérie chaotique a abouti à une insertion double des supports publicitaires. Le noyau urbain, sanctuaire patrimonial, n'admet qu'une intrusion parcimonieuse des panneaux commerciaux, car la trivialité du commerce de masse risquerait de compromettre son intégrité.

L'IMPACT DE LA SIGNALÉTIQUE ET DE LA PUBLICITE Vers une maîtrise de la signalétique

Par contre l'“interface”, la périphérie, semble le seul espace susceptible de supporter la surabondance d'annonces, pour cause, puisque là est relégué le grand commerce, avide de réclames. On préserve l'héritage urbain au détriment de la ville du présent dont la vocation est définitivement fonctionnelle.

Les supports spécialisés isolés ou plaqués sur des bâtiments accueillent indifféremment les mêmes réclames sans souci particulier d'adaptation au contexte. Bien sûr, plus les axes routiers sont empruntés, plus s'exerce la surenchère.

La prolifération anarchique de la publicité, tant en milieu urbain que rural, est un fait réel qui contribue au discrédit de ce mode de communication puisque 30% (moyenne nationale) des implantations de panneaux s'opèrent de manière illégale.

Si la publicité commerciale n'a plus les moyens de personnaliser son message, en revanche la signalétique institutionnelle prend le parti ferme de la distinction. Distinction qui passe par la forme autant que par le fond : on vante une richesse locale par un graphisme, des repères (logos...) originaux. D'où la création d'un répertoire vaste qui change à chaque échelon de la hiérarchie des collectivités territoriales.



Quelques exemples d'enseignes sur la route du Champagne



La localisation du phénomène

Concernant les affichages commerciaux les villes disposant de commerces à grandes surfaces sont évidemment les plus touchées par le phénomène. La densité des panneaux diminue avec l'éloignement des sites commerciaux et avec la faible fréquentation des axes de communication.

Les zones les plus rurales connaissent une publicité à petite échelle pour des commerces locaux. Les quelques grands affichages visent généralement le monde agricole.

La signalétique locale de valorisation connaît une répartition homogène sur le périmètre d'étude avec une présence plus évidente dans les secteurs à fort potentiel culturel ou de loisir (vallée de la Marne pour le circuit de la route du Champagne). Les axes autoroutiers, de nationales et de départementales ainsi que tous les réseaux de randonnées sont les cibles principales de positionnement.

Les propositions

- Appliquer la réglementation (loi de Février 1995) en vigueur et réprimer les infractions,
- Lancer des programmes locaux de réglementation en matière de publicité en utilisant le P.L.U. comme référent si possible,
- Favoriser le développement des enseignes personnalisées en milieu urbain,
- Harmoniser la forme de la signalétique en fonction des thèmes à valoriser,
- Considérer signalétique et publicité comme autant d'éléments structurant et valorisant l'espace.

L'IMPACT DES ZONES D'ACTIVITE DANS LE PAYSAGE



L'usine "Greenfield" à Château-Thierry. Dès cette époque, le développement industriel qui s'amorce bouleverse certaines perspectives visuelles aux abords des grandes villes.

La réalisation de zones d'activités se traduit dans le paysage par un bouleversement de l'espace, par des modifications d'ordre esthétique et accentue la banalisation des entrées de villes.

Les zones d'activités occupent de vastes territoires. Les bâtiments qui viennent s'y greffer conforte l'effet de surdimensionnement par leur volumétrie imposante. Leur édification offre de nouvelles perspectives qui risquent de déstructurer le paysage urbain et de perturber la lisibilité urbaine.

Par leur disposition incohérente et leur architecture, les bâtiments industriels et autres enlaidissent la périphérie des villes et des bourgs importants.

En outre, l'homogénéité qui caractérise l'architecture des bâtiments et le traitement des abords banalisent les entrées de villes et portent atteinte à leur identité. La ressemblance instaure une monotonie paysagère.

La zone commerciale de Château-Thierry



Les causes du phénomène

Les zones d'activités se sont développées, à partir des années 80, dans un contexte de crise économique. Face à la montée du chômage, les collectivités locales ont mené une politique de développement visant à inciter les entreprises à s'installer sur leur territoire. Les espaces économiques aménagés ont donné naissance à une première génération de zones d'activités. Mais l'urgence économique a conduit les pouvoirs publics à multiplier ce type d'aménagements sans se soucier de la logique urbaine et paysagère du site d'implantation. En effet, ces installations se sont réalisées au gré des opportunités foncières, témoignant de la maîtrise insuffisante du développement urbain.

La description du phénomène

Au cours de la décennie 80, les collectivités locales se sont engagées dans une démarche de développement économique, qui s'est traduite par une augmentation sensible des zones d'activités.

La multiplication de ces espaces économiques a entraîné une mutation violente et irréversible du paysage périurbain. En effet, la périphérie des agglomérations urbaines a été élue comme lieu privilégié d'implantation des zones d'activité. Ces dernières sont venues coiffer les extensions de l'habitat qui, durant les vingt années précédentes, avaient déjà bouleversé la silhouette urbaine.

La proximité de voies de communications constitue un autre critère de localisation d'un espace économique. Leurs fonctions de productions et d'échanges poussent les zones d'activités à choisir, comme point d'ancrage, les noeuds routiers et autoroutiers.

Le mode d'implantation de cette première génération d'espaces économiques détermine une incohérence urbaine, fruit de l'absence d'étude de site. Ces greffons ont été édifiés en continuité du tissu aggloméré sans qu'aucune liaison n'ait été établie entre eux. Cette juxtaposition maladroitement accentue la déstructuration urbaine engagée, auparavant, par l'extension du bâti. La couronne urbaine apparaît de plus en plus étrangère à l'ambiance originelle du site.

Cette incohérence urbaine se lit dans la confusion d'ensemble qui caractérise les zones d'activités.

Plus qu'à une logique de site, l'installation des entreprises répond à une logique foncière. Elles se sont implantées, au coup par coup, là où l'offre de terrain était la plus intéressante. C'est ainsi que certains espaces économiques ne sont occupés que partiellement, instaurant une urbanisation décousue, donc déstructurée.

L'IMPACT DES ZONES D'ACTIVITE DANS LE PAYSAGE



L'usine de Montgru - Saint-Hilaire.

Les bâtiments industriels ou commerciaux, leurs aménagements annexes et le mobilier participent à cette confusion générale. La volumétrie importante des bâtiments constitue un premier handicap à leur insertion dans le site. Le plus souvent, la couleur et les types de matériaux choisis pour leur construction ne sont pas de nature à faciliter leur intégration. De même, les premières aires de stationnement et les cheminements piétons n'ont pas fait l'objet d'un traitement spécifique. Ils correspondaient à des espaces minéralisés, cantonnés à un rôle strictement fonctionnel.

Enfin, la desserte interne à la zone d'activité a pu choquer par son absence de lisibilité. Aucune hiérarchie visuelle n'existait entre les voies principales et les accès secondaires débouchant sur les espaces privés.

Ainsi, la première génération de zones d'activités se résume à un découpage de l'espace. Il est évident que la dimension humaine a été bafouée au profit d'une finalité fonctionnelle. Pourtant, les deux ne sont pas incompatibles et l'évolution récente témoigne de la volonté de corriger ces imperfections en essayant d'améliorer le cadre paysager des zones d'activité. La réglementation actuelle, en vigueur depuis la loi Barnier du 2 février 1995, oblige, désormais, les différents acteurs du développement économique à se soucier davantage de l'intégration des zones d'activité. Cette démarche s'inscrit dans un «plan d'action pour le paysage» qui affirme l'importance du paysage dans la politique de développement local.



Localisation du phénomène Les zones d'activités ont fleuri en périphérie des villes mais aussi des bourgs les plus importants. En terme de superficie, les plus grands espaces aménagés se situent dans les bassins d'emploi de Soissons et Château-Thierry.

Propositions

La teneur de la législation actuelle (loi Barnier du 2 février 95, susvisée) souligne la volonté d'améliorer le cadre de vie. Les zones d'activités ne peuvent plus se limiter à un rôle fonctionnel; désormais, leur aménagement nécessite une réflexion préalable destinée à faire entrer en communion l'espace économique et, d'une part, le milieu qui l'entoure et, d'autre part, les personnes qui y travaillent et qui le visitent. Pour que l'intention des textes ne reste pas lettre morte, il convient de mener une action de sensibilisation auprès des différents acteurs du développement économique : les responsables locaux, les aménageurs et les entrepreneurs. Cette action soulignera l'enjeu paysager que revêt le choix du lieu d'implantation de la zone d'activité et l'objectif final de créer un aménagement respectueux de l'histoire du site, de son architecture, du fonctionnement urbain, du paysage et des hommes.



Les exigences fonctionnelles des bâtiments d'activités impliquent la mise en oeuvre de volumes et de surfaces sans commune mesure avec la plupart des constructions d'un groupement urbain. En milieu rural, comme c'est le cas sur ces deux photos, leur impact dans le paysage est décaplé. D'où la nécessité de veiller d'une manière plus soutenue à l'aspect architectural des bâtiments et à l'aménagement paysager des abords. Des études d'impact devraient systématiquement être menées.



LA MAITRISE INSUFFISANTE DES EXTENSIONS URBAINES Entrées de villes et villages, zones d'habitat

Par le positionnement et l'architecture des nouvelles constructions, la trame urbaine est devenue incohérente.

Cherchant à s'isoler, les citadins créent un habitat plus ou moins dispersé qui contribue à miter le paysage.



A cette distension du bâti s'ajoute une enclosure systématique qui conforte la confusion générale.



Surtout, l'extension de l'urbanisation suit, le plus souvent, l'axe structurant majeur du village.

Celui-ci s'étire et, à terme, cette progression linéaire peut entraîner une conurbation avec l'agglomération voisine.

Une entrée de village où le végétal et le minéral s'associent de façon simple et naturelle.



Les causes du phénomène

Le succès rencontré par les villages proches d'un pôle urbain correspond au souhait des citadins d'améliorer leur qualité de vie en s'éloignant des villes polluées et bruyantes. Il s'explique également par la différence du prix du foncier.

Cette volonté d'un retour à la nature a été encouragée par le développement de la motorisation des ménages. Aux yeux des citadins en mal de verdure, la «rurbanisation» est apparue comme une véritable panacée. La pression foncière qui frappe les villages de la vallée de la Marne n'entre pas dans ce schéma classique de «recherche de verdure». Elle traduit en revanche la volonté des exploitants viticoles d'être proches de leurs vignes et de vendre leur produit sur place.

Description du phénomène

La reconquête des zones rurales a commencé à être sensible à partir du milieu des années 70 et s'est développée au cours de la décennie 80.

Dans un premier temps, les habitants des villes les plus importantes ont eu tendance à quitter les centres urbains pour s'installer en périphérie de l'agglomération. Ce mouvement s'est ensuite propagé aux villages périphériques dotés d'un axe structurant, permettant une liaison rapide avec le pôle urbain.

Ces nouveaux ruraux ont choisi la campagne comme lieu résidentiel mais, en dehors des exploitants viticoles, ils n'y travaillent pas. Ils continuent d'exercer leur activité professionnelle en ville. Leurs goûts et leurs attentes sont en rupture avec ceux des villageois d'origine. Ils ont gardé leurs habitudes de citadins et aspirent au même confort. Cet état d'esprit se lit dans la forme que prennent les nouvelles habitations construites à leur demande.

Ils reproduisent les mêmes types de constructions qui occupent la périphérie immédiate des villes.



LA MAITRISE INSUFFISANTE DES EXTENSIONS URBAINES

Entrées de villes et villages, zones d'habitat



Par ailleurs, le développement urbain ne respecte pas la logique d'urbanisation d'origine.

En effet, les nouvelles constructions s'implantent, le plus souvent, de part et d'autre de l'axe routier principal, instaurant une urbanisation linéaire.

Dans la vallée de la Marne, cette morphologie urbaine linéaire est motivée par le souci d'économie d'espace en faveur du vignoble.

Les risques liés au phénomène

La rurbanisation constitue une atteinte au dynamisme villageois. Elle fait peser le risque de voir le village se transformer en une «cité dortoir», c'est à dire, une zone résidentielle.

Si les nouvelles constructions sont en rupture avec le caractère villageois, le succès qu'elles rencontrent doit nous interpeller. Cette transposition d'un habitat de citadins dans un milieu rural est de nature à rendre peu lisible la distinction entre ville et campagne.

La localisation du phénomène

Les villages qui ont connu une extension urbaine au cours des vingt dernières années sont ceux qui se situent à proximité d'un pôle urbain. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne de ce pôle, le phénomène se ressent moins.

Les villages concernés se positionnent en périphérie de Soissons et de Château-Thierry. A noter, également, que la proximité d'un axe structurant est de nature à encourager la rurbanisation.



Enfin, les constructions récentes tranchent, par leurs matériaux, leurs volumes et leurs couleurs, avec le bâti traditionnel. On assiste donc à une déstructuration de l'urbanisation villageoise. Les constructions récentes modifient la frange urbaine du village...



... et en ne parvenant pas à s'intégrer au noyau urbain ancien, elles fragilisent le caractère villageois.



L'urbanisation des villages se calque de plus en plus sur celle des villes. Cet état de fait risque de rendre moins lisible la distinction entre la ville et la campagne.

Les propositions

- mener des actions de sensibilisation soutenues auprès du public mais aussi auprès des collectivités.
- encourager la recherche de la qualité dans les objectifs des documents d'urbanisme.
- promouvoir la mise en oeuvre de plans de développement cohérents, notamment par une réorientation des modalités d'attribution des aides publiques.

L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE URBAIN EN MUTATION



Longtemps lieux de convivialité, les espaces publics ont pendant un certain temps été laissés à l'abandon, ou transformés en surfaces de roulement et de stationnement.

Cette banalisation de l'aménagement a coupé les liens entre les habitants et leur cadre de vie commun, et entre le cœur des villages et le contexte paysager.

Un mouvement de reconquête de ces espaces se dessine actuellement, avec la réhabilitation de mails plantés, l'aménagement de chemins piétonniers, l'embellissement des bas-côtés des rues. Le choix de matériaux et essences végétales adaptés aux particularités locales est déterminant pour la réussite de ces opérations. On souhaiterait que de telles démarches, entreprises pour les cœurs de ville ou de bourgs, soient étendues aux entrées urbaines, pour que la première image offerte par les agglomérations soit revalorisée.



Les origines du phénomène

Jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, l'espace public était aménagé selon des dispositifs très simples, en fonction de l'usage qu'en faisaient les habitants : de grands mails plantés pour abriter du soleil les marchés et les bancs publics, des parvis pavés devant les églises, des places plus vastes devant les mairies pour les cérémonies et les défilés, des rues avec des bas côtés enherbés, ou des trottoirs, pour traverser le village, des ruelles et venelles pour relier les différents pôles urbains. Les artisans, les employés communaux, ou les habitants eux-mêmes, plantaient, traçaient, maçonnaient, puis entretenaient tous ces aménagements.

Très rapidement, ensuite, ces espaces vont se dégrader, en raison de plusieurs facteurs.

Le développement du trafic routier, en premier lieu, entraîne une "macadamisation" galopante de tous les sols, au détriment des piétons, des arbres, des pavages... et du paysage.

Dans le même temps, la migration des populations depuis les villages vers les villes crée une double perturbation : l'abandon des lieux de vie communs dans les villages, qui se transforment très vite en friches ; l'inadaptation des espaces publics des villes aux nouvelles exigences, techniques et fonctionnelles, qui conduit à leur transformation en nœuds routiers, aires de stationnement ou de dépôts en tous genres.

Enfin l'accélération de l'industrialisation à généré une banalisation des équipements, du mobilier urbain, des petits édifices. Les entrées de ville se peuplent de zones industrielles ou artisanales, où s'alignent de tristes parallélépipèdes identiques.

L'évolution récente

Depuis quelques années, on assiste à une inversion de ce mouvement, avec la reconquête des centres bourgs, la requalification des friches, la restructuration des villes. Cette évolution est le fruit de plusieurs volontés conjuguées. D'abord, les habitants, et notamment les nouveaux venus, dans les villes ou les villages, requièrent une qualité de vie que par routine ou lassitude les anciens résidents avaient négligé. Ils demandent des espaces d'accueil devant les écoles, des sentes pour les piétons, des bancs pour les jeunes ou les anciens. Ils s'étonnent



L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE URBAIN EN MUTATION

de voir si peu de végétation dans cette campagne qu'ils rêvaient verte, ils se scandalisent du bitume au pied d'un monument.

Ensuite, les élus prennent conscience que leurs espaces publics sont non seulement des lieux de rencontre, de vie, de déplacement pour leurs concitoyens, mais aussi des "vitrines" pour les touristes et les investisseurs potentiels.

Sous cette double impulsion, les élus entreprennent des travaux, parfois avec quelques maladresses, souvent en voulant trop en faire : les jardinières, les bancs, les corbeilles, les cabines téléphoniques, se multiplient, disséminées çà et là, choisis sur catalogue, sans trop de souci du contexte, des couleurs, des matériaux locaux. Le choix des plantations est plus souvent guidé par des effets de mode que par la référence aux essences locales.

Il existe des expériences réussies d'aménagement. Pour les villes, certaines places qui retrouvent leur destination première de lieu de rencontre et d'animation, grâce à la reconquête d'espaces dédiés à la circulation automobile ou au stationnement. Pour les communes rurales, c'est lorsque la simplicité et l'authenticité des matériaux sont mis en œuvre, que le résultat est le plus satisfaisant : murets en pierre, trottoirs laissés en herbe, haies champêtre, plantations buissonnantes en pieds de mur, tilleuls sur les places, platanes aux entrées...

La périphérie des agglomérations urbaines est touchée de façon plus durable par le phénomène de banalisation. Les documents d'urbanisme destinés à réglementer l'utilisation du sol imposent un zonage qui contribue à systématiser l'organisation spatiale des communes. L'urbanisation se décline selon un même schéma progressif depuis ses abords jusqu'à son centre. Les zones d'activités, commerciales et artisanales se positionnent aux extrémités de la commune. Elles correspondent à la première forme urbaine reconnue en entrée de ville. Les constructions récentes individuelles ou regroupées en lots occupent les parcelles suivantes et se poursuivent jusqu'au noyau urbain d'origine. La banalisation ne se limite pas à cette disposition stricte et bien ordonnée. On la retrouve également dans les formes standardisées que prennent les constructions en fonction de leur usage. Les zones commerciales et artisanales se reconnaissent à leurs bâtiments construits en tôle blanche et aux volumes imposants. Des panneaux publicitaires aux couleurs criardes criblent leurs alentours. Les pavillons et leurs abords ne proposent pas non plus une grande variété visuelle. La réalisation des murs et des toitures s'effectue à partir des mêmes types et couleurs de matériaux : crépi blanc cassé pour la façade et tuiles mécaniques marron pour la toiture.



Les clôtures ont également un aspect homogène et lorsque leurs propriétaires décident de les végétaliser, le choix se porte malheureusement trop souvent sur une essence importée d'Asie : le thuya...

Espace public où le minéral et le végétal s'associent bien

La localisation du phénomène

L'aménagement de l'espace public est surtout sensible dans les villes et les bourgs importants du territoire d'étude.

Dans les localités de moindre envergure, l'enveloppe budgétaire n'est généralement pas suffisante pour réaliser des projets ambitieux. Les embellissements sont le fruit des habitants de la commune (fleurissement spontané) et du travail de l'ouvrier communal. Ces aménagements sobres sont à encourager car ils n'altèrent en rien le charme rural.

Les propositions

1- élaborer un guide des spécificités locales en matière de paysage urbain...

Ce document pourrait se présenter sous forme de fiches descriptives qui présenteraient, le plus exhaustivement possible, les particularismes locaux du paysage urbain (espace, couleurs, matériaux, végétation...).

Ce guide devrait connaître une large diffusion. Ses destinataires seraient les particuliers, les décideurs locaux et les aménageurs, c'est à dire, toutes les personnes qui contribuent, à différentes échelles, à l'aménagement du paysage urbain.

Ce document pourrait d'une part, servir à étayer les programmes élaborés pour la consultation de concepteurs, d'autre part être utilisé comme cahier des charges pour l'attribution d'aides financières, tant pour les efforts des particuliers en matière de restauration de façade, de fleurissement ou d'amélioration des clôtures, que pour la collectivité à l'occasion des demandes de subvention pour des aménagements urbains.

2- associer davantage les habitants aux projets d'aménagements

Il s'agit de veiller à réaliser des aménagements qui répondent aux besoins et usages d'une large part de la population. Le but étant d'éviter que des aménagements lourds financièrement ne soient pas utilisés (équipements de loisirs...)

3- élargir l'éventail des intervenants. en matière de choix de concepteurs

L'ABANDON ET LA DETERIORATION DU BATI



La détérioration de l'architecture porte lourdement préjudice à la qualité des espaces urbains. Ce sont des plaies qui dénoncent l'abandon, la déchéance économique.

Le problème est aggravé le long des axes traversant les agglomérations, qui laissent pour seul souvenir l'image d'un bourg fantôme.

Les villages défigurés par ce fléau s'engouffrent dans un cercle vicieux où les constructions abandonnées, comme autant de têtes de Gorgone, rebutent tout acquéreur éventuel.

Le vieillissement des constructions doit être un enrichissement qui procure à l'architecture une patine qui en accroît la qualité. Malheureusement la pathologie prend parfois le pas sur la patine. La mise en oeuvre de matériaux modernes incompatibles avec les façades anciennes, en plus d'accélérer la dégradation, en dénature le charme, l'authenticité pour en faire des constructions insignifiantes et endommagées.

Dans certains cas on observe que parallèlement à l'abandon ponctuel ou massif de l'habitat, les constructions neuves continuent de s'ériger en périphérie du noyau urbain comme pour tourner définitivement le dos à l'ensemble de l'habitat ancien, patrimoine déchu.

Le bâti de la Brie est souvent soumis à une dégradation irréversible



Les causes du phénomène

L'effondrement démographique

Les causes que l'on peut avancer sont différentes selon que le phénomène de vacance et de détérioration des constructions est vaste ou ponctuel.

Lorsque une ville ou un village est frappé par une vacance notoire, il est très probable qu'à la source de cet abandon on constate une forte régression démographique. La perte de population n'est en fait que le corollaire d'une déprise ou d'une mutation économique qui entraîne un exode vers des pôles plus attractifs. En l'occurrence, ce sont essentiellement les bouleversements qui ont touché le monde agricole, celui de l'industrie, etc. qui sont à l'origine de la dépopulation de certaines zones du périmètre d'étude. La lente dégradation des bâtiments abandonnés découle évidemment de leur vacance prolongée, qui les amène dans certains cas au stade irrémédiable de ruine.

Les villages déchirés par des axes routiers importants souffrent de ce même mal. La circulation continue et tous les désagréments qu'elle génère finissent par avoir raison des meilleures volontés et les habitants cherchent à se loger dans des zones plus préservées.

La pathologie des matériaux

De façon sporadique on remarque des bâtiments anciens dont le vieillissement semble s'être brutalement accéléré. Il faut invoquer alors des causes plus techniques pour expliquer la dégradation de parements de construction encore en service. Dans les sites urbains, la pollution atmosphérique tient une lourde responsabilité dans la corrosion prématurée des matériaux anciens. Dans les zones rurales, ce sont surtout les interventions hasardeuses des particuliers sur leurs façades qui compromettent la conservation des édifices dans un état acceptable. Citons, à titre d'exemple, l'effet dévastateur qu'ont les enduits plastiques ou ciments sur les murs en pierre tendre, l'usage abusif des peintures sur les parements, l'utilisation de ciment pour le rejointoiment...

La moitié sud du département compte peu de matériaux durs. La plupart, très tendres, nécessitent un entretien spécifique et permanent pour assurer leur longévité.



L'ABANDON ET LA DETERIORATION DU BATI

La description du phénomène

La détérioration des bâtiments due à une vacance prolongée ou à des mises en oeuvre intempestives revêt des formes différentes.

L'absence de vie dans une habitation génère des dégâts en laissant s'infiltrer une humidité permanente qui vient rapidement à bout des charpentes et attaque les murs par l'intérieur. A l'extérieur la déliquescence des matériaux est accélérée par la prolifération des mousses et autres végétaux qui drainent de grosses quantités d'humidité, gorgeant la couche épigénique des parements jusqu'à la desquamation.

On aboutit aux mêmes dégradations dans les cas d'utilisation d'enduits ou d'hydrofuges imperméables qui piègent les vapeurs d'eau au coeur des pores des maçonneries.

Enfin, il faut aborder le vieillissement naturel des matériaux qui se perçoit aisément sur les constructions les plus anciennes. Les maçonneries et les enduits sont fragiles. Ils demandent un entretien permanent car ils sont très sensibles à l'érosion mécanique du vent et de la pluie, l'épiderme ou le calcin est très souvent rongé de manière irrémédiable.



Détails de fissures, délabrements sur les façades de maisons d'habitations ou de fermes.



La localisation du phénomène

Toutes les entités paysagères sont plus ou moins touchées, mais l'on ressent nettement moins ce phénomène au sein des villes et à proximité. C'est essentiellement le territoire de la Brie qui se trouve concerné par l'abandon et la détérioration du bâti.

Les propositions

- Lancer, prolonger, généraliser les programmes de subventionnement dans le cadre de l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie (Opérations façades par exemple),
- Créer des logements communaux à vocation sociale et touristique.
- Procéder aux arrêtés de péril qui s'imposent pour diminuer les risques dus aux ruines et minimiser le préjudice visuel.
- Trouver des solutions de réutilisation de matériaux pour aider à la résorption des ruines.
- Favoriser la reprise de bâtiments existants plutôt que d'encourager la construction neuve en périphérie de bourg...

LE PETIT PATRIMOINE RURAL Disparition et regain d'intérêt



Petite fontaine dans la vallée du Clignon

La richesse d'un paysage tient en grande partie à la capacité des espaces à évoquer une histoire, un passé, l'enracinement d'une culture émergée de la terre. Le petit patrimoine rural est un trait d'union remarquable qui établit un lien fort entre l'activité d'une population et sa terre d'implantation.

Les campagnes font l'objet d'un usage de plus en plus mécanisé; l'homme n'est présent que par les traces que laissent ses outils dans le paysage. Les petits édifices isolés constituent souvent le seul contre-poids à l'échelle de l'homme aux surfaces cultivées incommensurables, au linéaire infini des axes de communication...

Si la décrépitude qui frappe un certain nombre de ces petites constructions blesse le regard, l'impact véritable est plus profond. Il touche à l'identité de l'agglomération, en la privant d'une partie de ses racines rurales et de son pittoresque.

Ce patrimoine même modeste contribue à structurer un bourg car sa seule présence qualifie les espaces : une fontaine affirme le centre-bourg, un lavoir marque la périphérie, un calvaire annonce un village.



Les causes du phénomène

Des équipements obsolètes

Le plus grand tort des petits édifices ruraux est d'être tombé en désuétude. Ce revirement d'intérêt, après plusieurs décennies de service, est à imputer à la modernisation des foyers, au net recul des pratiques religieuses, aux mutations du monde agricole et au désintérêt qui frappe les pratiques communautaires d'autrefois.

Autant de paramètres qui expliquent la négligence dans l'entretien des équipements de la vie quotidienne comme les lavoirs, les fontaines, pompes à eau, les fours à pain... Ces petites constructions, lorsqu'elles sont implantées en périphérie du village, ont pu lentement se dégrader sans que le cœur du bourg soit disgracié par ces ruines en devenir. Mais un grand nombre d'entre elles, situées à proximité des habitations, ont été démolies car leur inutilité et leur mauvais état posaient un problème esthétique et de sécurité.

Les petits édifices religieux ont eux aussi pâti de la modernisation de la société. À proximité des chemins ruraux et des routes, ils ont été victimes des élargissements de chaussées avec le développement du trafic automobile. L'abandon des pratiques religieuses qu'ils abritaient n'a rien fait pour motiver une campagne de conservation.

Les calvaires, croix de chemins, etc. s'accompagnent généralement d'un traitement végétal spécifique. Un bouquet de tilleul, de marronniers entoure souvent ces petits édifices. Les arbres trop vieux ou malades ne sont pas toujours remplacés ou le sont par des essences exotiques, ce qui retire une grande partie du rôle de repère que peuvent avoir ces ensembles.

Les installations à usage agricole, tels les mares, gués, abreuvoirs... ont grandement souffert de la modernisation des élevages. Jugés encombrants et inutiles, ils ont en grande part été démolis, ou ont trouvé de nouveaux usages plus ou moins dérisoires.



Le lavoir de Belleau

LE PETIT PATRIMOINE RURAL

Disparition et regain d'intérêt

Les formes de la dégradation

Pour les édifices couverts, les dégâts commencent avec l'affaiblissement de la charpente. Les matériaux de couverture demandent un entretien et une réfection régulière: lorsque les réparations de bases ne sont pas entreprises les infiltrations d'eau finissent par atteindre les éléments de charpente. Le bois pourrit et bientôt c'est la stabilité de l'ensemble de la charpente qui est compromise. Une fois les murs à découvert, le processus de ruine s'engage avec la prolifération des végétaux qui désolidarisent les matériaux constitutifs en favorisant la pénétration des eaux pluviales.

Concernant les édifices de moindre importance, les dégâts sont moins irréremédiables; il s'agit, en général, de la naissance et du développement d'une friche végétale noyant les éléments isolés, et de la prolifération de mousse et lichen sur les parements.

Les installations destinées à recevoir de l'eau, faute de curage, finissent par se tarir, l'eau croupit, s'envase. A terme, la terre et les végétaux comblent mares et abreuvoirs.

Aujourd'hui on assiste à une réappropriation de ce patrimoine dans le cas, notamment, d'une valorisation touristique. Des mesures de sauvetage sont alors entreprises par de bonnes volontés. Comme l'usage originel ne se justifie plus, il y a la plupart du temps reconversion en espace de loisir. Cette revalorisation ne se fait pas toujours avec les moyens nécessaires et le "bricolage", tant en matière architecturale qu'en ce qui touche à la végétalisation, peut ne pas aboutir à un résultat heureux. Citons cependant à titre d'exemple remarquable, le "labyrinthe fabuleux".

De petits édifices votifs ponctuent le paysage



La localisation du phénomène

Encore une fois, le phénomène n'est pas inhérent à une entité, on l'observe dans toutes les régions de la zone d'étude. Cependant, les villages de la Brie ont su conserver la myriade de ces petites édifications qui participent au pittoresque et à l'authenticité des agglomérations rurales.

Les propositions

- Établir un inventaire du patrimoine existant
- Encouragement financier à l'échelle du département et de l'intercommunalité en vue d'une restauration et d'une valorisation
- Motiver des chantiers écoles ou chantier de réinsertion
- Trouver de nouvelles vocations aux édifices (halte pédestre, exposition plein-air...)
- Créer des cheminements touristiques sur le thème du petit patrimoine rural



LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

Les aménagements routiers



Pont de Jaulgonne sur la Marne



Chivy, passage sous la RN2

Vervins, aménagement routier à l'entrée de la ville



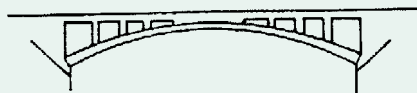
Les causes du phénomène

Depuis le développement massif des transports routiers, tant marchands que particuliers, les axes et les équipements corollaires augmentent et se perfectionnent. Etant donnés les flux toujours croissants du trafic, l'impératif est orienté sur la rentabilité et la performance. Donc tous les équipements anciens, dont le but n'était que de permettre le franchissement d'un obstacle naturel, sont complétés par des dispositifs relativement récents visant à la fluidité de la circulation et la maîtrise des passages d'un axe à un autre.

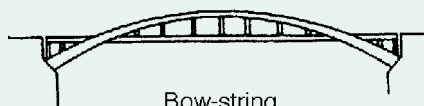
L'arrivée de l'autoroute, dont la vocation est d'ignorer les obstacles du relief, a modifié profondément les paysages traversés.



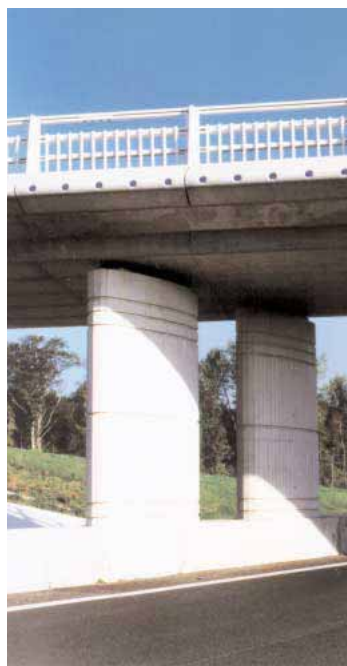
Bow-string
(sur la chaussée)



Bow-string
(sous la chaussée)



Bow-string
(intermédiaire)



Les aménagements des bords de route sont de plus en plus pris en considération par les organismes concernés. Il faut concilier la sécurité des automobilistes et la qualité de l'environnement routier. Voilà la raison qui a fondé la décision d'éliminer les alignements d'arbres situés à moins de quatre mètres de la chaussée. Ils seront remplacés soit par un alignement mieux situé, soit par une haie vive.

Ponts, ronds-points, échangeurs sont autant d'équipements qui investissent l'espace. Un effort évident est entrepris pour les intégrer au mieux. L'ambition va parfois plus loin quand ils deviennent support d'expression originale. Le but est alors de faire d'un dispositif fonctionnel un objet d'embellissement, de valorisation de l'espace. Les ronds-points qui s'implantent de plus en plus en sont l'exemple le plus marquant. Chacun d'entre eux bénéficie d'un aménagement spécifique.

LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

Les aménagements routiers

Les maîtres d'oeuvre sont divers, les ambitions aussi. Selon les impératifs en vigueur dans les services de l'Équipement, les giratoires adoptent tantôt un relief marqué pour limiter la visibilité et ainsi inciter les automobilistes à réduire leur vitesse, tantôt une platitude qui permet d'appréhender d'un coup d'oeil l'ensemble du trafic alentour. Les végétaux tiennent le rôle principal dans ces aménagements, en contrepoint de l'univers minéral de la chaussée.

Les remblais qui encadrent les ponts jouissent du même traitement de faveur. Les ponts eux-mêmes se voient dotés d'une dimension esthétique. Les règles de l'art ne conditionnent plus seulement les formes et matériaux car on attend désormais d'un pont qu'il soit beau. Les architectes et designers prennent de plus en plus une part dans la création de ces objets éminemment techniques.

Les autoroutes se distinguent nettement par l'omniprésence des aménagements. La friche, la végétation spontanée y sont proscrites au bénéfice de la mise en scène qui doit concilier l'infrastructure avec son contexte paysager. Les routes nationales sont plus sommairement et ponctuellement pourvues. Les bas côtés sont simplement fauchés, la confrontation avec l'environnement est plus brutale, on passe de l'univers routier qui s'impose à celui de la campagne, transformée en simple support.

Le phénomène s'exprime plus dans les entités qui sont touchées par une toile de réseau dense et pratiqué en périphérie des agglomérations. L'insertion de l'A4 est relativement discrète par ailleurs, et ne se laisse percevoir que dans ses abords immédiats.

L'aménagement de giratoires est sans nul doute le phénomène qui s'est le plus développé récemment. Ces équipements routiers sont aussi fréquents en milieu urbain qu'en milieu rural et les aménagements dont ils font l'objet ne tiennent pas souvent compte de la différence de leur milieu d'implantation.



Importance des infrastructures routières dans la vallée de l'Aisne, notamment bien perceptibles par les photos aériennes.



LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

Les réseaux aériens

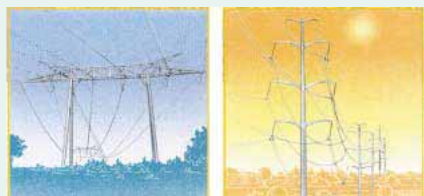


Depuis quelques décennies, le développement des équipements techniques nécessaires au transport d'énergies diverses, a pris un essor considérable, marquant les paysages de superstructures démesurées et de câbles semblant s'étirer jusqu'à l'infini.

Objets insolites d'une rigueur formelle exacerbée, les pylônes de distribution électrique ont un impact très marqué, bien plus que tout autre équipement. Les raisons en sont multiples : répétition de formes identiques à la verticalité prononcée, rigidité des tracés, linéarité d'un réseau de câblage perçu comme une cicatrice dans le ciel.

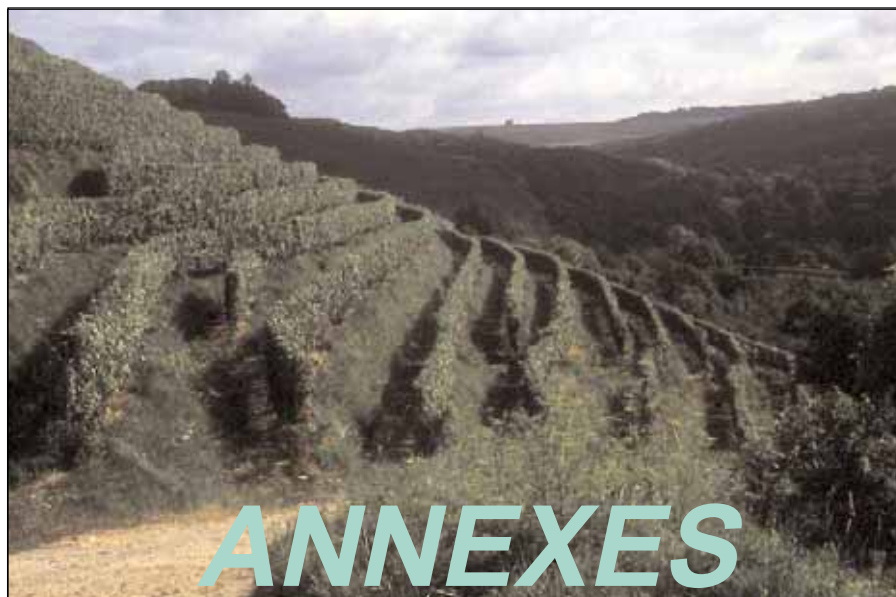
Les types de paysage ainsi traversés, s'accommodent différemment du passage de ces réseaux aériens. Dans les paysages très ouverts les objets prennent des proportions plus adaptées à l'échelle du territoire, mais la rareté du contenu paysager qu'il soit végétal ou minéral, amplifie le poids visuel de ces éléments dans la perception que peut en avoir un observateur. Cette occupation insolite du paysage n'est pas forcément négative pour certains, dans la mesure où un contenu visuel vient enrichir une immensité désertique. Pour d'autres sensibilités, au contraire, la présence de tels éléments peut être perçue comme une perturbation insupportable de la sérénité ou de la pureté des lieux.

Là où le végétal est très présent ou en milieu urbain, les superstructures techniques se fondent plus facilement dans la masse. Toutefois, leur forme extrêmement rigide, peut également heurter la perception visuelle, dans des lieux très végétalisés, comme dans la Brie ou dans les vallées, où les formes sont beaucoup plus souples et variées. Lorsqu'ils traversent une masse forestière compacte, leur cheminement dessine une large trouée dans le paysage végétal. A proximité des villages, les proportions des équipements peuvent considérablement perturber par leur verticalité des points forts architecturaux comme les clochers. Il y a des covisibilités malheureuses qui pourraient être évitées.



DUVINGES DE L'AISNE

NORD et SUD du DEPARTEMENT



ANNEXES



CAUE de l'Aisne

ANNEXES

FICHES D'EXPLORATION





Fiche d'exploration des paysages

Unité paysagère concernée

(Point reporté sur carte jointe)

DATE

LIEU

POINT N°

Caractéristiques

Commentaires et descriptions

Donner quelques indications supplémentaires : mots clés ou courte phrase

VOIR

1 - LE CONTENANT (le support physique)

La topographie

Ne pas mettre une croix dans les petites cases mais un chiffre de 1 à 3 correspondant à un échelon de valeur.
1 - forte valeur (caractéristique dominante)
2 - moyenne valeur
3 - faible valeur
Plusieurs cases peuvent être renseignées

- Plaine
- Collines
- Plateau
- Vallée
- Thalweg
- Autre

L'hydrographie

- rû ou ruisseau
- rivière
- étangs
- lac
- marais
- autre

2 - LE CONTENU

2.1 - Le contenu végétal

L'utilisation du sol

- Labours
- prairies
- bocage
- vergers
- boisements
- friches
- autre

La végétation

- arbres isolés
- bosquets
- Alignements d'arbres
- haies de haute tige
- haies basses
- aucun arbre
- autre

2.2 - L'occupation humaine

La présence urbaine

- villes
- bourgs ou villages
- hameaux
- maisons, fermes isolées
- bâtiments agricoles
- activités économiques
- mitage

Le réseau d'infrastructures

- réseau routier
- autoroutes
- réseau SNCF
- canaux
- réseau EDF et Télécom
- autres

RESSENTIR

1 - IMPRESSIONS GENERALES

C'est l'analyse individuelle subjective de l'espace : que ressent-on ? Quels sentiments nous inspirent le milieu dans lequel on se trouve ? A quoi nous fait-il penser ?

1.1 - Les sensations positives

Préciser et décrire brièvement

- bien être
- douceur
- beauté
- agréable
- animé, vivant
- liberté
- autre

1.2 - Les sensations négatives

Préciser et décrire brièvement

- malaise
- oppression
- laideur
- enfermement
- désagréable
- désolation
- sans âme
- solitude
- autre

1.3 - Les références culturelles

Préciser et décrire brièvement

- Références artistiques
- Références historiques
- Références littéraires ou poétiques
- Autre

2 - PERCEPTION SENSITIVE

2.1 - Sensations olfactives

Préciser et décrire brièvement

- Liées à la nature
- Liées aux activités humaines
- Autre

2.2 - Sensations auditives

Préciser et décrire brièvement

- Liées à la nature
- Liées aux activités humaines
- Autre

2.3 - Sensations corporelles

Préciser et décrire brièvement

- humidité
- sécheresse
- chaleur
- fraîcheur
- venteux
- autre

3 - PERCEPTIONS VISUELLES

3.1 - Les ambiances

L'échelle

- Intimité
- Immensité
- Ecrasement
- Autre

--	--

Les contrastes

- de textures
- de couleurs
- de formes
- de directions
- Autre

--	--

Les harmonies

- de textures
- de couleurs
- de formes
- de directions
- Autre

--	--

Les transparences

- Percées ponctuelles
- Effets de fenêtre
- Effets de porte
- Autre

--	--

L'opacité

- Ecrans végétaux
- Ecrans volumes bâtis
- Ecrans dus au relief
- Autre

--	--

3.2 - Les constantes géométriques

Les points

Point focal

- Végétal
- Bâti
- Relief
- Autre

--	--

Point d'appel

- Végétal
- Bâti
- Relief
- Autre

--	--

Point repère

- Élément bâti
- Élément végétal
- Élément du relief
- Autre

--	--

Les plans verticaux

Premier plan

--	--

Second plan

--	--

Troisième plan

--	--

Les lignes

Lignes horizontales

- Ligne d'horizon
- Ligne de crête
- Ligne de relief
- Ligne du réseau viaire
- Ligne végétale
- Autre

--	--



Lignes verticales	Bâti, superstructure	<input type="checkbox"/>	
	Végétal	<input type="checkbox"/>	
	Relief	<input type="checkbox"/>	
	Autre	<input type="checkbox"/>	
Lignes courbes	Relief	<input type="checkbox"/>	
	Hydrographie	<input type="checkbox"/>	
	Réseau viaire	<input type="checkbox"/>	
	Lignes végétales	<input type="checkbox"/>	
	Autre	<input type="checkbox"/>	
Lignes obliques	Relief	<input type="checkbox"/>	
	Réseau viaire	<input type="checkbox"/>	
	Végétation	<input type="checkbox"/>	
	Autre	<input type="checkbox"/>	
Les surfaces Surfaces horizontales	Aplats de couleur	<input type="checkbox"/>	
	Aplats de textures	<input type="checkbox"/>	
	Autre	<input type="checkbox"/>	
Surfaces verticales		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	
Les volumes Volumes d'accompagnement	Relief	<input type="checkbox"/>	
	Végétation	<input type="checkbox"/>	
	Bêti	<input type="checkbox"/>	
	Autre	<input type="checkbox"/>	
Volumes écran	Relief	<input type="checkbox"/>	
	Végétation	<input type="checkbox"/>	
	Bêti	<input type="checkbox"/>	
	Autre	<input type="checkbox"/>	
Volumes d'épaulement	Relief	<input type="checkbox"/>	
	Végétation	<input type="checkbox"/>	
	Bêti	<input type="checkbox"/>	
	Autre	<input type="checkbox"/>	
Volumes d'appel	Relief	<input type="checkbox"/>	
	Végétation	<input type="checkbox"/>	
	Bêti	<input type="checkbox"/>	
	Autre	<input type="checkbox"/>	
Les rythmes Répétitions d'éléments	Perception dynamique du paysage		
	Masses végétales	<input type="checkbox"/>	
	Masses bâties	<input type="checkbox"/>	
	Masses du relief	<input type="checkbox"/>	
	Masse des réseaux (EDF...)	<input type="checkbox"/>	
	Autre	<input type="checkbox"/>	
Les axes Symétrie	Axe séparant 2 paysages équivalents	<input type="checkbox"/>	
	Dissymétrie		
	Axe séparant 2 paysages contrastés	<input type="checkbox"/>	
Le rapport plein/vide Entre éléments constitutifs du paysage	Plein	<input type="checkbox"/>	
	Vide	<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	
Entre le milieu terrestre et le ciel	Plein	<input type="checkbox"/>	
	Vide	<input type="checkbox"/>	



4 - IDENTITE DU PAYSAGE

- Paysage fermé / ouvert
- Paysage à dominante chromatique
- Paysage à dominante naturelle / bâtie
- Paysage vivant / mort
- Paysage contrasté
-
-
-

--	--

5 - LISIBILITE DU PAYSAGE

Les impressions, les composantes du paysage ont été déterminées

- Facilement
- Difficilement
- Moyennement facile

--	--

6 - FRAGILITE DU PAYSAGE

Fragilité visuelle

- Forte
- Moyenne
- Faible

--	--

Fragilité esthétique
ou du patrimoine

- Présente
- Absente
- Autre

--	--

7 - EVOLUTION PRESSENTIE

Paysage en
Mutation active

- Urbanisation
- Activité agricole
- Industrialisation
- Boisements
- Défrichements
- Carrières
- Autres

--	--

Paysage en
Mutation passive

- Friches agricoles
- Friches industrielles
- Evolution naturelle
- Autre

--	--

Paysage stable

-
-
-

--	--

8 - PERCEPTION GLOBALE DU PAYSAGE

Lien avec le paysage
vu précédemment

- Continuité
- Rupture
- Mutation progressive
- Autre

--	--

Le paysage perçu constitue

- un élément d'une unité paysagère
- un paysage particulier
- un paysage singulier
- Autre

--	--

ANNEXES

**LE QUESTIONNAIRE
AUX COMMUNES**





QUESTIONNAIRE POUR L'INVENTAIRE DES PAYSAGES DU NORD DE L'AISNE,
ADRESSE AUX MAIRIES DES ARRONDISSEMENTS DE LAON, ST QUENTIN ET
VERVINS.

Questionnaire rempli par ~~Mme~~ M^r NICOLAS.

Fonction : Maire de la Commune
de Les Autels.

- originaire de la commune
 résident depuis 1962

I. Identité de la commune

1. Au-delà de l'intercommunalité, et en terme de paysages, à quelle entité de territoire rattachez vous votre commune ?

- quelle région ?

- Picardie
 Nord
 Ile-de-France
 Autre (précisez)

(si vous pensez que votre commune est entre deux régions, reportez au mieux sur la carte jointe où vous situez la limite ou la zone de transition)

- quel pays ?

- Laonnois
 Thiérache
 Vermandois
 Autre (précisez : vallée de l'Oise, Champagne, etc...)

(même remarque que précédemment si vous vous trouvez à la limite entre deux pays)

2. Si vous aviez à qualifier en quelques mots les caractéristiques qui font l'originalité du paysage de votre commune, que diriez vous ? Bois et verdure.

2.1 Quels sont les éléments de l'occupation du sol qui caractérisent l'image de votre commune ? (deux cases peuvent être cochées au maximum). Merci de reporter autant que possible sur la carte jointe les zones où ces caractères sont les plus présents.

- Bocage
 Forêt Bois
 Grandes cultures
 Prairies
 Landes
 Maraîchage
 Zone humide (précisez : cours d'eau, ~~marais~~, etc...) Cours d'eau
 Ensemble urbain, village (habitat groupé)
 Habitat dispersé : traditionnel
 pavillonnaire
 Autre (précisez)

2.2 Quels sont les thèmes importants de l'histoire ou de la géographie pour le développement de votre commune ? Neant

Thèmes	Précisions
Lieux historiques	(périodes, événements...)
Agriculture	(conversion agricole, culture majoritaire, agrotourisme...) Herbages -
Tourisme	(type de tourisme, grandes dates)
Monument	Eglise et Monument aux Morts.
Cours d'eau	(types d'activité, aménagements et leurs dates) -
Forêt	(idem) -
Autre	

3. Quels sont les lieux remarquables de votre commune, ceux que vous aimez le plus regarder, visiter ou montrer ?

Patrimoine bâti :

	Précisez (et indiquez sur la carte jointe)
Ensemble architectural	EGLISE
Constructions traditionnelles	
Monument	Monument aux Morts et CALVAIRE.

Patrimoine naturel :

	Précisez (et indiquez sur la carte jointe)
Forêt	
Cours ou plan d'eau	MARRE située sur la Place communale.
Curiosité naturelle (par ex. arbres uniques)	
Autres	

4. Quels sont les lieux de promenade ou de loisirs les plus fréquentés sur votre commune (ou aux environs proches) :

	Promenade (reportez sur la carte)	Loisirs (précisez)
Habitants de votre commune	} Chemins de randonnée	Terrain de Pétanque
Gens de l'extérieur		

5. Pouvez vous citer, sur votre commune ou concernant votre commune, des points de vue ou des panoramas remarquables (à reporter sur la carte jointe) ? **Forêt d'ESTREMONT.**

II. Représentations du territoire

Existe-t-il des représentations littéraires ou artistiques célèbres localement qui ont décrit :

	Auteurs, oeuvres	Pour quels paysages ?
Votre commune	M^r André MEUNIER	EGLISES
Votre pays	2500 St MICHEL.	
Des lieux évoquant des paysages comparables à ceux de votre commune		

III. Dynamique des paysages

1. Pouvez vous évoquer dans les grandes lignes les principaux facteurs humains (changements d'activité, événement particuliers) qui ont modifié le paysage de votre commune sur ces cinquante dernières années?

Activités	Grands changements (s'il y a lieu)
Cultures, haies	Quelques prairies transformées en culture depuis 15 ans
Boisement (sylviculture, forêt)	
Habitat	Rénovation
Industrie	
Routes	
Autres (précisez)	Eclairage public

2. Existe-t-il des « points noirs » dans les paysages de votre commune ? (à repérer sur la carte)

- Bâtiment mal intégré : habitation
 industriel
 agricole
 commercial
 cabanon (précisez)
- Décharge sauvage
 Carrière
 Friche agricole
 industrielle
- Autre (précisez)

3. Quels sont aujourd'hui les facteurs de transformation en cours ou possibles des paysages de votre commune ? Quels paysages concernent-t-ils ?

	Précisez	Paysages concernés (à préciser sur la carte)
Transformations industrielles (traitement des pollutions, bruits)		
Transformations agricoles (remembrement, arrachage ou plantation de haie, populiculture...)		
Arrivée d'un nouveau type de résidents ou exode		
Projet d'urbanisme (zone d'activité, infrastructures, voirie)		
Projet d'aménagement touristique (plan d'eau, structures d'accueil, etc...)		
Projet de restauration ou de destruction de l'habitat ancien		
Projets d'amélioration de l'abord de ville (fleurissement, entrée de ville, etc...)		

4. Appartenez-vous à une structure intercommunale ayant un rôle pour l'aménagement du territoire ? non

Structure(s)	Rôle, compétences en environnement	Date de mise en place
		Projet d'une intercommunalité en cours



21/09?

Questionnaire pour l'inventaire des paysages du Sud de l'Aisne, adressé aux mairies des arrondissements de Soissons et de Château-Thierry

Commune de C.H.A.V.I.C-NON

Questionnaire rempli par ~~Mme, Mlle, Mr~~ Houde

Fonction Maire-adjoint

I. Identité de la commune

D'un point de vue paysager, à quelle entité de territoire rattachez-vous votre commune ?

- Soissonnais
- Tardenois
- Omois
- Vallée de l'Aisne
- Vallée de la Marne
- Orxois
- Brie
- Valois
- Forêt de Retz
- autre (à préciser)...CHEMIN DES DAMES

II. Œuvres et personnalités marquantes

2.1 Pouvez-vous nous indiquer le nom et les coordonnées des artistes et personnes ressources qui vivent dans votre commune ?

- peintres
- écrivains
- photographes
- collectionneurs de cartes postales (voir en mairie)

2.2 Existe-t-il des documents littéraires ou artistiques qui concernent votre territoire ?

(monographies communales ; documents graphiques...)

Bulletin municipal trimestriel contenant régulièrement des documents historiques locaux. Livres édités par l'association C.H.A.V.

2.3 Quels sont les personnages illustres qui se sont intéressés à votre territoire ?

(titre et localisation de leurs œuvres)

.....
.....
.....

III. Quels sont les éléments de l'occupation du sol qui caractérisent l'image de votre commune ?

- bocage
- forêt
- grandes cultures
- maraîchage
- zone humide
- prairies
- landes
- habitat dispersé
- habitat groupé
- habitat pavillonnaire
- habitat traditionnel
- industrie
- infrastructures de communication (à préciser : voirie, axe ferroviaire...) RN2
- autre.....

Votre commune fait elle l'objet d'une fréquentation touristique :

- locale
- régionale
- nationale

Quels sont les éléments qui singularisent votre commune ou qui motivent sa fréquentation touristique ?

- patrimoine architectural et urbain (ruines, monuments inscrits et classés...)
- milieux naturels (marais, grottes, landes, phénomènes géologiques...)
- historiques (guerres/batailles...) *Fort de Malmaison (chemin des Dames)*
- économique (vignoble, industrie...)
- animations culturelles et de loisirs *Expositions historiques annuelles.
Musée de l'abeille vivante.*

V.Evolution

5.1 Dans les différents domaines proposés ci-dessous, quelles sont les principales transformations qui ont marqué le territoire de votre commune durant les 5 dernières décennies ?

- urbanisme (habitat, zones d'activités...)
- agriculture (remembrement, friches...)
- milieux naturels (développement des peupleraies, évolution des composantes végétales...)
- industries (nouvelles implantations) apparition de friches...)
- infrastructures et réseaux

5.1 Quelles sont les transformations en cours dans ces mêmes domaines ?

- urbanisme
- agriculture
- milieux naturels
- industries
- infrastructures *Dérivation en cours*

(NB) Chacune de ces questions fait appel à des réponses plus ou moins longues. Si la place qui vous est impartie vous paraît juste, n'hésitez pas à annexer une feuille

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE



Titre	Auteur	Date	Editeur	Sujet
Aisne	C Jacquot	1998		Paysage histoire
Aisne richesses de France		1979	Editions J. Delmas & Cie	Histoire
Aisne, le guide complet de ses 817 communes	M de La Torre	1990	Deslogis-Lacoste	Histoire géographie nature arts
Album Soissonnais "Vingt vues de Soissons"	M Betbéder	1998	MDCCCLV	Histoire
Aménagement de carrières des vallées de l'Oise de l'Epte et de la Troesne	AREP	1991		paysage aménagement
Anatole France en vacances	Anatole France	1996	Proverbe	paysage
Atlas de Picardie		1989	AECRP	Général
Charmes du Soissonnais	M BERRY	1998	Editions du Quesne	Histoire
Château du Duc d'Orléans La Ferté-Milon	Office du tourisme La Ferté-Milon			Tourisme
Comité de pilotage "Vallée de l'Oise"	CPIE	1995		paysage étude
Connaissance de l'Aisne	R. Dosière et J. Mathieu	1968	SDAR	Général
Croyances et cultes populaires en Picardie	Brohard et Leblond			
Cuisine et paysages de Picardie	Coll.	1996	Du Quesne	paysage
Découverte des paysages urbains et ruraux de nos vallées	DDE 02	1991	DDE 02	paysage
Découvrez l'Aisne	Conseil Général	1993	Cie Européenne de reportage	Paysage histoire tourisme
Département de l'Aisne 2 volumes		1991	Res Universis	Aisne
Description géologique du département de l'Aisne	Vicomte d'Archiac	1843		Géologie paysage
Eglise Notre-Dame La Ferté-Milon	Office du tourisme La Ferté-Milon			Tourisme
Eglise Saint-Nicolas La Ferté-Milon	Office du tourisme La Ferté-Milon			Tourisme
En canoë sur les rivières du Nord	Stevenson	1994	Actes sud	Divers
Flore de l'Aisne	Bournerias	1961		botanique
Forêt de Retz (Vallée de l'Ourcq - Valois)	Comité départemental du tourisme de l'Aisne, Chamina, conseil général de l'Aisne, ADENOV, ONF, AFORETZ.	1999		Paysage
Forum "Paysages de Picardie"	Coll.	1995		Paysage réflexion
Histoire de l'Aisne à travers la richesse des archives et bibliothèques	G.Dumas et Z. Martinet	1968		histoire
Histoire des cantons de l'Aisne	G. Dumas	1975		Aisne
Inventaire des dessins et estampes relatifs à l'Aisne	H. Bouchot	1887	Bourloton	Images
Inventaire des sites classés et inscrits en Picardie	DRE	1996	DRE	Réglementation

Titre	Auteur	Date	Editeur	Sujet
Itinéraire en herbe	Michel Streith	1991	Sté archéo et histo de Vevins et de la Thiérache	Paysage Thiérache
Itinéraire en herbe	Sté archéo de vervins	1987		paysage
L'Aisne			Bastion	Aisne
L'Aisne	Coll.	1995	Bastion	paysage
L'Aisne	Montagu et Guillard	1993	La Martinière	paysage histoire
L'Aisne	Le magazine du Conseil Général de l'Aisne	1999		Tourisme
L'Aisne	JY Montagu	1993	Editions de la Martinière	Tourisme histoire
L'Aisne au fil de l'eau	Marcilloux	1995	Archives départementales de l'Aisne	paysage
L'Aisne autrefois	RP Courtois	1982	Horvath	Histoire images
L'Aisne ballade à pied et à VTT	Coll.	1997	Chamina	tourisme
L'Aisne découverte	Lucot			
L'Aisne des terroirs aux territoires	A. Fiette	1995	Cie Européenne de reportage	Général
L'Aisne face à son avenir	SDAR	1978	SDAR	paysage
L'Aisne porte de France	Office départemental du tourisme		Larrieu Bonnel	histoire tourisme
L'environnement en Picardie	DRE Diren	1994		Paysage
La colline aux contes	Wasilewski	1984		Légendes
La flore des milieux humides			Comité départemental du Tourisme	paysage
La formation du département de l'Aisne en 1790	René Hennequin	1911		Histoire
La France	Pierre Estienne	1977	Masson	Paysage
La France dans ses régions	André Gamblin		SEDES	paysage
La France par les fleuves et les canaux	Mc Knight	1988	Arthaud	paysage tourisme
La Vallée de la Marne	YM Lucot avec la collaboration de N Coret, C Jacquot, M Ribaux	1995	Le guide Casterman	Paysage histoire
La vie quotidienne de la France du Nord sous l'occupation 1814-1944	Marc Blancpain	1983	Hachette	Histoire
Le Département de l'Aisne	M. Badin	1847	Dubochet - Le Chevalier	Paysage
Le Département de l'Aisne	A. Fiette	1960	Bordas	Paysage
Le Nord	Stein	1991	Massin	paysage histoire
Le Nord et la Picardie vus au milieu du XIX ème siècle	FA Wey		Errance	paysage histoire
Le passé de l'Aisne vu du ciel	Boureux	1978	Comité départemental du Tourisme	paysage
Le patrimoine : un héritage à assumer et à métamorphser	Roger Lemaire	1994	Thèse	histoire tourisme aménagement
Le plan départemental d'itinéraires de promenade et randonnées dans l'Aisne	SDAR	1994		paysage tourisme
Le tourisme rural dans l'Aisne	Emmanuel Mathieu	1986	Thèse	paysage tourisme

Titre	Auteur	Date	Editeur	Sujet
Légendes historiques du département de l'Aisne	Abbé Poquet			divers
Les oiseaux des eaux douces			Comité départemental du Tourisme	paysage
Les paysages de France	A. Fortier Kriegel	1996	PUF	Paysage
Les personnages illustres de l'Aisne		1993	Bastion	Aisne
Lettres et dessins de Picardie	Victor Hugo	1985	Ass. Monuments de Picardie	Divers Picardie
Mémoires du Soissonnais		1994/ 1998		Histoire
Milieux naturels protégés en Picardie	DRE	1993	DRE	Réglementation
Mon paysage	Clergue et Dubost	1995	Marval	paysage
Monographie des villes et villages de France	C. Poette	1993	Res universis	histoire
Nord Pas de Calais Picardie 29 itinéraires 300 sites	Coll.	1997	Minerva	paysage tourisme
Oiseaux nicheurs menacés de Picardie		1995	Centrale ornithologique Picarde	paysage
Origine de la Ferté-Milon	Office du tourisme La Ferté-Milon			Tourisme
Pays et Gens de France	A. Fiette et coll.	1983	Larousse	Divers
Paysage de Picardie	URCAUE	1995		paysage
Picardie	Hubscher	1993	Hachette guide bleu	paysage tourisme
Plantes protégées de Picardie	C. Brunel	1992	Conseil Régional de Picardie	paysage
Préservation et valorisation touristique de la vallée de l'Aisne	Cedrat développement	1995		Divers
Récits et contes populaires de Picardie			Gallimard	Divers
Région du Nord : Flandres Artois, Boulonnais, Picardie, bassin de Mons	Coll.	1973	Masson	géologie tourisme
Richesses de France	RP Courtois	1979	Delmas	Paysage histoire
Rivières de France	Michel Grandin	1993	Bourin	Paysage
Schéma de développement et d'aménagement touristique de l'Aisne	Comité d'Expansion	1993		tourisme
Schéma des vocations piscicoles et halieutiques du département de l'Aisne		1993	Yvert	divers
Statistiques du département de l'Aisne	JBL Brayer			Paysage
Sud de l'Aisne	CDT, Syndicat Intercommunal du Sud de l'Aisne			Tourisme histoire
Sur les chemins de la victoire	Comte Maxime de Sars	1991		Paysage histoire
Tableau de Bord régional de l'environnement	URCAUE	1989		Général
Transcendances	Pierre Hulin	1994		Divers
Vallée de la Somme Identification et hiérarchisation des enjeux paysagers	URCAUE	1995		paysage

Titre	Auteur	Date	Editeur	Sujet
Villers-Cotterêts "Trois promenades avec Alexandre Dumas	Service régional de l'Inventaire général Direction des Affaires culturelles de Picardie	1994	Association pour la Généralisation de l'Inventaire régional en Picardie	Histoire
Vingt et une promenades pittoresques	Comité Départemental du tourisme de l'Aisne		Conseil Général de l'Aisne	Tourisme
Voyage à travers la France	A. Fiette	1975	SAEP	Paysage histoire tourisme
Zones d'intérêts communautaires pour les oiseaux en Picardie	DRE	1993	DRE	Réglementation





ANNEXES

CREDITS

Les documents photographiques ont été réalisés par :

Ludovic Leleu, Elie Gherrak, Nathalie Patou, Monique
Esperandieu, Fabrice Grégoire, Bernard Massip, Dominique
Izoard, Bruno Squevin, Claire Coulbeaut,
Frédérique Alain-Forestal, Mélanie Valenzisi, Céline Wauquaire

Les dessins et les croquis ont été réalisés par :

Bernard Massip, Dominique Izoard,
Nathalie Patou, Elie Gherrak, Céline Wauquaire

Les aquarelles ont été réalisées par :

Bernard Massip, Dominique Izoard, Nathalie Patou

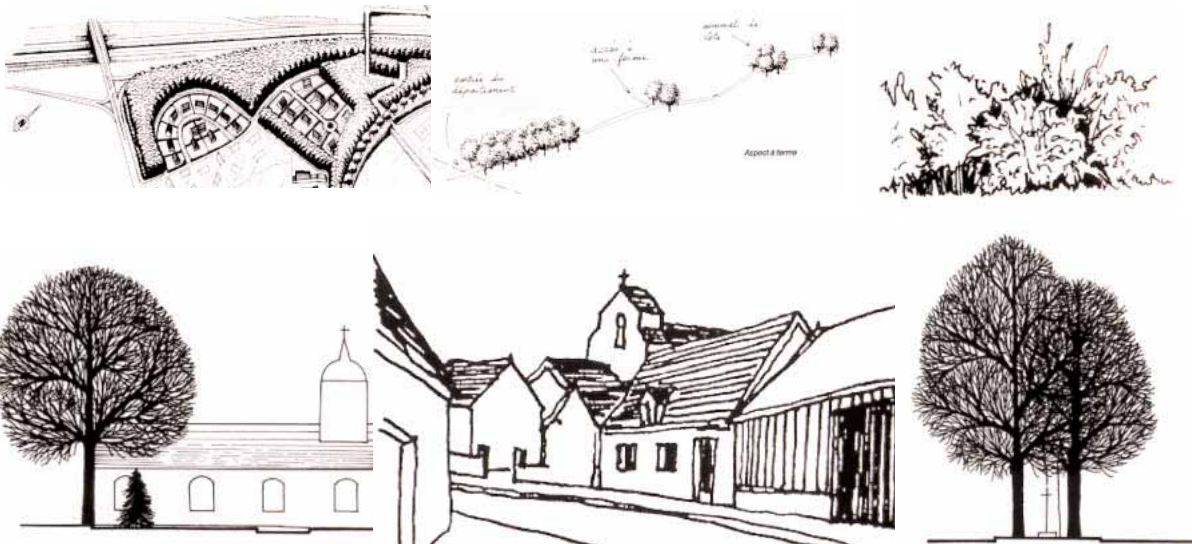
Les photographies aériennes sont de Ludovic Leleu

Les cartes ont été réalisées par :

Dominique Izoard, Nathalie Patou,
Fabrice Grégoire, Arnaud Thulie

ANNEXES

GLOSSAIRE



BANDEAU

Large moulure plate ou bombée. Assise en saillie, pour écarter les eaux de ruissellement.

BAUCHAGE

Bardage à clin de planche d'aulne destiné à protéger les structures à pans de bois et torchis

CARICAIE

Groupement végétal dominé par les laïches (*Carex* sp.), typique des milieux humides

CASEMATE

1. Abri enterré d'un fort, destiné à loger les troupes ou à entreposer les munitions. 2 petit ouvrage fortifié

CLADIAIE

Groupement végétal dominé par le marisque (*Cladium mariscus*), souvent accompagné du roseau commun (*Phragmites australis*), se développant dans les vallées tourbeuses. Le marais calcaire à marisque est un habitat prioritaire de la Directive européenne Habitats.

CORNICHE

Moulure couronnant les murs gouttereaux d'une construction.

CROUPE

Construction, pan de couverture de l'extrémité d'un comble, généralement triangulaire. Géographie : sommet, colline de forme ronde.

CUESTA

Côte, en géomorphologie.

DENTRITIQUE

Se dit généralement d'un réseau hydrographique ramifié

ENCORBELLEMENT

1. Construction en saillie sur le plan d'un mur, supportée par des corbeaux, des consoles, une dalle, etc. ; porte-à-faux. 2 voute en encorbellement, fausse voute appareillée en tas de charge

FAÏTIÈRE

Lucarne faîtière, lucarne placée sur le versant d'un toit, en arrière du plan du mur gouttereau. Tuile faîtière ou faîtière nf tuile courbe dont on recouvre l'arête supérieur d'un toit

FRONDAISON

1. Époque où paraissent les feuilles des arbres. 2 Le feuillage lui même

FUTAIE

1. Forêt provenant de semis ou de plantations, pour la production d'arbres de grande dimension au fût élevé et droit. 2 Vieille, haute futaie, futaie dont les arbres ont plus de cent ans

GOUTTEREAU

Mur gouttereau, mur portant un chéneau ou une gouttière.

HERCYNIEN

Se dit du dernier plissement primaire qui eut lieu au carbonifère et créa toute une série de massifs (Appalaches, Europe et Asie centrale).

LAYON

Petit sentier forestier.

LINTEAU

Pièce allongée horizontale au-dessus d'une baie, reportant sur les côtés de celle-ci la charge des parties supérieures.

MEGAPHORBIAIE

Formation végétale de hautes herbes se développant dans les milieux humides

MILLIAIRE

Se disait des bornes placées au bord des voies romaines pour indiquer les milles.

MODENATURE

Traitement ornemental (proportions, forme, galbe) de certains éléments en relief ou en creux d'un édifice, et partic. des moulures.

MOELLON

Pierre, non taillée ou grossièrement taillée, de petites dimensions.

OPUS INCERTUM

Appareil architectural fait de blocs de pierre d'importance variable et de forme irrégulière qui s'enchâssent sans laisser de vides.

PALUSTRE

Qui vit ou qui croît dans les marais : Coquillages palustres.

PEDOLOGIE

Étude des sols, de leurs caractères chimiques, physiques et biologiques, de leur évolution.

PERENNE

Se dit d'un cours d'eau, d'une source qui ne sont jamais à sec.

PHRAGMITAIES

Roseau commun à grandes tiges, à feuilles aiguës, utilisé en vannerie.

PLANITIAIRE

Se dit d'un élément géographique typique d'un milieu de plaine, s'emploie surtout en phytographie.

PLONG

Terme local, dans les marais de la Souche, pour désigner des sources artésiennes s'écoulant au travers de la tourbe.

RIPISYLVE

Végétation spécifique des berges.

RIVES À LA FRANÇAISE

Prolongements des rampants du pignon d'une construction qui limitent les pans de la toiture.

RU

Petit ruisseau

SAVART

Terme champenois pour désigner une étendue de friches sèches propice au développement de groupements végétaux de pelouses calcicoles (orchidées...).

SURPIETINNE

Désigne un espace caractérisé par une fréquentation animale ou humaine très importante, entraînant une destruction de la surface du sol.

THALWEG

Ligne joignant les points les plus bas du fond d'une vallée.

TROGLODYTE

Grotte ou une demeure creusée dans la roche.

TRUMEAU

1. Pan de mur entre deux baies rapprochées. 2 Panneau de glace ou de peinture occupant le dessus d'une cheminée, l'espace entre deux fenêtres etc. 3 Pilier central divisant en deux le portail d'une église

VARISQUE

Cycle orogénique de l'ère primaire, s'emploie généralement pour définir une direction tectonique NE SO qui se marque fréquemment dans le paysage.

VIAIRE

Relatif aux axes de communication urbains ou extra-urbains destinés aux circulations piétonne et automobile.





Achévé d'imprimer au 1^{er} trimestre 2004 par



Espace de création et fabrications graphiques

02320 PINON - Tél. 03 23 80 23 80 - Fax 03 23 80 95 67

www.technimages.com